Familles du Midi toulousain

Tome VIII

Famille d'ARROS **p.3**

Famille de BOURROUILLAN **p.47**

Famille de CAUSSADE **p.74**

Famille d'ESPAGNE **p.97**

Famille d'ESPINAS **p.169**

Famille de FERRABOUC **p.206**

Famille de FERRAGUT **p.219**

Famille de FONTAINES **p.243**

Famille de MONDENARD **p.277**

Famille de RIVIERE (Labatut) **p.330**

Famille de SAMAN **p.360**

Famille de SEYSSES **p.390**

Famille de SIEURAS **p.412**

Index onomastique **p.427**

Ce tome comprend des généalogies de familles peu connues (d'Arros, d'Espinas, Ferrabouc, Ferragut, etc) et des généalogies publiées comportant des erreurs. La généalogie de la famille de Mondenard est un résumé des publications de M. de Mondenard, auxquelles nous avons apporté quelques ajouts.

Familles d'ARROS

I Famille d'Arros, en Béarn **p.5**

I.1 Premiers degrés **p.5**

I.2Seigneurs d'Arros **p.5**

I.3 Abbés laïques de Beuste **p.16**

I.4 Seigneurs de Viven **p.18**

I-5 Seigneur d'Argelos **p.24**

II Seigneurs de Beaupuy **p.26**

III Seigneurs de Manguès **p.33**

IV Seigneurs de Soeix **p.38**

V Seigneurs de Picayne **p.40**

VI Personnes isolées **p.43**

Annexe Louvie **p.45**

Plusieurs familles du sud-ouest de la France portent le nom d'Arros.
La plus ancienne et la plus connue était établie dans le Béarn où plusieurs de ses membres occupèrent des positions importantes à la cour de Navarre.
Originaire du lieu d'Arros (-de-Nay, Pyrénées Atlantiques) cette famille est connue depuis 1097. Une trame de sa généalogie a été établie par La Chesnaye-Desbois, ainsi que celle de deux branches qui en sont issues, celle ses seigneurs de Viven et celle des seigneurs d'Argelos, fondée sur un mémoire signé et envoyé par M. d'Arros, lieutenant-colonel de cavalerie. Cette généalogie, comporte plusieurs erreurs, dont certaines sont évidents (degrés manquants), notamment le début de cette filiation est inexacte et en ce qui concerne la branche des abbés laïques de Beuste, omet de dire qu'il y eut un changement de nom. Elle a été complétée par le baron de Woelmont de Brumagne[1], qui indique, sans preuve, que les familles des seigneurs de Beaupuy et de Manguès appartiennent à cette famille et mélange des personnes de ces deux dernières familles.
Ce document contient également trois degrés d'une autre famille en Béarn, celle d'Arros de Soeix, qui ne paraît pas être rattachée à celle des seigneurs d'Arros.

Une autre famille qui apparaît souvent dans les actes sous le nom de Ros, tenait le lieu de Beaupuy en Fezensaguet.
Trois degrés (filiation agnatique) de cette famille de seigneurs de Beaupuy ont été établis, par André Navelle[2], elle est complétée dans ce document.

La généalogie des seigneurs de Manguès, établie à Saint-Frajou (Haute-Garonne) a été publiée par Jougla de Morenas[3]., elle a été complétée dans ce document.

Ce document contient également trois degrés d'une famille d'Arros, originaire de Cazères, dont des membres ont été anoblis au 16ème siècle.

Le document qui suit complète les publications (et corrige la généalogie établie en Béarn, et des deux branches qui en sont issues) grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources..

La généalogie d'une autre famille d'Arros établie en Gironde, qui tenait le lieu de Roquefort a été écrite par Michel Smaniotto, *Féodales, Famille de Ros ou d'Arros,* inédite, est exclue du document qui suit.

Une grande partie des actes venant des Archives départementales des Pyrénées Atlantiques (AD.P.A) sont tirés d'un sommaire, ils se présentent avec deux dates, par exemple 1391-1398, ce qui indique que l'acte a été passé entre ces deux dates.

---

[1] Aron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 6ème registre
[2] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* IX, p.190
[3] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* t. I, p.244

I
Famille d'Arros en Béarn

I.1
Premiers degrés

Denot, seigneur d'ARROS
Cité en 1344, puis en 1349, avec son fils Ramonet il accorda une charte aux habitants de Bosdarros[4]. Selon La Chesnaye-Desbois la filiation fut continuée par son fils Ramonet puis par Peyroton, fils de celui-ci, ce dernier vivant en 1458, ce qui est anachronique, en réalité il y eut deux Denot père chacun d'un Ramonet à 50 ans d'intervalle.

Raymond Arnaud, seigneur d'ARROS, rendit hommage à Eléonore de Comminges, mère et tutrice de Gaston Phoebus (1343-1388[5])

Denot, seigneur d'ARROS
Denot, seigneur d'Arros fut cité en 1374-1384, avec Vital, seigneur de Bazillac, Raymond Arnaud, seigneur de Coarraze et d'autres[6], puis Denot, seigneur d'Arros, prêta des hommages en 1391-1398, à Mathieu, vicomte de Béarn et Archambaud, comte de Foix[7]

En 1421-1444 Denot, seigneur d'Arros, et son fils Ramonet vendirent l'abbaye laïque de Laruns à Bernard, seigneur de Louvie, pour 13 000 sous morlaas[8].

Denot d'Arros, seigneur de l'abbaye de Castet et du domec de Beuste, vendit en 1456-1457 une maison à Rontignon à Berdolet de Souberbielle, marchand de Morlaas[9].

I.2
Seigneurs d'Arros

La généalogie suivie commence à Pierre d'Arros qui rendit hommage en 1428, dont on trouve des actes, non filiatifs, correspondants aux personnes citées par La Chesnaye-Desbois.
Toutefois cette généalogie omet de dire que la descendance de Pierre d'Arros, abbé laïque de Beuste, était en réalité une famille de Gleyres qui prit le nom d'Arros, la généalogie omet le degré correspondant.au changement de nom.
Les transcriptions d'actes sont parfois ambiguës et parfois inexactes, en ce qui concerne les parentés, écrivant fils pour frère ou frère pour père ou inversement, etc., ceci provient parfois d'interprétations.

---

[4] AD.P.A E 1732, copie de 1557-1560
[5] AD.P.A E 300
[6] AD.P.A E 304
[7] AD. P.A E 314
[8] AD.P.A E 319
[9] AD.P.A E 1115

Cette famille prouva sa filiation depuis 1459.
Elle portait : « de sable, à la bande d'argent, chargée de trois mollettes d'éperon de gueules », timbrée d'une tête d'aigle de sable becquée de gueules[10]. »

I Pées(Pierre,) seigneur d'ARROS

Il rendit des hommages, en 1428-1429, à Jean (de Foix), vicomte de Béarn[11].
Une ordonnance de Gaston XII, en 1431-1449, fixa l'ordre de préséance des barons de Béarn, à droite l'évêque de Lecar, les seigneurs de Navailles, de Lescun, de Gerderest, de Doumy et d'Arros, à gauche l'évêque d'Oloron, les seigneurs d'Andoins, de Coarraze, de Miossens et de Gayrosse[12].
En 1446, Pierre d'Arros fut un des barons qui se rendirent caution de la dot de Catherine de Coarraze qui épousait Mathieu, comte de Foix et de Comminges, puis en 1453, il fit un affièvement auquel fut témoin son cousin Jean d'Arros, abbé laïque de Beuste, ce dernier eut un fils Peyroton, abbé laïque de Beuste, qui épousa Peyronnre de Boeil, fille de l'abbé laïque d'Asson[13].
La *Cour-Mayour* de Béarn fut supprimée en 1470 par le roi Jean et la reine Catherine de Navarre. Ils lui substituèrent le Conseil souverain de Béarn, mais les *Grands Barons* jouirent jusqu'à la Révolution des prérogatives que leur titre leur assurait. Ils formaient dans les réunions des États de Béarn un *Etat* qui prenait après le Clergé, le pas sur les seigneurs et les représentants des communes. Les dix Grands Barons étaient les barons de Navailles, Andoins, Lescun, Coarraze, Gerderest, Miossens, Doumy, Gabaston, Arros et Gayrosse.[14], ceci concerne Pierre d'Arros ou son fils Roger.
Le 17 décembre 1478, fut cité Pierre d'Arros, chevalier, seigneur d'Arros[15], ce qui peut se rapporter à lui.
Il aurait épousé Violande, fille de mossen *d'URRIAS* et de Constance (de) Cortils, tel que cela apparaît dans un acte du 11 août 1458[16].

II Roger, baron d'ARROS

En 1501-1502, eut lieu un affièvement de terre à Bosdarros (à 6 km d'Arros, Pyrénées Atlantiques) en faveur de Jean de *Caderns,* par Roger, baron d'Arros[17].
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Jean d'ARROS, qui suit.

3.2 Pierre d'ARROS, auteur de la branche des abbés laïques de Beuste.

---

[10] La Chesnaye-Desbois ; Roger Bourse/Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise,* pour les armes, seules.
[11] AD.P.A E 321
[12] AD.P.A E 322
[13] La Chesnaye-Desbois
[14] *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Pau* (abrégé en *Bulletiin de Pau,* dans ce document), 1902, Registre des délibérations du comité de surveillance établi à Orthez, p.135
[15] AD. Gers Vergès I 131, Jean de *Leomene*, notaire
[16] La Chesnaye-Desbois
[17] AD.PA E 1714

3.3 probablement Jacques d'ARROS, seigneur de Lucq.
D'une alliance inconnue il eut :

François d'ARROS, seigneur d'Estaing, en Bigorre.
Il testa le 21 février 1545, instituant héritière Anne, fille de la maison et baronnie d'Arros, ensuite Jacques d'Arros, seigneur de Lucq, son père, et Bernard, baron d'Arros, son neveu[18]

Jacques d'Arros, abbé du monastère de Lucq, eut également une fille naturelle :

Marguerite d'ARROS.
Elle épousa Guillaume de DAVANCENS, d'Arudy, lequel donna en 1563-1565, une quittance de 400 francs à Anne d'Arros, baronne de Doumy, pour la dot de sa femme[19].

III Jean d'ARROS, seigneur baron d'Arros.
Il est dit vice-roi de Navarre, gouverneur de Béarn, seigneur d'Auriac, d'Argelos, et abbé laïque de Beuste, qui épousa Catherine de Louvie, d'où Bernard d'Arros, lequel épousa en premières noces Jeanne de Bescat Béarn fille de Roger de Béarn dit de Bescat et de Johanette d'Espalungue, mariés le 4 mars 1521, et en secondes noces Gabrielle de Lordat[20]. La qualification d'abbé laïque de Beuste est étonnante car à cette date Pierre d'Arros, frère de ce Jean d'Arros ou son gendre Anerot de Geyres était abbé laïque de Beuste.
L'alliance avec Catherine de Louvie pose un problème car Jacques d'Arros, seigneur de Louvie, neveu de Bernard d'Arros, baron d'Arros, fut institué héritier universel de son oncle maternel Jean de Louvie, seigneur de Louvie. Il n'est pas possible que cette Catherine de Louvie soit la mère de Jacques d'Arros, il y a un décalage de génération. Si ce qu'écrit Jacques de Cauna est exact la mère de Jacques d'Arros était une autre demoiselle de Louvie.
C'est peut-être ce Jean d'Arros qui, dit syndic de Lescar, donne accord à Bernard de Bier, meunier, en 1503-1504 pour la construction d'un moulin à Bruges[21]
Il avait épousé **Catherine de LOUVIE.**
Ils eurent :

4.1 Bernard d'ARROS, qui suit

4.2 François d'ARROS
Dit selon les auteurs fils[22] ou frère de Bernard d'Arros, cette dernière assertion paraît la plus probable

[18] AD. Gers Vergès I sup 60
[19] AD.P.A E 1888
[20] Jacques de Cauna, *Cadets de Gascogne,* livre IV, 73
[21] AD.P.A 1715
[22] *Bulletin de Pau,* 1911, p.50, Histoire de Béarn, parue en 1889, p.50

François d'Arros, frère de Bernard, d'Arros, lieutenant général en Béarn, fut tué au siège de Navarrenx (1569) tel que cela apparaît le 21 juin 1571 dans le contrat de mariage de Jacques d'Arros avec Jeanne de Béarn de Bescat[23].
S'il était le frère de Bernard d'Arros, c'est peut-être est-ce lui qui dit François, baron d'Arros, bailla en 1547-1548 les revenus de l'abbaye laïque de Laneplaa à Jean de Camgran, curé d'Orthez[24].
François d'Arros, maître d'hôtel du roi de Navarre, fut présent le 17 février 1547, à une quittance de dot Jean de Goulard (Galard), seigneur et baron de L'Isle, sénéchal d'Armagnac, époux de Madeleine de Sainte-Colombe[25].
Gilles, baron de Doumy, vendit en 1552-1554, la dîme d'Athos à François d'Arros[26].

C'est peut- être ce François d'Arros qui paraissant avoir un lien avec Gilles de Doumy, époux d'Anne d'Arros et la famille d'Athos eut une fille :

Anne ou Jeanne d'ARROS
Parente d'Elisabeth d'Arros, elle épousa (vers 1560 ?) **Gilles de DOUMY,** seigneur et baron de Doumy, fils de Jean V de DOUMY, seigneur et baron de Doumy, seigneur de Bescat, et de Quitterie d'ATHOS, dame dudit lieu, mariés en 1538[27], d'où, entre autres, une fille Jacquette de Doumy qui épousa Gaston de Béarn, seigneur de Bonnegarde.
Gilles, baron de Doumy, vendit en 1552-1554, la dîme d'Athos à François d'Arros[28], il testa le 2 octobre 1554, nommant exécuteurs testamentaires François d'Arros et Bertrand de La Salle de Salies[29]. Il est probable que Gilles n'était pas marié quand il testa en 1554 (il aurait environ 15 ans à cette date), Anne d'Arros était en procès le 12 mars 1578 contre Gaston de Béarn et Jacquette de Doumy, baronesse de Doumy (son frère Jacques étant décédé), sa femme, fille de ladite Anne et de feu Gilles, seigneur et baron de Doumy[30].

4.3 probablement N… d'ARROS

La présomption de son ascendance vient du fait que Jacques d'Arros, son présumé fils qui avait pour oncle et tuteur, en 1547, Bernard d'Arros, baron d'Arros, avait pour oncle maternel Jean de Louvie, seigneur de Louvie,
Il avait épousé une demoiselle **de LOUVIE,** fille de François de LOUVIE, seigneur de Louvie, sénéchal de Béarn, mort vers 1534 (degré IV de la généalogie Louvie, en Annexe), le testament de Jean de Louvie du 6 janvier 1548 (infra), précise que Jacques

[23] *Bulletin de Pau,* 1911, p.50, Histoire de Béarn, parue en 1889, se référant à AD.P.A E 2003, et à Huguenots en Béarn, p.143.
[24] AD.P.A E 1992
[25] AD. Lot-et-Garonne E sup.2884
[26] AD.P.A E 1993
[27] Jacques de Cauna, *Cadets de Gascogne,* livre IV, pp.73-75, qui indique la descendance.
[28] AD.P.A E 1993
[29] Jacques de Cauna, *op.cit.,* livre IV, p.75
[30] AD. Gers I 381

d'Arros, institué héritier de Jean de Louvie, fils de François, était le fils de la sœur de Jean de Louvie.
Ils eurent :

Jacques d'ARROS, seigneur de Louvie.
Jean, seigneur de Louvie, testa en 1547 instituant héritier universel Jacques d'Arros, son neveu, voulant qu'il porte les nom et armes de Louvie[31], une série d'actes reportés en Annexe Louvie permettent d'établir une généalogie de la famille de Louvie.
Jacques d'Arros était, le 6 janvier 1548 (n.st), sous la tutelle de son oncle Bernard d'Arros, baron d'Arros, quand Jean de Louvie, seigneur et baron de Louvie-Soubiron, capitaine du château de Pau, son oncle maternel, l'institua héritier universel à la charge de porter le nom et les armes de Louvie.
Il épousa Isabeau *d'Arrigaud* dont il eut Henri d'Arros, seigneur de Louvie, mort sans postérité ; à la fin du 16ème siècle la famille de Louvie s'éteignit et le domaine qu'elle possédait à Jurançon passa, par héritage, à la famille du Pont[32], probablement suite au mariage de Françoise d'Arros avec Jean II du Pont (infra)
Jacques d'Arros, seigneur de Louvie, donna en 1555-1557, une procuration générale à Jean de Labau, jurat de Bosdarros[33].
Il avait épousé, par contrat du 23 décembre 1565, **Isabeau *d'ARRIGAUD* (de RIGAUD),** dame d'honneur de la reine Elisabeth d'Autriche, veuve de François Joseph de Laurens, seigneur de Soupets, épousé vers 1560, qui testa le 12 septembre 1564, sans postérité. Devenue veuve de Jacques d'Arros, seigneur de Louvie, elle épousa en troisièmes noces, par contrat du 3 décembre 1567, Pierre de Lavedan, seigneur de Montblanc, Alès. Elle était fille de Jean de RIGAUD, seigneur baron de Vaudreuil, Auriac, Auriaguais, etc., et de Marguerite d'ANTIN[34]
Elisabeth (Isabeau) *d'Arrigaud,* veuve de Jacques d'Arros, seigneur de Louvie, et de Pierre de Lavedan, seigneur de Montblanc, testa en 1594-1595, fut témoin Archambaud de Colomiès, ministre de Jurançon[35], date du testament précisée le 14 mars 1595[36]
Jacques d'Arros, seigneur de Louvie, et Isabeau de Rigaud eurent un fils :

---

[31] AD. P.A E 1992
[32] J.E. Prat, *Bulletin de Pau,* 1914, Recherches historiques sur le manoir des seigneurs de Louvie à Jurançon, p.307 ; Jean de Jaurgain, *Revue du Béarn,* 1884, Notes historiques et généalogiques sur la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd, p.307 et p.315
[33] AD.P.A E 1730
[34] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p.296, qui indique l'ordre des mariages d'Isabeau de Rigaud; Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit*., VI, p. 36, note 1, qui indique les dates de mariage d'Isabeau de Rigaud
[35] AD.P.A E 2013
[36] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Rigaud,* Septembre 2009, dit 14 mars 1595, alors que le baron de Woelmont dit 14 mars 1590.

Henri d'ARROS, seigneur de Louvie

Henri d'Arros dut naître vers 1566, en prenant en compte les dates des contrats de mariage de sa mère.

.Henri d'Arros, seigneur de Louvie, était sous la tutelle d'Arnaud d'Artiguelouve quand ce dernier souscrivit une obligation de 6 000 livres, en 1582-1584, en faveur de Bernard de Colomiès, conseiller de Béarn et de Gratie de Gassion, sa femme[37] . En 1586-1590, eut lieu un arbitrage sur les comptes de tutelle entre Jean, seigneur d'Artiguelouve et Henri d'Arros, seigneur de Louvie[38].

Henri d'Arros, seigneur de Louvie, mourut dès 1591-1592, date à laquelle Elisabeth d'Arros et Pierre de Gontaut de Biron, son mari, achetèrent une terre (infra.)

Il avait épousé sa cousine **Elisabeth d'ARROS** (infra), sans postérité.

Elisabeth d'Arros épousa en secondes noces Pierre de Gontaut de Biron (infra)

IV Bernard d'ARROS, baron d'Arros.

Il fut lieutenant-général du royaume de Navarre et de la souveraineté de Béarn et resta fameux pour son fanatisme religieux.

Bernard, baron d'Arros,, tuteur de Jacques d'Arros, seigneur de Louvie, donna à bail en 1547-1548, à Laurent de Bergade, de Nay, le haut fourneau et la mine de fer de Louvie[39].

Le 14 septembre 1548, Sa Majesté constitua 500 livres de pension annuelle au sieur baron d'Arros à prendre sur le revenu de la baillie de Nay, ayant égard au don de la seigneurie d'Astugue faite par ledit d'Arros en faveur de S .M et ensemble l'assignation de 1 000 écus autrefois donnée au dit sieur d'Arros sur l'abbaye de Laneplaa dont il ne s'était point prévalu[40].

Bernard, baron d'Arros, vendit en 1557-1560, le quart de la dîme de Beuste à Bernard de Lajus, jurat de Beuste[41].

Le baron d'Arros reçut de la Reine, le 30 août 1568, des provisions de capitaine général pour en jouir pendant son absence[42]. La Reine (de Navarre) sachant que le Roi (de France, Charles IX), voulait envoyer la guerre dans ses Etats, se trouvant obligée de sortir de ce pays afin d'aller d'ailleurs, au secours des hérétiques, créa le baron d'Arros, général, afin de commander à ses armées et lui donna pouvoir plus ample pour la défense de son royaume et

---

[37] AD.P.A E 2005

[38] AD.P.A E 2007

[39] AD.P.A E 1726

[40] *Bulletin de Pau,* 1871, Extraits des registres de la chambre des comptes de Pau, p. 61

[41] AD.P.A E 1731

[42] *Bulletin de Pau,* Extraits des registres du conseil souverain de Béarn (XVIème-XVIIème siècles), p.63, se référant aux f° 89 v°, et 90 et 91 ; Jacques de Cauna, *op.cit.,* IV, p.73, mentionne le mariage de Jeanne de Bescat avec Bernard d'Arros et la dit fille de Roger de Béarn dit de Bescat et de Johanette, se référant à Armand de Dufau de Maluquer, *op.cit.,* II, p.309, qui nomme Roger de Bescat, seigneur d'Espalungue et Johanette, sa femme laquelle testa le 15 juillet 1559, nommant ses enfants Arnaud, Peyroton, Catherine et Miramonde. Jeanne n'est pas nommée, peut-être car décédée.

pays souverain de Béarn, avec ordre à ses sujets de lui rendre le même respect et la même obéissance qu'ils rendraient à sa personne.
Le seigneur d'Arros prétendait être parmi la noblesse, la première dignité de la province, soit à raison de sa dignité, soit à raison de sa naissance, que ceux d'Andoins et de Navailles ne lui accordaient pas. Il est certain que la baronnie d'Arros était une des douze anciennes et premières[43].
Le 30 janvier 1569, Bernard, seigneur et baron d'Arros, et Guillaume d'Astarac, baron de Fontrailles, lieutenants généraux de la reine en sa souveraineté de Béarn pourvurent à l'office de trésorier général du Domaine Me Jean de Montgaurin[44]. Le 5 avril 1569, Bernard, baron d'Arros, écrivit de Pau à la reine de Navarre pour lui annoncer de fâcheuses nouvelles, sa ville d'Oloron était entre les mains de monsieur de Luxe et des enfants de monsieur d'Esgoabarraque. Son pays était entouré d'ennemis et assailli du côté de Sauveterre, du côté de Belloc, d'Orthez, de Morlane, etc., sa ville de Nay tenait bon, toutes les vallées s'étaient déclarées et avaient pris les armes contre elle, tous ses soldats s'en allaient et ne voulaient pas se laisser enfermer dans la ville de Navarrenx. Monsieur de Bassillon était dans la ville de Navarrenx et voulait la défendre[45].
Le 28 janvier 1570, Bernard d'Arros et Guillaume de Montamat (Guillaume d'Astarac, baron de Fontrailles) émirent une ordonnance abolissant la religion catholique et établissant la Réforme[46], puis les sieurs d'Arros et de Montamat, lieutenants généraux émirent, le 21 août 1570, une ordonnance portant défense à tous capitaines et autres officiers généraux de faire aucune levée ou exaction sur le peuple, à peine de désobéissance[47]
Henri, roi de Navarre, écrivit le 4 avril 1573, du camp de Nieul, près de La Rochelle, à Monsieur d'Arros, son chambellan ordinaire, pour lui expliquer le rétablissement du catholicisme dans ses Etats, en raison de sa conversion, sans pour cela forcer ses sujets à se convertir[48]. Ce rétablissement de la religion catholique ne fut pas accepté par une partie de la population, dont le baron d'Arros, qui délivra une remontrance le 7 avril 1573, ce qui provoqua des troubles. Le baron d'Arros voyant qu'il ne pouvait empêcher la perte de la religion réformée assembla une troupe de cavalerie et mit à sa tête Jacques d'Arros, son fils unique, et lui commanda de défaire la troupe de gens de pied que le comte de Gramont tenait à la frontière, et de tuer le comte. Jacques d'Arros alla à Hagetmau, quant il fût à la porte du château il trouva le comte au lit et sa belle-fille Corisande d'Andoins, la plus belle de ce siècle, le pria d'accorder la vie au comte et de se contenter de le faire prisonnier. Jacques d'Arros mena le comte à son père qui lui reprocha de ne pas avoir exécuté son ordre et envoya le comte de Gramont, sous bonne garde, à la ville d'Oloron, ce qui sauva la religion réformée[49].

---

[43] *Bulletin de Pau,* 1922, De la guerre portée en Béarn par ordre du Roi de France, Charles neuf, et du siège de la ville de Navarrenx, pp.7-71, pour les deux paragraphes.
[44] *Bulletin de Pau*, 1871, p. 129, Extraits des registres de la chambre des comptes de Pau
[45] J. de Jaurgain, *Revue de Béarn,* 1884, Notes historiques et généalogiques sur la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd, pp.111-112, produisant *BnF,* Ms, collection Baluze, vol. 151, n°41, original
[46] *Bulletin de Pau,* 1922, pp.179 et sq, produisant l'ordonnance
[47] *Bulletin de Pau,* 1894, Extrait des registres du conseil souverain de Béarn, XVIème-XVIIème siècles, p.64
[48] *Bulletin de Pau,* 1923, Histoire de l'Hérésie en Béarn, pp.103-104, produisant la lettre
[49] *Bulletin de Pau,* 1923 Histoire de l'Hérésie de Béarn, pp.105-106

Le 11 janvier 1575, le sieur d'Arros, lieutenant général de S.M s'étant démis en ses mains de ladite charge, en raison de son âge et des incommodités ordinaires dont il était traversé, S.M mit en sa place M. de Miossens[50].

Jacques de Béarn, seigneur de Bescat et de Rébénacq, frère de Jeanne de Béarn, veuve de Jacques d'Arros, fils de Bernard, seigneur et baron d'Arros, fut mentionné le 7 octobre 1579 à propos d'une obligation de ce dernier, de 4 000 livres, selon le contrat de mariage de Jacques d'Arros et de Jeanne de Béarn[51].
Bernard d'Arros testa le 13 janvier 1584[52].
Il avait épousé en premières noces **Jeanne de BESCAT** fille de Roger (de BEARN) de BESCAT, seigneur d'Espalungue, du chef de sa femme, et de Johanette d'ESPALUNGUE, dame d'Espalungue[53] Ce mariage est rappelé lors du contrat de mariage du 23 avril 1550 avec Françoise d'Espagne[54].
Il avait épousé, en deuxièmes noces, en 1547, **Gabrielle de LORDAT,** veuve, sans enfant, en premières noces, de François de La Tour, seigneur de Castanet, coseigneur de Vieillevigne, épousé par contrat du 19 décembre 1542, fille de Gaillard de LORDAT, seigneur d'Unzent, Castagnac, et de Françoise d'ESPAGNE, de Durfort[55].
Il avait épousé en troisièmes noces, par contrat du 23 avril 1550, **Françoise d'ESPAGNE,** veuve en premières noces de Jacques de Sus et en deuxièmes noces, avec une fille, Jeanne, de Jean de Béarn, seigneur de Bescat, fille de Jean d'ESPAGNE, seigneur de Lissac, coseigneur de Cintegabelle, et de Catherine DUHART (alias d'UHART alias de DUHART) dame d'Uhart, de Juzon, de Sorhaputu, au pays de Mixe[56].
Françoise d'Espagne passa un accord, le 13 septembre 1579, au château de Labatut avec les consuls de Lissac au sujet du paiement du fournage et du droit d'usage des bois de la seigneurie[57] et mourut avant le 19 novembre 1594, date du contrat de mariage de sa fille Françoise d'Arros avec François d'Orbessan
Le ou les enfants de Bernard d'Arros varient selon les sources, selon La Chesnaye-Desbois Bernard d'Arros eut une fille unique Elisabeth qui épousa Pierre de Gontaut, ce qui est repris par plusieurs auteurs ; Arnaud Communay et le *Bulletin des sciences lettres et arts de Pau* disent qu'Elisabeth d'Arros était fille de Jacques d'Arros, fille de Bernard d'Arros et de Gabrielle de Lordat, ce que nous suivons quant à son père.
Enfant du premier ou du second lit (le premier mariage de Bernard d'Arros étant ignoré de la plupart des auteurs qui le disent issu du premier mariage de Bernard d'Arros avec Gabrielle de Lordat, on ne peut être assuré de cette donnée.)

---

[50] *Bulletin de Pau,* 1871, Extraits des registres de la chambre des comptes de Pau, p.177
[51] AD. Gers Vergès I 131
[52] *Bulletin de Pau*, 1920, Familles qui ont porté à la maison de Salefranque des biens dotaux, p.83, qui cite également plusieurs actes relatifs à la descendance Gontaut-Biron
[53] Jacques de Cauna, *op.cit.,* livre IV, p. *73,* Roger père de Jeanne de Bescat appartenant à une branche de la famille de Béarn connue sous le nom de Bescat.
[54] AD. Gers Vergès I 131
[55] AD.HG 3 E 5197 pour le mariage de Gabrielle de Lordat et de François de La Tour.
[56] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Espagne,* produisant les preuves.
[57] Barrière-Flavy, *Histoire de la ville et seigneurie de Saverdun,* Laffitte reprints, 1978, pp.187-188, produit les archives communales de Lissac

5.1 Jacques d'ARROS, qui suit.

Enfant du troisième lit :

5.2 Françoise d'ARROS, dame de Labatut et de Lissac (Ariège.)
Dite fille de Bernard, baron d'Arros, gouverneur de Béarn et lieutenant général de la reine de Navarre, et de Françoise d'Espagne, elle avait épousé, donc en premières noces **Jean II du PONT,** seigneur de Bordes, de la maison noble de Morlaas, capitaine de 40 archers, écuyer de la reine Jeanne d'Albret, qui testa le 18 mars 1574 nommant sa femme et les parents de celle-ci[58], la date de mariage tardive de Françoise d'Arros avec François d'Orbessan est probablement due à ce premier mariage avec Jean du Pont.
Sauf si elle était une sœur homonyme de l'épouse de Jean II Pont, elle avait épousé, donc en secondes noces, par contrat du 19 novembre 1594, au château de Labatut, nommant feus ses parents, **François d'ORBESSAN,** seigneur de Goutevernisse[59], fils de Jean d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard, coseigneur du Pouy-de-Touges, et d'Anne de FARGUES, dame de Beaulieu[60].
Françoise d'Arros est dite feue le 2 mai 1639 dans le testament de son fils Philippe d'Orbessan, seigneur de Labatut[61].

V Jacques d'ARROS
Jacques d'Arros, maître d'hôtel du feu roi Henri, fut cité dans une transaction entre la reine Jeanne de Navarre et Jacques de Durfort, seigneur de Castelbajac, rappelant la donation d'Astugue[62] (faite par Bernard, père de Jacques.)
Jacques d'Arros avait été nommé en 1573 par son père à la tête d'une troupe de cavalerie pour aller tuer le comte de Gramont, il le fit prisonnier (supra)
Jacques d'Arros mourut avant 1575-1577, à cette date le trésorier ecclésiastique de Béarn bailla la dîme de Bosdarros à Jeanne de Béarn, veuve de Jacques d'Arros[63].
Il fut dit mort avant son père (qui testa en 1584) laissant de son union avec Jeanne de Béarn, fille et héritière de Jean de Béarn, seigneur de Bescat, et de Françoise d'Espagne, baronne de Lissac, une fille Elisabeth d'Arros, baronne d'Arros[64].
.Dit fils aîné de Bernard d'Arros, lieutenant-général de Béarn (et de Gabrielle de Lordat), il avait épousé, par contrat du 21 juin 15710, **Jeanne de BEARN de Bescat,** dame de Rébénacq (Pyrénées Atlantiques), fille de Jean de BEARN, seigneur de Bescat (4 km de Rébénacq,

[58] Jean de Jaurgain, *Revue de Béarn,* 1884, Notes historiques et généalogiques sur la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd, p.312 se référant à Armorial général d'Hozier, reg. VII, vol XI.
[59] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.123-124, produisant AD.HG Reg. Ins 6 f°374
[60] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan,* produisant la source.
[61] AD. Gers Vergès I…n°2690
[62] AD. Gers Vergès I 740 n°5684, Arnaud Dabbadie, notaire de Pau
[63] AD.P.A E 1741
[64] Jean de Jaurgain, *Revue de Béarn,* 1884, Notes historiques et généalogiques sur la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd, p. 312

Pyrénées Atlantiques), et de Jeanne d'ESPAGNE, de Lissac[65]. Jeanne de Béarn, veuve de Jacques d'Arros, fils aîné de Bernard d'Arros, lieutenant général de Béarn, épousa en secondes noces, par contrat en 1579-1581, Jean de Bordeu, seigneur d'Idron[66], ils eurent une fille Marguerite de Bordeu, dame d'Idron, alliée le 26 mai 1608 au capitaine Samuel de Nays, gouverneur de Montaner[67].
Jacques d'Arros et Jeanne de Béarn eurent une fille unique :

VI Elisabeth d'ARROS

Elle est dite par La Chesnaye-Desbois fille unique de Bernard d'Arros, lieutenant-général, ce qui est repris par plusieurs auteurs ajoutant qu'elle était fille de Gabrielle de Lordat, elle est dite fille de Jacques d'Arros lui-même fils de Bernard d'Arros, baron d'Arros, lieutenant-général (supra) ce qui compte tenu de la chronologie paraît le plus vraisemblable
Par ailleurs Elisabeth d'Arros n'était pas fille unique de Bernard d'Arros, comme dit par les auteurs de cette ascendance, il est vrai que le premier et le troisième mariage de Bernard d'Arros sont ignorés par la plupart des auteurs, ainsi même si Jacques d'Arros mourut dès 1575-1577, avant le premier mariage d'Elisabeth, et que son prétendu frère François était mort en 1569, Bernard d'Arros avait une autre fille Françoise (issue de son 3ème mariage)
Si Elisabeth était issue du 2ème mariage de Bernard d'Arros elle serait née entre 1548 et 1550, son premier mari étant mineur jusque vers 1590, se serait marié difficilement avant une date très antérieure, Elisabeth aurait été relativement âgée pour une première union.
Si elle était née du premier mariage de Bernard d'Arros elle aurait au moins 45 ans au moment de son mariage avec Pierre de Gontaut de Biron ayant de cette union 4 enfants ce qui est difficile à croire.
On peut noter également qu'Elisabeth d'Arros était héritière, en 1599, de Jacques de Béarn, seigneur de Bescat, Rébénacq, ce qui ne peut s'expliquer que par sa mère Jeanne de Béarn, selon la vente de la seigneurie de Rébénacq en 1623 (infra.)
Pierre de Biron, baron d'Arros, et Elisabeth d'Arros, sa femme donnèrent, en 1591-1592, une quittance de 510 livres à Isabeau *d'Arrigaud,* (de Rigaud), dame de Louvie[68].
Pierre de Biron, baron d'Arros, et Elisabeth d'Arros, sa femme firent une transaction, en 1594-1595, avec François *d'Ornezan* (pour d'Orbessan), seigneur de Goutevernisse (5.2, supra), touchant la succession de Bernard d'Arros[69]
Elisabeth, baronne d'Arros, femme de Pierre de Biron, seigneur et baron d'Arros, héritière sous bénéfice d'inventaire de Jacques de Béarn, seigneur de Bescat, vendit le 20 octobre 1599, la seigneurie de Rébénacq à Marie de Beudet, mère de Jeanne de Marcel, fille et héritière de feu Pierre Marcel, valet de chambre du roi, pour 27 400 francs[70], Pierre de Biron et Elisabeth d'Arros, sa femme donnèrent, en 1603-1605, une quittance de 3 262 écus à

---

[65] *Bulletin de Pau,* 1911, extrait de l'*Histoire de Béarn,* 1889, produisant la généalogie de plusieurs familles. Se référant à AD.P.A E 2003 et à *Huguenots en Béarn, p.143* ; Maurice Vuillier, citant la même source et Arnaud Communnay
[66] AD.P.A E 2003
[67] Jean de Jaurgain, *Revue de Béarn,* 1884, Notes historiques et généalogiques sur la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd, p.312
[68] AD.P.A E 1749
[69] AD.P.A E 2013
[70] AD.P.A E 2017 (1598-1599) ; AD. Gers Vergès I sup 60

Jacques de Caumont, baron de La Force, lieutenant-général de Béarn, et à Charlotte de Gontaut Biron, sa femme, concernant la vente de la seigneurie de Rébénacq[71].
Elisabeth d'Arros testa le 9 novembre 1604[72], vivait le 21 juin 1605 (infra) et mourut avant le 19 juin 1613, date du mariage de sa fille Catherine (infra)
Elisabeth d'ARROS avait épousé en premières noces **Henri d'ARROS,** seigneur de Louvie, fils de Jacques d'ARROS, seigneur de Louvie, et d'Isabeau de RIGAUD
Henri de Lengros, Isabeau *d'Arrigaud* et Elisabeth d'Arros firent un accord en 1592-1593 concernant la succession d'Henri d'Arros, seigneur de Louvie[73].
Dite veuve d'Henri d'Arros, de la branche des seigneurs de *Beuste* (inexact), elle épousa en secondes noces, dès 1591-1592 **Pierre de GONTAUT-BIRON,** à cette date les époux achetèrent une terre à Peyroton de Laborde[74].
Pierre de Biron et la dame d'Arros reçurent, le 21 juin 1605, l'affièvement des eaux et moulins d'Asson, à la charge de cinquante conques de froment, de fief, payable, la moitié au roi et l'autre moitié aux maîtres de la maison d'Abère, d'Asson[75].
Pierre de Gontaut de Biron, du consentement de ses enfants vendit, en 1623, la seigneurie de Rébénacq et de Bescat, venant de l'aïeule de ses enfants Jeanne de Béarn[76].
Pierre de Gontaut de Biron et Elisabeth d'Arros eurent un fils Jacques, qui continua la lignée, et trois filles, Catherine, mariée le 19 juin 1613 avec Bernard d'Artiguelouve, Marie et Marguerite, mariées aux seigneurs de Peyré et de Casamajour de Jasses[77]. Ces enfants et parfois ceux de Jacques apparaissent parfois avec le nom d'Arros, seul.
Ils eurent, quatre enfants dont certains apparaissent sous le nom d'Arros, seul (ainsi que des membres de la desdance Gontaut Biron.

Jacques de Gontaut de Biron, seigneur et baron d'Arros.
Il épousa, par contrat du 29 novembre 1611 alias 1617, Paule de Voisins, fille d'Aaron de Voisins, seigneur de Cornebarieu, et de Gabrielle de La Tour, dame de Lodes[78], d'où postérité.

Catherine de Gontaut Biron, épousa le 19 juin 1613 Bernard d'Artiguelouve(supra)
.
Marie d'Arros, deuxième fille, épousa, par contrat du 5 décembre 1614, noble Jean du Peyrer alias de Peyré comme cette famille écrivit son nom par la suite, fils et héritier de Guilhem du Peyrer, bourgeois et marchand d'Oloron, jurat d'Oloron, et de

[71] AD.P.A E 2020
[72] *Bulletin de Pau,* 1920, Familles qui ont porté à la maison de Salefranque des biens dotaux, p.83, parmi plusieurs actes relatifs à Bernard d'Arros et à sa descendance.
[73] AD.P.A E 2011
[74] AD.P.A E 1748
[75] *Bulletin de Pau,* 1907, Registre des enregistrements de la chambre des comptes qui commence en janvier 1547 jusqu'en 1677, p.90
[76] *Bulletin de Pau,* 1911, p.51, se référant à AD.P.A E 2051 f°427
[77] *Bulletin de Pau,* 1911, pp.50-51, se référant à AD.P.A E 2024 f°546, pour le contrat de mariage du 19 juin 1613
[78] Père Anselme, *Histoire généalogique et Chronologique de la maison royale de France,* t.IV, p.131 ; AD.HG Reg. Ins. 23

Marguerite de Domecq, d'où postérité[79], devenue veuve Marie d'Arros épousa en secondes noces, par contrat du 2 avril 1645, Raymond de Saint-Abit, veuf de Madeleine de Bensin, avec une fille Anne de Saint-Abit qui épousa, le même jour que les deux veufs, Antoine de Peyré, fils Jean et de Marie d'Arros[80].

Marguerite d'Arros,
Elle épousa, par contrat du 24 juillet 1614, Pierre de Casamajor, seigneur de Jasses, qui testa le 31 août 1642, d'où postérité (son petit-fils Jacques de Casamajor, baron de Jasses, épousa en premières noces Jeanne d'Arros de Soeix). Pierre de Casamajor était fils de Guicharnaud, d'abord notaire à Navarrenx puis seigneur de Gestas, jurat de Navarrenx, et de Françoise de Bonnefont, sa seconde épouse[81].
Le 22 mars 1664, fut passé le contrat de mariage de François d'Andoins avec Marguerite de Jasses, fille de Pierre de Casamajor, seigneur de Jasses, et de Marguerite d'Arros, la future était assistée de Marguerite d'Arros, sa mère[82].

I-3
Abbés laïques de Beuste

Pierre d'Arros, auteur de cette branche était fils de Roger, baron d'Arros

III bis Pierris d'ARROS, abbé laïque de Beuste (canton de Clarac, Pyrénées Atlantiques.)
Pierre d'Arros, abbé laïque de Beuste, fut choisi comme arbitre, en 1511, avec Bernard de Lanusse, seigneur de Rontignon[83]
En 1515-1516, Pierris d'Arros, abbé de Beuste, et Roger de Boeil, syndic de Béarn, procureurs de Bernard d'Abère, abbé de l'abbaye d'Asson, empruntèrent 50 écus à Jeannot de Vignau dit Cabillon[84].
Pierris d'Arros testa le 22 avril 1532
Il aurait épousé **Jeanne de BEUSTE**[85]
Ils eurent une fille :

Bertrande d'ARROS, qui suit.

III Bertrande d'ARROS
Elle épousa **Anerot de GEYRES,** abbé laïque de Beuste, du chef de sa femme, leur descendance prit les noms et armes de la famille d'Arros[86].

---

[79] Armand de Dufau de Maluquer, *op.cit.,* II, pp.103-104
[80] Jacques de Cauna, *op.cit.,* livre III, p. 105
[81] Armand de Dufau de Maluquer & Jean de Jaurgain, *op.cit.,* I, pp.170-177
[82] Armand de Dufau de Maluquer & Jean de Jaurgain, *op.cit.,* I, p. 105, produisant AD.P.A µE 1692, f°328
[83] AD.P.A E 1117
[84] AD.P.A E 1718
[85] La Chesnaye-Desbois
[86] Armand de Dufau de Maluquer & Jean de Jaurgain, *Armorial de Béarn,* Editions Pyré Monde, t.I, p.223 se référant aux Carrès d'Hozier, vol. 35, f°87, indique également le testament de Pierre d'Arros du 22 avril 1532 et le contrat de mariage d'Elie de Geyres le 25 juin 1549 avec Jeanne de Nays

Ils eurent un fils

IV Elie de GEYRES, abbé laïque de Beuste.
Il épousa, par contrat du 25 juin 1549, **Jeanne de NAYS,** fille de noble Raymond de NAYS (olim NEYS), de Lucgarrier, et de demoiselle Gabrielle d'ARGELOS[87].
Ils eurent au mois un fils :

Bernard d'ARROS, qui suit.

V Bernard d'ARROS, abbé laïque de Beuste.
Bernard d'Arros, seigneur de Beuste, assista, le 19 mai 1625, son petit-fils Antoine II de Vignau lors de son contrat de mariage avec Françoise du Pac (infra.)
Il avait épousé ***Bertrande*** **(Béarnaise) de BARZUN,** dame de Viven, qui, épouse de Bernard d'Arros, abbé laïque de Beuste, passa un accord, en 1585-1586, avec Jean de Labarrère au sujet des revenus des seigneuries d'Auriac et d'Argelos[88].
Béarnaise de Barzun, femme de Bernard d'Arros, abbé laïque de Beuste, vendit en 1591-1592, la terre de Barzun à Pierre de Montaut, seigneur de Louvie-Juzon.[89]
Ils eurent :

6.1 Jacques d'ARROS, auteur de la branche des seigneurs de Viven, qui suit.

6.2 Jean d'ARROS, auteur de la branche des seigneurs d'Argelos, qui suivra.

6.3 Isabelle d'ARROS,
Elle épousa, par contrat en 1597-1598, nommant ses parents, **Pierris de *MASSALIN*[90]** (probablement **MASSALY,** lieu au Haut-de-Bosdarros, à 4 km d'Arros-de-Nay.)

6.4 Anne d'ARROS de Beuste.
Elle épousa, par contrat du 12 mai 1593, à Beuste, nommant ses parents, Bernard d'Arros, abbé de Beuste, et Béarnaise de Barzun, dame de Viven, noble **Antoine de VIGNAU**[91], qui avait été admis aux Etats de Béarn le 19 avril 1575, pour la domengeadure du Clos alias d'Incamps, de Bénéjac, et mourut avant le 6 février 1619, d'où postérité, dont noble Antoine II du Vignau, de Bénéjac, qui épousa, par contrat du 19 mai 1625, Françoise (du Pac) de Bizanos, fille de Jean du Pac, seigneur de Bizanos, et de Jeanne de Nargassie, le futur était assisté de Bernard d'Arros, seigneur de Beuste, de Jacques d'Arros, seigneur de Viven, de Jean d'Arros, seigneur d'Argelos, ses proches parents[92].

---

[87] Armand de Dufau de Maluquer & Jean de Jaurgain, *op.cit.,* I, pp.222-223
[88] AD.P.A E 1746
[89] AD.P.A E 1749
[90] AD.P.A E 1752
[91] Armand de Dufau de Maluquer, *op.cit.,* II, p. 273, se référant à BnF , *Collection Chérin,* vol.VIII, n°164, dossier Arros, , f°12 v° et *Carrés d'Hozier,* vol. XXXV, f°1 tome 1
[92] Armand de Dufau de Maluquer, *op.cit.,* II, p.273 produisant AD.P.A E 2031, f°404 v°

I-4
Seigneurs de Viven

Une généalogie de cette branche dont la trame est indiquée par La Chesnaye-Desbois est complétée par Arnaud Communay[93] et par le baron de Woelmont de Brumagne[94], les données non référencées viennent de ces sources.
Son auteur, Jacques d'Arros, était fils de Bernard d'Arros, abbé laïque de Beuste, et de Bertrande de Barzun.

VI Jacques d'ARROS, seigneur de Beuste, Viven (à 2 km de Thèze, Pyrénées Atlantiques) et Auraic (à 4 km de Viven, Pyrénées Atlantiques)
Il assista, le 19 mai 1625, son neveu Antoine II de Vignau lors de son contrat de mariage le 19 mai 1625 avec Françoise du Pac (supra.)
Il avait épousé, par contrat du 1er octobre 1606, **Anne de BEARN d'Abère,** fille de Timothée de BEARN, seigneur de Lagos, Beuste, Abère, maréchal de camp d'Henri IV, et de Jeanne de NAYS[95]. Anne de Béarn aurait testé le 12 novembre 1628, ayant eu 7 enfants.
Ils eurent[96] :

7.1 Jean d'ARROS, qui suit

7.2 Henri d'ARROS, tué à Neufchâtel, au retour de la guerre d'Allemagne

7.3 Paul d'ARROS
Capitaine au régiment de Tonneins, il fut tué en Catalogne.

7.4 Pierre d'ARROS.
Lieutenant de la compagnie mestre de camp au régiment de Tonneins, il fut fait prisonnier à Lérida et mourut en Espagne.

7.5 Abraham d'ARROS.
Enseigne au régiment d'Auterive, il fut tué en Hollande.

7.6 David d'ARROS
Il fut capitaine de chevau-légers.
Il avait épousé, par contrat du 22 mai 1650, **Paule d'ESPOEY de Bordes,** sœur du lieutenant-général.
Ils eurent trois fils, les deux aînés moururent officiers aux gardes, le troisième, forcé de s'expatrier pour cause de religion, passa en Hollande et y commanda un régiment de cavalerie. Il mourut, loin de sa patrie, sans alliance.

---

[93] Arnaud Communay, *Revue de Gascogne,* 1891, Marins basques et béarnais, pp.54-55
[94] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 6ème série.
[95] Jacques de Cauna, *op.cit.,* livre IV, pp.68-69 qui indique également le testament d'Anne de Béarn.
[96] Arnaud Communay, *Revue de Gascogne,* 1891, Marins basques et béarnais, p. 54

7.7 Anne Marie d'ARROS.

Elle épousa, par contrat du 26 février 1634, **Henri du FAUR,** seigneur de Loubouey, du consentement de Jean du Faur, seigneur de Louboué, son père, d'où postérité dont Daniel du Faur de Loubouey qui fut maintenu noble le 21 juin 1698[97], la maintenue de noblesse n'indique pas la mère d'Henri du Faur, mais nomme ses grands-parents Jeannot du Faur et Marguerite Darreu et son bisaïeul Peyrot du Faur, le lieu de Loubouey a disparu, il était situé en Artigueloutan (Pyrénées Atlantiques)

VII Jean d'ARROS, seigneur de Viven, Argelos (à 2 km de Viven, Pyrénées Atlantiques), Auriac (à 4 km de Viven, Pyrénées Atlantiques)

Héritier universel de son père, il obtint, par lettres d'avril 1651, en considération de ses services et de ceux faits à l'État, par ses prédécesseurs, parmi lesquels Arnaud d'Arros, écuyer d'Henri III, roi de Navarre, fait prisonnier avec lui à Pavie en 1525, l'érection en baronnie de la terre de Viven, Argelos et Auriac[98].

Jean d'Arros, seigneur de Viven, Argelos et Auriac, dénombra ses biens le 12 août 1660, son fils Henri d'Arros prêta son hommage le 28 septembre 1708[99]

Jean d'Arros avait épousé **Catherine de MONTAUT de Navailles,** sœur de la baronne de Castelbajac (Corisande de Montaut, épouse de Charles de Durfort, seigneur baron de Castelbajac), fille de Bernard de MONTAUT, baron de Bénac, Navailles, et de Tabista de GABASTON[100].

Ils eurent[101] :

8.1 Jean II d'ARROS, baron d'Arros et de Viven.

Jean d'Arros, baron d'Arros et de Viven, étant commissaire du roi, intervint en juin 1670, dans l'affaire Goaren, ministre, à propos de son remplacement[102].

Il avait épousé, vers 1660, **Angélique de POUDENX** fille d'Etienne de POUDENX, seigneur de Poudenx, maréchal des camps et armées du Roi, et de Paule Gabrielle de LASSERAN., mariés par contrat du 5 octobre 1622[103]

Selon le baron de Woelmont de Brumagne ils auraient eu deux filles dont l'une, demoiselle d'Arros, épousa Jean Anchot de Mesplès, baron d'Esquiule, puis marquis de Mesplès lequel mourut veuf, en 1772, en sa terre, près d'Oloron. Il avait épousé en secondes noces Elisabeth de Neufville de Cléray, héritière du marquisat de Cléray, en Normandie, veuve d'Henri François, baron de Rabodanges, maréchal de camp.

---

[97] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, pp.242-243, Maintenue de noblesse de Daniel du Faur, seigneur de Loubouey, Pierre Dufau, notaire de Viven

[98] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg., p. 38

[99] *Bulletin de Pau,* 1886, Cahier des griefs rédigés par les communautés de Béarn en 1789, conservé aux archives des Basses-Pyrénées, se référant à AD.P.A B 653 pour le dénombrement en 1660, et AD.P.A B 5835 pour l'hommage en 1708

[100] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg. p.38

[101] Arnaud Communay, *Revue de Gascogne,* 1891, Marins basques et Béarnais, pp.54-55, complété par le baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg., p.38

[102] *Bulletin de Pau,* 1914, Les mœurs et la conduite de l'Eglise, p.224

[103] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg., p.38, pour ce qui concerne Jean d'Arros, sa femme et leur fille.

Ceci parait anachronique et est contredit par Arnaud Communay qui dit que la demoiselle d'Arros en question était la petite fille d'Henri d'Arros, frère de Jean II d'Arros, ce que nous suivons.

8.2 Henri d'ARROS, qui suivra

8.3 David d'ARROS.
Major au régiment de Languedoc, il fut tué à la bataille d'Asfeld.

8.4 Pierre d'ARROS, seigneur d'Argelos dit le baron d'Argelos.
Lieutenant au régiment de Languedoc le 20 mars 1672, il y devint colonel le 1er septembre 1704, jusqu'au 20 février 1712, puis brigadier des armées du Roi le 22 juin 1707, il sen démit en 1712.et mourut le 1er mars 1715, sans postérité.
Il avait épousé à Metz (paroisse Sainte-Croix), le 5 décembre 1681, **Anne Théodore de LANNOY** de Clervaux, fille d'Albert, comte de LANNOY, baron de Clervaux, et de Marguerite de REEDE de Sosfeld.

8.5 autre Jean d'ARROS, qui suit.

8.6 , 8.7, deux filles

VIII Jean d'ARROS, chevalier, seigneur de La Mothe, Auvian, Jouy, Ban-Saint-Pierre, Blénod-lès-Pont-à-Mousson[104].
Il fut capitaine au régiment de Languedoc, major au régiment de Boufflers, puis fut reçu, en 1703, chevalier d'honneur au parlement de Metz
Il avait épousé le 13 décembre 1680 **Jeanne LE BACHELLE,** née le 11 mars 1663, fille de Paul, de religion protestante, avocat au parlement de Metz, et d'Esther de SERRIERES.
Ils eurent 12 enfants :

9.1 Jean d'ARROS, né le 20 octobre 1681, il fut baptisé dans la religion réformée et mourut à Metz le 27 octobre suivant.

9.2 Philippe d'ARROS, né le 9 avril 1684, baptisé dans la religion réformée, il mourut le 8 juin suivant.

9.3 Jean d'ARROS, né à Metz, le 30 décembre 1685, il fut officier au régiment de Languedoc et mourut à Metz le 7 juillet 1702.

9.4 Anne d'ARROS.
Née à Metz (paroisse Saint-Martin) le 4 juillet 1687, elle y mourut en couches, d'un fils, Jean François, et inhumée avec lui à Metz le 24 novembre 1718.

[104] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg., pp.38-43 pour ce qui le concerne et sa descendance.

Elle avait épousé, le 11 décembre 1709 **Etienne Louis JOBAL,** seigneur de Vernéville-aux-Loups, Aulroux, etc., président à mortier au parlement de Metz, mort à Paris le 24 septembre 1755. Il épousa en deuxièmes noces Marie Renault, morte à Metz le 15 septembre 1744, il eut 7 enfants de cette seconde union. Il épousa en troisièmes noces Claude Françoise Masson dont il eut 5 enfants.

9.5 Jean **Armand d'ARROS,** qui suit.

9.6 Apolline d'ARROS, née à Metez le 26 juin 1691, elle mourut le 7 août suivant.

9.7 Jeanne Esther d'ARROS, née à Metz, 15 octobre 1693, filleule de David d'Arros, capitaine au régiment de Languedoc, elle mourut le 7 août suivant.

9.8 Marie Anne d'ARROS, née à Metz le 8 janvier 1695.

9.9 Alexandre d'ARROS, né à Metz le 29 septembre 1696.

9.10 Louise Dorothée d'ARROS, née à Metz le 27 mai 1698, elle y mourut le 15 août suivant.

9.11 Jean Pierre d'ARROS, né à Metz le 23 décembre 1699

9.12 Pierre Théodore d'ARROS, né à Metz le 13 juin 1707, il mourut le 16 août 1713.

IX Jean **Armand d'ARROS,** dit le comte d'Arros, chevalier, baron de Viven, seigneur d'Argelos, La Mothe, Marly, et autres places
Né à Metz le 29 décembre 1688, lieutenant au régiment d'infanterie de Languedoc en 1706, il devint colonel d'un régiment d'infanterie de son nom par commission du 3 septembre 1710.
Brigadier des armées du Roi le 28 février 1734, puis maréchal de camp le 1er mars 1738, il fut nommé lieutenant-général des armées du Roi le 1er janvier 1748 et commanda à Longwy jusqu'au 1er novembre 1749.
Il mourut au château de La Grange, à Marly-lès- Metz, le 7 août 1772, âgé de 84 ans.
Il avait épousé, à Marly-lès-Metz le 20 septembre 1718, Anne **Catherine** Françoise **de PILLEMENT,** demoiselle de Russange, fille unique d'Antoine Charles de PILLEMENT, chevalier, seigneur de Russange, Marly, Wavre, Blénod, conseiller d'Etat ordinaire de S.A.R de Lorraine, et d'Antoinette REDOUBTE, Catherine de Pillement mourut à Metz le 29 juillet 1749.
Ils eurent 14 enfants, dont nous reportons seulement les données concernant les trois qui se marièrent :

10.5 Anne **Marguerite d'ARROS.**

Née à Metz le 19 septembre 1725, elle épousa **Claude Michel Judith de SAGEY,** chevalier, seigneur de Noizey et de Pierrefontaine, en Franche-Comté, qui fut reçu en 1763 chevalier de la confrérie noble de Saint-Georges, d'où postérité.

10.9 Charles d'ARROS, né le 15 août 1730, qui suit.

10.14 Marie Charlotte d'ARROS.
Elle épousa à Marly-lès-Metz, le 17 août 1756 **Louis LE GOULLON,** chevalier, seigneur d'Hauconcourt, Amelange, Fresnoy, chambellan du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, né à Metz le 22 février 1728.

X Charles d'ARROS, dit le comte d'Arros, chevalier, baron d'Arros et de Viven, seigneur de Marly, Valleroy, Doncourt, etc.
Né à Metz le 15 août *1739* (sic, probablement pour 1730), il fut lieutenant-colonel de cavalerie et mourut à Longeville-lès-Metz le 2 décembre 1813.
Il avait épousé en premières noces, à Marly, le 6 juillet 1766, Marie **Catherine** Barbe **CHAMPION,** demoiselle d'Ancy, fille de Nicolas CHAMPION, seigneur d'Ancy-lès-Solgne, chevalier de Saint-Louis, ci-devant commandant de l'artillerie dans les Indes, et de Catherine LE GOULLON
Il avait épousé en secondes noces, vers 1778, **Marie Anne Charlotte Cécile de BARAT de BONCOURT,** fille de Jean Philippe, seigneur d'Ozerailles, capitaine au régiment de la Marine, et de Barbe Nicole de ROSIERES, sa première épouse.
Enfant du premier lit :

11.1Dorothée Félicité d'ARROS.
Née à Metz le 11 septembre 1769, elle épousa le 28 septembre 1791 **Jean Baptiste Joseph d'HESPEL de Guermanez,** baptisé à Saint-Pierre de Lille, le 11 mai 1767, sous-lieutenant au régiment d'Auvergne, qui mourut au château de Rumeignies (Hainaut), le 30 septembre 1840, sans postérité.

Enfants du second lit :

11.2 Jacques Philippe Joseph d'ARROS, qui suit.

11.3 Henriette Cécile Dorothée d'ARROS.
Née à Metz en 1781, elle épousa le 17 juin 1806 **Jean Antoine Madeleine de PATORNAY du Fief,** d'une famille de Franche-Comté.

11.4 Marie Charles Armand d'ARROS.
Né en septembre 1783, il mourut à Metz le 21 décembre 1785, âgé de deux ans et trois mois.

11.5 Alexandre Judith Alexis d'ARROS.
Né à Metz le 12 février 1787.

XI Jacques Philippe ou **Joseph Philippe Charles d'ARROS,** dit le comte d'Arros, chevalier.
Né à Metz le 19 septembre 1779, élève de l'École polytechnique en 1807, il fut sous-préfet de Metz en 1814 et de Thionville en 1815, préfet du Finistère le 10 février 1819, de l'Aveyron le 19 juillet 1829, destitué en 1830 par le ministère Polignac, il fut élu député en juin 1830. Nommé préfet de la Meuse en août 1830 il le resta jusqu'en février 1848. Il mourut à Metz le 10 février 1855, dernier de sa lignée.
Il avait épousé, le 14 janvier 1815, Anne Victoire Louise Henriette **Delphine de PARSEVAL,** née en 1793, morte à Metz le 4 février 1864. Elle était fille de Philibert Marie « César » de PARSEVAL, et de Frédérique Alexandrine Joséphine Thérèse « Caroline »Elisabeth, baronne de BERGH.
Ils eurent une fille unique :

XII Charlotte **Léonie d'ARROS.**
Née à Longeville-lès-Metz, le 9 octobre 1815, elle mourut à Metz le 20 mai 1872, dernière de son nom.
Elle avait épousé à Bar-le-Duc le 26 mars 1840, **Hippolyte HALLEZ,** né à Haguenau le 25 juillet 1812, préfet, mort à Metz le 17 août 1874, il avait été autorisé par une ordonnance royale d'avril 1841, à ajouter à son nom celui de sa femme.
Ils eurent un fils le comte Hallez d'Arros qui mourut le 17 novembre 1910.

***

VIII bis Henri d'ARROS
Membre des Etats de Béarn dès 1660, il abjura publiquement à Pau en 1682, la religion réformée que ses prédécesseurs et lui avaient pratiquée. En 1717, quoique fort âgé, il assista au mariage de sa petite-fille, dernière représentante de ce rameau, avec Jean Anchot de Mesplès, chevalier, baron d'Esquiule[105].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 30 avril 1668, **Madeleine de BLAIR,** fille de feu noble Alexandre de BLAIR et de dame Madeleine PITAIN, épouse à présent de messire Arnaud Palanquine (alias Jean Arnaud, seigneur de Palemquine)[106]
Il prêta hommage le 28 septembre 1708 (supra)
Comme dit supra, selon le baron de Woelmont de Brumagne, la demoiselle d'Arros, épousa Jean Anchot de Mesplès, baron d'Esquiule, puis marquis de Mesplès, lequel mourut veuf, en 1772, en sa terre, près d'Oloron. Il avait épousé en secondes noces Elisabeth de Neufville de Cléray, héritière du marquisat de Cléray, en Normandie, veuve d'Henri François, baron de Rabodanges, maréchal de camp.

[105] *Revue de Gascogne,* 1891, Marins basques et Béarnais, Le baron d'Arros d'Argelos, pp.54-55
[106] AD. Gers Vergès I 131

I-5
Seigneurs d'Argelos

L'auteur de cette branche, Jean d'Arros, était fils de Berrnard d'Arros, abbé laïque de Beuste, et de Bertrande de Barzun.
La généalogie de cette branche est indiquée par Arnaud Communay[107].

VI Jean d'ARROS, seigneur d'Argelos
Il fut avocat au parlement de Navarre.
Il assista, le 19 mai 1625, son neveu Antoine II de Vignau lors de son contrat de mariage le 19 mai 1625 avec Françoise du Pac (supra.)
Il avait épousé, en 1626, **Elisabeth de BENEVENT (alias BENEVEN),** fille d'Antoine de BENEVENT (alias BENEVEN) et de Judith de BOYRIE, cet acte nomme les parents (famille) du futur, Bernard d'Arros, seigneur de Beuste, Jacques d'Arros, seigneur de Viven, et Timothée de Béarn, seigneur d'Abère, et les parents (famille) de la future, Jacques de Bénévent, Théophile de Boyrie, avocat, Jean de Boyrie, médecin, Pierre de Laugar et Jacques d'Oïhénart, conseiller au parlement de Navarre[108]. Me Antoine de Beneven, d'abord avocat au Conseil souverain et général des monnaies de Navarre, puis conseiller au parlement de Pau avait épousé, par pactes du 30 décembre 1597, Judith de Boyrie, fille de Me Jean de Boyrie, avocat au Conseil souverain de Béarn avait épousé Miramonde d'Ohix[109].
Ils eurent :

7.1 Isaac d'ARROS, qui suit.

7.2 Théophile d'ARROS.
Il servit comme capitaine de cavalerie pendant vingt campagnes consécutives. Après la paix de 1659 il passa dans l'île de Candie, commanda une compagnie de dragons sous le prince Alexis de Modène, devint ensuite aide de camp du duc de Navailles. Après son retour en France il obtint la lieutenance du château de Lourdes.

7.3 Antoine d'ARROS.
Capitaine dans le régiment de Persan il fut tué en Flandre, à l'attaque d'une brèche.

VII Isaac d'ARROS, baron d'Argelos.
Il épousa **Gracieuse de LACOMME.**
Ils eurent :

8.1 Jean d'ARROS, qui suit

---

[107] Arnaud Communay, *Revue de Gascogne,* 1891, Marins basques et béarnais, p.55, les données non référencées proviennent de cette source.
[108] AD.P.A E 2033
[109] Armand de Dufau de Maluquer, *op.cit.,* II, pp. 9-10 se référant à AD.P.A E 2019, qui écrit Beneven

VIII Jean d'ARROS
Il fut capitaine des vaisseaux du Roi.
Il épousa **Jeanne Marthe d'ESPOEY de Bordes,** dame d'Arance
Ils eurent :

9.1Jean François d'ARROS, fils aîné.

IX Jean François d'ARROS, baron d'Argelos.
Il fut capitaine des vaisseaux du Roi et brigadier des armées navales.
Sa carrière est détaillée par Arnaud Communay[110], et résumée par le baron de Woelmont.
Né le 26 août 1730, il fut baptisé le même jour à Orthez, le parrain fut Jean d'Arros, la marraine Suzanne d'Arros. Il fut reçu garde de la Marine, le 20 mai 1744, nommé enseigne de vaisseau le 1er avril 1748, il alla à Québec à bord du *Zéphyr,* pendant la traversée il sauva une frégate. Nommé sous-lieutenant d'artillerie à son retour en France en 1751, il reprit la mer en 1753 sur *la Friponne* puis le *Zéphyr* et commanda l'*Atalante* en Martinique, il fut nommé lieutenant de vaisseau en 1756 et lieutenant d'artillerie la même année, en 1757 il était major à bord de l'*Atalante.* Fait prisonnier des Anglais, en 1758, à la suite du blocus de la rade de l'île d'Aix, il fut libéré, en 1761, et fut nommé capitaine d'artillerie en 1762. Il commanda alors les flûtes *la Balance* et *la Fortune,* entre temps il avait épousé une riche héritière de la Martinique.
Il commanda le vaisseau *le Languedoc* dans l'escadre de l'amiral de Grasse, battue par l'amiral Rodney, le 12 avril 1782.Capitaine des vaisseaux du Roi, il commanda une escadre de 48 vaisseaux partie de Saint-Domingue le 20 juin 1782. Il alla en Martinique en mai 1785 pour raison de santé, où sa femme y était décédée depuis deux mois, et sa fille était dans un état désespéré, « l'habitation » (exploitation sucrière) de sa femme avait été dévastée par un nouvel ouragan (un ouragan précédent avait déjà dévasté cette « habitation. »
Il avait épousé à Saint-Michel de Bordeaux, le 15 avril 1760, **Marie Anne de LA HAYE,** fille de Julien Martial de LA HAYE, riche héritière en Martinique, ils eurent une fille qui mourut en 1785.

A cette branche devaient appartenir :
Marie d'ARROS d'Argelos qui épousa, en 1697, Etienne de FORTISSON, seigneur de Roquefort et de Renung, veuf de Marthe de Lasalle de *Caneux,* d'où postérité[111].
Etienne de Fortisson était le fils de Pierre II de Fortisson , baron de Roquefort, et de Camille de *Brosser,* qui était veuve en 1682, mère de N…de Fortisson, mari de demoiselle d'Arros, d'où postérité[112].

Jeanne Marthe Timothée Angélique d'ARROS, qui épousa, à Arance, vers 1788, Louis Antoine de THOMASSIN, marquis de Peynier, en Provence. Elle pouvait être la fille d'un frère de Jean François d'Arros, dont la mère Jeanne Marthe d'Espoey était dame d'Arance[113].

---

[110] Arnaud Communay, *Revue de Gascogne,* 1911, pp.53-75, se référant souvent aux Archives de la Marine
[111] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg., p. 37
[112] La Chesnaye-Desbois
[113] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg., pp.42-43

II
Seigneurs de Beaupuy

Cette famille est connue depuis la fin du 14ème siècle, la filiation suivie commence à Géraud d'Arros à la fin du 15ème siècle.

Le 5 avril 1385, Philippe de La Rivière, seigneur *d'Honoux,* avait cédé un instrument de créance sur Bernard de Seysses, et Bertrand de Ros, de 900 florins d'or pour la dot de Magne de Seysses, son épouse, par acte reçu Bertrand de *Regno*, notaire de L'Isle-Jourdain[114]

En 1418, Pierre de Ros, coseigneur d'1/3 de Montbrun, et d'1/3 de *Betpoy,* rendit hommage de la juridiction basse[115], sachant que Montbrun est à 7 km au nord de L'Isle-Jourdain (Gers) et Beaupuy à 6 km au nord-ouest de L'Isle-Jourdain.

Plusieurs membres de cette famille furent maintenus nobles en 1699 sur preuve depuis 1479
Cette famille portait : « d'azur à un chevron d'or accompagné de trois coquilles de même posées deux et un[116] »

I Géraud d'ARROS, coseigneur de Beaupuy
Géraud de Ros, seigneur de Beaupuy fut cité en 1493, la même année, Beliette (de Larroquan) de Ros, femme de Géraud de Ros, seigneur de Beaupuy donna une procuration[117], en 1508, il fit un achat[118]. Il fut cité feu le 4 novembre 1517 dans une quittance de son fils Jean de Ros, seigneur de Beaupuy à Antoine de Polastron, seigneur de Montagnac[119].
Il avait épousé, par contrat du 5 mars 1479, **Beliette de LARROQUAN**[120], fille de Jean de LARROQUAN, ce dernier pourrait être le fils d'Antoine de Larroquan, seigneur de Larroquan, coseigneur de Réjaumont, et de Jeanne d'Avéron[121].
Le 6 août 1485, Guiraud *d'Ayros,* seigneur de Beaupuy, donna une reconnaissance dotale concernant Béliette, sa femme, fille de Jean de Larroquan[122], puis en 1489, Guiraud *d'Ayros,* seigneur de Beaupuy, confessa avoir reçu de Jean de Larroquan, seigneur dudit lieu, la somme de 42 écus constituée à Béliette de Larroquan, sa femme, suivant des lettres scellées en 1479[123].
Beliette de Larroquan épouse de Géraud d'Arros, seigneur de Beaupuy donna une procuration le 7 juin 1498[124]
Ils eurent :

---

[114] AD.HG SS 97
[115] André Navelle, *op.cit.,* p.190, se référant à AD.P.A E 245 (selon Barrière-Flavy, carton 52)
[116] Roger Bourse/Isidore Dufis, *op.cit.*
[117] AD. Gers 3 E 10325 L'Isle-Jourdain
[118] AD. Gers 3 E 10328 L'Isle-Jourdain
[119] AD. Gers 3 E 5960 L'Isle-Jourdain, acte de 1523
[120] BnF Fr 32296 Barthélemy Olivier, notaire
[121] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Larroquan,* expliquant l'hypothèse.
[122] Fonds 25 J Q.2.2, original, parchemin
[123] Fonds 25 J Q.2.4
[124] AD. Gers 3 E 10325 L'Isle-Jourdain

2.1 Jean d'ARROS, qui suit

2.2 Bernard d'ARROS

Il reconnut, en 1523, avoir reçu 100 livres de son frère Jean de Ros, seigneur de Beaupuy (infra), puis il fut cité en 1527, avec Antoine de Polastron, seigneur de Montagnac, comme fils de feu Géraud de Ros, seigneur de Beaupuy, et son frère de Jean de Ros[125].

2.3 Jeanne d'ARROS

Elle fut citée en 1516 comme sœur de Jean d'Arros, seigneur de Beaupuy dans une quittance à Antoine de Polastron, seigneur de Montagnac[126].

II Jean d'ARROS, coseigneur de Beaupuy

Jean de Ros, seigneur de Beaupuy donna une quittance en 1507[127].

Il fut nommé légataire d'Arnaud de Montaut par le testament de celui-ci en 1517, et en 1518 d'Ameline de Montaut (sœur d'Arnaud), femme de Bernard de Manas, coseigneur de Montbrun, par son testament[128]. Jean d'Arros, seigneur de Beaupuy, fils de Géraud d'Arros, décédé, donna une quittance, le 4 novembre 1517, à Antoine de Polastron, seigneur de Montagna ;, Bernard d'Arros reconnut, en 1523, avoir reçu 100 livres de son frère Jean d'Arros, seigneur de Beaupuy[129]. Jean d'Arros, seigneur de Beaupuy, donna, le 29 mars 1527, une quittance de 23 écus reçus selon le testament de Bernard de Manas, coseigneur de Beaupuy[130]. Le 4 septembre 1546, Jean de Sabonnières, coseigneur de Beaupuy, acheta une terre confrontée du levant avec Jean de Ros, coseigneur dudit Beaupuy[131].

Jean d'Arros, écuyer, seigneur de Beaupuy, fils de feu Géraud d'Arros, demandeur de recevoir la reconnaissance de la métairie d'Ardenne, dans la juridiction de Beaupuy, fit une transaction, le 23 août 1549, avec Jean de Devèze, seigneur d'Arné[132].

Présent le 8 mars 1553 date du contrat de mariage de sa fille Marguerite avec Noël de Borie, il fit un accord, le 27 août 1560, avec Noël de Borie (infra.)

Il avait épousé, par contrat du 2 juin 1503, **Catherine d'ESPARBES**[133], fille d'Odet II d'ESPARBES, seigneur de La Fitte selon un mémoire de ce dernier du 20 mai 1507 de certains effets baillés à sa fille Catherine mariée à Jean d'Arros, seigneur de Beaupuy et quittance de ce dernier de 31 écus en déduction de la dot de Catherine[134], la mère de Catherine

[125] AD. Gers 3 E 5960 L'Isle-Jourdain
[126] AD. Gers 3 E 5958 L'Isle-Jourdain
[127] AD. Gers 3 E 6910 L'Isle-Jourdain
[128] AD. Gers 3 E 5957 L'Isle-Jourdain
[129] AD. Gers 3 E 5960 L'Isle-Jourdain
[130] AD. Gers 3 E 5962 L'Isle-Jourdain
[131] AD. Gers 3 E 6146 L'Isle-Jourdain
[132] AD. Gers 3 E 5954 L'Isle-Jourdain
[133] BnF Fr 32296, Guillaume Raigot, notaire de Gimont, expédié le 1er avril 1542 à la requête de son fils Odet par Pierre Marsan, notaire de Gimont
[134] AD. Gers Vergès I 1295 n°6726 et 6727 et 6729, Listar, notaire de Toulouse

d'ESPARBES était Braydette de MONTS[135]. Catherine d'Esparbès, dame de Beaupuy passa le 29 octobre 1534 un contrat de gasaille.[136]
Ils eurent au moins un fils :

3. Odet d'ARROS, qui suit

III Odet d'ARROS, seigneur d'Arné puis coseigneur de Beaupuy.
Odet d'Arros, coseigneur de Beaupuy, fut présent, le 23 décembre 1567, au contrat de mariage de sire François du Grane, marchand de Toulouse, et de Catherine de Ticqueti[137]. En juillet 1581, habitant L'Isle, il vendit une métairie[138].
Odet d'Arros, seigneur de Beaupuy, testa le 4 avril 1585, nommant sa première épouse Isabeau de Noé, se seconde épouse Jeanne de Montboyer, mère de Jacques Philippe d'Arros[139].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 13 mars 1523 (v.st, soit 1524 n.st), à Bonrepos, nommant ses parents, **Isabeau de NOE,** dotée de 1 500 livres plus 3 robes et 3 cottes, fille de Jean de NOE, seigneur de Bonrepos, Razengues et de Jeanne de GALARD[140]
Il avait épousé en secondes noces par contrat du 12 avril 1563 **Jeanne de MONTBOYER**[141].
Enfants du premier lit :

4.1 Marguerite d'ARROS, dame d'Anères(terre reçue lors de son premier mariage.)
Fille d'Odet d'Arros, assistée d'Odet d'Arros, sieur d'Arné, son *frère* (probablement père, car on ne voit apparaître nulle part ailleurs un Odet d'Arros fils d'Odet,), alias assistée de Jean d'Arros, seigneur de Beaupuy, son grand-père, elle épousa en premières noces, par pactes du 18 février 1553 et contrat filiatif du 8 mars 1553, au château de Beaupuy, noble **Noël de BORIE,** seigneur de La Cahusière, capitaine de 300 hommes de pied, le contrat nomma ses grands-parents, Jean d'Arros et feue Catherine d'Esparbès, Odet d'Arros, père de la future avait d'autres filles, Antoinette et Jeanne[142], le même jour, Jean et Odet d'Arros, seigneurs de Beaupuy et d'Arné, reçurent 4 000 livres de Noël de Borie, seigneur de La Cahusière[143]. Ce contrat de mariage fut ratifié le 23 avril 1554, nommant Odet d'Arros, seigneur d'Arné, en présence de Jean de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, Jean de Larroquan, seigneur de Barbazan, de Jean de Gach, seigneur de La Salle[144].
Noël de Borie, seigneur de La Cahusière, capitaine de 300 hommes, acheta le 24 décembre 1554, à Jean Pendarie, docteur en droit, mari de Jeanne de Borderie, une

[135] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p. 1251
[136] AD. Gers 3 E 6911 L'Isle-Jourdain
[137] AD. Gers 3 E 5934 Monferran
[138] AD. Gers 3 E 6388 L'Isle-Jourdain
[139] BnF Fr 32296
[140] AD. Gers 3 E 5962, L'Isle-Jourdain ; AD.HG 3 E 11379 L'Isle-Jourdain ; André Navelle, *op.cit.,* IX, p.190 produisant Antoine Cavarerii, notaire de L'Isle-Jourdain (Barrière-Flavy, carton 46)
[141] BnF Fr 32296
[142] AD.HG 3 E 6465 L'Isle-Jourdain ; AD. Gers Vergès I 131 donnent des versions légèrement différentes des personnes assistant la future
[143] AD. Gers 3 E 6465 L'Isle-Jourdain
[144] AD. Gers 3 E 6467 L'Isle-Jourdain

métairie en la juridiction de Beaupuy confrontée avec (un bien) de Jean d'Arros, coseigneur de Beaupuy[145]. Noël de Borie, coseigneur de Beaupuy, capitaine de Verdun, qui avait un différend avec Jean et Odet de Ros, père et fils, coseigneurs de Beaupuy, à propos d'un partage de diverses sommes, et ceux-ci, firent un accord, le 27 août 1560, par lequel Jean et Odet de Ros donnèrent à Noël de Borie la métairie de Cabiran, dans la juridiction de Beaupuy[146].
Marguerite d'Arros épousa en secondes noces, par contrat du 8 mai 1578, nommant son père Odet d'Arros et feue sa mère Isabeau de Noé, feu son premier mari Noël de Borie, seigneur de La Cahusière, mentionnant les droits de Jacques Philippe d'Arros fils du second mariage d'Odet d'Arros avec Jeanne de Montboyer, **Jacques de LA BARTHE**, capitaine Clanet, fils de feu le seigneur de Giscaro[147].

4.2 Antonie d'ARROS

C'est très probablement elle qui dite belle-mère d'Etienne de Saint-Germier, mourut le 15 juillet 1599, à Muret, selon une déclaration de celui-ci (infra.)
Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 23 avril 1554, nommant son père Odet d'Arros, seigneur d'Arné, dotée de 1 500 livres plus des robes et des chaperons, **Gabriel de GACH,** fils de Jean de GACH, seigneur de La Salle, coseigneur de Montbrun[148], et de Gabrielle de SAINT-PASTOU[149]. Jean et Gabriel de Gach, seigneurs de La Salle et coseigneurs de Montbrun, reconnurent le 24 décembre 1554 avoir reçu 1 000 livres d'Odet de Ros, seigneur d'Arné[150], ils demandèrent le 30 juin 1556 le paiement du reste de la dot[151].
Elle avait épousé en secondes noces, par contrat en 1561, nommant ses parents, **Jean de GOUX,** fils de Jean de GOUX, écuyer, coseigneur de Villeneuve-lès-Bouloc, et de Jammette de RIVIERE[152].
Jean de Goux testa le 11 mai 1576, ils eurent 5 filles[153].

4.3 Jeanne d'ARROS

Elle épousa, par contrat du 9 novembre 1557 (alias 9 et 25 novembre 1555), nommant ses parents, **Marc de CORTETE,** écuyer, seigneur de Cambes, fils de Bernard de CORTETE, écuyer, seigneur de Cambes, consul d'Agen, et de Jeanne de VIGNES ; Mac de Cortête, testa en 1580 et mourut peu après, âgé d'environ 55 ans, d'où postérité[154].

---

[145] AD. Gers 3 E 6467 L'Isle-Jourdain
[146] AD. Gers 3 E 6473 L'Isle-Jourdain
[147] AD. Gers Vergès I 1732 n°10412
[148] AD. Gers 3 E 6467 L'Isle-Jourdain
[149] André Navelle, *op.cit.,* V, p.5 nomme avec les preuves correspondantes Catherine de Saint-Pastou épouse de ce Jean de Gach.
[150] AD. Gers 3 E 6467 L'Isle-Jourdain
[151] AD. Gers 3 E 6471 L'Isle-Jourdain
[152] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.85-86, nommant le notaire Villeret 8085, pour le contrat de mariage.
[153] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.85-86
[154] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne,* IV, pp.349 et sq. ; J. Dubois, *Revue de l'Agenais,* 1906, Le château de Prades, pp.124 et sq., se référant aux archives du château de Prades,

Enfant du second lit :

4.4 Jacques Philippe d'ARROS, qui suit

IV Jacques Philippe d'ARROS, seigneur de Beaupuy.
Jacques Philippe d'Arros, seigneur de Beaupuy, dut payer 100 écus, le 10 août 1595, à Jean du Bourg, seigneur de Clermont, gouverneur de L'Isle, et à Françoise du Bouzet, sa femme[155].
Jacques Philippe d'Arros, seigneur de Beaupuy, reçut une quittance de 100 francs d'argent, le 18 octobre 1597, d'Antoine Jourdan mari de Salomé de Lye, fille et héritière de feu (blanc) de Lye, seigneur d'Aignan, pour le legs fait à Salomé de Lye par Jeanne de Montboyer, contenu en son testament[156].
Le 9 janvier 1603, dans la maison d'Etienne de Saint-Germier, écuyer, habitant Muret, Jacques Philippe d'Arros, seigneur de Beaupuy, demanda à Etienne de Saint-Germier et à Hélène de Gouts (Goux) alias de Ros, sa femme, s'ils se rappelaient quand Antoinette d'Arros, veuve de Jean de *Villefourc* (très probablement erreur de transcription pour Villeneuve, donc Jean de Goux, qui eut de son mariage avec Antonie d'Arros une fille Hélène), sieur de *Brayer,* mourut, il répondit qu'Antoinette d'Arros qui était la belle-mère dudit Saint-Germier, mourut le 15 juillet 1599, à Muret et qu'elle avait pour enfant Madeleine de Saint-Germier qui avait 4 ans à la fin de juillet[157].
Jacques Philippe d'Arros, seigneur de Beaupuy, testa le 6 août 1629, Jeanne de Seysses avait été sa femme, Louis d'Arros était l'un de ses fils[158]. Jacques d'Arros, seigneur de Larroque, Beaupuy, reçut le 24 octobre 1630, une reconnaissance de dette de Suzanne de Seysses, veuve de René de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette[159]
Il avait épousé **Jeanne de SEYSSES,** fille de Savary de SEYSSES, seigneur de L'Arsène, et de Jacquette de GRAMONT[160].
Ils eurent :

5.1 Fabien d'ARROS, qui suit.

5.2 Louis d'ARROS, seigneur de Nougarats (en Beaupuy, Gers.)
Nommé le 6 août 1629 dans le testament de son père, il fit une transaction, le 7 décembre 1653, avec Fabien d'Arros, seigneur de Beaupuy[161]
Dit fils de Jacques Philippe d'Arros, il épousa, par contrat du 6 juin 1650, **Marie de POLASTRON**[162], dite, fille de Jacques de Polastron, seigneur de Polastron le Haut et de Catherine (d'Espert) dite de Puygrès, sa seconde épouse, veuve de Jean Jacques de Montboyer, qui avait testé le 15 août *1593*, sans postérité[163], ce qui est impossible car

[155] AD. Gers 3 E 6391 L'Isle-Jopurdain
[156] AD. Gers 3 E 1646 Gimont.
[157] AD.HG 3 E 37443 Muret
[158] BnF Fr 32296, Guillaume Colin, notaire de L'Isle-Jourdain
[159] AD. Gers 3 E 2550, Gaston, notaire de Lombez
[160] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Seysses*, produisant lza preuve.
[161] AD. Gers Vergès I 133
[162] BnF Fr 32296 Bernard Guillaumette, notaire de Cologne
[163] Maurice Vuillier se réérant à Mgr Clergeac (acte du 9 juillet 1554)

Jacques de Polastron était mort dès 1594 et que donc sa fille ne pouvait s'être mariée en 1650 et avoir un fils né en 1652. Elle était plus probablement une fille de Jean de Polastron, seigneur de Puyminet, fils de Jacques et de Catherine d'Espert, qui avait épousé Anne du Cos, par contrat du 19 février 1613.
Ils eurent :

Joseph d'ARROS, seigneur de Nougarats (en Beaupuy, Gers.)
Il fut baptisé le 27 février 1652[164]
Joseph d'Arros, seigneur de Nougarats, fut maintenu noble le 31 janvier 1699, avec les seigneurs de Beaupuy et d'Arné, sur preuves depuis 1479[165].
Il fut sous-lieutenant au régiment du Roi infanterie, en 1677, lieutenant-colonel de ce régiment du 6 novembre 1706 au 9 janvier 1712, brigadier des armées du Roi le 14 janvier 1711 et mourut en juin 1725[166]

5.3 Jean d'ARROS, seigneur de Larroque,
Le 22 novembre 1624, Jean d'Arros, seigneur de Larroque, fils du seigneur de Beaupuy reçut une reconnaissance de dette[167].

5. Marguerite d'ARROS
Elle épousa, par contrat du 29 septembre 1610, nommant ses parents, dans la maison seigneuriale de Beaupuy, **Jean de LA BARTHE,** capitaine de Lassegan, la future fut dotée de 4 000 livres dont 300 livres d'un legs de feu sa tante Marguerite d'Arros, Fabien d'Arros fils aîné de Jacques Philippe promit de payer 3 000 livres dans les trois ans, parmi les présents figuraient Savary de Seysses, seigneur de L'Arsène, Bertrand de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, Jean Roger de Lye, seigneur d'Aignan, Hérard de Pins, seigneur de Montbrun, et Fabien d'Arros[168]. Jean de La Barthe était fils de Carbon de La BARTHE, chevalier, seigneur de Lassegan, maréchal de camp, et de Suprême de ROQUELAURE, sa première épouse[169].
Jean de La Barthe et Marguerite d'Arros furent cités feus, le 26 septembre 1653, dans le testament de leur fils François de La Barthe, seigneur d'*Arné,* marié avec Claude de La Terrade[170].

V Fabien d'ARROS, seigneur de Beaupuy.
Le 5 avril 1625, Jean du Bourg, seigneur de Cavagnac, et François Franc, conseillers du roi et contrôleur et lieutenant de Lauragais reconnurent devoir 3 000 livres à Fabien d'Arros, époux de Brandelise de Saint-Sivie[171].

---

[164] BnF Fr 32296
[165] BnF Fr 32296 ; Baron de Woelmont, *op.cit.,* VI, p.37, note 1
[166] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* VI, p. 7, note 1
[167] AD. Gers 3 E 2547, Gaston, notaire de Lombez
[168] AD. Gers Vergès I 1733 n°10419, Vital Cazenove, notaire de L'Isle-Jourdain
[169] O'Gilvy, *Nobliaire de Guienne*
[170] AD. Gers Vergès I 1733 n°10443, Jean Gaihan, notaire d'Aubiet
[171] AD. Gers 3 E 6444 L'Isle-Jourdain

Il avait épousé, par contrat du 30 juillet 1623, **Brandelise (de MONTAUT) de SAINT-SIVIE,** fille de feu Guillaume (de MONTAUT) de SAINT-SIVIE et de Françoise de CAUMONT[172]

Brandelise de Saint-Sivie, femme de Fabien d'Arros, sieur d*'Ayries,* testa le 17 mai 1625, au château de Beaupuy, étant malade, faisant un legs de 500 livres à Françoise de Caumont, sa mère, de 60 livres à Jean Jacques de Saint-Sivie, son frère, et d'autres legs à Charles Michel de Saint-Sivie, son dernier frère et à ses sœurs Marie de Saint-Sivie, religieuse, et Isabeau de Saint-Sivie, instituant héritier universel Fabien d'Arros, son mari[173].

Fabien d'Arros et Brandelise de Sivie ou une seconde épouse inconnue pourraient être les parents de Jean Jacques d'Arros, seigneur de Beaupuy, qui suit, sinon ce dernier pourrait être le fils d'un frère de Fabien.

VI Jean Jacques d'ARROS, seigneur de Beaupuy.

Jean Jacques d'Arros, seigneur de Beaupuy, fut présent le 26 octobre 1655, au contrat de mariage de Jean François de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, et de Jeanne de Jugenous[174]. Il mourut avant le 8 octobre 1680, date à laquelle Gabrielle de Polastron, veuve de messire d'Arros, seigneur de Beaupuy, reçut une partie de la vente de la seigneurie de Haumont par Bernard de Polastron, seigneur de Villeneuve, Haumont, fils de Marguerite de Gozon[175].

Il avait épousé, par contrat du 16 juin 1650, Marie **Gabrielle de POLASTRON**, fille d'Antoine de POLASTRON, seigneur de Polastron le Haut, Laurac, et de Marguerite de GOZON[176]

Antoine de Polastron testa le 11 décembre 1666, nommant sa femme Marguerite de Gozon et leurs quatre enfants dont Gabrielle[177].

Marguerite de Gozon, veuve d'Antoine de Polastron, seigneur de Laurac, fit des donations le 21 février 1679 se réservant 1 000 livres pour donner à sa petite-fille et filleule Marguerite d'Arros, fille de Jean Jacques d'Arros, seigneur de Beaupuy, et de sa fille Gabrielle de Polastron, elle testa le lendemain, nommant héritier universel son fils aîné Bernard de Polastron,, lui substituant Denis de Polastron, son fils cadet et à lui son petit-fils Bernard d'Arros, seigneur de Beaupuy, fils de Gabrielle de Polastron, sa fille[178]

.Ils eurent :

8.1 Bernard d'ARROS, qui suit.

8.2 Marguerite d'ARROS

Citée le 22 février 1679, dans une donation de sa grand-mère

---

[172] AD. Gers Vergès I sup 407

[173] AD. Gers 3 E 6286 L'Isle-Jourdain

[174] AD.HG 3 E 26214

[175] AD. Gers Vergès I 2856 n°15665

[176] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Polastron,* Mars 2005, indiquant la date du 16 juin 1650 selon BnF Fr 32296.

[177] AD.HG Reg. Ins 37

[178] Mgr Clergeac, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 4ème trimestre 1954, pp.408-411

VII Bernard d'ARROS, seigneur de Beaupuy
Il fut cité dans le testament de sa grand-mère Marguerite de Gozon, le 22 février 1679.

On trouve ensuite :
Dominique Joseph d'ARROS, seigneur de Beaupuy
Il fut brigadier d'infanterie, gouverneur de la citadelle de Strasbourg.
Il avait épousé **Marie Jeanne PELISSIER de CHAVIGNY,** laquelle, veuve, épousa en secondes noces, en 1747, Jean Henri de PREISSAC de MARESTAING, marquis d'Esclignac et de Fimarcon, comte d'Astaffort, vicomte de Montferrand, baron de Marestaing, etc., veuf de Madeleine Marguerite de MONTREAL de MONEINS[179], épousée par contrat du 15 août 1716[180].
Il pourrait être un petit-fils de Jean Jacques d'Arros et de Marie Gabrielle de Polastron.

III
Seigneurs de Manguès

Cette famille portait : « d'azur fretté d'argent à 6 pièces et une bande d'or brochant sur le tout.[181] »
Ses membres furent maintenus nobles le 11 décembre 1715, sur preuves depuis 1619, par l'intendant de Montauban[182].
La généalogie a été publiée par Henri Jougla de Morenas[183]

I Guillaume d'ARROS,
Il fut conseiller du roi, lieutenant général du vice-sénéchal de la Haute-Guyenne.
En 1636, noble Guillaume d'Arros, conseiller du roi, passa un contrat de gasaille[184].
Guillaume d'Arros testa le 22 mars 1656, nommant sa femme, Catherine de Montbeton, nommant leurs enfants Jean d'Arros, chevalier, et Jeanne d'Arros, instituant héritier universel son fils aîné Bernard d'Arros[185]
Il avait épousé, par contrat du 11 février 1614, **Catherine de MONTBETON**[186].
Ils eurent :

2.1 Bernard d'ARROS, qui suit

2.2 Jeanne d'ARROS

---

[179] du Rosoy, *Annales de la ville de Toulouse (1771-1776),* t.IV,
[180] AD.HG 3 E 11802
[181] Jougla de Morenas, *op.cit.,* I, p.244
[182] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* VI, p.37, note 1
[183] Jougla de Morenas, *Grand Armorial de France,* t.I, p.244
[184] AD.HG 3 E 25430 Labastide-Paumès
[185] BnF Fr 32298, Sans Banes, notaire de Saint-Frajou
[186] BnF Fr 32298, reçu Daniel Dupin, notaire de Sainte-Christine, insinué le 31 mai suivant au sénéchal d'Armagnac

Elle fut citée en 1621 comme fille de Guillaume d'Arros, lieutenant du vice-sénéchal d'Armagnac[187]

II Bernard d'ARROS, seigneur de Manguès (à 2 km de Saint-Frajou, Haute-Garonne,) en 1657[188].
Cité le 15 décembre 1680 ; puis le 15 décembre 1680, dans le contrat de mariage de son fils François, il mourut avant le 24 novembre 1698, date à laquelle Marie Maigné fut dite veuve.
Il avait épousé, par contrat du 7 novembre 1650, nommant ses parents, **Marie MAIGNE**[189].
Le 24 novembre 1698, Marie de Maigné, veuve de Bernard d'Arros, seigneur de Manguès, résidant à Saint-Frajou, avait marié son fils aîné François d'Arros, capitaine au régiment de Barrois[190].
Ils eurent

3.1 François d'ARROS, qui suit.

3.2 Jean Denis d'ARROS
Cité le 15 décembre 1680, comme fils puîné de Bernard, il vivait en 1727, il fut dit feu en 1744, ayant institué héritier son frère François (infra)
Jean Denis d'Arros, lieutenant de dragons au régiment de Condé, fit une vente, en 1726, pour 1 000 livres à François de Faudoas, seigneur de Salerm[191], puis étant dit chevalier de Saint-Louis, lieutenant de dragons au régiment de Condé, résidant à Saint-Frajou, il acheta le 20 mars 1727, à Marie Anne de Barrau, veuve de Jourdain de Comminges, seigneur et baron de Saint-Lary, capitaine de dragons, une rente annuelle de 50 livres, moyennant 1 000 livres[192].

III François d'ARROS, écuyer, seigneur de Manguès.
Il épousa en premières noces, par contrat du 15 décembre 1680, nommant ses parents, **Madeleine de COMMINGES,** nommant Jean Denis d'Arros, fils puîné de Bernard[193].
Madeleine de COMMINGES était fille de Roger de COMMINGES, seigneur et baron de Saint-Lary, et de Jeanne de LA MARQUE, cette dernière testa le 9 août 1681 léguant entre autres 100 livres à sa fille Madelon, mariée avec le sieur d'Arros, de la ville de Saint-Frajou, en plus des 1 000 livres qu'elle avait eues lors de son contrat de mariage[194].
Madeleine de Comminges mourut avant le 8 décembre 1693, date du contrat de mariage de Jourdain de Comminges, seigneur et baron de Saint-Lary, fils de feu Roger de Comminges et de Jeanne de La Marque, parmi les présents Louis Balthazar de La Marque, procureur de

[187] AD.HG 3 E 25191 L'Isle en Dodon
[188] AD.HG 3 E 18998 Labastide-Paumès
[189] BnF Fr 32298, Banes, notaire
[190] AD.HG Reg. Ins 33
[191] AD.HG 3 E 220823 Cassagnabère
[192] AD.HG 3 E 22348 Sarremezan
[193] BnF Fr 32298, Mathieu Duran, notaire de Ciadoux et Jean Descandeillas, notaire de Saint-Frajou
[194] AD.HG 35 J 9, Mathieu Durand, notaire de Ciadoux

Jeanne de La Marque, qui avait donné 3 000 livres à feue Madeleine de Comminges, sa fille, épouse de *Jean* de Manguès, sieur d'Arros[195].
Il épousa en secondes noces, par contrat du 30 août 1695, étant capitaine dans le régiment de Barrois, nommant ses parents, **Louise de SARRECAVE**[196].
L'hérédité de feu François d'Arros, chevalier, résidant à Auch fut partagée, le 15 avril 1734, entre Roger d'Arros, prêtre, curé de Castéra-Bouzet, procureur de Jean d'Arros, habitant Saint-Frajou, et Louise de Sarrecave, veuve dudit François d'Arros[197].
Enfant du premier lit :

4.1 Jean d'ARROS

4.2 Roger d'ARROS, curé de Castéra-Bouzet.

IV Jean d'ARROS, chevalier, coseigneur de Coueilles (à 3 km de Saint-Frajou), puis seigneur de Salerm (à 4 km de Saint-Fajou), seigneur en partie de Saint-Frajou.
Jean d'Arros, coseigneur de Coueilles, fut cité le 17 avril 1730, comme fils donataire et héritier universel de François d'Arros, chevalier de Saint-Louis, habitant Saint-Frajou[198].
En 1744, Jean d'Arros, conseiller du roi et son lieutenant en la maréchaussée d'Auch, résidant à Saint-Frajou fut dit héritier de feu François d'Arros, son père, et celui-ci héritier de Jean Denis d'Arros, son frère[199].
En 1752, Jean d'Arros, seigneur de Salerm, résidant à Saint-Frajou, céda 1 200 livres à noble Jean Pierre *Dutrain,* coseigneur de Salerm, sur la vente de la seigneurie de Salerm faite par Marie Françoise de Hunaud, épouse de Jean Bernard de Lartigue, seigneur de Soulancerre, Montbernard[200].
Il avait épousé, par contrat du 19 janvier 1728, nommant son père et feue Madeleine de Comminges, sa mère, étant assisté de Roger d'Arros, curé de Castéra-Bouzet, son frère **Charlotte de SARRECAVE,** dotée de 7 000 livres, fille de feu Georges de SARRECAVE , seigneur de Saint-Pé, Coueilles, et de feue Isabeau d'ESPAGNE, de Ramefort (sa seconde épouse), assistée de Denis et Etienne de Sarrecave, ses frères, et de Louise de Sarrecave, épouse de François d'Arros, sa tante, et de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, son oncle maternel[201]
Charlotte de Sarrecave, épouse de Jean d'Arros, coseigneur de Coueilles, habitant Saint-Frajou, fut citée en 1744, avec ses frères Denis Alexandre de Sarrecave, seigneur de Saint-Pé, et Etienne de Sarrecave, résidant à Saint-Pé[202], puis en 1754, comme épouse séparée de biens de Jean d'Arros, résidant à Saint-Frajou[203].

---

[195] AD.HG 35 J 9, Nestier, notaire de Cassagnabère
[196] BnF Fr 32298
[197] AD.HG 3 E 25697 Saint-Frajou, Ducourt, notaire.
[198] AD.HG 3 E 25327 L'Isle-en-Dodon
[199] AD.HG 3 E 25699 Saint-Frajou
[200] AD.HG 3 E 25700 Saint-Frajou
[201] AD.HG Reg. Ins 34, Laubie, notaire de L'Isle-en-Dodon
[202] AD.HG 3 E 25699 Saint-Frajou
[203] AD.HG 3 E 25701 Saint-Frajou

Le 18 août 1764, Charlotte de Sarrecave, veuve de Jean d'Arros, habitant Saint-Frajou, instruite que François et Roger d'Arros, ses deux fils et dudit Jean d'Arros, étaient décédés ab intestat au service du roi, nomma un procureur pour la succession et faire comparaître sa fille Geneviève d'Arros[204].
Ils eurent :

5.1 Denis d'ARROS, qui suit

5.2 François d'ARROS, mort au service du roi avant le 18 août 1764.

5.3 Roger d'ARROS, mort au service du roi avant le 18 août 1764.

5.4 Geneviève d'ARROS
Le 14 août 1764, Geneviève d'Arros, fille de feu Jean et de Charlotte de Sarrecave, sa femme, héritière de Roger d'Arros, ancien curé de Castéra-Bouzet, souscrivit une obligation[205].

Jean d'ARROS eut également de Jeanne CASTEX, habitant Saint-Frajou, une fille illégitime :

Bertrande d'ARROS
Elle épousa, par contrat en 1743, étant dotée de 36 livres, **Jean MONT,** natif de Polastron, valet au moulin de Saint-Laurent des religieux, fils de Jean Pierre et et de feue Hélène SENGES[206].

V Denis d'ARROS de Manguès.
Né en 1729[207], Denis d'Arros de Manguès fut cité en 1752, avec sa femme, Jeanne Pétronille de Lartigue, résidant à Saint-Frajou[208], puis en 1755, Denis d'Arros de Manguès, coseigneur de Muret, résidant à Saint-Frajou, fut cité comme fils de Jean d'Arros, petit-fils de feu François d'Arros et celui-ci frère de Denis d'Arros, lieutenant de dragons, chevalier de Saint-Louis[209].
En 1757, Denis d'Arros, habitant Saint-Frajou, héritier de Jean Denis d'Arros, son oncle (grand-oncle) suivant son testament du 1er mars 1737, et donataire de Jean d'Arros, son père, reçut 2 000 livres de Jeanne Marie de Carbon de Montpezat, marquise de Lordat, laissées par feu François de Montpezat, selon un acte du 26 juin 1743, reçu Isarn, notaire de Toulouse[210].
En 1758, Denis d'Arros, résidant au château de Manguès, juridiction de Saint-Frajou, héritier de feu Jean Denis d'Arros, chevalier de Saint-Louis, son oncle, reçut 4 063 livres de Joseph de Noaillan, seigneur et comte de Lamezan, somme en laquelle Bertrand Joseph de Noaillan,

[204] AD.HG 3 E 25705 Saint-Frajou
[205] AD.HG 3 E 25705 Saint-Frajou
[206] AD.HG 3 E 25698 Saint-Frajou,
[207] Jougla de Morenas, *op.cit.,* p.244
[208] AD.HG 3 E 25700 Saint-Frajou
[209] AD.HG 3 E 25701 Saint-Frajou
[210] AD.HG 3 E 24948 Saint-Gaudens 26

chevalier, seigneur et comte de Lamezan, père du payeur devait à Jean Denis d'Arros selon actes des 12 et 27 février 1716 et 1er mars 1717[211].
Le 23 juin 1765, Denis d'Arros, héritier de Denis d'Arros, son oncle (grand-oncle), nommé dans le testament de François d'Arros, son aïeul, passa un bail.[212].
Marié en 1778 à Anne de Boutet il fut dit chevalier de Saint-Louis, en 1780, ayant été capitaine au régiment de Conti[213].
Il avait épousé en premières noces, en 1749, **Jeanne Pétronille de LARTIGUE** née le 8 février 1733, fille de Jean Bernard de LARTIGUE, seigneur de Soulancerre, Montbernard, et de Jeanne Pétronille de BOSSOST, sa première épouse, il avait épousé en secondes noces Marie Françoise de Hunaud de Lanta[214]. Pétronille de Lartigue, épouse de Denis d'Arros de Manguès, dit, en 1754, que son beau-père Jean d'Arros, seigneur en partie de Saint-Frajou s'était obligé de 2 034 livres envers les héritiers de Charles de Luppé de Gariès[215].
En 1756, Jeanne Pétronille de Lartigue, épouse de Denis d'Arros de Saint-Frajou, fille de Jean Bernard de Lartigue, seigneur de Montbernard, et de feue Jeanne Pétronille de Bossost, donna 6 000 livres à son époux, elle testa le 11 octobre de la même année disant que de son mari, Denis d'Arros, il lui restait 4 enfants, un garçon et trois filles, Bernard François, Jeanne Charlotte Pascale, sa fille aînée à qui elle donna 3 000 livres, donnant 2 000 livres à chacune de ses deux autres filles Bernarde Geneviève et Thérèse, instituant héritier universel Bernard François, fils aîné[216]. En 1763, Pétronille de Lartigue, épouse séparée de biens de Denis d'Arros résidait à Saint-Frajou[217].
Denis d'Arros avait épousé en secondes noces, en 1778, **Anne de BOUTET de La Toulière,** fille d'Augustin de BOUTET, chevalier[218].
Enfant du premier lit (en vie le 11 octobre 1756.)

6.1 Bernard François d'ARROS, de Muret
Ex-officier de milice, il fut arrêté par un gendarme de Muret, le 30 septembre 1793, âgé de 42 ans, célibataire, gérant son pauvre bien, transféré à Toulouse, il y fut détenu pendant 15 mois[219].

6.2 Jeanne Charlotte Pascale d'ARROS
Elle épousa, par contrat du 30 octobre 1770, nommant ses parents, **François Joseph de LA PERSONNE** de *Sabarthier* (Sabarthès ?), qui testa le 27 floréal an XII, d'où postérité[220].

---

[211] AD.HG 3 E 24950 Saint-Gaudens
[212] AD.HG 3 E 25705 Saint-Frajou
[213] Jougla de Morenas, *op.cit.,* I, p.244
[214] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p. 1669, qui dit par erreur Jeanne Pétronille, morte sans alliance ; la date de mariage est indiquée par Jougla de Morenas, *op.cit.,* I, p.244
[215] AD.HG 3 E 25701 Saint-Frajou
[216] AD.HG 3 E 25702 Saint-Frajou
[217] AD.HG 3 E 25704 Saint-Frajou
[218] Jougla de Morenas, *op.cit.,* I, p.244
[219] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg., p. 43, se référant à Bouglon, I, 156
[220] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg., p.43

6.3 Bernarde Geneviève d'ARROS.

6.4 Thérèse d'ARROS.

Enfant du second lit :

6.5 Anne Basile d'ARROS, née à Paris (Saint-Nicolas des Champs) le 17 février 1783[221]

IV
Seigneurs de Soeix

Une famille d'Arros qui donna des avocats en parlement habitait le lieu de Soeix près d'Oloron (-Sainte-Marie, Pyrénées Atlantiques)
En 1582, le sieur d'Arros, de Soeix, ayant fait anoblir par S.M et fait décharger de fief et de taille la maison appelée La Salle, par patente du 17 septembre 1582, la Chambre avait déclaré n'y avoir lieu d'enregistrement des dites lettres ; ensuite duquel refus ayant ledit d'Arros obtenu jussion, la Chambre y avait déféré le 20 juin 1583[222]. Il est peut-être l'ascendant de la famille d'Arros de Soeix.
Il faut toutefois noter qu'à l'époque, Bernard d'Engassaguilhem, seigneur d'Arros de Soeix, fils de Guiraud d'Engassaguilhem, avait épousé, par contrat du 26 mai 1563, Jeanne de Navailles[223], il mourut avant le 14 février 1601[224].

Des actes, notamment le contrat de mariage de Pierre d'Arros et de Rachel de Navailles permettent d'établir d'une généalogie sur trois degrés.

I Jean d'ARROS de Soeix (à 3 km d'Oloron-Sainte-Marie, Pyrénées Atlantiques) épousa par contrat, en 1603-1605, **Jeanne de COLOMIES,** les futurs furent assistés de Bernard d'Engassaguilhem, seigneur de Soeix, de Charles de Colomiès, de Jacques de Gassion, procureur général[225].
Ils sont probablement les parents de :

2.1 Pierre d'ARROS, seigneur de Soeix.
D'une alliance inconnue il eut :

Jeanne d'ARROS
Elle épousa **Jacques de CASAMAJOR,** baron de Jasses, conseiller au parlement de Navarre, fils de Jean de Casamajor, baron de Jasses, et conseiller

[221] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème reg., p. 37, note 1
[222] *Bulletin de Pau,* 1871, Extraits des registres de la chambre des comtes de Pau, p.190
[223] Armand de Dufau de Maluquer, *op.cit.,* II, p. 46
[224] *Bulletin de Pau,* 1872, p.143
[225] AD.P.A E 2020

au parlement de Navarre, et de Françoise de CASAMAJOR de Disse, mariés par contrat du 26 novembre 1644. Jacques de Casamajor épousa, en secondes noces Nicole de Poudenx, de sa première union il eut Jean (de Casamajor) de Jasses, baron de Jasses, qui épousa, vers 1696, Paule d'Espoey, fille de Pierre (de Batsalle), baron d'Espoey, et de Madeleine de Saint-Saudens, dame de Sus[226] (celle-ci fille de Jean de Navailles et de Marthe de Laur)

2.2 Pierre d'ARROS, qui suit

II Pierre d'ARROS, de Mauléon, avocat au parlement de Guyenne.
Pierre d'Arros, écuyer, avocat en parlement, lui ou son fils, fut cité le 3 août 1672, à propos de la réformation de la Cour de Licharre[227].
Il avait épousé **Jeanne d'ABBADIE de Bastanés.**
En 1649-1657, eut lieu transaction entre Pierre d'Arros, de Mauléon, avocat et les héritiers de Pierre d'Abbadie touchant la dot de Jeanne d'Abbadie de Bastanès[228]. Pierre d'Abbadie, doit être celui qui dit écuyer, abbé laïque et patron de Bastanès, avocat au parlement de Navarre, qui avant épousé Marguerite de Navailles, eut un fils, Henri d'Abbadie, seigneur de Batsanès, Capdevielle[229], en effet Pierre d'Arros le Jeune, fils de Jeanne d'Abbadie, fut assisté lors de son contrat de mariage, par Henri d'Abbadie, seigneur de Capdevielle, dont le père devait donc être le frère de Jeanne d'Abbadie de Bastanès.
Ils eurent :

III Pierre d'ARROS, le Jeune, écuyer, avocat au parlement de Paris.
Il épousa par contrat du 13 janvier 1678, **Rachel (de NAVAILLES) de SAINT-SAUDENS,** assistée de Jean de NAVAILLES, seigneur de Sus et autres places, son père, le futur fut assisté de M.Me Pierre d'Arros, son père, de Mauléon, aussi écuyer, et avocat au parlement de Guyenne ; de noble Pierre d'Arros, seigneur de Soeix et autres places, son oncle ; de noble Henri d'Abbadie, seigneur de Capdevielle, son cousin germain ; de messire Jacques (de Casamajor), baron et seigneur de Jasses, son cousin par alliance ; de dame Jeanne d'Arros de Soeix, épouse dudit sieur de Jasses, sa cousine[230].
Rachel de NAVAILLES était fille de Jean de NAVAILLES, seigneur de Saint-Saudens, de Sus et autres places, et de sa troisième épouse Marthe de LAUR, mariée par contrat du 21 janvier 1632, fille de feu Jacques de Laur, seigneur de Laur, et de Madeleine de Moreuil ; Jean de Navailles avait épousé en premières noces par contrat du 21 novembre 1626 Françoise de Colomiès, et en deuxièmes noces, par contrat du 22 mars 1629, Marguerite de Casteide , il eut 5 filles de son troisième mariage[231]

[226] Armand de Dufau de Maluquer, *op.cit.*I, pp. 177-178
[227] *Bulletin de Pau,* 1891, Doléances de communautés, p.401
[228] AD.P.A E 1685
[229] Armand de Dufau de Maluquer, *op.cit.,* I, p.211
[230] *Revue de Béarn, Navarre, Lannes,* 1888, p. 274, , produisant AD.P.A E 1703, f°359 v°
[231] Armand de Dufau de Maluquer, *op.cit.,* II, pp.47-48

V
Seigneurs de Picayne

Un rameau d'une famille de notaires de Cazères s'agrégea à la noblesse probablement par la possession de la terre noble de Picayne (en Cazères, Haute-Garonne.)
Des données contradictoires venant d'Emile Espagnat et des actes permettent d'établir une hypothèse de généalogie de cette famille sur 3 degrés

Arnaud *(de Rossio*, Arros) , seigneur de Picayne en 1525, fit le 16 août 1529, une fondation d'obit à la Fraternité de Cazères qui devait être payée en rente annuelle et perpétuelle le jour de la Saint-Cizy, et mourut en 1529[232].
Selon l'abbé Espagnat il serait le père de Germain et d'Arnaud d'Arros, ce dernier père d'Anne et de Gasparde, ce qui est inexact (leur père était Bernard),

Selon les actes Germain, Bernard et Arnaud Arros avaient pour père Guillaume, si ce n'est pas une erreur de transcription, compte tenu de la chronologie, Germain pourrait être un frère d'Arnaud qui mourut en 1529, ce dernier fils de Guillaume, ou bien Arnaud , seigneur de Picayne, eut un fils Guillaume qui mourut avant lui, père de Germain, Bernard et Arnaud.

I Guillaume ARROS, fils ou frère d'Arnaud, seigneur de Picayne
D'une alliance inconnue :

2.1 Germain ARROS puis d'ARROS, qui suit

2.2 Me Bernard ARROS, notaire de Cazères
Le 10 septembre 1537, Agne et Gasparde Arros, filles et héritières de Me Bernard Arros, de Cazères, donnèrent une quittance. Arnaud Arros était le petit-fils et héritier de feu Jean Arros[233], on ne sait qui est Arnaud Arros petit-fils de Jean.
Bernard Arros avait épousé noble **Jacme de MERITENS,** fille de Jean de MERITENS, damoiseau, seigneur de Rozès, et de Jeanne de MARTRES[234]. Jacme de MERITENS épousa en secondes noces Me Jean BAZON.
Le 6 février 1538, eut lieu un accord entre noble Jacme de Méritens et Anne et Gasparde Arros, sœurs, de Cazères. Jacme de Méritens était la femme de Me Jean Bazon, notaire de Cazères, et Agne Arros, femme de Me Guy Gabarret, notaire de Cazères, et Gasparde Arros femme de sire Arnaud d'Arbas, filles et cohéritières de feu Bernard Arros, premier mari de ladite de Méritens, un accord eut lieu aussi pour les biens dûs au trépas d'Antoine Arros fils de ladite de Méritens, leur frère[235].

---

[232] Emile Espagnat, *Histoire de Cazères,* 1990, p.80 ; pour la donnée de 1525 et le décès en 1529, Camille Monthieu, *Cazères,* 1900, p.16, pour l'obit
[233] AD.HG 3 E 15972 Cazères
[234] BnF Carré d'Hozier 430, pp.82-83, testament de Jean de Méritens, seigneur de Rozès, nommant sa femme Jeanne de Martres et parmi ses enfants, sa fille Jacme, mariée à Cazères.
[235] AD.HG 3 E 15973 Cazères

Le 12 décembre 1538, noble Jacme de Méritens, femme de Me Jean Bazon, notaire de Cazères, lequel reconnut avoir reçu de sa femme 142 livres 16 sous que les ladite de Méritens avait reçue des héritiers de feu Me Bernard Arros, son premier mari[236]
Me Jean Bazon, notaire de Cazères, testa le 21 janvier 1542, disant être marié à noble Jacme de Méritens et avoir reçu 142 livres 16 sous, citant un accord entre ladite de Méritens et Anne Arros, femme de Me Gabarret, et Gasparde d'Arros, filles de ladite de Méritens et de feu Me Bernard d'Arros, pour les droits que ladite de Méritens avait sur les biens de Me Bernard d'Arros, son premier mari, pour l'achat du terroir de Picayne appartenant à Me Guy Gabarret et Anne Arros, sa femme, etc[237].
Bernard d'Arros et Jacme de Méritens eurent :

Antoine d'ARROS, qui mourut avant le 6 février 1538 (supra.)

Anne ARROS.
Elle épousa Me **Guy GABARRET,** notaire de Cazères.
En 1543 eut lieu un compromis entre Jacques Bazon et Jean Bazon, prêtre, et Arnaud Arros, pelissier, et Me Guy Gabarret, de Cazères[238]

Gasparde ARROS.
Gasparde Arros, veuve d'Arnaud d'Arbas dit de Condorine, de Cazères, testa le 6 mai 1564, faisant un testament identique à celui de son époux[239]. Dite veuve d'Arnaud d'Arbas et mère de Guyon d'Arbas, elle fit, en 1571, une vente à Regnaud de Bazon, capitaine de Cazères[240]. Elle fut citée en 1574, avec son fils Guyon d'Arbas, habitant Cazères[241], puis le 29 mai 1575, étant mère et héritière de Guyon d'Arbas, elle fit une donation à son frère Regnaud de Bazon, capitaine de Saint-Julien, et mentionna le douaire constitué à Jeanne Dubreilh (Dubreuil), fille de feu Guillaume et de feue Jeanne d'Arbas, sa fille[242].
Elle avait épousé sire ou sieur **Arnaud d'ARBAS.**
Arnaud d'Arbas dit de Condorine, de Cazères, testa le 23 mars 1564, nommant sa femme Gasparde Arros, ses filles Catherine d'Arbas et Jeanne d'Arbas, femme de Guillaume Dubreuilh, et ses fils François, Guyon, Pierre, François et Jacob[243].
Jeanne d'Arbas, fille d'Arnaud d'Arbas et de Gasparde Arros, épousa en 1554 Gabriel Dubreilh (Dubreuil)[244]

[236] AD.HG 3 E 15973 Cazères
[237] AD.HG 3 E 15975 Cazères
[238] AD.HG 3 E 15977 Cazères
[239] AD.HG 3 E 155990 Cazères
[240] AD.HG 3 E 15995 Cazères
[241] AD.HG 3 E 9435 Cazères
[242] AD.HG 3 E 9436 Cazères
[243] AD.HG 3 E 15990 Cazères
[244] AD.HG 3 E 15984 Cazères

En 1587, eut lieu une transaction entre Regnaud de Bazon et Jeanne Dubreilh, femme Jean de Saint-Gaudens, fille de feue Jeanne d'Arbas femme de Jean de Saint-Gaudens dont Regnaud de Bazon était l'oncle maternel, sur les biens ayant appartenu à feue Gasparde Arros, sa sœur, mère de Guyon d'Arbas[245].

Me Jean Bazon, notaire de Cazères et Jacme de Méritens eurent, entre autres, un fils Regnauld de Bazon, seigneur de Picayne, qui épousa en premières noces, par contrat du 1er juin 1575, Catherine d'Arbas, d'où une fille Catherine qui épousa Melchior Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et en secondes noces par contrat du 31 janvier 1592 Catherine de Montfaucon, d'où une fille Marguerite qui épousa François de Benque, lui apportant la terre de Picayne.

2.3 Me Arnaud ARROS

Il pourrait être le seigneur de Picayne qui mourut en 1529, auquel succéda son frère Germain

II Germain ARROS dit Picayne alias noble **Germain d'ARROS,** seigneur de Picayne, en 1530.

En 1532, noble Germain d'Arros dit *monseigneur* de Picayne, de Cazères, fit un arrentement[246], puis le 17 octobre 1533, noble Germain Arros, seigneur de Picayne, de Cazères, fonda un obit[247].

En 1534, Germain d'Arros, seigneur de Picayne, fit un accord avec M.Me Jean de Pins[248].

En 1535, eut lieu une transaction entre Germain d'Arros dit Picayne, possédant le territoire de Picayne et noble Agne de Sallejussan, sa femme, et Roger d'Espagne, seigneur de Montespan.

Germain Arros avait pour frère Me Arnaud Arros ; Guillaume Arros avait 2 enfants : Germain, seigneur de Picayne, marié à Anne de Salljussan, et Arnaud qui avait pour nièces Anne, mariée à Guy Gabarret, et Gasparde[249].

Germain d'Arros mourut avant le 13 avril 1540, date d'un inventaire des biens de noble Germain Arros dit Picayne, de Cazères, s'était constitué Me Gabarret, notaire de Cazères, cotuteur d'Alexandre et Jacme, les enfants de feu noble Germain Arros dit Picayne et d'Anne de Sallegusan, sa femme[250]

En 1540, les héritiers de Germain Arros, de Cazères, marié à Anne de Sallegussan, firent un arrentement[251]

Il avait épousé noble **Anne de SALLEJUSSAN (alias de SALLEGUSAN alias de SALLEGUSSAN)**

Le 4 janvier 1531, noble Anne de Sallejussan, femme de Germaun Arros, de Cazères, donna une procuration[252]

---

[245] AD.HG 3 E 9445 Cazères
[246] AD.HG 3 E 15967 Cazères
[247] AD.HG 3 E 15968 Cazères
[248] AD.HG 3 E 15969 Cazères
[249] AD.HG 3 E 15970 Cazères
[250] AD.HG 3 E 15974 Cazères
[251] AD.HG 3 E 15974 Cazères
[252] AD.HG 3 E 15967 Cazères

Le 21 janvier 1538, noble Agne de Salejussan, femme de noble Germain Arros dit Picayne, de Cazères, fit une donation à noble Alexandre Arros, son fils[253].
Ils eurent :

3.1 Alexandre d'ARROS.

3.2 Jacme d'ARROS

Ces enfants durent mourir sans postérité car la seigneurie de Picayne revint à Regnaud de Bazon fils de Me Jean Bazon, notaire de Picayne, et de Jacme de Méritens (veuve de Bernard Arros, frère de Germain) dont il était le second mari.

VI
Personnes isolées

En 1286, Ramon d'Arros fut parmi les nobles, réunis à Morlaas, qui promirent de respecter l'accord entre Gaston, vicomte de Béarn, et ses filles Constance et Marguerite, au sujet de la succession de Béarn[254].

Le 24 juin 1298, Géraud de Pouy, seigneur d'Homps, s'accorda avec Pierre d'Arros, seigneur d'Endoufielle, pour le mariage d'Anglaise d'Arros, sa sœur avec Vital de Preissac, seigneur d'Esclignac[255] ; le 10 novembre 1328, Simone de Preissac, fille Vital de Preissac et d'Anglaise d'Arros, épousa Odon de Montaut, coseigneur d'Homps[256]

1343-1398, Raymond Arnaud, seigneur d'Arros, fut parmi les nobles qui prêtèrent hommage à Eléonore de Comminges, mère et tutrice de Gaston Phébus[257].
.
1376, Arnaud Guilhem d'Arros fut présent à la montre militaire faite par ordre de Gaston Phébus[258].

Vers 1460-1470, mariage de Catherine d'Arros (fille de Fortaner) avec Pierre Arnaud de Béarn, chevalier, seigneur d'Esgoabarraque, qui devenu veuf, épousa en secondes noces Agnès d'Aster, puis en troisièmes noces Catherine ou Gracianne de Poylohaut[259], ce mariage fut rappelé le dans un inventaire du 1er février 1486 puis entre 1487 et 1490[260]

[253] AD.HG 3 E 15973 Cazères
[254] AD.P.A 1292
[255] Courcelles
[256] Maison de Galard
[257] AD.P.A E 300
[258] AD.P.A E 303
[259] J. de Jaurgain/R. Ritter, *La maison de Gramont,* t. premier, p.247
[260] AD. Gers Vergès I 382

22 avril 1468, Fortaner d'Arros et son épouse, non nommée, tenaient le lieu de Saint-Blancat en Nébouzan,que tenait auparavant feu Guilhem *Dahet,* damoiseau, advenu audit d'Arros par son mariage[261].

Le 4 mai 1523, Bertrand d'Arros, seigneur de Gratepont, fut présent à la nomination d'arbitres par Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur d'Auradé, et Jean de Noé, seigneur de Bonrepos[262].

En 1525-1528, eut lieu l'affièvement d'une terre par Tristan de Navailles, procureur de Bertrand d'Arros, seigneur de Saint-Saubens, à Guilhem de Souberbielle[263].

1549-1550, Jacques d'Arros, archidiacre de Barbielle[264]

19 juillet 1549, testament de Roger d'Ossun, seigneur d'Ossn, Madeleine d'Arros, son épouse[265]

5 décembre 1560, Marthe de Saint-Félix nomma un procureur pour se constituer devant Me Jean de Ros, licencié, lieutenant principal du juge de Rivière, au siège de Montréal[266].

On cite Catherine d'Arros nommée dans le testament de Jacques de Béarn, seigneur de Bescat et de Rébénacq, qui fit une donation, le 7 juin 1594, en faveur de François, Bertrand, Pierre, Isabelle, Marguerite et Catherine de Béarn, ses enfants et assigna à ce droit à prendre de *Catherine d'Arros, sa sœur*[267], s'il faut bien lire d'Arros, il doit y avoir une confusion avec Elisabeth d'Arros qui avait été héritière de ce Jacques de Béarn, la généalogie de cette branche de Béarn étant confuse on ne peut préciser la parenté, il peut s'agir d'une erreur de lecture Catherine d'Arros étant en réalité Catherine de Béarn.

22 juin 1598, Hélène de Goux alias de Ros femme d'Etienne de Saint-Germier, habitant Muret[268]

3 août 1598, Charlotte de Gramont, femme du sieur d'Arros, reçut un legs de Marguerite de Biran, veuve dd Charles d'Arsac[269]

1604, Louis d'Arnautin, écuyer de Gaillac, devait (quoi ?) aux héritiers de feue Françoise d'Arros et Philippe de Vendômois, seigneur de Taurignan, un des tuteurs des héritiers[270].

---

[261] Maurice Vuillier, qui détient une copie de ce document.
[262] AD. Gers 3 E 5960 L'Isle-Jourdain
[263] AD.P.A E 1612
[264] AD.P.A E 1122
[265] AD. Bers I 2719
[266] AD.HG 3 E 37576 Lherm
[267] AD.HG Reg. Ins 6
[268] AD.HG 3 E 37442 Muret
[269] AD. Gers Vergès I 496
[270] AD. 3 E 9462 Caujac (voir Arros/Espagne)

24 décembre 1619, Jean de Cardeilhac, seigneur et baron de Sarbalous, rappela dans son testament qu'il devait 600 livres de reste de la dot à Jacques d'Arros, seigneur de Baradas, et Françoise de La Barthe, sa femme, qu'Odet de La Barthe, seigneur de Lartigue ne pouvait pas demander.[271]

1626, Jeanne d'Arros, femme de feu Arnaud de Mont[272]

1713, Simon d'Arros, seigneur d'Estansan, fils de Thérèse de Vaux, seigneuresse d'Antichan[273]

3 avril 1727, Rose de Ros fille de feu noble de Ros et de feue dame de Comminges de Sieuras allait épouser Pierre Vigier fils de Jean Vigier, sieur de Bascans[274].

1er juin 1735, Cause d'Antoine d'Ustou de Sainte-Gemme, seigneur et baron de Malvezie, et dame Françoise d'Arros, veuve de n. de Sainte-Gemme, contre Guillaume Cazaux[275].

1790 et 1792, Thérèse d'Arros de Miégeville, épouse d'Antoine Vidian de Miégeville

Annexe Louvie

I Ramonet (Ramon), seigneur de LOUVIE
Ramon, seigneur de Louvie, prêta en 1428-1429, un hommage à Jean (de Foix), vicomte de Béarn[276]
D'une alliance inconnue il eut :

II Jean, seigneur de LOUVIE
Jean de Louvie, fils de Ramonet, épousa par contrat de mariage du 2 septembre 1435, Jeanne de MONEIN, fille de Tristan, seigneur de l'abbaye de MONEIN, dotée de 1 500 florins d'Aragon[277]
Ils eurent :

III Gaston, seigneur de LOUVIE
Le 7 février 1477, furent témoins Jean, chevalier, seigneur de Louvie et Gaston de Louvie, son fils.

[271] AD. Gers Vergès I 2854 n°14381 , Jean Brunet, notaire
[272] AD.HG 3 E 22184 Larroque
[273] AD.HG 3 E 19222 Sauveterre
[274] AD.HG 3 E 17661 Rieux
[275] AD. Ariège B 158
[276] AD.P.A E 321
[277] Maurice Vuillier produisant le *Bulletin de Pau,* 1932, p.197

En 1490, Gaston de Louvie donna procuration à son oncle Raymond Arnaud de Louvie, curé de Castet. Il eut pour fils François de Louvie (cité en 1491) qui lui-même eut Jean de Louvie (cité en 1534) qui n'eut pas d'enfant et testa le 6 janvier 1548[278].
Il avait épousé Quitterie de GRAMONT, fille de Gracian de GRAMONT, seigneur de Haux, Olhaïby, Bideren, et de Catherine de CASTETPUGON[279].
Ils eurent :

IV François, seigneur de LOUVIE
Il fut sénéchal de Béarn et mourut vers 1534
D'une alliance inconnue il eut :

5.1 Jean, seigneur de LOUVIE, qui suit.

5.2 peut-être Ne…de LOUVIE, qui épousa un fils de Jean d'Arros et de Catherine de Louvie.

V Jean, seigneur de LOUVIE
Il fut capitaine du château de Pau.
En 1533-1535, les habitants de Louvie-Soubiron avaient prêté un serment de fidélité à Jean, leur seigneur ; après la mort de François de Louvie, sénéchal de Béarn, son père, Jean de Louvie passa une convention avec Bertrand de Sostrade pour la construction d'un moulin entre Louvie-Soubiron et Béost[280].
Jacques d'Arros était le 6 janvier 1548 (n.st) sous la tutelle de son oncle Bernard d'Arros, baron d'Arros, quand Jean de Louvie, seigneur et baron de Louvie-Soubiron, capitaine du château de Pau, son oncle maternel, l'institua héritier universel à la charge de porter le nom et les armes de Louvie. Il épousa Isabeau d'Arrigaud dont il eut Henri d'Arros, seigneur de Louvie, mort sans postérité, à la fin du 16ème siècle la famille de Louvie s'éteignit et le domaine qu'elle possédait à Jurançon passa, par héritage, aux du Pont[281].

Douillac, révision le 11 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[278] Maurice Vuillier, reportant le *Bulletin de Pau,* 1932, pp.198-199 (non disponible par Gallica), se référant à AD.P.A E 1975 (acte de 1490), AD.P.A E 1992 (acte du 6 janvier 1548)
[279] Jean de Jaurgain et Raymond Ritter, *La maison de Gramont,* tome premier, pp. 90-98, indiquant le mariage de Quitterie de Gramont, fille de Gracian et de Catherine de Castetpugon, avec Gaston de Louvie, fils et héritier de Jean de Louvie, chevalier, seigneur de Louvie et de Saint-Aubin d'Assat, et de Jeanne de Monein.
[280] AD.P.A E 1987
[281] J.E. Prat, *Revue de Béarn,* 1914, Recherches historiques sur le manoir des seigneurs de Louvie à Jurançon, p.307 ; Jean de Jaurgain, *Revue de Béarn,* 1884, Notes historiques et généalogiques sur la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd, p.307

Famille de BOURROUILLAN

I Seigneurs de Bourrouillan **p.48**

II Seigneurs de La Garde **p.56**

III Seigneurs de La Borie **p.64**

IV Descendance Montbeton-Bourrouillan **p.66**

V Personnes isolées **p.73**

Cette famille est connue depuis Vital de Bourrouillan qui rendit hommage, le 8 août 1319, au comte d'Armagnac, pour le lieu de Bourrouillan. La filiation suivie commence à Jean de Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan en 1372.
Une généalogie de cette famille figure dans l'ouvrage de l'abbé Cazauran[282], le document qui suit la complète et la corrige grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
La branche aînée de cette famille s'éteignit dans la famille de Montbeton dont la descendance fut connue avec le nom de Bourrouillan, nous reportons cette descendance dans ce document.
La famille de Bourrouillan portait : « de gueules, à la croix d'or[283]», les Montbeton-Bourrouillan qui écartelèrent leurs armes de celles des Bourrouillan, portaient « d'azur à la croix d'or, pour la partie Bourrouillan. »
Les données non référencées dans ce document proviennent de l'abbé Cazauran.

I
Seigneurs de Bourrouillan

I Jean de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan (à 5 km de Manciet, Gers) et du casal du Bédat.
Il fut cité en 1372, parmi les seigneurs gascons qui combattirent sous le comte d'Armagnac[284], et en 1406.
C'est probablement lui qui avait épousé, dès le 2 décembre 1388, date d'une quittance de dot, **Condorine d'ESTAING**. L'acte dit que Jean de Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan, reconnut avoir reçu de Dominique de Montlezun, seigneur de Juillac, 100 francs or, et de Jeanne de Lavardac, dame de Campagne, et d'Odon du Tilhet, seigneur de La Salle de Bernède, pour raison de la dot de Condorine d'Estaing, femme de Jean de Bourrouillan, veuve de Bernard de Lavardac, frère de ladite Jeanne. Jean de Bourrouillan donna une autre quittance, aux mêmes, le 28 septembre 1389, une quittance de 50 francs or le 4 avril 1390[285] et une quittance de 50 francs or, le 17 avril 1394, à Dominique de Montlezun[286].
Ils eurent :

2.1 Odet de BOURROUILLAN, qui suit.

2.2 Agnès de BOURROUILLAN.
Elle épousa noble **Augier de LAREE**, fils d'Ogier (Augier), seigneur de Larée, avec qui elle fut citée mariée en 1408.

II Odet de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan.

---

[282] Abbé Cazauran, *Baronnie de Bourrouillan, Histoire seigneuriale et paroissiale,* Paris, 1887, se référant le plus souvent aux archives de Bourrouillan.
[283] Abbé Cazauran, *op.cit.,* planche I
[284] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p. 16, se référant aux *Documents historiques sur la maison de Galard,* et aux Archives du grand séminaire d'Auch.
[285] AD. Gers Vergès I 2015 n°11535
[286] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13439, Raymond de Assia, notaire.

Il rendit hommage au comte d'Armagnac, le 18 décembre 1418, dans le château de Lectoure, et fit son testament le 1er août 1458.
Il avait épousé **Marguerite *de POMES.***
C'est très probablement lui qui avait également épousé **Clarmonde (Esclarmonde) du LAU**, sœur de Manaud, seigneur du Lau, selon une quittance de dot de 87 écus sol que donna Manaud du Lau à Odet de Bourrouillan, le 5 septembre 1434[287]. Odet de Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan, reconnut le 3 mars 1448, avoir reçu 66 écus de Manaud du Lau, pour la dot de sa femme Clarmonde du Lau, puis donna une nouvelle reconnaissance, le 29 mars 1451, pour la somme de 44 écus[288].
Esclarmonde du Lau était fille d'Arnaud du Lau, seigneur de la baronnie du Lau, en Armagnac, et de sa seconde épouse Géraude de Luppé (épousée par contrat du 1er octobre 1380.)
De l'une et/ou de l'autre de ses épouses, il eut :

3.1 Carbonnel de BOURROUILLAN, qui suit.

3.2 Jean de BOURROUILLAN.

3.3 Jeanne de BOURROUILLAN.
Elle épousa **Jean de SAINT-AUBIN,** de Nogaro.

3.4 Jeanne de BOURROUILLAN.
Elle doit être issue du premier lit, vue la date de son mariage.
Elle épousa noble **Bernard de POMIERS,** seigneur d'*Arrimblés* (en Marsan)*,* ils furent cités mariés en 1435.

3.5 Françoise de BOURROUILLAN.
Elle testa le 4 mai 1467 et fut inhumée dans le monastère de N.D de Madiran.
Elle avait épousé noble **Bernard d'AVERON,** seigneur d'Héchac (en Rivière-Basse), ils sont cités mariés en 1451.

3.6 Honorette ou Amorette de BOURROUILLAN.
Elle aurait épousé en premières noces, Terson de BAULAC (ou BAULAT). Sauf s'il s'agit d'un homonyme cela semble une confusion. En effet, Terson de Baulac, seigneur de Baulac, Héchac, qui avait épousé en premières noces, Blanche de Canet, et en secondes noces Jeanne d'Avéron, fils de Jean de Baulac, seigneur de Baulac, Gensac, et de demoiselle de Gensac, fut cité en 1488[289].
Elle épousa (en secondes noces ?), le seigneur de CANET, en Rivière-Basse, avec qui elle était mariée en 1460.

---

[287] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* deuxième série, p.526, indique ce mariage, les parents d'Esclarmonde et leur fils Manaud ; l'acte est indiqué par Maurice Vuillier, retenu par Baradat, notaire.
[288] Actes produits par Maurice Vuillier, Bernard de Baradat, notaire de Nogaro.
[289] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.II, p. 46

3.7 Navarrine de BOURROUILLAN.

III Carbonnel de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan et du Bédat.
A la mort de sa femme (qui avait testé le 18 juillet 1475), il entra dans les ordres et devint recteur de Saint-Lanne, en Rivière-Basse. Il fut nommé, le 20 novembre 1479, dans l'hommage rendu par des seigneurs du Bas-Armagnac[290]. En 1488, il acquit la troisième partie de la dîme de Bourrouillan. Le 11 avril 1487, il donna une procuration à ses deux fils, Pierre et Auger de Bourrouillan, devant Chastanet, notaire à Nogaro[291].
Il fit son testament, le 24 février 1495, nommant les enfants qu'il avait eus de son mariage avec Bélie. D'après un manuscrit (*Anual jornal),* daté de 1493, les Bourrouillan étaient, à cette date, seigneurs directs de Bourrouillan, d'Espas de Salles, de Sainte-Christie et du Bédat[292].
Il avait épousé **Bélie de SERILLAC.**
C'est très probablement lui qui, dit Carbon de Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan, avait également épousé (probablement en premières noces, car il semble bien que ce soit Bélie de Sérillac qui avait testé le 18 juillet 1475), **Béatrix de BEZOLLES,** veuve, selon une quittance de dot produite le 23 janvier 1460, par Jean de Bezolles, neveu et héritier de Béatrix[293].
Béatrix de Bezolles était fille de Pierre de Bezolles, seigneur de Bezolles, et de Beliette d'Antras, et sœur de Jean I de Bezolles, seigneur de Bezolles, qui avait épousé Françoise du Lau, sœur d'Esclarmonde du Lau, présumée épouse d'Odet de Bourrouillan[294] (supra.)
Le premier époux de Béatrix de Bezolles était Sans de Beaumont, épousé avant le 7 mai 1414, date d'une reconnaissance de dot[295]. Cette date est cohérente avec celles les enfants de Pierre de Bezolles, son second mariage a donc dû avoir lieu bien avant le 23 janvier 1460.
Carbonnel de Bourrouillan et Bélie de Sérillac eurent :

4.1 Pierre dit Peyrot de BOURROUILLAN, qui suit.

4.2 Auger de BOURROUILLAN.

Il renonça, en 1498, à toute succession et épousa la même année **Jeanne d'AVERON,** fille et héritière de Bernard d'AVERON, seigneur d'Héchac, et de Blanche de CANET d'Antin[296]. Cela semble une confusion avec son homonyme au degré suivant.

4.3 Bernard de BOURROUILLAN.

4.4 autre Bernard de BOURROUILLAN.

---

[290] Abbé Cazauran, *op.cit.,* produisant les Archives du château de La Plagne.
[291] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.20, produisant les Archives du grand séminaire d'Auch.
[292] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.25-26.
[293] AD. Gers Vergès I sup 78 ; cet acte indique les deux mariages de Béatrix de Bezolles.
[294] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bezolles,* produisant les preuves
[295] AD. Gers Vergès I sup 78, testament de Pierre de Bezolles du 27 décembre 1421.
[296] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.21

4.5 Jean de BOURROUILLAN.

4.6 André ou Andrieu de BOURROUILLAN.

4.7 Odet de BOURROUILLAN.

4.8 Carbonnel de BOURROUILLAN.
Il fut prêtre et laissa ses biens, par son testament du 11 mai 1499, à son frère Pierre.

4.9 Françoise de BOURROUILLAN.
Elle épousa, par contrat du 20 août 1464, **Jean de BENQUET,** seigneur d'Arblade Brassal, veuf de Blanche de SAINT-LANNE, épousée par contrat du 28 avril 1461, fils de Géraud III de BENQUET, seigneur d'Arblade Brassal, capitaine et gouverneur de Manciet et d'Eauze, et de Jeanne de TOUJOUSE, d''où postérité[297].

4.10 Jeanne de BOURROUILLAN.
Elle épousa **Bernard de FERRABOUC,** seigneur de Pouy, habitant Jegun, d'où postérité.

4.11 Marie de BOURROUILLAN.
Elle épousa, en 1527, **Jean de LAVARDAC,** fils de Bernard de LAVARDAC.

4.12 Béatrix de BOURROUILLAN.
Elle épousa noble **Jean de MONCAUT,** habitant Eauze.

IV Pierre dit Peyrot de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan.
Pierre de Bourrouillan vendit, en 1503, la dîme de Bourrouillan à Jean et Bernard de Moncaut, frères, marchands d'Eauze, pour la somme de 400 écus. Il fit son testament le 16 août 1509 et un codicille, le 30 janvier 1510.
Il avait épousé, par contrat du 30 octobre 1474, **Marguerite de BERGOUGNAN,** fille de Jean de BERGOUGNAN, seigneur de Bergougnan.
Ils eurent :

5.1 Auger de BOURROUILLAN.
Il fut déshérité par son père pour s'être livré à des voies de fait contre ses domestiques, et car il entretenait un commerce scandaleux avec une de ses filleules.
Il avait épousé, le 13 décembre 1498, **Marie d'ANTIN,** fille d'Arnaud d'ANTIN, chevalier, seigneur et baron d'Antin, des Affites, (et de Catherine de FOIX). Marie d'Antin testa le 15 mai 1509 instituant héritier son père, ne nommant pas son mari[298]. Sauf ce qui concerne le fait qu'il fut déshérité avec son père, on retrouve un mariage,

[297] Baron de Cauna, *Armorial des Landes,* t.I, pp.103 et sq.
[298] Abbé Cazauran, *op.cit.* pp.34-35

en 1498, comme pour son oncle homonyme, il y a très probablement une confusion entre deux Auger.

5.2 Bernard de BOURROUILLAN, qui suit.

5.3 Carbonnel de BOURROUILLAN. Il se destinait à l'état ecclésiastique.

V Bernard de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan.
Une lettre de Bernard de Bourrouillan, se rendant, en 1510, à Metz, avec la compagnie de M. d'Epernon, nous apprend qu'il voulait acheter la capitainerie de Manciet pour le comte d'Armagnac, qui lui céderait en même temps le droit de péage et de subside qu'il avait en cette ville, ainsi qu'une métairie arrentée à deux écus, située dans la juridiction de Saint-Mont[299]. En 1526, Raymond de Biran lui vendit un bien. Le 11 septembre 1542, il acheta la dîme de Remat Mort et de Teulet, en Bourrouillan[300]. Trois ans plus tard, il signa un bail à nouveau fief en faveur de Jean Dubédat dit Carregeon, pour une place sise dans le lieu de Bourrouillan, devant la maison d'Escoubillon. Ces deux dernières données (1542,1545) contredisent un acte de 1540 (infra) passé par son fils, elles doivent concerner ce fils ; l'abbé Cazauran dit, par ailleurs, que le dernier acte que nous connaissons de Bernard de Bourrouillan est une quittance, en 1539, en faveur de Jean d'Armagnac[301].
Il avait épousé **Catherine de RIVIERE,** fille de Bertrand de RIVIERE, vicomte de Labatut, et d'Isabeau d'ANTIN, ce qui est indiqué par le contrat de mariage de leur fille Barthélemie de Rivière avec Hugues de Lavardac (infra.)
Ils eurent :

6.1 Barthélemy de BOURROUILLAN, qui suit.

6.2 Barthélemie de BOURROUILLAN.
Elle épousa, par contrat du 26 mai 1545, **Hugues de LAVARDAC,** seigneur de *Bétholin,* d'où Jean de LAVARDAC.
A noter : le 23 octobre 1542, fut passé le contrat de mariage de Jean de Lavardac avec Catherine de Rivière fille de Bartholomée de Bourrouillan, assistée de Bernard de Bourrouillan[302], Bartholomée pourrait être située au degré précédent.

6.3 Marguerite de BOURROUILLAN
Elle épousa **Bernard de LAPEYRIE,** seigneur de Blanin (en Aignan, Gers.)

VI Barthélemy de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan.
En 1540 ; il reçut le serment de fidélité de ses vassaux de Bourrouillan après avoir fourni le dénombrement de ses terres[303]. Le 22 décembre 1542, Barthélemy de Bourrouillan fut condamné, avec d'autres, à des amendes[304].

---

[299] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.35, lettre conservée au château de Bourrouillan.
[300] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.36, produisant les Archives de Bourrouillan, n°26.
[301] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.36, produisant les Archives de Bourrouillan, n°28
[302] AD. Gers Vergès I 2014 n°11557, Jean de Saint-Martin, notaire de Bourrouillan.

Il fit, de nouveau, le dénombrement de ses terres en 1555[305]. Le 15 octobre 1556, il vendit les terres de Maulichères et de Violes à l'évêque de Mende[306]. La même année eut lieu un procès entre Anne de Luppé, veuve de Bernard de Rivière, seigneur de Lengros, d'une part, et Jean de Rivière, seigneur et vicomte de Labatut, Barthélemy de Bourrouillan, seigneur dudit lieu, et Jean de Verduzan seigneur de Miran[307].
Barthélemy de Bourrouillan testa en 1561 nommant les deux enfants qu'il avait eus de son premier mariage, Jean et Marguerite de Bourrouillan[308]. Il fut dit feu en 1562.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 4 juillet 1542, **Marguerite de *LESIGNAN* (LUSIGNAN),** dotée de 4 500 livres plus 500 livres pour les habillements, fille de Jean de *LESIGNAN* (LUSIGNAN) et d'Armoise de BELCIER[309].
Il avait épousé, en secondes noces, **Anne d'ORNEZAN,** dame de Lartigue.
Anne d'Ornezan, femme de feu Barthélemy de Bourrouillan fut citée, en 1562, avec Jean Jacques de Bourrouillan[310]. En 1573, Jean Jacques de Bourrouillan passa un accord avec Anne d'Ornezan, veuve de son père, et avec Adrienne de Bourrouillan, sa sœur[311].
Enfants du premier lit :

7.1 Jean Jacques de BOURROUILLAN, qui suit.

7.2 Marguerite de BOURROUILLAN[312].
Elle épousa noble **Antoine de LA PEYRIE (LAPEYRIE),** seigneur de Blanin, tel que cela apparaît dans le testament de sa belle-sœur Madeleine de Pardaillan, le 4 juillet 1602 (infra.)

Enfant du second lit :

7.3 Adrienne de BOURROUILLAN.
Citée dans un accord, en 1573, entre Anne d'Ornezan et Jean Jacques de Bourrouillan (supra), et en 1602, dans la donation de sa belle-sœur, Madeleine de Pardaillan (infra), c'est très probablement elle qui, dite dame de Lartigue (comme l'était sa mère), rendit

---

[303] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.37, produisant les archives de Bourrouillan,n°29 et n°30.
[304] AD. Gers B 37
[305] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.37, produisant les Archives de Bourrouillan, n°34
[306] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.377, se référant aux Archives La Plagne.
[307] AD. Gers B 36
[308] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.37, produisant les Archives de Bourrouillan, n°37.
[309] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.37, produisant les Archives de Bourrouillan, n°31 ; AD. Gers Vergès I sup 78, précise que le contrat fut passé dans la terre de Clermont Dessous, appartenant à Jean de Lusignan. Cette famille de Lusignan est différente de l'illustre famille de Lusignan.
[310] AD. Gers B 12
[311] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.40, produisant les Archives de Bourrouillan, n°40
[312] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.37, nomme n. Jean de La Peyrie, seigneur d'Aiguefontes, commissaire de guerre, l'époux de Marguerite de Bourrouillan, alors que dans deux actes cet époux est nommé Antoine de La Peyrie, seigneur de Blanin ou de *Cerlerin.*

visite, en 1604, à Anne de Lauzières, veuve de Georges de Montlezun, dans le château de Saint-Lary et passa deux actes relatifs à la propriété de Condau, sise en Jegun[313].

VII Jean Jacques de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan.

Jean Jacques de Bourrouillan reçut des reconnaissances féodales les 21 mars 1574 et 23 février 1576[314].

Jean Jacques de Bourrouillan, probablement entraîné par la cour de Navarre, devint protestant ; il fut cité, en 1579, comme gentilhomme servant du futur Henri IV.

Il suivit le futur Henri IV dans ses campagnes en Gascogne puis pour la conquête du royaume de France et reçut de nombreuses lettres d'Henri IV dans cette période. Le 20 janvier 1577, il reçut la commission de gouverneur d'Eauze[315], le 16 février suivant, il reçut le brevet de gouverneur de Nogaro[316]. Il fut cité comme gouverneur d'Eauze en 1578 et en 1586, et le resta jusqu'en 1587 ; cette place tenue par le seigneur de Bourrouillan, avec plus de cent hommes d'armes fut prise par la Ligue, qui la confia, en 1589, à Frix d'Orlan, seigneur de Gajan[317].

Les consuls, manants et habitants de Manciet, ne pouvant payer les tailles et autres impositions, vendirent, le 18 juillet 1591, à Jean Jacques de Bourrouillan, le droit sur la taverne et la boucherie dudit lieu[318]. Catherine de Navarre, sœur d'Henri IV, chargée de gouverner le Béarn et tous les pays compris dans les anciens domaines de la maison de Navarre, demanda, le 17 février 1592, à Jean Jacques de Bourrouillan, gouverneur du Bas-Armagnac, de défendre expressément la chasse dans les terres soumises à sa juridiction[319].

Il est probable que Jean Jacques de Bourrouillan revint dans l'église catholique, à la fin de sa vie, car sa fille Isabeau devait, selon la mission confiée à Antoine de La Peyrie, par Jean Jacques de Bourrouillan, se marier selon la forme de la religion catholique.

Jean Jacques de Bourrouillan serait mort dès 1595, selon un acte de cette année, entre Madeleine de Pardaillan, sa veuve, et Jeanne de Luppé, veuve de Jean d'Armagnac[320], mais Jean Jacques de Bourrouillan, aurait marié, par contrat du 19 juillet 1600, sa fille Judith, avec Paul de Garros (infra.)

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 10 février 1569, **Anne de LAS,** fille de François de LAS, seigneur de La Barthère, et de Jeanne de GELAS. Anne de Las était veuve de Bertrand de Biran, seigneur de Lamothe-Pellegrue ou Goas[321].

La succession d'Anne de Las donna lieu à un procès qui était encore pendant en avril 1584.

Il avait épousé, en secondes noces, vers 1582, **Madeleine de PARDAILLAN,** fille d'Oger de PARDAILLAN, seigneur de Panjas, Castelnau, et de Françoise d'AYDIE, sa seconde épouse.

---

313 Abbé Daugé, *Bullletin de la société archéologique du Gers,* 1920, Les seigneurs et la seigneurie de Saint-Lary, p.240, se référant aux minutes du notaire Niras, à Lavardens, jadis étude de Me Daubas

314 Abbé Cazauran, *op.cit.,* produit, in esxtenso, ces reconnaissances.

315 Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.55, produisant cette commission, in extenso.

316 Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.59, produisant ce brevet, in extenso.

317 René Laffargue, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* janvier 1960, Histoire du protestantisme à Eauze, pp.50-54.

318 Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.108, produisant les Archives de Bourrouillan, n°82.

319 Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.109, produisant les Archives de Bourrouillan, n°82

320 AD. Gers B 24

321 Docteur de Sardac, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1907, Etude sur l'assistance publique à Lectoure aux 15ème, 16ème et 17ème siècles, p.216, note 2, produisant la preuve.

Elle testa le 4 juillet 1602, dans le château de Bourrouillan, faisant un legs à Paul de Garros, seigneur de Sainte-Christie, son beau-fils (gendre), à Isabeau de Bourrouillan, sa fille, à Suzanne, Jeanne et Judith de Bourrouillan, ses filles, les instituant ses héritières universelles, nommant exécuteurs testamentaires le sieur de Sainte-Christie, son beau-fils, et noble Antoine de Lapeyrie, seigneur de Blanin, son beau-frère[322].
Enfants du second lit :

8.1 François de BOURROUILLAN.
Il naquit le 13 mars 1583, et mourut en 1598, sans alliance, il avait été gentilhomme servant de Madame, sœur unique du Roi.

8.2 Isabeau de BOURROUILLAN.
Née le 28 juillet 1584, elle fut fiancée, en 1601, après la mort de son père, à Brandelis de Bezolles, fils de Jean, seigneur de Bezolles. Cette alliance n'ayant pas eu lieu, elle épousa, par contrat, en 1602, au château de Bourrouillan, **Arnaud de MONTBETON,** seigneur d'Aguin, lieutenant-colonel du régiment de Piémont, le contrat prévoyait que le futur prendrait les nom et armes de Bourrouillan, les futurs se réservèrent de donner la moitié de leurs biens à tel enfant mâle qu'il leur plairait, issu de ce mariage, à la charge que cet enfant porterait les nom et armes de la maison de Bourrouillan. Ce mariage fut autorisé par noble Antoine de La Peyrie, seigneur de *Cerlerin,* qui en avait reçu mission par Jean Jacques de Bourrouillan, le mariage devait être célébré en la forme de la religion catholique, apostolique et romaine. Madeleine de Pardaillan, veuve de Jean Jacques de Bourrouillan, donna à sa fille tous et chacun ses droits, noms, voix et actions, elle donna également trois cent trente écus sol à la demoiselle Adrienne de Bourrouillan, sa belle-sœur. Antoine de Montbeton apporta huit mille écus de soixante sous tournois pièce, dont trois mille livres devaient être employées au profit des filles de Madeleine de Pardaillan, Suzanne et Judith de Bourrouillan[323]. L'explication de l'usage des huit mille écus est la suivante (qui diffère légèrement de ce qui est dit au paragraphe précédent) : la maison de Bourrouillan était grevée de dettes quand Arnaud de Montbeton entra dans cette famille par son mariage avec Isabeau de Bourrouillan. Les 8 000 écus qu'il apporta, furent employés à liquider les affaires du château. Arnaud de Montbeton donna 10 000 livres à Judith de Bourrouillan, femme de Jean Paul de Garros, seigneur de Sainte-Christie, 11 500 livres à Suzanne de Bourrouillan, épouse de Guillaume de Bossost, seigneur de Campels, 1 000 livres à Adrienne de Bourrouillan, et 2 400 livres à Jean d'Armagnac, seigneur d'Isoré, en raison de prétentions que ce dernier avait sur la terre de Sainte-Christie, vendue par Jean Jacques de Bourrouillan[324].
Arnaud de MONTBETON était fils de Jean de MONTBETON, écuyer, homme d'armes de la compagnie du roi de Navarre, et de Catherine de VIVIERS, dame d'Aguin, épousée par contrat du 23 septembre 1542, veuve d'Arnaud Guilhem de MAIGNAUT, seigneur de Montégut (parents d'un fils, Jacques de Maignaut.)

[322] AD. Gers I 11753 n°4584, Isaac de Lafitau, notaire de Manciet.
[323] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.139-140, produisant les Archives de Bourrouillan, n°92, n°431
[324] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.161

Jean de Montbeton était le fils puîné de Pierre de Montbeton, seigneur de Monmerle (en Monbardon, Gers), et de Jeanne de *Venque*[325](probablement Benque.)
Arnaud de Montbeton et Isabeau de Bourrouillan eurent sept enfants, deux fils et cinq filles, connus le plus souvent avec le nom de Bourrouillan, La lignée fut continuée par le fils aîné Jacques de Montbeton-Bourrouillan qui épousa, en 1642, George du Pouy, l'acte le nomme Jacques de Bourrouillan. La descendance Montbeton-Bourrouillan est reportée au chapitre IV.

8.3 Suzanne de BOURROUILLAN.
Née le 20 février 1588, elle testa le 26 décembre 1621, dans la maison de son mari, nommant ses cinq enfants, Marc Antoine, François, Renée, Madeleine et Judith de Bossost[326].
Elle avait épousé, par contrat du 13 septembre 1611, **Guillaume V de BOSSOST,** seigneur de Campels, Bilhères, Mazères, fils de Jean II de BOSSOST, seigneur de Campels, Mazères, et de Renées d'ARROUX[327].
Ils eurent une fille, Madeleine de Bossost, qui épousa par contrat du 19 février 1662, Jean Jacques de Sadirac, seigneur de Saint-Guiraud.
Devenu veuf Guillaume de Bossost épousa, en secondes noces, par contrat du 4 mars 1627, Geneviève de Bénac, fille de feu Philippe de Bénac[328], d'où postérité.

8.4 Judith de BOURROUILLAN.
Née le 9 mars 1589, elle épousa, par contrat du 19 juillet 1600, (par son père), dans le château de Bourrouillan, âgée de 11 ans, noble **Paul de GARROS,** seigneur de Sainte-Christie., le contrat prévoyait que le mariage serait célébré quand la future aurait atteint l'âge de 15 ans[329].

8.5 Jeanne de BOURROUILLAN.

II
Seigneurs de La Garde

Deux frères, Vital de Bourrouillan, l'Aîné, et Vital de Bourrouillan, le Jeune, fils de Vital de Bourrouillan, sont cités au 15ème siècle. Chacun eut une descendance, celle du cadet semble s'être éteinte au degré suivant.
Les membres de cette famille sont cités à l'origine à Vic-Feznsac, un rameau qui pourrait en être issu est cité à Lannepax (à 7 km de Vic-Fezensac), Dému (à 6 km de Lannepax) et à Lupiac (à 9 km de Dému).

---

[325] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.141, pour l'alliance Montbeton/Bourrouillan et l'ascendance Montbeton, se référant aux Archives de Bourrouillan, n°105, n°426, 427, 428 et autres.
[326] ADHG 3 E 24206 Bagnères de Luchon, testament écrit en juillet 1621, reçu le 26 décembre 1621, reçu par Jean Desporteau, prêtre et vicaire de Bilhères.
[327] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond ; AD. HG reg. Ins. 17
[328] AD. Lot et Garonne, Fonds Raymond, Jean Sudre, notaire de Montech.
[329] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.140, produisant les Archives de Bourrouillan, n°89.

I Vital de BOURROUILLAN.

Il acheta une prairie, le 7 janvier 1459, à Pierre Dulac, prêtre[330]. Le 26 décembre de la même année furent élus les consuls de la ville de Vic, pour l'année suivante, dont Vital de Bourrouillan, à la Porte-Neuve[331].

Antoine de Batz, damoiseau, lui emprunta 10 écus d'or, le 20 mars 1460[332]. Son fils Vital et lui, furent témoins, le 20 octobre 1471, à la reconnaissance de la dot de Bourguine de Pardaillan, femme de Jean de Bilhères.

Plusieurs obligations, en 1473, en faveur de Vital de Bourrouillan, habitant la juridiction de Vic-Fezensac sont conservées dans les archives du notaire Odet Fabri[333]. L'abbé Cazauran dit qu'il testa (remarque : en 1479, date estimée car elle est celle du registre du notaire devant qui fut passé l'acte), en faveur de son neveu (pris dans le sens de petit-fils) Bertrand de Bourrouillan, fils aîné de Vital, le Jeune. Ceci paraît étonnant car le testateur légua la salle de La Garde, qui fut apportée à Vital de Bourrouillan, l'Aîné, par sa femme Brayde de Guiscos qui la tenait de sa mère Honorette de Pouy, donc sur laquelle Vital de Bourrouillan (degré I), n'avait aucun droit, par ailleurs, si ce dernier était le testateur, il serait âgé d'environ 80 ans, date de vie inhabituelle pour l'époque. Toutefois, si le testateur était Vital de Bourrouillan, l'Aîné, il serait étonnant qu'il ait testé en faveur d'un neveu au lieu d'un de ses fils ; toutefois il semble bien qu'il mourut dès 1479 (explication infra), ce qui correspondrait à un testament en 1479 et à un inventaire des biens le 18 mai 1479. Faute d'autre argument le texte de l'abbé Carauran a été conservé.

Vital de Bourrouillan testa, en 1479, en faveur de son neveu (petit-fils), Bertrand de Bourrouillan, fils aîné de Vital, le Jeune, et en raison de sa minorité lui donna pour tuteurs noble Pierre de *Villars* (Gélas), capitaine du château de Cassaigne, Arnaud de Cassagnet et Pons de Bourrouillan, prêtre. Selon ce testament Bertrand de Bourrouillan reçut la salle de La Garde, la métairie de La Beyrie, les terres d'*Ypoliti* et le moulin de Filartigue[334]. Le 18 mai 1479, Bernard Parage, notaire à Lannepax, dressa l'inventaire des biens de la succession, en présence des tuteurs désignés par Vital de Bourrouillan[335].

Pons de Bourrouillan et Fortaner de Bourrouillan, son frère, fils de Vital de Bourrouillan, l'Aîné, protestèrent contre les dispositions testamentaires de leur grand-père, disant qu'il y avait des fils légitimes de noble Vital de Bourrouillan et de sa femme Brayde de Guiscos, neveux et donataires d'Honorette de Pouy, leur grand-mère, à qui appartenait la maison familiale de La Garde, ce domaine devait donc revenir aux enfants du représentant aîné des Bourrouillan. Bertrand de Lasseran, seigneur de Cazaux, et oncle (probablement grand-père, tel que cela apparaît, infra) de Bertrand de Bourrouillan, n'accepta pas cette revendication disant que la mère de ce dernier était Catherine de Lasseran[336] (ceci est peut-être l'explication du fait que Brayde de Guiscos et Catherine de Lasseran sont dites sœurs ; la généalogie de la famille de Lasseran de Cazaux qui commence à Bertrand, lacunaire, ne permet pas d'élucider

---

[330] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.111, se référant à Dieuzayde Broquerio f°111.

[331] Z. Bacqué, *Revue de Gascogne,* 1920, Institutions municipales de Vic-Fezensac, p.124.

[332] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.112, se référant à Dieuzayde f°126.

[333] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.112

[334] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.112, se référant au notaire Bernard Parage, de Lannepax.

[335] Abbé Cauzan, *op.cit.,* p.114.

[336] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.113, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch, notaire Jean Ponson, 1484.

ce point.) Cette protestation resta sans effet. Les tuteurs choisis par Vital de Bourrouillan, déclarèrent devant Jean Ponson, notaire, qu'ils ne pouvaient pas s'occuper des affaires de leur pupille, en raison de leur éloignement, et choisirent, pour administrer, à leur place (sans abandonner leur tutorat, comme on le verra), la personne et les biens de Bertrand de Bourrouillan, Fortaner de Bourrouillan, seigneur de *Garganet,* oncle paternel de celui-ci, Jean de Bilhères, seigneur de Lagraulas, Bertrand de Lasseran, seigneur de Cazaux, et Jean de Monclar, chanoine de Vic et recteur de Rivière. Le 10 juillet 1480, Fortaner de Bourrouillan fut mis en possession de la tutelle et des biens de La Garde[337].
D'une alliance inconnue, il avait eu deux fils, prénommés Vital, dont le second était dit *junior*[338].

2.1 Vital de BOURROUILLAN, l'Aîné, qui suit.

2.2 Vital de BOURROUILLAN, le Jeune, qui suivra.

II Vital de BOURROUILLAN, l'Aîné, seigneur de La Garde (du chef de sa femme.)
Vital de Bourrouillan, seigneur de La Garde, acheta, le 15 janvier 1475, à Vital du Casse, prêtre de Vic, un terrain avec un pigeonnier[339], la qualification de seigneur de La Garde, montre bien qu'il s'agit de lui et non de son père comme le dit par erreur l'abbé Cazauran.
Le 1er décembre 1477, Jean de Bilhères, seigneur de Lagraulas, Vital de Bourrouillan, Vital de Bourrouillan, seigneur de La Garde, Arnaud de Cassagnet qui étaient tuteurs testamentaires de Manaud de Cassagnet, fils et héritier universel de Sans de Cassagnet, mort, Manaud de Cassagnet ayant atteint l'âge de 18 ans… *Bertrand de Bourrouillan qui était son aïeul maternel* (phrase intercalée entre trois points la précédant et trois points la suivant, n'est pas compréhensible, telle que transcrite)… et Jean de Pardaillan dit de Castillon, seigneur de Gondrin firent quittance[340]. Manaud de Cassagnet était fils de Sans de Cassagnet et de Bourguine de Verduzan, et petit-fils de Pons de Cassagnet et de Gaillardine de Bourrouillan, on ne voit pas apparaître de Bertrand de Bourrouillan dans son ascendance maternelle Verduzan.
Arnaud de Cassagnet, que l'on peut penser être le même, fut nommé, en 1479, tuteur de Bertrand de Bourrouillan, fils de Vital, le Jeune, il est dit en 1491 neveu de Vital de Bourrouillan (degré I), il serait donc l'époux d'une fille de Vital, l'Aîné, considéré comme neveu (terme utilisé soit dans le sens commun, soit pour petit-fils soit un membre très proche, plus jeune que « l'oncle ») comme l'était Pierre de Gélas, époux de Blanche de Bourrouillan, dit neveu de Vital, le testateur en 1479. Selon la contestation du testament de Vital de Bourrouillan (degré I), faite par Pons et Fortaner de Bourrouillan, il apparaît que Vital, l'Aîné, mourut dès 1479 (il vivait le 21 octobre 1477, date du testament de sa femme.)
Vital de BOURROUILLAN avait épousé **Brayde de *GUISCOSIO* (GUISCOS),** fille de feu Dominique de *GUISCOSIO* (GUISCOS) et d'Honorette de *PODIO* (de POUY.) La date de donation de Brayde de Guiscous à certains de ses enfants (6 juillet 1454) suggère que le

[337] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.113, 114, se référant au registre du notaire Jean Ponson.
[338] Abbé Cazauran, *op.cit.,* .112, se référant au notaire Bernard Parage, de Lannepax.
[339] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.112, se référant au notaire Odet Fabri.
[340] AD. Gers Vergès I 1730 n°10383

mariage avait eu lieu dès 1450, soit environ 18 ans avant le mariage de sa « sœur » Catherine de Lasseran, avec le frère cadet de son mari.
Brayde de Guiscos fit une donation de biens, le 6 juillet 1454, à certains de ses enfants, puis fit son testament le 21 octobre 1477, élisant sa sépulture devant l'autel de Saint-Nicolas, à Saint-Pierre de Vic, où son père était enterré. Chacune de ses trois filles mariées, Honorette, Blanquine et Jeanne, reçut un franc et ne pouvait plus rien réclamer, sa dernière fille, Sicarde, qui n'était pas encore mariée, devait rester dans la maison, avec ses frères, si son père mourait avant de l'avoir mariée. Vital de Bourrouillan, l'Aîné, mari de Brayde, reçut l'usufruit de tous ses biens. Elle institua héritier universel pour La Garde et ses dépendances, son fils aîné, Vital, qui ne pouvait ni les vendre ni les aliéner qu'à Fortaner, son frère cadet, qu'elle constitua son héritier universel pour tous ses biens voisins de Vic. Pons, son troisième fils, eut pour héritage une maison près de l'église de Vic, avec jardin et des pièces de terre. L'autre maison, qu'elle possédait à Vic, près des fossés de la ville, fut donnée à Fortaner
On ne sait s'il faut lire Catherine de Lasseran, « sœur » de Brayde de Guiscos, pour demi-sœur ou pour belle-sœur. Toutefois si la mère de Catherine de Lasseran était Géraude de Crémens (dite femme du seigneur de Cazaux dans le testament de Catherine, qui nommait Bertrand de Lasseran, seigneur de Cazaux, alors que son père était Bertrand de Lasseran, seigneur de Cazaux), elle ne peut être la demi-sœur de Brayde de Guiscos.
Ils eurent :

3.1 Vital de BOURROUILLAN.
D'une alliance inconnue il aurait eu une fille, non prénommée, qui aurait épousé dans la salle de La Garde, le 12 septembre 1496, *Antoine de La Garde*, marchand de Lupiac, en paiement de la dot, Vital de Bourrouillan lui donna une maison au faubourg Marcadieu et lui promit que son fils Vidalon renoncerait aux droits qu'il pouvait avoir sur cette maison. Comme il serait étonnant qu'il y ait un Antoine *de La Garde*, marchand de Lupiac, et un Antoine de *Laffargu*e, marchand de Lupiac, qui épousa, avant 1477, Jeanne de Bourrouillan, fille de Vital et de Brayde de Guiscos, il doit y avoir une confusion (au moins pour le patronyme) et peut-être avec Vital, l'Aîné, la date de 1496 étant probablement inexacte.
Par ailleurs Blanche de Bourrouillan (infra), épousa par contrat du 11 octobre 1501 Jean de Laffargue.

3.2 Fortaner de BOURROUILLAN, qui suit.

3.3 Pons de BOURROUILLAN.
Il fut prêtre, chanoine de Vic.
Il fut nommé, en 1479, tuteur de son neveu Bertrand de Bourrouillan, rendit des comptes de tutelle le 15 avril 1491, et assista son neveu Bertrand de Bourrouillan, le 19 novembre 1494, pour une vente.
Il avait prit possession de son canonicat, le 8 novembre 1484[341].

[341] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.113, se référant au notaire Jean Ponson, reg.4, f°62.

3.4 Honorette de BOURROUILLAN.

Elle se maria avant le testament de sa mère (le 21 octobre 1477.)

On ignore le nom de son mari, toutefois la présence d'Arnaud de Cassagnet, neveu de Vital de Bourrouillan,(degré I), comme tuteur, en 1477 (donc ayant au moins 25 ans) de Manaud de Cassagnet, puis, en 1479, de Bertrand de Bourrouillan, fils de Vital, le Jeune, suggère qu'il avait épousé une fille de Vital de Bourrouillan, l'Aîné, il pourrait donc être l'époux d'Honorette. Selon la chronologie il pourrait être Arnaud de Cassagnet, fils de Pons et de Gaillardine de Bourrouillan.

3.5 Blanche ou Blanquine de BOURROUILLAN.

Blanche de Bourrouillan, veuve de Pierre de Gélas, écrivit son testament le 15 mai 1507, dans la salle de Cantemerle, près de Cassaigne (Gers), donnant à son fils Jean une maison sise à Cassaigne, confrontant avec la muraille dudit lieu, instituant pour son héritier universel son fils aîné, André de Gélas, à qui elle légua en même temps la salle noble de Léberon[342].

Elle avait épousé, avant le 21 octobre 1477, date de la donation de sa mère, **Pierre de GELAS,** seigneur de Léberon (en Cassaigne, Gers). Pierre de Gélas fut nommé, en 1479, avec d'autres, tuteur de son neveu Bertrand de Bourrouillan, et rendit des comptes de tutelle le 15 avril 1491.

Pierre de Gélas avait rendu hommage, le 21 octobre 1475, à Guy de Montbrun, évêque de Condom, et à ce titre seigneur de Cassaigne, il appartenait à une branche collatérale de l'illustre famille de Gélas, connue depuis le 12ème siècle. Il rendit un hommage le 22 avril 1489 à Antoine de Pompadour. Son fils aîné, André de Gélas, en fit autant le 30 septembre 1498, à Jean Marre, évêque de Condom. André de Gélas et Blanche de Bourrouillan, acquirent, le 5 mars 1508, la terre et seigneurie de Flarambel[343] (également en Cassaigne).

3.6 Jeanne de BOURROUILLAN.

Elle épousa, avant le 21 octobre 1477, date du testament de sa mère, **Antoine de LAFFARGUE**, marchand de Lupiac.

3.7 Sicarde de BOURROUILLAN.

Elle épousa, par contrat du 29 juin 1478, **Arnaud** *VAQUE* ou *de VAQUIER,* (alias de VACQUIER, patronyme que l'on trouve ultérieurement), fils de feu Arnaud *VAQUE,* notaire à Vic.

III Fortaner de BOURROUILLAN, seigneur de *Gargabert.*

Après avoir contesté, en 1479, le testament de son grand-père, instituant héritier universel son neveu (petit-fils) Bertrand de Bourrouillan, il fut désigné pour gérer, avec d'autres, les biens

---

[342] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* janvier 1896, Les châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de Léberon, p.89, se référant au chartrier de Gélas.

[343] Philippe Lauzun, *revue de Gascogne,* janvier 1896, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de Léberon, pp.7-9, se référant au chartrier de Gélas pour les hommages.

de son neveu, mineur, l'assista lors d'une vente en 1494, puis racheta avec lui, le 17 mars 1504, la salle de La Veyrie que son neveu avait vendue avec pacte de rachat.
Il testa à peine trois mois après sa femme (donc vers novembre 1519, date précise non indiquée) dans la salle d'*Armendiu,* près de Vic, laissant l'usufruit de ses biens à Jeanne de La Barrère ; dix écus à son fils Gaillard, curé de Lannepax, avec la nourriture et le logement dans la maison paternelle ; le territoire de Saint-Marsan, près de Vic, à son fils Jean et, à ses filles Aimée et Blanche, outre leur dot, un franc bordelais. Poncet, son fils aîné, fut institué héritier universel et chacun de ses petits-enfants, nés du mariage de son fils Jean, reçut un franc[344].
Il avait épousé, bien avant le 19 février 1501, date d'une quittance de dot, **Jeanne de LA BARRERE,** fille d'un marchand de Vic. Leurs filles Blanche et Jeanne s'étant mariées en 1501, le mariage eut lieu probablement vers 1480.
Elle testa le 21 août 1519, dans la salle d'*Armandiu,* près de Vic, léguant un franc bordelais à chacune de ses filles, Aimée de Bourrouillan, mariée à Pierre Comte, d'Eauze, Blanche de Bourrouillan, mariée à Jean de Laffargue ; 5 francs bordelais à Aimée, sa petite-fille, issue du mariage de Jean de Bourrouillan, avec Blanche (lire probablement comme Blanche), qui reçut 5 francs comme ses petits-fils, Jeanne (c'est bien ce qu'il faut lire, car Jean apparaît ensuite, la transcription n'est pas très bonne), François, Guillaume, Antoine, fils de Jean de Bourrouillan, son fils. Son fils Gaillard, recteur de Lannepax, reçut 10 écus, à charge de célébrer une trentaine de messes ; Poncet, son fils aîné fut institué héritier universel, avec Jean, son second (deuxième) fils, en portions égales[345]. Elle vivait trois mois après comme le montre le testament de so, mari.
Ils eurent :

4.1 Poncet de BOURROUILLAN.
Institué légataire universel, avec son frère Jean, par le testament de sa mère le 21 août 1519, et légataire universel par celui de son père, trois mois après, on ignore sa destinée.

4.2 Jean de BOURROUILLAN, qui suit.

4.3 Gaillard de BOURROUILLAN, prêtre.
Son père Fortaner de Bourrouillan, son frère et lui vendirent, le 30 juin 1506, une maison, qui avait appartenue à son oncle Pons, dont le prix 22 écus, fut employé pour payer un obit aux chanoines de Vic[346]. Il devint curé de Lannepax, Il racheta, le 13 avril 1537, pour la somme de trente livres, un cens que son père avait omis de payer à l'église de Vic[347].

4.4 Amada (Aimée) de BOURROUILLAN.

---

[344] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.129-130, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch, Mauria, notaire à Vic,
[345] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.129, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch, Mauria, notaire à Vic.
[346] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.132, se référant au notaire Odet Fabri.
[347] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.130, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auh, Baudouin, notaire de Vic.

Elle épousa **Pierre COMTE,** fils de prudent Bernard COMTE, marchand de la ville d'Eauze, elle était dotée de 100 écus et des vêtements nuptiaux énumérés dans l'acte[348].

4.5 Blanche ou Blanquine de BOURROUILLAN.

Elle épousa, par contrat du 11 octobre 1501, sage homme **Jean de LAFFARGUE.**

Les deux époux firent sommation, le 6 juillet 1506, à un chanoine de Vic de payer 70 écus, pour des terres achetées au fils de Fortaner de Bourrouillan. Le chanoine déclara avoir payé, mais le notaire Bathellis enregistra la protestation des réclamants[349].

4.6 Jeanne de BOURROUILLAN.

Dite fille du seigneur d Gargabert, elle épousa **Garcias GERAUD,** dont elle était veuve le 6 septembre 1501, date à laquelle son père et elle, reçurent une obligation[350]. Elle mourut probablement, sans postérité, avant le 21 mai 1519, date du testament d sa mère, dans lequel elle n'est pas citée, non plus que dans celui de son père.

IV Jean de BOURROUILLAN.

Il reçut une obligation le 23 avril 1506 et fut témoin d'un acte le 25 février 1507[351].

Il reçut le territoire de Saint-Marsan, près de Vic, par le testament de son père, en 1519 et mourut avant le 17 décembre 1527, date à laquelle Gausserande de Lautrec, veuve, vendit, avec son fils François, une pièce de terre à Catherine de Magnan, veuve de Jean de Rouède, bourgeois de Vic.

Il avait épousé **Gausserande de LAUTREC.**

Elle acheta une vigne le 27 mars 1505 et passa des gazailles le 24 mai 1509.

Ils eurent :

5.1 François de BOURROUILLAN.

5.2 Jean de BOURROUILLAN.

5.3 Guillaume de BOURROUILLAN.

5.4 Antoine de BOURROUILLLAN.

Le 9 septembre 1543, Antoine de Bourrouillan, petit-fils de Jeanne de La Barrère et neveu de Gaillard de Bourrouillan, abandonna tous ses droits, de son chef, du chef de ses sœurs et d'Amada de Laffargue, sur la métairie de Ribadieu[352].

---

[348] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.132, produisant les registres de Jean Ponson, notaire.

[349] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.132, se référant, pour les deux actes, aux registres du notaire Bathellis, à Lannepax.

[350] Abbé Cazauran, op.cit., p.132, se référant aux registres du notaire Odet Fabri.

[351] Abbbé Cazauran, *op.cit.,* p.131, se référant aux registres d'Odet Fabri, notaire à Vic, comme pour les actes relatifs à Gausserande de Lautrec.

[352] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.133, se référant à Annet Paulin , notaire à Vic.

5.5 Blanche de BOURROUILLAN.

5.6 Jeanne de BOURROUILLAN.
C'est peut-être elle qui, mariée avec Ramond Olive, apparaît dans un acte du 21 juin 1549[353].

***

II bis Vital de BOURROUILLAN, le Jeune.
Vital de Bourrouillan n'apparaît plus dans les actes après le 17 septembre 1472, date du testament de sa femme. Il mourut dès 1479, date du testament de son père nommant des tuteurs à son fils Bertrand.
Il avait épousé, depuis 1468, **Catherine de LASSERAN,** fille de Bertrand de LASSERAN, seigneur de Cazaux. Elle testa le 17 septembre 1472, à Castillon, dans la maison de noble Arnaud de Batz, demandant son ensevelissement dans l'église Sainte-Marie-Madeleine de Castillon, faisant des legs à Bertrand de Lasseran, seigneur de Cazaux, à Annette et Barthomée, ses sœurs, à Géraude de Crémens, femme du seigneur de Cazaux, à sa nièce Annette de Lasseran, à Brayde de Giscous, dame de La Garde, « sa sœur », instituant son mari, Vital de Bourrouillan, légataire universel[354].
Il eut :

3.1 Bertrand de BOURROUILLAN, seigneur de La Garde (près de Vic.)
Il naquit vers 1471, car il avait 20 ans en avril 1491 ; il est dit mineur de 25 ans, le 19 novembre 1494, infra.). Comme dit supra, Bertrand de Bourrouillan avait été institué héritier universel de son grand-père, Vital de Bourrouillan, en 1479. Lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt ans, le 15 avril 1491, les tuteurs désignés par son grand-père, Pons de Bourrouillan, chanoine de Vic, Pierre de Gélas, seigneur de la salle de Léberon, capitaine de Cassaigne, Arnaud de Cassagnet, tous neveux du testateur, rendirent les comptes de tutelle, au lieu de La Garde, en présence d'Arnaud de Baulat, seigneur de Préneron, d'Odon de Ferragut, seigneur de Gignan, de Bernard de Lescout, chanoine de La Romieu, et de Jean de Lescout, beau-père de Bertrand de Bourrouillan ; la Salle de La Garde fut mise en régie aux mains de Fortaner de Bourrouillan[355]. Le 19 novembre 1494, Bertrand de Bourrouillan, mineur de 25 ans, assisté de ses tuteurs testamentaires Pons et Fortaner de Bourrouillan, frères, vendit à Jean de Gélas, sa métairie de La Veyrie,
Bertrand de Bourrouillan acheta le 2 février 1495, une arbalète garnie, moyennant 2 écus 2 sous, puis, ayant quitté le pays, ses biens furent administrés l'année suivante par Fortaner de Bourrouillan[356]. Le 16 novembre 1497, Bertrand de Bourrouillan, au service du roi, prorogea pour le temps de son service l'administration de ses biens à son oncle Fortanier de Bourrouillan et lui promit de le rembourser pour la dotation de

[353] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.131, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch, notaire Mauria, à Vic.
[354] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.116, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch.
[355] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.114, se référant au notaire Jean Ponson, reg.19, f°157 à 162.
[356] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.116, se référant à Paratge, notaire à Vic-Feznsac, pour l'achat de l'arbalète.

sa sœur Géraldine[357]. Bertrand de Bourrouillan était de retour en Gascogne l'année suivante, il fut témoin le 6 septembre1498, à un acte[358]. Le dernier acte dans lequel Bertrand de Bourrouillan paraît, concerne le rachat, qu'il effectua, le 17 mars 1504, avec son oncle Fortaner, de la salle de La Veyrie, qu'il avait vendue avec pacte de rachat[359].

Il avait épousé, par contrat du 20 février 1491, **Antonie d'AUX** dite **de LESCOUT,** fille de Jean III d'AUX et de Marguerite d'ARBIEU, sa première épouse, petit-fils de Guillaume d'AUX, seigneur de Lescout, (et de Catherine de MARRENS.)

Le contrat nommait Guillaume d'Aux, seigneur moderne de la salle de Lescout, Guillaume, son fils Jean de Lescout, seigneur futur de cette salle, le père de la future, constitua à cette dernière une dot de 300 écus d'or à 110 ardits par écu, furent présents Pierre de Gélas, seigneur de Léberon, Bernard de Lescout, chanoine de La Romieu, Bertrand de Lasseran, seigneur de Cazaux et Pierre de Montlezun, seigneur de Mérens.

Ce contrat prévoyait que Bertrand de Bourrouillan donne 200 écus, plus un lit et des habits nuptiaux, à sa sœur Géraldine ; il devait également payer, comme héritier de son père et de son oncle, 40 écus, à Blanche de Bourrouillan, sa tante, femme de Pierre de Gélas, seigneur de Léberon capitaine de Cassaigne, pour rente de la dot qui lui avait été constituée[360].

3.2 Géraldine de BOURROUILLAN.

Le contrat de mariage de son frère Bertrand, le 20 février 1491, avec Antonie de Lescout prévoyait qu'il lui donne une dot de 200 écus, plus un lit et des habits nuptiaux, Géraldine n'est plus citée ensuite.

III
Seigneurs de La Borie

On cite deux frères Jean et Antoine de Bourrouillan, vivant à Dému, qui par la chronologie pourraient être les deux fils de ce nom, de Jean de Bourrouillan et de Gausserande de Lautrec (degré IV, supra.)

I Jean de BOURROUILLAN dit de La Costa.

Le 30 juin 1527, habitant Dému, il déposa entre les mains du chapitre de Vic, 60 écus sol, destinés au paiement qu'il devait faire à son frère, le seigneur de Léberon (lieu tenu alors par la famille de Gélas.) Il était consul de Dému en 1541, passa un grand nombre d'actes de 1541 à 1549[361]. Il fut témoin en 1543, avec Antoine de Bourrouillan, dans deux actes de Batz, et le 22 février 1545, passa un achat. Jean de Bourrouillan fit écrire, le 11 mai 1546, par un notaire l'attestation de dégâts dus à une

[357] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.116, se référant à Ponson, notaire, 1497.
[358] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.116, se référant à Paratge, notaire à Vic-Fezensac.
[359] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.117, se référant à Odet Fabri, notaire de Vic.
[360] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.115, se référant au notaire Jean Ponson, reg.10, f°220.
[361] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.118, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch, registres de Cossio, notaire à Lannepax.

tempête, la même année il fit des acquisitions. Le dernier acte dans lequel il apparaît est la vente d'une terre, en 1552, à Dému[362].
Il avait été cité, le 15 janvier 1549, marié avec **Françoise de MARRENS**.

I bis Antoine de BOURROUILLAN.
Habitant Dému, il donna une procuration le 5 juin 1535.
Il fut témoin, avec son frère Jean de Bourrouillan, le 7 octobre 1543, dans deux actes à Batz. Le 25 février 1548, il donna à rente sa borde de La *Boerie*, à Dému et se qualifia seigneur de La *Boherie*.
Il fut témoin, le 22 mars 1563, dans un acte passé par Frix de Batz, au moulin de Rio, près de Lannepax[363].

On cite ensuite **Frix de BOURROUILLAN,** seigneur de La Borie (qui semble être une contraction de La Boerie, dans la juridiction de Dému et d'Espas), baron d'Espas (à 3 km de Manciet, à 7 km de Dému.).
Il apparaît pour la première fois, le 17 juin 1590, pour des obligations, puis le 4 juillet 1598, pour d'autres obligations. Le 3 août 1599, il acheta un bois à Dému[364]. Frix de Bourrouillan, seigneur d'Espas et de La Borie, fut présent le 30 janvier 1611, au contrat de mariage d'Arnaud de Lavardac, seigneur de Meymes, et d'Eléonore de Monrtlezun[365].
Frix de Bourrouillan figure parmi les meurtriers du seigneur de Boulouix, au cours d'un tragique évènement à Dému. Il fut cité plusieurs fois en 1612 et le 26 février 1618, dans la cession d'une créance qu'il fit à Bernard Dufour, marchand à Margouet[366].
Frix de Bourrouillan, baron d'Espas, et son fils Antoine de Bourrouillan, baron d'Espas, vendirent, en 1633, à demoiselle de Laffitte, femme d'Antoine de Pardaillan, seigneur de Las Combes, deux dîmes, appelées de Saint-André et de Las Madeleine[367].
Il avait épousé (en premières noces ?) **Catherine d'ARZAC.**
Catherine d'Arzac, en l'absence de son mari, donna à ferme, le 5 août 1601, des fiefs et agriers qu'ils possédaient à Lupiazc et à Castillon ; le 14 novembre 1602 Frix de Bourrouillan et Catherine d'Arzac donnèrent à ferme le moulin à vent de La Borie.
C'est peut-être lui qui épousa (en secondes noces ?) **Aimée de FARGUES,** à qui son mari, le seigneur d'Espas et de La Borie, donna une procuration en décembre 1604, puis une autre le 3 décembre 1605[368].
Il eut un fils et probablement deux filles :

---

[362] Abbé Cazauran, *op.cit., p.118, se référant aux registres du notaire Cossio, à Lannepax.*
[363] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.118-119, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch et aux registres du notaire Cossio, à Lannepax.
[364] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.119-120, se référant aux registres du notaire Baylies, de Lupiac (acte de 1590), du notaire Lucat, de Lannepax (actes de 1598 et de 1599.)
[365] AD. Gers Vergès I 2015 n°11546
[366] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.121, se référant au notaire Daubaqs, à Lupiac.
[367] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.121, se référant au notaire Daubas, 1633, p.60.
[368] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.120-121, se référant au notaire Lucat, de Lannepax

Antoine (alias Antoine Arnaud) de BOURROUILLAN, baron d'Espas.
Antoine Arnaud de Bourrouillan, fils de Frix, et mandataire de ce dernier, reconnut, le 13 juin 1629, devoir 520 francs à François André, de Toulouse, et Pierre André, marchands associés, pour des marchandises fournies à sa fille Jeanne Catherine de Bourrouillan[369].

Jeanne Catherine de BOURROUILLAN.

N… de BOURROUILLAN Laborie.
Ancienne religieuse du monastère fondé à Gondrin par dame Paule de Bellegarde, elle donna, par un testament qui paraît être d'environ le milieu du 17ème siècle, 6 000 francs aux religieuses de la Présentation du Saint Nom de Jésus, à Toulouse, légua une somme à sa sœur, non prénommée, ey institua héritier son frère Antoine Arnaud de La Borie[370].
C'est peut-être la même, qui nommée Marie de Bourrouillan et de La Borie, fut mère fondatrice du couvent de *Vilac.*

IV
Montbeton-Bourrouillan

La famille de Montbeton, connue dès le 12ème siècle, tient son nom du lieu éponyme, en Tarn-et-Garonne.
Les premiers degrés de la branche qui nous intéresse sont indiqués par la maintenue de noblesse de Jacques de Montbeton, seigneur de Bourrouillan, le 22 juin 1667, par M. de Pellot, intendant en Guyenne[371].
Cette branche de la famille de Montbeton portait : « Ecartelé, au 1er d'or à deux cloches d'argent bataillées de sable, aux 2ème et 3ème, d'azur à la croix de d'or, qui est de Bourrouillan, et au 4ème de gueules à deux burettes d'argent[372]. »

I Pierre de MONTBETON, seigneur de Monmerle (à 1 km de Montbardon, Gers.)
Il épouse **Jeanne** de *VENQUE*[373] (probablement BENQUE.)
Ils eurent :

2.1 François de MONTBETON, fils aîné.

2.2 Jean de MONTBETON, qui suit.

2.3 Arnaud de MONTBETON, seigneur de Monmerle.

---

[369] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.122, se référant au notaire Dorbe, à Mauvezin.
[370] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.122, se référant au notaire Laura.
[371] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.203-204, produit le texte intégral de cette maintenue (*Maintenue de noblesse de 1667,* dans ce qui suit).
[372] Abbé Cazauran, *op cit.,* p.322
[373] *Maintenue de noblesse de 1667.*

Il reçut, le 10 juin 1539, certains droits, de son frère Jean de Montbeton, seigneur d'Aguin[374].

II Jean de MONTBETON, écuyer, seigneur d'Aguin (probablement Betcave-Aguin, Gers.)

Il testa le 5 avril 1563, instituant héritier son fils François de Montbeton et faisant un legs à Arnaud de Montbeton, aussi son fils[375]. Jean de Montbeton, père d'Arnaud, procureur de sa femme, Catherine de Viviers, fit un compromis, le 2 juillet 1566, avec Guillaume de Bossost, seigneur de Campels[376].

Il avait épousé, par contrat du 28 septembre 1542, **Catherine de VIVIERS**[377], veuve d'Arnaud Guilhem de MAIGNAUT, seigneur de Montégut[378].

Ils eurent :

III Arnaud de MONTBETON, écuyer, seigneur d'Aguin, puis de Bourrouillan (du chef de sa femme.)

Arnaud de Montbeton acheta, le 28 septembre 1605, à Paris, les droits de péage et de subsides de la ville et juridiction de Manciet (à 5 km de Bourrouillan), qui appartenaient à Jean d'Armagnac, seigneur d'Isoré et de Manciet, premier valet de chambre du roi, et à la sa femme, Anne Hamelin, l'achat comprenait également une métairie à trois paires de bœufs, et la charge de capitaine du château de Manciet, pour le prix de 5 600 livres, dont 3 000 livres tournois pour la métairie, 1 800 livres pour le péage et les subsides et 800 livres pour la charge de capitaine du château de Manciet[379].

Le 28 avril 1611, étant lieutenant-colonel au régiment de Piémont, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, il reçut un *committimus*, selon lequel tous ses procès et différends étaient renvoyés et adressés aux requêtes du palais à Paris[380]. Le 7 mai 1611, il fut cité capitaine de Manciet, que naguère soulait tenir et exercer notre amé et féal Jehan d'Armagnac, sieur d'Isoré[381]. Il fut pourvu, le 21 février 1612, de la charge de mestre de camp du régiment de Guyenne, par commission de Sa Majesté, sur la résignation du sieur comte de Panjas[382].

Arnaud de Montbeton et Isabeau de Bourrouillan firent un testament conjoint, le 25 avril 1619, instituant héritier leur fils Jacques de Montbeton, à charge de payer des legs[383].

Arnaud de Montbeton acheta, le 21 décembre 1621, la terre de Bernède, à François Jean Charles de Pardeilhan (devenu Pardaillan), qui l'avait achetée, le 3 juin 1619, à François de Bilhères. Jean Charles de Pardeilhan avait vendu, le 2 juin 1619, à Arnaud de Montbeton, des fiefs situés en Malaurey (Manciet), qu'il tenait de noble de Bilhères[384].

---

[374] *Maintenue de noblesse de 1667,* acte en latin signé Sancio Petro.
[375] *Maintenue de noblesse de 1667,* Decasa, notaire à Villefranche.
[376] *Maintenue de noblesse de 1667,* Castanet, notaire.
[377] Maintenue de noblesse de 1667.
[378] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.141, se référant aux Archives de Bourrouillan.
[379] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.148-154, l'acte contient le leudaire de Manciet, indiquant le détailles droits de péage de Manciet.
[380] *Maintenue de noblesse de 1667*
[381] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.143.
[382] *Maintenue de noblesse de 1667.*
[383] *Maintenue de noblesse de 1667,* Dupin, notaire.
[384] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.162-165, produisant les Archives de Bourrouillan n°6 (achat de 1621, intégral) et n°220, achat de 1619

Arnaud de Montbeton, mestre de camp au régiment de Guyenne, fit un codicille le 30 avril 1625, confirmant son testament et augmentant les legs, demandant son ensevelissement, non plus à Bourrouillan, mais dans l'église Saint-Rémi-de Bordeaux[385], et mourut au mois d'août suivant. A cette date il laissa un fils et quatre filles, qu'il confia aux soins de Jean Jacques de Lussan, seigneur de Miran.

Il avait épousé, par contrat, le 26 mars 1602, **Isabeau de BOURROUILLAN,** fille de Jean Jacques de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan, et de Madeleine de PARDAILLAN, sa seconde épouse. Isabeau de Bourrouillan, donna quittance, le 12 mars 1616, à son mari, de 24 000 livres[386] (8 000 écus), dont l'usage figure au chapitre I.

Ils eurent[387] :

3.1 Adrienne de BOURROUILLAN.

Elle naquit le 21 août 1603.

3.2 Jacques de BOURROUILLAN.

Né le 4 décembre 1604, il mourut en bas-âge.

3.3 Jeanne de BOURROUILLAN[388].

Elle fut baptisée le 16 mars 1606, portée sur les fonts par les deux premiers pauvres qui se présentèrent, ce jour-là, à la porte du château (de Bourrouillan.)

Elle testa le 26 avril 1672, devant Ferraquieux, notaire royal, nommant son mari, Jean de Ferragut, seigneur du Cos, et Emanieu, Pierre et Antoine, leurs fils. Le 15 juin 1675, veuve de Jean de Ferragut, Jeanne de Montbeton de Bourrouillan fit une requête pour une saisie, sur Manieu de Ferragut, son fils.

Elle avait épousé, par contrat du 13 octobre 1629, **Jean de FERRAGUT,** seigneur du Cos, fils de Manieu (Amanieu) de FERRAGUT, seigneur du Cos et de Cravensère, et de Françoise (alias Jeanne) de LASSERAN, Manieu de Ferrragut assista son fils lors de son contrat de mariage. Jean de Ferragut, seigneur du Cos était frère de Pierre de Ferragut, seigneur de Lesquette (degré 3.4, infra.)

Jean de Ferragut mourut avant le 15 juin 1675, date de la requête de saisie faite par sa femme (supra), ils eurent trois fils Emmanuel qui continua la lignée, Pierre et Antoine de Ferragut.

3.4 Suzanne de BOURROUILLAN.

Elle naquit le 18 mai 1608.

C'est très probablement elle qui épousa **Pierre de FERRAGUT**, seigneur de Lesquette, ils eurent deux filles, Isabeau et Jeanne de Lesquette, qui entrèrent en 1653

---

[385] *Maintenue de noblesse de 1667,* codicille retenu et expédié par Barjau, notaire de Bordeaux.

[386] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.161, se référant aux Archives de Bourrouillan, n°107

[387] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.141, se référant à un fragment d'un *Livre de raison*, dans les Archives de Bourrouillan, n°203, référencé *Livre de raison,* dans ce qui suit ; et p.162

[388] Les données la concernant (sauf son baptême), ainsi que son mari et la famille de celui-ci, proviennent de J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, pp.191-192, Jugements de maintenue de noblesse, Jean de Ferragut, seigneur du Cos et de Cravensère. Manieu de Ferragut époux de Françoise de Lasseran est nommé par ailleurs Amanieu de Ferragut, seigneur du Cos et de Cravensère, et sa femme Jeanne de Lasseran.

au couvent de Sainte-Claire de Castelnau-Magnoac[389], où elles avaient été précédées par leur présumée tante, Marguerite de Bourrouillan. Pierre de Ferragut, seigneur de Lesquette, était le frère de Jean de Ferragut, seigneur du Cos et de Cravensère, avec qui il transigea le 14 février 1665, en raison des biens de la succession de Manieu de Ferragut et de Françoise de Lasseran, leurs père et mère ; leur fils Jacques de Ferragut épousa par contrat du 18 juillet 1674, Marguerite de Boulouix, dame de Pascau.[390].

3.5 Barbe de BOURROUILLAN
Elle naquit le 12 décembre 1609.
Elle épousa, par contrat du 27 janvier 1630, **Jean François de FOUERT,** seigneur de La Barthe, fils d'Arnaud Guilhem de FOUERT, seigneur de Sion, et de Laurence du BUSCA, d'où Antoine de Fouert[391].

3.6 Jacques de BOURROUILLAN, qui suit.
Il naquit le 24 juillet 1613.

3.7 Marguerite de BOURROUILLAN.
Elle naquit le 15 août 1617, fut religieuse du couvent de Sainte-Claire de Castelnau-Magnoac, dès sa fondation, comme le montre un acte du 19 mars 1639[392].

IV Jacques de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan.
Né le 24 juillet 1613, il fut mis sous la tutelle de Jean Jacques de Lussan, seigneur de Miran, à la mort de son père en août 1625.
Il dénombra ses biens, le 2 novembre 1639, devant le sénéchal de Lectoure, ce dénombrement qui figure intégralement dans les Archives de Bourrouillan, mentionne notamment, la terre et seigneurie de Bourrouillan, avec justice moyenne et basse, château, etc, la métairie du Bourdieu, du labourage d'une paire de bœufs, etc., les lods et ventes sur tous les habitants de Bourrouillan, etc., la moitié de la dîme aux parsans de Remat Mort et de Saint-Martin de Teulet, dans la juridiction de Bourrouillan et de Sainte-Christie, etc., quatre étangs, deux moulins, une maison noble dans la juridiction de Sainte-Christie, appelée La Salle de Castaignarde, etc., la directe , fiefs, lods et ventes en la juridiction de Salles, la directe, fiefs, lods et ventes en les juridictions de Cravensère, Bethous et Sion, dépendant de la seigneurie du Bédat, la directe, lods et ventes et rentes en la juridiction de Manciet, la directe, fiefs, lods et ventes en la juridiction d'Espas, une métairie noble en la juridiction de Panjas, etc., la terre et seigneurie du Bedat, avec justice basse, etc., une maison seigneuriale appelée La Salle du

[389] Gustave Baudens, *Revue de Comminges, 1896,* Notice historique du couvent de Sainte-Claire de Castelnau-Magnoac, p.357, nommant Pierre de Ferragut, seigneur de Lesquette, sa femme Suzanne de Bourrouillan, et leurs filles.
[390] J. de Carsalade du Pont, *revue de Gascogne,* 1877, p.335, Jugements de maintenue de noblesse, Jacques de Ferragut, seigneur de Pascau.
[391] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, p.93, Jugements de maintenue de noblesse, Noble Jean de Fouert, seigneur de Sion ; contrat de mariage reçu Daniel Dupin, notaire de Sainte-Christie, dans ce contrat la mariée est nommée Barbe de Montbeton.
[392] Gustave Baudens, *Revue de Comminges,* 1896, Notice historique du couvent de Castelnau-Magnoac, pp.354-355.

Bedat, etc.[393] On peut remarquer que Jacques de Bourrouillan avait des droits sur Espas dont se qualifiait Frix de Bourrouillan (La Borie.)
Comme dit supra Jacques de Montbeton, seigneur de Bourrouillan, fut maintenu noble le 22 juin 1667 (il devait, bien évidemment, apparaître sous le nom de Montbeton, pour prouver son ascendance.)
Il testa une première fois le 1er mai 1670, chargeant sa femme, George du Pouy, de présider ses honneurs funèbres, nommant 7 fils, issus de leur mariage, Jean Louis, Jean Jacques, Jean Charles, François, Guy, Pierre et Odet de Bourrouillan[394]. Le 23 août 1671, il assigna le curé de Bourrouillan devant le notaire Bernard Dupin, car ce curé avait omis dans deux publications dans son église des passages importants du dénombrement de Jacques de Bourrouillan[395]. Jacques de Montbeton, seigneur de Bourrouillan, fit un second testament en 1677, mourut le 23 juin 1680 et fut enseveli le jour suivant dans le tombeau de ses ancêtres, dans l'église de Bourrouillan[396].
Il avait épousé par contrat, le 9 septembre 1642, au château de Marignac, en Cominges, **George du POUY[397],** fille de Jean du POUY, coseigneur de Marignac, et de Géraude de SERS. Jacques de Bourrouillan, seigneur dudit lieu et du Bédat, reconnut en 1644 avoir reçu 117 livres de son beau-père, coseigneur de Marignac, son beau-père, pour la dot de George du Pouy, sa femme[398].
Ils eurent :

5.1 Jean Louis de BOURROUILLAN, qui suit.

5.2 Jean Jacques de BOURROUILLAN dit **de SAINT-ANDRE.**
Il naquit le 1er avril 1651[399].Il était capitaine au Canada, le 17 mars 1687, et reçut le gouvernement de Plaisance (au Canada) le 17 février 1691. Le 9 septembre 1696, il partit à la tête d'une flotte composée du *Pélican,* de huit bâtiments malouins, du *Comte de Toulouse*, du *Phélypeaux* et du *Diamant*, plus trois corvettes et deux brûlots, pour attaquer le fort Saint-Jean, quartier général des Anglais. Une descente commandée par Joseph de Saint-Ovide de Bourrouillan, capitaine d'un navire, son neveu, aidée d'une autre commandée par le major de Plaisance, enleva deux forts anglais. Les deux chefs de l'expédition française, MM. d'Iberville et de Bourrouillan, réussirent à obtenir la capitulation des Anglais. Bourrouillan, reçut, le 9 mars1697, une lettre de félicitations du roi. Il fut nommé le 28 mars 1700 gouverneur de l'Acadie et le resta jusqu'à sa mort le 29 septembre 1705[400].

5.3 Jean Charles de BOURROUILLAN, abbé de Bourrouillan.

---

[393] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.167-170, produisant les Archives de Bourrouillan, n°113
[394] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.206, produisant les Archives de Bourrouillan, n°448
[395] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.206, produisant les Archives de Bourrouillan n°122 et 123.
[396] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.210produisant les Archives de Bourrouillan, n°452, pour le testament, ert les registres paroissiaux de Bourrouillan pour le décès.
[397] *Maintenue de noblesse de 1667,* Bailhet, notaire.
[398] AD.HG 3 E 28077 Saint-Béat
[399] *Livre de raison*
[400] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.217-238, se référant principalement aux archives du Ministère de la Marine.

Né en février 1654, l'abbé de Bourrouillan consentit à une cession, le 5 mai 1691, avec Alexandre de Sédillac. Sa mère, George du Pouy, veuve de Jacques de Bourrouillan, lui donna, par préciput en 1691, la somme de 2 000 livres tournois que son époux lui avait léguées. L'année suivante il transigea avec Marie du Lau, sa belle-sœur[401]. En 1608, étant procureur de Charles (de Montbeton), seigneur de Bourrouillan, son neveu, il acquit le petit domaine royal de Manciet, avec le péage et la justice de Bourrouillan[402].

5.4 François de BOURROUILLAN.

5.5 Guy de BOURROUILLAN.

5.6 Pierre de BOURROUILLAN.

5.7 Odet de BOURROUILLAN.

On cite Joseph de Saint-Ovide de Bourrouillan, neveu du gouverneur de l'Acadie, parfois confondu avec Jean-Louis de Bourrouillan dit de Saint-André, ce neveu serait un fils d'un des frères de Jean Louis de Bourrouillan. Il fut gouverneur de L'Isle-Royale, de 1717 à 1739. Les détails de sa carrière, depuis 1706, sont relatés par l'abbé Cazauran, à partir, notamment, d'un manuscrit de 150 pages, figurant dans les archives anglaises, mises à sa disposition en 1885. Après le 27 mai 1739, date de sa mise à la retraite, comme capitaine de vaisseau, gouverneur de L'Isle-Royale, Joseph de Saint-Ovide de Bourrouillan rentra en France, s'établit à Saint-Sever (où vivait sa cousine Jeanne de Bourrouillan, qui avait épousé Antoine de Captan), il y mourut le 5 avril 1755[403]. Il avait hérité du château de Bourrouillan comme le montre le legs qu'il en fit à Jean Joseph de Captan, fils d'Antoine de Captan et de Jeanne de Bourrouillan (6.2, infra.)

V Jean Louis de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan.

A partir de ce degré, et parfois avant, l'abbé Cazauran cite les membres de cette famille avec le nom de Montbeton, ce qui est contredit par les actes de baptême et les actes concernant Jacques et ses fils Jean Jacques et Jean Charles de Bourrouillan.

Né le 25 septembre 1649[404], Jean Louis de Bourrouillan fut baptisé le 13 mai 1654, âgé de 5 ans, en même temps que ses frères, Jean Jacques, âgé de 3 ans, Jean Louis, âgé de 3 mois[405].

Le 3 mai 1685, Jean Louis de Montbeton paya 2 000 francs pour leur droit de légitime à Jean Charles de Montbeton et à Pierre de La Barthe[406], probablement en lien avec le premier mari de sa seconde épouse, Marie du Lau..

---

[401] Abbé Czauran, *op.cit.,* p.239, produisant les Archives de Bourrouillan , n°469 et 470 (1691), n°472 (1692.)
[402] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.240, produisant les Archives de Bourrouillan, n°476
[403] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.241-310.
[404] *Livre de raison.*
[405] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.172, se référant aux registres paroissiaux de Bourrouillan.
[406] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.213, produisant les Archives de Bourrouillan, n°456

Jean Louis de Bourrouillan partit, en 1686, au service du roi ; le 3 avril 1689, il donna un reçu à des consuls de Sainte-Christie qui avaient fourni 60 livres pour les habits et armes de deux soldats de milice, de la compagnie de Bourrouillan. Jean Louis de Montbeton conduisit sa troupe en Italie, sous les ordres du maréchal de Catinat. Jean Louis de Montbeton, seigneur de Bourrouillan, fut blessé mortellement, le 28 août 1690, sous les murs de Pignerol, son corps y fut enseveli le lendemain. Alexandre de Montbeton, dont on ne connaît pas le lien de parenté, mais qui devait appartenir à cette branche, qui servait sur la frontière de l'Est, reçut sa sépulture dans l'église des jacobins de Briançon. Deux services furent célébrés dans l'église paroissiale de Bourrouillan, pour ces deux paroissiens, les 26 septembre et 29 décembre 1690.
Jean Louis de Montbeton de Bourrouillan avait épousé, en premières noces, une demoiselle du Poitou[407], le mariage n'ayant pas été déclaré, le fils issu de cette union, Jacques François de Bourrouillan, fut longtemps considéré comme suspect de bâtardise et maltraité par sa marâtre, Marie du Lau.
Il avait épousé en secondes noces (dès 1680[408]) **Marie du LAU,** veuve noble de La Barthe, seigneur de Sion.
Enfant du premier lit :

6.1 Jacques François de BOURROUILLAN, dont on ne sait rien.

Enfants du second lit :

6.2 Charles (de MONTBETON) de BOURROUILLAN, qui suit.

6.2Jeanne (de MONTBETON) de BOURROUILLAN.
Elle épousa (par contrat), le 15 mars 1707, **Antoine de CAPTAN,** fils de Pierre de CAPTAN, écuyer, maire perpétuel de Saint-Sever, et de Catherine LE BLANC de LABATUT, dont l'ascendance est détaillée par l'abbé Cazauran.
Jeanne de Captan-Bourrouillan mourut le 14 février 1755, âgée de 84 ans, ayant eu de son mariage, deux filles et un fils, Jean Joseph de Captan , qui épousa Marie Arnaud, à qui Joseph de Saint-Ovide donna tous ses droits sur Bourrouillan, se réservant un appartement au château de Bourrouillan, pour lui et ses domestiques lorsqu'il y viendrait.

VI Charles (de MONTBETON) de BOURROUILLAN, seigneur de Bourrouillan,
Né le 12 décembre 1682, il fut baptisé le lendemain. En 1703, il acquit la haute justice de Bourrouillan. Le 2 juillet 1704, il reçut le brevet de major au régiment de La Vrillère. Il vécut longtemps séparé de sa femme et mourut en janvier 1736, sans postérité, et fut inhumé le 13 de ce mois dans le tombeau de ses pères, à Bourrouillan. Il avait légué à sa sœur, Jeanne de Captan-Bourrouillan, trois métairies sises à Sainte-Christie, à Margouet et à Panjas, valant 8 000 livres

[407] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.211, se référant aux Archives La Plagne.
[408] Abbé Cazauran, *op.cit.,* p.211, mentionne un acte de 1680, contenant une signification pour dame Marie du Lau, épouse du seigneur de Bourrouillan, contre noble de Médrane, seigneur de Camicas (Archives de Bourrouillan, n°394.)

Il avait épousé, le 3 mars 1707, **Géralde de GOUDIN**, fille de Jean Pierre de Goudin, conseiller en l'élection de Fleurance, et de Françoise de Tragonet, de Nogaro.

V
Personnes isolées

Vital de Bourrouillan rendit hommage au comte d'Armagnac, le 8 août 1319, pour le lieu de Bourrouillan.

Bernard de Bourrouillan, rendit hommage au comte d'Armagnac, le 17 octobre 1319, pour 4 casaux situés dans le territoire de Gélos.

Arnaud Guilhem de Bourrouillan prêta serment, en 1345, avec d'autres personnes du Gavardan, à Eléonore, femme de Gaston de Foix, fille de Bernard VIII, comte de Comminges.

Vital de Bourrouillan fut témoin, le 26 juillet 1346, à l'hommage rendu par Agnès, femme du seigneur d'*Estang* (Estaing.)

Bernard de Polastron La Hillère, seigneur de La Martignère, épousa, en 1671, Anne de Burosse, fille de Jean de Burosse, seigneur de Burosse, d'Uzent, seigneur baron d'Espas et de La Borie, capitaine au régiment de Piémont, et de Françoise de Bourrouillan[409]. Les titres de Jean de Burosse suggèrent que Françoise de Bourrouillan appartenait à la descendance de Frix de Bourrouillan.

Douillac, révision le 11 juillet 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[409] AD. Lot-et-Garonne C 82

Famille de CAUSSADE

Cette famille qui tient son nom du castrum éponyme devenu la ville de Caussade (Tarn-et-Garonne), est connue depuis la fin du 11ème siècle.
Un tableau généalogique, depuis le début du 13ème siècle jusqu'au 15ème siècle, relatif à l'ascendance de Marguerite de Caussade, femme de Jean de Saunhac, a été publiée par Eugène Vasseur[410], complété pour le dernier degré par André Navelle[411].
Ce document complète ces publications, et corrige le tableau généalogique, grâce à des données provenant de Dom de Vic et Dom Vaissète[412], de Didier Panfili[413], de Firmin et Louis Boscus[414], de Robert de Mentque[415], d'historiens du Quercy : Abbé Edmond Albe[416], Guillaume Lacoste[417], François Moulenq[418] et d'autres sources.
Cette famille portait à l'origine : « d'or à deux houseaux alias chausses de gueules, en pal » qui sont les armes figurant dans la salle des croisades à Versailles, puis « d'or, à quatre cotices de gueules. [419]»

I
Origine

Selon Didier Panfili, la famille de Caussade est issue de Raymond, probablement cadet de la famille des Adémar, vicomtes de Toulousain. Adémar, vicomte de Toulousain, dont l'origine est controversée, épousa Arsinde, dont l'origine est également controversée, ils vivaient en 961, et eurent un fils Raymond, vicomte de Toulousain, cité jusqu'en 1002[420], leurs descendants restèrent vicomtes de Toulousain jusqu'en 1178, date à laquelle Raymond V, comte de Toulouse, pour mettre fin à un conflit avec ces vicomtes devenus également vicomtes de Bruniquel, récupéra les biens de ces derniers[421].
Un probable cadet de ces vicomtes de Toulousain, Raymond, qui devint Raymond de Caussade, vicomte, titre associé au castrum de Caussade[422], apparaît après 1098, dans le

---

410 Eugène Vasseur, *Les nobles aïeux de trois seigneurs rouergats du 17ème siècle,* tableau 25
411 André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.IX, p.307
412 Dom de Vic et Dom Vaissète, *Histoire générale de Languedoc,* Toulouse, Privat, 1872-1892
413 Didier Panfili, *Aristocraties méridionales, Toulousain-Quercy, XIème-XIIème siècles,* Presses universitaires de Rennes, 2010
414 Firmin Galabert et Louis Boscus, *La ville de Caussade : ses vicomtes et ses barons,* Montauban, 1908
415 Robert de Mentque, *Bulletin archéologique de la société historique et archéologique du Tarn-et-Garonne (Bulletin du T&G,* dans ce qui suit), 1920, pp.24 et suivantes
416 Abbé Edmond Albe, *Maison d'Hébrard ; Monographies des paroisses de la région Vers-Lot-Célé.*
417 Guillaume Lacoste, *Histoire générale de la province de Quercy,* Réédition en 2004 de l'édition de 1883-1886
418 François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques,* Réédition en 2005, de l'édition de 1879-1894
419 Louis Esquieu, *Essai d'un armorial quercynois,* p.57
420 Didier Panfili, *op.cit.,* p.55, figure 4, montrant les hypothèses relatives aux ascendances d'Adémar et d'Arsinde
421 Didier Panfili, *op.cit.,* p.78, se référant à AD.TG H 1
422 Didier Panfili écrit Raymond, vicomte de Caussade, ce qui est une simplification de langage alors qu'il faut lire Raymond de Caussade, vicomte. Nous avons la même simplification de langage avec la famille de Lautrec, les généalogistes écrivent souvent Sicard, vicomte de Lautrec alors qu'il faut lire Sicard de Lautrec, vicomte.

contexte troublé de l'invasion du comté de Toulouse par Philippa (comtesse de Toulouse) et son mari Guillaume[423] (Guillaume IX, duc d'Aquitaine) et avant 1101, date à laquelle Raymond, vicomte, associé ses fils Pons et Pierre, vicomtes, restitua deux églises à l'abbaye bénédictine Saint-Pierre de Moissac[424]. Pons de Caussade, vicomte paraît en 1114 aux côtés de la comtesse Philippa[425].
Le titre vicomtal ne sembla pas survivre à l'aventure poitevine et disparut avec le retour sur la scène politique locale, en 1123, du comte Alphonse Jourdain et dans son sillage des vicomtes Adémar[426].
Pour autant les revendications traversèrent les générations, dans une procédure entre 1180 et 1188, la *domina Miracla* , et son fils Pierre, restituèrent à l'abbaye de Grandselve des biens qu'avait donné Pierre de Caussade, vicomte, grand-père de la dame, frère de Pons, dans l'*honor* de la grange de Bagnols[427], en 1188 Ispanus de Portaria réclama aux moines de Grandselve la seigneurie de Bagnols, au-delà de l'Hers, comme faisant partie de la dot de sa femme, Miracle, petite-fille de Pierre, vicomte de Caussade. Les arbitres décidèrent en faveur des moines[428].
La filiation suivie commence à la fin du 12ème siècle

***

Environ un siècle auparavant François Moulenq (publication 1879-1894) et Firmin Galabert et Louis Boscus (publication en 1908) citent des personnes du nom de Caussade ou du moins liés à Caussade et indiquent une origine.

François Moulenq comme Firmin Galabert et Louis Boscus dit que le lieu de Caussade appartenait dès le XIème siècle à des seigneurs issus, soit de la maison de Toulouse, qui s'étaient emparés du Quercy le siècle précédent, soit des vicomtes de Quercy, de la famille des anciens comtes de ce pays. Cette hypothèse lui paraissant la plus probable[429], ceci n'est pas étayé au contraire de ce qu'écrit Didier Panfili.
Ces auteurs citent à cet effet. :
Bégon et Raymond, son frère, de Caussade, firent en 1060 une donation à l'abbaye de Moissac d'une vigne et d'une terre allodiale, le long du chemin de Caussade, approuvée par Raymond, vicomte, leur seigneur[430].

Gauffred, chevalier de Caussade, fut témoin en 1101, à la donation de Raymond, vicomte de Caussade, père de Pons et Pierre (supra), la même année, un autre Raymond, seigneur de Caussade, prend le titre de vicomte de Quercy, dans le même acte

---

[423] Didier Panfili, *op.cit.,* pp.66-67, se référant à R. de La Haye, *Recueil des actes de l'abbaye Saint-Pierre de Moissac, antérieurs à 1175 (RH dans ce document), 62 c*
[424] Didier Panfili, *op.cit.,* p.67, se référant à RH, 164
[425] Didier Panfili, *op.cit.,* p.67, se référant à Hélène Débax, *Cartulaire des Trencavel* (CT, dans ce qui suit), 108
[426] Didier Panfili, *op.cit.,* p.67, se référant à CT 42 et 43
[427] Didier Panfili, *op.cit.,* se référant à Cartulaire de Granselve, BnF, Latin 9994, f°175 175 v°,f°176 r°
[428] Firmin Galabert et Louis Boscus, *La ville de Caussade : ses vicomtes et ses barons,* p.18, se référant à HGL, VIII, c. VIII, c.1845
[429] François Moulenq, *op.cit.,* II, p.253
[430] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* p.14, se référant à HGL, V, c.510 n°ccxiii

Ces auteurs citent ensuite Raymond, vicomte et ses fils Pons et Pierre, cicomtes, comme Didier Panfili.

Les premiers cités, Bégon et Raymond, en 1060, puis Gauffred, chevalier, en 1101 pourraient appartenir à une famille de chevaliers du castrum de Caussade. En effet on connaît d'autres cas de familles de chevaliers portant le nom d'une seigneurie ou d'un castrum tenus par une famille seigneuriale éponyme.

II
Seigneurs de Caussade puis de Puycornet

Le tableau publié par Eugène Vasseur commence avec Ratier II (nouvelle numérotation) de Caussade, seigneur de Puycornet qui épousa vers 1200 Escarogne (Esclarmonde) de L'Isle(-Jourdain), dont la descendance agnatique se termine 8 degrés après avec Jean II de Caussade qui épousa vers 1460 Galienne de Pierrefort, ce qui correspond à la chronologie généralement admise (3 degrés par siècle), toutefois ce tableau comporte des erreurs.. Nous avons ajouté un degré antérieur grâce à des données venant de Didier panfili et de François Moulenq, et complété la descendance du degré X grâce à des données venant d'André Navelle et d'autres sources.
Comme nous possédons peu d'actes filiatifs et comme les prénoms (Ratier, Raymond) sont répétitifs sur plusieurs degrés il n'est pas toujours possible d'attribuer des données précisément aux personnes concernées, mais les relations familiales qui apparaissent au cours des évènements cités permettent d'établir une généalogie.

I Ratier I de CAUSSADE, vicomte .
Ratier I de Caussade nous est connu par la vente le 2 juillet 1198 d'une partie de la seigneurie de Caussade, avec les hommes et femmes, qui l'habitaient, par Frotard, vicomte de Saint-Antonin, Bertrande de Caussade, sa seconde épouse, et Isarn, leur fils, au profit de Ratier de Caussade, fils de Ratier, vicomte, moyennant 3 200 sous de Cahors, par un acte passé *dins la cuberta dell castell de Caussada,* devant Marcairandus, qui l'écrivit, et R. Bec ou Bégon qui le dicta[431]. Cette donation comprenait également des droits sur la ville de Cas et à Saint-Cirq, qui avaient été apportés par Bertrande, veuve de Ratier de Caussade, si Ratier leur fils venait à mourir sans enfant, les biens de Bertrande devaient revenir à Frotard, qui devait en rendre le prix. En outre Ratier avait le droit de faire, sur le territoire de Saint-Antonin, une métairie de douze paires de bœufs et de tenir un troupeau de brebis à Saint-Cirq[432].

[431] François Moulenq, *op.cit.,* t.II, p. 253, produisant Teulet, *Layettes du Trésor des Chartes,* I,196 ; Didier Panfili, *op.cit.,* p.211, citant C. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langues provençales. Recueil des pièces originales antérieures au 13ème siècle,* 316 ; HGL, VI, pp.141-142. Frotard, vicomte de Saint-Antonin appartenait à une famille qui pourrait être issue de la famille de Lautrec, en tout état elle était alliée à cette famille (Abbé F. Galabert, *Bulletin du T&G,* Janvier 1900, Les vicomtes de Saint-Antonin et leurs possessions, pp.36-52)
[432] Abbé F.Galabert, *Bulletin archéologique de la société historique et archéologique du Tarn et Garonne (Bulletin du T&G, dans ce qui suit),* janvier 1900, *Les vicomtes de Saint-Antonin et leurs possessions,* pp.49-50, se référant à *Archives de Saint-Antonin* AA 1

C'est très probablement lui qui est cité en 1184 dans un plaid qu'il présida, les deux parties stipulèrent que sous l'arbitrage de Ratier de Caussade, elles acceptaient le jugement tel que le déciderait Ratier et son conseil, composé de Bernard Arnaud de Penne, G. Armand, Arnaud, prieur de Caussade, Hugues Jean et Adémar de Caussade[433], Didier Panfili dit qu'il était celui qui racheta une partie du castrum de Caussade à sa mère, Bertrande, devenue épouse de Frotard, vicomte de Saint-Antonin. Cette chronologie paraît difficile à concilier avec ce qui concerne Ratier qui épousa vers 1200 Escaronhe (Esclarmonde) de L'Isle-Jourdain, elle convient mieux au père de ce dernier.
Bertrande de Caussade qui avait épousé en premières noces Ratier de Caussade, avait épousé en secondes noces Frotard, vicomte de Saint-Antonin, étant dotée de possessions très importantes sur le village de Saint-Cirq (Tarn-et-Garonne), venant de la famille des vicomtes[434].
Ratier I de CAUSSADE et sa femme **Bertrande de CAUSSADE** eurent au moins deux fils, Raymond et Ratier II[435] . Raymond eut deux fils : Raymond et Ratier ; Ratier II, eut un fils Ratier III, ce dernier, neveu de Raymond eut plusieurs fils : Ratier et d'autres frères, ce qui amène des confusions possibles. En fonction de liens de parentés qui apparaissent parfois, on peut conclure que la lignée fut continuée par la descendance de Ratier II, fils de Bertrande.
Ratier I de Caussade et Bertrande de Caussade eurent :

2.1 Raymond de CAUSSADE, qui suit.

2.2 Ratier II de CAUSSADE, qui suivra.

II Raymond de CAUSSADE, chevalier, coseigneur de la moitié de la baronnie de Caussade et de la vicomté de Montclar (infra), dont il fut dépossédé pour hérésie comme cela apparaît à propos de ses enfants.

Pour expliquer les donations d'Alphonse de Poitiers aux enfants de Raymond de Caussade et de son neveu Ratier III, puis les litiges avec Hélie Talleyrand, comte de Périgord, nous indiquons la transmission de cette seigneurie:
La baronnie de Caussade, suite à un jugement des Inquisiteurs en 1236, fut dévolue à l'évêque de Cahors. Alphonse de Poitiers, héritier du comté de Toulouse, du chef de sa femme, Jeanne, fille de Raymond VII, comte de Toulouse, revendiqua la baronnie de Caussade. Suite à un arbitrage, en 1257, l'évêque de Cahors abandonna ses droits à Alphonse de Poitiers. Philippe de Lomagne qui avait hérité de la baronnie de Caussade, en vertu du testament de la comtesse Jeanne, légua en 1279 cette seigneurie à sa fille Marquèse, qui la laissa en héritage à son père Hélie Talleyrand, comte de Périgord[436].

---

[433] Didier Panfili, *op.cit.,* p.342, produisant CV 81
[434] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* p.19 ; p.49
[435] Ratier III ayant un oncle Raymond tel que cela apparaît chez différents auteurs : François Moulenq, *op.cit.,* Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* et Firmin Galabert, seul, Raymond devait être un fils de Ratier I et de Bertrande.
[436] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* pp.28-31

Le 21 juin 1239, Raymond Bernard de Durfort rendit hommage de la villa de Puycornet et de la moitié d'Espanel, à Raymond VII, comte de Toulouse[437], suite à une sentence rendue en septembre de la même année, il fut déclaré que le seigneur Raymond de Caussade tiendrait en fief et hommage le château de Monteils du chapitre de Saint-Antonin[438].
Raymond et Ratier de Caussade figurent parmi les seigneurs réunis à Moissac qui prêtèrent serment de fidélité, le 12 septembre 1240, au comte Alphonse de Poitiers[439].
Dit en 1242, Raymond de Caussade, oncle de Ratier de Caussade (infra) il fut nommé en mai 1246, Raymond de Caussade, cousin d'Isarn, vicomte de Saint-Antonin, fils de Frotard et de Bertrande de Caussade, dans l'acte de révocation des donations précédemment faites par Isarn, en sa faveur, les biens d'Isarn étaient alors *encours* pour hérésie[440], raison de la révocation.
Raymond de Caussade et Ratier de Caussade furent parmi les seigneurs qui prêtèrent serment à la veille des ides de décembre 1249, à Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers, et à Jeanne, sa femme, entre les mains des commissaires dépêchés à Moissac par la reine Blanche (de Castille), régente, Raymond VII, étant mort, conformément au traité de Paris entre saint Louis et Raymond VII, comte de Toulouse[441].
Raymond de Caussade avait épousé **Béatrice,** à qui le parfait Guilhem de Caussade rendit visite vers 1250, ainsi qu'à Scarogne mère de Raymond (infra.)
Ils eurent deux fils Raymond et Ratier de Caussade auxquels Alphonse de Poitiers, suite à un accord qu'il fit, en 1257, avec l'évêque de Cahors, lui permit d'arracher la seigneurie de Caussade de l'emprise ecclésiastique, versa une rente en 1269. La même année Raymond de Caussade dut restituer aux Hospitaliers des biens sur le territoire de Saint-Martin de Cesquières[442].
La donation de rentes annuelles aux dépossédés fut accordée avant juillet 1269, par Alphonse de Poitiers, il donna 150 livres à Raymond et Ratier, fils de feu Raymond, chevalier, et 100 livres à Ratier et à ses frères, fils de feu Ratier, et chargea les Inquisiteurs de délivrer une somme de 200 livres aux deux plus jeunes filles de Raymond de Caussade. L'une d'elles étant morte peu après, il maintint sa part, le 27 décembre, à la survivante. Auparavant, le 15 juillet 1269, il avait accordé 30 livres de plus aux premiers et chargea Sicard d'Alaman et Gilles Camelin d'asseoir cette rente sur un lieu dont la haute justice lui serait réservée, et au prorata sur la seigneurie de Puycornet, et il augmenta encore de 20 livres les rentes des derniers. Raymond et Ratier, fils de feu Raymond refusèrent comme indignes d'eux l'assignation d'un lieu où ils ne devaient pas avoir la haute justice[443].

---

[437] François Moulenq, *op.cit.,* II, p.207, se référant à AD. T&G, acte non classé en 1894.
[438] François Moulenq, *op.cit.,* II, p.266, se référant à Coll. Doat, vol.124 f°299 et AD.T&G, *Fonds de Saint-Antonin*
[439] François Moulenq, *op.cit.,* II, n.5, se référant à HGL, t.VI, 477
[440] Abbé F. Galabert, *Bulletin du T&G,* Janvier, 1900, p.45, se référant à *Inventaire Philippi ;* Louis Boscus, *Bulletin du T&G,* 1890, p.34, se référant à Archives de l'hôtel de ville de Saint-Antonin, parchemin n°8, 13ème siècle, inventaire Philippi
[441] Louis Boscus, *Bulletin du T&G,* 1890, p.34, produisant l'extrait de cet hommage figurant dans HGL, t.III, p.477 ; Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.2, p. 273
[442] Georges Passerat, *op.cit.,* p.122, se référant à Edmond Albe, *Accord entre Alphonse de Poitiers et l'évêque de Cahors au sujet des biens d'hérétiques (mai 1257) ;* et à Correspondance d'Alphonse de Poitiers, II, n°1515, pour la rente en 1269
[443] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* pp. 29-31, se référant à A. Molinier, *Correspondance administrative,* I, n°504 ; II, n°145, 1509 et 1589, pour les donations.

Raymond de Caussade et sa femme Béatrice eurent deux fils Ratier et Raymond, et plusieurs filles :

3.1 Raymond de CAUSSADE, seigneur de Puycornet (Tarn-et-Garonne.)
Raymond de Caussade, au nom de **Magne**, sa femme, reconnut, en mai 1259 à Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, tout ce qu'il avait dans la villa d'Espanel et à Puycornet[444]. Son épouse appartenait à la famille de Durfort, qui lui avait apporté des biens d'Espanel et de Puycornet[445]. En juillet 1269, Alphonse de Poitiers demanda à son sénéchal de l'Agenais et du Quercy d'examiner la plainte portée par Raymond de Caussade, héritier de Bertrand de Durfort contre les habitants de Lauzerte et de Molières[446], ceci doit se rapporter à ce qui suit : le 10 juillet 1269, Alphonse de Poitiers donna ordre à son sénéchal d'Agenais et de Quercy, de retenir en sa main les possessions de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Saint-Martin de Cesquières, dont Raymond de Caussade s'était emparé, et ajouta que les biens de ce dernier étaient encours[447].
Raymond de Caussade mourut très probablement sans descendance masculine car la terre de Puycornet fut cédée, en 1306, par Hélie de Talleyrand, comte de Périgord, à Ratier IV et Bertrand de Caussade, frères, fils d'autre Ratier, pour mettre fin aux discussions entre eux (que l'on peut supposer relatives à la succession de Raymond) comme dit à propos de Ratier IV.
Les historiens cités n'indiquent pas comment s'est poursuivie la famille de Caussade, certains auteurs suggèrent que ce Raymond de Caussade continua la lignée, n'ayant pas pris en compte le fait qu'il y avait à cette époque deux lignées, la seconde constituée de Ratier de Caussade (neveu de ce Raymond) et de ses fils Ratier et ses frères, Ratier, fils, continuant la lignée tel que cela apparaît clairement. De toute façon il y aurait un degré de trop si on considérait que Ratier, père de Ratier et de ses frères, était fils de ce Raymond.

3.2 Ratier de CAUSSADE
Cité avec son frère Raymond en 1257 et en 1269.

3.3 au moins trois filles non nommées, dont les deux cadettes reçurent une donation d'Alphonse de Poitiers, l'une de ces dernières mourut avant le 27 décembre 1569.

****

[444] François Moulenq, *op.cit.,* II, p.207, se référant à A.N JJ , XI, Fief de Quercy, f°85 et suiv.
[445] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.* p.31
[446] Nicole de Peña, *Documents sur la maison de Durfort*
[447] Firmin Galabert et Louis de Boscus, *op.cit.,* p. 29, se référant à A. Molinier, *Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers,* II, n°1515

IIbis Ratier II de CAUSSADE, coseigneur de la baronnie de Caussade[448]

Comme dit supra Ratier II racheta, le 2 juillet 1198, une partie de la seigneurie de Caussade à sa mère Bertrande.

Au printemps 1219, le prince Louis (futur Louis VIII) vint au secours d'Amaury de Montfort, qui assiégeait Toulouse. Parmi les chevaliers qui défendaient la ville, pour le comte de Toulouse, Ratier de Caussade défendait la porte et la barbacane de Matabiau et se fit remarquer par sa bravoure, le prince arriva à Toulouse le 18 juin, voyant que la défense était toujours supérieure à l'attaque. il fut obligé de décamper[449], Ratier de Caussade est dit, à propos de son action en 1219, cousin du comte de Foix et beau-frère du preux et sage seigneur albigeois, Pelfort de Rabastens[450], la parenté de Ratier de Caussade et de Pelfort de Rabastens avec le comte de Foix est expliquée par leur belle-mère, Esclarmonde de Foix, qui avait épousé Jourdain III de L'Isle-Jourdain, dont une fille, Obisca (Obrie) avait épousé Pelfort de Rabastens et une autre fille, Escarona, avait épousé Ratier de Caussade. Esclarmonde de Foix était fille de Roger Bernard I le Gros, comte de Foix, et sœur de Raymond Roger, comte de Foix.

Ratier II de Caussade fut cité en 1220/1230[451].

Il avait épousé avant septembre 1200, date du testament de Jourdain de L'Isle, **Escaronhe (**alias **Esclarmonde**) **de L'ISLE(-JOURDAIN),** fille de Jourdain III, seigneur de L'ISLE(-JOURDAIN), et d'Esclarmonde de FOIX, la future était dotée de 5 000 sous melgoriens[452], le testament de Jourdain de L'Isle explique que bien que garantie sur la terre de Castéra, la dot d'Escaronhe dut être payée en numéraire, car Jourdain de L'Isle, voulant éviter le morcellement des possessions ancestrales, avait stipulé, avec l'approbation du comte de Toulouse, que les filles de sa maison ne seraient pas dotées en terres.

Selon un document concernant le parfait Guilhem de Caussade, ce dernier vint, vers 1250, dans la maison de Raymond de Caussade pour voir Béatrice, épouse dudit Raymond et Scarogne, la mère dudit Raymond, ce qui montre que la famille seigneuriale de Caussade ne cachait pas ses sympathies pour l'hérésie[453], Scarogne citée dans ce texte est Escarogne alias Esclarmonde de L'Isle-Jourdain.

---

[448] La baronnie de Caussade embrassait, outre le territoire de la commune actuelle, les lieux de Monteils, Montalzat, Molières, Lafrançaise, Sainte-Livrade, Vazerac, Lesparre, Espanel avec ses paroisses de Saint-Germain, Saint-Nazaire, Saint-Paul del Fustin, Saint-Christophe, Saint-Privat, et la Bastide d'Antéjac (maintenant Saint-Vincent d'Antéjac. (François Galabert et Louis Boscus, *op.cit,* se référant à Baron de Gaujal, *Documents historiques sur le Rouergue,* I, 220 ; AD. T&G, *Inventaire des archives du roi,* à classer ; cette baronnie appartenait de moitié à Raymond et à Ratier de Caussade (Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* p.1, seréférant à *Gallia Christiana,* I, 344 ; Lacroix, Series et acta episcoporum Cadurcensium, p.100

[449] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.2, pp.192-193

[450] Louis Boscus, *Bulletin du Té&G,* 1890, La charte des coutumes de Caussade, p.33, se référant à *Histoire de la croisade des Albigeois,* Napoléon Peyrat, t.I, p. 131 et à HGL, t.I, p.131

[451] André Navelle, *op.cit.,* tableau 25

[452] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* pp.24-25, se référant à Napoléon Peyrat, *Histoire de la Croisade des Albigeois,* p.260; et à HGL, VIII, col. 461,462, Napoléon Peyrat indique la signification des prénoms Escaronhe (la biscayne) et Obisca (la basquaise), sœur d'Escaronhe. On retrouvera ce prénom avec Scarogne de Caussade.

[453] Georges Passerat, *Bulletin du T&G,* 986, Un dignitaire de l'Église cathare de l'Albigeois, Guilhem de Caussade, p. 122, se référant à Henri Blaquière et Yves Dossat, *Les cathares au jour le jour : confessions inédites de cathares quercynois,* in *Cahiers de Fanjeaux* n°3 *:* Cathares en Languedoc, pp.259-298 (abrégé en CF 3) ; le parfait Guilhem de Caussade ne semble pas avoir de lien avec la famille seigneuriale, il avait un frère Jaufre.

.Ils eurent :

III Ratier III de CAUSSADE, chevalier, seigneur de la moitié de Caussade et de la vicomté de Montclar (Monclar-de-Quercy, Tarn et Garonne), dont il fut dépossédé en 1236.
C'est lui qui fut dépossédé, en 1236, de la seigneurie de Caussade, par un jugement du tribunal des inquisiteurs siégeant alors à Montauban, pour avoir embrassé la cause des Albigeois[454], car ses fils, Ratier et ses frères, se plaignirent en 1269, d'avoir été dépossédés des biens de leur père (infra) ceci explique ce qui suit en 1242 et sa présence à la croisade en 1248.
Compte tenu des liens de parenté de Ratier de Caussade avec Raymond de Caussade, son oncle, et avec Isarn, vicomte de Saint-Antonin, cousin de Raymond de Caussade, c'est à lui que se rapporte ce qui suit : la part de cette seigneurie de Caussade avait été dévolue à l'évêché de Cahors, toutefois, en octobre 1242, Ratier de Caussade avait rendu hommage de la moitié de la baronnie de Caussade et de la vicomté de Montclar, dont l'autre moitié appartenait à Raymond de Caussade, son oncle, à Géraud de Barasc, évêque de Cahors[455].
En 1248, avant son départ pour la Croisade probablement, Ratier octroya aux habitants de Caussade des coutumes et franchises dont il est question dans la charte de 1306, qu'il reproduit intégralement[456], cette charte du 4 octobre 1306, au nom d'Hélie Talleyrand, comte de Périgord et seigneur de Caussade, mentionne une charte publique faite sur les coutumes de Caussade, commençant par « qu'il soit chose connue que le seigneur Ratier de Caussade », puis « par concession du seigneur Ratier de Caussade » et à fin « de cette concession et de ce serment que le seigneur Ratier de Caussade. »
Sur un des murs de la tour d'Arles (à Caussade) on voit un cavalier en train de combattre contre les Sarrasins en Terre-Sainte, qui est Ratier de Caussade qui se croisa avec Saint Louis (7ème croisade), son écu, au château de Versailles, porte « deux chausses de gueules », le père du croisé qui s'appelait Ratier lui aussi, avait combattu aux côtés de Raymond VI lors du siège de Toulouse, ses biens (phrase ambigüe, mais par ailleurs on comprend qu'il s'agit du fils) furent confisqués en 1236 et attribués à l'évêque de Cahors, Géraud de Barasc[457].
La preuve de sa présence à la 7ème croisade fut qu'il était, en 1248, à Saint-Jean d'Acre et qu'il emprunta à un marchand de Gênes, en janvier 1250, la somme de 160 livres tournois. Son nom se trouve sur un acte qu'il souscrivit, sous la garantie d'Alphonse, son suzerain, conjointement avec Raymond de La Popie et quatre autres damoiseaux, cet acte a été produit par les archives de Gênes quand la France fit peindre les armes des croisés dans les salles

---

[454] Guillaume Passerat, *Bulletin du T&G,* 1986, Un dignitaire de l'Eglise Cathare de l'Albigeois, Guilhem de Caussade, pp. 121-122, se référant à Yves Dossat, *Les crises de l'Inquisition toulousaine au XIIIème siècle ;* François Moulenq, *op.cit.,* t.II, pp.253-254, se référant à Cathala-Coture, *Histoire du Quercy,* I,206.
[455] François Moulenq, *op.cit.* II, p.254, se référant à Lacroix, *Series et acta episcoporum Cadurcensium,* p.100 ; Louis Boscus, *Bulletin du T&G,* 1890, p.34
[456] Louis Boscus, *Bulletin du T&G,* 1890, p.34
[457] Georges Passerat, *Bulletin du T&G,* 1986, *Un dignitaire de l'Eglise cathare de l'Albigeois, Guilhem de Caussade,* pp.121-122, se référant à Firmin Galabert et Louis Boscus, *La ville de Caussade : ses vicomtes et ses barons,* Montauban, 1908, pp.26-27 pour la croisade, et à à Yves Dossat, *Crises…,* p.282, pour la confiscation des biens en 1236.

historiques de Versailles, Ratier portait : d'or à deux houseaux (chausses) de gueules en pal[458].
Ratier de Caussade mourut avant 1269, date de la donation d'Alphonse de Poitiers, à Ratier et à ses frères, fils de feu Ratier, qui avait été dépossédé de ses biens pour hérésie.
D'une alliance inconnue Ratier III de Caussade eut :

4.1 Ratier IV de CAUSSADE, qui suit.

4.2 Bertrand de CAUSSADE, damoiseau, seigneur de Durfort, coseigneur de Puycornet.

. Guillaume de Durfort, abbé de Moissac, frère de Bernard de Durfort, seigneur de Clermont-Dessus, reçut en 1300, l'hommage de Bertrand de Caussade pour le château de Durfort et lui offrit ensuite, comme par le passé, un marc d'argent, dans une coupe pareillement d'argent[459].
Bertrand de Caussade, damoiseau, fut cité en 1306 et 1311 avec son frère Ratier.

4.3 au moins un autre frère, non prénommé en 1269, il mourut probablement avant le 7 novembre 1306, date à laquelle ses frères Ratier ett Bertrand s'accordèrent avec Hélie de Talleyrand, comte de Périgord (supra.)

IV Ratier IV de CAUSSADE, damoiseau, seigneur de Puycornet (Tarn et Garonne.)
Le 23 juin 1269, Ratier de Caussade et ses frères, titrés damoiseaux, se plaignirent à Alphonse de Poitiers, que Jacques Bosc, son clerc, en les dépouillant des biens de leur père (Ratier, nommé au paragraphe précédent), leur avait aussi enlevé injustement la moitié du territoire de *Mantico,* la moitié de la seigneurie de *Negathol,* la seigneurie du moulin de *Solacrob,* et un jardin qu'ils avaient acquis après la mort de leur père, le tout à Caussade[460].
La même année ses frères et lui, fils de feu Ratier, chevalier, reçurent une rente de 100 livres, d'Alphonse de Poitiers (supra.)
Le 7 novembre 1306, Hélie de Talleyrand, comte de Périgord, consentit à céder la seigneurie et le château de Puycornet à Ratier et Bertrand de Caussade, frères, tous deux damoiseaux, pour mettre fin aux discussions qui s'étaient élevées entre eux[461], bientôt après, le procureur du roi de la sénéchaussée de Périgord, fit mettre la justice des lieux de Molières et de Puycornet sous la main du roi, comme n'étant pas comprise dans la cession d'Hélie de Talleyrand, mais un arrêt du parlement de Paris, du 2 juin 1311, le condamna à en faire la restitution à Ratier et Bertrand de Caussade[462]. Archambaud de Talleyrand, fils d'Hélie, ayant persisté à se dire propriétaire de Puycornet, fut condamné par un arrêt du parlement de Paris, du 16 février 1320, à confirmer et garantir la cession faite par son père[463].

---

[458] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* pp.26-27, se référant à *Galerie historique de Versailles,* écu n°189, t.VI, 2ème partie, p.276
[459] François Moulenq, *op.cit.,* I, pp.316-317, se référant à Lagrèze-Fossat, *Etudes historiques sur Moissac,* III,62
[460] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* pp.29-30, se référant à A. Molinier, *Correspondance administrative,* II, n°1495
[461] François Moulenq, *op.cit.,* II, pp.207-208, se référant à AD. T& G, non classées en 1894
[462] François Moulenq, *op.cit.,* II, p.208, se référant à E. Boutaric, *Actes du parlement de Paris,* II, 82
[463] François Moulenq, *op.cit.,* II, p.208, se référant à *Actes du parlement de Paris,* II,306

La seigneurie de Puycornet demeura par la suite dans la maison de Caussade jusqu'au milieu du 16ème siècle, époque à laquelle elle passa à la famille de Lauzières-Thémines.
Ratier de Caussade aurait engagé ou vendu la baronnie de *Caussade* (confusion avec une autre terre car bien évidemment la baronnie de Caussade n'était plus tenue à cette date par la famille éponyme) à Archambaud, comte de Périgord. Il s'ensuivit un procès qui fut porté devant la cour de France. La propriété de la terre de *Caussade* fut adjugée à Archambaud, mais ce seigneur fut condamné à payer à Ratier une somme considérable, et, le 13 septembre 1327, à lui céder, ainsi qu'à Raymond de Caussade, son fils, la jouissance des terres jusqu'à ce qu'il eut payé 1 000 livres petits tournois dont il était encore leur débiteur[464].
D'une alliance inconnue (vers 1270 ?) il eut :

V Raymond I de CAUSSADE, damoiseau, seigneur de Puycornet
Il fut cité en 1327 comme fils de Ratier (supra.)
Raymond de Caussade, damoiseau, seigneur de Puycornet, et Olivier de Penne, chevalier, seigneur de Laguépie, furent en octobre 1333, les arbitres choisis pour régler la succession de Raymond de Castelnau des Vaux et de Germaine de Fontanes, sa femme, entre leurs quatre filles[465].
Raymond de Caussade, seigneur de Puycornet, rendit hommage en 1335, à l'abbé de Moissac (Ratier de Lautrec)[466].
Raymond de Causade fut cité pour la dernière fois, le 15 juin 1345, date à laquelle Bernard, comte de L'Isle-Jourdain, réunit les comtes de Périgord, de Comminges et de Valentinois, et d'autres seigneurs, dont le sire de Puycornet, fils de Raymond de Caussade, pour se porter sur les bords de la Dordogne, pour empêcher les Anglais de passer cette rivière[467].
Il aurait épousé Magne de Durfort et serait mort vers 1385[468], ce qui est inexact pour son épouse qui, comme dit supra, était dès 1259, l'épouse de Raymond de Caussade, fils d'autre Raymond, et certainement anachronique en ce qui concerne la date de décès car il aurait eu une longévité plus qu'exceptionnelle, en réalité Eugène Vasseur le dit vicomte de Calvignac, seigneur de Larnagol ce qui se rapporte à son fils, ces seigneuries venant de l'épouse de ce dernier.
D'une épouse inconnue il eut pour fils :

VI Raymond II de CAUSSADE, chevalier, seigneur de Puycornet, de Larnagol (à 1 km de Calvignac), vicomte de Calvignac (à 5 km de Cajarc, Lot), ces deux dernières seigneuries du chef de sa femme, il est dit le sire de Puycornet dans de nombreux actes.
Il fut un des principaux seigneurs du Quercy qui, du parti du roi de France, combattirent les Anglais pendant la première partie de la guerre de cent ans.

---

[464] Guillaume Lacoste, *op.cit.*, t.3, p. 84, note 1
[465] François Moulenq, *op.cit.,* II, pp. 433-434, se référant aux Archives de Melle Rous.,
[466] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* III, p.84
[467] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.105, se référant à Froissart, I, chapitre CIV
[468] Eugène Vasseur, *op.cit.,* tableau 25, se référant, entre autres, à une généalogie, écrite par le colonel Reverdy, sans preuve, publiée dans *Héraldique et Généalogie*, en 1985, comportant des anachronismes, ainsi cette généalogie dit que Ratier de Caussade, époux d'Esclarmonde de L'Isle-Jourdain, vivait en 1305 et eut pour fils Ratier qui épousa la fille de Dordé, vicomte de Calvignac.

Cité le 15 juin 1345, comme fils de Raymond de Caussade (supra), en 1348, les habitants de Cajarc furent avertis par Raymond de Caussade que les Anglais voulaient s'emparer de leur ville ainsi que de Larnagol et surtout de Calvignac dont le château abondamment approvisionné de munitions de guerre par son seigneur, Raymond de Caussade, était admirablement situé sur le haut d'un rocher escarpé[469], puis en 1352, les Anglais réussirent à prendre le château de Calvignac qui appartenait au sire de Puycornet, mais ce château ne tarda pas à être repris par son maître[470].

En 1361, les villes, les nobles et le peuple de la province de Quercy témoignèrent de la plus vive répulsion contre le traité de Brétigny (signé en 1360). Le sire de Puycornet, vicomte de Calvignac, les maisons de Gourdon, Thémines, Durfort, Cardaillac, etc., représentèrent unanimement au roi qu'ils ne reconnaissaient point d'autre souverain que lui et que leurs terres étaient inaliénables[471].

En 1367, le Quercy faisant alors partie du territoire tenu par les Anglais, le sénéchal de Quercy qui était dans l'armée du prince de Galles qui allait en Espagne, était accompagné de plusieurs seigneurs de cette province, Marquès de Cardaillac, Arnaud Duèze, vicomte de Carmaing et seigneur de Négrepelisse, le sire de Pucornet, Jean de Castelnau[472], puis en 1368, le prince de Galles, pour payer ses dettes contractées pendant son expédition de Castille, demanda l'établissement d'un fouage aux États de Guyenne, convoqués à Niort, en Poitou, les barons du Quercy, furent représentés par le vicomte de Carmaing et le sire de Puycornet, ceux-ci, ainsi que les députés de Gascogne et du Périgord, refusèrent de payer ce subside au contraire de ceux du Poitou, de la Saintonge, du Rouergue et du Limousin. Le vicomte de Carmaing et le sire de Puycornet allèrent à Paris avec les comtes d'Armagnac, de Comminges et de Périgord porter leurs plaintes auprès du roi Charles V et lui demander justice. Le roi se contenta de les assurer de sa bienveillance.

La guerre reprit en 1369, après l'arrestation de deux commissaires du roi par les Anglais. Louis d'Anjou, frère du roi, attira dans son parti le plus de seigneurs et de villes qu'il put, parmi les seigneurs du Quercy qui se déclarèrent pour lui figuraient le vicomte de Carmaing et le sire de Puycornet[473].

La montre de Raymond de Caussade, chevalier, seigneur de Puycornet, et de 13 écuyers de sa compagnie, sous le gouvernement de M. le duc d'Anjou, au pays de Gascogne, reçue le 6 janvier 1368 (v.st., soit 1369, n.st) indique parmi les écuyers, le bâtard de Puycornet[474], qui peut difficilement être le même que celui cité comme fils de Ratier III qui vivait en 1424, il pourrait être un fils de Raymond II..

Raymond de Caussade, sire de Puycornet, fut cité en 1369 à plusieurs occasions, à la reddition de Mirabel, dans une embuscade contre Thomas Vacke, sénéchal du Rouergue pour le prince de Galles, il garnit de troupes ses châteaux de Calvignac et de Larnagol et se rendit à une assemblée de la noblesse convoquée à Figeac par le sénéchal de Quercy pour attaquer le

---

[469] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p. 119

[470] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.137, se référant à Fouilhac, *Chronique manuscrite,* pour tout ce qui concerne la guerre contre les Anglais., ce qui ne sera pas toujours indiqué dans ce document.

[471] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.170

[472] Guilaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p. 192, se référant à Fouilhac, *Chronique manuscrite*

[473] Guillaume Lacoste, o*p.cit.,* t.3, pp.197-201, se référant, entre autres à Froissart pour les Etats tenus à Niort.

[474] Robert de Mentque, *op.cit.*p.31

château de Sénaillac[475]. En 1370, le sénéchal de Quercy attaqua Castelnau avec des troupes commandées par Marquès de Cardaillac, le vicomte de Carmaing et le sire de Puycornet[476].
En février 1371, le Haut-Quercy était toujours au pouvoir des Anglais, à l'exception des rives du Célé et du Lot que tenaient Marquès de Cardaillac, le sire de Puycornet et Folc de La Popie[477], la même année, après la prise de Limoges par les Anglais, les consuls de Cahors mirent leur ville en état de soutenir un siège et appelèrent à leur rescousse le vicomte de Carmaing, le sire de Puycornet qui avait son quartier à Lauzerte, et le connétable du Guesclin qui avait son quartier à Saint-Yrieix[478].
En 1374, le connétable du Guesclin prit le commandement d'une troupe de 15 000 hommes, assemblée par le duc d'Anjou, pour attaquer le duc de Lancastre, les généraux sous le commandement du connétable étaient les comtes d'Armagnac, de Comminges et d'Auvergne, le sire d'Albret, les vicomtes de Carmaing, de Villemur et de Narbonne, le sire de Puycornet et Marquès de Cardaillac[479], puis en 1375, pendant une suspension d'armes entre les rois de France et d'Angleterre, les seigneurs du Quercy réglèrent les affaires de leurs terres, Raymond de Caussade, autrement dit le sire de Puycornet passa de nouveaux baux à fief[480].
En 1377, le sire de Puycornet qui venait de rendre hommage de son château de Durfort à Aymery de Payrac, abbé de Moissac, fut informé de nouvelles conquêtes que les Anglais faisaient dans le Haut-Quercy et se hâta de se rendre à Calvignac et à Larnagol en vue de pourvoir à la sûreté de ces châteaux. Ensuite il vint à Cajarc pour se concerter avec Marquès de Cardaillac, qui depuis la perte de Balaguier, tâchait de conserver Montbrun et Brengues[481].
Puis en 1378, le sire de Puycornet et Jean de Montagut-Granet furent les seuls seigneurs de la province à se mettre en campagne en faveur de la ville de Cahors[482].
En 1384, les chanoines de Montpezat assignèrent les consuls et le syndic de Montpezat, ainsi que Raymond de Caussade, seigneur de Puycornet et coseigneur de Nadaillac en restitution d'objets[483].
Dans les archives du château du Fossat, en Quercy, paroisse de Soturac, figurent des lettres du duc de Berry, du 4 mars 1385, par lesquelles ce prince donnait, pour dix ans, à Raymond de Caussade, chevalier, sire de Puycornet, pour ses services rendus au roi actuel et à ses prédécesseurs, et ceux de son fils Raymond de Caussade, écuyer, sire de Puycornet, la juridiction de Montcabrier et de Duravel, ces lettres nous apprennent que le sire de Puycornet avait terminé récemment sa glorieuse vie[484].
Il avait épousé, dès 1348, **Ne…de CALVIGNAC,** sœur de **Guillaume,** dernier **vicomte de CALVIGNAC,** fille de Dorde V de CALVIGNAC, vicomte de Calvignac, seigneur de Larnagol, et de sa première épouse, non nommée, Dorde V avait épousé en secondes noces,

[475] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, pp. 203-214, se référant à Fouilhac, *Chronique manuscrite ;* Froissart.
[476] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.215
[477] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p. 220
[478] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p. 222
[479] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.249
[480] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.251, se référant à Fouilhac, *Chonique manuscrite.*
[481] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.260 ; François Moulenq, *op.cit.,* I, p. 322, date l'hommage à Aymeri de Peyrac en 1378, probablement n.st, se référant à Lagrèze-Fossat, Études historiques sur Moissac, III, 73
[482] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.278
[483] François Moulenq, *op.cit.,* I, p. 399, se référant à AD. T&G, à classer
[484] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p. 281, se référant à HGL, t. IV, liv. XXXIII (ancienne édition), pour la donation

vers 1337, Souveraine de Comborn, veuve de Renaud de Faye, dit de Born, seigneur d'Hautefort (Dordogne), épousé en 1324[485]. Cette demoiselle de Calvignac apporta à son mari la vicomté de Calvignac et la seigneurie de Larnagol. En 1375 Raymond de Caussade donnait à fief, au nom de sa mère, vicomtesse de Calvignac, des terres de Calvignac et recevait les reconnaissances des feudataires[486].
Ils eurent :

7.1 Raymond III de CAUSSADE, qui suit.

7.2 peut-être le chanoine de la maison de CAUSSADE, apparemment frère du sire de Puycornet, qui par sa faute causa l'incendie de la maison épiscopale de Cahors, sous François de Cardaillac[487] (des seigneurs de Varaire, évêque de 1388 à 1404)

C'est peut-être Raymond II de Caussade qui eut un fils bâtard, dit le **bâtard de Puycornet,** présent à la montre du 6 janvier 1369 (supra.) C'est peut-être le même qui dit Jean de Puycornet, bâtard, introduisit à Montpezat, en 1383, Ramonet de Sort et Gaillard de Durfort pour délivrer son père Raymond de Caussade, prisonnier de Guillaume Agasse[488].

VII Raymond III de CAUSSADE, chevalier, seigneur de Puycornet, de Larnagol, vicomte de Calvignac, dit le sire de Puycornet, comme son père.
Il prit la suite de son père dans la guerre contre les Anglais
Le 2 mai 1385, le sénéchal de Toulouse, Raymond de Caussade, sire de Puycornet, le fils de Manaud de Barbazan, sénéchal de Quercy, et d'autres, attaquèrent les Anglais assemblés entre Cahors et Cazals[489], puis en février 1388, les Grandes compagnies se portèrent sur Larnagol et Calvignac, mais apprenant que Raymond de Caussade les attendant de pied ferme, les pillards regagnèrent le Haut-Quercy[490].
Le 23 avril 1390, la garnison de Larroque-Toirac voulut se porter sur Calvignac et Larnagol mais fut repoussée par les soldats aguerris du sire de Puycornet qui gardaient ces deux châteaux[491], la même année l'évêque de Cahors reçut l'hommage de Raymond de Caussade, sire de Puycornet, pour la vicomté de Calvignac, cet hommage fut renouvelé en 1402[492].
Ensuite, les Anglais, chassés du Quercy, dans le Périgord continuèrent leurs courses dans le pays délivré. Pour examiner les moyens à mettre en œuvre porter remède à cette situation, se tinrent Etats du Quercy, en 1408, dans le grand palais épiscopal de Cahors, dont le procès verbal est le dernier où l'on parle de Raymond de Caussade, qui avait marché sur les traces de son illustre père. Il laissait pour héritier *Jean de Caussade, son fils*, (confusion pour

[485] Jacques de Roquemaurel, *Généalogie Calvignac,* produisant les preuves.
[486] Abbé Edmond Albe, *Monographies des paroisses de la région Vers-Lot-Célé,* Calvignac, p.120, se référant à Fouilhac, *Chroniques manuscrites*
[487] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.328
[488] Abbé Firmin Galabert, *Bulletin du T&G,* 1895, Puylagarde, un village au pouvoir des routiers, p.204, se référant à AD. T&G, Inventaire par M. Dumas de Rauly, G 865, chapitre de Montpezat
[489] Guillaume Lacoste, *op.cit., t*.3 p.282
[490] Robert de Montque, *op.cit.,* p.35
[491] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3,pp. 296-297
[492] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.306 (1390), p.323 (1402)

Raymond) et un bâtard, Jean, connu sous le nom de bâtard de Puycornet. Ce dernier prit la qualité de noble au contrat de mariage, le 16 mai 1401, entre Jean d'Escayrac et Soubirane des Lacs ; le bâtard de Puycornet devint un excellent capitaine[493].
Raymond de Caussade avait épousé **Delphine de ROQUEFEUIL,** fille d'Arnaud III de ROQUEFEUIL, seigneur de Roquefeuil, Combret, comptor de Nant, et d'Hélène de GOURDON, dame de Castelnau[494].
Ils eurent un fils :

8.1 Raymond IV de CAUSSADE, qui suit.

Raymond de Calvignac eut un fils naturel :

Jean de PUYCORNET, bâtard.
Il est cité en 1408 comme un excellent capitaine (supra)
En 1409, les Anglais avaient une compagnie commandée par un capitaine de la maison de Vienne, sieur de Saint-Georges, qui avait pour officier le bâtard de Puycornet, dont les manuscrits vantent beaucoup le courage et l'habileté[495].

VIII Raymond IV de CAUSSADE, seigneur Puycornet, Larnagol, vicomte de Calvignac, coseigneur de Belfort (-du-Quercy, à 7 km de Lalbenque, Lot.)
En 1408, Raymond de Caussade était coseigneur de Belfort et à ce titre jura d'en observer les coutumes. Il devait avoir la moitié de la seigneurie comme en 1504 un autre Raymond de Caussade d'après le dénombrement qu'il fit alors au roi[496].
Il mourut dès 1422, date de la fondation d'un obit par son fils Jean.
Il avait épousé, en 1401, **Marguerite de COMMINGES,** fille de feu Raymond Roger II de COMMINGES, vicomte de Couserans, et d'Isabeau TROUSSEAU[497], elle mourut dès 1422, date de la fondation d'un obit par son fils Jean.
Ils eurent :

9.1 Jean I de CAUSSADE, qui suit

9.2 Guillaume de CAUSSADE
Il participa, le 3 août 1427, avec son frère Jean, à la prise du château de Concorès.
Pons de Rozet, seigneur de Lastours, qui avait été sénéchal de Quercy, fut tué en 1435 par Guillaume de Caussade et ses complices[498]

IX Jean I de CAUSSADE, seigneur baron de Puycornet, Larnagol, vicomte de Calvignac

---

[493] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, pp.338-339
[494] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques du Rouergue,* t. I, p.360
[495] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.340
[496] L. d'Alauzier, *Bulletin de la société des études du Lot (BSEL),* 1961, *La seigneurie de Belfort,* p.28, se référant à AD. Aveyron ER 227 (acte de 1408) et Bibliothèque de Cahors, Fonds Greil, n°138 f°19 (acte de 1504)
[497] Colonel de Bourdès, *Bruniquel*
[498] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p. 389, note 1.

Jean de Caussade dit de Puycornet, chevalier, fit sa montre, le 14 mars 1419, à Carcassonne, il reçut 525 livres tournois de Macé Héron, trésorier des guerres du roi, et du régent, dauphin de Viennois, en paiement de ses gages, comme banneret, et de 2 chevaliers bacheliers et de 27 écuyers, pour leurs services à l'encontre tant des Anglais, leurs anciens ennemis que des autres rebelles, les deux sceaux figurant sur la montre et la quittance des gages ne portent pas les mêmes armes. Le premier se lit : « au lion rampant au dessus d'un mur maçonné de sable, à la fasce brochant sur le lion », l'autre se lit : « écartelé aux 1 et 4, à 4 besants, aux 2 et 3, à 3 barres[499]. »

Jean de Caussade apparut, en 1422, pour son action dans la défense du Quercy. Etant cette année à Marcillac , il fonda dans l'église abbatiale, pour le repos de l'âme de son père, un obit qui consistait en trois messes hautes, et établit pour cette fondation une rente de trois setiers de blé à prendre sur la terre de Larnagol, et un autre obit pour Marguerite de Comminges, sa mère, le vendredi avant le dimanche de la Passion[500].

La veille de la pentecôte 1424, la ville de Cahors qui se crut menacée d'un siège par des Anglais commandés par Beauchamp, appela pour sa défense Jean de Puycornet, Ricard de Gourdon, et d'autres[501], puis la ville de Cahors, croyant l'occasion favorable pour enlever Cessac aux Anglais, appela dans ses murs le sénéchal de Quercy, les seigneurs de Nègrepelisse et de Puycornet, avec Béthon de Roquemaurel, viguier de Figeac, il n'en résulta que la prise de quelques Anglais que l'on enferma dans le palais de Duèze[502].

Le 3 août 1427, le seigneur de Puycornet et Guillaume, son frère, avec 16 hommes d'armes et 17 arbalétriers, Mathelin de Cardaillac-Brengues avec 2 hommes d'armes et un arbalétrier, Antoine d'Hébrard de Saint-Sulpice, avec 5 hommes d'armes et 4 arbalétriers, Arnaud de Carmaing et Jean, son fils, avec 16 hommes d'armes et autant d'arbalétriers, Béthon de Roquemaurel, viguier de Figeac, avec 5 hommes d'armes et 3 hommes d'armes, Jean de Bagnac, sénéchal de l'évêque de Cahors, avec 9 hommes d'armes et 18 arbalétriers, etc., résolurent d'ouvrir la campagne par la prise du château de Concorés, défendu par une garnison de soldats délite, envoyés par le captal de Buch, le château fut pris et ruiné[503].

Les courses des Anglais et des routiers continuèrent bien que plus rares que par le passé, puis les conquêtes de Charles VII en Guyenne et en Gascogne ramenèrent le calme dans le pays.

Le Quercy étant dépeuplé dut faire appel à des colons d'Auvergne, du Limousin et du Rouergue. Le 23 novembre 1439, dans le château de Larnagol, le noble et puissant Jean de Caussade, chevalier, seigneur de Puycornet, Calvignac et Larnagol arrenta et bailla à cens à Durand et Guillaume Charle, père et fils, de la paroisse de Milhars, sénéchaussée de Rouergue, la borie dite del Visconte et le mas de Rinhac situés dans l'honneur et juridiction dudit Caussade, puis le 8 novembre 1442, toujours au château de Larnagol, le même seigneur arrenta à cens, à acapte et à nouvelle pagésie, les deux fief cités en 1439, aux trois paysans de

---

[499] Robert de Mentque, produisant BnF Clairambault, vol. 26 n° 125 et illisible. Le même écu au lion rampant figure sur les sceaux de Perroton de Caussade, contemporain de Jean, sur diverses quittances de gages, *ibid.,* n°123 et 124

[500] Abbé Edmond Albe, *Bulletin de la société des études du Lot,* 1901, Quelques mots sur l'abbaye de Marcillac, p.113 ; Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p. 369

[501] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p. 373

[502] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.374

[503] Guiillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p. 381

1439 et à Guillaume Charle, fils du premier Guillaume, à Hugues Charle, neveu du précédent[504],

C'est probablement Jean I de Caussade, seigneur de Puycornet, Larnagol, Le Fossat (paroisse de Soturac, Lot), vicomte de Calvignac et coseigneur de Fumel (Lot), mieux que son fils homonyme qui fut, à une date non précisée, un des 14 seigneurs qui accensèrent des terres dans le territoire dans la petite paroisse de Ferrières, dans la juridiction de Montcuq (Lot)[505], compte tenu du fait qu'un des 14 seigneurs était Guillaume de Luzech, seigneur de Luzech, qui avait épousé avant 1436 Finette de Rozet.

C'est lui ou son fils homonyme qui fut menacé d'excommunication, en 1450, pour avoir pris des biens appartenant la prieure de Lissac[506].

Il avait épousé, vers 1430, **Marguerite de CASTELNAU,** fille de Pons de CASTELNAU, seigneur de Castelnau (de Bretenoux), de Calmont d'Olt, et de Bourguine de CLERMONT (-LODEVE[507])

On cite Marguerite de Castelnau, dame du château et du lieu de Larnagol, veuve de Raymond de Caussade, qui fonda un obit en 1472, demandant son ensevelissement en la chapelle N.D du couvent de Marcillac, avec une donation de 400 livres tournois, et quelques autres sommes à prendre sur ce qui restait de la dot à elle due, en la maison de Castelnau, dont elle descendait, par Jean de Castelnau, seigneur à présent de Castelnau Bretenoux, son neveu, comme fils et héritier de noble et puissant seigneur, Mosseu Antoine de Castelnau, son frère[508].

Plusieurs autres actes la disent femme de Raymond de Caussade alias Raymond de Cessac, ce qui semble erreur de lecture de Guillaume Lacoste pour cette dernière orthographe.

Peut-être la même Marie de Castelnau épousa successivement Jean I de Caussade et Raymond de Caussade, ce qui semble indiqué par le fait que Marguerite de Castelnau qui fit la donation en 1472 était dame du château et du lieu de Larnagol.

Jean I de Caussade et Marguerite de Castelnau eurent :

10.1 Jean II de CAUSSADE, qui suit

10.2 Jeanne de CAUSSADE

Elle épousa, par contrat en 1446, **Guillaume de CARDAILLAC,** baron de Cardaillac, baron de Bioule, fils d'Antoine de CARDAILLAC, seigneur de Montbrun, baron de Cardaillac et de Bioule, et de Jeanne Guérin du TOURNEL, il testa en 1502, d'où postérité[509].

---

[504] Jean Lartigaut, *BSEL,* avril 1988, Le repeuplement de Saint-Chels au XVème siècle, p.38

[505] Jean Lartigaut, *Le Quercy après la guerre de Cent ans,* p. 72

[506] Abbé Edmond Albe, *Monographie des paroisses de la région Vers-Lot, Célé,* Calvignac, p. 121, se référant à AD. Lot F 258

[507] Eugène Vasseur, *op.cit.,* Tableau 56, Les Guilhem de Clermont-Lodève ; Ph. Huppé, Les seigneurs de Clermont-Lodève, IXème-XVème siècles, pour les parents de Marguerite ; corroboré par les données sur le frère et le neveu de Marguerite de Castelnau.

[508] Abbé Edmond Albe, *Bulletin de la société des études du Lot,* 1901, p.114 (l'acte dit Raymond de Caussade et non Jean de Caussade)

[509] Jacques de Roquemaurel, *Généalogie de la maison de Cardaillac,* ARHFa n°209, Hors série, produisant les preuves.

X Jean II de CAUSSADE, baron de Puycornet, seigneur de Larnagol, vicomte de Calvignac.
Jean de Caussade, seigneur de Puycornet, reçut le 20 janvier 1459 (n.st), une reconnaissance d'un paysan de Saux, Bernard *Lholmedea,* outre de parcelles à Saux, de la moitié par indivis d'une terre dans la paroisse de Vila de Molas[510], en effet il avait participé à l'accensement collectif de Ferrières, comme dit à propos de son fils Raymond (infra).
Dit le sire de Puycornet, lui, ainsi que le baron de Boissières, ayant fait des difficultés, en 1466, pour prêter le serment à Philippe de Savoie, gouverneur pour le roi en Guyenne, il fut arrêté par le sénéchal dans l'Hôtel de ville de Cahors qui les emmena le lendemain[511].
Il testa le 27 novembre 1476[512], ce qui est confirmé par ce qui suit.
La situation familiale est expliquée dans une pièce du procès, en 1542, entre Jean de Caussade, frère de Raymond V, et François d'Estuer de Caussade, leur neveu, relatif à la succession de Raymond V (infra) :
Aux pactes de mariage, en 1461, de Jean de Caussade, seigneur de Puycornet, et de Galienne de Pierrefort, fut promis au premier enfant mâle la baronnie de Puycornet et la moitié de tous les autres biens. De ce mariage naquirent 5 enfants mâles, Mathurin, Pierre, Raymond, Jean, Antoine, et 3 filles. Catherine, mariée dans la maison de Tonneins, d'où François d'Estuer ; Antoinette, mariée dans la maison de Belcastel, d'où François de Saunhac, donataire ; Marguerite, mariée dans la maison de Saint-Géry. Jean de Caussade fit son testament en 1476, instituant héritier universel Mathurin, qui mourut sans enfants. Catherine, mariée par Mathurin lui avait fait quittance. Ensuite décédèrent la mère, puis Pierre et Antoine, sans enfants. Survécut Raymond, aussi décédé sans enfant. Son testament, en 1538, fit héritier universel, sa vie durant, son frère Jean, qui prétendait à la quote-part de Galienne de Pierrefort qui apporta en mariage 5 000 écus[513].
Il avait épousé, par contrat du 26 février 1460, **Galienne de PIERREFORT**[514], dotée de 5 000 écus, fille de Louis II de PIERRE, baron de Pierrefort, seigneur de Hierle, Ganges, Castres, et d'Anne BRACHET[515]
Ils eurent 8 enfants :

11.1 Mathurin de CAUSSADE.

Institué héritier universel de son père par son testament du 27 novembre 1476, il avait arrangé le mariage de sa sœur Catherine et mourut sans enfant.

11.2 Pierre de CAUSSADE

Sans postérité.

---

[510] Jean Lartigaut, *BSEL,* Juillet 1997, Le repeuplement de Ferrières au XVème siècle, p. 95 ; citant p.102, Jean de Caussade, père de Raymond.
[511] Guillaume Lacoste, *op.cit.,* t.3, p.426
[512] Robert de Mentque, *op.cit.,* p.41
[513] André Navelle, *op.cit.,* III, p.307, produisant AD.HG B 2044
[514] Robert de Mentque, *op.cit.,* p.41, date le contrat de mariage du 26 février 1460 (n.st), André Navelle date ce contrat de 1461 (donc n.st)
[515] Jean Vignau, *Héraldique et Généalogie,* 1992, n°125, p.398 ; Jean Vignau est l'auteur, par ailleurs du Nobiliaire des généralités de Montauban, d'Auch et du pays de Foix

11.3 Raymond V de CAUSSADE, qui suit.

11.4 Jean de CAUSSADE, vicomte de Calvignac, baron de Puycornet, seigneur de Larnagol, après la mort de son frère Raymond.
Jean de Caussade, protonotaire du Saint-Siège, fit une donation le 22 décembre 1538, à son neveu François de Saunhac et testa en sa faveur le 31 janvier 1542[516], ce testament est rappelé dans le procès relatif à la succession de son frère Raymond.
François (d'Estuer) de Caussade, seigneur de Tonneins (Lot-et-Garonne), engagea un procès contre Jean de Caussade, protonotaire, vicomte de Calvignac, baron de Puycornet, seigneur de Larnagol, héritier universel, sa vie durant, de feu Raymond de Caussade, seigneur de Puycornet, tel que cela apparaît le 4 décembre 1539, il fut décidé, le 4 février 1540, d'achever l'inventaire des biens et que François de Saunhac, seigneur du Fossat, donataire de Jean de Caussade userait de l'usufruit en bon père de famille. Jean de Caussade, protonotaire, seigneur usufruitier de Puycornet, était en procès, le 16 décembre suivant, contre François d'Estuer dit de Caussade, seigneur de Tonneins, neveu et héritier de feu Raymond ; dans la même cause Jean de Caussade qui demandait, le 3 mars 1542, la maintenue d'un huitième des biens de feu Jean de Caussade, seigneur de Puycornet, dit que le cinquième des biens lui appartenait et que la Cour devrait restituer la propriété des biens à François de Saunhac, écuyer, seigneur de Belcastel, son donataire et successeur, cet acte rappelait la situation de famille, rapportée supra[517].

11.5 Antoine de CAUSSADE
Sans postérité.

11.6 Catherine de CAUSSADE
Elle était, le 30 novembre 1508, mère et tutrice de ses enfants et de Guillaume d'Estuer (infra), sa postérité porta le nom de Caussade, parfois seul.
Elle avait épousé **Guillaume d'ESTUER**, chevalier, seigneur de Saint-Maigrin (Charente-Maritime), baron de Tonneins, vicomte de Bruillois, Espeluche, Ribérac, etc., chambellan ordinaire du roi, qui appartenait à une branche établie en Saintonge, de la famille bretonne d'Estuer ou de Stuer. Guillaume d'Estuer fut institué héritier universel de sa belle-sœur, Catherine Brachet, par son testament du 9 août 1490, veuve sans enfant en secondes noces de Jean d'Estuer, frère aîné de Guillaume, elle avait épousé en premières noces, Jean dit Poton de Xaintrailles, maréchal de France, sans postérité.
Guillaume d'Estuer testa le 15 juin 1495[518]. Il mourut avant le 30 novembre 1508, date à laquelle Louis de Bruet, écuyer, renonça à toutes prétentions dans la succession Xaintrailles, auxquelles il pouvait prétendre du chef de Thalèze de Xaintrailles, son

[516] Robert de Mentque, *op.cit.,* p.45
[517] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 307 produisant AD.HG B 2037 (acte de 1539), AD.HG B 33 (acte du 4 février 1540) ; AD.HG B 2042 (acte du 16 décembre 1540) ; AD.HG B 2044 (acte du 3 mars 1542)
[518] Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* t.2, pp.94-95 et 103, pour ce concerne Jean et Guillaume d'Estuer.

aïeule, en faveur de Catherine de Caussade, veuve de Guillaume d'Estuer, Saint-Maigrin, Tonneins, moyennant une remise de dette de 1 900 livres[519].
Catherine Brachet était sœur d'Anne Brachet mère de Galienne de Pierrefort, cette dernière mère de Catherine de Caussade.
Leur fils François (d'Estuer) de Caussade, seigneur de Tonneins en 1538, réunit tous les biens de sa maison, ceux de sa tante Catherine Brachet, et ceux de Raymond V de Caussade
François de Caussade est dit par l'abbé Nadaud, mort sans postérité, et par Robert de Mentque, père de deux fils Paul et Louis, ce qui est anachronique.
La lignée ayant été continuée par Pons d'Estuer frère cadet de François, il est probable que Louis qui épousa, en 1579, Diane des Cars était son petit-fils.
Quoiqu'il en soit Paul (d'Estuer) de Caussade, dit le comte de Saint-Maigrin, qui était un des mignons d'Henri II et fut assassiné le 21 juillet 1578, avait hérité de la vicomté de Calvignac et probablement des baronnies de Tonneins et de Puycornet. Son frère Louis (d'Estuer) de Caussade, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances, seigneur de *Saint-Mégrin*, devint vicomte de Calvignac, baron de Tonneins et de Puycornet, et épousa Diane (de Pérusse) des Cars[520]. En 1597, les d'Estuer, héritiers des Caussade, vendirent la terre de Puycornet à l'évêque de Cahors Antoine d'Hébrard de Saint-Sulpice, moyennant 64 000 livres, lequel la légua à son neveu Antoine de Lauzières-Thémines[521].
L'abbé Nadaud cite ensuite d'autres personnes du nom d'Estuer de Caussade et en dernier Marie d'Estuer de Caussade, comtesse de La Vauguyon, qui mourut en 1693 ayant épousé en premières noces Barthélemy de Quélen dont le fils Nicolas fut connu comme Nicolas de Quélen d'Estuer de Caussade[522].

11.7 Marguerite de CAUSSADE

Elle épousa **Antoine de BAULAC** (alias BAULAT), seigneur de Saint-Géry (en Albigeois), Ferragude et Loupiac, fils de Georges de BAULAC, seigneur de Saint-Géry, et de Bertrande de CARDAILLLAC de Bioule
Antoine de Baulac épousa en secondes noces, après 1518, Françoise de Saunhac, fille de Jean de Saunhac, seigneur de Belcastel, (et d'Antoinette de Caussade), veuve d'Aldebert de Mandagout, seigneur de Roquetaillade.
Antoine de Baulac, seigneur de Loupiac, Saint-Géry, collationna le 2 mars 1532 un obit fondé par son ancêtre Baulat de Baulat[523], et mourut avant 1535, Françoise de Saunhac mourut entre 1535 et 1545, Antoine de Baulac eut du premier lit un fils Charles de Baulac, seigneur de Saint-Géry[524].

---

[519] d'Hozier, *Armorial général de la France,* t.II, pp.313-314
[520] Robert de Mentque, *op.cit.,* pp.43-44
[521] H. Guilhamon, *BSEL,* 1932, Les sires de Puycornet et leurs vassaux, les seigneurs de Lisle-en-Quercy, p.321
[522] Abbé Nadaud, *op.cit.,* t.2, pp.94-95
[523] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 42, produisant Gaget Dépt 390
[524] André Navelle, *op.cit.,* II, pp.41-42, pour tout ce qui concerne Antoine de Baulac, la mère de Françoise de Saunhac est indiquée par le vicomte de Bonald, *Documents sur les familles du Rouergue,* p.291.

Charles de Baulac, seigneur de Saint-Géry, était en procès le 15 novembre 1544, avec François (d'Estuer) de Caussade, vicomte de Calvignac, baron de Tonneins et de Puycornet, à propos de la succession de François (sic, pour Raymond) de Caussade[525].
Le 27 février 1605, fut rappelé un accord du 2 mars 1600, entre Louis d'Estuer de Caussade, seigneur de Saint-Maigrin, époux de Diane des Cars, et Georges de La Roque-Bouillac, seigneur de Saint-Géry, époux d'Antoinette de Baulac (petite-fille de Charles, fils d'Antoine et de Marguerite de Caussade) cette dernière avait reçu par un arrêt du Parlement, des droits sur Larnagol et Calvignac au lieu et place de Marguerite de Caussade, fille de Galienne de Pierrefort, pour une somme de 24 000 livres, à prendre : 14 000 livres sur Astorg Lebrun, de Cahors, sur la rente de la terre et seigneurie de Puycornet, et 10 000 livres sur Isabeau de Beauville de Laurens, dame des Cars (achat des terres de Calvignac et de Larnagol[526])

11.8 Antoinette (selon la situation familiale supra) dite **Marguerite (**par Jules Villain, le vicomte de Bonald, puis par André Navelle) **de CAUSSADE.**
Elle épousa, par contrat du 8 juin 1489, **Jean II de SAUNHAC**, seigneur de Belcastel, veuf en premières noces d'Anne de Toulouse-Lautrec et en deuxièmes noces de Marie d'Astarac, elle-même veuve de Charles d'Albret. Jean II de SAUNHAC était fils d'Alzias de SAUNHAC, baron de Belcastel, Mirabel, Ampiac, Castelmary, Verdun, etc., et de Cécile de VERNHES[527] (devenu VERGNES)
Parmi les enfants du 3ème lit François de Saunhac, baron du Fossat, puis seigneur de Belcastel après la mort de son neveu Clémens fils de son frère Jean, épousa en 1538 Jeanne de Peyroles, fille d'Antoine de Peyroles, cité le 3 août 1538 (infra), et continua la lignée[528].

XI Raymond V de CAUSSADE, baron de Puycornet, seigneur de Fumel, Larnagol, vicomte de Calvignac.
Raymond V de Caussade dénombra, en 1504, la moitié de la seigneurie de Belfort (dont était coseigneur Raymond IV, en 1408, supra.) La même année il dénombra des cens au *Foussat* (Fossat), à Ferrières et à Sérignac[529].
Raymond V de Caussade, sans postérité, testa le 15 juillet 1538, léguant tous ses biens à son neveu François d'Estuer, à charge de relever le nom de Caussade et mourut avant le 3 août suivant, date à laquelle François d'Estuer de Caussade remit à Antoine de Peyroles, fils de Jeanne, toute rente et directe sur les biens par lui acquis sous l'hommage d'un baiser et d'une paire de gants, ratifiant de plus fort la donation de Raymond[530].

---

[525] André Navelle *op.cit.,* IX, p.307, produisant AD.HG B 2050
[526] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 308, produisant AD.HG 3 E 4542, Dujarric, notaire
[527] Vicomte de Bonald, *op.cit.,* p. 291.
[528] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, pp. 580-581 ; Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur les familles du Rouergue,* pp.291-293, pour tout ce qui concerne Jean II de Saunhac, son ascendance et ses enfants.
[529] Jean Lartigaut, *BSEL,* Juillet 1997, Le repeuplement de Ferrières au XVème siècle, pp.102-103
[530] Robert de Mentque, *op.cit,* p. 42, se référant à une copie en 1733, d'un acte.

Il avait épousé en premières noces en 1498 **Catherine de CARDAILLAC,** probablement fille de Jean de CARDAILLAC, seigneur de Saint-Cirq, et de Mascarose de RABASTENS, en fonction de la chronologie.
La dot de 5 700 livres dont 2 500 livres payables avant l'anneau, fut versée en avril 1498[531].
Il avait épousé en secondes noces après 1528 et avant le 9 mars 1536 **Marguerite de CARDAILLAC,** dotée de 7 000 livres, veuve en premières noces de N…de La Grèze, seigneur d'Ambayrac, en secondes noces de Pierre de Cardaillac, seigneur de Bioule, lui-même veuf de Catherine de Lévis, Marguerite de CARDAILLAC était fille de Raymond de CARDAILLAC, seigneur de Saint-Cirq[532], et d'Isabeau de ROLLAT[533].

III
Personnes isolées

Plusieurs personnes qui ne semblent pas avoir de lien avec la famille de Caussade, objet de cette généalogie, apparaissent dès le 13ème siècle :
Outre le parfait Guilhem de Caussade et son frère Jaufre, cités au 13ème siècle, Pierre de Caussade, marchand et bourgeois de Cahors, qui paraît être un personnage important est cité à la fin du 13ème siècle, début du 14ème siècle.

Par ailleurs existait une famille de La Chaussade alias de Chaussade dont certains membres apparaissent comme Caussade, dont la généalogie a été publiée par Michel Smaniotto[534].

On cite également plusieurs membres d'une famille de Caussade, dont certains dits seigneurs dudit lieu (nom très répandu), cette famille était alliée à la famille de Cardeilhac (nom devenu Cardaillac) de Sarlabous (Hautes-Pyrénées), elle tenait Sombrun (Hautes-Pyrénées), le lieu de Caussade qu'elle tenait était peut-être Caussade-Rivière (Hautes-Pyrénées)

Par ailleurs on cite dans la région de Caussade (Tarn-et-Garonne) :
Raymond Bernard de Caussade, seigneur de Villemade, qui en 1276, vendit la huitième partie du péage de Malause (le tout dans le Tarn-et-Garonne.) Il avait épousé Guiraude de Lauzès[535].
Il appartenait peut-être à la famille d'origine vicomtale

Le 8 septembre 1297, Astorg, abbé de Courondes (Tarn et Garonne), du consentement de Guillaume de Caussade, prieur des prieurés de Courondes et de Camguise, alors unis, donna

---

[531] Jean Lartigaut, *Le Quercy après la guerre de Cent ans,* Quercy-Recherche, 2000, p.469, se référant à AD. Lot 3 E, non coté, f°144, Bertrand *de Rippa,* notaire.
[532] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.III, pp. 35-40, produisant les preuves, pour ce qui concerne les mariages Marguerite de Cardaillac et son père.
[533] AD. Lot F 358
[534] Michel Smaniotto, *Féodales,* Famille de La Chaussade, inédit. Cette famille tenait les lieux de Calonges (à 4 km du Mas d'Agenais, Lot et Garonne) et de Lanau (près de Saint-Macaire, Gironde)
[535] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* p.32, se référant à AD. B.P pour la vente en 1276 et à une communication de M. de la Tourasse à M. Moulenq pour le mariage

des dîmes de ces églises à Bernard Sabatier, clerc[536], Guillaume de Caussade appartenait peut-être à la famille d'origine vicomtale

Le 21 juin 1388, le syndic des religieux du monastère de Belleperche (Tarn et Garonne), bailla à ferme à Géraud de Caussade, damoiseau, plusieurs immeubles à Marignac[537] (Tarn et Garonne) Géraud de Caussade appartenait peut-être à la famille d'origine vicomtale

Le 16 mars 1498, Bernard de Caussade était vicaire général de l'évêque de Cahors[538].

Par ailleurs plusieurs personnes de ce nom sont très probablement des membres de la famille d'origine vicomtale :

Le 1er avril 1311, Bertrand de Montaigut, chevalier, Scaronhe de Caussade, sa femme, d'une part, partagèrent avec Nueches de Marès, le territoire de *la Roqua de Marès,* près *d'Issartens*[539]*,* le prénom Scaronhe permet de rattacher l'épouse de Bertrand de Montaigut à la famille d'origine vicomtale vicomtale.

En 1485, Raymond de Caussade et de Puycornet, protonotaire apostolique, était abbé de Francou (probablement le lieu de Francou, à 5 km de Puycornet). Ratier de Caussade, vicomte avait fondé vers 1166 l'abbaye de Francou[540].
Le 5 février 1490, Guillaume d'Hébrard, abbé de Marcillac, fut chargé par Innocent VIII de recevoir le serment de fidélité de Raymond de Caussade, fait protonotaire apostolique[541].
L'abbé Edmond Albe écrit que Raymond de Caussade était sans doute fils de Raymond de Caussade et de Marguerite de Castelnau, liant ceci à la donation de Marguerite de Castelnau en 1472 au couvent de Marcillac.

Douillac, révision le 11 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[536] François Moulenq, *op.cit.,* II, p. 144, se référant aux Archives du Tarn & G, Cartulaire de Saint-Théodard
[537] François Moulenq, *op.cit.,* I, p.134, se référant à Doat, vol. 92, f° 352
[538] François Moulenq, *op.cit.,* III, p. 81, produisant AD.T&G G 663
[539] François Moulenq, *op.cit.,* II, p.200, se référant aux Archives du château de Piquecos.
[540] Firmin Galabert et Louis Boscus, *op.cit.,* p.17, se référant à HGL, VIII, 266, pour la fondation de l'abbaye
[541] Abbé Edmond Albe, *Maison d'Hébrard,* p.107

Carte des principales seigneuries
Nord
Fumel
Lot
Soturac
Le Fossat
Cahors
Larnagol
Cajarc
Calvignac
Belfort-de-Quercy
Puycornet
Caussade
Saint-Antonin
Saint-Cirq
Montauban
Tarn
Monclar-de-Quercy
1cm = 5km

Famille d'Espagne

I Origine **p.98**

II Seigneurs de Montespan **p.99**

III Seigneurs de Ramefort **p.123**

IV Seigneurs de Launaguet, Panassac **p.135**

V Seigneurs de Nizan **p.141**

VI Seigneurs de Durfort **p.144**

VII Seigneurs de Lissac **p.153**

VIII Seigneurs d'Aulon **p.158**

IX Seigneurs de Simorre **p.160**

X Seigneurs de La Bastide **p.161**

XI Personnes isolées **p.165**

XII Annexe **p.167**

Carte **p.168**

La généalogie de cette famille dite issue des comtes de Comminges a été publiée par le Père Anselme[542], puis par André Navelle[543] et par Maurice Vuillier[544], le document qui suit la complète et la corrige grâce à des documents provenant de Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille portait : « d'argent au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, à la bordure de sinople chargée de sept écussons d'or bordés de gueules. »
D'autres familles d'Espagne existaient dans la même région, dont une famille de capitouls, originaire de Castelsarrasin., dont la filiation est établie depuis la fin du 15ème siècle.

I
Origine

L'origine de cette famille la plus communément admise est celle indiquée par le Père Anselme, qui dit que l'on donne pour chef de la maison d'Espagne-Montespan, Arnaud Roger de Comminges dit d'Espagne, troisième fils d'Arnaud de Comminges, vicomte de Couserans, et de Philippe d'Espagne. Cette origine est reprise par Jean de Jaurgain[545], par le baron de Bardies[546], le baron de Lassus[547], André Navelle, Maurice Vuillier et d'autres.
Le nom de Montespan dont se qualifia cette famille provenait du lieu *Mons de Hispania,* puis Mont-Espaing et définitivement Montespan[548].
En suivant le Père Anselme et ses successeurs dont le baron de Bardies qui produit ses sources nous aurions donc :
Roger de Comminges, vicomte de Couserans, héritier du comté de Pallars (situé en Catalogne), par la donation de sa belle-mère (marâtre) Guillerma, comtesse de Pallars, épousa Grise, dame d'Espagne, fille d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Montespan er de Bordères, dans la vallée de Louron. Il mourut en 1257, sa femme reçut de Roger, comte de Foix, en septembre 1267, le château de Quier (devenu Quié) qu'elle légua à son fils Arnaud.
Ils eurent un fils Arnaud de Comminges dit d'Espagne (et une fille Bérengère qui épousa Géraud d'Aure, vicomte de Larboust.)
Arnaud de Comminges dit d'Espagne, vicomte de Couserans, comte de Pallars, eut une guerre avec son oncle Arnaud Roger de Comminges qui avait usurpé le comté de Pallars. Il s'était fiancé, en 1253, à Philippe de Foix, fille de Roger, comte de Foix, et de Brunissende de Cardona., et donna à Roger, comte de Foix, le 12ème jour des calendes de février 1263, une quittance de la dot de sa femme. Il testa en 1304 et mourut après le 12 juillet 1310[549], laissant, entre autres, Roger de Comminges, vicomte de Couserans, qui continua la lignée des vicomtes de Couserans, Roger Arnaud de Comminges dit d'Espagne, seigneur de Montespan, qui

[542] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France,* t.II, pp.648 et sq.
[543] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.IV, pp.188-200
[544] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* Mai 2003 (seconde édition)
[545] Jean de Jaurgain, *La Vasconie*
[546] Baron de Bardies, *Revue de Comminges,* Janvier 1895, pp.45 et sq.
[547] Baron de Lassus, *Revue de Comminges,* 1896, pp.92 et sq., Statuts et coutumes de Montrejeau (Montréal-de-Rivière) 1272-1435-1619
[548] Baron de Lassus, *op.cit.,* p.102
[549] Jean de Jaurgain, *op.cit.,* livre 2-A, p.359 produisant la preuve (installation des frères prêcheurs de Saint-Girons), qui nomme Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans.

mourut sans postérité et Arnaud de Comminges dit d'Espagne, seigneur de Montespan après son frère, auteur de la maison d'Espagne-Montespan.

II
Seigneurs de Montespan

I Arnaud de COMMINGES dit **d'ESPAGNE,** chevalier, seigneur de Montespan (à 8 km au sud-ouest de Salies-du-Salat, Haute-Garonne.)
Il servit Philippe le Bel en Flandre aux batailles de Furnes en 1297 et de Mons en Puelle en 1304[550].
Il aurait reçu, en *1308,* suivant le testament de son père les villes et lieux de Montespan, Montréal de Rivière, Villeneuve Lécussan, Ausson, Belloc, Cazarilh, Bordères, Génos, et les vallée de Louron, et de Larboust[551] (?), cette donnée, au moins quant à la date contredit la date de décès de son père indiquée par Jean de Jaurgain et le fait qu'il ait succédé à son frère Roger Arnaud, même si la date de 1308 correspondait à une donation ; par ailleurs la vallée de Larboust était tenue par la famille d'Aure.
Roger de Comminges et Arnaud d'Espagne, son frère, furent témoins en 1323, du serment prêté par Gaston, vicomte de Béarn, aux membres de la cour majeure de Béarn et par ces derniers au vicomte[552].
Gaston, comte de Foix, donna en 1333, la seigneurie de Villeneuve de Rivière à Arnaud d'Espagne, seigneur de Montespan[553], il est possible que ce soit son fils homonyme car son fils Roger devait lui avoir succédé le 3 de l'entrée de novembre 1333, date de son testament selon l'inventaire des pièces et documents le concernant.
Il avait épouse **Marquèse de SEMEAC Bénac,** indiquée par le testament de son fils Roger.
Ils eurent :

2.1 Roger d'ESPAGNE, seigneur des baronnies de Bordères et de Montespan.
L'inventaire des pièces et documents concernant sa succession dont son testament du 3 de l'entrée de novembre 1333, apparaît dans un procès entre Galaubie d'Espagne, écuyer, seigneur de Panassac, et Roger d'Espagne, fils de feu Arnaud d'Espagne, seigneur de Montespan, et Seguine d'Ornezan. Roger d'Espagne, seigneur des baronnies de Bordères et de Montespan, avait épousé Géraude de Son, sans postérité de cette union, instituant héritier des baronnies de Bordères et de Montespan, son frère germain Arnaud d'Espagne, lui substituant son frère Bertrand d'Espagne, s'il n'avait pas d'enfant mâle légitime, et à lui son autre frère[554], il nomma Marquèse, sa mère, Arnaud, son fils bâtard, Arnaud, Bertrand et Raymond Roger, ses frères[555].
Il avait épousé **Géraude de SON (devenu d'USSON)**

[550] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.648
[551] Baron de Lassus, *op.cit.,* p.120, se référant à Père Anselme, *op.cit.,* II, p.648, qui n'indique pas cette donnée ; Baron de Lassus, *op.cit.,* p.56, se référant à BnF, Doat, vol.170
[552] AD.P.A E 297
[553] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.648
[554] AD. Gers Vergès I 1279 n°7894
[555] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.648

Géraude de Son, épousa en secondes noces Amalric III de Narbonne, chevalier, seigneur de Talairan, veuf avec postérité de Sibylle d'Arpajon, épousée par contrat du jeudi avant la chaire de saint Pierre, à Rodez, 1333, fils d'Amalric II de Narbonne, chevalier, seigneur de Talairan[556], et d'Aude Guilhem de Clermont. Cette seconde union de Géraude est indiquée par une quittance de 1 320 livres, qu'elle donna à Arnaud d'Espagne, frère et héritier de son premier mari[557].

2.2 Arnaud II d'ESPAGNE, qui suit.

2.3 Bertrand d'ESPAGNE, dit le Boiteux

Ce doit être lui qui servait en 1349 dans les guerres de Gascogne comme chevalier banneret avec un chevalier bachelier, vingt-sept écuyers et quarante-six sergents à pied.et donna une quittance le 5 septembre de cette année[558]. En 1352, il était lieutenant du roi en Quercy et donna la quittance de ses gages, avec son sceau attaché, et de ceux de sa compagnie pour la défense du Quercy, puis en 1358, il fut maréchal de l'ost que le comte de Poitiers avait convoquée[559].

Il avait épousé **Brune d'ASPET,** seigneuresse de la baronnie de Prat (- Bonrepaux, Ariège), fille de Raymond Aton d'ASPET.

Brune d'Aspet, seigneuresse de la baronnie de Prat, fille de Raymond Aton d'Aspet, femme de Bertrand d'Espagne, céda le 23 avril 1368, à Pons de Francazal, damoiseau, coseigneur de Taurignan, l'île de Bonrepaux et des terres et droits qu'elle possédait à Francazal et à Lacave, qu'elle tenait à titre de fief honorable du comte de Comminges, Pons de Francazal lui céda des terres, droits, redevances et serfs qu'il possédait dans le territoire de Prat, qui lui venaient de Thibaut de Lévis[560].

Ils eurent[561] :

A-Charles d'ESPAGNE, petit-fils d'Arnaud d'Espagne, sénéchal de Carcassonne.

Charles d'Espagne, neveu (petit-fils) d'Arnaud d'Espagne, sénéchal de Carcassonne enleva, à Montbrun, Cécile de Lévis, fille de Thibaut de Lévis, chevalier, et l'épousa, il obtint des lettres de rémission, à Toulouse en avril 1374, qui furent confirmées le 17 avril 1379[562], les époux s'étant mariés sans dispense de parenté, leurs enfants furent légitimés en 1379[563].

---

[556] Mahul

[557] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 643

[558] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 648

[559] Laplagne Barris, *Sceaux gascons,* p.280

[560] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque de Saint-Girons,* se référant aux archives du château de Prat.

[561] Dom de Vic et dom Vaissète, *Histoire générale de Languedoc,* (HGL dans ce qui suit), t.IX, p.685, indique son fils Charles, la femme de celui-ci, Cécile de Lévis et leurs deux fils légitimés.

[562] HGL, t.X, pp.1502-1503 (Lettres de Louis d'Anjou, mentionnant l'enlèvement de Cécile de Lévis par Charles d'Espagne, selon A.N, II, 115, n.8) ; Samaran, *La Gascogne dans le trésor des chartes,* indique également la confirmation de la rémission.

[563] Laplagne Barris, *Sceaux gascons,* p.281

Il avait épousé, avant avril 1374 (probablement dès 1372 car Thibaud naquit en 1373), **Cécile de LEVIS,** fille de Thibaut de LEVIS, chevalier, seigneur de la baronnie de Montbrun (-Bocage, Haute-Garonne, à 3 km au sud-ouest de Daumazan-sur-Arize, Ariège[564]), de Lapenne (Ariège, à 5 km au sud de Belpech, Aude), et de Seguine de COMMINGES, elle mourut avant 1392[565].
Ils eurent deux fils (Thibaud et Bertrand) :

> **Thibaud d'ESPAGNE** dit **de LEVIS,** chevalier, seigneur de Montbrun, Lescure (Ariège), Montastruc (-de-Salies, à 7 km au nord-est d'Aspet, Haute-Garonne), Lapenne.
> Thibaud d'Espagne alias de Lévis, âgé de 15 ans, fils de Charles d'Espagne et de Cécile de Lévis, reçut le 18 juillet 1388, des lettres de rémission, son aïeul paternel était Thibaud de Lévis[566]. Il portait des armes écartelées de Lévis[567].
> Il dénombra, en mars 1389 (n.st), la baronnie de Lapenne[568].
> Le 23 mai 1401 (v.st, soit 1402 n.st) furent remis au Parlement 230 articles pour M. de Garancières, époux de Brunissende, vicomtesse de Lautrec contre Thibaud d'Espagne dit de Lévis sur le château de Montbrun, la Tour de Séris et la baronnie de Lapenne[569].
> Thibaut d'Espagne fit en 1405, une glorieuse campagne contre les Anglais, sous les ordres de Jean de Bourbon, comte de Clermont. Le 28 novembre 1413, le Roi nomma Thibaut d'Espagne, seigneur de Montbrun, et Raymond Arnaud de Coarraze, seigneur d'Aspet, au gouvernement du comté de Comminges et les chargea de rendre la liberté à la comtesse Marguerite. En 1421, il était capitaine de Marmande et délivra une quittance de 100 livres de ses gages qui étaient de 306 livres par an pour la défense et la garde du lieu de Marmande[570]. Il obtint en octobre 1445, des lettres de rémission pour la fabrication de fausse monnaie au château de Montbrun avec la complicité du comte d'Armagnac[571].
> Thibaud d'Espagne testa à Lescure, le 29 décembre 1448, faisant des legs à Agnette, Catherine, Jeanne et Gabrielle de Villemur, filles de Pons de Villemur, damoiseau, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, et de Gabrielle d'Espagne, sa fille, il reconnut devoir 3.000 écus à son gendre

---

[564] Le siège de cette seigneurie est correctement situé par Sylvie Decottignies, *Revue de Comminges,* Janvier 1992, pp.25-26, Les peintures murales de Montbrun-Bocage (Haute-Garonne), et par *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne*, Flohic, Septembre 2000, t.II, p. 950, et non dans les Corbières comme le dit Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Lévis*
[565] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.201
[566] HGL, cc.1747-1749
[567] Laplagne Barris, *Sceaux gascons,* p.281
[568] Pierre Timbal, *Un conflit d'annexion au Moyen Âge, L'application des coutumes de Paris au pays d'Albigeois,* p.83
[569] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.201, produisant Doat, vol. I f°149 v°
[570] Laplagne Barris, *Sceaux gascons,* p.281
[571]Samaran, *Le Languedoc dans le trésor des chartes.*

Pons de Villemur, instituant héritiers universels sa fille Gabrielle d'Espagne, épouse de Pons de Villemur, et *Jean* (Gaspard) de Villemur, leur fils[572].
Il avait épousé **Marguerite** (infra.)
Ils eurent quatre filles :

Gabrielle d'ESPAGNE, dame de Montbrun
Elle vivait lors du testament de son mari daté du 20 février *1484,* date qui paraît inexacte.
Elle avait épousé, avant le 4 août 1424, date d'une quittance de dot, **Pons de VILLEMUR,** chevalier, seigneur de Pailhès (à 3 km de Lézat-sur Lèze, Ariège), Saint-Paul (-de Jarrat, Ariège), fils de Bernard de VILLEMUR, seigneur de Pailhès, Saint-Paul, et de Catherine de PENNE[573].
Pons de Villemur, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, et son épouse Gabrielle d'Espagne, fille de feu Thibaud d'Espagne, chevalier, seigneur de Montbrun, étaient en procès le 14 avril 1449, contre Raymond Roger de Comminges[574], puis le 29 juillet 1462, eut lieu un accord entre Pons de Villemur, chevalier, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, et Gaston, Fortanier, Roger, Raymond et Marguerite de Comminges, enfants de Raymond Roger de Comminges, suite à un arrêt du Parlement du 14 août 1460, condamnant Pons de Villemur et Gabrielle d'Espagne à rendre aux Comminges le quart du revenu de Montbrun, Montastruc et Lescure, évalué à 50 livres par an[575].
Pons de Villemur testa le 20 février *1484* (n.st), au château de Saint-Paul, faisant un legs de 2.000 livres à sa fille Jeanne, non mariée, des legs à ses filles Catherine, Agnette et Gabrielle, instituant héritier universel son fils Gaspard de Villemur, si sa femme Gabrielle d'Espagne ne pouvaitt vivre avec son fils, elle serait usufruitière du château de Pailhès[576], la date de ce testament est contestée par Navelle, à juste titre[577].

Jeanne d'ESPAGNE, dame de Lescure.
Par son mariage elle avait apporté à son mari la terre de Montastruc, elle mourut avant le 6 mai 1449, date d'un arrêt dans procès au sujet des seigneuries de Montbrun, Lescure et

[572] AD. Ariège 45 J 88
[573] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Villemur,* produisant la preuve.
[574] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.201, produisant AD.HG 3 E 6084, Pausier, notaire.
[575] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 194, produisant AD.HG 3 E 3538, P. Durant, notaire.
[576] AD. Ariège 45 J 88
[577] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Villemur,* donne l'explication.

Montastruc, par lequel il fut convenu que jusqu'à la conclusion Montbrun sera à Pons de Villemur, Lescure aux Comminges et Montastruc sous administration[578], dont la conclusion est indiquée supra.

Elle avait épousé, par contrat du 7 mai 1425, nommant ses parents, **Raymond Roger de COMMINGES,** chevalier, seigneur de Soulan, d'Alos, assisté de son frère Jean Roger de Comminges, chevalier, seigneur de Terride, la future reçut de son père le lieu de Montastruc avec toute juridiction haute et basse, et 1 200 livres sur la dot de Marguerite, sa femme, de plus sa fille devait hériter de la terre de Montbrun[579]. Le futur était fils de Raymond Roger de COMMINGES, vicomte de Couserans, et de Violande de Taurignan, sa seconde épouse.

Raymond Roger de Comminges épousa *en secondes (deuxièmes) noces Violande de Taurignan* et en troisièmes noces Isabel de Puyservet, il mourut à Saint-Girons avant 1486, laissant 15 enfants de ses trois unions[580].

Les enfants de Raymond de Comminges et de Jeanne d'Espagne furent légitimés en juin 1447[581], ce qui semble indiquer que les époux n'avaient pas demandé de dispense de parenté pour se marier (Seguine de Comminges, bisaïeule de Jeanne d'Espagne était la sœur de Raymond Roger I de Comminges, vicomte de Couserans, bisaïeul de Raymond Roger de Comminges, seigneur de Soulan, époux de Jeanne d'Espagne, ce qui ne nécessitait pas de dispense en principe, s'il y avait une parenté il faudrait peut-être chercher du côté de Marguerite, femme de Thibaud d'Espagne)

Eléonore d'ESPAGNE, dame de Fourquevaux

Son ascendance et son mariage sont prouvés, entre autres, par une sentence arbitrale entre Jean et Barthélemy Isalguier, fils de feu Jacques, pour le partage de l'hérédité, dans laquelle sont rappelés le contrat de mariage de Jean Isalguier et d'Eléonore d'Espagne, fille de Thibaud d'Espagne, seigneur de Montbrun, et le contrat de mariage de Jacques Isalguier et d'Hélène de Vernhes, père et mère de Jean[582]., elle mourut avant 1436, date du deuxième mariage de Jean II Isalguier.

---

[578] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.201 produisant B 1980

[579] André Navelle, *op.cit.,* III, p.194, produisant AD.HG E 1405, parchemin dont la partie droite contient une copie du contrat de mariage.

[580] André Navelle, *op.cit.,* III, pp.193-194 pout tout ce qui concerne Raymond Roger de Comminges, dont son ascendance. Sa 2ème épouse apparaît selon les sources comme Violande de Trehale ou de Torrailh qui paraît être une déformation de Taurignan.

[581] Samaran, *Trésor des chartes*

[582] André Navelle, *op.cit.,* V, p.219, produisant AD.HG E 600

Dite fille de Thibaud d'Espagne, seigneur de Montbrun, et de Marguerite, elle épousa, par contrat du 5 novembre 1428, **Jean II ISALGUIER,** seigneur de Fourquevaux, Pinsaguel, fils de Jacques ISALGUIER, sénéchal de Bigorre, et d'Hélène de VERGNES, sa première épouse. Devenu veuf Jean Isalguier épousa en secondes noces, par contrat en 1436, Jeanne d'Ornezan puis devenu veuf une nouvelle fois il épousa en troisièmes noces, Catherine de Pardaillan, et mourut en 1468, laissant une postérité de ses trois épouses[583].

Catherine d'ESPAGNE, oubliée des généalogies probablement car elle ne laissa pas de descendance.
La date de son contrat de mariage suggère qu'elle était l'aînée, et que ce contrat est probablement prénuptial (si tant est que le mariage eut lieu), elle mourut avant 1415, date du troisième mariage de Raymond Arnaud de Coarraze avec Marie de Gramont.
Dite fille de Thibaut d'Espagne, seigneur de Montbrun, elle épousa par contrat, du 27 juin 1410, étant dotée de 5 500 florins **Raymond Arnaud de COARRAZE,** seigneur de Coarraze et d'Aspet, veuf de Condor de FOIX, fille de Corbeyran le Brave de Foix, seigneur de Rabat, et de Mengarde de Villar[584].
Raymond Arnaud de Coarraze est dit fils de Raymond de Coarraze, seigneur de Coarraze, conseiller à la cour de Béarn, la preuve du rattachement n'est pas fournie.
Comme dit supra Raymond Arnaud de Coarraze fut nommé en 1413, avec Thibaud d'Espagne, seigneur de Montbrun, gouverneur du comté de Comminges. Devenu veuf il épousa en troisièmes noces Marie de Gramont, fille de Bernard dit Berdot de Gramont, et de Gracianne de Haux, dame de Haux, Oilhaby, et mourut dès 1421, laissant deux fils Bernard, dont la mère n'est pas précisée, et Raymond Arnaud et Marguerite de Coarraze, de son troisième mariage[585].

B-Bertrand d'ESPAGNE, légitimé en 1379, il mourut jeune[586].

2.4 Raymond Roger d'ESPAGNE.

Indiqué par le Père Anselme, il doit être le frère substitué à Bertrand, lui-même substitué à Arnaud, institué héritier, en novembre 1333, de Roger I, leur frère (supra.)

---

583 André Navelle, *op.cit.,* V, pp.217-222
584 P.E. Ousset, *La seigneurie ou baronnie d'Aspet,* pp.16, se référant à Larcher, *Dictionnaire historique, Coarraze,* et *Glanages, XX, 63*
585 P.E. Ousset, *op.cit.,* pp.16-17
586 Indiqué par Maurice Vuillier.

2.5 Douce d'ESPAGNE

Elle épousa, vers 1336, **Géraud d'AURE,** seigneur de Larboust, d'Oueil, fils d'Odon d'AURE, seigneur et baron de Larboust, et d'Alpaïs de L'ISLE[587] (-JOURDAIN),

Le 25 juin 1313, dit familier du roi d'Angleterre, Géraud d'Aure obtint des lettres de rémission s'étant compromis dans la rébellion d'Odon d'Aure, son père, impliqué dans une affaire de fausse monnaie, puis le 20 juillet 1320, à la demande d'Edouard II, roi d'Angleterre, dont il était le valet et familier, il obtint la restitution de tous les biens confisqués sur son père Odon d'Aure, chevalier, banni pour faux témoignage[588].

Il mourut avant 1362[589], d'où postérité.

II Arnaud II d'ESPAGNE, chevalier, seigneur de Montespan.

Ce qui le concerne ainsi que son fils homonyme est parfois confondu par ses biographes.

C'est lui qui servit en Flandre sous Gaston, comte de Foix, fut sénéchal de Périgord en 1338[590], les services postérieurs concernent plus probablement son fils homonyme, au moins depuis la bataille de Poitiers et probablement dès 1348.

Il avait épousé **Marguerite de LA BARTHE**[591] de Neste.

Ils eurent :

3.1 Arnaud III d'ESPAGNE, qui suit.

3.2 Raymond Arnaud d'ESPAGNE, seigneur de Ramefort.

3.3 Guillaume d'ESPAGNE, évêque de Pamiers puis de Comminges.

Il fut élu évêque de Pamiers le 7 février 1351, puis de Comminges en 1371, jusqu'en 1382, il fut aussi abbé de Saint-Florent[592].

3.4 Thibaut d'ESPAGNE, seigneur de Saint-Laurent, dont on ignore la destinée.

3.5 Bernard d'ESPAGNE, dit le bourg d'Espagne.

D'une alliance inconnue il eut un fils Arnauton d'ESPAGNE, gouverneur de Saint-Béat, lequel fut le père de Roger et *Aymond* (Arnaud) d'ESPAGNE, faits chevaliers par le roi d'Espagne, ils étaient à son service en 1385[593].

III Arnaud III d'ESPAGNE, chevalier, seigneur de Montespan.

Il fut sénéchal de Bigorre en 1348, puis de Quercy et ensuite de Carcassonne et de Béziers.

---

[587] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Aure.*

[588] Samaran, *Trésor des Chartes*

[589] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne.,* la preuve n'est pas fournie.

[590] Larcher, *Glanages ;*

[591] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 648.

[592] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.648

[593] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.648

Il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, en 1356, mené en Angleterre et libéré moyennant 6 000 livres. A son retour le roi lui donna la terre d'Estanville ou Estarville et 200 livres de pension. Il donna une quittance de ses gages le 12 mars 1349, à Carcassonne. En 1374 il avait sous lui 35 hommes d'armes, puis servit sous le connétable du Guesclin, fut fait une seconde fois prisonnier, avec le vicomte de Narbonne, ils furent libérés tous les deux sous caution. Il était encore sénéchal de Carcassonne en 1383 et y testa la même année et y mourut le 4 août de la même année[594].

Il avait épousé avant 1377 (vers 1340) **Gaillarde de *MIRAUMONT* (MIREMONT)** sœur de Raymond[595], fille de Sicard III de *MIRAUMONT*[596]. Cette famille tenait le lieu de Miremont (à 5 km d'Auterive, Haute-Garonne), l'article qui lui est consacré mentionne Sicard I de Miremont, témoin du traité de paix, en 1229, entre Saint Louis et le comte de Toulouse, dont le fils Sicard II épousa Honors de Durfort, puis le mariage, vers 1340, d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Villeraze, près d'Auterive, avec Gaillarde de Miremont, sœur de Raymond de Miremont, dernier mâle de la lignée, mort sans enfants. Sur le couvercle d'un sarcophage en marbre du 13ème siècle provenant du couvent de La Grâce-Dieu, conservé à Miremont, est gravé le gisant d'Honors de Durfort, décédée le 20 mars 1287, femme du chevalier Sicard (II) de Miremont, en costume de religieuse[597].

Ils eurent[598] :

4.1 Roger I d'ESPAGNE, qui suit.

4.2 Caxindon d'ESPAGNE, gouverneur de Saint-Gaudens selon Froissart.
Il fut présent à la mort de Gaston Phébus, comte de Foix (1er août 1391)

4.2 Jean d'ESPAGNE, gouverneur de Saint-Gaudens.

4.3 Arnaudon d'ESPAGNE, gouverneur de Couserans.

IV Roger I d'ESPAGNE, chevalier, seigneur de Montespan

Conseiller et chambellan du roi en 1373, selon une quittance de 300 francs donnés par le roi, scellée des mêmes armes que celles de son père, il se trouva à la bataille de Roosebeke, en 1382 (27 novembre), fut fait sénéchal de Carcassonne le 26 août 1383, à la suite de son père, et prêta serment, le 26 octobre suivant. Il alla au secours de Jean, roi de Castille, contre les Portugais et amena à son retour, à Gautier de Passac, 60 lances et cent pavois, contre les Anglais. Il racheta du comte de L'Isle, pour 600 écus, l'hommage qu'il lui devait pour la terre de Montespan, et acquit de Thibaud d'Espagne, pour 500 écus d'or la moitié de la ville de Valentine (à 2 km de Saint-Gaudens, Haute-Garonne).

---

[594] Larcher, *Glanages ;* Laplagne-Barris, *Sceaux gascons ; Gallia regia,* t.V, pp.63/64 ; *Gallia regia,* t.I, p.538

[595] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.649

[596] Eugène Vasseur, *Les nobles aïeux de trois seigneurs rouergats du 17ème siècle,* tableau 19, indiquant l'ascendance de Sicard III jusqu'à son grand-père Sicard I, seigneur de Miraumont et de la moitié de Durfort, citant les preuves

[597] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Editions Flohic, Septembre 2000, t.I, p.199

[598] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.649, les preuves ne sont pas indiquées pour Caxindon, Jean et Arnaudon qui ne sont pas mentionnés par d'autres sources que le père Anselmme.

Il fut chargé en 1398 et en 1399, de la garde des châteaux de Mazères et de Saverdun. Il était sénéchal de Toulouse et chambellan du duc de Berry, au mois de janvier 1405, et servit la même année dans l'armée de Jean de Bourbon, comte de Clermont.
Roger d'Espagne testa le 6 juin 1406, fit un codicille le 23 novembre 1410 (peut-être la date d'ouverture), nommant Bertrand de Saint-Julien, comme tuteur de ses enfants, Roger, Bertrand et Arnaud Raymond, il mourut peu après et fut inhumé dans l'église des Augustins de Montréjeau[599].
Par son testament du 6 juin 1406, nommant sa femme Claire d'Agramont (de Gramont), dont il avait reçu 1000 florins, faisant un legs à sa fille Gaillarde, et de sa première épouse Esclarmonde, femme du seigneur de Montesquiou, instituant héritier particulier Arnaud d'Espagne, son deuxième fils, pour les terres et baronnies de Durfort, Rieux, Pelleport, Dorsa, *Saint-Bauzile* (probablement Saint-Bauzeil) et leurs dépendances, instituant son héritier particulier Bertrand d'Espagne, son troisième fils, pour les terres et baronnies de Ramefort, d'Aulon, Cassagnabère et Peyrouzet, instituant héritier universel son fils aîné Roger d'Espagne, avec substitution graduelle et réciproque, nommant Gaillarde, sa mère à lui[600]. Le 26 juin 1411, les exécuteurs testamentaires de feu Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, traitèrent avec les habitants de Roquepine auxquels Roger d'Espagne avait légué 5 florins[601].
Il avait épousé, en premières noces, **Esclarmonde de VILLAR,** fille de Bernard de VILLAR, seigneur de Beauteville, coseigneur de Saint-Michel, sénéchal de Toulouse, et de Bernarde, et petite fille d'Arnaud de VILLAR et d'Esclarmonde de DURFORT, elle apporta à son mari les seigneuries de Salles-sur-l'Hers (Aude) et de Saint Michel de Lanès[602] (Aude), Esclarmonde de Villar était veuve de N..de Malras, ce qui est corroboré par la reconnaissance du 17 août 1423 mentionnant qu'elle était héritière de sa sœur Marguerite de Malras (infra.)
Il avait épousé, en secondes noces, **Claire de GRAMONT,** fille d'Arnaud Raymond II de GRAMONT, chevalier, seigneur et baron de Gramont, Bergouey, Bidache, Escos, Came et Sames, et d'Agnès de CAME, mariés vers 1372[603].
Claire de Gramont épousa en secondes noces, vers 1425, Pons de Castillon, étant dotée de 7 500 livres, elle avait eu 6 000 livres de dot pour son premier mariage. Pons de Castillon s'étant rendu aux Anglais, sa terre fut confisquée au profit de Bernard ou Bertrand de Pardeillan, dont le fils Pons était en procès le 10 mars 1446[604].
Enfants du premier lit :

5.1 Jean d'ESPAGNE, mort avant le testament de son père en 1406.

---

[599] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 649, complété par Larcher
[600] AD. Gers Vergès I 1280 n°7914 et n°78896, Dominique de Sarraman, notaire apostolique, copie du 10 juin 1516
[601] Baron de Bardies, *op.cit.,* p.62, se référant aux archives de l'abbaye d'Odysse f°55 et à BnF Doat, vol.270
[602] Abbé Corraze, *Etudes lauragaises : les seigneurs d'Auragne,* qui indique le mariage d'Esclarmonde et ses grands-parents se référant A.N Trésor des chartes J 224 324 n° 33,34, 35, et BnF Doat, t.38 f°201 ; les parents d'Esclarmonde sont indiqués par le baron de Bardies, *op.cit.,* p.61, se référant à Larcher, AD.HP reg.E
[603] Jean de Jaurgain et Raymond Ritter, *La maison de Gramont,* tome premier, pp.57-63
[604] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 189, produisant AD.HG B 1978

5.2 Espagnolet d'ESPAGNE, fit partie d'une troupe envoyée par le roi Charles à Jean, roi de Castille contre le roi de Portugal, et mourut à la bataille d'Imberos.

5.3 Gaillarde d'ESPAGNE, seigneuresse de Salles (-sur-l'Hers), qu'elle apporta à son mari.
Elle fut citée dans le testament de son père du 6 juin1406. Gaillarde d'Espagne, épouse d'Ayssin de Montesquiou, dénombra le 13 janvier 1411, les terres de Salles et de Milhas, et reçut le 17 août 1423, une reconnaissance de 200 écus en tant qu'héritière de dame Marguerite de Malras, sa sœur[605].
Elle testa le 29 mars 1439 (v.st, soit 1440 n.st), et fit fun codicille le lendemain (v.st, soit 1440 n.st), relicte d'Ayssin de Montesquiou, confirmant son héritier Barthélemy de Montesquiou, son quatrième fils[606].
Elle avait épousé, avant le 14 juin 1381, date d'une quittance de dot, **Ayssin IV de MONTESQUIOU,** seigneur de Bazian, Marsan, fils de feu Genses de MONTESQUIOU, baron de Montesquiou, seigneur des Angles[607], et de Constance de CASTELBAJAC[608], sa seconde épouse
Ayssin de Montesquiou testa le 6 mars 1427[609] (n.st) et mourut avant le 29 mars 1439 date du testament de sa femme, d'où postérité

Enfants du second lit :

5.4 Roger II d'ESPAGNE, qui suit.

5.5 Arnaud d'ESPAGNE, auteur de la branche des seigneurs de Durfort.

5.6 Bertrand d'ESPAGNE, seigneur de Ramefort (à 1 km de Cassagnabère-Tournas, Haute-Garonne), Aulon, Peyrouzet
Né le 5 avril 1403 à Villeneuve de Rivière[610], il fut nommé héritier des terres de Ramefort, d'Aulon et de Peyrouzet par le testament de son père du 4 juin 1406.
Il fut cité sénéchal du comté de Foix, le 15 octobre 1449, puis le 17 avril 1451, il donna une procuration comme tuteur d'Arnaud, Hugues et autres enfants de feu Arnaud d'Espagne, chevalier seigneur de Durfort[611]. Il fut nommé exécuteur testamentaire de Bertrand de Montaut, seigneur de Puydaniel, par son testament du 12 avril 1466[612] et reçut, le 20 août 1472, une quittance de certaine somme d'argent de

[605] AD. Gers I sup 411, pour l'acte de 1411 et AD. Gers Vergès I 1281 n°7897, Jean de Casanhe, notaire
[606] AD. Gers Vergès I sup 411
[607] AD. Gers Vergès I sup 411, quittance donnée à Arnaud et Roger d'Espagne, père et fils, chevaliers, seigneurs de Montespan.
[608] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.225
[609] AD. Gers Vergès I sup 411, se référant aux archives du marquis de Montesquiou, cabinet de l'ordre du Saint-Esprit.
[610] AD. Gers Vergès I sup 540
[611] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.190, produisant AD.HG 3 E 5011, Larue, notaire pour l'acte de 1449, et AD.HG 3 E 5009, pour l'acte de 1551
[612] AD.HG 3 E 147

Catherine de Villemur, veuve du fils de Bertrand d'Espagne, son premier mari, ayant convolé en secondes noces avec Canhard d'Ornezan, cette quittance fut produite par Galaubie d'Espagne, seigneur de Launaguet, pour corroborer les donations de Bertrand d'Espagne en faveur de ses plus proches parents[613].
Il avait épousé, en 1428, **Annette d'ASTER** fille de Jean II d'ASTER, chevalier, vicomte d'Aster (devenu Asté), et de Bertrande LAVEDAN[614]
Ils eurent un fils, Raymond Arnaud, et une fille, Clarianne:

Raymond Arnaud d'ESPAGNE, seigneur de Ramefort.
Il avait épousé, par contrat du *27 juin 1470*[615] (date qui semble inexacte ou bien s'agit-il d'un contrat post nuptial, (ce contrat est daté du 27 juin 1460 par l'abbé de Vergès), avec une quittance de *dot* du 20 août 1472[616] (une quittance de dot semble être du 25 novembre 1460) **Catherine de VILLEMUR,** fille de Pons de VILLEMUR, chevalier, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, et de Gabrielle d'ESPAGNE, dame de Montbrun[617]. Selon le contrat de mariage du 27 juin 1460, rappelé à propos de la succession de Raymond Arnaud d'Espagne, les parties étaient convenues que si de ce mariage il n'y avait pas d'enfant mâle, les filles ne pourraient pas succéder aux biens, lesquels devraient retourner aux plus proches parents du nom et des armes de la maison d'Espagne, et que Catherine de Villemur ne pourrait pas succéder aux biens de son mari, en conséquence les prétentions de droits que Seguine d'Ornezan, fille et héritière de Catherine de Villemur disait avoir sur la terre de Ramefort n'étaient pas fondées[618]. Seguine d'Ornezan fut condamnée, le 13 juillet 1532, à revendre à Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, les places de Peyrouzet, Aulon, Seglan et Gariscan[619].
Ils eurent un fils :

Bertrand d'ESPAGNE, qui mourut avant son père[620], il fut cité feu le 11 janvier 1493 (infra.)

Catherine de Villemur épousa en secondes noces Canhard d'Ornezan, écuyer, seigneur d'Encausse, fils de Bernard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, et de Miramonde de Lavedan, d'où postérité[621].

---

[613] AD. Gers I 1279 n°7894
[614] Jean de Jaurgain, *La Vasconie,* livre 2-B, se référant à l'inventaire des archives du château de Bidache f°197 v°
[615] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.649 qui indique également la quittance de dot de 1472, ce qui est une interprétation, ces deux dates pourraient être celle du second mariage de Catherine de Villemur.
[616] Cette quittance, qui n'est pas dite de dot, fut donnée par Catherine de Villemur à Bertrand d'Espagne, seigneur de Ramefort, père de feu son premier mari (AD. Gers I 1279 n°7894, Jean Joutard, notaire.)
[617] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 649 ; il faut peut-être lire 27 juin 1460 comme l'écrit l'abbé de Vergès AD. Gers Vergès I 1279 n°7894 avec une quittance de dot du 25 novembre 1460 ; la date de 1470 concernerait le contrat de mariage entre Catherine de Villemur et Canhard d'Ornezan.
[618] AD. Gers Vergès I 1279 n°7894
[619] AD.HG B 25
[620] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.649

Un procès faisant intervenir Clariane d'Espagne (sœur de Raymond Arnaud), le 11 janvier 1493, concernant le partage de la succession de Roger I d'Espagne, mentionne Catherine de Villemur, épouse de Canhard d'Ornezan, seigneur d'Encausse, à laquelle fut attribuée une recréance de légitime par le moyen de feu Bertrand d'Espagne, son fils et d'Arnaud Raymond d'Espagne, seigneur de Ramefort, son premier mari, fils d'autre Bertrand d'Espagne, lui-même fils de feu Roger d'Espagne, seigneur de Montespan[622].

Clarianne d'ESPAGNE, dame de Péguilhan.
Elle épousa, par contrat du 24 avril 1457, nommant ses parents, **Aymeric (VI) de COMMINGES,** chevalier, baron de Péguilhan, seigneur de Mondilhan,, Montgaillard, Espaon, fils d'Aymeric (V) de Comminges, chevalier, baron de Péguilhan, Espaon, Montdilhan, Montgaillard, coseigneur de Moulis, et de Jeanne de COARRAZE[623], d'où postérité.

5.7 Arnaud Raymond d'ESPAGNE, évêque d'Oloron puis de Comminges.
Il naquit le 4 septembre 1404 à Villeneuve de Rivière[624].
Le R.P Arnaud Raymond d'Espagne fut cité le 22 mars 1434, élu et postulant à l'évêché d'Oloron puis fut nommé évêque de Comminges en 1446, et étant évêque de Comminges, résigna la cure de Nailloux le 19 février 1464[625].

V Roger II d'ESPAGNE, seigneur de Montespan
Roger d'Espagne, chevalier, seigneur de Montespan fut cité en 1419 dans une procuration avec son frère Arnaud d'Espagne, chevalier[626]. Le 17 décembre 1434, Jean du Falgar, coseigneur de Venerque, vendit un moulin à blé, à Venerque, à Roger d'Espagne, écuyer, seigneur de Montespan[627].
Il testa le 21 décembre 1442 faisant des legs à chacun de ses neveux et nièces enfants de feu Arnaud d'Espagne, chevalier, précisant les conditions matérielles qu'il désirait pour sa femme Jacquette de Mauléon, reconnaissant avoir reçu 500 écus d'or et 7 cannes de drap de soie damassée, pour le prix d'un cheval de poil gris pommelé, de Géraud de Mauléon, chevalier, père de sa femme, léguant à leur fils Roger qu'il instituait héritier particulier, les biens de Nizan, Lodes, Nébouzan, léguant 3 000 florins d'or pour leur fille Claire Béatrix, pour sa dot, léguant 2 000 écus d'or à Antoine Arnaud, son quatrième enfant, désirant que son cinquième enfant Martin Bertrand ait 1 000 écus d'or pour acheter des livres et soit entretenu par son héritier universel jusqu'à ce qu'il ait un bénéfice de 100 livres de rente, prévoyant des legs pour des posthumes éventuels, instituant héritier universel son fils aîné, lui substituant son deuxième fils Roger et à lui Antoine Arnaud, troisième fils, et à lui Martin

---

[621] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.138-139
[622] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 189
[623] Maurice Vuillier produisant AD.HG 35 J …(référence incomplète)
[624] AD. Gers Vergès I sup. 540
[625] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.190 produisant AD.HG 3 E 3303, Dubois, notaire, pour l'acte de 1434 et Collège de Saint-Martial pour l'acte de 1464
[626] AD.HG 3 E 34057
[627] AD. Gers Vergès I 1281 n°7871

Bertrand, s'il n'est pas dans les ordres sacrés, désirant qu'à défaut d'enfants mâles de ses fils ainsi substitués les biens passent à Arnaud d'Espagne, fils aîné de son frère Arnaud d'Espagne, chevalier, et à son défaut à Hugues, son neveu, fils de son frère Arnaud, désirant que ses frères Arnaud Raymond d'Espagne, évêque d'Oloron, et Bertrand d'Espagne, seigneur de Ramefort, et sa femme Jacquette de Mauléon conseillent sa succession[628].
Il avait épousé, par contrat du 19 octobre 1417, **Jacme (Jacquette) de MAULEON,** fille de Géraud de MAULEON[629], seigneur de Belpech, Prat, Durban, et de sa première épouse, non nommée, selon une hypothèse d'André Navelle, ou de sa seconde épouse Béatrix de Puigera, selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.
Jacquette de Mauléon, fut citée le 2 mai 1453, veuve de Roger de Mauléon, seigneur de Montespan[630], puis avec la même qualification, passa le 6 mai 1461, un contrat de gasaille[631]. Elle mourut en 1477, ab intestat, selon le procès de 1501 qui suit.
Un arrêt du 13 septembre 1501, dans un procès pour la succession de Roger d'Espagne, marié à Jacquette de Mauléon, indique qu'ils eurent 1) Mathieu d'Espagne, héritier universel, à qui avait succédé son fils Roger, seigneur de Montespan, 2) Roger, à qui avait succédé son fils Galaubie, 3) Béatrix Claire, 4) Antoine Arnaud, 5) Martin Bertrand. Jacquette était morte en 1477, ab intestat, ayant auparavant hérité de son fils Martin Bertrand, mort ab intestat ; après son décès il y avait eu un partage. La Cour ordonna que Roger d'Espagne donnerait à Galaubie 200 écus d'or, valeur du 21 *septembre* 1442 (date du testament de Roger) pour le cinquième de la succession de Martin Bertrand et d'autre part 137 écus ½ or, 125 florins d'Aragon et 50 écus d'or (valeur à la même date) pour le quart de la succession de feue Jacquette de Mauléon, héritière pour un cinquième de feu Martin Bertrand. Suit le même procès pour la succession de feue Béatrix Claire dont avait cause Galaubie d'Espagne. Feu Roger lui avait légué 3 000 florins or, Béatrix Claire avait eu un arrêt en sa faveur, le 1er juin 1487, puis mourut instituant héritiers Roger d'Espagne et son fils Galaubie, en conséquence Roger d'Espagne devra verser à Galaubie 3 000 florins de France plus 200 écus d'or pour le cinquième de l'héritage de Martin Bertrand plus comme ci-dessus pour le quart de la succession de Jacquette de Mauléon[632].
Ils eurent :

6.1 Mathieu d'ESPAGNE, qui suit.

6.2 Roger d'ESPAGNE, auteur de la branche des seigneurs de Launaguet et de Panassac, qui suivra.

6.3 Béatrix Claire d'Espagne.

---

[628] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 650 indique la date du testament qui est transcrit par l'abbé de Vergès AD. Gers Vergès I suo 540 et AD. Gers Vergès I 1279 n°7894
[629] AD. Gers Vergès I 1279 n°7894, selon une production de Galaubie d'Espagne (son petit-fils), contrat reçu Me Guillaume de *Palacio,* notaire.
[630] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.650
[631] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.190, produisant AD.HG 3 E 22919, P. Gaubert, notaire
[632] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.190, produisant AD.HG B 2011

Héritière de son père par son testament du 21 décembre 1442, elle vivait le 1er juin 1487 et mourut avant le 13 septembre 1501.

6.4 Antoine Arnaud d'ESPAGNE, auteur de la branche des seigneurs de Nizan

6.5 Martin Bertrand d'Espagne.

Destiné à être d'Eglise selon le testament de son père, il mourut avant 1477 ayant institué héritière sa mère qui mourut, après lui, à cette date.

VI Mathieu d'ESPAGNE, chevalier, seigneur de Montespan.

Il naquit le 11 janvier 1423 et eut pour parrain Mathieu, comte de Comminges[633].

Mathieu d'Espagne, seigneur de Montespan, céda le 3 juillet 1448, à Guillaume d'Arroux, damoiseau, un cazal situé à Cazanove[634], puis, le 6 février 1461, fit un arrentement à Auragne (à 5 km au nord d'Auterive, Haute-Garonne) et le 22 mars 1464, acheta au collège de Saint-Martial de Toulouse le quart de la seigneurie de Venerque (Haute-Garonne) et les biens qu'il possédait depuis 1377, au prix de 100 marcs d'argent payés en vaisselle[635]. Il acheta, le 14 mai 1469, à Michel de Cominihan, damoiseau, la juridiction de Clermont, Labarthe au prix de 80 écus or[636] et testa le 2 octobre 1475, disant avoir eu de son mariage avec Catherine de Foix, quatre enfants mâles et deux filles, Roger, l'aîné, Arnaud, le deuxième, Bertrand, le troisième (l'ordre entre Bertrand et Charles varie selon les transcriptions), évêque de Comminges, Charles, seigneur de Villeneuve-Lécussan, le quatrième, Marguerite, vicomtesse de Venès, Catherine, femme du feu seigneur de Cestayrols, nommant Jacobe de Mauléon et Roger d'Espagne, ses feus père et mère, et Béatrix Claire d'Espagne et Arnaud d'Espagne, sa sœur et son frère[637] et mourut la même année[638]

Il avait épousé, par contrat du 1er novembre 1461, **Catherine de FOIX,** dotée de 4 000 écus or, fille aînée de Jean II de FOIX, seigneur de Rabat (-les-Trois-Seigneurs, Ariège), parmi les présents, figuraient Bertrand d'Espagne, seigneur de Ramefort, Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, Huguet d'Espagne, Arnaud Roger de Comminges[639], la mère de l'épouse était Léonore (ou Eléonore) de COMMINGES[640], qui devint vicomtesse de Couserans. Le testament d'Arnaud de Comminges, seigneur de Baliar (en Montjoie-de-Couserans, Ariège), le 3 mars 1481, frère germain (utérin) d'Eléonore de Comminges, veuve de Jean de Foix, chevalier, seigneur de Rabat, précise la parenté d'Arnaud Roger de Comminges, il légua à sa sœur tous les droits qu'il avait sur l'hostau de Belera, à cause de doña Eléonore de Belera,

---

633 AD. Gers IVergès I sup 540

634 AD. Gers Vergès I 1281 n°884

635 André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 191, produisant AD.HG 3 E 22924, Gaubert, notaire, pour l'acte de 1461, et D. Saint-Martial pour l'acte de 1464

636 André Navelle, *op.cit.,* IV, p.191, produisant AD.HG 3 E 6087, Pausier, notaire.

637 AD. Gers Vergès I 1279 n°7894 et AD. Gers Vergès I 2383 n°7879, Torrier, notaire de Baziège

638 Père Anselme, *op.cit.,* II, p.650 indique la date du testament et le décès du testateur.

639 AD. Gers Vergès I 1283 n°7933, Jean Gailard, notaire des seigneurs capitouls de Toulouse, habitant Saint-Gaudens ; AD. Gers Vergès I sup 540

640 Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 650 ; André Navelle, *op.cit.*

mère du testateur et d'Aliénor, dame de Rabat, Arnaud Roger de Comminges fit également des legs à ses filleuls, Roger de Noailles et Ramond de Roquemaurel[641].
Ils eurent :

7.1 Roger III d'ESPAGNE, seigneur de Montespan.

A la requête de Béatrix Claire d'Espagne, héritière de 3 000 florins de France de son père Roger d'Espagne, chevalier, seigneur de Montespan, pour son douaire, Roger III d'Espagne reçut le commandement, le 28 mai 1483, de lui payer cette somme et le quart de 1 000 écus d'or laissés par feu Martin Bertrand d'Espagne, leur frère commun et 55 écus d'or venant de feue Jacme de Mauléon, leur mère, et de l'alimenter en son état et sa condition, si elle voulait habiter avec lui en sa maison[642].

Il testa à Auragne, le 17 septembre 1498, donnant à Jeanne d'Espagne, son épouse, l'usufruit de tous ses biens aux lieux de Rivière et 4 000 livres, léguant 100 écus petits à sa mère Catherine de Foix, en plus de ce que lui avait donné Mathieu d'Espagne, léguant 1 000 livres à Gabrielle d'Espagne, sa cousine germaine, 1 000 livres à Marguerite d'Espagne, sœur de Gabrielle, et 1 000 livres à Marie d'Espagne, sœur de Gabrielle, léguant 500 livres à Catherine d'Espagne, sa fille bâtarde, pour se marier, faisant un legs à Gaillarde d'Espagne, fille bâtarde de son frère Arnaud, faisant des legs à Françoise, Jeanne, Gabrielle, Marie et Marguerite d'Espagne, filles légitimes d'Arnaud d'Espagne, léguant 50 livres à Catherine de Panassac, fille de Jean de Panassac, léguant 200 écus petits à Bertrand d'Espagne, protonotaire, son frère, léguant à Pierre d'Espagne, son fils bâtard, tous les biens qu'il avait acquis à Saint-Michel, Save et Cazères, léguant 500 livres à Arnaud d'Espagne, fils bâtard dudit Arnaud d'Espagne, instituant héritier universel le posthume ou la posthume ou les posthumes dont pourrait être enceinte Jeanne d'Espagne, et au cas qu'il n'y en ait pas nommant héritier universel son frère Arnaud d'Espagne et lui substituant Charles d'Espagne son frère[643].

Il mourut à Auragne laissant deux enfants naturels, ayant institué héritier son frère Arnaud[644].

Il avait épousé, avec dispense, en 1498 sa cousine germaine **Jeanne d'ESPAGNE,** fille d'Antoine Arnaud d'ESPAGNE, seigneur de Nizan, et d'Anne ou Agnès de FOIX (chapitre V)

Jeanne d'Espagne, veuve de Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, se dit enceinte les 18 mars et 18 avril 1499, et réclama à Arnaud d'Espagne, écuyer, la possession de l'héritage et la nomination d'un curateur au ventre, les plaidoiries mentionnèrent la parenté des deux époux et, nommèrent leurs parents respectifs[645], elle n'eut pas d'enfant.

---

[641] AD.HG 13 J 18, conservé également dans les archives de la famille de Saint-Jean de Pointis, intégralement transcrit par S. Auguste, *Revue de Comminges,* 1931 ,pp. 103-115.
[642] AD. Gers Vergès I 1281 n°13886
[643] AD. Gers Vergès I 1283 n°7883 et I 1281 n°7941
[644] ; André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.191-192 indique le lieu de décès, l'héritier de Roger et les enfants naturels.
[645] André Navelle, *op.cit,* IV, pp.191-192, produisant AD.HG B 2010

Jeanne d'ESPAGNE, épousa en secondes noces, **Jean de GOT (GOTH),** seigneur de Rouillac, veuf en premières noces de Catherine de Foix, en deuxièmes noces de Souveraine de Bar de Capendu, avec un fils Jacques de Got, d'où postérité, fils d'Odet de Got, seigneur de Rouillac, et de Rose de Manas[646].
Elle testa le 28 juin 1512, faisant des legs à son mari, à Roger d'Espagne, à Arnaud d'Espagne, seigneur de Montespan, à ses sœurs Françoise, Gabrielle, Marguerite et Marie, à Gaillarde d'Espagne, sa sœur bâtarde, à Antoine de Panassac, et à d'autres, instituant héritier universel Pierre d'Espagne, fils bâtard d'Arnaud d'Espagne, aussi bâtard, son frère[647].
Roger III d'Espagne, seigneur de Montespan eut deux enfants naturels[648] :

Pierre d'ESPAGNE, nommé dans le testament de son père qui lui donna ce qu'il avait acquis à Saint-Michel, Save et Cazères.

Catherine d'ESPAGNE, à laquelle son père donna 500 livres par son testament, elle devint religieuse.

7.2 Arnaud IV d'ESPAGNE, qui suit

7.3 Charles d'ESPAGNE, **auteur de la branche des seigneurs de Ramefort**

7.4 Bertrand d'ESPAGNE, protonotaire du Saint Siège puis évêque de Rieux (1500-1509)
Il eut deux enfants bâtards[649] :

Jacques d'ESPAGNE, cité dans le testament de Roger IV d'Espagne du 6 février 1547

Marie d'ESPAGNE, citée dans le testament de Roger IV d'Espagne du 6 février 1547.

7.5 Marguerite d'ESPAGNE, dame de Venès.
Elle épousa, en premières noces en 1486, **Jean de CARDAILLAC**[650], seigneur de Bioule, fils de Gabriel de CARDAILLAC, seigneur de Cardaillac, de Bioule, de Séran, de Montbrun, et de Jeanne de CAUSSADE[651]. Jean de Cardaillac était en procès, le 19 juin 1489, avec son père, il lui réclamait la jouissance de Gays et de Valdurenque, puis, le 6 juillet suivant, il était en procès avec Guillaume de Cardaillac, chevalier, et

[646] André Navelle, *op.cit.,* V, p.78
[647] AD.HG 3 E 10125 (p.106)
[648] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.650
[649] Père Anselme, *op.cit.*II, pp.650-651
[650] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 651
[651] Jacques de Roquemaurel, *Généalogie de la maison de Cardaillac,* ARHfa, n°209, produisant les preuves, ainsi que ce qui le concerne.

Garin de Cardaillac, protonotaire, l'acte dit qu'il avait épousé la sœur du seigneur de Montespan, aucune dot n'avait été payée mais 2 000 écus auraient été versés à Garin (son oncle). Le 23 janvier 1501, il poursuivait la demande de rachat de la baronnie de Montbrun et mourut avant 1503, laissant deux filles.
Marguerite d'ESPAGNE, nommant ses parents, épousa en secondes noces par contrat du 31 janvier 1502 (v.st, soit 1503 n.st), son cousin germain, **Guillaume de CARMAING** (devenu CARAMAN), seigneur de Venès, la future du consentement de ses frères Arnaud d'Espagne, seigneur de Montespan, Bertrand d'Espagne, évêque de Rieux, et Charles d'Espagne, seigneur de Ramefort, se constitua 5 750 livres en dot[652].
Guillaume de CARMAING était fils d'Hugues de CARMAING, vicomte de Carmaing (Caraman), Lautrec, seigneur de Saissac, Venès, et de Jeanne de BONNAY, dame de Montauriol, Villeneuve le Comtat, il aurait épousé en premières noces Aldonce de *Torellas,* dont il aurait eu deux filles, il eut une fille Claude de Carmaing de sa seconde union, il mourut avant le 16 mars 1529, ainsi que sa femme Marguerite d'Espagne, date d'un procès de leur fille Claude, les disant feus[653].

7.6 Jeanne d'ESPAGNE[654], dame *de Las Lobantes* (Loubantes, à 3 km au nord de Venerque, Haute-Garonne.)
Jeanne d'Espagne, dame de Las Lobantes, épouse de Jean de Panassac, testa le 7 mai 1514, selon une requête du 10 juillet 1535, de sa fille Marie de Panassac, produisant une copie du testament de sa mère, reçu Maurin, notaire, par ce testament elle légua 200 livres à Marie de Panassac, mariée, instituant héritier universel son fils Galaubie de Panassac, lui substituant Jean de Panassac, son autre fils et à lui Pierre de Panassac[655].
Le 26 juin 1540, eut lieu un arbitrage entre Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, et Marie de Panassac, demoiselle de Montotin, pour un moulin à pastel[656].
Elle avait épousé **Jean de PANASSAC,** seigneur de *Las Lobantes*, fils de Galaubie de PANASSAC, chevalier, sénéchal de Toulouse et de Marie de RABASTENS[657].
Jean de Panassac acheta, le 25 mai 1520, la juridiction de Clermont, Labarthe, à Charles d'Espagne, seigneur de Ramefort, il mourut avant 1538, d'où postérité[658].
Sa fille Catherine de Panassac nommée dans le testament de Roger III d'Espagne, le 17 septembre 1498, n'apparaît plus ensuite.

7.7 Catherine d'ESPAGNE, dame de Cestayrols.

---

[652] AD. Gers Vergès I 1285 n°7930
[653] André Navelle, *op.cit.,* III, p.22, produisant AD.HG B 22
[654] Indiquée par André Navelle, *op.cit.,* IV, p.192, et t.VIII, pp.175-176, il semble que l'ascendance soit déduite des liens familiaux apparaissant dans le testament de Roger III d'Espagne et d'autres actes, notamment ceux relatifs à leur fille Marie
[655] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.175-176, produisant AD.HG 3 E 5684, Maurin notaire.
[656] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.176 produisant AD.HG 3 E 5185, Lobeyrie, notaire.
[657] André Navelle, *op.cit.,* VIII, *p.176*
[658] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.176 produisant l'inventaire Rochechouart, Canac 2219, pour l'acte du 25 mai 1520

Catherine d'Espagne, veuve de Pons de Penne, avait reçu par provision, pour vivre, les seigneuries de Puyjourdain, Puymerle et Balaguier, par un arrêt du 14 décembre 1507, suivant leur contrat de mariage du 29 mai 1490, cet arrêt fut rappelé le 22 mai 1523[659], elle avait testé la même année instituant héritier son frère Bertrand[660]. Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, était en procès contre Philippe de Rabastens, vicomte de Paulin, qui avait acheté Cestayrols le 24 août 1521, à Jean de Villemur, fils de Gaspard (infra.) Il fut arrêté, le 23 septembre 1536, que Philippe de Rabastens paierait 2 500 écus petits à Roger d'Espagne comme héritier de feue Catherine d'Espagne pour la dot de celle-ci.[661].

Elle avait épousé, par contrat du 29 mai 1490, dotée de 2 500 écus, **Pons de PENNE,** seigneur de Cestayrols, fils de François de PENNE, chevalier, seigneur de Durfort, et d'Isabelle de CARDAILLAC[662]

Catherine d'Espagne, fille de feu Mathieu d'Espagne et femme de Pons de Penne, seigneur de Cestayrols, donna, le 15 novembre 1490, à Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, son frère, tous les droits paternels, maternels, fraternels qui revenaient à la donatrice, l'acte mentionna la somme de 2 500 écus qui lui avait été constituée en dot.[663].

Pons de Penne mourut en 1507, en Italie, ab intestat, il en résultat un procès, dès le 31 mars 1507, entre Gaspard de Villemur, chevalier, seigneur de Saint-Paul (-de-Jarrat, Ariège), Montbrun, Castayrols, héritier par substitution de Pons de Penne, et les sœurs de ce dernier, qui avaient renoncé à leurs droits par leurs contrats de mariage, et Catherine d'Espagne, veuve de Pons de Penne. Les péripéties du procès apparurent entre 1507 et 1532, Matheline de Penne qui avait épousé noble Bertrand de Corsier, chevalier, seigneur de Cessras, avait pris possession de Cestayrols, Gaspard de Villemur l'en chassa par force armée[664].

VII Arnaud IV d'ESPAGNE, seigneur de Montespan, Lécussan (à 1 km de Villeneuve-Lécussan, Haute-Garonne.)

Né avant 1466, car il fut dit âgé de 15 à 25 ans, quand il donna une procuration, le 9 août 1481, à Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, pour agir dans un procès entre Poton Isalguier et (illisible) père d'Arnaud[665].

Il serait mort en 1506[666].

Il avait épousé, par contrat du 18 janvier 1498, **Madeleine d'AURE,** nièce du RP. Manaud d'Aure, évêque de Tarbes, et sœur du seigneur de Larboust, et fille, le temps passé, de messire Géraud d'Aure, chevalier, seigneur de Larboust. Ledit évêque, tuteur et administrateur de la maison d'Aure, et le frère de la future lui donnèrent en dot 4 000 francs, elle reçut le lieu

---

[659] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 192, produisant AD.HG B 19

[660] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.651

[661] André Navelle, *op.cit,* IV, p.192, produisant AD.HG B 29

[662] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 651 indique le mariage ; André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 192 et VIII, pp.210-211, indique la date du contrat, les parents de Pons de Penne, produisant les preuves.

[663] AD. Gers Vergès I 1284 n°7901

[664] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.210-212 produisant les actes du procès.

[665] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 192, produisant AD.HG 3 E 7035, Sapientis, notaire.

[666] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne.* La preuve n'est pas fournie.

d'Ausson[667]. Elle était fille de feu Géraud III d'AURE, seigneur de Larboust, Cardeilhac, Sarremezan et de Jeanne de MONTAUT[668].
Madeleine d'Aure, veuve d'Arnaud d'Espagne, mère de Roger, était en procès, le 3 septembre 1512, contre Bertrand d'Espagne, protonotaire, et Charles d'Espagne, seigneur de Ramefort, tuteurs de Roger. Il fut attribué à Madeleine d'Aure et à l'aïeule de Roger (Catherine de Foix) si elle voulaitt demeurer avec eux, une pension de 300 livres, 60 cartons de blé, 30 pipes de vin, le foin et l'avoine pour 6 chevaux, le château d'Auragne pour habitation[669].
Madeleine d'Aure, tutrice de Roger d'Espagne et Jean de Coarraze, seigneur de Bérat, et Pierre, son fils, âgé de 15 à 25 ans, reconnurent, le 5 avril 1515, à Galaubie d'Espagne une dette de 4 275 écus petits qu'il avait payés à noble Antoine Hébrard pour du pastel pour la dot de Paule d'Espagne, sœur dudit Roger, puis, Madeleine d'Aure, administratrice des biens de Roger d'Espagne, reconnut le 1er novembre 1520, une dette de 300 livres à sa fille Paule d'Espagne[670].
Ils eurent :

8.1 Roger IV d'ESPAGNE, chevalier, seigneur baron de Montespan, Auragne (à 5 km au nord-est d'Auterive, Haute-Garonne), Venerque (Haute-Garonne.)
Il fut fait prisonnier à la bataille de Pavie (24 février 1525 n.st) et partagea la captivité du roi François I à Madrid. Pour payer la rançon exigée, la famille de Montespan contracta des emprunts et engagea des terres, mais il manquait encore la somme de 100 écus d'or. Les consuls, bourgeois et habitants de Montréal se cotisèrent pour réunir cet appoint[671].
Roger d'Espagne, seigneur baron de Montespan et d'Auragne, fit un accord, le 28 mai 1526, avec Jean de Gavarret et Jean de Tournemire, coseigneurs de Saint-Léon et de Caussidières, au sujet des limites entre Auragne et Saint-Léon. Puis, le 26 février 1530, il vendit à Simon de Lancefoc, coseigneur de Deyme, ses oublies et droits à Venerque ainsi que la moitié de cette seigneurie avec justice haute, moyenne et basse, au prix de 13 400 livres, ce qui lui permit de rentrer en possession des places et juridiction de *Cocuron* (Cuguron)-lès-Montréal, terre, juridiction et moulin d'Ausson attribués à feu Galaubie d'Espagne par arrêt du Parlement du 3 mars 1518 (n.st), en garantie d'une dette de 4 275 écus petits[672], qui correspondaient à la dot de Paule d'Espagne (acte du 5 avril 1515, supra.)
Roger d'Espagne, chevalier, seigneur baron de Montespan, Auragne, dénombra, le 25 février 1543, au château d'Auragne, les seigneuries de Caussidières (à 2 km au sud de Saint-Léon, Haute-Garonne), d'Issus (à 3 km au nord d'Auragne), La Bruguière

[667] AD. Gers Vergès I 1290 n° 7898
[668] André Navelle, *op.cit.,* I, p.95
[669] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.192-193, produisant AD.HG B 15
[670] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 193, produisant AD.HG 3 E 5433, Mandinelli, notaire (acte de 1515), AD.HG 3 E 6322, de Ponte, notaire (acte de 1520)
[671] Baron de Lassus, *op.cit.,* p.134
[672] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 193, produisant AD.HG 3 E 10124 f°14, Alibert, notaire, pour l'acte de 1526 et AD.HG 3 E 12303/8152, Clavelli, notaire, pour l'acte de 1530

(probablement Labruyère-Dorsa (à 3 km au nord-ouest d'Auragne), et Villeraze[673] (à 4 km d'Auterive.)

Cité dans de nombreux actes entre 1535 et 1547, il avait dénombré ses terres à Montréal, le 11 décembre 1540, devant la Trésorerie de Toulouse, il possédait la ville de Montréal-de-Rivière (devenue Montréjeau) en paréage avec le roi, avec rentes, censives, oublies, il possédait également les murailles, tours et places, ainsi que les restes d'un château où l'on tenait les titres de sa maison, lequel fut brûlé par cas fortuit. Il possédait une place appelée la Salle, en dehors des barbacanes de la ville, où siégeait le juge de Montréal et où se rendait la justice d'autres seigneurs[674].

Il testa le 26 février 1547, au château d'Auragne, nommant feus ses parents, léguant 30 livres à Hélène de Ramefort, religieuse, pour les services rendus à Claude d'Espagne, léguant la métairie de Simorre à son frère bâtard Lancelot d'Espagne, ainsi qu'une maison à Cazères, léguant 200 livres à Jacques d'Espagne, écolier, son cousin, fils bâtard de feu Bertrand d'Espagne, évêque de Rieux, plus une métairie nommée Augeas, faisant un legs à Marie d'Espagne, sœur dudit Jacques, un legs de 1 000 livres *à Catherine d'Espagne, dame de Cestayrols* (qui est dite feue, à la fin du testament), un legs à Anne d'Espagne, abbesse des sœurs du couvent d'Auterive, un legs de 100 livres à Catherine de La Violette, demoiselle de feue Madeleine d'Aure, sa mère, et à Bertrand d'Espagne, son mari, un legs de 4 000 livres à sa fille naturelle Germaine d'Espagne, pour son mariage, un legs à Pierre d'Espagne, seigneur de (blanc), léguant 1 000 écus à sa femme Catherine de Vesc, voulant que certaines places, villages et habitants de la baronnie de Ramefort, qu'il avait engagés à Gaspard d'Espagne, seigneur de *Beaulieu* (Belloc), son frère bâtard soient rachetés par son héritier et rendus à son cousin germain (en blanc), instituant héritière universelle sa sœur Paule d'Espagne[675], il fit un codicille le 25 avril 1553, léguant à sa fille naturelle Germaine d'Espagne, au lieu de 4 000 livres, la place d'Ausson (à 1 km à l'est de Montréal devenu Montréjeau, Haute-Garonne), avec la justice, haute, moyenne et basse des terres de Bordes, de Clarac et de Taillebourg (ces 3 villages sont à l'est de Montréjeau, proches de cette ville), et 1 000 livres au lieu du legs de Pierre d'Espagne, trépassé[676] et mourut le 22 mars 1555 au château d'Ausson., sans postérité légitime[677].

Sa succession fut revendiquée par Onuffre d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, comme le plus proche mâle habile à succéder, par substitution des ancêtres de la maison d'Espagne de Montespan comme le montre un arrêt du parlement de Paris du 24 juillet 1557 relatif au procès d'Onuffre d'Espagne, d'une part, et Paule d'Espagne, sœur de Roger IV et Germaine d'Espagne, fille naturelle de Roger IV, d'autre part, cet arrêt ordonnant que le séquestre des biens de Roger IV, ordonné par le sénéchal de Toulouse, soit exécuté[678].

---

[673] AM. Toulouse II 134

[674] Baron de Lassus, *op.cit.,* pp.137-138 produisant les Registres d'aveux et de dénombrements de la Trésorerie de Toulouse ; Cavé, *Registres de la maison de Bellegarde.*

[675] AD. Gers Vergès I 1288 n°1616 et n°7980

[676] AD. Gers Vergès I 1288 n°1616

[677] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 651

[678] AD. Gers Vergès I 1289 n°7917

Roger IV d'Espagne avait épousé, par contrat du 30 janvier 1526, dotée de 10 000 livres et de 1 200 livres de bagues, robes et joyaux, **Catherine de VESC,** fille de Charles de VESC, seigneur de Grimaud, et d'Antoinette de CLERMONT(-LODEVE)[679].

Devenue veuve Catherine de Vesc épousa, en secondes noces, en juin 1557, Jean de Rivière, vicomte de Labatut, veuf avec postérité de Philippe d'Espagne, fille de Jean Claude d'Espagne, seigneur de Panassac, et d'Aimée de Foix, épousée par contrat du 9 février 1538, fils de Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, et de Jeanne de Durfort[680].

Une transaction du 12 novembre 1561, au château d'Auragne, entre Catherine de Vesc et Hector de Pardaillan, comme fils et procureur de Paule d'Espagne, dame de Montespan, femme d'Antoine de Pardaillan, héritière contractuelle de son frère Roger d'Espagne, mentionna le contrat de mariage de Catherine de Vesc, le 30 janvier 1526, avec Roger d'Espagne, le montant de sa dot, par cette transaction, Catherine de Vesc reçut 15 000 livres et les meubles d'Ausson tandis que les Pardaillan recevaient les meubles d'Auragne[681].

Roger IV d'Espagne eut une fille naturelle :

Germaine d'ESPAGNE, bâtarde.

Selon une quittance du 3 juin 1558, des dépenses de Germaine d'Espagne, fille naturelle de feu Roger d'Espagne, chevalier, seigneur de Montespan, femme de Jean de Castéras, furent réglées par Antoine de Pardaillan, chevalier, seigneur de Gondrin, mari de Paule d'Espagne[682]. Catherine de Castéras fit le 24 mao 1587 une donation à sa mère Germaine d'Espagne et à son frère Lizier de Castéras[683].

Germaine d'Espagne, veuve de Jean de Castéras, testa le 21 décembre 1605, instituant héritier son petit-fils, Jean Antoine de Castéras, seigneur de Seignan[684].

Elle avait épousé, en juin 1557, **Jean de CASTERAS,** seigneur de Seignan (en Montjoie-en-Couserans, Ariège), fils de Pierre II de CASTERAS, seigneur de Seignan et de Saint-Blanquat[685], et de Condor de SALIN[686]

Jean de Castéras, seigneur de Seignan, fut tué en 1576, près de Saint-Lizier par Géraud de Gémit, seigneur de Luscan, lequel raconta l'affaire aux Etats de Muret le 13 juillet 1577 de la façon suivante : « il avait placé quatre sentinelles au fort de la Madeleine entre Saint-Girons et Saint-Lizier ; ces sentinelles arrêtèrent un laquais de Seignan, reconnaissable à sa livrée, qui revenait de

[679] Père Anselme, *op.cit,* II, p. 651
[680] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.93 indique l'ascendance de Jean de Rivière mais ignore son second mariage
[681] AD. Gers Vergès I 1289 n°7912
[682] AD. Gers Vergès I 1289 n°7863
[683] Abbé Samiac, *Notes,*
[684] Abbé J. Lestrade, *op.cit.,* p.25, note 2
[685] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* t.XI, pp.332-333
[686] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ustou,* inndique Condor de Salin épouse de Pierre de Castéras, produisant la preuve.

Saint-Girons et l'ayant fouillé se saisirent de lettres, papiers et rôles que les ennemis adressaient au sieur de Seignan, leur complice. Celui-ci en fut averti et se précipita avec une douzaine d'arquebusiers pour reprendre ces papiers, mais les quatre soldats catholiques s'étant retirés dans une chapelle en attendant un secours de Saint-Lizier, Seignan fit sonner une cloche de sa maison pour appeler à l'aide et courut combattre Luscan, qui arrivait avec sa compagnie ; Seignan fut tué par Luscan et ses arquebusiers faits prisonniers. »

« Germaine d'Espagne, veuve de Jean de Castéras, seigneur de Seignan, poursuivit le meurtrier avec le procureur du roi ; une sentence de mort fut prononcée par le sénéchal de Toulouse et ses complices, parmi lesquels figurait son frère qui se nommait aussi Géraud (inexact quant au prénom.) Par lettres patentes, du 8 mai 1577, Henri III abolit les poursuites contre Luscan, loua sa fidélité et qualifia Seignan de *prodituer de la patrie.* Le 13 juillet 1577, les Etats décidèrent que le syndic de Comminges se joindrait à Luscan pour le défendre devant toutes les juridictions même devant le roi. Mais le parlement de Toulouse confirma la sentence du sénéchal, par arrêt du 7 août 1578, sans avoir égard aux lettres-patentes. Néanmoins Luscan ne fut jamais exécuté qu'en effigie.[687]»

8.2 Paule d'ESPAGNE, héritière universelle de son frère Roger, elle apporta la seigneurie de Montespan à son second époux.

Elle naquit entre 1498 et 1501 selon une transaction qu'elle fit le 14 septembre 1519, étant âgée de 18 à 25 ans, étant veuve de Pierre de Coarraze, avec Jean de Coarraze, seigneur de Coarraze auquel elle réclamait 800 livres de legs de son mari et la moitié des fruits de Bérat[688]. Elle apparaît dans des actes de nombreuses fois à propos de la succession de son frère Roger ; son second mari et elle, comme propriétaire de la maison d'Ausson et héritière de la maison de Montespan sont cités le 8 décembre 1561 dans le contrat de mariage de leur fils Hector de Pardaillan avec Jeanne d'Antin puis le 7 septembre 1563 dans une transaction entre Michel de Narbonne, père de Catherine de Narbonne, héritière de feue Germaine d'Espagne, femme d'Hector de Lastic, seigneur d'Unsac[689].

Elle avait épousé en premières noces, dès le 7 avril 1515 (n.st), **Pierre de COARRAZE,** né entre 1490 et 1500, fils de Jean II de COARRAZE, seigneur de Bérat, coseigneur d'Arros, et de Catherine de PARDAILLAN, sa première épouse[690].

Madeleine d'Aure, mère et administratrice de Roger d'Espagne, avait reçu, le 7 avril 1514 (v.st, soit 1515 n.st), une quittance de 4 300 livres de Pierre de Coarraze, écuyer,

---

[687] Abbé J. Lestrade, *Les Huguenots en Couserans,* pp.25, 26 ; les détails des procès depuis le 17 juillet 1576 figurent pp.56-62, mentionnant p.57 le sergent de Géraud de Luscan, sieur de Luscan, le frère dudit Luscan (qui n'est pas dit se prénommer Géraud, ce frère est probablement Jean de Gémit qui devint le capitaine Luscan.) Les lettres de grâce du 8 mai 1577 figurent pp.62-66 ; l'arrêt confirmatif de mort du 7 août 1578, pp.67-69.

[688] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.193 produisant AD.HG 3 E 6108, Pégurier, notaire

[689] AD. Gers Vergès I 2750 n°15217 (acte de 1561) et AD. Gers Vergès I 2595 (acte de 1563)

[690] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Coarraze,* produisant les preuves

fils de Jean de Coarraze, seigneur de Bérat, concernant la dot de Paule d'Espagne, fille de feu Arnaud d'Espagne. suivant le contrat de mariage avec Pierre de Coarraze[691].
Pierre de Coarraze aurait testé le 10 mars 1516, nommant sa femme Paule d'Espagne[692], il mourut avant le 14 septembre 1519 selon la transaction à cette date.
Paule d' ESPAGNE, veuve, épousa en secondes noces, par contrat du 27 novembre 1521, nommant feu Arnaud d'Espagne, seigneur de Montespan, son père, **Antoine de PARDAILLAN** (olim PARDEILHAN), fils d'Arnaud de PARDAILLAN, chevalier, seigneur de Gondrin (et de Jacquette d'ANTIN[693]), la future assistée de son frère Roger d'Espagne, seigneur et baron de Montespan, apporta 2 000 livres reçues de son premier mari, feu noble de Coarraze, plus 1 000 livres données par Madeleine d'Aure, sa mère, plus 800 livres pour les habillements nuptiaux, etc., au total 6 000 livres, elle serait l'héritière universelle de son frère Roger si celui-ci décédait sans enfant, et devait tester tant pour son âme que pour sa sœur Germaine ; parmi les témoins, Charles d'Espagne, seigneur baron de Ramefort, Jean d'Aure, seigneur de Larboust[694].
Antoine de Pardaillan, baron de Gondrin et de Montespan (du chef de sa femme), chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, fut pris à la bataille de Pavie (24 févier 1525), servit ensuite sous Charles IX contre ceux de la R.P.R, et mourut en 1572. Son fils aîné Hector de Pardaillan, seigneur de Montespan, de Gondrin est l'ancêtre de Louis Henry de Pardaillan, marquis de Montespan, qui épousa Françoise Athénaïs de Rochechouart, maîtresse de Louis XIV. Son fils légitime Louis Antoine de Pardaillan, fut le premier duc d'Antin.

8.3 Germaine d'ESPAGNE, dame d'Unsac par son premier mariage, et de Valentine.
Le 14 janvier 1534 Germaine d'Espagne, seigneuresse d'Unsac donna une procuration[695].
Elle testa le 1er septembre 1547, au château de Valentine, disant être veuve d'Hugues de Lastic, seigneur d'Unsac, après le décès de son premier mari elle avait contracté mariage avec Louis de Sassenage, seigneur de Baure, et lui avait constitué par leurs pactes de mariage du 28 août 1542, n'étant pas encore mariés, les places d'Unsac et de Segonzat, il devait apporter 40 000 livres pour racheter des biens, il vendit, en fraude les tapisseries et meubles dans le château d'Unsac, depuis 3 ans il n'a pas habité avec sa femme et a vécu en adultère avec des femmes publiques, elle révoqua la donation faite le 28 août 1542, et fit des legs à Lancelot d'Espagne, son frère bâtard, à Gaspard d'Espagne, son frère bâtard, à Germaine d'Espagne, sa sœur bâtarde, à Marie d'Espagne dite de Villeneuve, confirma la donation à Gaspard d'Espagne, seigneur de Belloc, institua héritier universel le second enfant, fils ou fille, ou à défaut le premier,

[691] AD. Gers Vergès I 1285 n°7949
[692] Bourdette, *Les seigneurs de Castet-Naou,* Podio, notaire, cet acte disant Pierre de Coarraze fils de Jeannot de Coarraze, seigneur de Castet-Naou, et de Brunette, qui sont ses grands-parents, rend cette donnée douteuse.
[693] Père Anselme, *op.cit.,* V, pp. 178, 179., pour ce qui concerne Antoine de Pardaillan, ses parents et sa descendance.
[694] AD. Gers Vergès I 2748 n°15337 ; la mère d'Antoine de Pardaillan est indiquée par le Père Anselme, *op.cit.,* V, p. 179, qui indique leur descendance
[695] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.193, produisant AD.HG 3 E 15968, Bonet, notaire.

qui naîtra du mariage de Michel de Narbonne, vicomte de Fimarcon, et de Marguerite de Pardaillan[696], et mourut avant le 29 janvier 1548, date à laquelle est cité un litige au sujet de l'héritage de feue Germaine d'Espagne, dame d'Unsac, qui avait légué 600 livres à Madeleine de Miramont, car l'hérédité était en procès entre les enfants de Michel de Narbonne, seigneur de Fimarcon, époux de Marguerite de Pardeilhan, Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, frère de Germaine et Louis de Sassenage.[697].

Le 21 juillet 1542, Germaine d'Espagne, lors veuve d'Hector de Lastic, avait quitté et transporté à Jeanne de Joyeuse, en usufruit, et à Jacques (déchiré), son fils aîné et de messire Antoine de Boulier, chevalier, seigneur du Chariol, les terres de David et de Bacherat, cet acte fut établi par Louis de Sassenage, seigneur d'Unsac, et ladite dame Germaine d'Espagne, sa conjointe[698].

Elle avait épousé en premières noces par contrat du 1er octobre 1529 **Hector de LASTIC,** chevalier, seigneur d'Unsac, Segonzat, fils de Robert de LASTIC, seigneur d'Unsac, et d'Antoinette de MAUBEC[699].

Elle avait épousé en secondes noces par pactes du 28 août 1542, **Louis de SASSENAGE,** seigneur de Baure, baron de *Saisonaille,* dont la mauvaise conduite apparaît dans le testament de sa femme du 1er septembre 1547.

Arnaud IV d'ESPAGNE, seigneur de Montespan eut également des enfants bâtards.

8.4 Lancelot d'ESPAGNE, auteur de la branche des seigneurs de Simorre.

8.5 Gaspard d'ESPAGNE, seigneur de Belloc

Il fut cité le 26 février 1547 dans le testament de son frère Roger IV d'Espagne et le 1er septembre 1547 dans le testament de sa sœur Germaine d'Espagne.

Il entra en procès avec Michel de Narbonne, père d'Antoine de Narbonne, héritier universel de Germaine d'Espagne, dame d'Unsac, et Lancelot d'Espagne et Gabrielle de La Mazère, mariés, mentionnant Marie d'Espagne instruite des pactes de mariage de Germaine d'Espagne du 1er octobre 1529 et de la donation faite au seigneur de Belloc et de l'acte d'insinuation du testament de ladite Germaine d'Espagne, une sentence du 2 mai 1549, condamna Antoine de Narbonne, héritier universel de Germaine d'Espagne, à payer 4 000 livres à Gaspard d'Espagne, seigneur de Belloc[700], Michel de Narbonne dit de Lomagne, vicomte de Saint-Girons, avait épousé par contrat du 30 novembre 1545, Marguerite de Pardaillan fille d'Antoine de Pardaillan et

[696] AD. Gers Vergès I 1288 n°7882 et 11302, extrait des protocoles de feu Me Bertrand Bech ou Bresche, notaire royal de Montpezat, par Pierre de notaire de Montpezat, fait à Montpezat le 10 juillet 1611.

[697] André Navelle, op.cit., IV, pp.193-194, produisant AD. HG 3 E 5153, Lobeyrie, notaire ; la date du testament est indiquée par Père Anselme, *op.cit.,* IV, p.651

[698] AD. Gers Vergès I 1288 n°7908

[699] La Chesnaye-Desbois ; la date du contrat est indiquée infra, le second mariage de Germaine d'Espagneest indiqué par La Chesnaye-Desbois.

[700] AD. Gers Vergès I 1290 n°7568

de Paule d'Espagne[701], sœur de Germaine d'Espagne, ce qui explique que son fils Antoine soit l'héritier de Germaine d'Espagne, sœur de Paule.
Il vivait en 1574[702].
Gaspard d'ESPAGNE, seigneur de Belloc avait épousé **Germaine de MONTESQUIOU,** fille d'Antoine de MONTESQUIOU, seigneur de Marsac, de Devèze, et de Françoise d'ESPAGNE, de Durfort[703]

8.6 Arnaud d'ESPAGNE, cité le 17 septembre 1498 comme fils bâtard d'Arnaud d'Espagne, dans le testament Roger III d'Espagne.

8.7 Germaine d'ESPAGNE, citée dans le testament de sa sœur homonyme le 1er septembre 1547. Le Père Anselme la confond avec la fille naturelle de Roger IV

8.8 peut-être Pierre d'ESPAGNE, auteur de la branche des seigneurs de La Bastide. Le père Anselme dit que l'auteur de la branche des seigneurs de la Bastide était Pierre d'Espagne fils naturel d'Arnaud IV, ce qui n'est pas prouvé. Voir chapitre X.

III
Seigneurs de Ramefort

L'auteur de cette branche, Charles d'Espagne, était le troisième fils de Mathieu d'Espagne, seigneur de Montespan, et de Catherine de Foix.
Cette branche hérita des biens de Raymond Arnaud d'Espagne, seigneur de Ramefort, sans enfant mâle, conformément au contrat de mariage de ce dernier avec Catherine de Villemur.

VII Charles d'ESPAGNE, seigneur de Ramefort (à 1 km de Cassagnabère-Tournas, Haute-Garonne)
Il testa le 12 juillet 1531[704].
Il avait épousé, par contrat du 21 novembre 1501, **Marie d'AURE,** bâtarde d'Aster[705], fille de Jean I d'AURE, vicomte d'Aster (devenu Asté), baron des Angles, et de Léonor FERRAN, dame noble du château de Tafalha, en Navarre. Elle testa le 12 juillet 1531 et vivait le 29 janvier 1537[706].
Ils eurent[707] :

8.1 Onuffre d'ESPAGNE, qui suit.

---

[701] AD. Gers I 2750 n°14488
[702] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 651
[703] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.651
[704] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.652
[705] A. Navelle, *op.cit.,* I, p.94 ; Jean de Jaurgain et Raymond Ritter, *op.cit.,* t.I, p. 253 se référant à Larcher, *Glanages ;* cette ascendance est confirmée par le testament de Jeanne de Béarn, épouse de Jean d'Aure, le 13 octobre 1498 nommant ses enfants et Marie d'Aure, fille naturelle de son mari, et par une sentence du 14 mars 1508 de Thomas de Foix, évêque de Tarbes (AD.HG E 406)
[706] *Europaïsche Stammtafeln,*X
[707] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 652

8.2 à 8.5 François, Gabrielle, Marguerite et Marie d'ESPAGNE, sous la tutelle de leur mère le 29 janvier 1537.

8.6 Bertrand d'ESPAGNE, destiné à l'Eglise en 1523

8.7 à 8.12 Catherine, Anne, Germaine, Marguerite, Hélène et Géraude d'ESPAGNE, parmi elles, Catherine reçut 20 livres par le testament de son aïeule, Germaine testa en 1566, donnant tous ses biens à son neveu, Hélène est dite religieuse.

Charles d'Espagne eut également deux filles naturelles :

Géraude et **Gasparde d'ESPAGNE,** légataires de 100 livres par le testament de leur père du 12 juillet 1531.

VIII Onuffre d'ESPAGNE, écuyer, seigneur et baron de Ramefort.
Étant homme d'armes de la compagnie du roi de Navarre, il donna une procuration en 1544, en présence de Lancelot d'Espagne, écuyer, seigneur de Simorre[708]. Il fut mestre de camp, et capitaine de chevau-légers sous M. de La Valette, en Provence.
La date de décès d'Onuffre d'Espagne est douteuse, il serait mort le 15 août 1589, selon le Père Anselme, mais il est cité feu le 4 août *1584* (incompatible avec celle de son décès), date du contrat de mariage de sa fille Anne d'Espagne avec Guy de La Tour, seigneur de Lieux, fils de feu Jean Bertrand de La Tour, écuyer, seigneur de Lieux, et de Jeanne de Faudoas[709], par ailleurs l'acte du 13 septembre 1581(infra) suggère qu'il pourrait être mort avant cette date.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 14 janvier 1555, **Catherine de SAMAN,** file de Jean de SAMAN, écuyer, seigneur de Saman, et d'Anne d'ORBESSAN, parmi les présents figuraient Jean de Foix, seigneur de Rabat, Gaillard d'Aure, seigneur et baron de Larboust, Gaillard d'Orbessan, seigneur de La Bastide, Jean d'Orbessan, seigneur de Lisle[710]
Le 13 septembre 1581, eut lieu une confirmation d'ordonnance du conseiller Catel concernant Catherine de Saman et Jean d'Espagne, seigneur de Ramefort, son fils d'une part, et Catherine de Narbonne, femme de Géraud de Noé, d'autre part[711].
Onuffre d'Espagne et Catherine de Saman eurent :

9.1 Jean Alexandre d'ESPAGNE, seigneur et baron de Ramefort
Il était capitaine des gardes du roi, le 4 août 1584, lors du contrat de mariage de sa sœur Anne avec Guy de La Tour, seigneur de Lieux (infra.)
Il mourut très probablement avant le 31 août 1590, date du contrat de mariage de son frère Charles qui fut cité comme seigneur de Ramefort et agit en 1590 comme tel.

[708] AD.HG 3 E 21310 Montréjeau
[709] AD.HG Reg. Ins 1 ; cette date de mariage est également indiquée par le Père Anselme, qui ne précise cependant pas qu'il était mort.
[710] AD.HG Reg. Ins. 37, Géraud Davoin, notaire de Samouillan.
[711] AD.HG B 84

Il avait épousé (ou avait été fiancé), par contrat du 25 mars 1584 (date incompatible avec celle du décès du père de la future qui est dit avoir testé le 1er avril 1588, cette dernière date peut-être inexacte ou la qualification feu inexacte), **Jeanne de LUPPE** fille et héritière de feu Jean de LUPPE, chevalier, seigneur de Hautmont, et de Marie ou Marguerite de SAINT-LARY, la future fut assistée de Jeanne de Saint-Lary, dame de La Valette, sa tante, de très illustre très puissant seigneur le duc d'Epernon (fils de sa tante Jeanne), de monseigneur de Bellegarde, aussi son cousin[712] (Roger de Saint-Lary, maréchal de France)
Jeanne de Luppé épousa en secondes noces, avant le 18 mai 1595, Jean François de Polastron, seigneur de Maurens, fils de Jean de Polastron, seigneur de Maurens, et de Catherine de Marestaing, d'où postérité[713].

9.2 Charles d'ESPAGNE, qui suit.

9.3 Pierre d'ESPAGNE, auteur de la branche des seigneurs d'Aulon

9.4 Jean d'ESPAGNE, dit le capitaine de Ramefort.

9.5 Jean d'ESPAGNE, seigneur de Peyrouzet.
Il fut cité dans de nombreux actes entre 1610 et 1630, passés tous à Cassagnabère sauf le dernier à Saint-Gaudens, à propos d'un moulin[714].
Il eut une fille, probablement naturelle, vue l'union de celle-ci:

> **Marie d'ESPAGNE,**
> Elle reconnut, en 1647, avoir reçu avoir reçu 200 livres de Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux, selon son contrat de mariage[715], qui suit
> Elle avait épousé, par contrat du 27 août 1646, **Pierre CALOMES,** maître chirurgien,

9.6 Jean Jacques d'ESPAGNE, seigneur de Gariscan[716].
Gouverneur de Sisteron en 1621, il mourut le 1er octobre 1644, sans postérité.
Il avait épousé **Isabeau de RAMES,** fille de Mathieu de RAMES, seigneur de *Croctes*, et de Louise de VILLENEUVE de Trans. Isabeau de Rames testa le 17 avril 1633 et mourut le 10 avril 1636.

9.7 Anne d'ESPAGNE, dame de Lieux.

---

[712] AD.HG Reg. Ins. 1
[713] La date du 18 mai 1595 est celle d'une procuration de Jean François de Polastron à Jacquette de Luppé, indiquée par le chevalier de Courcelles.
[714] AD.HG 3 E 25593, Cassagnabère (en 1610) ; AD.HG 3 E 25594, Cassagnabère (1615) ; AD.HG 3 E 25595 Cassagnabère en 1618 avec son neveu Charles seigneur de Ramefort ; AD.HG 3 25596, Casagnabère (en 1623) ; AD.HG 3 E 252597 Cassagnabère (1626 et 1627), AD.HG 3 E 25142 Saint-Gaudens (1630)
[715] AD.HG 3 E 25601 Cassagnabère
[716] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 653 pour tout ce qui le concerne.

Elle épousa par contrat du 4 août 1584, nommant feu son père, **Guy de LA TOUR,** seigneur de Lieux (devenu Liéoux, Haute-Garonne), fils et héritier de Jean Bertrand de LA TOUR, écuyer, seigneur de Lieux, et de Jeanne de FAUDOAS, la future fut assistée de son frère, Jean Alexandre d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, parmi les présents, Jean de Saman, seigneur de Saman, Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, Savary de La Tour, seigneur de Latour[717], d'où postérité.

9.8 et 9.9 Philiberte et Jeanne d'ESPAGNE, citées par le Père Anselme.

9.10 Charlotte d'ESPAGNE, dame de Saint-Pé.
Elle épousa, par contrat du 6 juillet 1591, noble **Pierre de SARRECAVE,** seigneur de Saint-Pé[718], dit sans preuve fils d'André de SARRECAVE et de Marguerite de SAINT-LARY[719].
Leur fils aîné, Charles de Sarrecave, sieur de Saint-Pé, épousa par contrat du 11 août 1619, Louise de Roquelaure, dotée de 10 000 livres, fille de Bertrand de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, et de Diane de Léaumont[720].
Pierre de Sarrecave testa le 4 décembre 1633, nommant Charles de Sarrecave, son fils aîné[721].

9.11 Madeleine d'ESPAGNE, dame de Puységur
Elle épousa, le 3 septembre 1590, **Jean de CHASTENET,** seigneur de Puységur, *Campsègue,* fils de Bernard de CHASTENET, seigneur de Puységur, *Campsègue*, et de Marguerite de PINS[722]. Bernard de Chastenet, seigneur de Puységur, testa le 28 février 1600, laissant ses honneurs funèbres à la discrétion de Marguerite de Pins, sa femme, mentionnant son fils aîné Jean de Chastenet marié avec Madeleine d'Espagne[723]. Jean de Chastenet, seigneur de Puységur, testa le 15 octobre 1611, déclarant être marié avec Madeleine d'Espagne et instituant héritiers universels ses sept garçons[724]. Il rendit hommage, le 6 juillet 1613, pour ses terres de Puységur et de Campergue,[725] et fut dit feu en 1614 lors de la réception de ses filles Marie et Jeanne, comme religieuses[726].

IX Charles d'ESPAGNE, seigneur et baron de Ramefort
Il fut gouverneur de Sisteron (Alpes de Haute-Provence.)

---

[717] AD.HG Reg. Ins 1
[718] Père Anselme, *op.cit., II, p. 653*
[719] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* Mai 2003, se référant à BnF 32298 pour le testament de Pierre de Sarrecave, auquel il ajoute les parents de Pierre de Sarrecave.
[720] AD.HG Reg. Ins 21
[721] BnF Fr 32298,
[722] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 653, complété par Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, pp.274-275
[723] BnF Fr 32298, Jean Gavarret, notaire de Lectoure
[724] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, p.39, Maintenue dee noblesse de Louis de Chastenet, seigneur de Puységur.
[725] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.275,
[726] AD.HG 3 E 16685 Noé

Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, nomma, en 1590, Guillaume Cazenave, d'Aulon, capitaine de la baronnie de Ramefort.[727], il ratifia, le 27 décembre 1596, l'obit fondé dans l'église de Cassagnabère par Marie d'Aster et Onuffre d'Espagne[728]. Il fit un accord, le 20 mars 1599, avec son frère Pierre d'Espagne, seigneur de Belloc et du Soullé, et le sieur de Sarrecave, leur beau-frère[729].
Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, et Jean d'Espagne, seigneur de Peyrouzet, faisant pour Jacques d'Espagne, seigneur de Gariscan, son frère, firent, en 1607, un accord sur leurs droits sur les biens de feu Onuffre d'Espagne, leur père commun, en présence de Guy de La Tour, seigneur de La Tour et de Bertrand de Montsérié[730].
Charles d'Espagne, et son épouse, Jeanne de Saman, probablement également, mourut avant le 3 février 1618, date à laquelle Charles d'Espagne et son frère Jacques d'Espagne (leurs fils), vendirent la place et seigneurie de Salleneuve, à Hector de Saint-Pastou, seigneur de Vivès, pour la somme de 4 000 livres, cette vente provoqua un procès, le baron de Ramefort ayant invoqué sa minorité d'âge, tel que cela apparaît, le 11 novembre 1637, dans un acte relatant le procès[731]. Cette même année 1618, Jean de Montsérié, curateur des biens de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, et de Jacques d'Espagne, frères, héritiers de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, nomma un procureur[732].
Il avait épousé, par contrat du 31 août 1590, **Jeanne de SAMAN,** fille de Bertrand de SAMAN, seigneur de Salleneuve, et de Marguerite d'ARCIZAS ; lesquels nommèrent héritière leur fille Jeanne, disant qu'ils avaient encore deux filles à marier, parmi les présents figuraient Simon de La Tour, seigneur de Latou, Guy de La Tour, seigneur de Lieux, Blaise de Montsérié[733].
Ils eurent :

10.1 Charles d'ESPAGNE, qui suit

10.2 Jacques d'ESPAGNE, et de SAMAN, seigneur de Gariscan (à 3 km d'Aulon, Haute-Garonne) puis de Salleneuve (à 2 km d'Aurignac, Haute-Garonne) puis d'Aulon Jacques d'Espagne, seigneur de Salleneuve assisté de Jean d'Espagne, seigneur de Peyrouzet, son oncle, bailla à ferme, en 1616, la maison et les terres de Salleneuve, pour 3 ans, pour 250 livres de rente annuelle[734]. Jacques d'Espagne, seigneur d'Aulon fut cité en 1624 avec son frère Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort[735].

10.3 François d'ESPAGNE, et de SAMAN, seigneur de Seglan (à 1 km de Saint-Elix-Séglan, Haute-Garonne) puis seigneur de Salleneuve.

[727] AD.HG 3 E 25591 Cassagnabère
[728] AD.HG 3 E 222074
[729] AD.HG 3 E 23929 473
[730] AD.HG 3 E 25593 Cassagnabère
[731] AD.HG 3 E 25599
[732] AD.HG 3 E 25595 Cassagnabère
[733] AD.HG Reg. Ins 4
[734] AD.HG 3 E 25594 Cassagnabère
[735] AD.HG 3 E 25596 Cassagnabère

Il reçut, en 1625, de son frère Charles, des vignes à Frontignan, puis 1 168 livres en 1627[736]. En 1633, Géraud de Qué, sieur de Moncaup, était fermier de Charles de La Tour, seigneur de Sajas, et de François d'Espagne et de Saman, sieur de Salleneuve[737].
François de Montsérié, sieur d'Argelès, reçut le 12 janvier 1651, une procuration de François d'Espagne et de Saman, seigneur de Salleneuve, par acte reçu Donnaut, notaire de Sisteron, pour engager la terre de Salleneuve[738].
François d'Espagne mourut dès 1659, date à laquelle Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, fut dit héritier de feu François d'Espagne, sieur de Ramefort, son oncle[739]. Il avait été gouverneur de la ville et citadelle de Sisteron en Provence selon ce que dit, le 3 décembre 1662, Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux, qui avait été son procureur le 11 juin 1650, par acte passé devant Bessier, notaire de Toulouse, quand il était à Sisteron[740].

10.4 Marguerite d'ESPAGNE, dame de Betbèze.
Marguerite d'Espagne, veuve, fit, le 29 juin 1657, des donations à ses fils César et François de Péguilhan (infra) puis, en 1658, à son fils aîné César[741].
Elle avait épousé, par contrat du 14 août 1623, dans la maison seigneuriale de Ramefort, nommant son frère Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, **Antoine de PEGUILHAN,** seigneur et baron de Betbèze, la future, dotée de 3 000 livres, était assistée de François de Saint-Pastou, seigneur et baron de Salerm, le même jour Charles d'Espagne, en considération du mariage entre Antoine de Péguilhan et Marguerite d'Espagne, sa sœur, leur donna un moulin bladier sur la Save, appelé le moulin de Ramond[742]. Antoine de PEGUILHAN était fils de François de PEGUILHAN, seigneur et baron de Betbèze, coseigneur de Termes, et de Catherine d'ABBADIE[743].
Antoine de Péguilhan, seigneur baron de Belbèze, testa le 19 novembre 1656, nommant sa femme Marguerite d'Espagne et leurs enfants[744], fit un codicille, le 19 avril 1657, et mourut avant le 29 juin suivant, date d'une donation de Marguerite d'Espagne, veuve, à leurs fils César et François de Péguilhan, en présence de Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort[745].

X Charles d'ESPAGNE, seigneur et baron de Ramefort.
Les données concernant ses mariages, et les enfants qui en sont issus, sont contradictoires.

[736] AD.HG 3 E 25597 Cassagnabère
[737] AD.HG 3 E 26206 Saleich
[738] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère (acte de 1652)
[739] AD.HG 3 E 23804 Boussan
[740] AD.HG 3 E 24894 Saint-Gaudens
[741] BnF Fr 32298
[742] AD.HG 3 E 25596 Cassagnabère
[743] Selon le testament de François de Péguilhan du 7 décembre 1614 (AD. Gers Vergès I sup 455, Raymond Barrière, notaire de Castelnau-Magnoac)
[744] AD. Gers Vergès I 2777
[745] AD.HG Reg. Ins 29 bis

Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, nomma procureurs, le 11 juillet 1620, pour aller à Toulouse, pour le différend qu'il avait avec Jean d'Espagne, seigneur de Peyrouzet, ayant charge de Jacques d'Espagne, son frère, sieur de Gariscan, Guy de La Tour, seigneur et baron de Lieux, comme mari d'Anne d'Espagne, et Pierre de Sarrecave, comme mari de Charlotte d'Espagne[746]. Charles d'Espagne, donataire de feu Charles d'Espagne, son père, substitué de feu Onuffre d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, son aïeul, qui avait un différend avec son frère François d'Espagne, seigneur de Seglan, lui bailla des vignes à Frontignan[747].

Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort testa le 1er octobre 1628, nommant Onuffre d'Espagne, son aïeul, sa femme Marie Sarraute et ses 3 enfants, Charles d'Espagne, fils aîné, qu'il institua héritier universel, Melchior et Marguerite d'Espagne, nommant tuteur de ses enfants Charles de La Tour, seigneur de Sajas, faisant un legs à Françoise de Saman, fille de feu le capitaine de Saman[748]. La généalogie de la famille d'Espagne publiée[749] confond Charles d'Espagne père et fils, disant que le père, veuf de Jeanne de Saman avait épousé en secondes noces Marie Sarraute et avait testé le 1er octobre 1628, alors que l'on constate que c'est Charles d'Espagne, fils, qui avait épousé Marie Sarraute, qui testa le 1er octobre 1628 et que les pupilles sont certainement de la descendance Saman. On peut également remarquer que parmi les enfants de Charles d'Espagne et de Jeanne de Saman sont nommés François d'Espagne et de Saman, qui figure avec cette appellation en 1652 (infra), et Jacques d'Espagne et de Saman (selon Maurice Vuillier, dit par ailleurs en 1618 frère de Charles, tous deux héritiers de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve[750]) qui ne peuvent évidemment pas être fils de Marie Sarraute, mais bien de Jeanne de Saman. En réalité Charles d'Espagne, père, époux de Jeanne de Saman était mort avant le 3 février 1618, on cite ensuite, en 1625, son fils Charles d'Espagne donataire de feu Charles d'Espagne, son père, et substitué de feu

[746] AD.HG 3 E 25595 Cassagnabère

[747] AD.HG 3 E 25597 Cassagnabère

[748] AD.HG Reg. Ins 37 ; mais Maurice Vuillier indique que ce Charles d'Espagne épousa le 16 janvier 1622 Marguerite de Saint-Pastou, fille de Savaric de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, et de Marguerite de Lauzières, sa seconde épouse, sans produire la preuve correspondante quant à la date et à la mère de Marguerite. Le mariage de Charles d'Espagne avec Marguerite de Saint-Pastou, en 1622, sans préciser le jour et le mois, est indiqué par le Père Anselme (*op.cit.*, II, p.674), la preuve n'est pas fournie, cet auteur n'indique pas les parents de Marguerite de Saint-Pastou, non plus qu'André Navelle, qui reprend cette donnée et formule une hypothèse quant au père de cette Marguerite, sans indiquer la justification correspondante (nommant Jean ou Guy, l'un et l'autre fils de Savaric et de Marguerite de Lauzières,. Charles d'Espagne aurait pu épouser, dans un ordre qui n'est pas défini, Marie Sarraute et Marguerite de Saint-Pastou. Par ailleurs Maurice Vuillier indique la date du 3 octobre 1628 pour le testament de Charles d'Espagne, qu'il dit époux de Marguerite de Saint-Pastou (*Histoire de la famille d'Espagne,* Mai 2003), cette date est celle du testament de l'époux de Marie Sarraute et mentionne les enfants de cette dernière (?), Charles , Melchior et Marguerite d'Espagne. Maurice Vuillier indique également la date du 19 novembre 1656 pour le testament de ce même Charles d'Espagne époux de Marguerite de Saint-Pastou, sans en fournir la preuve (*Histoire de la famille de Saint-Pastou,* Janvier 2004, qui contient de nombreuses erreurs), en réalité ce testament du 19 novembre 1656 est celui d'Antoine de Péguilhan, seigneur et baron de Belbèze, et de Marguerite d'Espagne, sa femme, sœur de Charles qui testa le 3 octobre 1628. Charles d'Espagne qui testa le 3 octobre 1628 mourut avant le 9 décembre 1628, était feu le 5 août 1635 date à laquelle Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux était tuteur de Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort.

[749] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* seconde édition, Mai 2003

[750] AD.HG 3 E 25595 Cassagnabère, à cette date Jean de Montsérié qui était curateur des biens de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort et de Jacques d'Espagne, frères, héritiers de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, nomma un procureur.

Onuffre d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, son aïeul, dans un différend avec son frère François d'Espagne, sieur de Séglan[751]. Charles d'Espagne, seigneur de Ramefort, qui avait testé le 1er octobre 1628, mourut avant le 9 décembre 1628, début des comptes de tutelle de ses enfants tenus par Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux, tuteur testamentaire, selon le cahier de ces comptes remis le 26 octobre 1653 à Melchior d'Espagne[752].
Charles d'Espagne avait épousé dans un ordre qui n'est pas défini mais probablement selon ce que l'on peut déduire de son testament :
En premières noces **Marguerite de SAINT-PASTOU,** qui selon les contrats de mariage de Melchior et de Marguerite d'Espagne, nommant leurs oncles Melchior, Jean Louis et Jean de Saint-Pastou, frères, seigneurs respectivement de Bonrepos, d'Hygos et de Maure, était fille de Savaric de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, et de l'une de ses deux épouses, plus probablement Marguerite de LAUZIERES, la seconde, selon la chronologie.
En secondes noces **Marie SARRAUTE**
Selon les contrats de mariage des 2 enfants de Charles d'Espagne qui se sont mariés, leur mère était Marguerite de Saint-Pastou, quant à leur frère aîné Charles, il est également très probablement fils de Marguerite de Saint-Pastou.
Charles d'Espagne eut pour enfants :

11.1 Charles d'Espagne.
Dit fils aîné dans le testament de son père du 1er octobre 1628, il n'est plus cité ensuite, son frère Melchior apparut, dès 1635, comme seigneur et baron de Ramefort et bailla à cette date des biens, ayant pour tuteur Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux.

11.2 Melchior d'ESPAGNE, qui suit.

11.3 Marguerite d'ESPAGNE, dame de La Busquière.
Dite fille de feu Charles d'Espagne, seigneur de Cassagnabère, assistée de Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, Cassagnabère, son frère, elle épousa, par contrat du 3 février 1648, **Pierre d'ORBESSAN,** seigneur de La Busquière, avec le consentement de Corbeyran d'Orbessan, seigneur de La Busquière et de Montadet, la future était assistée de Melchior, Jean Louis et Jean de Saint-Pastou, seigneurs de Bonrepos, d'Hygos et de Maure, frères, ses oncles maternels, parmi les présents Pierre Joseph d'Espagne, seigneur du Solier[753]. Pierre d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière était fils de Corbeyran d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière, Montadet, et de Louise de LUPPE, il eut deux filles de son mariage[754].

XI Melchior d'ESPAGNE, seigneur et baron de Ramefort, Cassagnabère (-Tournas, à 7 km à l'ouest d'Aurignac, Haute-Garonne), Cassagne (à 3 km au nord-est de Salies-du-Salat, Haute-Garonne)

[751] AD.HG 3 E 25597 Cassagnabère
[752] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère
[753] AD.HG Reg. Ins. 28 ; AD.HG 3 E 25601
[754] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan,* produisant les preuves.

Melchior d'Espagne fut, avec son frère aîné, Charles, et sa sœur, Marguerite, sous la tutelle de Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux depuis le 9 décembre 1628 jusqu'en 1640 au moins, il l'était le 5 août 1635[755].
Il bailla à ferme, en 1651, à François d'Agut, seigneur d'Agut, le moulin de Ramefort, en la juridiction de Montbernard, pour 6 ans, pour 720 livres[756].
Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, reçut, le 26 octobre 1653, des mains de Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux, le cahier des comptes, rendu le 10 janvier 1645, de l'administration de ses biens du 9 décembre 1628 jusqu'en 1640, en qualité de tuteur testamentaire des enfants de feu Charles d'Espagne père de Melchior[757]. Il vendit, en 1666, à Roger de Comminges, seigneur et baron de Saint-Lary, le lieu de Chichac, dépendant de la baronnie de Ramefort, avec justice haute, moyenne et basse, avec pacte de rachat, pour 300 livres[758].
Cité dans de nombreux actes entre 1666 et 1681 dont la dernière fois, le 15 avril 1681, à propos d'un moulin dont il s'était emparé[759], il mourut avant le 3 février 1686, date à laquelle son fils, Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, fut présent au contrat de mariage de Géraud de Montsérié, sieur d'Argelès, et d'Anne de Montpezat[760].
Dit fils de feue Marguerite de Saint-Pastou, il avait épousé, par contrat du 23 mai 1652 **Françoise d'ORBESSAN,** fille de Corbeyran d'ORBESSAN, seigneur de La Busquière, Montadet, et de Louise de LUPPE, il était assisté de Melchior, Jean Louis et Jean de Saint-Pastou,frères, respectivement seigneurs de Bonrepos, Hygos et Maure, ses oncles maternels, la future était assistée de Pierre et Gabriel d'Orbessan, ses frères[761].
Ils eurent :

12.1 Charles d'ESPAGNE, qui suit.

12.2 Isabeau d'ESPAGNE, dame de Saint-Pé.
Le 14 avril 1697, Isabeau d'Espagne, fille de feu Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, dit que son frère Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, l'avait mal traitée et menacée, par écrit, de la dépouiller de son établissement. Elle avait fait mariage de parole de futur avec M. de Sarrecave, vue l'animosité de son frère et de son épouse et la difficulté d'habiter avec son frère qui la tenaitt toujours en esclavage, elle révoqua toutes renonciations qu'elle avait faites[762].
Elle avait épousé **Georges de SARRECAVE,** seigneur de Saint-Pé et de Coueilles, qui, veuf d'Isabeau d'Espagne, résidant au château de Sarrecave, reconnut en 1723, avoir reçu 4 000 livres de son beau-frère Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, dues par le contrat de mariage avec sa feue femme et pour (la dot) de leur

[755] AD.HG 3 E 25599 Cassagnabère
[756] AD.HG 3 22076 Cassagnabère
[757] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère
[758] AD.HG 3 E 25602 Cassagnabère
[759] Abbé Samiac, *Notes…*
[760] AD.HG 3 E 23680 Aulon
[761] AD.HG 3 E 22076
[762] AD.HG 3 E 24905 Saint-Gaudens

fille Charlotte de Sarrecave[763]. Leur fille Charlotte de Sarrecave épousa, par contrat du 19 janvier 1728, nommant feus ses parents, Jean d'Arros, fils de François d'Arros et de feue Madeleine de Comminges, elle était assistée de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, son oncle maternel[764].

XII Charles d'ESPAGNE, seigneur et baron de Ramefort, Cassagnabère, Peyrouzet, Seglan, Salleneuve.

Le 6 janvier 1694, Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, Salleneuve, fut cité avec Jourdain de Comminges, seigneur et baron de Saint-Lary, à propos de la vente du lieu de Chichac que feu son père, Melchior d'Espagne, avait vendu, pour 300 livres, avec pacte de rachat[765], il offrit, en 1722, la somme de 333 livres à Jourdain de Comminges pour le rachat de cette terre.[766], le rachat fut effectué en 1724 auprès de Bernard de Comminges, capitaine de dragons, fils de feu Jourdain, l'acte rappela la vente (?) du 6 janvier 1694[767].

Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort (arrière-petit-fils de Charles d'Espagne et de Jeanne de Saman), comparut le 10 novembre 1733, disant que par le contrat de mariage passé le *20 avril* 1590, entre Charles d'Espagne et de Jeanne de Saman, il n'y avait pas eu de charge portant substitution pour le domaine de Salleneuve en faveur d'un enfant mâle qui serait procréé de son mariage avec dame Marguerite de Sapte, Joseph André d'Espagne (son fils aîné) a accepté la nomination et a remercié son père[768].

Le testament de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, du 8 octobre 1758, fut ouvert le 4 mars 1760, il nommait ses parents, Melchior d'Espagne et Françoise d'Orbessan, sa femme, Marguerite de Sapte, d'où 3 enfants vivants (à la date du testament), Joseph André, baron d'Espagne, Georges Gabriel d'Espagne de Salleneuve, Bernard d'Espagne de Peyrouzet. Joseph André, fils aîné, héritier universel avait épousé Françoise d'Orbessan, par contrat reçu Amiel, notaire d'Aulon, il lui substitua Henri Bernard, marquis d'Espagne, son fils unique et neveu (petit-fils) du testateur[769].

Charles d'Espagne avait épousé, le 6 mars 1692, **Marguerite de SAPTE,** sœur d'Henry Bernard de SAPTE, conseiller en la cour de parlement de Toulouse, selon l'acte du 18 janvier 1740 la disant feue, donc fille d'André Jean de SAPTE, seigneur du Puget, conseiller au parlement de Toulouse, et de Françoise de FREZALS, selon le testament de cette dernière du 18 juillet 1681, nommant son mari, son fils Henry Bernard, écuyer et ses 7 filles, dont Marguerite[770].

Henry Bernard de Sapte, conseiller au parlement de Toulouse, testa le 5 juin 1734, mourut le 10 décembre 1739, son testament fut ouvert le même jour, il instituait héritier universel son cousin issu de germain Jean Etienne Bernard de Sapte, conseiller au parlement de Toulouse, lui substituait son frère, et à celui-ci sa sœur de Ramefort[771].

---

[763] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[764] AD.HG Reg. Ins 34
[765] AD.HG 35 J 9
[766] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[767] AD.HG 3 E 23686 Aulon
[768] AD.HG 3 E 22349 Sarremezan
[769] AD.HG Reg. Ins 17 ; AD.HG 3 E 23687
[770] AD.HG 3 E 11836, Arnaud, notaire
[771] AD.HG B 57

Ils eurent :

13.1 Joseph André d'ESPAGNE, qui suit.

13.2 Georges Gabriel d'ESPAGNE, de Salleneuve.
Cité le 8 octobre 1758 dans le testament de son père ; il mourut, sans postérité, avant le 28 mai 1769, date du testament de Marie Ferand de Laserre, veuve, instituant héritier universel noble Jean François Joseph Ferand de Laserre, son neveu, habitant Aurignac, comme la testatrice[772].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 1er mars 1742, étant assisté de son frère Joseph André d'Espagne **Marie FERAND** de LASERRE**,** fille de défunt Jean Raymond FERAND de LASERRE, et de Jacquette de LAFITE, dotée de 6 000 livres[773], le mariage eut lieu le 20 avril suivant à Aurignac, paroisse de la mariée[774].

13.3 Bernard d'ESPAGNE, cité le 8 octobre 1758 dans le testament de son père.

XIII Joseph André d'ESPAGNE, seigneur et baron de Ramefort, seigneur de Cassagnabère, Peyrouzet, Seglan et Chichac (à 3 km de Cassagnabère.)
Joseph André d'Espagne, seigneur de Ramefort, reçut une procuration de son père Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, pour recevoir 2 000 livres de François de Bonfontan, seigneur et baron d'Endoufielle, époux d'Anne d'Orbessan[775].
Il fut émancipé par son père, le 18 janvier 1740, pour aller retirer tous les droits advenus comme donataire de feue Marguerite de Sapte, sa mère, par le décès d'Henry Bernard de Sapte, conseiller en la cour de parlement de Toulouse[776].
Joseph André d'Espagne, baron de Ramefort, seigneur de Cassagnabère, fut nommé sénéchal et gouverneur du Nébouzan, en remplacement de Jean Pierre Gaston de Siregand, décédé, par lettres du 25 avril 1755, enregistrées le 30 novembre suivant, il mourut subitement en août 1759[777].
Il avait épousé, par contrat du 4 juillet 1728, **Françoise d'ORBESSAN de Lissac,** dotée de 20 000 livres, fille de Pierre Gaston d'ORBESSAN, seigneur du Pouy-de-Touges, de Lissac, Labatut, et d'Andrée de SIREGAND d'Ercé, le futur reçut la moitié des biens de son père suivant le contrat de mariage de ses parents, la mère du futur époux avait donné une procuration la veille à Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, pour assister au contrat de mariage[778]. Françoise d'Orbessan fut citée le 18 septembre 1760, veuve de Joseph André d'Espagne, seigneur marquis de Ramefort, gouverneur et sénéchal de la vicomté de Nébouzan[779], elle nomma procureur, en 1767, son fils Henry Bernard, marquis d'Espagne,

[772] AD.HG 3 E 23476 Aurignac
[773] AD.HG 3 E 22088 Casssagnabère
[774] RP. Aurignac
[775] AD.HG 3 E 23686
[776] AD.HG 3 E 22350 Sarremezan
[777] Maurice Vuillier se référant à Bourdette, *Notice du Nébouzan*
[778] AD.HG 3 E 23686
[779] AD.HG 3 E 23687

capitaine de cavalerie au régiment de Picardie, pour payer une somme due à sa sœur Germaine .
Ils eurent :

14.1 Henry Bernard d'ESPAGNE, qui suit.

14.2 Andrée Urbanie d'ESPAGNE, dame de La Rouzet.
Habitant Aurignac, elle fut assignée, en1775, par son mari Jean Paul de Hunaud[780], elle fut citée le 7 août 1786, à Aurignac, avec son mari[781].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 1er juillet 1750, au château de Ramefort, dotée de 20 000 livres, assistée Charles d'Espagne, baron de Ramefort, d'Henry Bernard, marquis d'Espagne, son frère, de Georges Gabriel d'Espagne et de son épouse, ses oncle et tante, **Jean Paul de HUNAUD,** seigneur de La Rouzet, des Cavaignous, coseigneur de Gouzens, fils de défunt Jean de HUNAUD, seigneur desdits lieux, et de Jeanne de BELLISSEN, assisté de Gaspard de Roquemaurel de Lille, chanoine de la cathédrale de Couserans, et de François Joseph de Vize, seigneur de Couladère[782]

14.3 Jeanne Gabrielle Crisanthe d'ESPAGNE, citée en 1759 et en 1770.
Andrée Urbanie d'Espagne épouse de Paul, comte de Hunaud, et Gabrielle Crisanthe d'Espagne, sœurs et filles de Joseph André d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, ancien sénéchal du Nébouzan, nommèrent procureur, en 1759 Henri Bernard, marquis d'Espagne, baron de Ramefort, leur frère, pour retirer du trésor royal les sommes dues de la pension militaire accordées audit défunt Joseph André d'Espagne[783].

14.4 Marguerite d'Espagne.
Elle fut citée en 1770, avec ses sœurs Andrée et Crisanthe, et leur frère Henry Bernard d'Espagne[784].

XIV Henry Bernard, marquis d'ESPAGNE, baron de Ramefort, seigneur de Cassagnabère
Baron né des Etats dans la vicomté de Nébouzan, il fut capitaine de cavalerie puis colonel du régiment provincial de Marmande.
En août 1785, furent déterminés les droits honorifiques appartenant à Henri d'Espagne, baron de Ramefort, seigneur de Cassagnazbère, Peyrouzet et autres lieux[785].
Il convoqua, en 1789, la noblesse du Comminges et du Nébouzan[786].
Il avait épousé, par contrat du 28 octobre 1763, **Claire Charlotte de CABALBY**[787], fille aînée d'Octavien de CABALBY, baron d'Esplas (et de Jeanne du PAC, infra), le mariage eut lieu le 27 décembre 1763 dans la chapelle du château épiscopal de Saint-Lizier[788].

---

[780] AD.HG 3 E 16094 Cazères
[781] AD.HG *3 E 330, référence douteuse.*
[782] AD.HG 3 E 16057 Cazères
[783] AD.HG 3 E 23687 Aulon
[784] AD.HG 3 E 22299 Boulogne
[785] AD.HG B 1840
[786] Lafont de Sentenac, *Nobiliaire du département de l'Ariège,* in *Histoire des Ariègeois,* par l'abbé Duclos, t.VII, p.51

Claire Charlotte de Cabalby, marquise d'Espagne, fille d'Octavien de Cabalby, baron d'Esplas, et de feue Jeanne du Pac de Marbre, fit un accord le 25 octobre 1774, avec ses sœurs Françoise, qui épousa, en 1776, Théodore de Martin de Mailholas, et Jeanne de Cabalby, qui épousa, en 1779 Pierre Paul Faydit de Terssac[789], elle mourut dès 1789 date d'une procuration d'Henry Bernard, marquis d'Espagne, nommant feue son épouse[790].
Ils eurent un fils mort en bas-âge et[791] :

15.1 Octavie Françoise Henriette Charlotte d'ESPAGNE, née en août 1765

15.2 Jeanne Jacquette d'ESPAGNE, née le 1er juin 1768.

15.3 Roger Bernard, (alias Arnaud Roger) comte d'ESPAGNE, né le 9 octobre 1771, qui continua la lignée au moins jusqu'à la fin du 19ème siècle.

15.4 Jean Alexandre François, chevalier d'ESPAGNE, né le 10 novembre 1772, dont la postérité subsistait à la fin du 19ème siècle.

IV
Seigneurs de Launaguet, Panassac

L'auteur de cette branche, Roger d'Espagne était fils de Roger II d'Espagne, seigneur de Montespan et de Jacquette de Mauléon.

VI Roger d'ESPAGNE, seigneur de Nizan (-sur-Gesse à 7 km au sud-ouest de Boulogne-sur-Gesse, Haute-Garonne), Seysses (à 4 km au nord de Muret, Haute-Garonne) puis seigneur de Launaguet (à 7 km au nord de Toulouse), Seysses Tolosanes, Marignac
Roger d'Espagne, seigneur de Nizan et de Seysses, donna une procuration le 12 août 1454, fut cité en 1462, puis acheta, le 30 avril 1470, à noble Antoine Tournier, seigneur de Launaguet, le quart de la seigneurie de Launaguet, avec juridiction haute, moyenne et basse au prix de 550 écus or avec promesse de revente, il reconnut devoir 250 écus à noble Pierre Tournier, fils d'Antoine[792]. Il apparut, le 8 mars 1471, comme seigneur de la moitié de Launaguet, puis, le 5 septembre 1472, Antoine Tournier lui donna la moitié de la seigneurie de Launaguet[793].

---

[787] AD. Ariège 2 C 926, Cussang, notaire de Saint-Girons, contrat insinué le 19 novembre 1765,
[788] Lafont de Sentenac, *op.cit.*
[789] Archives du Pac
[790] AD.HG 3 E 22320 Saman
[791] Abbé Fauroux, *Notes ;* Lafont de Sentenac, *op.cit.*
[792] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.194 produisant AD.HG 3 E 22918, P. Gaubert, notaire (acte de 1454), AD.HG 3 E 5098, Leysac, notaire, acte de 1462, AD.HG 3 E 5012, Larue, notaire.
[793] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.194, produisant AD.HG 3 E 5012, Larue, notaire, pour les 2 actes

Comme père et légitime administrateur de Galaubie d'Espagne alias de Panassac, son fils, héritier de Galaubie de Panassac, écuyer, sénéchal de Toulouse, il reconnut, le 17 mars 1478 une dette de 200 livres à vénérable seigneur Jean de Sarraut[794].
Roger d'Espagne, chevalier, seigneur de Launaguet, devant s'absenter de France, donna une procuration, le 23 août 1481, à Galaubie d'Espagne dit de Panassac, son fils, et à noble Bertrand de Tournemire, son serviteur, pour arrenter des biens[795]. Il fut un des exécuteurs testamentaires de *Phébus* de Foix, roi de Navarre, le 29 janvier 1482, et gouverneur d'Auterive, de 1486 à 1490[796]. Il passa un bail à fief, le 19 novembre 1490, avec Gérald Masquesin, laboureur[797]. Roger d'Espagne, seigneur de Launaguet et de Seysses Tolosane, et son fils Galaubie de Panassac, donnèrent une quittance le 23 novembre 1491[798].
Il avait épousé, par contrat du 10 août 1461, **Jeanne de PANASSAC**[799] fille de Galaubie de PANASSAC, chevalier, sénéchal de Toulouse et de Marie de RABASTENS[800]
Ils eurent un fils :

7.1 Galaubie d'ESPAGNE, dit de PANASSAC qui suit.

Roger d'Espagne eut également deux filles naturelles[801] :

Béatrix d'Espagne.
Elle épousa, par contrat du 30 janvier 1518, Pierre BODIN ou BORDIN, fils de Jean BODIN ou BORDIN, notaire

Catherine d'Espagne.
Elle épousa André de CHAMPROND, lequel donna une quittance de dot à Jean Claude d'Espagne, le 15 juin 1523, avec Bernard, son fils.

VII Galaubie d'ESPAGNE dit **de PANASSAC,** seigneur de Launaguet, Seysses.
Né après 1467 selon l'acte qui suit, Galaubie d'Espagne alias de Panassac, âgé de moins de 15 ans, fils de Roger d'Espagne, chevalier, seigneur de Launaguet et de Seysses, et de feue Jeanne de Panassac, petit-fils de feu Galaubie de Panassac et de Marie de Rabasterns, fit une requête, le 29 décembre 1482, remettant en cause un jugement en faveur de feu Philippe Jean alias Pelfort de Rabastens, vicomte de Paulin, à propos des biens de Pierre Raymond de Rabastens, aïeul de Pierre Raymond de Rabastens, père de ladite Marie[802]. Le 13 août 1509, furent réglées les contestations entre Galaubie d'Espagne dit de Panassac, Roger d'Espagne,

[794] AD. Gers I 1283 n°7932
[795] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 194 produisant AD.HG 3 E 7035, Sapientis, notaire.
[796] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.654
[797] AD. Gers Vergès I 1284 n°7903, Guillaume Torreri, notaire de Baziège.
[798] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.194, produisant AD.HG 3 E 7103, Seguin, notaire
[799] AD. Gers Vergès I 1279 n°7894, acte produit par leur fils Galaubie d'Espagne
[800] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.654 ; André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.174-176, produisant la preuve
[801] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 654
[802] AD. Gers Vergès I 1283 n°7918

seigneur de Montespan, et Seguine d'Ornezan, mère et héritière de feu Bertrand d'Espagne, seigneur de Ramefort, au sujet des biens de feu Roger d'Espagne, sénéchal de Toulouse[803].
Galaubie d'Espagne mourut avant le 7 mai 1518, date de la vente de la seigneurie de Launaguet par Jean Claude d'Espagne, son fils (infra.)
Il avait épousé, par contrat nommant ses parents du 10 décembre 1487, **Annette (alias Agnès) de LEVIS,** dotée de 4 000 livres, renonçant à tous les autres droits paternels et maternels, sixième enfant de Jean IV de LEVIS, baron de Mirepoix, maréchal de la Foi, et de Charlotte de LEVIS COUSAN, sa seconde épouse[804]. Galaubie de Panassac d'Espagne donna une procuration le 11 mars 1489, pour recevoir de Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix, la dot d'Agnès de Lévis, sa femme[805].
Annette de Lévis assigna, en 1496, ses deux frères, Jean et Philippe de Lévis, pour un supplément de légitime. Son mari étant mort en 1518, Annette de Lévis donna une procuration, le 7 septembre de cette année, pour terminer le procès. Une transaction fut conclue, le 18 septembre 1518, mettant fin à toutes contestations.
Annette de Lévis avait testé les 3 octobre 1517 et 28 octobre 1521, nommant un fils Jean Claude d'Espagne et deux filles, Marguerite, promise le 12 juin 1517 à Bernard, seigneur et baron de Castelbajac, et Thomase, non mariée[806].
Ils eurent :

8.1 Jean Claude d'ESPAGNE, qui suit.

8.2 Marguerite d'ESPAGNE, citée dans le testament de sa mère en 1517,
Elle avait épousé par contrat, avant le 12 juin 1517, date d'une quittance de dot, **Bernard de CASTELBAJAC,** seigneur de Castelbajac, fils de Gaston de CASTELBAJAC, seigneur de Castelbajac, et de Marie de MONTLEZUN, et mourut à Montastruc le 17 avril 1533, sans postérité vivante.
Bertrand de Castelbajac épousa en secondes noces, par contrat du 6 juin 1537, Claire de Vabres fille de Michel de Vabres, seigneur de Castelnau d'Estrétefonds, et de Marguerite du Maine, il mourut en 1547, sans postérité[807].

8.3 Thomase d'ESPAGNE, citée dans le testament de sa mère en 1517.
Elle testa le 15 novembre 1524 instituant héritier son frère Jean Claude d'Espagne[808].

---

[803] AD.HG B 14
[804] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.195
[805] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.195, produisant AD.HG 3 E 7036, Sapientis, notaire
[806] Archives du château de Léran, pour tout le paragraphe et le précédent ; AD. Gers Vergès I 1279 n°7894 pour le contrat de mariage reçu Guillaume de Agia et Jean de Fontanges, notaires.
[807] La Chesnaye-Desbois, qui dit que Marguerite d'Espagne était sœur de Françoise d'Espagne, qui avait épousé Jean de Castelbajac, seigneur de Bernet et de Devèze, d'où une fille Anne de Castelbajac, qui avait épousé en premières noces Arnaud d'Ozon et devait épouser en secondes noces Bernard de Castelbajac, ces assertions sont contredites par d'autres sources ce qui rend douteuses les données de La Chesnaye-Desbois.
[808] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 654

VIII Jean Claude d'ESPAGNE, seigneur de Panassac (comté d'Astarac, à 5 km au sud de Masseube, Gers), Seysses, de Loubersan (à 7 km à l'ouest de Seissan, Gers), Marignac, coseigneur de Launaguet.
Il rendit hommage, le 6 *octobre* 1518, à Marthe, comtesse d'Astarac, pour Panassac, Bezins et Loubersan, et passa une transaction, le 7 août 1520, avec son beau-frère Bernard de Castelbajac[809]. Il avait vendu, le 7 mai 1518, la baronnie de Launaguet, avec juridiction, haute, moyenne et basse, pour 7 500 livres, à noble Hugues Hébrard, seigneur de Saint-Sulpice, avec pacte de revente dans 2 ans[810]. Il fit un testament, le 16 septembre 1521 (infra, 10.1), puis un autre le 20 février 1527[811].
Jean Claude d'Espagne, seigneur de Loubersan, coseigneur de Launaguet, acheta, le 7 mars 1530, une pièce de terre à Loubersan[812]. Il passa un accord, le 9 janvier 1533, avec Pierre de Faissan et Mathive d'Ornezan, sa femme[813]. Pey Donadieu, procureur de Jean Claude d'Espagne, seigneur de Panassac, Loubersan, Bessoues, au pays d'Astarac, et de Seysses, en Comminges, rendit des comptes en 1537, 1538 et 1539[814].
Jean Claude d'Espagne, seigneur et baron de Loubersan, acheta une pièce de terre, le 27 février 1540[815], il n'apparaît plus vivant ensuite.
Il avait épousé, en 1519, **Aimée de FOIX,** fille de Jean de FOIX, seigneur de Mardogne, et de Jeanne de TINIERES[816]. Aimée de Foix testa le 27 mars 1546, demandant sa sépulture dans l'église Saint-Pierre de Seysses[817].
Ils eurent :

9.1 Jacques Mathieu d'ESPAGNE, qui suit.

9.2 Philippe Paule **d'ESPAGNE,** citée par le Père Anselme.
Elle mourut dès 1557, date à laquelle Catherine de Vesc, vicomtesse de Labatut, femme de Jean de Rivière, vicomte de Labatut, était légataire de Roger d'Espagne, seigneur de Montespan[818].
Elle avait épousé, par contrat du 9 février 1538, **Jean de RIVIERE,** vicomte de Labatut, fils de Bernard de RIVIERE, seigneur de Labatut, et de Jeanne de DURFORT de Duras[819], Jean de Rivière, devenu veuf, avec postérité, épousa, en secondes noces en juin 1557, Catherine de Vesc, veuve de Roger IV d'Espagne, seigneur de Montespan (chapitre II.)

9.3 Hélène d'ESPAGNE, citée par le Père Anselme.

---

[809] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.655
[810] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.195, produisant AD.HG 3 E 2773, Clavelli, notaire.
[811] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.195
[812] AD. Gers Vergès I 1287 n°7936
[813] AD.HG B 26
[814] AD. Gers Vergès I 1287 n°7943
[815] AD. Gers Vergès I 1286 n°7939
[816] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 655 ; André Navelle, *op.cit.,* IV, p.195
[817] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 655
[818] AD.HG 3 E 15986 Cazères
[819] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.93

Elle fut citée le 28 septembre 1572, son mari étant dit feu, dans le contrat de mariage de leur fille, Catherine de Castelnau, avec Jacques de Durfort, écuyer, seigneur et baron de Castelbajac[820].

Elle avait épousé, par contrat filiatif du 5 février 1547, à Seysses (olim Seysses-Tolosane), étant dotée de 8 500 livres, **Charles de CASTELNAU,** écuyer ordinaire du roi, fils de Louis de CASTELNAU, de la maison de Tursan, et de Suzanne de GRAMONT, frère de feu Antoine de Castelnau, chanoine de Dax et évêque de Tarbes, et de Louis de Castelnau, évêque de Tarbes, qui l'avait remplacé et fit donation au futur de tous ses droits paternels, maternels fraternels et autres[821].

Jean Claude d'ESPAGNE, eut également une fille bâtarde :

Jeanne d'ESPAGNE, elle épousa, par contrat du 17 juillet 1541, **Bernard** ou **Bertrand de LA VIOLETTE**[822]**.**

IX Jacques Mathieu d'ESPAGNE, chevalier, seigneur de Panassac, Seysses, Launaguet.

Jacques d'Espagne, seigneur de Panassac, en la comté d'Astarac, donna une quittance, le 30 juin 1551, pour le moulin de Bary, sur le Gers[823], il dénombra en 1554 la terre et seigneurie de Seysses, avec justice, haute, moyenne et basse, la terre de Launaguet avec justice haute, moyenne et basse, Loubersan et autres lieux[824].

Jacques Mathieu d'Espagne, chevalier, seigneur de Panassac, Seysses, Launaguet, Loubersan, testa le 25 avril 1556, demandant son inhumation dans l'église de Seysses-Tolosane, au tombeau de ses ancêtres, léguant à son cousin Onuffre d'Espagne, seigneur de Ramefort, les lieux de Seysses et de Marignac, faisant un legs à son neveu Jean Claude de *Faulon,* citant son oncle Jean de Foix, vicomte de Couserans, nommant feue Aimée de Foix, sa mère, sa sœur Philippe Paule d'Espagne, vicomtesse de Labatut, sa nièce Aimée de Rivière, son neveu Antoine de Rivière, son épouse Catherine de Narbonne, léguant 15 000 livres à sa fille Jeanne d'Espagne, instituant héritière universelle sa fille Jeanne Germaine, nommant tuteur Jean de Rivière, vicomte de Labatut[825]. Il reçut, en septembre 1568, de Pierre de Saint-Lary, seigneur et baron de Bellegarde, gouverneur de la ville de Toulouse, lieutenant pour Sa Majesté au haut pays de Guyenne, en l'absence du seigneur de Monluc, la commission de la garde et du gouvernement de la ville de Muret, et, le 27 janvier 1569, déclara y avoir résidé à Muret chez Jean et Pierre Pradel avec 15 personnes, du 8 septembre jusqu'au 8 octobre dernier[826].

Il mourut avant le 5 décembre 1579, date du règlement de sa succession entre Catherine de Narbonne, sa veuve, et ses filles, Jeanne d'Espagne, femme de Pierre d'Ossun, et Jeanne Germaine d'Espagne, femme d'Henri de Noailles, les biens furent attribués pour moitié à cette dernière à charge de compter ce qu'elle avait déjà reçu[827].

---

[820] AD. Gers Vergès I 1226 7714

[821] C. Cézérac, *Revue de Gascogne,* 1905, Chronologie des évêques de Tarbes (1227-1801), p.73

[822] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.655

[823] AD. Gers Vergès I 1285 n°7935

[824] B.M Toulouse Ms 635

[825] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 195, produisant AD.HG 3 E 6023, A. Pailhès, notaire.

[826] Lestrade, *Les Huguenots en Cominges*

[827] AD.HG B 81

Il avait épousé, par contrat du 3 juin 1539, **Catherine de NARBONNE,** fille de Jean de NARBONNE, seigneur de Sallèles, Saint-Thibéry, et de Jeanne COTHET, dame des Biards (en Glandon, Haute-Vienne)[828], sa seconde épouse, cette dernière mourut avant le 2 août 1597, ayant testé en faveur de sa fille aînée Jeanne Germaine d'Espagne, femme d'Henri de Noailles[829].
Ils eurent :

10.1 Jeanne Germaine d'ESPAGNE, dame de Seysses, Panassac, Launaguet.
Jeanne Germaine d'Espagne, dame de Seysses-Tolosane, femme d'Henri de Noailles, seigneur de Noailles, chargea le 7 février 1583, les collationnaires des notes de feu Galibert, notaire de Muret, et de Jean de La Farge, praticien, de Toulouse, en vertu de lettres de la chancellerie de Paris du 31 décembre 1582, de trouver le testament de feu Jean Claude d'Espagne, seigneur de Seysses, du 16 septembre 1521, contenant 12 feuillets, qui avait été enlevé[830].
Elle avait épousé, avec dispense, **Henri de NOAILLES,** chevalier, comte d'Ayen (Corrèze), seigneur de Noailles (Corrèze), et autres lieux, son cousin au 4ème degré, fils d'Antoine de NOAILLES, seigneur de Noailles, Noaillac, Merle, et autres lieux, et de Jeanne de GONTAUT[831], le mariage eut lieu le 22 juin 1578[832].
Henri de Noailles, comte d'Ayen, lieutenant général du haut pays d'Auvergne, marié à feue Jeanne Germaine d'Espagne, dame de Seysses, Launaguet, Marignac, dénombra en avril 1610, la seigneurie de Seysses-Tolosane[833], il testa 8 octobre 1621, et mourut avant le 13 mai 1623, d'où postérité[834].

10.2 Jeanne d'ESPAGNE, dame d'Ossun.
Elle fut citée le 7 septembre 1582, veuve de Pierre d'Ossun et mère d'autre Pierre d'Ossun[835]. Un arrêt du 14 août 1606 fixa l'inhibition à Jeanne d'Espagne, veuve de Pierre d'Ossun, de rien entreprendre contre les privilèges des quatre vallées d'Aure, de Neste, de Magnoac et de Barousse[836].
Un arrêt de septembre 1613, fixa les droits de Jeanne d'Ossun, douairière d'Ossun, au quart des biens de Mathieu d'Espagne avec défense à Henri de Noailles, comte d'Ayen, de la troubler dans sa possession à peine de 10 000 livres[837]..
Jeanne d'Espagne, veuve de Pierre d'Ossun, seigneur et baron de Saint-Luc, testa le 28 septembre 1635, léguant 3 000 livres à sa fille Catherine d'Ossun, femme du vicomte de Bruniquel, instituant héritier universel son fils Pierre d'Ossun[838].

---

828 Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 655
829 AD. Gers Vergès I 2595 du 2 août 1597 indique la mère de Catherine de Narbonne et son testament
830 AD. Gers Vergès I 1290 n°7931
831 Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* t.3, pp.289-290
832 André Navelles, *op.cit.,* VIII, p. 16, se référant à GG 28
833 AM. Toulouse II 174
834 Abbé Nadaud, *op.cit.,* t.3, p. 289
835 AD. Gers Vergès I 1719
836 AD.HG B 245
837 AD.HG B 322
838 AD.HG E 245

Elle avait épousé, par contrat du 20 août 1574, **Pierre II d'OSSUN**[839], seigneur d'Ossun (Hautes-Pyrénées), Miremont, Hèches, Saint-Luc, fils de Pierre d'OSSUN, chevalier, seigneur d'Ossun, Hèches, Saint-Luc, et de Jeanne de ROQUEFEUIL[840].
Pierre d'Ossun et Jeanne d'Espagne, mariés, eurent l'obligation, le 10 juillet 1578, de restituer à Catherine de Narbonne et à Jeanne Germaine d'Espagne, sa fille, la place de Seysses moyennant le paiement de deux annuités d'une provision fixée le 17 juin précédent[841]. Selon un accord en 1610, Pierre d'Ossun, seigneur et baron d'Ossun, avait testé le 5 mai 1580, nommant sa femme Jeanne d'Espagne, faisant des legs à ses filles Catherine d'Ossun, qui épousa le 26 janvier 1597 le vicomte de Bruniquel, et Jeanne d'Ossun, et instituant héritier universel son fils Pierre d'Ossun[842]. Selon le testament de Pierre d'Ossun, fait le 5 mai 1580, qui avait été blessé la veille d'une arquebusade, près de Vic-en-Bigorre, le testateur avait légué à Jeanne d'Espagne 35 000 livres assignées sur la seigneurie de *Fézas*[843].
Leur fille Catherine d'Ossun, dotée de 40 000 livres, épousa, par contrat du 25 janvier 1597, François Roger de Comminges, vicomte de Couserans et de Bruniquel, fils de feu Jean Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel[844], et d'Anne de Lescure[845].

V
Seigneurs de Nizan

L'auteur de cette branche Antoine Arnaud d'Espagne, seigneur de Nizan, était fils de Roger II d'Espagne, seigneur de Montespan, et de Jacquette de Mauléon, il apparaît souvent dans les actes sous le prénom d'Arnaud.

VI Antoine Arnaud d'ESPAGNE, seigneur de Lodes (à 5 km au nord de Villeneuve-de-Rivière, Haute-Garonne) Nizan (-Gesse, à 7 km au sud-ouest de Boulogne-sur-Gesse, Haute-Garonne), Pomarède (à 2 km au nord de Villeneuve-de-Rivière).
Il fut sénéchal de Comminges.
Arnaud d'Espagne, seigneur de Nizan, testa le 6 février 1484, nommant ses filles Françoise, Jeanne, Gabrielle, Marguerite et Marie d'Espagne, donnant 200 écus de plus à Françoise, fille aînée, faisant des legs à Jeanne d'Espagne, fille bâtarde de feu Mathieu d'Espagne, seigneur de Montespan, son frère, à Catherine d'Espagne, fille bâtarde de Roger d'Espagne, seigneur de Launaguet, son frère, léguant 300 écus à son fils bâtard Arnaud, léguant 100 écus à Gaillarde, sa fille bâtarde, pour se marier, léguant à son frère Roger d'Espagne, seigneur de Launaguet et de Seysses, tous les biens qu'il tenait à Nizan et à Lodes donnés par Annette de Foix, son épouse, par son testament[846].

---

[839] AD.HG Reg. Ins 14, Laborie, notaire de Toulouse
[840] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.655
[841] AD.HG B 78
[842] AD.HG Reg. Ins 14
[843] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.655
[844] AD.HG Reg. Ins 6 et 8 ; AD.HG 3 E 4534, du Jarric, notaire de Toulouse
[845] Jacques de Roquemaurel, *Les comtes de Comminges et leur descendance,* produisant la preuve.
[846] AD. Gers I 1281 n°7865 , texte complété par un acte avec la même référence du 4 décembre 1508

Il avait épousé, par contrat du 21 janvier 1471, à Auragne, **Anne de FOIX,** fille de Jean de FOIX, chevalier, seigneur de Rabat, et d'Eléonore de COMMINGES, si elle se remariait elle aurait 1 000 écus or plus la moitié de l'augment, soit 500 écus, contrat reçu Antoine Valmy, notaire[847].
Ils eurent :

7.1 Françoise d'ESPAGNE, dame de Pomarède.
Le 31 décembre 1508, Françoise d'Espagne, fille et cohéritière d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Lodes, Nizan et Pomarède, avait donné en contrat de mariage à noble Arnaud *Hetsa*, écuyer, seigneur de *Veyrède,* au diocèse d'Oloron, son serviteur, qui allait épouser Constance de Gavarret, les revenus des terres, bois, etc., du lieu de Pomarède, avec juridiction haute, moyenne et basse lui appartenant ; le 29 octobre 1516, Arnaud *Hetsa* et sa femme vendirent à Antoine d'Astorg, de Montbartier, écuyer, leurs biens de Pomarède pour 100 écus[848].

7.2 Jeanne d'ESPAGNE, coseigneuresse de Saint-Léon (Haute-Garonne), Caussidières (à 2 km de Saint-Léon).
Elle testa une première fois, le 23 juin 1507, léguant à son mari, Jean de Got, le château de Palays qu'il lui avait donné à son mariage, plus 4 000 livres léguées par le testament de Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, léguant 4 000 écus à Arnaud d'Espagne, seigneur de Montespan, citant M. de Launaguet, son oncle, le seigneur de Cestayrols, son cousin, faisant des legs au seigneur de Durfort, à Françoise d'Espagne, sa sœur, à Gabrielle d'Espagne, dame de Lestang, à Marguerite et Marie d'Espagne, ses sœurs, à Gaillardine d'Espagne, sa sœur bâtarde, à Catherine de Panassac, pour son mariage, à Anne, sa fille, instituant héritier universel Pierre d'Espagne, fils bâtard d'Arnaud d'Espagne, aussi bâtard, son frère[849]. Elle testa une autre fois le 10 décembre 1516[850].
Elle avait épousé en premières noces, en 1498, avec dispense, son cousin germain **Roger III d'ESPAGNE,** seigneur de Montespan, fils de Mathieu d'ESPAGNE, seigneur de Montespan, et de Catherine de FOIX (sœur d'Anne de FOIX), qui testa le 17 septembre 1498 et mourut peu après à Auragne (chapitre II.)
Comme dit supra, elle épousa en secondes noces, **Jean de GOT (GOTH),** seigneur de Rouillac, veuf sans enfant de Catherine de FOIX[851], et avec un fils, de Souveraine de BAR de Capendu, fils d'Odet de GOT, chevalier, seigneur de Rouillac, et d'une de ses deux épouses, demoiselle de Montbardon ou Rose MANAS[852]
Jean de Got, seigneur de Rouillac, et sa femme, Jeanne d'Espagne, coseigneurs de Saint-Léon, Caussidières, avaient vendu à Jean de Murat, chevalier, seigneur de

[847] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 196, produisant AD.HG 3 E 22931, Gaubert, notaire ; AD. Gers Vergès I 1407
[848] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.196, produisant AD.HG 3 E 10141, de Clauso, notaire.
[849] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.196, produisant AD.HG 3 E 10125, Alibert, notaire.
[850] André Navelle, *op.cit.,* IV
[851] Remacle, *Dictionnaire généalogique, Familles d'Auvergne,* t.2, p. 128 dit que Souveraine de Bar était la première épouse et Catherine de Foix, la deuxième. Ce qui n'est pas prouvé.
[852] André Navelle, *op.cit.,* V, p.18, indique Rose de Manas comme mère de Jean de Got ; Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 173 indique demoiselle de Montbardon comme mère de Jean de Got

Lestang, tous les droits leur appartenant à Lodes, Nizan et Pomarède, en Nébouzan et en Comminges, au prix de 200 écus, lequel les revendit le 18 mai 1507[853].

7.3 Gabrielle d'ESPAGNE, dame de Lestang.
Elle épousa **Jean de MURAT,** chevalier, seigneur de Lestang, fils de Bernard de MURAT, seigneur de Lestang, et de Julie de LAFON de Feneyrols, il mourut dès 1539, date à laquelle Gabtrielle d'Espagne est dite veuve, d'où postérité[854].

7.4 Marguerite d'ESPAGNE, dame de Montbartier.
Elle fut citée, le 17 mars 1507, avec son mari Antoine d'Astorg, seigneur de Montbartier, ayant comme procureur noble Bernard Ribes, avec Jeanne d'Espagne ayant comme procureur noble Pierre Chaurier[855]. Elle fut citée, le 18 juin 1543, comme mère d'Antoine d'Astorg, seigneur de Montbartier, qui avait épousé Jeanne de Lomagne[856].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 10 décembre 1505, **Antoine d'ASTORG,** chevalier, seigneur et baron de Montbartier, fils de Jean d'ASTORG, chevalier, seigneur de Montbartier, et d'Anne de MONTCLAR[857]. Antoine d'Astorg , seigneur de Montbartier, testa le 23 août 1541, d'où postérité[858].

7.5 Marie d'ESPAGNE, dame de Saint-Léon, Caussidières.
Marie d'Espagne, donna une procuration le 27 novembre 1514, étant en procès contre Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, et Galaubie d'Espagne, seigneur de Panassac[859]. Elle testa le 1er juillet 1541, veuve, au château du Vernet, en Comminges, instituant héritier universel son fils Arnolphe de Montesquiou, lui substituant sa fille Germaine de Montesquiou, femme de François de Noé, seigneur de Bonrepos[860]. Elle fit un codicille le 24 décembre 1544, au château du Vernet, léguant 600 livres à Germaine de Montesquiou, outre les 1 000 livres déjà données[861].
Elle avait épousé, par pactes du 16 septembre 1505, et contrat du 28 avril 1506, nommant ses parents, **Mathieu de MONTESQUIOU,** seigneur du Vernet[862], veuf sans postérité de Guillemette d'ARNAVE, fils de Barthélemy de MONTESQUIOU, seigneur de Marsan, et d'Anne de GALARD[863].

---

[853] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 196, produisant AD.HG 3 E 10121, Alibert, notaire.
[854] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* t.II, p.136
[855] AD.HG 3 E 23361 Sainte-Gabelle
[856] André Navelle, *op.cit.,* I, p.77
[857] AD. Gers Vergès I 54
[858] André Navelle, *op.cit.,* I, pp.76-77
[859] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.197, produisant AD.HG 3 E 23203, Gavarret, notaire.
[860] AD. Gers Vergès I 1288 n°7886, François Portier, notaire ; BnF Fr 32298
[861] AD. Gers I 1288 n°7886, François Poitier ou Portier, notaire, ; BnF Fr 32298
[862] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.196-197, produisant AD.HG 3 E 2806, Cornyard, notaire pour le contrat de 1506 ; BnF Fr 32298, Isaac Cornyard, notaire pour le contrat de 1506
[863] André Navelle, *op.cit.,* VII, pp.231-234

Mathieu de Montesquiou, seigneur du Vernet, époux de Marie d'Espagne, donna une procuration le 17 mars 1509, et serait mort avant le 20 mai 1529, date à laquelle Marie d'Espagne, veuve, donna une procuration[864], d'où postérité.

Antoine Arnaud d'ESPAGNE, seigneur de Nizan eut également un fils et une fille bâtards[865] :

7.6 Gaillardine d'ESPAGNE, légataire de 100 écus par le testament de son père.

7.7 Arnaud d'ESPAGNE, légataire de 300 écus par le testament de son père du 6 février 1484
Il fut cité dans le testament de sa sœur Jeanne d'Espagne du 23 juin 1507.
Il eut un fils bâtard **Pierre d'ESPAGN**E, institué héritier universel de sa tante Jeanne d'Espagne, par son testament du 23 juin 1507.
André Navelle suppose ce fils être Pierre d'Espagne, seigneur de La Bastide.
L'auteur de la branche des seigneurs de La Bastide pouvant être un autre Pierre d'Espagne, bâtard, fils de Roger III d'Espagne, seigneur de Montespan, nous avons fait figurer cette branche au chapitre X.

VI
Seigneurs de Durfort

L'auteur de cette branche, Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, était fils de Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, et de Claire de Gramont, sa seconde épouse.

V Arnaud d'ESPAGNE, chevalier, seigneur de Durfort (à 5 km au nord-est du Fossat, Ariège), la terre et seigneurie de Durfort relevait de la juridiction de Saverdun[866].
Arnaud d'Espagne, chevalier, seigneur de Durfort, reçut les terres de Durfort, Rieux, Pelleport et Dorsa, selon le testament de son père du 6 juin 1406 (supra) et fut châtelain du château royal de Cintegabelle de 1429 au 14 avril 1437, selon une quittance de ses gages[867].
Il mourut avant 1442[868], ab intestat, laissant 4 enfants Arnaud, Hugues, futur évêque de Rieux, Marguerite et Aubiette, selon les plaidoiries concernant sa succession et celle de son fils Arnaud du 22 janvier 1504 (infra), ces enfants étaient mineurs car le 17 avril 1451, Bertrand d'Espagne, écuyer, seigneur de Ramefort, était tuteur d'Arnaud, et Hugot et autres enfants de feu Arnaud d'Espagne, chevalier, seigneur de Durfort[869].

---

[864] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.197, produisant AD.HG 3 E 23203, Gavarret, notaire, acte de 1509, AD.HG 3 E 23231, Maillard, notaire, acte de 1529 ; mais le testament de Mathieu de Montesquiou, époux de Marie d'Espagne, produit par Maurice Vuillier, se référant à BnF Fr 32298 est daté du 18 janvier 1536 (date de copie ?)
[865] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.650
[866] Barrière-Flavy, *Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun,* p.86
[867] Maurice Vuillier, produisant *Gallia regia,* t.V, p.549
[868] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.656
[869] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.197, produisant AD.HG 3 E 5009, Larue, notaire.

Il avait épousé **Marguerite de MONTAUT,** fille de Jacques de MONTAUT, seigneur de Puydaniel, coseigneur d'Auterive, et de Jeanne d'ORNEZAN[870].
Ils eurent :

6.1 Arnaud II d'ESPAGNE, qui suit.

6.2 Hugues d'ESPAGNE, évêque de Lectoure puis de Rieux.
Hugues d'Espagne, protonotaire du Saint Siège apostolique et abbé de Saint-Sever, fut présent, le 28 août 1470, au contrat de mariage de Bertrand d'Arroux, seigneur d'Estarville, avec Jacquette de Saint-Jean de Saint-Ignan[871].
Hugues d'Espagne, chanoine de la cathédrale de Rieux, fut nommé évêque de Lectoure par le pape Sixte IV le 26 octobre 1479, échangea ce siège pour celui de Rieux le 1er juin 1487, avec le consentement du pape Innocent VIII. La mort le frappa en septembre 1500, aux environs de Montpellier, au retour de son voyage ad limina[872].

6.3 Marguerite d'ESPAGNE, citée le 22 janvier 1504 (infra.)
Elle avait épousé, par contrat du 16 juillet 1461, **Gaston Roger de COMMINGES,** seigneur de Soulan (à 2 km au nord-est de Soueix-Rogalle, Ariège) et en partie de Lescure, (à 7 km à l'est de Saint-Girons, Ariège) fils aîné de Raymond Roger de COMMINGES, seigneur de Soulan, et de Jeanne d'ESPAGNE[873], dame de Lescure. (fille de Thibaut d'Espagne dit de Lévis, seigneur de Montbrun, Lescure.)
Gaston Roger de Comminges mourut avant1486, d'où postérité[874].

6.4 Aubiette (alias Blanche) d'ESPAGNE, dame de Clermont.
Elle épousa, par contrat du 7 février 1473 (n.st), dotée de plus de 1 600 moutons d'or **Odet ISALGUIER,** seigneur de Clermont, (-le-Fort, à 2 km au nord de Venerque, Haute-Garonne) Labarthe, Odars[875], veuf, avec un fils, de Marguerite de COARRAZE, fils de Pierre ISALGUIER, seigneur de Clermont, Odars, et peut-être (car sans preuve) de Bellegarde de MONTAUT[876].
Aubiette d'Espagne mourut avant 1484 ; le 21 juillet 1492, il fut arrêté que Jean de Durfort, seigneur de Durfort, paierait 1 600 écus d'or, au cours du 4 février 1473, date du contrat de mariage, pour partie de la dot de feue Aubiette d'Espagne, sa tante, épouse d'Odet Isalguier, pour le terme échu à cette date[877].

---

[870] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 203 produisant les preuves
[871] AD. Gers Vergès I 3062 n°8067
[872] Maurice Vuillier, produisant *Revue historique de Toulouse,* 1937, p.47
[873] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 656 ; André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 197, se référant à J. Gontard, notaire à Saint-Gaudens pour le contrat de mariage.
[874] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 658.
[875] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.198 produisant la preuve
[876] André Navelle, *op.cit.,* V, p.201, indique le père d'Odet Isalguier ; Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montaut,* Janvier 2008, suivant l'abbé de Vergès (AD. Gers Vergès I sup 407) qui indique le testament, non daté, de Bellegarde de Montaut, femme de Pierre Isalguier, seigneur de Clermont en faveur de Raymond Isalguier, son fils (inconnu), et son fils Odet Isalguier, seigneur d'Odars, cet acte étant soumis à interprétation nous considérons cette preuve comme incertaine.
[877] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.198, produisant AD.HG B 8

Odet Isalguier qui avait eu plusieurs enfants de son deuxième mariage épousa en troisièmes noces, Agnès de Roquelaure, veuve avec un fils de Jean de Seysses, seigneur de Seysses, il eut une fille de cette troisième union[878].

VI Arnaud II d'ESPAGNE, chevalier, seigneur de Durfort, coseigneur de Saint-Martin (-d'Oydes, Ariège), et de Lescousse (à 2 km de Saint-Marin d'Oydes.)
Les plaidoiries du 22 janvier 1504 (puis du 29 janvier), dans un procès entre sa fille (du second lit) Françoise d'Espagne et le frère de celle-ci, Jean d'Espagne, seigneur de Durfort, indiquent les enfants d'Arnaud (I) d'Espagne, seigneur de Durfort, et les épouses de son fils Arnaud II et leurs enfants. Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, mourut ab intestat, laissant 4 enfants, Arnaud, Hugues, évêque de Rieux, Marguerite et Aubiette. Arnaud II épousa en premières noces Marguerite (de Comminges) de Soulan, d'où 7 enfants, Jean, Antoine, Bertrand, Roger, Arnaud, Odet, Jacques. Arnaud(II) par son testament institua héritier universel Jean, qui hérita du quart des biens d'Arnaud I, Hugues, Marguerite et Aubiette lui auraient laissé leurs parts. Arnaud II épousa, en secondes noces, Anne de Galard, d'où Françoise, âgée de 6 mois au décès de son père, qui réclama la moitié des biens d'Arnaud. Françoise fut d'abord abandonnée par sa mère, partie chez la reine de Navarre et ensuite reprise par elle. Jean d'Espagne dit que la fille présentée ne serait pas sa sœur, soi-disant morte jeune. Jean accepta de lui donner le huitième du quart des biens si elle prouvait être sa sœur. Anne de Galard de son côté prétendait aux biens de La Coste et de Saint-Martin, donnés par son mari. Le 29 janvier 1504, Anne de Galard dit qu'Odet et Geoffroy (que Jean nomme Jacques), moururent du vivant de leur père et contesta les donations d'Hugues, Bertrand, Antoine et Roger[879].
Bertrand de Montaut, écuyer, seigneur de Puydaniel, testa le 12 avril 1466, disant tenir des terres d'Arnaud d'Espagne, écuyer, son neveu, nommant exécuteurs testamentaires Mathieu d'Espagne, seigneur de Montespan, Bertrand d'Espagne, seigneur de Ramefort, sénéchal de Foix[880].
Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, était sénéchal de Foix en 1475 et testa le 22 février 1485[881].
Arnaud II d'Espagne, chevalier, seigneur de Durfort, sénéchal de Foix, reçut le 10 avril 1486, d'Arnaud de Fauré, seigneur de Massabrac, hommage de vassalité et serment de fidélité pour les biens qu'il possédait à Durfort[882].
Arnaud II d'Espagne mourut avant le 13 mars 1491 (n.st), date de la suite d'un procès entre feu Azémar de Nostens, coseigneur de Saint-Martin d'Oydes, et Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, coseigneur de Saint-Martin d'Oydes, continué par Dominique de Nostens, fils et héritier universel d'Asémar et noble (Jean) d'Espagne, fils et héritier universel d'Arnaud[883].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 16 juillet 1461, Marguerite **de COMMINGES,** sœur de Gaston Roger de COMMINGES, seigneur de Soulan, en partie de

[878] André Navelle, *op.cit.,* V, p.201 pour ce qui concerne Odet Isalguier
[879] André Navelle, *op.cit.,* IV produisant AD.HG B 2013.
[880] AD.HG 3 E 147
[881] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.656
[882] Abbé Fauroux, *Notes*
[883] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.70-71, produit AD.HG 1 G 931

Lescure, ce dernier fils aîné de Raymond Roger de COMMINGES, seigneur de Soulan, et de Jeanne d'ESPAGNE, dame de Lescure[884].
Il avait épousé, en secondes noces, **Agnès ou Anne de GALARD,** dite fille de Jean I de GALARD, seigneur de Brassac, et de Bertrande de MANAS[885]
Anne de Galard, seigneuressse de Saint-Martin et de Lescousse, veuve d'Arnaud d'Espagne,, écuyer, seigneur de Durfort, coseigneur de Saint-Martin et de Lescousse reçut le 4 novembre 1511 une reconnaissance générale des habitants de Lescousse[886].
Enfants du premier lit :

7.1 Jean d'ESPAGNE, qui suit

7.2 Arnaud d'ESPAGNE, auteur de la branche des seigneurs de Lissac.

7.3 Antoine d'ESPAGNE, destiné à l'église, selon le Père Anselme.
C'est probablement lui qui dit chanoine de Rieux, passa un contrat de lauzime, le 5 février 1540[887], puis fut présent, le 24 septembre 1545, au contrat de mariage de Paul de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, et de Claude de Tersac[888]. Il reçut, le 14 juin 1549, de son neveu Antoine Roger de Tersac, à qui il avait cédé la rectorie du Plan, la moitié des fruits de cette rectorie sa vie durant[889]. Antoine de Tersac doit être le fils d'Annette d'Espagne fille d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Lissac, frère des chanoines de Rieux, donc petit-neveu de ceux-ci.

7.4 Roger d'ESPAGNE, chanoine de Rieux.
Il fut cité chanoine de Rieux, le 29 décembre 1539, puis prit possession de la rectorie de Gensac le 27 avril 1550, par la renonciation de feu Antoine d'Espagne, son frère, suivant des lettres de Rome du 6 août 1549[890].
C'est probablement lui qui fut cité en *1546,* chanoine de l'église cathédrale de Rieux, (manque une partie de l'acte, recteur de Gensac ?) par la renonciation de *feu* Antoine d'Espagne, son frère, dernier possesseur de la cure et rectorie[891].

7.5 Bertrand d'ESPAGNE, cité le 22 janvier 1504 (supra.)

7.6 Odet d'ESPAGNE, il mourut avant son père.

---

[884] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.198, le même jour, Marguerite d'Espagne, sœur d'Arnaud II, épousa par contrat Gaston Roger de Comminges, frère de Marguerite.
[885] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 198, préférant cette ascendance, indiquée par Jules Villain, *op.cit,* I, pp.757-758, entre autres, à celle indiquée par d'autres auteurs qui la disent fille de Beraud de Galard et d'Isabeau Isalguier, ce qui montre que l'ascendance d'Agnès de Galard est incertaine.
[886] AD. Ariège E 177
[887] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 199, produisant AD.HG 3 E 17548, Carrière, notaire
[888] AD. Gers Vergès I 2610
[889] André Navelle, *op.cit,* IV, p. 199, produisant AD.HG 3 E 17619 Galier, notaire
[890] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 199 produisant AD.HG 3 E 17548, Carrière, notaire, acte de 1539 et AD.HG 3 E 17619, Galier, notaire, acte de 1550.
[891] AD.HG 3 E 17619 Rieux

7.7 Jacques ou Geoffroy d'ESPAGNE, il mourut avant son père.

Enfant du second lit :

7.8 Françoise d'ESPAGNE, âgée de 6 mois au décès de son père.
Françoise d'Espagne fut citée le 9 mars 1531, comme épouse d'Antoine de Devèze, seigneur de Marsac[892].
Elle avait épousé, par contrat du 23 janvier 1510, **Antoine de MONTESQUIOU dit de DEVEZE,** écuyer, seigneur de Marsac, fils de Jean de MONTESQUIOU, seigneur de Marsac, et de Bertrande de DEVEZE, le futur avait été institué héritier par le testament du 3 août 1505 de Jeanne de Mauléon, sa grand-mère maternelle[893].
Antoine de Devèze, seigneur de Marsac, fils et héritier de feu Jean, passa un accord le 4 mars 1517, avec Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Plancat, puis, le 21 février 1539, Antoine de Montesquiou passa un accord avec François de Montesquiou, seigneur de Marsan[894]. Leur fils aîné Bernard de Montesquiou dit de Devèze, seigneur de Marsac, épousa par contrat du 5 juin 1542, Hélène de Voisins[895].

VII Jean d'ESPAGNE, seigneur de Durfort, Rieux (-de-Pelleport, à 2 km au nord de Varilhes, Ariège), Pelleport.
Odet Isalguier était en procès, le 21 juillet 1492, contre Jean d'Espagne, seigneur de Durfort, fils de feu Arnaud Jean d'Espagne, qui dut payer 1 600 écus d'or au cours du 7 février 1473 pour les termes échus à ce jour de la dot d'Aubiette d'Espagne. Jean d'Espagne était aussi en procès contre Ramonat de Montaut, seigneur de Puydaniel, au sujet de la dot de feue Marguerite de Montaut, épouse d'Arnaud d'Espagne, aïeul de Jean[896], puis le 31 décembre 1499, Gabrielle Isalguier, fit une donation pour services rendus, à Jean d'Espagne, seigneur de Durfort, son cousin, de sa part des droits aux biens de Jean d'Espagne, à cause de la constitution de dot d'Aubiette d'Espagne, sa mère[897].
Jean d'Espagne mourut entre le 29 janvier 1504, date des plaidoiries citées supra et le 16 septembre 1504, date à laquelle son fils Hugues avait des tuteurs (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 28 avril 1489, **Gabrielle de VILLEMUR,** fille de Gaspard de VILLEMUR, dotée de 4 000 écus, témoins Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, Arnaud d'Espagne, seigneur de *Las Lunas*, Charles d'Espagne, etc[898], la mère de la future était Jeanne de MAULEON[899].
Ils eurent :

---

[892] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 200, produisant AD.HG 3 E 675, Bastide, notaire
[893] André Navelle, *op.cit.,* VII, pp.229-230 se référant au *Dictionnaire* de Moréri , t. V, Mi-R, p.103, pour le contrat de mariage qui dit qu'Antoine de Montesquiou seigneur de Marsac, fils de Jean de Montesquiou, seigneur de Marsac, et de Bertrande de Dévèze épousa par contrat du 23 janvier 1510 Françoise d'Espagne fille d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort.
[894] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.230 produisant AD.HG B 16 (acte de 1517) et AD.HG B 2036 (acte de 1539)
[895] Moréri, *op.cit.,* V, p.104
[896] André Navelle, *op.cit,* IV, p. 200, produisant AD.HG B 8
[897] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 200 produisant AD.HG 3 E 17708, de Fonte, notaire à Rieux
[898] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.199-200 produisant le parchemin 83 des archives particulières de Serres de Justiniac, Jean de Fontanheris, notaire de Rieux, indiquant par ailleurs la mère de la future, Jeanne de Mauléon.
[899] Père Anselme, *op.cit.* II, p.656

8.1 Hugues d'ESPAGNE, qui suit.

8.2 Françoise d'ESPAGNE, dame de Castagnac.
Elle fut citée feue, le 28 mars 1542, date d'un accord entre Gaillard de Lordat, seigneur de Castagnac, père de ses enfants, et de feue Françoise d'Espagne, sa femme, et Arnaud d'Espagne, baron de Saverdun, seigneur de Durfort, concernant les droits que Françoise d'Espagne avait sur la maison de Durfort par la succession de Jean d'Espagne et de Gabrielle de Villemur, son épouse, père et mère de Françoise, et sur celle de feue Jeannette d'Espagne, sœur de Françoise[900], le style de la date du second contrat de mariage de Gaillard de Lordat, 4 avril 1541, n'étant pas précisé, il est possible qu'elle soit morte avant cette dernière date si elle est exprimée en n.st.
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 15 février 1514 (n.st), **Gaillard de LORDAT,** écuyer, seigneur d'Unzent (Ariège), Castagnac (Haute-Garonne, à 2 km au sud-ouest de Saint-Ybars, Ariège), fils de Jean de LORDAT, seigneur d'Unzent, Castagnac, et de Violande d'AURE[901].
Gaillard de Lordat épousa en secondes noces, par contrat du 4 avril 1541, Georgette de Montaut, veuve, avec une fille, Miramonde, de Jean de Roquefort, seigneur de Brugayrolles, Miramonde de Roquefort épousa par contrat du même jour Germain Paul de Lordat, fils aîné de Gaillard et de Françoise d'Espagne[902].
Gaillard de Lordat testa le 3 mars 1548 (v.st, soit 1549 n.st), nommant ses enfants de chacun de ses mariages[903].

8.3 Jeannette d'ESPAGNE, citée feue le 28 mars 1542.

8.4 Suzanne d'ESPAGNE, citée par le Père Anselme et par André Navelle.
Il semble qu'il y ait eu une Suzanne d'Espagne à ce degré, et une autre au degré suivant. Selon les actes la concernant, l'un disant qu'elle était sœur d'Hugues, et l'autre sœur d'Arnaud (fils d'Hugues) cet Arnaud disant qu'il avait deux seules sœurs, Rose et Françoise, elle était située au degré suivant, mais les actes se contredisent, la chronologie se rapporte à une Suzanne au degré suivant.

VIII Hugues d'ESPAGNE, seigneur de Durfort.
Hugues d'Espagne, fils de feu Jean d'Espagne, seigneur de Durfort, avait pour cotuteur, le 16 septembre 1504, Jean de Mauléon, abbé de Sainte-Marie de Bonnefont[904].
Hugues d'Espagne mourut avant le 3 août 1523, date à laquelle Pantaléon Jaubert, procureur de Brunette de Coarraze, tutrice d'Arnaud d'Espagne, fils de feu Hugues, rendit hommage au vicaire de Jean d'Orléans, archevêque[905].

---

[900] AD.HG 3 E 36350 Gaillac
[901] AD. Gers Vergès I 540 ; AD. Gers Vergès I 1285 n°7889
[902] AD.HG 3 E 9616 Miremont
[903] AD. Gers Vergès I 1285 n°7889
[904] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.102, produisant AD.HG 3 E 4307, Gipolon, notaire
[905] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.200, produisant AD.HG 1 G 931

Il avait épousé, par contrat du 2 janvier 1516, nommant les pères des deux futurs époux et Pierre de Coarraze, frère de la future épouse, **Brunette de COARRAZE,** dotée de 5 000 florins, fille de Jean II de COARRAZE, seigneur de Bérat, et donc de Catherine de PARDAILLAN[906].

Henri II de Navarre restitua, entre 1523 et 1529, à Brunette de Coarraze, veuve d'Hugues d'Espagne, seigneur de Durfort, des biens confisqués à son mari[907].

Brunette de Coarraze épousa en secondes noces Pantaléon Jaubert (ou Joubert), président au parlement de Toulouse, veuf avec trois enfants, d'Anne de Commarque.

Pantaléon Jaubert devenu veuf une seconde fois, avec postérité de son deuxième mariage, épousa en troisièmes noces, en 1536, noble Philippe Huc, veuve de Martin de Saint-Martin, écuyer, seigneur de Roquerlan[908].

Enfants d'Hugues d'Espagne et de Brunette de Coarraze :

9.1 Arnaud d'ESPAGNE, qui suit.

9.2 Rose d'ESPAGNE, dame de Durfort.

Rose d'Espagne, dame de Durfort, assista le 4 juin 1557, son neveu Jean de Lautrec, seigneur de Massaguel, fils de Charles de Lautrec (alias Toulouse-Lautrec), seigneur du Bousquet, et de Jeanne de Doucet, coseigneuresse de Massaguel, avec Jeanne de Roguier[909]. Elle vendit, le 21 mai 1566, la moitié de Saint-Martin-d'Oydes à Manaud de Castet, seigneur de Garanou, et à Jeanne de Nostens, sa femme[910]. Une sentence arbitrale du 19 décembre 1565, entre Rose d'Espagne, dame de Durfort, et Manaud de Gaudiès, mari de Jeanne de Nostens, déclara qu'ils étaient chacun par moitié seigneurs de Saint-Martin d'Oydes, Lescousse et de Saint-Michel de Lanès[911].

Rose d'Espagne fut condamnée, le 31 août 1571, à payer 1 000 livres à Anne de Montesquiou, héritière de François de Montesquiou, son frère[912].

Rose d'Espagne, dame et seigneuresse de Durfort, fit une donation, le 12 juillet 1583, au château de Durfort, à Alain Frédéric d'Hautefort, son neveu (petit-fils), fils aîné de feue Brunette de Cornil, sa fille, et de feu Guy de Cornil, seigneur du Moulin, son mari[913].

Elle avait épousé par contrat du 4 décembre 1535 **Guy de CORNIL,** seigneur de Cornil et du moulin d'Arnac[914]. Guy de Cornil mourut entre avril 1547 et juillet 1548[915].

Ils eurent deux filles, Brunette et Marguerite. Brunette de Cornil, aînée, épousa en premières noces par contrat du 15 septembre 1546 nommant ses parents, Jacques

---

[906] AD. Gers Vergès I 1285
[907] AD.P.A E 453
[908] André Navelle, *op.cit,* V, pp.264-266 produisant les preuves
[909] AD.HG 3 E 2626, Celeri, notaire de Toulouse
[910] AD. Ariège E 177, Carrière, notaire de Saint-Ybars
[911] André Navelle, *op.cit.,* VIII, produisant AD.HG 1 G 931
[912] AD.HG B 65
[913] AD.HG Reg. Ins 1 A
[914] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.657
[915] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.200

Claude d'Ornezan, fils d'Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur d'Auradé (et de Jeanne de Durfort), la future reçut la moitié de tous les biens, sa mère Rose d'Espagne lui donna la moitié de ses biens reçus de la succession de Brunette de Coarraze, sa mère, et de feu Hugues d'Espagne, son père, et de feu Arnaud d'Espagne, son frère, le futur reçut la moitié des biens de son père plus 12 000 livres, Françoise d'Ornezan, fille dudit Arnaud Guillaume, seigneur d'Auradé, et veuve dudit Arnaud d'Espagne eut son douaire assigné sur la place de Rieux-de-Pelleport[916]. Brunette de Cornil épousa en secondes noces Gilbert d'Hautefort, seigneur d'Hautefort, baron de Thenon, veuf de Louise de Bonneval[917].

9.3 Françoise d'ESPAGNE, dame de Villandrau.

Françoise d'Espagne, veuve de Jean Jacques de Durfort, transigea pour sa dot, le 18 décembre 1575, avec Jean de Durfort, seigneur de Duras[918]. Elle testa le 12 juillet 1583, vivait en mai 1586[919] et mourut en 1587[920].

Elle avait épousé par contrat du 23 juillet 1535, nommant ses parents, **Jean Jacques de DURFORT,** seigneur de Villandraut en Bordelais[921], fils de Jean de DURFORT, chevalier, seigneur de Duras, Blanquefort, et de Catherine de FOIX, dame de Montbardon, il mourut en Piémont le 8 septembre 1555, âgé de 39 ans et 3 mois, sans laisser d'enfant[922].

9.4 Suzanne d'ESPAGNE, dame de Mauzac (à 9 km au sud de Muret, Haute-Garonne), coseigneuresse du Fauga (à 2 km de Mauzac)

Le Père Anselme mentionne une Suzanne d'Espagne au degré précédent, l'acte qui suit indique qu'il y avait une Suzanne d'Espagne à ce degré. Ce qui est contredit par le testament d'Arnaud d'Espagne, citant dans son testament du 4 janvier 1545, Rose et Françoise d'Espagne, ses uniques sœurs (infra.)

Elle fut citée le 3 septembre 1530, avec son frère Arnaud, enfants de feu Hugues d'Espagne, seigneur de Durfort, lui-même fils de Gabrielle de Villemur, dans un procès de Jean de Montgommery, chevalier, seigneur de Lorge et de Dourdan, contre Henri, roi de Navarre, et eux[923]. Suivant la chronologie elle doit être celle qui était seigneuresse de Mauzac, coseigneuresse du Fauga.

Suzanne d'Espagne, seigneuresse de Mauzac, coseigneuresse du Fauga, qui passa le 7 février 1550 un contrat de lauzime[924], est certainement la même que celle qui fut citée le 8 novembre 1551, au sujet des droits lui appartenant sur les biens de feu Jean

---

[916] AD.HG 3 E 11785, Bolarotti, notaire de Toulouse.
[917] Michel Smaniotto, *Famille de Gontaut,* inédit
[918] Archives du château de Saint-Blancard
[919] AD.HG B 98
[920] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* la preuve n'est pas fournie.
[921] Les actes disent Villandrau ou Villandraut, on ne sait s'il s'agit de Villandrau dans le Lot-et-Garonne ou Villandraut en Gironde qui correspondrait à la définition « en Bordelais. »
[922] Archives du château de Saint-Blancard (1513-1575)
[923] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.201, produisant B. Tournelle 2
[924] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.201 produisant AD.HG 3 E 9572, Lebret, notaire

d'Espagne, seigneur et baron de Durfort, qu'elle avait vendus (le Fauga, *Villanote,* Saint-Hilaire) le 1er novembre 1532, à Arnaud de Sieuras, seigneur du Solier[925].
Elle avait épousé **Manaud de LA ROQUE**, seigneur de Saint-Martin (à 8 km au sud de Tarbes), fils d'Antoine de LA ROQUE, seigneur de Saint-Martin, et de sa première épouse Béatrix de FERRIERES, celle-ci fille d'Anne HUNAUD ; ils eurent une fille Marie de La Roque qui épousa en premières noces, par contrat du 4 octobre 1565, Gaspard de La Rivière puis de Villemur, qui devint seigneur de Mauzac, fils naturel de Jacques de Villemur, seigneur de Pailhès[926].

IX Arnaud d'ESPAGNE, seigneur et baron de Durfort, Rieux (-de-Pelleport), Pelleport, Benagues (à 3 km au nord de Varilhes, Ariège), baron de Saverdun (Ariège.)
Il avait été sous la tutelle de Jean d'Aure, chevalier, seigneur de Larboust, sénéchal de Nébouzan, et de Jacques de Villemur, seigneur de Pailhès, selon une déclaration de Jean d'Aure, du 12 décembre 1542, disant qu'ils avaient été déchargés de la tutelle il y a trois ans[927].
Arnaud d'Espagne, seigneur et baron de Durfort, Rieux, Pelleport, Benagues, bailla le 12 juin 1542, un moulin à Benagues, sur l'Ariège, pour un an[928]. Il donna une procuration, le 24 juillet 1542, à Jacques de Villemur, seigneur de Pailhès, Gaillard de Lordat, seigneur de Castagnac, et Jean d'Espagne, le Vieux, seigneur de Lissac, ses oncles, pour une transaction[929].
Il testa une première fois le 13 août 1542, s'en allant au service du roi, au camp de Roussillon, dans la compagnie du comte de Carmaing (Caraman), léguant 1 000 livres, outre leur douaire, à chacune de ses sœurs, Rose d'Espagne, demoiselle de Cornil et Françoise d'Espagne de Villandraut, léguant 500 livres à sa nièce Brunette de Cornil, fille de Rose, léguant 200 livres à Jean d'Espagne, bâtard, dit de Lissac, son serviteur, demandant que sa femme Françoise d'Ornezan, demoiselle de Durfort, soit dame maîtresse et usufruitière de tous ses biens, s'il avait un fils ou une fille, il ou elle serait héritier universel, prévoyant le cas de jumeaux, léguant à Jean d'Espagne, le Jeune, écuyer de Lissac, son oncle, la borde et métairie de Cantalause, à autre Jean d'Espagne, le Vieux, écuyer, seigneur de Lissac, son oncle, frère de Jean, le jeune, la place de Saint-Martin d'Oydes, Saint-Michel et Tresserres, substituant Jean le Jeune et Jean le Vieux, l'un à l'autre, et s'ils n'avaient pas d'enfants, leur substituant le plus proche parent de la maison de Durfort[930]. Ce testament fait apparaître deux Jean d'Espagne de la branche des seigneurs de Lissac comme oncles du testateur, qui si l'on suit les degrés devraient être Jean d'Espagne époux de Catherine Duhart et un frère de celui-ci, or ce même testament mentionne que Jean d'Espagne dit le Vieux pourrait ne pas avoir d'enfant, alors que l'époux de Catherine Duhart avait des enfants.

---

[925] AD.HG 3 E 37569 Lherm, Antoine Bornyon, notaire demeurant à Durfort, pour la vente du 1er novembre 1532
[926] André Navelle, *op. cit,* VI, pp.113-114, produisant les preuves.
[927] AD.HG 3 E 36350 Gaillac
[928] AD.HG 3 E 36350 Gaillac
[929] AD.HG 3 E 36350 Gaillac
[930] AD.HG 3 E 36350 Gaillac, Antoine Bornyon, notaire de Gaillac.

A Carcassonne, Arnaud d'Espagne, seigneur et baron de Saverdun, seigneur de Durfort, nomma un procureur le 16 août 1542[931].
Arnaud d'Espagne, seigneur et baron de Durfort, testa une autre fois, le 4 janvier 1545, au château de Durfort, léguant à Etienne Jaubert, son frère utérin, la place de Brax en Comminges et tout ce qui pourrait lui appartenir de la future succession de feue Brunette de Coarraze, sa mère, instituant héritières universelles Rose d'Espagne, femme de Guy de Cornil, seigneur de Cornil, et Françoise d'Espagne, femme de Jean Jacques de Durfort, seigneur de Villandraut, ses uniques sœurs, donnant à Françoise les biens et places de Rieux, Pelleport, *Saint-Bauzile*, Benagues, et donnant à Rose les biens et places de Durfort, Saint-Martin, Saint-Michel, Tresserre, Lescousse, Miremont et Saverdun[932].
Arnaud d'Espagne mourut, sans postérité, avant le 15 septembre 1546, date du contrat de mariage de sa nièce Brunette de Cornil avec Jacques Claude d'Ornezan, son beau-frère, fils d'Arnaud Guillaume d'Ornezan, père de sa femme.
Il avait épousé **Françoise d'ORNEZAN,** fille d'Arnaud Guillaume d'ORNEZAN, chevalier, seigneur d'Auradé, tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de Brunette de Cornil et de Jean Claude d'Ornezan, frère de Françoise, et de Jeanne de DURFORT.
Elle testa le 4 janvier 1545 (comme son mari), nommant son mari Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, et Etienne Jaubert, frère utérin de celui-ci, instituant héritières ses deux sœurs mariées[933].

VII
Seigneurs de Lissac

L'auteur de cette branche, Arnaud d'Espagne était fils d'Arnaud II d'Espagne, seigneur de Durfort, et Marguerite de Comminges, sa première épouse.

VII Arnaud d'ESPAGNE, seigneur de Lissac (Ariège, à 3 km au nord-est de Gaillac-Toulza, Haute-Garonne)
Il était destiné à devenir chevalier de Rhodes selon le testament de son frère[934].
Il mourut entre 1532 et le 1er juillet 1536[935].
Il avait épousé, en premières noces, **Marie de LISSAC,** citée en 1519[936], qui probablement lui apporta la terre de Lissac, dont Jean de Lissac, seigneur de Lissac, qui fut témoin d'un acte le 4 septembre 1481[937], fut le dernier membre connu de la branche de cette famille, tenant cette seigneurie, les membres de cette famille dont la filiation est établie depuis 1541 tenaient La Tour et Saint-Quentin[938](-la-Tour, à 6 km au sud de Mirepoix, Ariège.)

---

[931] AD.HG 3 E 36350 Gaillac
[932] AD. Gers I 1288 n°7902
[933] Archives du château de Saint-Blancard
[934] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 656, son frère est probablement Jean, dont le testament n'est pas mentionné par ailleurs, le Père Anselme le cite en 1497 sans dire à quoi se rapporte cette date.
[935] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.199, la date de 1532 n'est pas expliquée.
[936] André Navelle, *op.cit. IV, p. 198*
[937] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 269, produisant AD.HG 3 E 17481, Geule, notaire
[938] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* 1759, tome second, p.89 ; André Navelle, *op.cit.,* VI, p.269

Il avait épousé, en secondes noces, **Béatrice d'HAUTPOUL,** veuve avec enfants de Raymond de Serres, seigneur du Fossat, dite fille de Geoffroy d'Hautpoul, seigneur et baron d'Hautpoul, de Rennes, et de Béatrix de Montclar[939], ce qui est inexact, elle n'est pas rattachée[940].
Béatrice d'Hautpoul, veuve d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Lissac, passa une transaction le 1er juillet 1536, avec Jean d'Espagne, son beau-fils, concernant le procès devant le sénéchal et le parlement de Toulouse qui avait laissé à Béatrice d'Hautpoul l'usufruit de tous les biens d'Arnaud d'Espagne[941].
Enfants du premier lit :

8.1 Jean d'ESPAGNE, le Vieux, qui suit.

8.2 Jean d'ESPAGNE, le Jeune, écuyer de Lissac.
Cité dans un bail, le 13 mai 1542, comme Jean d'Espagne, le Jeune, écuyer de Lissac, puis le 26 juin 1542, dans une dette à Saint-Martin d'Oydes[942], il apparaît avec la même qualification, le 13 août 1542, dans le testament de son neveu Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort.
Jean d'Espagne, le Jeune, écuyer de Lissac, homme d'armes de la compagnie de Monsieur de Bonneval, testa le 6 août 1542, voulant que ses funérailles soient faites à la discrétion de Jean d'Espagne, le Vieux, écuyer, seigneur de Lissac, léguant 500 livres à François d'Espagne, chanoine de Rieux, son frère, et léguant l'usufruit des bordes, terres et possessions qu'il avait en la paroisse de Saint-Estève et juridiction de Saint-Martin d'Oydes, à autre François d'Espagne, recteur de Cier, aussi son frère, léguant 500 livres à sa sœur Jeanne d'Espagne, pour se marier, léguant 300 livres à Antoine de Tersac, seigneur de Goutevernisse, son neveu, fils de sa sœur Annette, disant avoir fait bâtir deux moulins à vent à Saint-Michel de Tresserre et à Fuscavel, juridiction de Saint-Martin d'Oydes, et deux moulins pastelliers, l'un à Tapie, juridiction de Durfort et l'autre à Cantalause, près de Saint-Martin, pour et au nom d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, son neveu, instituant héritier universel Jean d'Espagne, le Vieux, seigneur de Lissac, son frère, lui substituant Paul d'Espagne, fils unique (seul fils) dudit seigneur de Lissac[943].
Il reconnut une dette le 12 janvier 1543 (n.st) et acheta une pièce de terre la même année[944].

8.3 François d'ESPAGNE, chanoine de Rieux
Légataire de son frère Jean d'Espagne, le Jeune, par son testament du 6 août 1542**.**

[939] André Navelle, *op.cit.,* V, p.146
[940] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Hautpoul,* prouvant l'erreur et expliquant que Béatrix d'Hautpoul n'était pas rarrachée.
[941] AD.HG 3 E 1354
[942] AD.HG 3 E 36350 Gaillac
[943] AD.HG 3 E 36350, Antoine Bournyon, notaire de Gaillac-Toulza
[944] AD.HG 3 E 36350 Gaillac

8.4 autre François d'ESPAGNE, recteur de Cier.
Légataire de son frère Jean d'Espagne, le Jeune, par son testament du 6 août 1542.

8.5 Jeanne d'ESPAGNE, dame de Mézerville (Aude.)
Elle épousa, par contrat du 4 janvier 1518 (n.st), étant dotée de 1 500 livres, noble **Nicolas d'AULON,** seigneur de Mézerville[945].
Nicolas d'Aulon était fils de Jean d'Aulon, écuyer, seigneur de Mézerville, qui avait été condamné, le 23 juin 1517, à avoir la tête tranchée, ses biens confisqués sauf le tiers pour ses enfants légitimes et naturels. Le 29 juin 1525, Jean d'Antignac, fils de feu Bertrand d'Antignac dit de Mauléon (fils de Cécile d'Aulon, sœur de Mathieu d'Aulon, père de Jean) reprit le procès contre Nicolas d'Aulon, seigneur de Mézerville, à propos d'une fausse quittance de Cécile d'Aulon, la cour maintint le l2 mars 1528, Nicolas d'Aulon en la possession de la moitié du château et seigneurie de Caudeval et Roumengoux, puis le 13 mars 1530, Nicolas d'Aulon et Jean d'Antignac qui étaient en procès contre Jean Germain de Mauléon, reçurent respectivement les 5/12 des terres et seigneuries de Montlendier, Saint-Sernin, Sargiac, etc., et les 7/12 de ces terres[946].
Nicolas d'Aulon, sans postérité de sa première union, épousa en secondes noces, par contrat du 30 novembre 1541, Anne de Plaigne, fille de Jean Michel de Plaigne, écuyer, coseigneur de Plaigne, et de Jeanne de Bertier, Nicolas d'Aulon fut cité pour la dernière fois le 12 août 1546, ils eurent une fille Paule d'Aulon qui épousa, par contrat du 21 janvier 1562 (n.st), Corbeyran de Rigaud, lui apportant la terre de Mézerville, sans postérité[947].

8.6 Annette d'ESPAGNE, citée dans le testament de son frère Jean le Jeune du 6 août 1542.
Elle avait épousé **N…de TERSAC,** ils eurent au moins un fils Antoine de Tersac, seigneur de Goutevernisse, légataire de son oncle Jean d'Espagne, le Jeune, écuyer de Lissac, par son testament du 6 août 1542, qui est peut-être le même qu'Antoine Roger de Tersac, neveu (en réalité petit-neveu) d'Antoine et Roger d'Espagne de Durfort, chanoines de Rieux (supra.) Ces personnes ne sont pas rattachées à la branche des seigneurs de Goutevernisse issue de la famille de Tersac de Montberaud.

Enfant du second lit :

8.7 Jeanne d'ESPAGNE, citée dans le testament de son frère Jean le Jeune du 6 août 1542.
Jeanne d'Espagne, fille de feu Arnaud d'Espagne, seigneur de Lissac, testa le 10 mars 1551, au château de La Hillère, laissant un écu à son frère François d'Espagne, un écu à Paul d'Espagne, son neveu qui avaient été ingrats avec elle ainsi que feu Jean d'Espagne, seigneur de Lissac, père de Paul, n'ayant jamais voulu l'aider, ni la marier,

[945] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 199, se référant à James de Sadirac, notaire de Lissac
[946] André Navelle, *op.cit.,* I, p.92, produisant les actes
[947] André Navelle, *op.cit.,* I, pp.92-93

laissant 30 écus sol à sa sœur Jeannette (Jacquette ?) de Serres, 30 écus à ses nièces Jeanne et Françoise de Polastron, instituant héritières universelles, sa mère Béatrix d'Hautpoul, et Antoinette de Serres, sa sœur[948], ses nièces Polastron étaient filles de Jean de Polastron, seigneur de La Hillère, et d'Antoinette de Serres, sa sœur.

VIII Jean d'ESPAGNE, le Vieux, écuyer, seigneur de Lissac, Labatut (à 1 km au sud-est de Lissac)

Au château de Lissac, Jean d'Espagne, écuyer, seigneur de Lissac et de Labatut, nomma procureur, le 26 avril 1542, M.Me Guy Giscard et trois autres avocats pour aller à la cour du parlement de Toulouse pour le procès qu'il avait contre les héritiers de feu Jean de Montesquiou, seigneur de Cintegabelle[949].

Jean d'Espagne, le Vieux, seigneur de Lissac, fut cité dans le testament de son neveu Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, du 13 août 1542,

Son testament aurait été ouvert le 26 février 1550[950], ce qui est compatible avec le fait qu'il fut dit feu le 23 avril 1550, dans le contrat de mariage de sa fille Françoise avec Bernard d'Arros. Jean d'Espagne aurait testé le 26 février 1551 (la différence d'année provient certainement du style) et l'inventaire de ses biens fut réalisé en mai 1552[951]. Un acte du 12 juin 1687 dit que Jean François d'Orbessan, seigneur de Lissac et de Labatut, était le patron titulaire d'un obit fondé par Jean d'Espagne, écuyer, seigneur de Lissac et de Labatut, par son testament du 26 février 1550, retenu par Bournion, notaire de Gaillac-Toulza[952].

Il avait épousé, par contrat du 2 juin 1519 **Catherine DUHART** (alias d'UHART alias de DUHART) **Juzon.**

Catherine Duhart, demoiselle de Lissac et de Labatut et dame d'Uhart, Juzon, de Sorhapuru, au pays de Mixe, diocèse de Dax, de la licence de Jean d'Espagne, son mari, écuyer, seigneur de Labatut, Lissac lès Gaillac-Toulza, donna une procuration, le 11 novembre 1542, à Pierre Dessus, prêtre de Lissac[953], elle fonda un obit dans l'église de Lissac, en 1545, étant veuve de Jean d'Espagne, écuyer, seigneur de Lissac[954].

Ils eurent :

9.1 Paul d'ESPAGNE, il mourut avant 1560[955].

9.2 Gabrielle d'ESPAGNE, dame de Calmont.

Gabrielle d'Espagne, dame de Calmont, et François de Châteauverdun, seigneur de Calmont, son fils donnèrent une procuration, le 14 avril 1572, pour recevoir 2 000

---

[948] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°20 à 26

[949] AD.HG 3 E 36350 Gaillac

[950] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* la preuve n'est pas fournie ; Maurice Vuillier date du 6 août 1542 ce testament ouvert le 26 février 1550, le testament du 6 août 1542 est celui de Jean d'Espagne, le Jeune, écuyer de Lissac

[951] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 199, qui considère la date de 1551 comme v.st en raison de l'année de l'inventaire (erreur de raisonnement), les actes correspondants ne sont pas produits

[952] AD.HG 3 E 23680 Aulon

[953] AD.HG 3 E 36350 Gaillac

[954] AD.HG 3 E 22933 Sainte-Gabelle

[955] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.199

livres d'un emprunt de 2 000 livres pour payer le reste du douaire de Catherine de Châteauverdun, tante du seigneur de Calmont[956].
Elle avait épousé **Pierre de CHATEAUVERDUN,** seigneur de Calmont, fils de François de CHATEAUVERDUN, seigneur de Calmont, et de Bertrande de FOIX[957].
Leur fils Corbeyran de Châteauverdun hérita de la seigneurie de Lissac et la transmit à sa fille Louise de Châteauverdun qui fut citée en 1647 comme dame de Lissac, épouse de Guillaume de Coussy (alias Cossy), seigneur de Corde[958], son second époux.

9.3 Françoise d'ESPAGNE, dame de Labatut et de Lissac.
Le 19 août 1557, eut lieu la confirmation d'une sentence du sénéchal de Toulouse concernant François de Montesquiou, seigneur de Salles, Françoise d'Espagne, dame de Lissac, et Paul d'Andoins, sénéchal de Béarn[959].
Françoise d'Espagne passa un accord, le 13 septembre 1579, au château de Labatut avec les consuls de Lissac au sujet du paiement du fournage et du droit d'usage des bois de la seigneurie[960], et mourut avant le 19 novembre 1594, date du contrat de mariage de sa fille Françoise d'Arros avec François d'Orbessan.
Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 27 juin 1541, nommant son père, **Jacques de SUS,** fils d'André de SUS, seigneur de Taurignan (du chef de sa femme) et de Catherine de VENDÔMOIS, dame de Taurignan, qui ratifia le contrat le 7 février 1543 (n.st[961]).
Elle avait épousé en deuxièmes noces, **Jean de BEARN,** seigneur de Bescat, fils d'Antoine de BEARN, seigneur de Bescat, Rébénacq, d'où une fille, Jeanne de Béarn, qui épousa en premières noces, par contrat du 21 juin 1571, Jacques d'Arros, fils de Bernard d'Arros, seigneur et baron d'Arros, vice-roi de Navarre, et de Gabrielle de Lordat, sa seconde épouse[962].
Elle avait épousé en troisièmes noces par contrat du 23 avril 1550, **Bernard d'ARROS**, seigneur et baron d'Arros[963], leur fille Françoise d'Arros, dame de Labatut et de Lissac, nommant feus ses parents, épousa par contrat du 19 novembre 1594 François d'Orbessan, seigneur de Goutevernisse[964].

9.4 peut-être Jean d'ESPAGNE, seigneur de Lissac.
Indiqué par André Navelle, peut-être doit-il être confondu avec son homonyme fils bâtard de Jean d'Espane (infra.)

Jean d'ESPAGNE, seigneur de Lissac eut également un fils naturel :

---

[956] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 159, se référant à Barrière-Flavy, carton 47
[957] André Navelle, *op.cit.,* III , pp.158-159
[958] Barrière-Flavy, *Histoire de la ville et châtellenie de Saverdun,* Laffitte reprints, 1978, p.183
[959] AD.HG B 50
[960] Barrière-Flavy, *Histoire de la ville et seigneurie de Saverdun,* Laffitte reprints, 1978, pp.187-188, produit les archives communales de Lissac
[961] AD.HG 3 E 36350 Gaillac
[962] Jacques de Roquemaurel, *Familles d'Arros,* produisant les preuves.
[963] AD. Gers Vergès I 131
[964] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.123-124, produisant AD.HG B Reg.ins 6 f° 374

Jean d'ESPAGNE, bâtard de Lissac, cité dans le testament d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, le 13 août 1542, comme son serviteur.

IX Jean d'ESPAGNE, seigneur de Lissac
Il avait épousé **Catherine de SIEURAS,** dont l'ascendance n'est pas connue[965].
Catherine de Sieuras veuve de Jean d'Espagne fit une donation le 13 *octobre* 1596 à sa fille Françoise d'Espagne, nommant son fils Bernard d'Espagne[966].
Ils eurent :

10.1 Bernard d'ESPAGNE, dont on ignore la destinée.
Maurice Vuillier le dit sans preuve Capitaine d'Huos, ayant épousé Paule d'Antist, d'où postérité.
Les actes concernant l'époux de Paule d'Antist le disent capitaine d'Huos puis capitaine de la châtellenie de Pointis, il n'est jamais fait mention d'un quelconque lien avec la seigneurie de Lissac ni avec les membres de la branche des seigneurs de Durfort, nous considérons donc cette ascendance fondée uniquement sur un prénom et la chronologie comme très douteuse. Nous reportons ce qui concerne ces personnes, à titre indicatif, en Annexe.

10.2 Françoise d'ESPAGNE, nommée dans le testament de sa mère.
Elle avait épousé par contrat du 1er novembre 1596, nommant ses parents, **Jean de LABAY,** fils de M.Me Joseph de LABAY, jadis trésorier et receveur général du roi[967].

VIII
Seigneurs d'Aulon

L'auteur de cette branche, Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, était fils d'Onuffre d'Espagne, seigneur de Ramefort, et de Catherine de Saman.

IX Pierre d'ESPAGNE, seigneur de Belloc[968] (en Peyrouzet, Haute-Garonne, à 4 km à l'ouest d'Aurignac selon une description en 1637, infra) puis d'Aulon (à 5 km au sud-ouest d'Aurignac, Haute-Garonne.)
Il est cité en 1594 pour un boriage[969].

---

[965] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* la dit, sans preuve, fille de Jean de Sieuras, seigneur du Solier, et de Marguerite de Villemur, alors que ceux-ci eurent une fille Jeanne qui épousa Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, et que tous les actes la concernant et concernant ses parents montrent qu'elle devait être fille unique.
[966] AD.HG Reg. Ins 7
[967] AD.HG Reg. Ins 7
[968] André Navelle, *op.cit,* IV, p.188 situe Belloc, à 7 km au sud-est de Salies-du-Salat ce qui paraît inexact car ce lieu ne correspond pas à la description faite par Pierre Joseph d'Espagne en 1637.
[969] AD.HG 3 E 222073 Cassagnabère

Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, reconnut, en 1602, devoir 245 livres à son frère Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort[970].

Jean de Saman, seigneur de Samouillan, était en 1612, tuteur, des enfants de Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, et de Jeanne *Dusolle* (pour du Solle, qui est en réalité du Solier, il s'agit de Jeanne de Sieuras dite du Solier, fille de Marguerite de Villemur, dame du Solier) cet acte mentionne Hector de Saman, seigneur de Maure[971]. Le 8 juillet 1614, furent cités feu Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, sa belle-mère Marguerite de Villemur, et Jeanne de Sieuras, fille de celle-ci ,et Jean de Saman, qui étaient tuteurs des enfants dudit sieur d'Espagne et de ladite de Sieuras, Hector de Saman, seigneur de Caujac et de Maure, étant présent, et Jean de La Peyrère, procureur de Marguerite de Villemur, dame du *Solle* (Solier), et de Jeanne de Sieuras, sa fille, suivant procuration du 27 septembre 1612, par Dominique Bonnet, notaire de Lherm[972].

Il avait épousé **Jeanne de SIEURAS** dite **du SOLIER,** fille de Jean de SIEURAS, seigneur du Solier (à 1 km au sud de Saint-Hilaire, Haute-Garonne, village à 6 km au sud-ouest de Muret) et de Marguerite de VILLEMUR[973]

.Jeanne de Sieuras, dame du Solier, de Montastruc, reconnut le 1er septembre 1613, devoir 600 livres à M.Me Pierre de Garros qu'elle avait reçues pour équiper Pierre *Jassend* d'Espagne, seigneur du Solier, d'Aulon, son fils, pour l'envoyer à Monsieur le Grand, son cousin, à la Cour pour le mettre page à la grande *chambre* (écurie) du roi, à la même date elle reconnut devoir 1 000 livres au sieur Jean de La Peyrère qui avait géré ses affaires et celles de sa mère Marguerite de Villemur, dame du Solier, jusqu'à son *décès*[974]. Elle fut citée le 27 juillet 1614, pour un boriage de sa métairie de Belloc, remplacée par Jean de La Peyrère, écuyer[975]. Elle reçut, le 7 juillet 1615, de César de Tersac, seigneur et baron de Montastruc, suivant la procuration donnée à Jean de La Peyrère, la somme de 21 000 livres pour fin de paiement de 36 000 livres, prix de la vente de la terre et seigneurie de Montastruc, les 15 000 livres restantes furent retenues par le sieur de Montastruc en paiement de pareille somme, montant de la dot d'Anne d'Espagne, fille de Jeanne de Sieuras et femme dudit sieur de Montastruc, la somme de 21 000 livres devra être employée au rachat de la terre de Montastruc vendue à Gaston de Foix, seigneur de Villefranche[976].

Ils eurent :

10.1 Pierre Joseph (ou Pierre Hyacinthe) d'ESPAGNE, seigneur du Solier, de Belloc.

---

[970] AD.HG 3 E 25592 Cassagnabère

[971] AD.HG 3 E 23895 Francon. Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* Mai 2003 (seconde édition) nomme par erreur Jeanne de Verdalle une prétendue seconde épouse de Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, ce qui est inexact, une Jeanne de Verdalle épousa un Pierre Espagne, qui n'est pas qualifié noble, cette Jeanne de Verdalle est citée le 14 novembre 1610 dans le testament de Jeanne de Binos, sa tante (AD.HG Reg. Ins. 15) En réalité Pierre d'Espagne eut une seule épouse, Jeanne de Sieuras, fille de Pierre de Sieuras, seigneur du Solier et de Marguerite de Villemur, elle apparaît parfois comme Jeanne du Solier, transcrit parfois en du Solle.

[972] AD.HG 3 E 23046 Caujac

[973] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.68-71

[974] AD.HG 3 E 37624 Lherm

[975] AD.HG 3 E 34680, Dauzat, notaire d'Aurignac

[976]AD.HG 3 E 37626 Lherm

Cité en 1625 comme seigneur du Solier[977]. Il apparaît souvent dans les actes comme Pierre Hyacinthe, une fois comme Pierre Jassend, le Père Anselme le nomme Jassent. Pierre Hyacinthe d'Espagne, seigneur du Solier, bailla en 1635, la maison seigneuriale de Belloc à Guillaume Faur[978], puis en 1637, Pierre Hyacinthe d'Espagne, seigneur de Belloc, du Solier, donna à rente à son tuilier, la tuilerie de Belloc avec le corps du château, situé à Peyrouzet[979]. Pierre Hyacinthe d'Espagne, seigneur et baron de Belloc afferma en 1658 le château de Belloc[980].

10.2 Anne d'ESPAGNE, dame de L'Isle
Elle épousa, par contrat du 28 janvier 1615, dans la maison seigneuriale de Belloc, nommant ses parents, **César de TERSAC,** seigneur de L'Isle, de Montastruc, parmi les présents Jean d'Espagne, seigneur de Peyrouzet[981], le futur était fils cadet de François de TERSAC, seigneur et baron de Montberaud, et de Catherine de LAMBES[982].
César de Tersac, seigneur et baron de L'Isle, était, le 29 mai 1625, tuteur de Marie de Saint-Jean, fille de Tristan de Saint-Jean, seigneur de Soueich[983].
Il mourut avant le 29 janvier 1637, date de la réception de sa fille Françoise au couvent de Sainte-Croix-Volvestre[984].

IX
Seigneurs de Simorre

L'auteur de cette branche Lancelot d'Espagne, était un fils bâtard d'Arnaud IV d'Espagne, seigneur de Montespan, il avait reçu de son frère Roger IV, la métairie de Simorre, qui est très probablement celle située à Couladère, à 2 km de Cazères (Haute-Garonne), comme le montrent les actes passés à Cazères, en ce lieu fut édifié un château, plus tard.

VIII Lancelot d'ESPAGNE, écuyer, seigneur de Simorre.
Cité en 1536, comme seigneur de Simorre[985], Lancelot d'Espagne, écuyer, seigneur de Simorre, fut présent, en 1544, à une procuration donnée par Onuffre d'Espagne, seigneur de Ramefort[986].
Il avait épousé, par contrat du 18 mai 1542, reçu Pierre Martin, notaire, **Gabrielle de LA MAZERE,** au service de dame Germaine d'Espagne d'Unsac, la future avait reçu de cette dernière 500 livres de dot, cette somme était en compte, en 1548, entre les enfants de Michel de Narbonne, vicomte de Fimarcon, et de Marguerite de Pardeilhan, sa femme, héritiers

[977] AD.HG 3 E 25597 Cassagnabère
[978] AD.HG 3 E 25599 Cassagnabère
[979] AD.HG 3 E 25599 Cassagnabère
[980] AD.HG 3 E 23804 Boussan
[981] AD.HG 3 E 25594 Cassagnabère
[982] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.105-107
[983] AD.HG 3 E 27 860 Aspet
[984] AD.HG 3 E 16187 Plan Volvestre
[985] AD.HG 3 E 15971 Cazères
[986] AD.HG 3 E 21310 Montréjeau

institués par le testament ladite feue Germaine d'Espagne et Roger d'Espagne, seigneur et baron de ladite testatrice, et aussi entre Louis de Sassenage, mari de ladite feue d'Espagne[987].
Ils eurent :

IX Gaillard d'ESPAGNE, seigneur de Simorre
Il fut présent, le 26 mars 1578, au contrat de mariage d'Antoine Arnaud de Pardeilhan (Pardaillan), fils d'Hector de Pardeilhan, seigneur et baron de Gondrin et de Montespan, avec Marie du Maine[988], et le 16 juin 1597, au contrat de mariage d'Antoine Arnaud de Faudoas, seigneur d'Avensac, et de Louise de Biran[989].
Gaillard d'Espagne et Gabrielle de La Mazère, sa mère, firent une vente, le 28 septembre 1581, à Frix d'Ustou, capitaine de La Mothe[990].
Il avait épousé **Lucrèce de FAUDOAS**, fille de Jean de FAUDOAS, seigneur d'Avensac, et d'Anne de PARDAILLAN de Gondrin (cités infra.)
Lucrèce de Faudoas, femme de Gaillard d'Espagne, seigneur de Simorre, donna une procuration, en 1599, pour recevoir 1 333 écus pour les droits qu'elle avait sur les biens de feu Jean de Faudoas, seigneur d'Avensac, son père[991]. Lucrèce de Faudoas, veuve de Gaillard d'Espagne, seigneur de Simorre, nomma procureur, en 1608, son second fils Guyon François d'Espagne, pour aller au château du sieur de Montcassin recevoir la somme de 500 livres, restant de la somme de 4 000 livres de dot, due par feu Michel de Faudoas, seigneur d'Avensac, son frère[992].
Elle fut citée, en 1627, avec Jacques d'Espagne, seigneur de Simorre, son fils aîné, à propos de l'hérédité de Jean de Faudoas, seigneur d'Avensac, son père, et d'Anne de Pardaillan de Gondrin, sa mère[993].
Ils eurent :

10.1 Jacques d'Espagne, seigneur de Simorre.

10.2 Guyon François d'ESPAGNE, cité en 1608.

X Jacques d'ESPAGNE, seigneur de Simorre,
Cité en 1627, on ignore sa destinée.

X
Seigneurs de La Bastide

L'auteur de cette branche, Pierre d'Espagne pourrait être le fils naturel de Roger III d'Espagne qui avait reçu des biens à Saint-Michel, Save et Cazères, par son testament du 17

[987] AD.HG 3 E 31313 Montréjeau
[988] AD. Gers Vergès I 2751 n°15209
[989] Ledru, *La maison de Faudoas*
[990] AD.HG 3 E 9440 Cazères
[991] AD.HG 3 E 15343 Montesquieu-Volvestre
[992] AD.HG 3 E 15414 Montesquieu-Volvestre
[993] AD.HG 3 E 15394 Montesquieu-Volvestre

septembre 1498, qui pourrait être le même que celui qui est dit Pierre d'Espagne, seigneur de (blanc), sans lien de parenté, dans le testament de Roger IV d'Espagne du 22 janvier 1547, et dit trépassé dans le codicille du même du 25 avril 1553.
André Navelle suppose que l'auteur de cette branche était Antoine d'Espagne, fils bâtard d'Antoine Arnaud d'Espagne, seigneur de Nizan, lequel Antoine d'Espagne, bâtard, eut un fils bâtard Pierre d'Espagne[994].
Le Père Anselme le dit fils naturel d'Arnaud IV.
En optant pour la première hypothèse nous aurions donc :

VIII Pierre d'ESPAGNE, seigneur de La Bastide, au consulat de Pointis, en Pointis-de-Rivière, Haute-Garonne)
Catherine de Serres, veuve de Jean de Pardaillan, et Roger de Pardaillan, son fils, du lieu de Rieucazé, vendirent en 1528, une terre à Pierre d'Espagne, seigneur de La Bastide[995]. Un décret en adjudication de Jean de Noé, seigneur de Noé, du 12 décembre 1532, le nomme parmi les opposants, dont plusieurs Isalguier[996].
Il mourut avant le 13 mai 1540, date à laquelle Jeanne de Montesquiou fut citée mère et tutrice de Roger d'Espagne[997].
Il avait épousé (vers 1510 ?) **Jeanne de MONTESQUIOU,** sœur de Jean de MONTESQIOU, seigneur de Salles, donc fille de Manaud de MONTESQIOU, seigneur de Salles et de Jeanne de FONTAINES, mariés par contrat du 29 juin 1478.
François de Montesquiou, fils aîné de Jean de Montesquiou, seigneur de Salles en Lauragais épousa par contrat du 17 avril 1531 (v.st, soit 1532 n.st) Jeanne de Vabres dont une partie de la dot servit à payer 500 livres de la dot de Jeanne de Montesquiou, sœur de Jean, femme de Pierre d'Espagne, seigneur de La Bastide[998], cet acte permet d'identifier le père de Jeanne de Montesquiou. André Navelle la dit, dans la généalogie de la famille d'Espagne, se référant à La Chesnaye-Desbois, fille de François de Montesquiou, seigneur de Salles et de Guillemette de Toutens, donnée que reprend Maurice Vuillier, et André Navelle la dit correctement dans la généalogie de la famille de Montesquiou, sœur de Jean, donc fille de Manaud de Montesquiou, seigneur de Salles, et de Jeanne de Fontaines[999].
Jeanne de Montesquiou, mère de Roger d'Espagne, fille de feu Pierre, était en procès, le 3 juillet 1545 contre Jean (de Mauléon) de Francon, le procès était en appel depuis 1536[1000].
Jeanne de Montesquiou de La Bastide, mère et tutrice des enfants de feu noble Pierre d'Espagne fut citée le 27 octobre 1550, avec Roger d'Espagne, seigneur de Montespan[1001].
Ils pourraient être les parents de[1002] :

---

[994] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 197, produisant AD.HG B 33
[995] AD. Gers Vergès I 1286 n°7907
[996] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 23, produisant AD.HG B 26
[997] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.197, produisant AD.HG B 33
[998] AD.HG 3 E 5150, Lobeyrie, notaire de Toulouse
[999] André Navelle, *op.cit.,* VII, pp.230-231, se référant également au contrat de mariage du 17 avril 1532 (n.st) pour indiquer les parents de Jeanne de Montesquiou.
[1000] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 197 produisant AD.HG B 2053
[1001] AD.HG 3 E 24855 Saint-Gaudens p.89
[1002] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 197

9.1 Roger d'ESPAGNE, cité en 1540 et 1545, sous la tutelle de sa mère (supra.)

9.2 Barthélemy d'ESPAGNE, seigneur de La Bastide.

Cité le 16 janvier 1570, dans une procuration de Françoise d'Espagne et de Jeanne d'Espagne, dame de Sainte-Camelle, sa sœur, pour un arbitrage contre leur neveu Barthélemy d'Espagne[1003], il mourut dès 1571, date d'une procuration de Paule Isalguier, femme de Maffre de Castéras, seigneur de Campagne, pour s'accorder avec Jeanne, Madeleine et Françoise d'Espagne, concernant l'hérédité de feu Barthélemy d'Espagne, seigneur de La Badtide[1004].

9.3 François d'ESPAGNE, seigneur de La Bastide, coseigneur de Saux

François d'Espagne, seigneur de La Bastide, coseigneur de Saux, testa le 25 mars 1557 (n.st), partant à la guerre, nommant sa femme Françoise de Saint-Pastou qui avait eu 4 500 livres de dot, disant avoir fait une donation à son neveu François de La Ruelle, fils de Louis de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, instituant héritier universel et général le posthume éventuel, sinon François de La Ruelle, lui substituant ses sœurs Madeleine et Françoise d'Espagne, citant son beau-frère Philippe de Saint-Pastou[1005]. Il fut dit feu en 1578.

Il avait épousé en premières noces, avant le 18 mars 1531, Honorette ou Amourette de *SALONAVE* (probablement SALLENAVE), fille de feu Jean de *SALONAVE* (SALLENAVE), du lieu de Sales, à cette date François d'Espagne reçut de son épouse, 200 livres plus les vêtements nuptiaux, il était remplacé par Pierre d'Espagne, seigneur de La Bastide, et Jeanne de Montesquiou, sa femme[1006].

Il avait épousé en secondes noces **Françoise de SAINT-PASTOU,** veuve, avec deux filles, de Jean de BAZUS, seigneur d'Espenan, fille de Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de Mane, Bonrepos, et Catherine de SAINT-LARY[1007].

La preuve d'ascendance de Françoise de Saint-Pastou est apportée par le testament de son deuxième mari François d'Espagne, qui nomme son beau-frère Philippe de Saint-Pastou, elle est confirmée par le fait que Philippe et autre Philippe de Saint-Pastou (donc son frère et son oncle) étaient les tuteurs de ses enfants issus de son mariage avec Jean de Bazus et qu'il est d'usage que ce soit un oncle ou grand-oncle des enfants pupilles qui soit tuteur.

Françoise de Saint-Pastou vivait le 18 juillet 1578, date d'une cession que lui fit Jeanne d'Espagne, dame de Sainte-Camelle, de tous biens pour droit de légitime[1008], et mourut avant le 23 janvier 1585, date la citant feue, veuve de Louis de La Ruelle, dans une quittance à Jean de La Tour, seigneur de Saux, concernant la succession de feus ses parents[1009].

[1003] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 127, produisant AD.HG 3 E 15292, B. Seglane, notaire.
[1004] AD.HG 3 E 15294 Montesquieu Volvestre
[1005] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.197, produisant AD.HG 3 E 11829 n°2989, Mercadier, notaire
[1006] AD.HG 13 J 3
[1007] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant les preuves.
[1008] AD. Gers I 1290 n°7913
[1009] AD.HG 3 E 24855 Saint-Gaudens p.141

Françoise de Saint-Pastou devenue veuve une deuxième fois, avait épousé en troisièmes noces Simon de La Tour, capitaine de Saux, veuf de Bertrande de Mauléon, ils eurent deux enfants puis Simon de La Tour devenu veuf épousa en troisièmes noces Jeanne de Pégot.

9.4 Madeleine d'ESPAGNE, dame de Saubole.
Son ascendance et son mariage sont indiqués par le Père Anselme[1010], ce qui est confirmé par le fait qu'elle eut pour enfants François, Roger et Nicolas de Comminges, neveux de Françoise d'Espagne, sa sœur, et que ces enfants étaient fils de Jean de Comminges, seigneur de Saubole, et de Madeleine d'Espagne.
Elle épousa **Jean de COMMINGES**, seigneur de Saubole, né en 1510, fils d'Aymeri de COMMINGES, seigneur de Moulis, d'Espaon, et de Gode alias Marie de MAULEON, il testa en 1554, d'où trois fils Roger, qui continua la lignée, François et Nicolas[1011].

9.5 Jeanne d'ESPAGNE, dame de Sainte-Camelle.
Elle fut citée le 6 mai 1559, lors du contrat de mariage son fils Paul de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, avec Anne de Buisson, fille de Jacques de Buisson, seigneur de Montmaur, et d'Anne de La Devèze[1012].
Elle avait épousé **Louis de LA RUELLE,** seigneur de Sainte-Camelle, veuf en premières noces de Juliane (alias Gabrielle) de TERSAC et en deuxièmes noces de Marguerite ou Catherine de GOT, cette dernière veuve de Jean de CHATEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle. Louis de La Ruelle mourut avant 1557, laissant des enfants mineurs, selon l'autorisation d'un accord du 13 septembre 1558, entre Philippe de La Ruelle, seigneur de La Fitère, Paul de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, et Jeanne d'Espagne, mère et tutrice de François, Louis, Jean Antoine, Jacques Jean et Paule de La Ruelle[1013], Philippe de La Ruelle cité dans cet acte était issu du premier mariage de Louis de La Ruelle, Paul de La Ruelle était le premier fils de Louis de La Ruelle et de Jeanne d'Espagne.

9.6 Françoise d'ESPAGNE, dame de La Fitère.
Philippe de La Ruelle, écuyer, seigneur de La Fiitère, et Françoise d'Espagne, sa femme, reçurent 400 livres, le 4 septembre 1573, de Françoise de Saint-Pastou, demoiselle de La Bastide, pour fin de paiement de la somme de 1 200 livres, dues[1014], elle mourut avant le 18 mai 1584, date du second contrat mariage de Philippe de La Ruelle avec Marguerite de Solan.
Françoise d'Espagne avait épousé **Philippe de LA RUELLE,** seigneur de La Fitère, fils de Louis de LA RUELLE, seigneur de Sainte-Camelle, et de Juliane (Gabrielle) de TERSAC, sa première épouse,

---

[1010] Père Anselme, *op.cit.,* II, p. 662
[1011] Père Anselme, *op.cit.,* II, pp.661-662
[1012] AD.HG 3 E 11786, Bolaroti, notaire.
[1013] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.197 produisant les preuves et AD.HG B 51 f°627 pour l'autorisation d'accord.
[1014] AD. Gers Vergès I 3169 n°16938

Philippe de La Ruelle avait testé une première fois, le 1er mars 1579, faisant, entre autres, des legs à François, Roger et Nicolas de Comminges, fils de Madeleine d'Espagne, neveux de Françoise d'Espagne, sa femme, puis une autre fois le 22 janvier 1582, instituant héritier universel son frère germain Jacques de La Ruelle, une autre fois le 21 avril 1586, nommant entre autres son épouse, Marguerite de Solan, et André de Solan, seigneurs de Saboulies, son beau-père, et enfin le 20 juin 1594[1015].
Philippe de La Ruelle avait épousé en secondes noces, par contrat du 18 mai 1584, Marguerite de Solan, fille d'André de Solan, seigneur de Saboulies, (et de Jeanne de Pontaut), Marguerite de Solan épousa en secondes noces (contrat du 17 avril 1596) Sola de Sers, seigneur d'Aussignan, Belfort, Salles, veuf de Françoise de Niort, lequel Sola de Sers, sans postérité de ses deux premières unions, épousa en troisièmes noces par contrat en 1603 Marie de Roquefort, d'où postérité[1016].

XI
Personnes isolées, pouvant appartenir à cette famille

Avant le 30 avril 1407, Raymond Amiel de Penne, seigneur de Cestayrols, épousa Marie de Pian, dame de Ferrals, Verdun, veuve d'Arnaud d'Espagne, chevalier, fille de Jean de Pian[1017].

8 mars 1496, Testament de Vézian de Roquefort, seigneur d'Arignac, mari de Jacquette d'Espagne[1018].

2 novembre 1534, Jean de Castelbajac, seigneur de Bères, Bernet, fils d'Arnaud, seigneur de Bernet et de Marguerite de Lavardac, marié en premières à Françoise d'Espagne et en secondes noces à Marguerite Isalguier, testa à Bernet[1019]

1er octobre 1538, Guinot Isalguier, seigneur de Grézac, épousa par contrat Jacme (Jammette) d'Espagne[1020].

Avant 1541, Gaillard d'Espagne, seigneur de Belloc, épousa Seguine de Montesquiou, veuve de Bertrand d'Orbessan, seigneur d'Orbessan, dont elle était la seconde épouse[1021].

[1015] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp.126-128, pour ce qui concerne Philippe de La Ruelle, produisant les preuves ; et testaments du 1er mars 1579 (AD.HG 3 E 15301 Montesquieu-Volvestre, du 22 janvier 1582 (AD.HG 3 E 15304 Montesquieu-Volvestre) et du 21 avril 1586 (AD.HG 3 E 15308 Montesquieu-Volvestre)
[1016] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Sers,* produisant les preuves.
[1017] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.209
[1018] André Navelle, op.cit., II, p.119
[1019] André Navelle, *op.cit.,* III, p.66
[1020] André Navelle, *op.cit.,* V, p.227
[1021] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.116

26 février 1547, Catherine de La Violette, demoiselle de Madeleine d'Aure, et son mari Bertrand d'Espagne, furent institués légataires de Roger IV d'Espagne par son testament à cette date[1022].

20 janvier 1554, Marie d'Espagne, fille de feu Bertrand d'Espagne, dotée de 1 000 livres avait épousé par contrat Bertrand de Benque, seigneur de Marun, étant assistée de Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, et de Catherine de Vesc[1023], Maurice Vuillier l'assimile à la fille bâtarde de Bertrand d'Espagne, évêque de Rieux (1500-1509) ce qui paraît anachronique car elle eut une descendance, son présumé père paraissant être mort en 1509.

1584, Charles de Hunaud, seigneur et baron de Lanta, était en procès contre Pierre de Saint-Etienne, audiencier en la chancellerie de Toulouse, Roger de Durfort, seigneur d'Agos, Paule de Cornil, Louise d'Espagne, dame de Durfort, Frédéric d'Espagne, sieur d'*Atafort* (Astaffort ?), et le syndic de Saint-Pons de Thomières[1024].

4 décembre 1588, contrat de mariage de Bertrand Castet et de Françoise de Montsérié, fille de feu Olivier de Montsérié et de Gasparde d'Espagne.[1025]

13 juillet 1598, Bernard d'Espagne, seigneur *d'Anezan*, parâtre de Jean Pierre de Castet, seigneur de Biros, qui avait pour mère Jeanne de Jaubert, et pour oncle maternel Pierre de Jaubert de Coarraze, sieur de Bérat[1026]. Jean Pierre de Castet, seigneur de Biros, était fils de Jean de Biros, seigneur de Biros, et de Jeanne de Jaubert, celle-ci fille d'Etienne de Jaubert et de Bertrande de Vielfort, Etienne de Jaubert était fils de Pantaléon Jaubert et de Brunette ede Coarraze.

20 août 1619, Bernard d'Espagne, seigneur de Cassagnabère en Nébouzan, fut présent au contrat de mariage de Jean de Gabriel de Mayouraou et de Marie d'Antist.[1027], ceci est à rapprocher de l'annexe qui suit, toutefois rien n'indique que l'on doive assimiler un seigneur de Cassagnabère avec le capitaine d'Huos.

27 novembre 1633, testament de Paule d'Espagne, femme de François de Sers, seigneur de Puységur, qu'elle nomma héritier universel[1028].

[1022] AD. Gers Vergès I 1288 n°1916
[1023] AD. Gers Vergès I 430
[1024] AD.HG 3 E 10053 Lanta
[1025] AD.HG 3 E 25689 Saint-Frajou ; Maurice Vuillier la dit, sans preuve, fille d'Onuffre d'Espagne, seigneur de Ramefort.
[1026] AD.HG 3 E 9542 Marquefave
[1027] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* se référant à Bourdette, *4ème notice,* cet auteur interprète parfois les actes
[1028] AD.HG 3 E 15400 Montesquieu-Volvestre

XII
Annexe

Descendance de Bernard d'Espagne, capitaine d'Huos puis capitaine de la châtellenie de Pointis.

Bernard d'ESPAGNE, capitaine d'Huos puis capitaine en la châtellenie de Pointis, habitant Taillebourg
Il fut cité dans de nombreux actes de 1591 à 1634
Il avait épousé **Paule d'ANTIST,** peut-être fille de Jean d'ANTIST et d'Anne de DAMPIERRE, car ceux-ci eurent une fille Paule citée dans les testaments de Jean d'Antist des 24 août 1575 et 21 août 1587, non mariée à ces dates.
Paule d'Antist, femme de Bernard d'Espagne, capitaine en la châtellenie de Pointis Dessus, habitant Taillebourg, testa le 27 septembre 1617, demandant son inhumation en l'église de Taillebourg, disant avoir deux garçons et deux filles, Pierre, Jean Arnaud à qui elle légua 500 livres, Marguerite, qui a eu 3 000 livres de dot, à qui elle légua 30 livres, Agne, à qui elle légua 600 livres, instituant héritier universel son fils Pierre[1029], elle mourut .avant le 3 octobre 1621, date à laquelle Bernard d'Espagne émancipa leur fils Pierre d'Espagne[1030].
Ils eurent :

Pierre d'ESPAGNE, gentilhomme ordinaire de Monsieur, frère du roi, le 3 octobre 1621.

Jean Arnaud d'ESPAGNE, cité dans le testament de sa mère du 27 septembre 1617.

Marguerite d'ESPAGNE, citée dans le testament de sa mère du 27 septembre 1617.
Elle épousa, en premières noces, **Odet ADOUE** dit **de SAILLAS,** sieur de Beaudéan, fils de Raymond ADOUE, seigneur de Saillas et de Madeleine d'AURE, devenue veuve elle épousa en secondes noces, en 1622, Nicolas ADOUE dit de SAINT-RAME, sieur de *Guerlas*[1031], fils de Guillaume ADOUE, *sieur de Guerlas,* et d'Isabeau d'ORBESSAN, d'où postérité[1032].

Agne d'ESPAGNE, citée dans le testament de sa mère du 27 septembre 1617.

Douillac, révision le 7 janvier 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1029] AD.HG 3 E 27661 Pointis de Rivière
[1030] AD.HG Reg. Ins 22
[1031] AD.HG 3 E 27866 Saint-Gaudens
[1032] Jacques de Roquemaurel, *Famille Adoue*

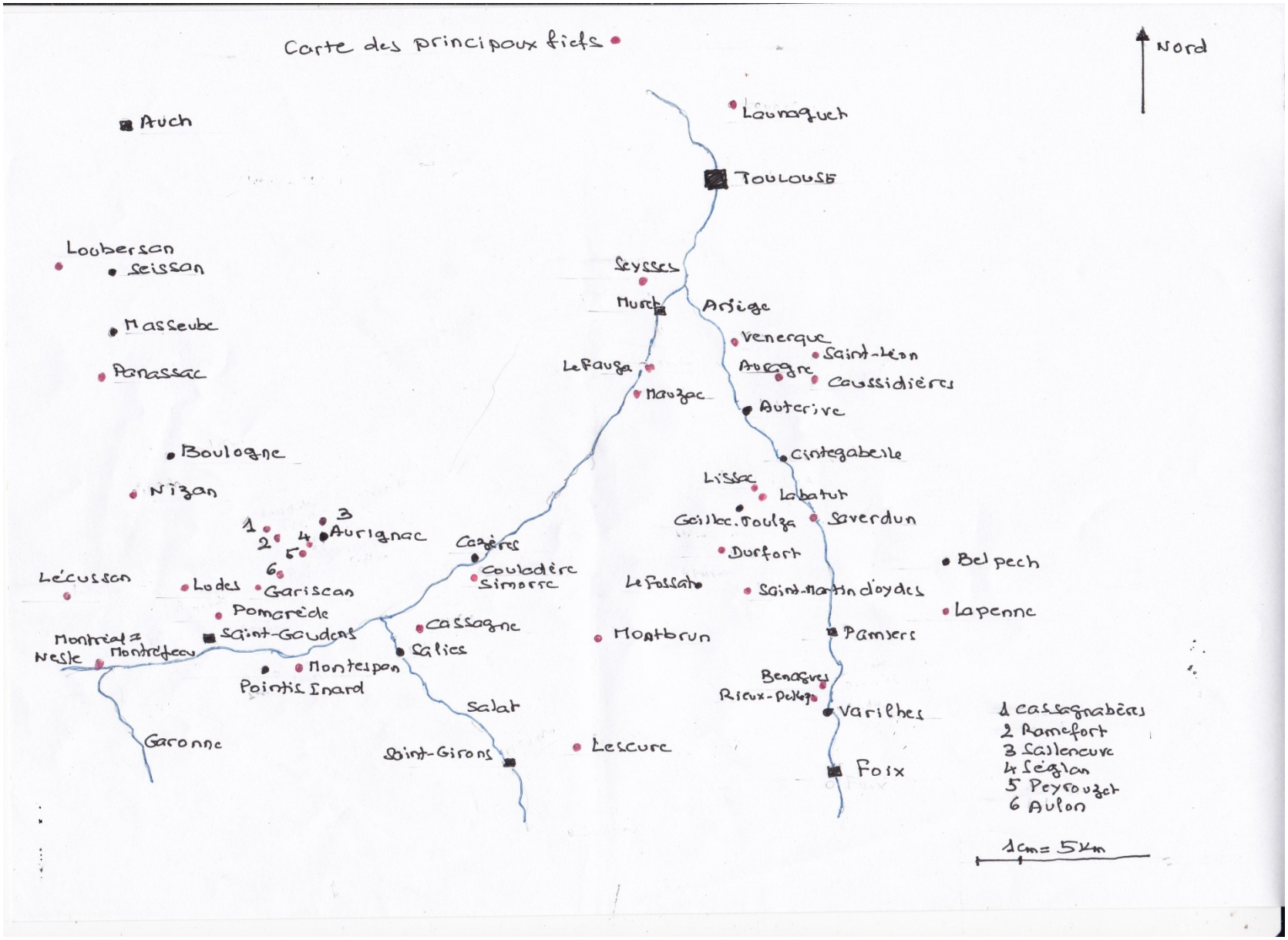
Carte des principaux fiefs
Nord
Auch
Launaguet
Toulouse
Loubersan
Seissan
Seysses
Muret
Ariège
Masseube
Venerque
Saint-Léon
Panassac
Le Fauga
Auragne
Caussidières
Mauzac
Auterive
Boulogne
Cintegabelle
Nizan
Lissac
Labatut
Geillac. Toulza
Saverdun
1
2
3
4
5
6
Aurignac
Cazères
Durfort
Belpech
Couladère
Simorre
Lécusson
Lodes
Gariscan
Le Fossat
Saint-Martin d'oydes
Pomarède
Lapenne
Cassagne
Montbrun
Pamiers
Montréal
Neste
Montréfeau
Saint-Gaudens
Salies
Montespan
Pointis Inard
Benagues
Rieux-Pelleg
Varilhes
Salat
Garonne
Saint-Girons
Lescure
Foix
1 Cassagnabères
2 Ramefort
3 Salleneuve
4 Séglan
5 Peyrouzet
6 Aulon
1cm = 5km

Famille d'ESPINAS

I Origine **p.170**

II Seigneurs de Cardonne **p.173**

III Seigneurs de Cardonne et de Gouzens **p.180**

IV Seigneurs de Caladroy **p.192**

V Personnes isolées **p.203**

Les premiers degrés de la filiation suivie, depuis le début du 16ème siècle, celle des seigneurs de Cardonne et de Gouzens, sont indiqués par le marquis d'Aubais[1033], d'autres données sont indiquées par des preuves dans la maintenue de noblesse en 1697 de Jean Gabriel d'Espinas, seigneur de Cardonne, et de Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens[1034] (reportées en Annexe), les registres paroissiaux de Lézat[1035] et de Gouzens[1036] et par des actes venant de Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille se nommait à l'origine del Vignau, dont les membres furent connus à Lézat-sur-Lèze au début du 16ème siècle comme del Vignau alias d'Espinas, car parmi ceux-ci figurent Pierre d'Espinas, seigneur de Cardonne, viguier en 1530, qui correspond au premier degré de la filiation suivie et par la suite on trouve des liens la branche des seigneurs de Cardonne et des Espinas à Lézat., les données la concernant proviennent d'André Navelle[1037].
La branche des seigneurs de Caladroy, originaire de Lézat-su-Lèze, y demeurant, qui appartient certainement à cette famille n'est pas rattachée.
Cette famille portait : « d'argent à un ascrolier de sinople, au chef de gueules chargé de deux croisettes d'argent[1038]. »

I
Origine

On cite au début du 16ème siècle Pierre del Vinhau alias d'Espinas, son frère Guillaume del Vinhau alias d'Espinas et leur sœur Jeanne del Vignau alias d'Espinas, et Jean del Vignal alias d'Espinas, leur contemporain, probablement leur frère ou leur cousin-germain vus les liens familiaux.

I N…*del VIGNAU* (de VIGNAUX) probablement alias d'ESPINAS, d'une alliance inconnue eut trois enfants

2.1 noble **Pierre *del VIGNAU* (de VIGNAUX[1039]) alias d'ESPINAS**, seigneur de Cardonne, viguier.
Noble Pierre del Vinhau alias d'Espinas donna, le 27 août 1517, une procuration à n. Guillaume del Vinhau alias d'Espinas, son frère, étudiant à Toulouse, pour recevoir des sommes dues, comme héritier de feu Bernard del Vignau alias d'Espinas, par noble Marchone de Seranh, seigneur de Fabas[1040]. Jean de Mauléon, jeune, capitaine

[1033] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t.II, p.58 des preuves.
[1034] *Nobiliaire des généralités de Montauban et d'Auch,* Mémoire et Documents, 2013, t.I, pp.23-26, abrégé en MN 1697, dans ce document.
[1035] Ceux-ci commencent à 1561 pour les baptêmes, s'y ajoutent les mariages et les sépultures à partir de 1655. Ces actes sont parfois lacunaires et en mauvais état et deviennent très lacunaires et parfois en très mauvais état à partir de 1750.
[1036] Ceux-ci commencent en 1674, une partie est illisible, l'encre ayant traversé les feuilles.
[1037] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.VI, pp.236-237
[1038] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.58
[1039] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.121, nomme ainsi Jean del Vignal époux de Françoise de Rochefort.
[1040] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.236, produisant AD.HG 3 E 16382 Chaumont, notaire

du château de Montgaillad, donna une procuration, le 10 mars 1518, dans un procès qu'avec son frère Jean de Mauléon, seigneur d'Albiac, il avait contre les frères del Vignau alias d'Espinas[1041].
Noble Pierre d'Espinas, viguier, donna son consentement, le 6 octobre 1530, ainsi que Guillaume d'Espinas, professeur de droit, à une reconnaissance de dette de Jeanne d'Espinas (supra), puis il acheta à Françoise de Rochefort, le 13 décembre 1532, une rente sur une terre à Lézat (supra), ensuite, le 31 octobre 1534, un fils de Christophe de Montaut, habitant Morresac, fut reçu moine étant présenté par noble Pierre d'Espinas[1042].
Le même Pierre fut cité, le 13 septembre 1550, comme Pierre d'Espinas, seigneur de Cardonne, dans la quittance de dot de Peyronne d'Espinas (supra.)
C'est par lui que débute la filiation suivie.

2.2 noble Guillaume del VIGNAU (de VIGNAUX) alias **d'ESPINAS**, professeur de droit, mourut avant le 10 novembre 1547, date à laquelle son fils noble Germain d'Espinas, seigneur de Lamothe, époux de Christine de Pomiès fit une vente[1043].
D'une alliance inconnue il eut :

Noble **Germain d'ESPINAS,** seigneur de Lamothe.

. Le 8 octobre 1547, noble Germain d'Espinas, seigneur de Lamothe, époux de Christine de Pomiès, fit un échange avec noble Jean d'Espinas, seigneur de *Périnhasse* (au diocèse de Rieux), puis, le 4 juillet 1549, les mêmes s'accordèrent pour les biens permutés et achetés[1044].
Germain d'Espinas vendit, le 1er octobre 1550, la métairie de Lamothe, à Lézat, à noble Jean d'Espinas, seigneur de *Périniasse,* au prix de 380 livres dont 200 livres à Peyronne d'Espinas, sœur de Germain, fille de feu Guillaume, docteur en droit, épouse de Vincent Galtier, fille du médecin de Caumont ; auparavant, le 13 septembre 1550, Me Jean Galtier, licencié en médecine de Caumont, avait donné une quittance de 200 livres à noble Jean d'Espinas, sur la dot de Peyrone d'Espinas, femme de Vincent Galtier, son fils, ils avaient reçu 50 livres le jour des noces, de Pierre d'Espinas, seigneur de Cardonne[1045].
Il avait épousé, avant 1547, **Christine de POMIES** (qui devait appartenir à la famille Pomiès, connue à Lézat qui y était encore représentée au 18ème siècle), elle fut citée à Lézat en 1555 avec son mari[1046].

Peyronne d'ESPINAS.
Elle épousa, avant septembre 1550, **Vincent GALTIER** (supra.)

[1041] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 218, produisant AD.HG 3 E 16382, Caumont, notaire
[1042] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.213, produisant AD.HG 3 E 16404, Chaumont, notaire
[1043] André Navelle, *op.cit., VI,* p.236, produisant AD.HG 3 E 16598 Paladiern notaire
[1044] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 236, produisant AD.HG 3 E 16464, Duchamp, notaire (acte de 1547) et AD.HG 3 E 1309, Bodon, notaire (acte de 1549)
[1045] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.236 produisant AD.HG 3 E 16456 Duchamp, notaire, pour les deux actes
[1046] AD.HG 3 E 16528

2.3 noble Jeanne del VIGNAU (de VIGNAUX) alias **d'ESPINA**S.

Noble Jeanne d'Espinas, testa le 14 février 1518, nommant 6 enfants dont une fille mariée, puis, veuve de noble Denot d'Abescat, reconnut une dette le 6 octobre 1530, du consentement de noble Guillaume d'Espinas, professeur de droit, et de noble Pierre d'Espinas, viguier[1047].

Elle avait épousé noble **Denot d'ABESCAT**, d'où postérité

Par ailleurs N…del Vignau fut probablement le père ou l'oncle de Jean del Vignal alias d'Espinas, qui suit.

.**Jean del VINHAL (de VIGNAUX)** alias **d'ESPINAS**, mourut avant le 9 novembre 1516.

Il avait épousé noble **Françoise de ROCHEFORT**.

Françoise de Rochefort, veuve de noble Jean de Vignal alias d'Espinas, était, le 9 novembre 1516, tutrice de nobles Jean et Joseph de *Vinhalibus,* ses fils, quand elle donna une procuration à son frère noble Jérôme de Rochefort, pour un procès suite au décès de feu Jean, contre noble Marchone de Seranh (ou Serrand), seigneur de Fabas[1048], puis, le 18 janvier 1519, Jean de Roquefort, seigneur de La Hille, et Françoise de Roquefort, veuve de Jean de Vinhau alias d'Espinas, cotuteurs et procureurs des héritiers de Vinhau donnèrent une procuration pour un procès devant le sénéchal de Toulouse[1049].

Ce dernier acte montre que Françoise de Rochefort (Roquefort) appartenait à la branche des seigneurs d'Arignac et de Marquein, de la famille de Roquefort.

Son frère Jérôme de Rochefort, bachelier ès décrets, fut cité les 19 avril 1519, 13 avril 1525 et 7 avril 1531[1050].

Françoise de Rochefort vendit, le 13 décembre 1532, trois cartons de rente de blé à noble Pierre d'Espinas[1051]. Compte tenu de la chronologie que l'on peut imaginer Françoise de Rochefort (Roquefort) pourrait être une fille d'Olivier de Roquefort, seigneur de Marquein, ou de son frère Pierre dont on ne sait rien.

Jean de Vignaux alias d'Espinas et Françoise de Roquefort eurent :

Jean d'ESPINAS, seigneur de *Périnhasse* (dans le diocèse de Rieux.)

Il fit un achat le 29 décembre 1546[1052], fit un échange le 8 octobre 1547, avec Germain d'Espinas et un accord, le 4 juillet 1549, avec Germain d'Espinas (supra), il fut cité, en 1555, comme viguier du roi de Navarre[1053].

[1047] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp.236-237, produisant AD.HG 3 E 16382, Chaumont, notaire (acte de 1518) et AD.HG 3 E 16383, Chaumont, notaire (acte de 1530)

[1048] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.236 produisant AD.HG 3 E 16381, Chaumont, notaire

[1049] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 120, produisant AD.HG 3 E 16393 Chaumont, notaire

[1050] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.121, produisant AD.HG 3 E 16384, Chaumont, notaire (acte de 1519), AD.HG 3 E 16389, Chaumont, notaire (acte de 1525) et AD.HG 3 E 16396 Chaumont, notaire(acte de

[1051] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.236 , produisant AD.HG 3 E 7008, Salomon, notaire.

[1052] AD.HG 3 E 16462, Chaumont, notaire

[1053] AD.HG 3 E 16528 Lézat

Joseph de *VIGNIALIBUS*, cité en 1516.

II
Seigneurs de Cardonne

Cette famille vivait à Lézat-sur-Lèze, (Ariège), dans le diocèse de Rieux (Haute-Garonne), Lézat-sur-Lèze était le siège d'une très importante abbaye bénédictine, dont l'église abbatiale, dans laquelle furent inhumés les membres de la famille d'Espinas, devint église paroissiale.
La famille d'Espinas tenait le château de Cardonne, alors dans la paroisse de Gouzens (Haute-Garonne), juridiction de Montesquieu-Volvestre, maintenant dans la commune de Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne)
Ce château dont aujourd'hui seuls des vestiges subsistent, aurait servi de refuge à Jeanne d'Artois, grand-mère du comte Gaston III Phoebus, au crépuscule d'une vie fort licencieuse.
Le premier membre de la famille d'Espinas dont il est fait état est un seigneur de Cardonne, membre de la confrérie de Notre-Dame de Bethléem, à Lissac, qui testa en 1554, le dernier descendant de la famille d'Espinas possédait encore Cardonne en 1830[1054].
Nous commençons la numérotation à Pierre d'Espinas, seigneur de Cardonne, comme il apparaît dans le chapitre « Origine », et lui ajoutons des données provenant du marquis d'Aubais ou d'autres sources.

I Pierre d'ESPINAS, seigneur de Cardonne, viguier.
D'après les données concernant son frère Guillaume et sa sœur Jeanne, et d'après sa descendance, il se maria probablement une première fois vers 1500, et pour expliquer la chronologie de la branche cadette, probablement une seconde fois vers 1530 (ou bien il eut un fils cadet François né très tardivement), dans tous les cas il eut une très grande longévité pour expliquer son testament en 1560.
Nommé dans un livre de la confrérie de N.D de Béthléem, à Lissac, en 1528, il testa le 4 janvier 1560[1055].
En 1545, Pierre d'Espinas, seigneur de Cardonne reconnut une dette[1056].
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Achille d'ESPINAS, qui suit.

2.2 François d'ESPINAS, auteur de la branche des seigneurs de Gouzens.
Il testa le 27 février 1599, père de François d'Espinas qui eut pour fils Jean Auguste d'Espinas qui fit un accord, le 22 juillet 1646, et fut maintenu noble le 2 août 1669[1057].

[1054] Henri Ménard et Elie Abeille, *Histoire de Montesquieu-Volvestre,* 1974, p.179 pour tout ce qui concerne le château de Cardonne ; *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* t.II, p.960
[1055] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* p.58
[1056] AD.HG 3 E 16461 Lézat
[1057] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.58

II Achille d'ESPINAS, seigneur de Cardonne
Il fut cité en 1555[1058], puis, le 23 janvier 1565, Achille d'Espinas, seigneur de Cardonne, et Jean d'Espinas, de Lézat, furent nommés exécuteurs testamentaires de leur cousin Jean de Portet, écuyer, seigneur de La Tour[1059].
D'une alliance inconnue (vers 1530 ?) il eut

III François d'ESPINAS, seigneur de Cardonne,
Il testa le 2 mai 1585[1060].
C'est peut-être lui ou son cousin homonyme de la branche des seigneurs de Gouzens, qui, habitant Lézat, avait épousé, par contrat du 6 janvier 1566, **Germaine d'ESCORNEBOEUF**, dotée de 1 100 livres, fille d'Antoine d'ESCORNEBOEUF, seigneur de Lanoux, et d'Antoinette de GARRAVET[1061].
En tout état de cause il eut :

4.1 Jean Bertrand d'ESPINAS, qui suit

Si c'est lui qui avait épousé Germaine d'Escorneboeuf, ils eurent une fille :

Catherine d'ESPINAS, qui fut baptisée à Lézat le 10 mai 1579, la marraine fut Catherine d'Espinas[1062].

IV Jean **Bertrand d'ESPINAS,** seigneur de Cardonne.
Il émancipa, son fils Gabriel en 1645[1063], ce qui paraît bien tardif.
Il assista, le 19 janvier 1649, son fils Jacques d'Espinas lors de son contrat de mariage avec Jeanne *d'Issandou* (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 14 avril 1597, dotée de 1 000 écus, **Marguerite de COUDERC,** fille de feu Jean de COUDERC, seigneur d'Antugnac, et de Marquèse ou Marguerite de THURIN[1064].
Ils eurent :

4.1 Gabriel d'ESPINAS, seigneur de Cardonne, Barsa.
Il assista, le 19 janvier 1653, sa belle-sœur Gabrielle de Jacobi, lors de son contrat de mariage avec Jean Jacques de Rochefort, seigneur de La Grausse[1065], et fut maintenu noble le 2 août 1669, ce qui fut utilisé comme preuve en 1697[1066].
Il testa le 28 (manque) 1682, instituant héritier son neveu Gabriel d'Espinas, seigneur de Cardonne[1067].

[1058] AD.HG 3 E 16528 Lézat
[1059] AD.HG 3 E 37580 Lherm
[1060] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.58
[1061] AD.HG 3 E 9602
[1062] RP. Lézat
[1063] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.58
[1064] AD. Aude B 23
[1065] AD.HG Reg. Ins 29, Fabri, notaire
[1066] MN 1697

4.2 Jean Jacques d'ESPINAS, qui suit.

4.3 Marguerite d'ESPINAS,
Elle passa une transaction, le 14 juin 1652, avec son frère Jacques d'Espinas, au sujet de la succession de leur père Jean Bertrand d'Espinas[1068].

4.4 probablement Domenge d'ESPINAS
Elle épousa Pierre de (illisible), qui n'est pas qualifié noble.
Ils eurent une fille, Jacquette, qui fut baptisée à Lézat, le 14 février 1630, la marraine fut Jacquette d'Espinas ; et une fille, Antonie, baptisée à Lézat en 1632, le parrain fut Bertrand d'Espinas, seigneur de Cardonne, oncle maternel de la baptisée[1069] (acte en partie effacé)

V Jean **Jacques d'ESPINAS**.
Il épousa, par contrat du 19 janvier 1649, étant assisté de son père Bertrand d'Espinas de Cardonne, **Jeanne *d'ISSANDOU***[1070], qu'il faut lire **ISSANDON**, nom d'une famille que l'on cite à Lézat dès 1586. Jeanne d'Issandon fut inhumée à Lézat le 27 octobre 1669, âgée d'environ 32 ans[1071]. Elle était fille du sieur d'ISSANDON et de Marie PAILHES, tel que l'on peut le déduire d'actes figurant dans les registres paroissiaux de Lézat.
Marie Pailhès, veuve du sieur d'Issandon mourut à Lézat le 16 mai 1680, âgée d'environ 70 ans et y fut inhumée le lendemain[1072].
Jean d'Issandon, écuyer, capitaine, fut parrain de Jean Brenat, le 10 novembre 1624, à Lézat, puis parrain à Lézat, le 3 juin 1634, la marraine étant Jeanne de Pailhès[1073], on peut supposer qu'il était parent de Jeanne d'Issandon
Ils eurent :

6.1 Marie d'ESPINAS
Elle fut baptisée à Lézat le 28 mars 1650, le parrain fut Jean Bertrand d'Espinas, que l'on peut supposer être son grand-père, la marraine Marie de Pailhès (en réalité Marie Pailhès, la particule étant ajoutée dans les registres paroissiaux pour les femmes et les filles), on retrouvera plusieurs fois Marie de Pailhès dans des actes avec les d'Espinas. Elle devait appartenir à la famille Pailhès, bourgeoise, à Lézat.

6.2 Jean Gabriel d'ESPINAS, seigneur de Cardonne, qui suit.

6.3 Auguste d'ESPINAS, seigneur de Cardonne[1074].

[1067] MN 1697
[1068] MN 1697, Jean (manque), notaire de Lézat
[1069] RP. Lézat
[1070] MN 1697, Arnaud Piquepé, notaire royal de Beaumont
[1071] RP. Lézat
[1072] RP. Lézat
[1073] RP. Lézat
[1074] MN 1697

6.4 Gabrielle d'ESPINAS

Elle fut baptisée à Lézat en octobre 1655, la marraine fut Marguerite d'Espinas[1075](acte en partie effacé.)

6.4 Gabrielle d'ESPINAS

Elle fut baptisée à Lézat le 4 avril 1659, le parrain fut dom Jean Dupuy, religieux, la marraine Domenge d'Espinas[1076].

Elle épousa, par contrat du 31 janvier 1684, le sieur **Paul de SAINTE-COLOMBE,** assistée de Jean Gabriel d'Espinas, fils de Jacques[1077], le futur appartenait à une famille qui n'est pas qualifiée noble. Le mariage eut lieu à Lézat, le 8 février 1684, les mariés étaient tous deux de la paroisse de Saint-Jean de Lézat, fut présent Jean de Sainte-Colombe[1078], le curé était Virgile de Sainte-Colombe, ce dernier dit M.Me Virgile de Sainte-Colombe, curé de Lézat, mourut à Lézat, le 31 janvier 1713, octogénaire, il avait signé les registres paroissiaux jusqu'en 1712[1079], on peut le supposer oncle de Paul de Sainte-Colombe.

Leur fils, Virgile de Sainte-Colombe, fut baptisé à Lézat le 25 janvier 1685, le parrain fut Virgile de Sainte-Colombe, recteur de Lézat, la marraine Marie Thérèse (de Gouzens) de Lafage[1080].

Leur fils Jean Gabriel de Sainte-Colombe, naquit à Lézat, le 1er août 1686, et y fut baptisé le 6 suivant, le parrain fut Jean Gabriel d'Espinas, seigneur de Cardonne, la marraine Isabeau de Sainte-Colombe[1081].

6.5 Marie d'ESPINAS

Elle fut baptisée à Lézat, le 2 avril 1662, le parrain fut Christophe de Batac, seigneur de Cachac, la marraine Jeanne de Bertier, femme de Monsieur Pailhès, bourgeois de Lézat[1082]. C'est peut-être elle qui mourut à Lézat, le 21 juillet 1737, âgée d'environ 72 ans, et fut inhumée le lendemain dans une chapelle de l'église abbatiale de Lézat[1083].

VI Jean Gabriel d'ESPINAS, seigneur de Cardonne

Baptisé le *16* avril 1652, il fut maintenu noble en mars 1697[1084]. L'acte de baptême dit qu'il fut baptisé à Lézat le 7 avril 1652, la marraine fut Henriette Catherine de Jouëry, absente, pour elle Marie de Pailhès, sa grand-mère, comme la grand-mère paternelle était Marguerite de Couderc, on peut déduire que Marie Pailhès était la mère de Jeanne d'Issandon.

[1075] RP. Lézat
[1076] RP. Lézat
[1077] MN 1697
[1078] RP. Lézat
[1079] RP. Lézat
[1080] RP. Lézat
[1081] RP. Lézat
[1082] RP. Lézat
[1083] RP. Lézat
[1084] MN 1697

Il fut le parrain, à Lézat, le 18 décembre 1689, de Joseph Laureau, la marraine fut Marie d'Espinas[1085], que l'on peut supposer être sa sœur, puis, le 13 août 1706, de Guillaume de Batac et le 25 mars 1707 de Louis de Batac de Cachac.
Il mourut à Lézat, le 15 avril 1726, âgé d'environ 75 ans, et fut inhumé le surlendemain dans la chapelle de Sainte-Croix du monastère (abbaye de Lézat), où avaient été inhumés ses prédécesseurs comme cela figure dans les registres paroissiaux de Lézat.
Il avait épousé **Marie Thérèse de GOUZENS et de FONTAINES,** tel que cela apparaît dans les actes de baptême de leurs enfants, elle est parfois dite de Gouzens de Fontaines de Lafage, ou de Gouzens de Lafage ou simplement de Lafage. Elle mourut à Lézat le 13 décembre 1708 et y fut inhumée le surlendemain[1086].
Marie Thérèse de Gouzens de Fontaines appartenait à une branche de la famille de Gouzens qui avait hérité de la terre de Lafage, dont la dernière représentante, Françoise de Fontaines, fille de Tristan de Fontaines, seigneur de Lafage, avait épousé, par contrat du 24 février 1576, Léon du Château, leur fille, Marguerite du Château, épousa Antoine III de Gouzens, ils eurent entre autres, un fils, François de Gouzens et de Fontaines, seigneur de Lafage, donataire de la terre de Lafage de Tristan de Fontaines. François de Gouzens et de Fontaines épousa, en premières noces, Anne de Cabaniel et, en secondes noces, Françoise de Lissac ; du second lit il eut deux fils, François II de Gouzens et de Lafage, seigneur de Raissac, et Louis de Gouzens (et probablement de Fontaines.) François de Gouzens et de Fontaines, seigneur de Lafage, était en 1659, oncle de Philiberte de Lissac, lors du mariage de celle-ci, auquel fut présent François II de Gouzens et de Lafage, seigneur de Raissac, cousin de la mariée[1087], son fils. D'après la chronologie Marie-Thérèse de Gouzens et de Fontaines pourrait être une fille de François II ou de Louis.
Ils eurent :

7.1 Louis d'ESPINAS.

Il fut baptisé à Lézat, le 25 octobre 1686, le parrain fut Louis de Gouzens et de Fontaines, seigneur de Lafage, la marraine, Gabrielle d'Espinas de Cardonne[1088]. Il mourut à Lézat, le 26 juin 1690, âgé de 5 ans et y fut inhumé le lendemain dans la chapelle du monastère[1089].

7.2 Marie Germaine d'ESPINAS.

Née à Lézat le 20 avril 1688, elle y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Paul de Sainte-Colombe, la marraine dame Marie Germaine de Fauré[1090].
C'est très probablement elle qui épousa noble **Pierre II de GUILHEM,** seigneur de Piis, qui avait épousé en premières noces, par contrat 21 février 1705, Jeanne Apollonie de Calestroupat de Piis, fille d'André (de) Calestroupat, seigneur de Piis, et de Constance de Calestroupat, elle mourut le 22 novembre 1710. Pierre II de

[1085] RP. Lézat
[1086] RP. Lézat
[1087] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Fontaines*
[1088] RP. Lézat
[1089] RP. Lézat
[1090] RP. Lézat

GUILHEM était fils de François de GUILHEM, capitaine de Rabat, et d'Anne de SAINT-PASTOU, il testa le 11 mai 1720 et mourut le 20 mai 1720, d'où postérité de sa première union[1091]. La qualification seigneur de Piis pour les Calestroupat paraît étonnante car les Calestroupat vivant à Lézat y apparaissent comme laboureurs, même après le mariage avec Pierre de Guilhem, peut-être un rameau s'était-il détaché ?
C'est très probablement la même Marie Germaine d'Espinas qui épousa à Lézat le 27 juin 1734, donc en secondes noces noble **de FRANCHASSIS,** natif de *Saint-Piery,* au diocèse de Valence, dite Marie Germaine de Cardonne de Franchelins, elle fut marraine, le 22 octobre 1741, de Germaine Grès, elle signa Marie Germaine d'Espinas de Franchassis, signa également Marie Angélique de Cardonne[1092].
Marie Germaine d'Espinas de Cardonne, veuve de M. Dubras de Franchassis, mourut à Lézat le 4 février 1774, âgée d'environ 83 ans et fut inhumée le lendemain dans la chapelle du monastère[1093].

7.3 Jacques Antoine d'ESPINAS.
Né le 6 juin 1689, à Lézat, il y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut noble Antoine de Faurie, prieur de Saint-Michel de Tarascon, à la place de noble Jacques de Faurie, la marraine dame Marie d'Espinas, au nom de demoiselle Dominique de Nevrezé[1094].
Il fut prêtre, prébendier, le 16 mars 1727 (infra), et apparut plusieurs fois comme parrain ou présent à des baptêmes ou mariages à Lézat.
Jacques Antoine de Cardonne, prêtre et prébendier du chapitre de Lézat, mourut à Lézat, le 29 octobre 1752, et fut inhumé le lendemain dans la chapelle du monastère[1095].

7.4 Gabrielle d'ESPINAS.
Elle naquit à Lézat le 9 juin 1691 et y fut baptisée 3 jours après, le parrain fut François de Gouzens de Fontaines, la marraine Gabrielle de Médrano de Malsang, fut présent Roger de Médrano, seigneur de Caladroue.

7.5 Marie Thérèse d'ESPINAS
Elle fut baptisée à Lézat le 30 juillet 1694, le parrain fut noble Gratien Marie Marmié, la marraine Marie d'Espinas[1096].

7.6 Gaspard d'ESPINAS, qui suit.

7.7 Marie Angélique d'ESPINAS de Cardonne.

[1091] André Navelle, *op.cit.,* V, p.134, pour tout ce qui concerne Pierre II de Guilhem
[1092] RP. Lézat
[1093] RP. Lézat
[1094] RP. Lézat, on lit bien Nevrezé, qui est une famille d'Auvergne.
[1095] RP. Lézat
[1096] RP. Lézat

Elle naquit à Lézat, le 18 novembre 1702, et y fut baptisée le même jour, le parrain fut Jacques Antoine d'Espinas (son frère), la marraine Marie Germaine d'Espinas[1097] (sa sœur.)
Elle fut marraine à Lézat, le 2 février 1724 de Marie Jeanne Canals[1098], puis apparut plusieurs fois comme marraine ou présente à des baptêmes, la dernière fois le 9 avril 1753. Elle mourut à Lézat, le 17 avril 1776, âgée d'environ 70 ans et fut inhumée 3 jours après dans la chapelle de Sainte-Croix du monastère[1099].

VII Gaspard d'ESPINAS, seigneur de Cardonne.
Né à Lézat le 20 avril 1699, il y fut baptisé 5 jours après, le parrain fut Gaspard de Gouzens de Fontaines, la marraine damoiselle de Pailhès[1100]. Il fut présent, le 21 novembre 1710, au baptême de Marie Louise de Guilhem, fille de noble Pierre de Guilhem et de Jeanne Apollonie de Calestroupat, cette dernière mourut le lendemain, âgée de 21 ans[1101].
Il fut le parrain, le 16 mars 1727, de Gaspard Duprat, la marraine fut Marie Angélique d'Espinas (sa sœur), fut présent Jacques Antoine d'Espinas, prêtre, prébendier[1102] (son frère.)
Gaspard d'Espinas, seigneur de Cardonne, et Jeanne Marie de Gay, furent les parrain et marraine, à Lézat, le 23 mai 1737, de Jeanne Marie Grès, la marraine signa M. de Gay de Cardonne[1103]. Gaspard d'Espinas fut ensuite parrain ou plusieurs fois présent à des baptêmes et des mariages, par exemple le 24 novembre 1740, il fut présent au baptême de noble Jean André Constant de Guilhem, la marraine étant Jeanne de Gay, en octobre 1741, présent à un autre baptême, le 10 mars 1743, présent au baptême d'Angélique Péré, le 3 novembre 1744 présent au baptême de Jean François Gaubain, ainsi que Jacques Antoine d'Espinas de Cardonne, le 27 juillet 1747, présent au baptême de François Gaspard Gaubain et présent le 14 avril 1750, présent au mariage de Jean Pierre de Thomas et de Jeanne Gay[1104].
Il mourut à Lézat, le 24 mai 1781, âgé d'environ 82 ans et fut inhumé le lendemain dans le cimetière paroissial.
Il avait épousé, à Lézat le 7 juillet 1735, **Jeanne Marie de GAY,** fut présent Antoine de Cardonne, prêtre et prébendier[1105] (frère de Gaspard), la mariée devait appartenir à une famille bourgeoise de Lézat, elle fut présente, le 23 mai 1737, au baptême de Jeanne Marie Grès, puis elle apparut dans un acte de mars 1738 (dont le début manque) avec le nom de Jeanne Marie de Soudet, signant jm de Soudet, puis le 11 février 1740 avec ce même nom, elle fut marraine de Gaspard Lavaud, Gaspard d'Espinas étant parrain, et, en septembre 1749, Jeanne Marie de Cardonne fut marraine d'un enfant Gaubain, elle signa jm de Gay de Cardonne, Gaspard d'Espinas, seigneur de Cardonne fut présent[1106]. Le 14 avril 1750, noble Jean Pierre de Thomas épousa à Lézat, Jeanne Gay, de la présente paroisse, fuent présents Jacques Antoine

[1097] RP. Lézat
[1098] RP. Lézat
[1099] RP. Lézat
[1100] RP. Lézat
[1101] RP. Lézat
[1102] RP. Lézat
[1103] RP. Lézat
[1104] RP. Lézat
[1105] RP. Lézat
[1106] RP. Lézat

de Cardonne, prêtre et prébendier de Lézat, et Gaspard d'Espinas, seigneur de Cardonne[1107], on peut présumer que la mariée, Jeanne Gay, était de la même famille que celle de Jeanne Marie de Gay, épouse de Gaspard d'Espinas.Jeanne Marie de Gay de Cardonne fut marraine, le 9 avril 1753, de Germain Deprat, Marie Angélique de Cardonne signa l'acte[1108].
Les registres paroissiaux de Lézat, très lacunaires et parfois en très mauvais état (surchargés par l'encre ayant traversé les feuilles) à partir de 1740, ne font plus apparaître Jeanne Marie de Gay de Carbonne après le 9 avril 1753, Gaspard d'Espinas, mort le 24 mai 1781, est le dernier membre de cette branche qui y apparaît

III
Seigneurs de Cardonne et de Gouzens

Les premiers degrés sont indiqués par le marquis d'Aubais. Sauf si François, fils de Pierre d'Espinas était un tardillon, peut-être issu d'un second mariage de son père, ce que suggère la chronologie de la branche aînée, ou si l'un des François d'Espinas, qui continua la lignée, était un cadet qui se maria tard ou si un de ces deux François se maria deux fois à environ 30 ans d'intervalle ayant une postérité de son second mariage, il manque un degré entre François d'Espinas, auteur de cette branche, et Jean Auguste d'Espinas, dit son petit-fils, maintenu noble en 1669.
Nous indiquons la généalogie qui suit en faisant prenant en compte des mariages tardifs peut-être de Pierre d'Espinas et/ou de son fils François.
Les membres de cette branche habitaient à Cardonne et au château du Pujol, en Gouzens, se qualifièrent de sieurs de Cardonne ce qui suggère que cette seigneurie était indivise entre les deux branches principales.

II François d'ESPINAS.
C'est plus probablement lui mieux que son fils homonyme qui acheta, le 6 avril 1585, la moitié de la seigneurie de Gouzens, selon un acte de 1616, mentionnant que François de Hunaud, seigneur des Cavaignous, avait reçu 1 300 livres, de sa mère Françoise de Villemur, pour racheter la moitié de la seigneurie de Gouzens qu'elle avait acquise avec faculté de rachat de feu Philippe de Hunaud, seigneur de Saint-Michel[1109].
Il testa le 27 février 1599[1110].
Comme dit supra à propos de son cousin homonyme, c'est peut-être lui qui, habitant Lézat, et non son homonyme, avait épousé, peut-être en secondes noces, par contrat du 6 janvier 1566 **Germaine d'ESCORNEBOEUF,** dotée de 1 100 livres, fille d'Antoine d'ESCORNEBOEUF, seigneur de Lanoux, et d'Antoinette de GARRAVET[1111].
Quoiqu'il en soit François d'Espinas eut pour enfants :

[1107] RP. Lézat.
[1108] RP. Lézat
[1109] AD.HG 3 E 15364 Montesquieu-Volvestre, acte du 6 avril 1585, reçu par Bernard Seglan
[1110] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.58
[1111] AD.HG 3 E 9602 Marquefave

3.1 François d'ESPINAS, qui suit.

3.2 Bertrand d'ESPINAS, cité avec ses fils dans le testament de son frère François en 1618.
Il eut d'une alliance inconnue il eut :

Bertrand d'ESPINAS

Géraud d'ESPINAS

3.3 Antonie d'ESPINAS, citée avec sa sœur Catherine dans le testament de leur frère François en 1618.

3.4 Catherine d'ESPINAS.

III François d'ESPINAS, sieur de Cardonne, coseigneur de Gouzens.
Il épousa, peut-être en secondes noces, Hélène de Lapasse, et c'est donc lui qui dit sieur de Cardonne fit une vente, en 1616, à son beau-frère Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous[1112]
Il testa une première fois, en 1618, nommant son épouse Hélène de Lapasse, fille de Durand de Lapasse, il avait reçu 1 000 livres. Il institua héritier universel Durand d'Espinas, son fils unique, lui substitua Bertrand et Géraud d'Espinas, ses neveux, fils de Bertrand d'Espinas, sieur de Cardonne, son frère, fit des legs à Antonie et Catherine d'Espinas, ses sœurs[1113].
En 1621, Bernard François du Bourg, seigneur de La Loubère, vendit sa métairie du Pujol à François d'Espinas, seigneur de Gouzens, pour 2 100 livres[1114].
François d'Espinas testa une seconde fois, le 18 juin 1622, nommant sa femme Hélène de Lapasse, instituant héritier universel Durand d'Espinas, son fils aîné ; nommant Jean d'Espinas, son second fils, Germaine d'Espinas, sa fille ; Anne de Combes, sa cousine, religieuse, nommant exécuteurs universels François de Hunaud, seigneur des Cavaignous, et Jean Auguste Martin, seigneur de Montaut, ses beaux-frères[1115].
En 1637, Anne de Lapasse, veuve de Jean François de Hunaud, seigneur des Cavaignous, et ses fils dénombrèrent leurs biens, Jean Louis de Hunaud, seigneur des Cavaignous, dénombra ses biens dont Gouzens dont François d'Espinas en était le coseigneur[1116] , puis en 1639, François d'Espinas, sieur de Cardonne, coseigneur de Gouzens, fut cité avec Anne de Lapasse, mère de Jean Louis de Hunaud, seigneur des Cavaignous et coseigneur de Gouzens[1117].

[1112] AD.HG 3 E 15364 Montesquieu-Volvestre
[1113] AD.HG 3 E 15366 Montesquieu-Volvestre
[1114] AD.HG 3 E 1588 Montesquieu-Volvestre
[1115] AD.HG 3 E 15389 Montesquieu-Volvestre
[1116] AD.HG 3 E 15428 Montesquieu-Volvestre
[1117] AD.HG 3 E 15406 Montesquieu-Volvestre

François d'Espinas fut cité en 1640 dans le Syndicat de la noblesse pour Me de Bertier, en deuxième, après Jean de Sers, seigneur d'Aulix[1118]
Il avait épousé, peut-être en secondes noces, le 20 janvier 1615, **Hélène de LAPASSE,** fille de Durand de LAPASSE, seigneur de Lahitère, et d'Anne de SAINT-PASTOU[1119].
Le 17 août 1616, Jean Auguste Martin, seigneur de Montaut, épousa Anne de Lapasse, fille de Durand de Lapasse et d'Anne de Saint-Pastou, parmi les présents figuraient Jean François de Hunaud, seigneur des Cavaignous, François d'Espinas, seigneur de Cardonne[1120]. Hélène de Lapasse, citée le 21 février 1628, dans le testament de son père, est dite le 27 novembre 1634 femme de François d'Espinas, sieur de Cardonne[1121] Hélène de Lapasse mourut avant le 2 mai 1638, date du contrat de mariage de sa fille Anne avec Durand d'Itillie (infra.)
Ils eurent

4.1 Durand d'ESPINAS
Cité dans les testaments de son père en 1618 et 1622, il ne l'est plus ensuite.

4.2 Jean d'ESPINAS (né entre 1618 et 1622), qui suit.
Ce doit être lui qui continua la lignée sous le nom de **Jean Auguste d'Espinas**, car on imagine difficilement un autre François d'Espinas, sieur de Cardonne, coseigneur de Gouzens, qui serait père de Jean Auguste et de Germaine (citée dans le testament de leur père François, en 1618, et comme sœur de Jean Auguste en 1646, cette Germaine instituant héritier universel son neveu Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens, cela ferait beaucoup de coïncidences.)
Par ailleurs la métairie du Pujol achetée en 1621 par François d'Espinas, époux d'Hélène de Lapasse, appartenait en 1698 à ses héritiers dont Jean Auguste d'Espinas.

4.3 Germaine d'ESPINAS.
Fut citée en 1646 Germaine d'Espinas, sœur de Jean Auguste d'Espinas, comme ayant droit de Louise de Bazon, veuve de Jean Louis de Hunaud, seigneur des Cavaignous[1122], Jean Louis de Hunaud était fils de Jean François de Hunaud et d'Anne de Lapasse.
Germaine d'Espinas testa le 4 décembre 1683, habitant Montesquieu (-Volvestre), demandant son inhumation dans l'église paroissiale de Gouzens, faisant un legs à Georges d'Espinas, sa sœur, veuve de Jacques de Rouch, seigneur de Réchac,

[1118] AD.HG 3 E 15429 Montesquieu-Volvestre
[1119] Jules Villain, *op.cit.,* t.I, pp.71-72, disant que Durand de Lapasse avait testé le 21 février 1628, citant, entre autres Anne de Lapasse mariée le 13 novembre 1613 à Jean François de Hunaud, seigneur des Cavaignous ; Hilaire de Lapasse, mariée le 20 janvier 1615 à François d'Espinas, seigneur de Gouzens ; autre Anne de Lapasse, mariée le 17 août 1616 à Jean Auguste Martin, seigneur de Montaut. ; le testament du 21 février 1628 est cité par ailleurs (AD.HG 3 E 15395 Montesquieu-Volvestre, y est citée, entre autres Hélène de Lapasse, épouse de François d'Espinas, sieur de Cardonne. Jules Villain prénomme Hilaire l'épouse de François d'Espinas ce qui semble une confusion avec Hélène écrit souvent Hélaine, à l'époque.
[1120] AD.HG 3 E 15383 Montesquieu-Volvestre
[1121] AD.HG 3 E 7569 Rieux
[1122] AD.HG 3 E 15413 Montesquieu-Volvestre

instituant héritier universel Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens, son neveu fils du sieur de Cardonne[1123].
Le 5 février 1685, elle fut dite héritière d'Anne d'Espinas, sa sœur[1124]. Elle mourut à Gouzens le 25 avril 1685, âgée d'environ 68 ans, et y fut inhumée le lendemain[1125].

4.4 Anne d'ESPINAS,
Elle fut citée en 1645 veuve de Durand d'Iillie, écuyer[1126], puis en 1649, veuve de Durand d'Itillie, seigneur de La Catine, elle reçut 430 livres de son frère Jean Auguste d'Espinas, sieur de Cardonne[1127], elle fut citée ensuite, en 1651, veuve, habitant Montesquieu, avec son frère Jean Auguste, sieur de Cardonne et de Gouzens, mentionnant la constitution dotale faite par feu François d'Espinas, son père[1128]. En 1663 elle nomma procureur Jean Auguste de Lapasse, seigneur de Durfort, pour recevoir 600 livres de son frère Jean Auguste d'Espinas, sieur de Cardonne[1129].
Anne d'Espinas, veuve de Durand d'Itillie, seigneur de La Catine, paroisse de Sainte-Croix (-Volvestre, Ariège), habitant Montesquieu, testa le 31 janvier 1681, demandant son inhumation à Gouzens au tombeau de ses parents, léguant la jouissance de ses biens à sa sœur Germaine d'Espinas, plus 600 livres; léguant 500 livres à sa nièce Anne d'Espinas, fille de Jean Auguste d'Espinas, sieur de Cardonne ; instituant héritier universel Jean Auguste d'Espinas, son frère, lui substituant les enfants de celui-ci, y compris ladite Anne[1130]. Elle mourut à Gouzens le 25 février 1682 et y fut inhumée deux jours après[1131].
Elle est dite feue le 26 septembre 1698, date des donations d'Anne d'Orbessan, sa belle-sœur (infra.)
Elle avait épousé, par contrat du 2 mai 1638, nommant son père et feue sa mère, étant dotée de 3 000 livres noble **Durand d'ITILLIE,** seigneur de La Catine, capitaine au régiment de Marestaing[1132].
Noble Durand d'Itillie demanda, le 10 février 1640, l'inventaire des biens de feu Guillaume Itillie, prêtre et recteur de Sainte-Croix, son frère, testa le 23 avril suivant nommant héritier son frère noble Jean François Itillie, faisant des legs à ses autres frères Antoine Itillie, prêtre et recteur de Fabas, et Pierre Itillie, furent présents nobles Gabriel Itillie et Louis Itillie, et mourut avant le 29 octobre 1644, date d'une supplique de son héritier, noble Jean François Itillie disant qu'il était héritier de feu Durand Itillie, capitaine au régiment de Marestaing, tué au siège de Tarragone, en Catalogne, d'une mousquetade, pour le service de Sa Majesté[1133]

[1123] AD.HG 3 E 15475 Montesquieu-Volvestre
[1124] AD.HG 3 E 15476 Montesquieu-Volvestre
[1125] RP. Gouzens
[1126] AD.HG 3 E 15580 Montesquieu-Volvestre
[1127] AD.HG 3 E 15441 Montesquieu-Volvestre
[1128] AD.HG 3 E 15443 Montesquieu-Volvestre
[1129] AD.HG 3 E 15456 Montesquieu-Volvestre
[1130] AD.HG 3 E 15475 Montesquieu-Volvestre
[1131] RP. Gouzens
[1132] AD.HG 3 E 15406 Montesquieu-Volvestre
[1133] AD.HG 3 E 10479 Sainte-Croix

La famille Itillie puis d'Itillie était alliée aux familles de Hunaud, de Tersac et de Vendômois.

4.5 Georgette d'ESPINAS, native de Gouzens.
Elle fut citée, en 1664, avec son frère Jean Auguste d'Espinas, sieur de Cardonne, seigneur de Gouzens[1134].
Le 21 avril 1676, Georgette d'Espinas, veuve et héritière sous bénéfice d'inventaire de noble Jacques de Rouch, seigneur de Réchac, confessa devoir 30 livres à Marie de Laur, fille et héritière de Catherine de Rouch, d'un legs fait par ledit sieur de Réchac en faveur de ladite feue Catherine de Rouch, au nom de Charles de Rouch, seigneur de Cabillat, son frère[1135], puis, le 24 février 1679, elle reconnut avoir reçu une certaine somme de Marie de Rouch, sa belle-sœur, habitant Lieux, avec Me Jean Astorg, docteur et avocat[1136]. Elle fut citée le 3 février 1687[1137]. Dite veuve de noble (blanc) de Réchac, elle mourut le 26 mai 1694, dans la maison du Pujol de son neveu et fut inhumée le lendemain dans l'église de Gouzens au tombeau de ses ancêtres[1138].
Elle avait épousé noble **Jacques de ROUCH,** seigneur de Réchac (plusieurs lieux de ce nom en Ariège), qui mourut avant le 27 juillet 1668, date à laquelle Georgette d'Espinas, veuve, donna une procuration à Jean Auguste de Lapasse, seigneur de Durfort[1139]. Selon l'acte du 24 février 1679, nommant sa belle sœur Marie de Rouch, celle-ci fille d'Odet de Rouch, seigneur de Réchac et d'Antoinette de Giffre, sa première épouse (dès 1613), et d'autres actes concernant la famille de Rouch, Jacques de Rouch, seigneur de Réchac était probablement fils dudit Odet de Rouch, seigneur de Réchac, et d'Antoinette de Giffre[1140].

IV Jean Auguste d'ESPINAS, seigneur de Cardonne, coseigneur de Gouzens
Il fit un accord, le 22 juillet 1646, et fut maintenu noble le 2 août 1669[1141]
Jean Auguste d'Espinas, sieur de Cardonne, seigneur de Gouzens, mourut à Gouzens le vendredi saint, 24 mars 1690, et y fut inhumé le lendemain, veille de Pâques, dans l'église de Gouzens au tombeau de ses ancêtres[1142].
Il fut dit feu, le 18 septembre 1698, au contrat de mariage de sa fille Anne avec noble Joseph Caubet, assistée de son frère Jean Louis, nommant feue George d'Espinas, sa tante, fut présent Alexandre d'Espinas, seigneur de Madières
Il avait épousé, dès le 22 août 1650, **Anne d'ORBESSAN**, à cette date François de Lapasse, seigneur de Poussignan, faisant pour Jean Auguste de Lapasse, seigneur de Bellegarde, promit de ratifier la constitution de dot au contrat de mariage entre Jean Auguste d'Espinas, sieur de

[1134] AD.HG 3 E 15470 Montesquieu-Volvestre
[1135] AD.HG 3 E 17633 Rieux
[1136] AD.HG 3 E 15474 Montesquieu-Volvestre
[1137] AD.HG 3 E 15477 Montesquieu-Volvestre
[1138] RP. Gouzens
[1139] AD.HG 3 E 15470 Montesquieu-Volvestre
[1140] AD.HG 3 E 15449 Montesquieu-Volvestre, en 1556, accord entre Jacques de Rouch et Marie de Rouch, sa sœur, celle-ci nommé avec Jean Astorg , en 1679.
[1141] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.58
[1142] RP. Gouzens

Cardonne, seigneur de Gouzens, avec Anne d'Orbessan, comme le devait feu François d'Espinas, son père[1143]. Anne d'Orbessan était sœur de Jean d'Orbessan, seigneur de Gratepout, et de François d'Orbessan, seigneur de Coulomiers, cités dans les donations d'Anne d'Orbessan à ses enfants, ces deux frères d'Anne, ne sont pas rattachés, dans les généalogies de cette famille, publiées, toutefois Jean d'Orbessan, seigneur de Gratepout, fut cité avec des membres de la branche des seigneurs de Berteillas, qui tenait le lieu de Gratepout, ce qui suggère son appartenance à cette branche issue de celle des seigneurs de La Busquière. Marguerite de Mandinelli,, veuve du feu sieur de Gratepout, mourut le 11 avril 1711, âgée d'environ 96 ans, au château du Pujol du sieur de Gouzens, son neveu[1144], elle devait être celle qui avait épousé Jean André d'Orbessan, seigneur de Gratepout, et testé une première fois le 28 juin 1664, nommant sa mère Marguerite de Rochette, et une autre fois le 14 août 1690, veuve de Jean André d'Orbessan, seigneur de Gratepout[1145].

Anne d'Orbessan fit des donations, le 26 septembre 1698, à Jean Louis d'Espinas, son fils, donataire contractuel de la moitié des biens, et à Alexandre d'Espinas, seigneur de Madières, et à Anne d'Espinas, jeune, frère et sœur, majeur de 25 ans. Elle renonça à toutes sortes d'actions de droits en faveur du sieur de Gouzens, son fils aîné qui accepta de donner 500 livres au sieur de Madières et à Anne d'Espinas, à chacun, et ledit sieur de Gouzens vrai maître et légitime possesseur des biens et droits de sa mère, dont l'hérédité de feu Jean d'Orbessan, sieur de Gratepout, son frère, reconnut être débiteur de 1 300 livres envers le sieur de Madières, constituées des 500 livres pour la portion des droits maternel, de 700 livres pour les droits paternels, et de 100 livres de l'hérédité de feue Anne d'Espinas, veuve de noble Durand d'Itillie. Le sieur de Madières chargea son frère de payer à Anne d'Espinas, leur sœur, 100 livres, à elle léguées par feu François d'Orbessan, seigneur de Coulommiers, leur oncle maternel. Le sieur de Gouzens reconnut être débiteur de 2 000 livres envers Anne d'Espinas, jeune, sa sœur, constituées de 500 livres de droits maternels, de 700 livres de droits paternels, de 600 livres par le legs de Georgette d'Espinas, sa tante, et de 100 livres sur l'hérédité de[1146] (manque)

Anne d'Orbessan, veuve de Jean Auguste d'Espinas, sieur de Cardonne, qui avait été instituée héritière universelle de Catherine de Bazon, épouse de Jean de Saint-Jean, seigneur du Maine, ainsi que César de Hunaud, seigneur du Barry, par son testament du 29 septembre 1696, fit en 1700, de nouvelles donations à ses enfants, dans la maison appelée le Pujol, des héritiers de feu Jean Auguste d'Espinas, sieur de Cardonnne. Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens et de Bajonette, reçut tous les biens de sa mère, furent nommés ses autres enfants Alexandre d'Espinas, sieur de Madières, Anne et autre Anne d'Espinas, ses deux filles mariées, Anne d'Espinas, sa petite-fille reçut 100 livres[1147].

Anne d'Orbessan, seigneuresse de Gouzens, y mourut le 28 décembre 1703, âgée d'environ 90 ans et y fut ensevelie au tombeau de son défunt mari[1148].

Jean Auguste d'Espinas et Anne d'Orbessan eurent :

[1143] AD.HG 3 E 15407, reçu Bertrand Loubens, notaire de L'Isle-en-Dodon

[1144] RP. Gouzens

[1145] AD.HG 3 E 11847 (testament de 1664) ; AD.HG 3 E 16674 Cauzac (testament de 1690)

[1146] AD.HG 3 E 15480 Montesquieu-Volvestre

[1147] AD.HG 3 E 16230

[1148] RP. Gouzens

5.1 Jean Louis d'ESPINAS, qui suit

5.2Anne d'ESPINAS,
Elle fut citée le 31 janvier 1681 dans le testament de sa tante Anne d'Espinas, veuve de Durand d'Ittilie, et en 1698 et en 1700 dans les donations de sa mère.
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 29 octobre 1685*,* étant assistée de Georgette d'Espinas, sa tante, et de Louis d'Espinas, son frère aîné, dotée de 4 750 livres, **Joseph Joachim de CORET,** seigneur de Labarthe, fils de feu Jean Louis de LA CORET, seigneur de Labarthe (-Inard), et de Louise de TERSAC de Montastruc[1149].
Le mariage fut célébré à Gouzens le 27 novembre 1685[1150].
Joseph Joachim de Coret était veuf d'Anne de Nostens, épousée par contrat du 20 décembre 1668, il laissa une postérité de ses deux mariages[1151].
François (de Coret) de Labarthe, fils de noble (blanc) sieur de Labarthe, et de (blanc) d'Espinas de Cardonne, mourut le 7 septembre 1696, âgé d'environ 4 ans dans la maison du Pujol et fut enseveli dans l'église de Gouzens au tombeau de ses ancêtres[1152].

5.3 autre Anne d'ESPINAS, Jeune
Elle fut citée dans les donations de sa mère en 1698 et en 1700.
Elle avait épousé par contrat filiatif du 18 septembre 1698, étant assistée de son frère Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens, son autre frère Alexandre d'Espinas, sieur de Madières étant présent, dotée de 1 000 livres et de multiples garnitures de lits, de linge, de vaisselle, de meubles donnés par sa tante Georgette d'Espinas, valant 200 livres, noble **Joseph CAUBET,** sieur de Labarthe, habitant Rimont en Couserans, capitaine au régiments de fusiliers du roi, commissaire ordinaire de l'artillerie de France, fils de feu noble Louis CAUBET et de Georgette de MARTIN[1153]. Le mariage eut lieu à Gouzens, après le 9 juillet 1700, date des derniers bans, ayant découvert une parenté au 3ème degré ils avaient obtenu une dispense du Saint Siège[1154].

5.4 Alexandre d'ESPINAS, seigneur de Madières.
Il fut cité en 1698 et en 1700 dans des donations de sa mère.
C'est probablement lui qui fut, le 27 avril 1713, parrain, à Gouzens, de son présumé neveu éponyme[1155].

V Jean Louis d'ESPINAS, seigneur de Cardonne, seigneur de Gouzens.

[1149] AD.HG 3 E 16047 Cazères
[1150] RP. Gouzens
[1151] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Coret,* produisant les preuves.
[1152] RP. Gouens
[1153] AD.HG 3 E 15480 Montesquieu-Volvestre.
[1154] RP. Gouzens
[1155] RP. Gouzens

Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens, fut présent, ainsi que Germaine d'Espinas, sœur du sieur du Pujol, le 1er février 1683, aux obsèques de Françoise de Martin, veuve de Jean Georges de Cottes, seigneur de Castex, âgée d'environ 80 ans[1156].
Jean Louis de Lapasse, fils de feu Jean Auguste de Lapasse, seigneur de Durfort, reconnut le 21 avril 1693, avoir reçu 515 livres de Jean Louis d'Espinas, sieur de Cardonne, coseigneur de Gouzens[1157]. Jean Louis d'Espinas, coseigneur de Gouzens, résidant au consulat de Montesquieu, vendit, le 8 avril 1696, à Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, aussi coseigneur de Gouzens, sa part et la moitié de la seigneurie de Gouzens, honneurs, droits et émoluments, pour 500 livres[1158].
Il fut maintenu noble en mars 1697[1159].
Il fut encore cité en 1698 comme seigneur de Gouzens et en 1700, comme seigneur de Gouzens et de Bajonette, et il continua ensuite à se qualifier de seigneur de Gouzens. La vente se fit certainement avec pacte de rachat ce qui explique la qualification de seigneur de Gouzens par Jean Louis d'Espinas et Jean d'Espinas, son fils, ce qui est confirmé par le dénombrement de 1730 (infra.)
Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens et de Méras, Alexandre d'Espinas et Jean d'Espinas, seigneur de Bajonette, furent présents le 28 novembre 1708, à Goutevernisse, au contrat de mariage de Marc Antoine Dax de La Facie, seigneur de Cubières, maître de camp des armées du roi, et de Jeanne Honorée de Sers[1160].
Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens et de Cardonne, résidant à Gouzens, en tant qu'héritier d'Anne d'Orbessan, sa mère, et Louise de Vendômois, héritière et usufruitière des biens de feu François César de Hunaud, seigneur de Barthère, son époux, cohéritières de Catherine de Bazon, veuve de Jean Pierre de Saint-Jean, seigneur du Maine, firent le 23 juin 1713, deux lots des biens à partager, le premier consistant en la métairie de Petitbon, juridiction de Mondavezan, la métairie de Basan, dans la juriction de Tersac, plus un obit et 700 livres, le second consistait en la maison et métairie au comté de Foix. La dame de Vendômois fit le choix du second lot[1161].
Le 7 novembre 1724, Jean Louis et Jean d'Espinas, père et fils, seigneurs de Gouzens et de Cardonne, vendirent à la fraternité de Montesquieu tous leurs biens dans la juridiction de Couladère, advenus par l'acte de partage avec la dame de Vendômois, le 23 juin 1713, pour 700 livres[1162].
Il avait épousé (en premières noces) à Auch peu après le 21 avril 1681, date d'un certificat du curé de Gouzens, mentionnant ses parents et les bans, **Marguerite du FAUR,** fille d'Hector (ou Hérard) du FAUR de La Rivière, seigneur de Saint-Christau, et d'Henriette d'OSSUN[1163]**,** la mariée fut nommée de Duffaur, dans cet acte, puis souvent, par erreur, de Durfort dans les

[1156] RP. Gouzens
[1157] AD.HG 3 E 15479 Montesquieu-Volvestre
[1158] AD.HG 3 E 15479 Montesquieu-Volvestre
[1159] MN 1697
[1160] AD.HG 3 E 15485 Montesquieu-Volvestre
[1161] AD.HG 3 E 29935 Cazères
[1162] AD.HG 3 E 15494 Montesquieu-Volvestre
[1163] RP. Gouzens ; Hector du Faur, fils de Jean Jacques du Faur de Larivière et d'Odette d'Antras avait épousé par contrat du 28 septembre 1642 Henrie d'Ossun, fille de Pierre d'Ossun, seigneur et baron d'Ossun, et de Catherine de Voisins de Montaut (AD. Gers E 582)

registres paroissiaux de Gouzens. Henriette d'Ossun, veuve en premières noces d'Hector du Faur, avait épousé en secondes noces Bertrand de La Rivière, seigneur de Saint-Christau d'Auch, dont elle était veuve le 2 septembre 1682 lors du baptême de son petit-fils Jean d'Espinas.
Le contrat de mariage d'entre Jean Louis d'Espinas et Marguerite du Faur, reçu Massar, notaire à Auch, mentionné dans la maintenue de noblesse de 1697, n'est pas daté, il fut suivi dans cette maintenue d'une décharge de franc-fief du 25 février 1694[1164].
Marguerite *(de Durfort)* du Faur, femme de Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens, mourut dans la maison du Pujol le 5 octobre 1712, âgée d'environ 50 ans et fut ensevelie le lendemain dans l'église de Gouzens, au tombeau de ses ancêtres[1165] (de son mari)
Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens mourut à Cardonne le 13 avril 1729, âgé d'environ 79 ans, et fut inhumé le lendemain dans l'église de Gouzens[1166].
Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens, ce qui l'identifie bien, avait épousé (en secondes noces), à Gouzens, le 29 juin 1718, dame **Marie de MAYSSENS,** furent présents Jean d'Espinas, sieur de Cardonne, et Alexandre d'Espinas, sieur de Pujol qui signa Pujol[1167], signature que l'on retrouvera dans plusieurs actes. La mariée appartenait à une famille bourgeoise de Gouzens et de Montesquieu-Volvestre.
Jean Louis d'Espinas et Marguerite du Faur eurent :

6.1 Jean d'ESPINAS, qui suit.

6.2Anne d'ESPINAS.
Elle naquit le 28 décembre 1688 et fut baptisée à Gouzens, le 5 janvier 1689, le parrain fut Charles *(de Durfort)* du Faur, sieur de Saint-Christau, au diocèse d'Auch, la marraine Anne d'Orbessan, aïeule de la baptisée[1168].
Anne d'Espinas fut marraine, le 27 avril 1713, de son neveu Alexandre d'Espinas, et, le 21 avril 1714, d'Anne Longarre, née le même jour au château du Pujol.
Anne d'Espinas, demeurant au château de Cardonne, juridiction de Montesquieu-Volvestre, donna, le 6 novembre 1735, tous ses biens à son neveu Alexandre d'Espinas, sous réserve d'usufruit[1169].

VI Jean d'ESPINAS, sieur de Cardonne, coseigneur de Gouzens,
Jean d'Espinas, fils de Jean Louis d'Espinas, seigneur de Gouzens, et de Marguerite de Duffaur de la maison de La Rivière, né à Gouzens le 1er septembre 1682, y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Auguste d'Espinas, sieur de Cardonne, la marraine Henriette d'Ossun, veuve de feu sieur Bertrand de La Rivière, seigneur de Saint-Christau, aïeul et aïeule du baptisé[1170].

[1164] MN 1697
[1165] RP. Gouzens
[1166] RP. Gouzens
[1167] RP. Gouzens
[1168] RP. Gouzens
[1169] AD. Ariège B 74 ; RP. Gouzens
[1170] RP. Gouzens

Le 19 juillet 1730, Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, dénombra la terre de Gouzens, indivise avec noble d'Espinas de Cardonne[1171].
Jean d'Espinas, seigneur de Gouzens, vendit le 9 février 1731, au château de Cardonne, à Antoine de Lapasse, seigneur de Lahitère, une rente pour 1 000 livres[1172].
Jean d'Espinas, seigneur de Cardonne, résidant au château de Cardonne, testa le 25 décembre *1732* (probablement 1731), demandant son inhumation dans l'église de Gouzens, au tombeau de ses ancêtres, léguant l'usufruit de ses biens à son épouse Marthe de La Mothe, nommant leurs deux enfants Alexandre d'Espinas, institué héritier universel, et Marie Anne d'Espinas à qui il légua 2 000 livres pour son mariage[1173].
Il mourut à Gouzens, le 28 janvier 1732, et y fut enseveli le lendemain au tombeau de ses ancêtres[1174].
Il avait épousé, le 30 septembre 1708, **Marthe Françoise de LA MOTHE**, de la paroisse de Riolas (Haute-Garonne), au diocèse de Lombez (Gers)[1175]
La demoiselle de La Mothe, signant de la Mothe de Cardonne fut marraine à Gouzens le 17 juin 1721 de Jean Louis Longarre[1176].
En 1740 eut lieu le baptême d'Anne (de Coret) de Labarthe, fille de Joseph et de Marianne (de La Mothe) d'Izaut, le parrain fut François d'Izaut dit de La Mothe, la marraine demoiselle de *Moulinedon* née d'Espinas[1177]. Anne (de Coret) de Labarthe, fille de Joseph Joachim de Coret, seigneur de Labarthe et de Marie Anne de La Mothe d'Izaut, était la petite fille de Joseph Joachim de Coret, seigneur de Labarthe, et d''Anne de Nostens, sa première épouse, il avait épousé en secondes noces par contrat du 20 octobre 1685 Anne d'Espinas, ceci suggère que Marie Françoise de La Mothe appartenait à la famille de La Mothe d'Izaut.
Ils eurent :

7.1 Jean Louis d'ESPINAS.
Il mourut à Gouzens le 26 octobre 1709, âgé d'environ 6 semaines et fut enseveli le lendemain au tombeau de ses ancêtres[1178].

7.2 Alexandre d'ESPINAS, qui suit.

7.3 Marianne d'ESPINAS
Elle naquit au château du Pujol, le 12 mai 1716, et fut baptisée à Gouzens, deux jours après, le parrain fut Alexandre d'Espinas, sieur du Pujol, la marraine Marie de Nouaillas faisant pour noble dame Anne d'Espinas[1179].
Elle fut citée le 25 décembre 1732 dans le testament de sa mère.

[1171] AM. Toulouse II 159
[1172] AD.HG 3 E 15558 Saint-Christaud
[1173] AD.HG 3 E 15588 Saint-Christaud
[1174] RP. Gouzens
[1175] Mariage indiqué par les RP. Gouzens, selon un certificat ; et les MN 1697.
[1176] RP. Gouzens
[1177] RP. La Barthe
[1178] RP. Gouzens
[1179] RP. Gouzens

VII Alexandre d'ESPINAS, seigneur de Bajonette[1180], coseigneur de Gouzens.
Alexandre d'Espinas, fils de Jean d'Espinas et de demoiselle de La Mothe, demeurant au château du Pujol, naquit le 27 avril 1713 et fut baptisé à Gouzens trois après, le parrain fut Alexandre d'Espinas, son oncle paternel, la la marraine Anne d'Espinas, sa tante paternelle.
Alexandre d'Espinas, seigneur de Bajonette, coseigneur de Gouzens, fut présent, le 18 septembre 1736, au contrat de mariage de Joseph Ignace de Vendômois et de Rose de Julianis[1181]. Le 30 septembre 1748, Alexandre d'Espinas, seigneur de Gouzens, résidait au château de Cardonne[1182]. En 1753, Jean Paul de Hunaud, seigneur de La Rouzet, vendit à Alexandre d'Espinas, coseigneur de Gouzens, y habitant, la moitié de la terre de Gouzens avec juridiction haute, moyenne et basse, pour 900 livres, plus deux métairies et une forge pour 3 000 livres[1183], puis le 5 décembre 1758, Alexandre d'Espinas, seigneur de Gouzens, y demeurant, fit une vente[1184].
Il fut présent le 19 octobre 1767, avec son fils Jacques, au contrat de mariage de son neveu Louis de Lapasse, seigneur de La Loubère, avec Catherine d'Ustou, laquelle était assistée, entre autres de Bernard Joseph de Roquemaurel, chevalier, de Joseph Roger de Roquemaurel, coseigneur de Marignac, son beau-frère[1185].
Il mourut à Gouzens, le 5 novembre 1777, âgé de 64 ans, et fut inhumé le lendemain dans le cimentière de Gouzens[1186].
Il avait épousé **Françoise de JULIANIS** (écrit JULIANY dans les registres paroissiaux, sauf pour son décès) tel que cela apparaît dans les actes de baptêmes, fille de François (alias Jean) de JULIANIS et de Rose du BOURG, de La Loubère, seigneuresse de Saint-Christau, ces derniers parents de Marianne de Julianis, tante maternelle et marraine d'Anne Rose Thérèse d'Espinas.
Feu François alias Jean de Julianis et sa femme Rose du Bourg de La Loubère, seigneuresse de Saint-Christau étaient les parents de Rose de Julianis qui épousa par contrat du 18 septembre 1736 Joseph Ignace de Vendômois de Francazal, Rose de Julianis, assistée d'Antoine de Lapasse, seigneur de La Hitère, qui avait reçu tous les biens dee son père, et de son frère Jacques de Julianis, s'engagea à donner 1 000 livres à sa sœur Françoise pour légitime paternelle quand elle se marierait[1187].
Dame Françoise de Julianis, épouse de messire Alexandre d'Espinas, seigneur de Gouzens, mourut à Gouzens le 27 juin 1784, âgée de 71 ans, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse, était présent Louis d'Espinas[1188].
Ils eurent :

8.1 Jacques d'ESPINAS

[1180] Le seul lieu de ce nom que nous connaissions, dans le Gers, fut tenu par la famille de Preissac, peut-être Alexandre d'Espinas y avait-il des droits venant de sa mère.
[1181] AD.HG 3 E 15589 Saint-Christaud
[1182] AD.HG 3 E 15591 Saint-Christaud
[1183] AD.HG 3 E 16058 Cazères
[1184] AD.HG 3 E 17663 Rieux, Palenc, notaire
[1185] AD.HG 3 E 16090 Cazères
[1186] RP. Gouzens
[1187] AD.HG 3 E 15589 Saint-Christaud
[1188] RP. Gouzens

Il naquit au Pujol le 19 janvier 1739, et fut baptisé à Gouzens, le lendemain, le parrain fut le prieur de Julianis, son grand-oncle, la marraine Marthe de La Mothe, son aïeule paternelle[1189].
Fils d'Alexandre d'Espinas, seigneur de Gouzens, il fut présent, le 19 octobre 1767, au contrat de mariage de Louis de Lapasse et de Catherine d'Ustou (supra), et reçut un legs de Cécile de Soulié, par son testament du 5 juin 1767, ouvert en 1768[1190].

8.2 Marianne d'ESPINAS
Elle naquit à Cardonne le 25 avril 1740, et fut baptisée à Gouzens le lendemain, la marraine fut Marianne d'Espinas, sa tante paternelle[1191].

8.3 Anne Rose Thérèse d'ESPINAS
Elle naquit à Cardonne le 13 juin 1742, et fut baptisée le même jour, dans l'église de Gouzens, le parrain fut Pierre Paul de La Mothe, seigneur de Riolas, la marraine demoiselle de Julianis de Lapasse, tante maternelle[1192], cette dernière était Marianne de Julianis, épouse d'Antoine de Lapasse, seigneur de La Hitère (mariés le 21 janvier 1729), fille de François (alias Jean) de Julianis et de Rose du Bourg[1193].

7.4 Joseph Ignace d'ESPINAS
Il naquit à Cardonne le 28 septembre 1745, et fut baptisé à Gouzens deux jours après, le parrain fut Joseph Ignace (de Vendômois) de Francazal, la marraine Rose de Julianis de Francazal, furent présents Alexandre d'Espinas et Marianne d'Espinas[1194].
Il fut présent, le 30 avril 1776, à un mariage à Gouzens, ainsi que Louis d'Espinas, les deux mêmes furent témoins, le 17 novembre 1778, du mariage de Bertrand Dussanty, brassier, et de Marie Caubet[1195].

7.5 Jean d'ESPINAS
Né à Cardonne le 7 avril 1747, il fut baptisé le même jour, le parrain était son frère Alexandre d'Espinas, la marraine Marianne d'Espinas, sa tante paternelle[1196]

7.6 Alexandre d'ESPINAS
Parrain de son frère Jean d'Espinas il devait être l'aîné des enfants.
C'est certainement lui qui dit Alexandre d'Espinas, lieutenant au corps royal d'Artillerie mourut de maladie le 12 décembre 1765, à Saint-Domingue, *ayant hérité en 1735 de sa tante Mademoiselle d'Espinas*[1197], les auteurs de la donnée le confondent avec son père en ce qui concerne l'héritage.

[1189] RP. Gouzens
[1190] AD.HG 3 E 16091 Cazères
[1191] RP. Gouzens
[1192] RP. Gouzens
[1193] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.73.
[1194] RP. Gouzens
[1195] RP. Gouzens
[1196] RP. Gouzens
[1197] Henri Ménard et Elie Abeille, *op. cit.,* p.180

7.8 très probablement Louis d'ESPINAS

Il fut présent, le 9 août 1768, à Gouzens, au mariage de Blaise Marti et de Françoise Baudey, ainsi qu'Antoine d'Espinas, seigneur de Gouzens, et Jean Ignace d'Espinas, et mourut à Gouzens, le 11 septembre 1791, âgé d'environ 50 ans et y fut inhumé le lendemain[1198].

C'est très probablement un des fils d'Alexandre d'Espinas qui figure sous le nom d'Espinas de Gouzens dans le *Procès verbal de l'Assemblée générale des trois ordres, Comté de Comminges et de Nébouzan, le 7 avril 1789, Noblesse*[1199].
Les registres paroissiaux de Gouzens étant particulièrement illisibles entre 1750 et 1765, il est probable que des données n'ont pas été prises en compte dans cette période, en sus des manques dus à des actes illisibles précédents.

Comme dit en préambule le dernier descendant de cette famille possédait, en 1830, le château de Cardonne[1200], ce qui indique que l'un des fils d'Alexandre d'Espinas et de Françoise de Julianis eut une descendance.

IV
Seigneurs de Caladroy

Cette branche originaire de Lézat-sur-Lèze, appartient certainement à la même famille que celle des seigneurs de Cardonne. Les données généalogiques la concernant permettent d'émettre l'hypothèse que l'auteur de cette branche était probablement un fils ou un neveu de Pierre d'Espinas qui constitue le premier degré de la filiation suivie.
Cette branche tenait un lieu qui apparaît comme Caladrue dans les registres paroissiaux de Lézat (au début) et dans la généalogie de la maison de Rochechouart, puis ce nom apparaît comme Caladroue et Caladroy dans des signatures dans les registres paroissiaux de Lézat des personnes le tenant. Les orthographes Caladrue et Caladroue qu'il faut prononcer Caladroué correspondent à Caladroy qui se prononçait à l'époque Caladroué (le Roy se prononçait le Roué).
Ce lieu fut transmis à la famille de Médrano, par succession, Roger de Médrano, seigneur de Caladroy, signa, le 4 juillet 1696, Caladroue de Médrano, le même Roger de Médrano de Caladroue signa le 25 juin 1699 et le 18 mars 1703, Caladroy de Médrano[1201].
L'orthographe du lieu figurant sur les registres paroissiaux, est conservée dans ce document, celle figurant sur les transcriptions des actes notariés, qui est la plupart du temps manifestement erronée, est transformée en Caladroy.

[1198] RP. Gouzens
[1199] Louis de La Roque et Edouard de Barthélemy, *Catalogue des gentilshommes de Languedoc et Roussillon, Foix, Comminges et Couserans,* Réédition Jeanne Laffitte, Marseille, 1982, p. 28
[1200] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* t.II, p.960
[1201] RP. Lézat

Un lieu de ce nom est situé à 2 km de Bélesta (Pyrénées Orientales), éloigné de Lézat. Le château de Caladroy dont il reste une grande tour carrée datant de 1292, fut cité dès le 12ème siècle, il faisait partie, en 1258, du système de défense de la France contre la Catalogne avec Quéribus, Bélesta, etc. Si des droits sur ce lieu étaient tenus par la famille d'Espinas ils pourraient avoir été amenés par Antonie de Montesquieu, en effet son petit-fils Jean Arnaud d'Espinas épousa Jeanne de Casteras de Sournia dont la mère était probablement Louise de Montesquieu, dame de Sournia (à 12 km à l'ouest de Bélesta, Pyrénées-Orientales), fille de Pierre de Montesquieu, seigneur et baron de Sournia, et d'Antonie de Galindes. On peut supposer qu'Antonie de Montesquieu appartenait à cette famille qui n'est pas rattachée à celle des seigneurs de Coustaussa, originaire du Lauragais, établie à Coustaussa (Aude) par le mariage, en 1367, de Saix de Montesquieu avec Géraude de Fenouillet (tenant son nom du lieu éponyme dans les Pyrénées Orientales), dont l'arrière petit-fils épousa, en 1459, Jeanne de Peyrepertuse[1202] (famille tenant son nom du château éponyme, dans l'Aude, à peu de distance des Pyrénées Orientales)
Le premier degré ainsi que l'épouse de Martin d'Espinas sont indiqués par plusieurs actes notamment par les contrats de mariage d'Anne d'Espinas et de François de Rochefort, le 26 janvier 1594, et de Claire d'Espinas avec François de Galauba, le 5 septembre 1599.
Cette branche continua à résider à Lézat jusqu'à l'extinction du dernier mâle, Jean alias Jean Arnaud d'Espinas, au milieu du 17ème siècle, ce qui explique qu'il ne figure pas dans les maintenues de noblesse de 1669. Cette branche s'allia avec la famille de Canals qui tenait le lieu de Lastronques (à 2 km de Lézat), elle est citée souvent citée avec la famille de Batac qui se fixa à Lézat par le mariage de Carbon de Batac avec Germaine d'Espinas, la famille de Batac s'allia avec la branche des seigneurs de Laguian de la famille de Médrano qui se fixa à Lézat, soit par le mariage de François de Médrano, seigneur de Laguian, avec Suprême de Batac de Cachac, soit par lae mariage de leur fils Jean avec Domenge d'Espinas.
La famille d'Espinas est souvent citée avec la famille de Rochefort, qui vivait à Lézat et qui tenait La Grausse (à 1 km de Lézat-sur-Lèze, Ariège)

I Jean d'ESPINAS, seigneur de Caladrue.
Il fut cité feu les 26 janvier 1594 et 5 septembre 1599 lors des contrats de mariage de ses petites filles Anne et Claire d'Espinas.
Il avait épousé **Antonie (Antoinette) de MONTESQUIEU,** qui assista ses petites-filles Anne et Claire d'Espinas, lors de leurs contrats de mariage les 26 janvier 1594 et 5 septembre 1599.
Le baptême de leur fille Catherine en 1561, ce que l'on peut supposer d'après les actes de baptêmes des enfants de leur fils Martin d'Espinas et de Domenge de Canals, son épouse, les dates des contrats de mariage de deux files de ceux-ci, les dernières dates d'apparition de Jean d'Espinas et d'Antoinette de Montesquieu, permet d'estimer le mariage de Jean d'Espinas et d'Antoinette de Montesquieu vers 1540.
Antonie de Montesquieu avait été marraine, le 14 mai 1581, d'Antonie Fort, le parrain était Roger de Canaulx[1203] (Canals)
Ils eurent :

[1202] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montesquieu*
[1203] RP. Lézat

2.1 Martin d'ESPINAS, qui suit

2.2 Gabrielle d'ESPINAS

Son ascendance est prouvée par un arrêt du 22 novembre 1603, concernant Jean d'Espinas, fils de Martin d'Espinas et neveu de cette Gabrielle, relatif au meurtre de son mari Arnaud de Roquemaurel (infra.)

Elle fut citée plusieurs fois en 1567, à propos du meurtre de son mari, Arnaud de Roquemaurel, et mourut avant le 3 novembre 1603, date de l'arrêt du 22 novembre la disant feue le 3 novembre de la même année (supra.)

Elle avait épousé **Arnaud de ROQUEMAUREL,** coseigneur de Soueix (-Rogalle, Ariège), fils de Jean de ROQUEMAUREL, écuyer, coseigneur de Soueix et de Catherine d'USTOU, ceux-ci mariés probablement vers 1513 (avant le 10 avril 1514)

Arnaud de Roquemaurel périt tragiquement dans l'incendie de son château de Soueix, attentat perpétré par son voisin, Jean François de Mauléon, vicomte de Soulan, seigneur de Lescure, d'Erp et d'Alos[1204].

Une querelle de voisinage paraît être à l'origine de cet assassinat. Les seigneuries de Soueix et de Soulan étaient voisines, leur frontière commune s'étendait sur près de deux lieues[1205]. Arnaud de Roquemaurel avait un oiseau de chasse que Jean-François de Mauléon et son beau-frère Fontrailles lui volèrent, une guerre en résulta.

Jean-François de Mauléon avec ses complices, Michel, son serviteur, Bernard de Marestaing dit le capitaine Fontrailles, frère du sénéchal d'Armagnac, Arnaud Costans dit le capitaine Villeneuve, Arnaud dit Goras de Lordat, Jean de Lort, sieur du Pesqué, Paul de Massés, le capitaine Faure dit Guilhemat, Jean-Jacques dit Fournier, la Truhère, Camedailh, Macé, Jean-Bertrand de Muly, Serier, Jannot Basto, syndic de Lescure, deux bâtards de Fontrailles dits Montjausis, Jammes Basto, de Montagut, Jean-François de Montfaucon, le neveu de Villeneuve, le Lay, Guillaume Pierre Auziés dit Rousseau, Joanilhe et Arnaud Auziés, frères, attaquèrent le château de Soueix et y mirent le feu.

Arnaud de Roquemaurel périt dans l'incendie ainsi que six[1206] serviteurs et chambrières qui furent précipités du haut du château. Gabrielle d'Espinas ainsi qu'un petit garçon, évadée de la fournaise, échappa de peu aux brutalités de l'agresseur[1207] ; Blaise de Montluc contredit cette version des faits, il écrivit au roi[1208] le 14 février 1567[1209], pour lui dépeindre la situation et dit que « *la femme* (du jeune Roquemaurel) *et quelque jeune enfant se sont jetés par quelque fenestre »* puis plus loin *« l'on m'a mandé encore quelque chose de l'honneur de la pauvre femme, chose que de toute la sédition passée ne s'en est faict une pareille. »*

[1204] Extraits des registres du parlement de Toulouse.

[1205] La lieue du Languedoc équivalait à 5,8 kms (celle de poste à 3,9 kms)

[1206] La liste fait apparaître sept personnes, le texte dit six.

[1207] On ne sait ce qu'il advint du petit garçon mais il n'apparaît plus après cette évasion.

[1208] Charles IX

[1209] M. de Ruble, Editions M. de Ruble, Commentaires et Lettre de Blaise de Montluc, t.V, p.77 ; la lettre est reproduite en Annexe I

Girons de Roquemaurel, frère puîné d'Arnaud, courut aux armes. Les adversaires, tous deux de la nouvelle religion[1210], mirent 1400 à 1500 hommes sur pied (Monluc les nomment *bandoliers)* et se jetèrent l'un dans Saint Lizier (Girons de Roquemaurel), l'autre dans Saint Girons (en réalité les autres : Soulan et Fontrailles), qui appartenait à Michel de Narbonne, frère de la belle-mère de Soulan. C'est en vain que Montluc envoya à Saint Girons, d'abord le sénéchal, ensuite le vice-sénéchal pour les pacifier. Montluc écrit qu'il « *avait envoyé monsieur de la Chappelle, vice-séneschal, et escrit au séneschal de Thoulouze, lui bailler main-forte, ne pensant point qu'ils eussent tant de forces »,* Monluc ajoute que les Roquemaurel ont montré leur désir de se soumettre aux décisions de justice mais que Fontrailles et Soulan ne le veulent pas. Il demandait au roi d'envoyer une force suffisante pour calmer la région « *car si je y vais autrement je ne pourrai recepvoir que une honte et perte de vostre réputation et la mienne »,* pour cela il demandait des gens à pied et à cheval et de l'artillerie pour ouvrir les murailles des villes, chasser les séditieux dans les montagnes et les forcer à se jeter en Espagne, de façon que le gouverneur espagnol de cette région les poursuive. Les forces devaient être composées des compagnies de messieurs de Terride et de Gramont, ainsi que 300 à 400 hommes levés par le capitaine Tilladet hors du pays de Couserans car les hommes de cette région étaient tous parents de l'une ou l'autre faction.

La lettre du 14 février 1567 de Blaise de Montluc au roi fait apparaître que cette guerre débuta fin 1566 ou début 1567 ; Blaise de Montluc qui commence sa lettre en avertissant le roi « *des insolences que fait le jeune Fontraille »* ajoute qu'il avait voulu avertir le roi plus tôt mais que le bruit courait que l'Empereur voulait lui faire la guerre à Metz et que le roi d'Espagne passait en Flandre, de sorte qu'il ne voulut rien entreprendre tant que la situation n'était pas arrangée de ce côté-là et que maintenant il fallait châtier les coupables. Blaise de Montluc reçut du roi ordre de pacifier la région, une lettre aux capitouls de Toulouse dit : « *Nous vivons en paix par toute ceste Guïenne, sans cette querelle particulière qui est au ault Comenge, où le Roy m'envoya*[1211]*. »*

Le capitaine Tilladet[1212], accompagné des capitaines Alexandre et Ampela, réussit à pacifier la région avec ses 300 arquebusiers des Pyrénées et d'autres troupes[1213]. Selon le baron de Bardies, Montluc vint en personne à Saint Girons. Il se montra plein de

[1210] Jean-François de Mauléon embrassa le parti protestant après sa condamnation à mort, selon l'abbé Fauroux. ; L. de Bardies dit que Soulan était déjà protestant en 1566 et qu'à cette date les religionnaires de Pamiers lui avaient demandé de gouverner la ville, Blaise de Montluc dit la même chose. Il semble qu'Arnaud de Roquemaurel ait été catholique, en tout cas il y avait des prêtres qui périrent dans l'incendie du château de Soueix ; l'abbé Lestrade dit que seul des trois frères, Girons de Roquemaurel était de la nouvelle religion

[1211] M. de Ruble, op.cit., t.V, p.86

[1212] Antoine de Cassagnet, seigneur de Tilladet. Il fut gouverneur de Verrue en 1555, servit en Guyenne sous Blaise de Montluc en 1562, fut fait chevalier de Saint-Michel par Charles IX, gentilhomme de sa chambre et gouverneur de Bordeaux en l'absence de Montluc. Il fut blessé devant Mont de Marsan en 1569.

[1213] Et probablement avec de l'artillerie et les compagnies de MM. de Terride et de Gramont

sagacité, prudence et justice dans les grosses dépenses que cette affaire avait entraîné, soit 3.964 livres.[1214]
Le parlement de Toulouse condamna, le 24 mai 1567, Soulan et ses complices à des peines diverses : Soulan, Marestaing, Costans dit le capitaine Villeneuve, Jean-Jacques, furent condamnés au supplice de la roue ; le sieur du Pesqué, Michel, Marasse furent condamnés à être pendus et étranglés en place publique ; ils devaient auparavant être promenés sur une charrette, le hard au cou, et passer par Lescure, Soulan, Saint-Lizier et Saint-Girons. D'autres devaient être bannis du royaume.
Le château de Lescure devait être rasé et les matériaux vendus au plus offrant pour payer une partie des amendes. A la place devait être érigée une colonne expiatoire.
Gabrielle d'Espinas devait recevoir 5.000 livres pour réparer les biens meubles du château de Soueix, 3.000 livres au titre des dommages et intérêts et 10.000 livres pour la réparation du « pallais », les héritiers des deux prêtres assassinés dans le château de Soueix recevaient 1.000 livres, ceux des serviteurs et chambrières d'Arnaud de Roquemaurel 500 livres.

Le pays était encore en pleine effervescence après la décision du parlement de Toulouse, car, le 7 juillet 1567, les consuls d'Aurignac écrivirent au syndic Pontic pour se plaindre qu'ils ne pouvaient plus sortir de chez eux, ni aller aux foires et aux marchés, parce que les gens de Saint-Girons les arrêtaient, les dépouillaient et les emprisonnaient[1215], pourtant selon Lestrade des garnisons avaient été laissées à Saint-Girons et à Saint-Lizier.
Le 7 septembre 1567, Dominique Pontic, syndic du pays de Comminges, d'une part, et les syndics de Saint-Girons et du Couserans, agissant aussi au nom de Lescure et de Montbrun, d'autre part, comparurent devant Blaise de Montluc, à Agen, pour demander son arbitrage au sujet du paiement des dépenses occasionnées par la querelle Soulan-Roquemaurel, en effet le capitaine Tilladet de Saint-Orens avait exigé des cotisations des châtellenies du Comminges, pour entretenir ses troupes, les châtellenies du Comminges avaient fourni du blé, du vin, etc., pour l'entretien des compagnies envoyées par le roi au haut pays de Comminges et à Saint-Girons en Couserans. Les syndics du Comminges voulaient faire contribuer l'autre partie au paiement des dépenses occasionnées par la querelle Soulan-Roquemaurel, cette dernière s'y refusait disant que selon les lettres du feu roi Henri, données à Blois en 1555, les habitants de Saint-Girons et la vicomté de Couserans n'avaient aucun lien avec le Comminges.

Blaise de Montluc décida de renvoyer le différend aux prochains États Généraux du Comminges ; le 21 décembre 1567, les habitants du comté de Comminges donnèrent 600 livres à la communauté de Saint-Girons, la vicomté de Couserans et Lescure, leurs voisins et amis[1216].
Une partie des peines prévues par le parlement de Toulouse fut exécutée. En ce qui concerne Soulan les informations divergent, Garcia de Morena le montre battu à plates

[1214] L. de Bardies, les Huguenots en Couserans, citant les Archives de Muret.
[1215] Archives de Muret, I, registre des États, 1967
[1216] Lestrade, *op.cit.*

coutures devant Salardu du Val d'Aran et dit qu'il dut y perdre la vie, Mgr de Carsalade du Pont pense qu'il fut tué au siège de Lunel le 31 mars 1570[1217], l'abbé Fauroux dit qu'il mourut après le 5 juin1571.
Arnaud de Lordat mourut du supplice de la roue, à Toulouse, en 1567[1218], Jean de Lort condamné à être pendu, fit son testament le 27 septembre 1575, l'abbé Fauroux auteur de cette information ajoute qu'en ces temps troublés il était difficile de mettre la main sur ces seigneurs turbulents.
Le château de Lescure dut être démoli puisqu'on dut en reconstruire à neuf un autre[1219]. L'amende de 3.000 livres destinée à Gabrielle d'Espinas fut l'objet d'un procès qui durait encore en 1610, on n'en connaît pas l'issue.
Un décret d'adjudication fut donné par la cour, le 25 juin 1575, à Guillaume de Roquemaurel, seigneur de Soueix, de la moitié de ce que Jean-François de Mauléon, seigneur de Soulan, avait en la seigneurie de Soulan avec ses dépendances d'Erp, Araux et Regule[1220]. L'ordre d'exécution de ce décret fut proclamé le 6 juillet 1576 malgré l'opposition de Jean Antoine de Mauléon[1221]. Il est possible que ce décret ait finalement été exécuté car Jean-Paul de Roquemaurel, fils de Guillaume, fut qualifié coseigneur de Soulan.
Arnaud II de Roquemaurel étant mort tragiquement en 1567, sans descendance,[1222] son frère Guillaume devint seigneur de Soueix par droit de substitution testamentaire[1223].

2.3 Catherine d'ESPINAS.

Fille de noble Jean d'Espinas et de damoiselle de Montesquieu, elle fut baptisée à Lézat, le 15 octobre 1561, la marraine fut Catherine de Montesquieu, le parrain François d'Espinas[1224], que l'on peut supposer le fils cadet de Pierre d'Espinas

2.4 peut-être Pierre d'ESPINAS.

Dit fils du seigneur de *Caladret,* il fut présent, le 15 septembre 1565, au contrat de mariage de Blaise de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, avec Fleurette d'Armagnac[1225]. Il paraît difficile qu'il soit Pierre d'Espinas qui testa en 1560, ayant déjà une longévité exceptionnelle. Si c'était le cas cela remettrait en cause l'hypothèse de transmission de la seigneurie de Caladroy.
C'est peut-être le même qui fut parrain, à Lézat, le 6 août 1589, d'un enfant prénommé Pierre, la marraine étant Gabrielle d'Espinas, qui pourrait être sa sœur[1226].

II Martin d'ESPINAS, seigneur de Caladrue

[1217] Lestrade, les Huguenots en Couserans
[1218] Abbé Fauroux, *Notes*
[1219] Lestrade, op.cit.
[1220] A.M.T tome II, p.502
[1221] AD.HG B 74 p.438
[1222] Le petit garçon mentionné comme rescapé de l'incendie dut mourir peu après.
[1223] Abbé Samiac, B.S.A année 1903 pp. 77-84
[1224] RP. Lézat-sur-Lèze, GG 1
[1225] AD. Ariège E 150, Jean Bonal, notaire
[1226] RP. Lézat

Il apparaît pour la première fois dans les registres paroissiaux de Lézat, le 22 août 1580 (les années 1566 à 1578 manquent, on peut supposer, vus leurs contrats de mariage, que ses filles Anne et Claire naquirent dans cette période). Début 1591 il fut parrain à Lézat[1227].
Il mourut avant le 26 janvier 1594, date du contrat de mariage de sa fille Anne avec François de Rochefort.
Il avait épousé **Domenge de CANALS,** fille de Roger de Canals, seigneur de Lastronques, et de Claire de Garaud[1228]. Roger de Canals, seigneur de Lastronques, fut le parrain du premier fils, non prénommé,.
Domenge de Canaulx (Canals) fut, le 14 février 1583, marraine d'une fille de Bernard de Canaulx, le parrain fut Roger de Canaulx, puis le 7 juillet 1595, elle fut marraine de François Molines, le parrain étant François de Rochefort[1229].
Domenge de Canals, veuve de Martin d'Espinas, seigneur de Caladroy, fut citée en 1606 dans un acte avec Jean de Puybonnel, seigneur de Tuquet[1230].
Ils eurent :

3.1 un fils non prénommé.
Il fut baptisé le 22 août 1580 ; le parrain fut Roger de Canaulx (Canals), seigneur de Lastronques (à 2 km de Lézat), la marraine Antonie de Montesquieu.

3.2 Jean d'ESPINAS, qui suit.

3.3 Jacques d'ESPINAS.
Fils de noble Martin d'Espinas et de sa femme, il fut baptisé à Lézat le 20 août 1588, le parrain fut M. Me Jean de Canaulx, la marraine Clarisse (Claire) d'Espinas, qui doit être la sœur de Jacques.

3.4 Anne d'ESPINAS.
Fille de feu Martin d'Espinas, seigneur de Caladrue, elle épousa, par contrat du 26 janvier 1594, au château de *Malenfan*t (Malsang, en Lézat), **François de ROCHEFORT,** écuyer, du consentement d'Antoinette de Montesquieu, son aïeule, et de Domenge de Canals, sa mère[1231].

3.5 Claire d'ESPINAS
Claire d'Espinas, veuve de François de Galauba, seigneur de Mailholas et de Dahusse, donna l2 000 livres, le 26 février 1646, à sa fille Isabeau de Galauba, épouse d'Hippolyte de Bertier, seigneur du Vernet[1232], elle fut citée le 27 mars suivant lors du contrat de mariage de son fils Jean de Galauba (infra.)

[1227] RP. Lézat
[1228] Testament de Claire de Garaud du 9 juin 1608 (AD.HG 3 E 9548 Marquefave.)
[1229] RP. Lézat
[1230] AD.HG 3 E 15354 Montesquieu-Volvestre
[1231] AD.HG Reg. Ins 6
[1232] AD.HG 3 E 175671 Rieux

Fille de feu Martin d'Espinas, seigneur de Caladrue, elle avait épousé, par contrat du 5 septembre 1599, étant assistée d'Antoinette de Montesquieu, son aïeule, veuve de Jean d'Espinas, seigneur de Caladrue, **François de GALAUBA,** fils de Jean de GALAUBA, seigneur de Mailholas (à 4 km de Rieux, Haute-Garonne) et de Dahusse (à 4 km du Fossat, Ariège) et de Jeanne de BEON[1233].
En 1618, François de Galauba, seigneur de Dahusse, époux de Claire d'Espinas, fit un accord avec Simon de Gavarret, seigneur de Rouaix, à propos de la constitution dotale de feue Marguerite de Galauba, épouse de Simon de Gavarret, faite par leur père feu Jean de Galauba, seigneur de Dahusse[1234].
François de Galauba mourut avant le 26 février 1646, date d'une donation de sa femme Claire d'Espinas (supra), il fut cité feu le 27 mars 1646, date du contrat de mariage de son fils, Jean de Galauba, seigneur de Mailholas et de Dahusse, avec Marguerite du Pac, parmi les présents figura Pierre de Canals, seigneur de Lastronques[1235].

3.6 Germaine d'ESPINAS
Fille de noble, Martin d'Espinas et de damoiselle Domenge de Canals, elle fut baptisée à Lézat le 18 novembre 1589, le parrain fut noble Jean de Galauba, seigneur de Dahusse, la marraine damoiselle Germaine de Comenge (Comminges), femme de Monsieur de Montaudet[1236] (François de Canals.)

3.7 probablement Madeleine d'ESPINAS dite de Caladrue, dans l'acte de baptême de leur fils Jean, et dans le contrat de mariage de leur fils Jean Jacques.
Elle fut marraine à Lézat, le 20 février 1598, puis 12 décembre 1599, elle fut marraine de Louis de Rochefort fils de François de Rochefort et de Françoise de La Roque (alias La Roche), le parrain fut Louis de La Roque[1237], on peut supposer que François de Rochefort était celui qui avait épousé en premières noces Anne d'Espinas.
Elle épousa, par contrat du 4 avril 1604, **Pierre d'ABADIE,** seigneur de Cadarcet (à 5 km de la Bastide de Sérou, Ariège), fils de Jean d'ABADIE, seigneur de *Gadaichous,* coseigneur de Cadarcet[1238].
Jean d'Abadie, fils de Pierre d'Abadie, seigneur de Cadarcet, et de Madeleine de Caladrue, fut baptisé le 24 février 1626, par Bertrand, curé de Cadarcet[1239].
Jean Jacques d'Abadie, seigneur de Cadarcet, fils de Pierre d'Abadie, seigneur de Cadarcet, et de Madeleine d'Espinas de Caladrue, épousa, par contrat du 3 novembre 1668, Jeanne de Montaut[1240].

III Jean alias **Jean Arnaud d'ESPINAS,** seigneur de Caladrue.

[1233] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.65 AD.HG Reg. Ins 8
[1234] AD.HG 3 E 15366 Montesquieu-Volvestre
[1235] AD. Ariège 5 E 7452 ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.65 indique ce mariage
[1236] RP. Lézat
[1237] RP. Lézat
[1238] BnF Fr 32299, Jean Labroue, notaire de Lézat
[1239] BnF Fr 32299
[1240] BnF Fr 32298, Pierre Roistil, notaire

Baptisé avec le prénom de Jean, il apparaît avec ce prénom dans de nombreux actes puis avec le prénom de Jean Arnaud.
Jean d'Espinas, fils de noble Martin d'Espinas, seigneur de Caladrue, et de Domenge de Canaulx (Canals), fut baptisé à Lézat, le 20 novembre 1585[1241]. Il fut parrain de Madeleine Fort, à Lézat, le 1er octobre 1593, la marraine fut Madeleine d'Espinas[1242], que l'on peut supposer être sa sœur, puis, le 23 février 1597, Jean d'Espinas de Caladrue fut parrain d'un enfant d'une demoiselle Fort à Lézat, la marraine fut Claire d'Espinas[1243], que l'on peut supposer être sa sœur. Jean d'Espinas, sieur de Caladrue, fut le 3 mars 1603, parrain de Bertrand Azéma[1244].
Le 22 novembre 1603, Jean d'Espinas, seigneur de Caladroy, dit et remontra que pour raison du meurtre et boutefeu commis sur la personne et château de feu Arnaud de Roquemaurel, seigneur de Soueix, par feu Jean François de Mauléon, seigneur de Soulan, et ses complices, avait comparu (devant le parlement) à Toulouse, le 24 mai 1567, Gabrielle d'Espinas, veuve dudit feu de Roquemaurel, il donna 1 000 écus à la dite Gabrielle d'Espinas. Le dit Jean d'Espinas avait succédé à feu Martin d'Espinas, son père, et à sa tante, suivant un arrêt du 3 septembre 1603[1245].
En 1607, Jean d'Espinas, seigneur de Caladrue, fut défendeur dans un procès intenté par Marguerite de Béon, vicomtesse de Soulan, dame de Lescure, femme de Joseph de Montesquiou, seigneur de Sainte-Colomme, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, sénéchal du pays de Béarn[1246].
Jean Arnaud d'Espinas, seigneur de Caladrue fut parrain, à Lézat, le 25 novembre 1645, de Louise de Soulan, la marraine était Jeanne de Casteras[1247].
Dit Jean Arnaud d'Espinas, seigneur de Caladrue, il avait épousé **Jeanne de CASTERAS,** dite de Lézat, selon le contrat de mariage de leur fille Constance, elle appartenait à la branche des seigneurs de Sournia (Pyrénées Orientales) comme cela apparaît dans plusieurs actes dans lesquels elle est dite mademoiselle de Sournia.
Mademoiselle de Sournia, femme de Jean Arnaud d'Espinas, seigneur de Caladrue, fut marraine, le 19 décembre 1628, de Guilhem de Caupène[1248]. Jeanne de Sounia fut marraine à Lézat, le 7 juillet 1644, de Louis Lacroix, le parrain fut Louis de Rochefort[1249].
Selon la chronologie et le contexte Jeanne de Castéras était probablement la fille de Louis de Casteras, seigneur de Sournia du chef de sa femme Louise de Montesquieu, fille de Pierre de Montesquieu, seigneur et baron de Sournia, et d'Antonie de Galindes, mariés par contrat du 20 avril 1582, Antonie de Galindes testa le 10 février 1594, nommant entre autres sa fille Jeanne de Casteras[1250].
Ils eurent :

[1241] RP. Lézat
[1242] RP. Lézat
[1243] RP. L ézat
[1244] RP. Lézat
[1245] AD. Ariège I J 94
[1246] Extrait des registres du parlement
[1247] RP. Lézat
[1248] RP. Lézat
[1249] RP. Lézat
[1250] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Casteras,* inédit, se référant à Lainé, pour le mariage

4.1 Domenge d'ESPINAS

Domenge d'Espinas, fille de Jean d'Espinas, seigneur de Caladrue, et de damoiselle Jeanne de Casteras, fut baptisée à Lézat, le 5 juin 1611, le parrain fut Bertrand d'Hautpoul, seigneur de Cuxac, la marraine Domenge de Canaulx (Canals), mère dudit d'Espinas[1251]. Domenge d'Espinas fut marraine, le 24 août 1624, de Pierre Vidalenq[1252]. Elle fut marraine, le 3 juillet 1672, de Gabrielle de Médrano (sa petite-fille, fille de Jacques de Médrano, seigneur de Malsang, et de Guillemette de Bonnassié, le parrain fut noble Jean de Bonnassié, puis, le 31 janvier 1673, de Marie Françoise Marmié, le 20 juillet de la même année, de Gabrielle de Médrano (sa petite-fille), le 17 septembre suivant d'Arnaud de Batac[1253]. Elle fut marraine, le 5 juillet 1676, de Louise Lasalle et mourut à Lézat, veuve, le 13 janvier 1684, âgée d'environ 80 ans[1254].

Elle avait épousé (en 1629) **Jean de MEDRANO,** seigneur de Laguian, fils de François de MEDRANO, seigneur de Coudret, Laguian, et de Suprême (de BATAC) de CACHAC[1255].

La famille de Batac semble s'être fixée à Lézat par le mariage de Carbon de Batac avec Germaine d'Espinas.

Leur fille, Claire de Médrano, fut baptisée à Lézat, le 4 décembre 1635, le parrain fut Gabriel de Batac, prieur de Gramont, la marraine Claire d'Espinas. Leur fils Jean Arnaud de Médrano, fut baptisé à Lézat le 13 mai 1643, le parrain fut Jean Arnaud d'Espinas, écuyer (acte coupé) ; leur fils François de Médrano, fut baptisé le 6 novembre 1645, le parrain fut Gabriel de Médrano, la marraine Catherine de Médrano, leur fille, Marguerite de Médrano, fut baptisée le 28 février 1649, le parrain fut Jean Jacques de Médrano, la marraine Claire de Médrano, leur fils Louis de Médrano fut baptisé le 19 février 1651[1256].

La terre de Caladroy fut transmise à la descendance de Domenge d'Espinas comme le montrent nombreux actes dans lesquels son petit-fils Roger de Médrano apparut comme seigneur de Caladroy.

4.2 Constance d'ESPINAS, qui suit.

IV Constance d'ESPINAS, seigneuresse de Caladrue.

Elle fut marraine, le 25 décembre 1644, de Constance Dupuy, le parrain fut Gabriel de Médrano, puis le 6 mars 1646, de Pierre Désiré, le parrain fut Pierre de Canaulx (Canals),

---

[1251] RP. Lézat

[1252] RP. Lézat

[1253] RP. Lézat

[1254] RP. Lézat

[1255] J. Camoreyt, *Revue de Gascogne,* 1922, Une maison historique de Gascogne, Les Médrano, p.234,nomme demoiselle de Cachac, fille du gouverneur de Carcassonne, l'épouse de Jean de Médrano, cette demoiselle de Cachac apparaît par ailleurs avec le prénom de Suprême, elle est identifiée comme appartenant à la famille de Batac qui tenait Cachac, dont les membres apparaissent parfois avec le nom de Cachac. La date de mariage est indiquée, sans preuve, par Maurice Vuillier.

[1256] RP. Lézat

seigneur de Lastronques, ensuite, le 30 juin 1646, de Louise de Médrano, fille de Jean de Médrano, seigneur de Laguian, et de Domenge d'Espinas, le parrain fut Jean Pierre de Casteras ert de Montesquieu, seigneur de Sournia[1257]. Elle fut marraine, à Lézat, le 23 septembre 1650, de Jean Bertrand de Soulan, puis, le 19 octobre 1653, Constance d'Espinas, dame de Barbazan, fut marraine de Constance Troy, le parrain fut Claude de Caupène, ensuite le 11 juin 1654, de Roger de Lapasse, fils de Roger de Lapasse et de Jeanne de Batac, le parrain fut Jean Roger (de Rochechouart) de Barbazan.

Constance d'Espinas, femme du seigneur de Barbazan, fut marraine à Lézat, en septembre 1657, de Christophe Quinquet, le parrain fut Christophe de Batac[1258]. Constance d'Espinas, dame de Barbazan, fut marraine, à Lézat, le 23 septembre 1660, de Constance Faure, fille d'Arnaud, procureur, le parrain fut Jacques de Médrano[1259]. Elle fut marraine, le 30 septembre 1676, son mari étant parrain, de Marie de Médrano, fille de Jacques de Médrano, seigneur de Laguian, et de Guillemette de Bonnassié[1260], c'est la dernière fois qu'elle fut citée vivante.

Elle avait épousé en premières noces, par contrat filiatif du 26 février 1645, étant dotée de 15 000 livres, **Henri de VILLEMUR,** seigneur de Bézac, fils de feu Georges de VILLEMUR, seigneur et baron de Pailhès, et de Catherine d'ESTAING[1261], qui mourut en 1648, sans postérité.

Constance d'Espinas épousa, en secondes noces, **Jean Roger de ROCHECHOUART**, comte de Barbazan, fils de Pierre Béraud de ROCHECHOUART, baron de Faudoas et de Montégut, et d'Henriette de FOIX[1262]. Le mariage eut lieu dès 1653 (supra)

Le 5 avril 1675, Jean Roger de Rochechouart, tant de son chef que de celui de sa femme Constance (d''Espinas) de Caladrue, donna 1 600 livres à sa nièce, Anne de Lapasse, fille de Roger de Lapasse, seigneur de Madières, et de Jeanne (de Batac) de Courlens, lors de son contrat de mariage avec M. Bernard Domerc, docteur en droit, avocat au sénéchal de Lauragais[1263].

Devenu veuf, sans postérité, Jean Roger de Rochechouart épousa en secondes noces, le 23 août 1683, Constance de Villemur, fille d'Anne de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, et de Marie Andrée de Comminges, et petite-fille de Georges de Villemur et de Catherine d'Estaing. Constance de Villemur épousa, en secondes noces, Pierre Hippolyte de Béon, marquis de Cazaux, lui-même veuf avec postérité de Jeanne Dax[1264].

[1257] RP. Lézat

[1258] RP. Lézat

[1259] RP. Lézat

[1260] RP. Lézat

[1261] AD.HG 3 Reg. Ins. 27, Jean Pastor, notaire de Lézat.

[1262] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, t*.IV, p.665, pour les deux mariages de Jean Roger de Rochechouart.

[1263] AD. Aude B 2005

[1264] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Béon,* Décembre 2002

V
Personnes isolées

14 mars 1584, Antoine d'Espinas fut parrain à Lézat d'Antoine Binet, la marraine fut Catherine d'Espinas[1265]

1er août 1610 ou 1620, baptême de Gabriel d'Espinas fils de Bertrand d'Espinas et de Madeleine de *Casaudefer,* parrain Gabriel de Cachac, marraine Jeanne de Casteras[1266].

1618, *Antoinette* d'Espinas veuve de François de/du Series de Marquefave[1267]
15 août 1632, contrat de mariage d'Olivier de Gouzens et de Jeanne de Series, fille de feu noble de Series et d'*Etiennette* d'Espinas de Marquefave[1268].

10 mai 1625, baptême à Lézat de Jean Castex, parrain Jean Pierre d'Espinas[1269].
3 décembre 1630, baptême à Lézat de Jeanne de Salinier, parrain Jean Pierre d'Espinas, marraine Jeanne de Batac[1270].
6 septembre 1634, baptême à Lézat de Marie Boulouch, parrain Jean Pierre d'Espinas, sieur de Malsang (en Lézat), marraine Marie d'Abbadie[1271].

25 septembre 1633, baptême à Lézat de Jean *Monston,* parrain Jean de Batac, marraine Gabrielle d'Espinas[1272].
8 mars 1635, baptême à Lézat de Gabrielle Bernat, parrain Gabriel d'Espinas, marraine Gabrielle d'Espinas[1273].

2 septembre 1635, baptême à Lézat de Gabriel de La Fontaine fils de Jean de La Fontaine et de *Marthe* d'Espinas, le parrain fut Louis de Rochefort, la marraine Gabrielle de Batac[1274].
21 décembre 1641, baptême à Lézat de Jean de La Fontaine, fils de Jean de La Fontaine et de Marguerite d'Espinas, parrain Jean de Médrano, seigneur de Laguian, marraine Jeanne de Batac[1275].
Marguerite d'Espinas, femme de Jean de La Fontaine, fut inhumée le 3 mai 1669, âgée de 60 ans, dans la chapelle du monastère[1276]

Germaine d'Espinas avait épousé Carbon de Batac, d'où Christophe de Batac[1277].

[1265] RP. Lézat
[1266] RP. Lézat
[1267] AD.HG 3 E 9*553 Marquefave
[1268] AD. Aude B 36, Piere Bonnespel, notaire
[1269] RP. Lézat
[1270] RP. Lézat
[1271] RP. Lézat
[1272] RP. Lézat
[1273] RP. Lézat
[1274] RP. Lézat
[1275] RP. Lézat
[1276] RP. Lézat

6 mars 1661, Christophe de Batac, seigneur de Cachac, épousa par contrat Claire de Médrano, sa sœur Gabrielle de Batac de Courlens fille de Carbon de Batac et de Germaine d'Espinas avait épousé Jean François de Busca[1278]

13 mars 1677, Maximilien et Balthazar de Lapasse avaient vendu à Anne et Germain d'Espinas, frère et sœur, la métairie de Madières, pour 3 350 livres[1279], les acheteurs ne furent pas qualifiés nobles.

Septembre 1749, baptême d'un enfant Gaubain, la marraine fut Jeanne Marie d'Espinas, furent présents Jacques Antoine d'Espinas de Cardonne et Gaspard d'Espinas, seigneur de Cardonne, JM de Gay de Cardonne [1280], cette dernière était l'épouse de Gaspard d'Espinas, le dernier nommé, et les deux derniers faisaient partie de la branche des seigneurs de Cardonne[1281].

Annexe

Maintenues de noblesse de Jean Gabriel d'ESPINAS, Sr de Cardonne, et de **Jean Louis d'ESPINAS,** Sr de Gouzens, défendeurs en 1696 (photocopie dont la partie droite est parfois tronquée)
Contrat de mariage passé par devant Arnaud Piquepé, notaire royal de Beaumont le 19 janvier 1649, entre noble Jacques d'Espinas, assisté de noble Bertrand d'Espinas de Cardonne, écuyer, son père, d'une part, et de demoiselle Jeanne d'Issandou, d'autre.
Transaction passée par devant Jean…, notaire royal de Lézat, le 14 juin 1652, entre dam.elle Marguerite d'Espinas et noble Jacques d'Espinas, frère et sœur, au sujet de la succession de n. Jean Bertrand d'Espinas, Sr de Cardonne, père commun,
Jugement de M. de Bezons, …en la province de Languedoc, du 2 août 16...(1669) , qui déclare Gabriel d'Espinas, Sr de Cardonne, Auguste d'Espinas, Sr de Cardonne, nobles issus de noble race et lignée, ordonne que tant eux, postérité née et à naître de légitime mariage, jouiront des privilèges de noblesse tant qu'ils vivront noblement, etc.
Testament de noble Gabriel d'Espinas, Sr de Cardonne et Barsa, passé par devant Franc…notaire royal du lieu de Plaigne le 28… 1682, par lequel il institue son hoir noble Gabriel d'Espinas, Sr de Cardonne, son neveu, ,
…de mariage de dam.elle Gabrielle d'Espinas, assistée de noble Jean Gabriel d'Espinas, Sr de Cardonne, fils dudit noble Jacques d'Espinas, d'une part, et le Sr Paul de Sainte-Colombe, d'autre, passé par devant Labroue, notaire royal, le *xv* janvier 1684
Extrait de baptistère dudit noble Jean Gabriel d'Espinas, fils dudit noble Jean Jacques d'Espinas, son père, du 16 avril 1652, délivré par le Sr de Sainte-Colombe, curé de Lézat, le 16 janvier 1697 et légalisé par l'évêque de Rieux le 24 dudit mois

---

[1277] Maintenue de noblesse de Jean de Batac en 1697 fils de Christophe de Batac maintenu noble en 1669 (*Nobiliaire des généralités de Montauban et d'Auch,* Mémoire et documents, 2013, t. I, pp.353-356)
[1278] BnF Fr 32297
[1279] AD.HG 3 E 15474
[1280] RP. Lézat
[1281] RP. Lézat

Contrat de mariage passé par devant Massar, notaire royal de la ville d'Auch entre noble Jean Louis d'Espinas, fils de noble Jean Auguste d'Espinas, seigneur de Cardonne, d'une part, et dam.elle Marguerite du Faur ; ord. en faveur …par M. d'Herbigny, notre prédécesseur, le 25 février 1694 en faveur de noble Jean Louis d'Espinas par la décharge de droit de franc fief
Inventaire des productions faites par devant nous, etc.
Nous, intendant …portant déclaration de noblesse au profit de Gabriel et Jean Auguste d'Espinas, avons déchargé ledit Jean Gabriel d'Espinas…(neveu) dudit Gabriel, tous deux descendants de Jean Bertrand, et ledit Jean Louis d'Espinas, fils dudit Jean Auguste, etc.
Fait à Montauban le…mars 1697

Douillac, révision le 12 juillet 2025

Jacques de ROQUEMAUREL

Famille de FERRABOUC

I Premiers degrés **p.207**

II Seigneurs de Camarade **p.208**

III Seigneurs d'Ardenne **p.213**

IV Seigneurs de Pouy **p.214**

V Seigneurs de Pléhaut **p.217**

VI Personnes isolées **p.217**

Cette très ancienne famille paraît tenir son nom du lieu de Herrebouc, sur la Baïse (Herrebouc, en Saint-Jean-Poutge, Gers), antérieurement au château de ce nom datant de la fin du 13ème siècle ou du début du 14ème siècle. Son nom apparaît dans les actes sous les formes Herrebouc, Ferrebouc, Ferraboc et Ferrabouc, cette dernière forme a prévalue.
La terre de Herrebouc fut transmise en 1392 à la famille de Castelbajac par le mariage de Mondine de Ferrebouc, dame de Herrebouc, avec Bernard de Castelbajac.
Les branches dont la généalogie est établie sont donc issues de cadets vivant antérieurement à cette date.
Ce document a été établi à partir de preuves de noblesse de Jean Charles et de Jean Jacques de Ferrabouc[1282], de données venant de Gustave Chaix d'Est-Ange[1283], d'actes trouvés par Maurice Vuillier et d'autres sources citées dans le texte.
Cette famille portait : « parti, au 1, d'argent à un bouc de sable, saillant (alias rampant) contre un chêne de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent ; au 2, coupé : en chef d'argent à trois corneilles de sables, au chef d'azur, chargé de trois étoiles de sable , en pointe d'argent à trois fasces de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent[1284]. »

I
Premiers degrés

La première mention de cette famille apparaît dans la donation faite le 6 décembre 1144 par Gausselin de Ferraboc, avec le consentement de ses deux frères Gassion et Raymond Garsie de Ferraboc, à l'église de Sainte-Marie d'Auch, de toutes les dîmes de l'église de Bagueras[1285].
Philippe Lauzun, dans le même article nomme ensuite, en produisant les preuves :
Odon de Ferrabouc, chanoine du chapitre de Vic-Fezensac, en 1205, 1212 et 1222.
Vers 1220, Ricarde de Ferrabouc, fille de Raimond Garsie de Ferrabouc, fut citée avec G. de Ferrabouc et sa sa sœur Giraude.
Gausselin et Bernard de Ferrabouc furent cités le le 7 janvier 1285, l'année suivante fut cité Odon de Ferrabouc.
A cette époque fut construit le château neuf de Herrebouc sur les bords de la Baïse.
Sans de Ferrabouc fut cité en 1315, puis, en 1324, Odon de Ferrabouc.
En 1344, Pélegrine de Ferrabouc, veuve de Géraud de Mimo, héritière de Guillaume de Comère, fit foi et hommage à Jean, comte d'Armagnac et de Rodez pour raison du château de Ferrabouc supérieur.
Pierre de Ferrabouc fut cité en 1358 et en 1369, Gaillard de Ferrabouc le 1er février 1368 et en 1372, Picardon et Perroton de Ferrabouc, le 25 août 1369.
Ramon de Ferrabouc en 1385, etc.

[1282] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1881, pp.38-39, Maintenue de noblesse de Jean Jacques de Ferrebouc, Sr de Beauregard et d'Ardenne, se référant à ses archives (acte en latin)
[1283] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables.*
[1284] Chaix d'Est-ange, *op.cit.,* p.48 ; Roger Bourse et Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[1285] Philippe Lauzun, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1911, p.21, se référant au Cartulaire de l'église métropolitaine de Sainte-Marie d'Auch.

Le 27 mars 1392, Bernard de CASTELBAJAC, seigneur de Rouède, veuf d'Audine d'ORBESSAN, transigea au sujet de la terre de Ferrabouc que sa seconde femme Mondine de FERRABOUC, autrement de Saint-Ost, fille et héritière de Bernard de FERRABOUC, chevalier, seigneur de Ferrabouc, Saint-Ost et Pujomont, lui avait apportée en dot. Le 24 septembre 1393, Bernard de Castelbajac rendit hommage au comte d'Armagnac, comme procureur fondé de sa femme, des châteaux, terres et forteresses de Herrebouc, La Molère et Pujomont.
Bertrand (ou Bernard ?) de FERRABOUC, seigneur de Ferrabouc, y habitant, fit son testament le 9 janvier 1434, faisant un legs de 20 florins d'or à sa femme Brayde de *VALLIBUS* (de VAUX), lui laissant l'usufruit de ses biens, laissant 200 florins d'or à sa fille Brayde de FERRABOUC et instituant héritière universelle sa fille aînée Marguerite[1286]. Le même Bertrand de Ferrabouc, seigneur de Ferrabouc, fut présent, le 28 février 1426, au serment de fidélité des habitants de Lauraët, à leur nouveau seigneur Bertrand de Montesquiou[1287].
Philippe Lauzun assimile ce Bertrand au père de Mondine, disant que sans doute Marguerite était Mondine, ce qui parait douteux car Mondine est un diminutif d'Esclarmonde
On cite une Brayde de Ferrabouc qui épousa Jean de Montlezun, seigneur d'Antras, Pouy Garrégelard, né vers 1400, qui pourrait être la fille de ce Bertrand de Ferrebouc.

II
Seigneurs de Camarade

I Bernard de FERRABOUC, seigneur de Camarade
Il testa le 2 mars 1445[1288] ou le 2 mars 1450[1289], cette date ne figure pas sur la Maintenue de noblesse de Jean Jacques de Ferrabouc, seigneur d'Ardenne[1290].
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Louis de FERRABOUC, qui suit.

2.2 Manaud de FERRABOUC.
Bertrand de Castelbajac, époux de Marie d'Astarac, vendit le 24 avril 1492, au lieu de Maignaut, toute la dîme des grains, vin et fruits du territoire de Flarambel, à Manaud de Ferrabouc et à Jean de Preissac, moines de Saint-Pierre de Condom, syndics de l'église cathédrale de Condom[1291].

[1286] Archyives du grand séminaire d'Auch, Arnaud de Vaquier, notaire de Vic, f°242
[1287] Archives du grand séminaire d'Auch, Arnaud de Vaquier, notaire de Voc, f°2742
[1288] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* IX, p.48
[1289] J. de Carsalade du Pont.
[1290] *Nobiliaire des généralités de Montauban et d'Auch,* Mémoire et documents 2013, photocopie des actes, référencé Maintenue de noblesse, dans ce qui suit.
[1291] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1896, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de Léberon, p.10, se référant aux archives du château de Barbazan à M. le marquis de Castelbajac.

Religieux homme Manaud de Ferrabouc fut cité le 6 février 1509, dans le contrat de mariage de sa nièce Jeanne avec Bernard de Géraud (infra.)

Contemporaine de Bernard de Ferrabouc, seigneur de Camarade, près de Jegun, vivait Beliette de FERRABOUC, fille d'un gentilhomme qui habitait dans la juridiction de Jegun, laquelle épousa, vers 1425, Pons de CASSAGNET, seigneur de Caussens, fils de Jean de CASSAGNET, seigneur de Caussens, ce dernier mourut en 1410, laissant un fils, Pons, et une fille, Condorine, mineurs, sous la tutelle de leur grand-oncle Guillaume de Cassagnet, lequel testa le 25 décembre 1425, instituant héritier universel son petit-neveu Pons de Cassagnet. Beliette de Ferrabouc était selon son contrat de mariage (non daté, mais antérieur au 30 juillet 1439, date du contrat de mariage de Condorine de Cassagnet, sœur de Pons), d'un riche trousseau, dont la composition est décrite, de 18 écus d'or et d'un mouton d'or[1292]. Il est très probable que Beliette de Ferrabouc était sœur de Bernard. Beliette de Ferrabouc mourut sans postérité, Ponds de Cassagnet, épousa en secondes noces Gaillardine de Bourrouillan

II Louis de FERRABOUC, seigneur de Camarade.
Louis de Ferrabouc, qui est omis dans les preuves de noblesse, fut cité le 6 février 1509, dans le contrat de mariage de sa fille Jeanne avec Bernard de Géraud, bourgeois de Vic, cet acte nomme également religieux hommes Manaud et Guillelme de Ferrabouc, oncle et neveu, moines de Saint-Pierre de Condom, et dit Jeanne de Ferrabouc, nièce dudit Manaud et sœur de Guillelme[1293].
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Jean de FERRABOUC, qui suit

3.2 Guillelme de FERRABOUC.
Moine de Sain-Pierre de Condom, il fut cité le 6 février 1509, dans le contrat de sa sœur Jeanne avec Bernard de Géraud.

3.3 Jeanne de FERRABOUC
Elle épousa par contrat du 6 février 1509 **Bernard de GERAUD,** bourgeois de Vic-Fezensac (supra.)

3.4 autre (?) Jeanne de FERRABOUC
On ne sait si l'épouse de Jacques de Saint-Gresse était la même que l'épouse de Bernard de Géraud ou une sœur homonyme.
Jacques de SAINT-GRESSE, seigneur de Séridos, fils d'Alexandre de SAINT-GRESSE, seigneur de Séridos, et de Marie de MONTLEZUN, fille de Frix de

[1292] Abbé Mauquié, *Revue de Gascogne,* 1890, Les seigneurs de Caussens, Notes de feu M. Bernard Laffite, curé de Caussens, revues par son successeur, pp. 573-575, produisant les preuves. Le second mariage de Pons de Cassagnet et sa descendance sont indiqués par cette source.
[1293] J. de Carsalade du Pont, *op.cit.*

Montlezun, 6ème fils du comte de Pardiac, épousa Jeanne de Ferrabouc, fille de Louis de Ferrabouc, seigneur de Camarade[1294]

III Jean de FERRABOUC

Il épousa par contrat du 20 septembre 1518, **Catherine de COMERE**[1295], laquelle veuve en 1529 de Jean de Ferrabouc, épouse en secondes noces de Jean de Saint-Gresse, coseigneur de Séridos, demanda son inhumation dans l'église de Saint-Barthélemy de Camarade[1296].
Jean de Ferrabouc et Catherine de Comère eurent :

4.1 Jean de FERRABOUC, qui suit.

4.1 André de FERRABOUC.

Il passa une transaction, le 25 mai 1562 avec son frère Jean (infra.)
Le 23 novembre 1573, au château de Tauzia, Frix d'Orlan de Polignac, seigneur de Pouypetit donna à perpétuité à André de Ferrabouc, écuyer, la maison dite *deous Caperas* qu'il possédait dans le village de Pouypetit[1297].

IV Jean de FERRABOUC, seigneur de Camarade.

Jean de Ferrabouc, seigneur de Camarade, passa une transaction le 25 mai 1562, avec son frère André de Ferrabouc, au sujet des successions de Jean de Ferrabouc et de Catherine de Comère, leurs père et mère[1298].
Jean de Ferrabouc et Anne de Cassagnet, sa femme, vendirent, le 15 juin 1566, la métairie de La Tapie, dépendante du territoire de Camarade, d'une paire de bœufs de labourage, pour la somme douze cents livres, à Jean de Labat, habitant Beaucaire[1299].
Il avait épousé, par contrat du 2 juin 1545, **Anne de CASSAGNET**[1300]**.**
Ils eurent :

5.1 Jean de FERRABOUC, qui suit.

5.2 Cécile de FERRABOUC

Le 18 juin 1602, Cécile de Ferrabouc, veuve de Guillaume de Larroquan, seigneur de La Cassonnette, fit quittance des biens de la succession de feu Jean de Ferrabouc, son père, avec Jean de Ferrabouc, seigneur de Camarade, son frère, puis le 11 octobre suivant, veuve et héritière universelle de feu Guillaume de Larroquan, fonda 2 obits le 25 juin, jour où décéda son mari[1301]. Elle donna, le 25 avril 1608, à Bertrand de Larroquan, fils bâtard de feu Guillaume de Larroquen, seigneur de La Cossonnette,

---

[1294] Noulens, *Maisons de Gascogne,* I, pp.430-431
[1295] J. de Carsalade du Pont, *op.cit. ;* Maintenue de noblesse
[1296] Denis de Thézan, *Revue de Gascogne,* 1870, Valence-sur-Baïse et ses alentours, p.521
[1297] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1893, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de Tauzia, p.31, se référant à Notariat de Valence, reg.1572, Marignac, notaire.
[1298] J. de Carsalade du Pont, *op.cit. ;* Maintenue de noblesse
[1299] Denis de Thezan, *op.cit.,* p.522
[1300] J. de Carsalade du Pont, *op.cit. ;* Maintenue de noblesse
[1301] AD. Gers Vergès I 800, Sanchon, notaire de Pessan

son mari, une borde avec terre, bois, vignes assise au terroir d'Arcagnac, d'une paire de labourage de vaches, plus une terre sise à Autièges[1302].
Cécile de Ferrabouc, veuve et héritière universelle de feu Guillaume de Larroquan testa le 12 janvier 1609, léguant 10 écus sol à son frère Jean de Ferrabouc, seigneur de Camarade, léguant 10 écus à sa sœur germaine Hilaire de Ferrabouc, femme du seigneur de Lambarrane, etc[1303].
Elle avait épousé **Guillaume de LARROQUAN.**

5.3 Hilaire de FERRABOUC
Elle épousa le seigneur de *Lambarrane* (Laubaron ?; Lambarrasse ?)

V Jean de FERRABOUC
Jean de Ferrebouc racheta, le 8 juillet 1586, la métairie noble de Betbèze, près de Valence-sur-Baïse, appelée depuis Beauregard (traduction en français de Betbèze), qu'il avait vendue à Guillaume d'Auxion[1304], il donna une procuration, le 3 juillet 1614, à son fils Jean Charles de Ferrabouc, sieur de Beauregard[1305].
Il avait épousé, par contrat ratifié 18 juin 1585, **Rose du BOUTET**[1306].
Ils eurent :

6.1 Jean Charles de FERRABOUC, qui suit.

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve :

Elix de FERRABOUC
Elle épousa, par contrat du 29 septembre 1605, **Guillaume de BEON,** seigneur de Bézian, Lartigue, fils de Guillaume de BEON, seigneur de Bézian, Lartigue (et de Marie de LASSERAN de Massencome, sa première épouse[1307], ce qui est inexact), et de Catherine de CAUPENNE, sa seconde épouse[1308].

VI Jean Charles de FERRABOUC, seigneur de Beauregard et de Camarade.
Il testa le 2 mars 1653 nommant son fils Raphaël[1309].
D'une alliance inconnue il eut :

VII Raphaël de FERRABOUC, seigneur de Beauregard
Raphaël de Ferrabouc, seigneur de Beauregard, assista le 2 février 1649, François de Lasseran lors de son contrat de mariage avec Marie de Baliros, fille unique de Jean de Baliros, seigneur

[1302] AD. Gers Vergès I 803, Sanchon, notaire de Pessan
[1303] AD. Gers Vergès I 803, Sanchon, notaire de Pessan
[1304] J. de Carsalade du Pont, *op.cit.,* expliquant la traduction de Betbèze en Beauregard.
[1305] J. de Carsalade du Pont, *op.cit. ;* Maintenue de noblesse.
[1306] J. de Carsalade du Pont, *op.cit.*
[1307] BnF Fr 32297
[1308] AD.Gers Vergès I, n°3248, qui est la transcription d'un acte authentique.
[1309] J. de Carsalade du Pont, *op.cit.*

et baron de Montbardon, et de Geneviève ou Germaine de Comminges de Péguilhan, au château de Montbardon que la future épouse apporta en dot à son mari[1310].
Il testa le 19 août 1652, nommant Gilette de *Breshan*, sa troisième femme et leur fils Jean Jacques de Ferrebouc.[1311]
Il avait épousé en premières noces **Jeanne de LANGELIER**[1312]
Il avait épousé en deuxièmes noces en 1644 **Diane du FAUR.**
Il avait épousé en troisièmes noces, par contrat du 1er décembre 1647, **Gilette de *BRESHAN*[1313] (probablement BRECHAN)**
Enfant du premier lit :

8.1 Jean Charles de FERRABOUC, qui suit

Enfant du troisième lit :

8.2 Jean Jacques de FERRABOUC, auteur de la branche des seigneurs d'Ardenne.

VIII Jean Charles de FERRABOUC, seigneur de Camarade, Beauregard.
Jean Charles de Ferrabouc, seigneur de Ferrabouc, principal paroissien de l'église de Camarade avait avancé les frais de la réparation de cette église, comme ce seigneur était au moment de poursuivre le remboursement de ses associés, un arrangement intervint le 25 mai 1678, avec la condition que l'abbé de Flaran lui paie 80 livres[1314].
Il avait épousé, le 22 mai 1662, **Marie de FERBEAUX de Maignos**[1315], fille d'Antoine de FERBEAUX, seigneur de Maignos, et de Paule de MORET (épousée le 9 juin 1637[1316].)
Marie de Ferbeaux, épouse de Jean Charles de Ferrrabouc, seigneur de Camarade, fut citée en 1705, avec Odet de Ferbeaux, seigneur de Maignos, son oncle.[1317].
Ils eurent :

IX Jean François de FERRABOUC, seigneur de Camarde.
En 1702, une contestation s'éleva entre Jean Charles et Jean François de Ferrabouc, père et fils, d'une part, et Jean François de Boyer, sieur d'Avezan, et Louis de Boyer, seigneur de Tauzia, d'autre part, au sujet de leurs droits honorifiques dans l'église paroissiale de Camarade. Ce différend fut remis au jugement de quatre arbitres, lesquels établirent le 3 avril 1703 un arrangement[1318].

[1310] Philippe Lauzun, *revue de Gascogne,* 1893, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de Massencome, se référant à BnF , Cabinet des titres
[1311] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1881, p.39.
[1312] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* p.48 indique les trois mariages de Raphaël de Ferrabouc et les deux fils issus du premier et du troisième mariage
[1313] Maintenue de noblesse ; J. de Carsalade du Pont, *op.cit.*
[1314] *Revue de Gascogne,* 1925, p.84, Quelques églises disparues du canton de Valence-sur-Baïse.
[1315] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* IX, p.49
[1316] Jacques de Cauna, *Cadets de Gascogne,* t.IV, p. 116
[1317] AD. Gers B 180
[1318] Denis de Thezan, *op.cit.,* pp.521-522

D'une alliance inconnue Jean François de Ferrabouc eut :

X Jean Jacques de FERRABOUC, seigneur de Camarade
Il est dit par Chaix d'Est-Ange petit-fils de Jean Charles de Ferrabouc, ce qui établit son ascendance.
Jean Jacques de Ferrabouc, seigneur de Camarade, vendit des pièces de terre à la Rouquette de Mondon, le 6 août 1751, à Louis Barnabé de Beaudéan, comte de Parabère, baron de Pardaillan[1319].
Il épousa **Marie Paule *de GOYON* de Verduzan, (**s'il faut bien lire Goyon pour son patronyme, elle devait appartenir à la branche établie en Guyenne de la famille de Goyon. ?), elle est dite par ailleurs Marie Paule de VERDUZAN
Ils eurent :

11.1 Marie Paule de FERRABOUC, qui suit.

11.2 Anne de FERRABOUC
Elle épousa **Pierre CHAMPETRE,** conseiller au présidial de Condom[1320].

XI Marie Paule de FERRABOUC
Elle mourut en 1817[1321].
Elle épousa, par contrat du 21 novembre 1769, **Raphaël de BEZOLLES,** chevalier, fils de Jean Marie de BEZOLLES, seigneur comte de Bezolles, et de Paule d'ASTUGUE[1322]. D'où postérité qui tint la seigneurie de Camarade. Marie Paule de Ferrabouc mourut en 1817[1323]

III
Seigneurs d'Ardenne

L'auteur de cette branche, Jean Jacques de Ferrabouc, était fils de Jean Charles de Ferrabouc, seigneur de Beauregard et de Camarade, et de Gilette de *Breshan,* sa 3ème épouse.

VIII Jean Jacques de FERRABOUC, seigneur de Beauregard, d'Ardenne (lieu dit près de Barran, qui doit donc être celui situé à 3 km d'Ordan-Larroque, Gers)
Jean Charles de Ferrabouc, fut maintenu noble, à Montauban, le 8 juillet 1700[1324] (sur preuves depuis 1450.)
Il avait épousé, par contrat du 11 avril 1690, nommant ses parents, **Catherine de SERRES**[1325], héritière de la seigneurie d'Ardenne.
Ils eurent :

[1319] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 18797, Châteaux de Gascogne de la fin du 13ème siècle, La tour de Guardès et le château de Pardaillan, p.287, se référant à AD. Gers C 451 et suivantes.
[1320] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* IX, p.49
[1321] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* IX, p.49
[1322] AD. Gers Vergès I sup 68 n°3566
[1323] Chaix d'Est-Ange, *op.cit,* IX, p.49
[1324] J. de Carsalade du Pont, *op.cit. ;* Maintenue de noblesse
[1325] J. de Carsalade du Pont, *op.cit. ;* Maintenue de noblesse

9.1 Joseph de FERRABOUC, seigneur d'Ardenne.
Sans postérité

9.2 François de FERRABOUC, qui suit.

9.3 Gilette de FERRABOUC
Fille de Jacques de Ferrabouc, seigneur d'Ardenne, et de Catherine de Serres, elle épousa, le 9 juin 1730, **Samuel de SARIAC,** écuyer, seigneur du Plan, fils d'Antoine de SARIAC et de Marie du POUY, d'où postérité[1326].

IX François de FERRABOUC[1327].
Il se maria deux fois, le nom de ses épouses n'est pas connu.
Enfant du premier lit :

10.1 Joseph de FERRABOUC, seigneur d'Ardenne
Prêtre il hérita de son oncle homonyme la seigneurie d'Ardenne et la transmit à son frère homonyme[1328].

Enfants du second lit :

10.2 Pierre de FERRABOUC, qui continua la lignée,

10.3 Joseph de FERRABOUC, seigneur d'Ardenne, auteur d'un rameau dont la descendance subsistait au 20ème siècle.

IV
Seigneurs de Pouy

Les données concernant cette branche viennent en grande partie de l'abbé Tournier, *Histoire d'Antras*[1329].
Trois frères Georges, Jean et Jacques de Ferrabouc furent cités en 1561, décédés, comme ayant tenu la seigneurie de/du Pouy, près de Jegun (actuellement le Pouy, à 3 km de Jegun, Gers), ils avaient vendu au chapitre de Jegun la dîme de Bédout[1330]. La seigneurie de Pouy était tenue auparavant par la famille de Bedot (Bedout), au moins en partie jusqu'en 1487.

I N…de FERRABOUC
D'une alliance inconnue eut :

[1326] La Chesnaye-Desbois
[1327] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* pour ce qui le concerne et ses enfants.
[1328] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1329] Abbé Tournier, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* Histoire d'Antras, pp. 81-84 et 171
[1330] Abbé Tournier, *op.cit.,* se référant à Mercier, notaire de Jegun,

2.1 Georges de FERRABOUC, seigneur de Pouy.
Il vendit en 1536, la Hémade à Jean de la Botique[1331].

2.2 Jean de FERRABOUC, seigneur de Pouy.
Il obtint, en 1544, la confirmation des privilèges de la maison de Pouy[1332].
En 1552, Jean de Ferrabouc dénombra à Montauban, le château et la terre de Pouy, avec toute justice[1333].

2.3 Jacques de FERRABOUC

Leur héritier, probablement un fils de l'un d'eux ou un frère de ceux-ci aurait été Bernard de Ferrabouc, qui suit. D'après la chronologie telle que l'on peut la déduire des dates de mariages connues, Bernard est plus probablement fils que frère de Georges ou Jean ou Jacques.

III ? Bernard de FERRABOUC
D'une alliance inconnue il eut[1334] :

4.1 Bernard de FERRABOUC.
Il fut chanoine de l'église métropolitaine de Condom.

4.2 Bernardin de FERRABOUC, qui suit.

4.3 Jean Jacques de FERRABOUC, qui suivra.

IV Bernardin de FERREBOUC, seigneur de Pouy
Suite à l'attaque du manoir d'Antras, le 14 février 1550, par Jean Jacques de Batz d'Antras, il y eut une enquête, Bernardin de Ferrabouc conduisit les huissiers, Jean Jacques de Batz fut condamné à 1 500 livres de dommages et réparations envers le roi[1335].
Bernardin de Ferrabouc mourut dès 1574[1336]
Il avait épousé **Gabrielle de MONTLEZUN.**
Jeanne de Montlezun, femme de Bernard de *Lingemarie,* sieur de Bonrepaux, testa le 18 mai 1585, dans la maison de *Lingemarie* lès Bonrepaux, faisant des legs à, entre autres, Méric de Montlezun, son frère, à Jaime de Montlezun, veuve de Jacques du Cos, seigneur de La Hitte, et à Gabrielle de Montlezun, veuve de Bernardin de Ferrabouc, sieur de Pouy[1337], ces membres de la famille de Montlezun appartenaient à la branche des seigneurs de Saint-Martin qui n'est pas rattachée.

[1331] Abbé Tournier, *op.cit.*, se référant à Lagardère, notaire de Biran, étude de Me Labrie
[1332] Abbé Tournier, *op.cit.,*
[1333] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*IX, p.48
[1334] Abbé Tournier, *op.cit.,* se référant aux AD. Gers B 15, pour tout ce qui les concerne et sa descendance, sauf les actes cités par ailleurs.
[1335] Abbé Tournier, *op.cit.,* p.171
[1336] Abbé Tournier, *op.cit.,* p.83
[1337] AD. Gers 3 E 5972 L'Isle-Jourdain

Bernardin de Ferrabouc et Gabrielle de Montlezun eurent deux filles, Elisabeth et Isabeau (le prénom d'Isabeau est parfois transcrit en Elisabeth, il est possible qu'il s'agisse de la même personne), qui furent sous la tutelle d'Aymeric de Montlezun

5.1 Elisabeth de FERRABOUC.

5.2 Isabeau de FERRABOUC

Elle épousa, en 1595, **Pierre de RIVIERE,** baron de Lengros, seigneur de Labatut.
Leur fille épousa Massé de Brémond, sieur de Bessières, habitant la salle des Barats, en Vic-Feznsac.

****

IV bis Jean Jacques de FERRABOUC, seigneur de Pouy

En 1574, le sénéchal d'Armagnac déclara que Jean Jacques de Ferrabouc jouirait de la salle de Pouy et de ses appartenances dont feu Bernard, son père, et feu Bernardin étaient en possession au temps de son décès. Cette sentence brisa les prétentions des enfants de feu Bernardin. Le 21 juillet 1575, eut lieu le règlement des contestations entre Aymeric de Montlezun, tuteur de Jean Jacques de Ferrabouc, et Jacques de Ferrabouc, au sujet des biens de feu Bernardin de Ferrabouc, seigneur de Pouy[1338], on ne sait qui est Jacques de Ferrabouc cité dans cet acte.

Jean Jacques de Ferrabouc mourut vers 1590[1339].

Il avait épousé **Anne de RIVIERE.**

Anne de RIVIERE, devenue veuve, épousa en secondes noces, Jean Hector de BENQUE, seigneur d'Espujos, celui-ci était fils de Bernard de BENQUE, seigneur d'Espujos, et d'Antonie d'AUXION[1340], ils ne semblent pas avoir eu de postérité.

Jean Jacques de Ferrabouc et Anne de Rivière eurent 3 filles :

5.1 Charlotte de FERRABOUC

5.2 Hippolyte de FERRABOUC

Hippolyte de Ferrabouc et François d'Antin, seigneur et baron de Sauveterre, firent un accord, le 1er septembre 1639, au sujet d'un échange de biens fait à l'occasion du mariage de Jean d'Antin, sieur de Pujos, frère de François, et Henrie d'Espéron[1341]
Elle avait épousé noble **André d'ESPERON,** sieur de La Bartasse ou La Barthasse.
Leur fille Marie se maria en 1644 dans la famille Branet, de Saint-Lary.[1342]

5.3 Françoise de FERRABOUC

Elle épousa, vers 1600, **Georges de LA ROQUE,** fils de Philippe de LA ROQUE, seigneur de Larroque, en Armagnac, et de Mathurine de BAR[1343], cette famille qui

[1338] AD. Gers B 72
[1339] Abbé Tournier, *op.cit.,* p.83
[1340] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Benque,* produisant la preuve.
[1341] AD. Gers Vergès I 73 n°444, Dominique Lucantis, notaire.
[1342] Abbé Tournier, *op.cit.,* p.83.

tenait le lieu de Larroque (actuellement Ordan-Larroque) est connue comme La Roque d'Ordan.
Georges de La Roque vendit, en 1632, le moulin d'Enchien[1344].
Devenu veuf Georges de La Roque épousa, en secondes noces, le 25 août 1640, Françoise de Montlezun, veuve de (Bertrand) de Pardaillan, de Saint-Jean-Poutge[1345].
Georges de La Roque et Françoise de Ferrabouc eurent 2 fils, Jean François, et Bernard, chevalier de Pouy en Jegun, capitaine au régiment du duc d'Anjou, qui durent mourir pendant les guerres de religion, et 3 filles Henrie, qui épousa Bernard de Pagan, seigneur de Castillon ; Madeleine qui épousa, par contrat du 6 novembre 1642, Jacques Oyal d'Engalin, de La Devèze-en-Rivière-Basse ; Marie de La Roque qui épousa, en 1636 Daniel de Bus, fils de noble Géraud de Bus, sieur de Lartet, et de Jeanne de Lomagne[1346], d'où postérité

V
Seigneurs de Pléhaut

Chaix d'Est-Ange dit que cette branche s'éteignit au 16ème siècle.
On ne connaît que Jean de Ferrabouc, seigneur de *Pléhot* (Pléhaut, probablement le lieu de ce nom en Saint-Jean-Poutge, Gers) qui assista, le 14 avril 1364, Bellegarde de Montesquiou, fille d'Aissin (Arsieu) de Montesquiou lors de son contrat de mariage avec Eudes (Odon) de Montaut, seigneur de Montaut[1347].

VI
Personnes isolées

15ème siècle, Marguerite de Ferrabouc épousa Pierre de Monts, seigneur de *Pleno-Folio,* d'où Braydette de Monts qui épousa, le 23 mars 1479, Odet II d'Esparbès, seigneur de La Fitte, de Lussan, et Jean de Monts qui épousa, le même jour Julienne d'Esparbès[1348].

Catherine de Ferrabouc, épousa vers 1525, Jean de Sariac de Sérignac, seigneur de Landé, coseigneur de Belmont[1349].

Marie de Ferrabouc épousa, par contrat du 18 février 1541, François de Baulac, seigneur et baron de Préneron, veuf de Catherine de Grossolles, d'où postérité[1350]. Marthe de Ferrabouc

---

[1343] d'Hozier, *Armorial général de la France,* reg. III
[1344] Abbé Tournier, *op.cit.,* p.84
[1345] Abbé Tournier, *op.cit.,* p.84, se référant à Degan, notaire de Vic
[1346] Abbé Tournier, *op.cit.,* p.84 se référant à Lagardère, notaire à Biran pour le mariage vers 1636 et à AD. Gers B 20 pour l'ascendance de Daniel de Bus.
[1347] Philippe Lauzun, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1911, Le château de Herrebouc, p. 23, se référant au Bureau des finances de Montauban, Armagnac, liasse F, n°17
[1348] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p.1251
[1349] La Chesnaye-Desbois.
[1350] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.II, p. 46

épousa, par contrat du 22 décembre 1567, Arnaud Guillaume d'Auxion, veuf de Candide de Boussens, lequel devenu veuf une seconde fois épousa, en troisièmes noces, Françoise de La Roque[1351].

Pierre de Ferrabouc, sieur de Jeannet, paya 1 000 livres, le 4 février 1626, à Catherine de Montlezun qu'il lui devait par une obligation du 10 juin 1620[1352].
Pierre de Ferrabouc, sieur de *St Janet,* veuf de Madeleine de Bonnefont, donna, le 27 avril 1662, tous ses biens à sa fille Suzanne de Ferrabouc, femme de Fortis de Cadillon, écuyer, plus 600 livres léguées par sa feue femme par son testament du 23 septembre 1653[1353].

En 1715, assignation du seigneur de Saint-Lanne, tuteur des enfants de Busca, par demoiselle Frize de Ferrabouc et demoiselle Isabeau de Bus de Lacordelle, habitante de Jégun, héritière de feue Frize de Cantan Hournetz, sa grand-mère.[1354]

Douillac, révision le 12 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1351] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, pp.94-95, Maintenue de noblesse de Bernard d'Auxion, seigneur de Saint-Martin
[1352] AD. Gers I 2432 n°13407
[1353] AD. Gers 3 E 6232 L'Isle-Jourdain
[1354] Antoine Duffourc, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1912, Notice généalogique sur les seigneurs de Hagedet-Lascazères, en Rivière-Basse, p.69, se référant aux Archives du marquis de Franclieu.

Famille de FERRAGUT

I Seigneurs du Cos et de Cravencères **p.220**

II Seigneurs de Polimon **p.228**

III Seigneurs d'Estieux **p.230**

IV Seigneurs de Gignan, Pujos **p.234**

V Personnes isolées **p.241**

Des fragments de généalogie de cette famille ont été publiés par le baron de Woelmont de Brumagne[1355] et par Gustave Chaix d'Est-Ange. Cette généalogie a été complétée par des preuves de noblesse publiées par J. de Carsalade du Pont, et grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Les données concernant ces généalogies n'étant pas toujours filiatives et surtout manquant pour certains degrés, ces généalogies doivent donc être parfois considérées comme des essais.
Cette famille, connue depuis Vital de Ferragut qui accompagna le comte de Toulouse à la 7ème croisade, en 1270[1356], portait : « d'azur au fer aigu d'argent, la pointe vers le chef. »

I
Seigneurs du Cos et de Cravencères

I Odoard de FERRAGUT.
Il avait épousé Catherine, dame de CRAVENCERES et du COS, qui rendit hommage, en 1377, au comte d'Armagnac[1357].
Ils eurent :

II Oger de FERRAGUT, seigneur du Cos (en Roquebrune, Gers, au sud de la commune[1358]).
Le 17 janvier 1416, Arnaud Guilhem du Couloumé, emprunta 8 conques de blé à noble de Ferragut, seigneur du Cos, et vendit, au prix de 20 francs or, une pièce de terre située dans les appartenances de Las[1359].
Oger de Ferragut mourut avant le 27 avril 1447, date du partage de ses biens, entre ses fils Odoard et Jean dit Totblanc de Ferragut[1360].
Il avait épousé **Beliette de MONTLEZUN,** dame de Gignan[1361] (en Lupiac, Gers.)
Ils eurent :

3.1 Odoard de FERRAGUT, qui suit.

3.2 Jean dit Totblanc de FERRAGUT, auteur de la branche des seigneurs de Gignan et de Pujos.

III Odoard de FERRAGUT, seigneur de Cravencères (à 5 km de Nogaro, Gers) et du Cos.
Bertrand de Sérignac, seigneur de Belmont, reconnut, le 28 septembre 1434, une dette de 16 écus or à Odoard de Ferragut, seigneur du Cos[1362].

[1355] Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* première série, p.203-
[1356] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugements de maintenue de noblesse, Jean de Ferragut, seigneur du Cos et de Ceavencères, p.191, note 1.
[1357] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*
[1358] J. Pandellé, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1966, Géographie-Histoire-Tourisme, pp.346-347, sur la route des crêtes qui sépare les versants de l'Osse et de la Guiroue, se dressent une haute tour et d'imposants murailles, qui sont les restes de l'ancien château du Cos.
[1359] Cyprien La Plagne-Barris, *Revue de Gascogne,* 1896, Seigneuries du pays d'Angles, Caillavet, p.448, se référant aux registres de Librario, notaire à Vic.
[1360] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*
[1361] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* qui indique lesv deux fils.

Mathieu de Podenas réclamait, en 1442, mille florins d'argent à son frère aîné, Thibaut de Podenas, somme qu'il estimait devoir lui revenir. Cette somme avait constitué la dot de leur mère (Marquèze de La Roque). Des parents s'entremirent pour obtenir une transaction : Jean de Ferragut, un autre Ferragut dit Totblanc, seigneur de Gignan et de Pujos, et Odoard de Ferragut, seigneur du Cos. La transaction de 1442 n'ayant pas mis un terme aux exigences de Mathieu de Podenas, Thibaut de Podenas pensa instituer héritier son petit parent, Odoard de Ferragut, seigneur du Cos, en pensant à l'enfant de cet Odoard, car il n'avait pas eu d'enfant de Bonne de Monclar, dont le frère, Bernard de Monclar, était receveur des tailles du comté d'Armagnac. Finalement, par son testament de 1454, Thibaut de Podenas revint sur ses intentions et c'est son frère Mathieu qui devint seul seigneur de Marambat. Ce dernier dédommagea Odoard au moyen de 10 écus qu'il lui versa de ses mains[1363]. Ces données permettent d'estimer, un peu mieux, la date de mariage relative à Odoard de Ferragut et donne une indication sur la date de naissance de son fils. ,

Jean de Ferragut, cité dans cette transaction doit être le même que celui qui fut témoin au contrat de mariage de Pierre II de Podenas, seigneur de Marambat, et de Marquèze de La Roque, fille d'Auger de La Roque, seigneur de La Roque, en Nébouzan, et de Géraude de Barbazan[1364], les mariés étaient les parents de Thibaut et de Mathieu de Podenas.

Odoard de Ferragut, seigneur du Cos, fut présent, (avant) le 16 février 1459, aux pactes de mariage de Condesse de Jaulin, avec Arnaud de La Roche (La Roque), seigneur de Sieurac, qui donna une quittance de dot de 100 écus d'or et des vêtements nuptiaux à la date précitée[1365]. Le parlement de Toulouse lui confia, par arrêt du 13 juin 1468, la défense de la baronnie de Montesquiou[1366].

Odoard de FERRAGUT avait épousé, dès 1442, selon ce qui précède, avec une quittance de dot du 10 août 1457, **Marguerite de BAULAC** (**BAULAT**[1367]), fille de Guillaume Arnaud de BAULAC, seigneur de Préneron, et de demoiselle de CASTETS[1368].

Ils eurent :

4.1 N…

4.2 Longue de FERRAGUT.

Dite fille d'Odoard de Ferragut, seigneur du Cos, elle épousa, en 1462, **Manaud de MONT,** seigneur de Mont, Lartigue, fils de Bernard de MONT, damoiseau, seigneur de Mont, Saint-Go, et de Catherine de SERS de Lapeyrère ; ils eurent, entre autres, un fils Odoard de Mont, qui continua la lignée[1369].

4.3 probablement Pascal de FERRAGUT du Cos

[1362] AD. Gers Vergès I 3311 n° 17243, Arnaud Baquerio, notaire de Vic.

[1363] Francis Castex, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1987, pp.62-63.

[1364] Françis Castex, *op.cit.,* Octobre 1986, p.405.

[1365] Ludovic Mazéret, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1919, Généalogie de la famille de Jaulin, p.52

[1366] M.N., 7 juin 1468, note 1, se référant à Larcher, *Glanages.*

[1367] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*

[1368] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. II, p.46

[1369] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p. 58

Il épousa, bien avant le 20 juin 1490, date d'une quittance de dot, Bertrane de PODENAS, fille de Bérard de PODENAS, coseigneur de Podenas, et de Jeanne de JAUTAN, sa seconde épouse (Bertrane testa le 11 décembre 1484, infra.)
Le 20 juin 1490, Guillaume de Podenas, seigneur de Podenas, fils de *Jean* (Bérard) de Podenas, et héritier universel de Jeanne de Jautan*,* avait payé entièrement la dot de sa sœur Bertrane épouse de Pascal de Ferragut du Cos, habitant Estang[1370].
Elle avait testé le 11 décembre 1484[1371]. En 1491, il y eut une ordonnance du sénéchal d'Armagnac, Guy de Lauzières, qui autorisa la saisie et la vente des biens de Pascal de Ferragut du Cos, faute de paiement[1372].
Pascal de Ferragut et Bertrane de Podenas sont probablement, soit les parents de Miramonde de Ferragut qui épousa Pierre de *Guyesus,* lesquels reçurent, le 23 mai 1512, la promesse de Bertrand du Lau de les tenir quittes de tous fiefs, tailles, dols et autres charges des biens et hérédité de feu Pascal de Ferragut, donnés audit Bertrand du Lau et de payer toutes les dettes en raison de l'hérédité[1373], soit Miramonde de Ferragut était la sœur de Pascal.

IV N…
Probablement le fils d'Odoard et de Marguerite de Baulac, né avant 1454, supra.

V N…
Il eut :

6.1 Pierre de FERRAGUT

6.2 peut-être N… de FERRAGUT
Selon un arrêt du parlement de Toulouse, du 15 octobre 1562, entre Philiberte de Villeneuve, mère de Bernard, Pierre et Jean de Ferragut, d'une part, et Madeleine de Saint-Araille, veuve de Pierre de Ferragut, seigneur du Cos, légitime administratrice de Jean de Ferragut, sœur du Cos[1374], on peut déduire que Philiberte de Villeneuve avait épousé un Ferragut proche de Pierre, peut-être son frère.
Il épousa **Philiberte de VILLENEUVE,** d'où Bernard, Pierre et Jean de FERRAGUT.

VI Pierre de FERRAGUT, seigneur de Cravencères, du Cos.
Il mourut avant 15 avril 1562, comme dit supra.
Il avait épousé, par contrat du 30 mai 1535, **Madeleine de CHAMBOREL** dite **de XAINTRAILLES ou SAINT-ARAILLES,** fille d'Antoine de CHAMBOREL, seigneur de

[1370] AD. Gers Vergès I 2835 n°15577, Pierre de Foresta, notaire.
[1371] Pièces produites en 1772, AD. Gers Vergès I 2841 n°15633
[1372] AD. Gers Vergès I 2835 n°15577
[1373] Maurice Vuillier, produisant un acte retenu par Pierre Fourest, en parchemin.coté XXX.
[1374] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugements de maintenue de noblesse, Jean de Ferragut, seigneur du Cos et de Cravencères (M.N, 7 juin 1698, dans ce qui suit), p.192.

Morterée et de Bonnement, docteur en médecine, et d'Anne ou Marie de LA MOTHE[1375], dont la mère Béatrix de PARDAILLAN avait hérité des biens de Poton de XAINTRAILLES.

Marguerite de La Cassagne, fille de Clairette de Xaintrailles eut une fille, Béatrix de Pardaillan (petite nièce de Poton de Xaintrailles), héritière de Poton de Xaintrailles, par l'intermédiaire de Catherine Brachet (veuve de Poton de Xaintrailles), qui fut promise à Jean de La Mothe, seigneur de Noailhan et de Castelnau de Mesmes, frère de Bernard de La Mothe. Béatrix de Pardaillan n'épousa pas Jean de La Mothe qui cependant se qualifia de seigneur de Xaintrailles et épousa, le 6 avril 1496, Marguerite de Lur[1376], mais épousa son frère Bernard de La Mothe. Bernard de La Mothe, seigneur de Xaintrailles et d'Auban, époux de Béatrix de Pardaillan, testa le 12 juin 1518[1377], au château de Xaintrailles, demandant son inhumation en l'église des religieux de Saint-François de Nérac, où le seigneur de Xaintrailles, maréchal de France, son oncle, était inhumé ; il avait marié sa fille Anne dite Marie à noble homme Antoine de Chamborel[1378], docteur en médecine ; il légua 2.000 livres à sa femme Béatrix de Pardaillan, plus un moulin et la seigneurie de Xaintrailles ; instituant héritier universel son neveu Jean de La Mothe, chevalier, seigneur de Castelnau de Mesmes, Timbault, notaire. Béatrix de Pardaillan vivait le 16 février 1524, date d'un procès de Jean de La Mothe et elle, contre Bernard et Bertrand d'Arbieu, tuteurs de Bernard de Pardaillan[1379].

Ils eurent :

7.1 Jean de FERRAGUT, qui suit.

7.2 Bertrand de FERRAGUT, auteur de la branche des seigneurs d'Estieux.

7.3 Jeanne de FERRAGUT dite **du COS.**

Elle épousa, par contrat du 23 mai 1563 ou 1565, nommant ses parents, **Jean de BARBOTAN,** Jean de Ferragut, fils et héritier de Pierre de Ferragut assista au contrat[1380].

Jean de Barbotan était probablement un fils cadet d'Antoine de Barbotan, seigneur de Barbotan et de Mormès, et de Léonne alias Diane de Marsan, car ceux-ci, mariés en 1524, eurent deux fils prénommés Jean[1381].

[1375] M.N, 7 juin 1698, p.192, Jean Le Roux, notaire royal de Casteljaloux.

[1376] Jean de La Mothe mourut le 10 août 1500 âgé de 44 ans, il avait donc 9 ans quand Poton de Xaintrailles fit son testament dans lequel Jean de La Mothe apparaît comme promis à Béatrix de Pardaillan.

[1377] AD. Gers Vergès I 1863 n°10962 ; M. Smaniotto, *Parlementaires, Famille de La Chassaigne,* inédit

[1378] M. Smaniotto, *Famille de La Mote, sgrs de Castelnau de Mesmes,* inédit, écrit Antoine de Chamborel, docteur en médecine, seigneur de Morterée et Bonnement en Normandie, dont *(la petite-fille)* Francianne de Chamborel épousa (*par contrat du 4 juillet 1570)* Bernard de Montesquieu *(*en fait *Montesquiou*), dont postérité Montesquieu*(*en fait *Montesquiou*)-Xaintrailles (les ajouts en italiques proviennent d'actes trouvés dans *Histoire de la famille de Montesquiou,* janvier 2002, par Maurice Vuillier.

[1379] M. Smaniotto, *Famille de La Mote, sgrs de Castelnau de Mesmes,* AD. Gironde Registre du Parlement de Bordeaux XVIII f°77.

[1380] M.N, 7 juin 1698, p.192 ; émettant l'hypothèse d'ascendance de Jean de Barbotan, date le contrat du 23 mai 1565 ; M.N., 23 septembre 1698, date le contrat du 23 mai 1563, Jean Ducabet, notaire de Nogaro.

[1381] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Barbotan,* inédit.

VII Jean de FERRAGUT, seigneur du Cos, de Cravencères.
Selon Woelmont de Brumagne sa descendance (en réalité celle de Pierre) fut alliée aux familles de Coubirac (1565) ; de Lasseran ; de Bourrouillan de Montbeton (1629) ; de Lhoste de Latrille (Latreille); de Boulouix (1674), éteinte dans les enfants de Jean de Ferragut.
Jean de Ferragut, seigneur du Cos et de Cravencères, mourut avant le 10 janvier 1606, date du testament de Marguerite de Coubirac, veuve (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 29 avril 1565, **Marguerite de COUBIRAC**[1382], fille de Mérigon de COUBIRAC, seigneur de Saint-Grès, coseigneur de Cadeilhan, et de Charlotte de BIRAN, comme le montre le testament qui suit.
Marguerite de Biran (veuve de Charles d'Arzac, seigneur de *Puyjardin*), dont le testament fut ouvert le 3 août 1598 en présence de sa sœur Antoinette de Biran, dame de Mons, avait fait des legs, entre autres, à sa sœur Antoinette de Biran, dame de Mons, à sa demi-sœur Jeanne de Biran, à sa nièce Marguerite (de Jussan) du Luc, dame de Sarlabous, fille de feue sa sœur Isabeau de Biran, à ses deux nièces Marie et autre Marie de Coubirac, filles de feue sa sœur Charlotte de Biran, l'une épouse du sieur du Cos, l'autre du seigneur de Loubens, instituant héritiers universels Antoinette de Biran, dame de Mons, sa sœur, Marie de Coubirac, sa nièce, veuve du feu sieur de Montestruc, et Jean et Isabeau de Ferragut, frère et sœur, enfants du seigneur du Cos[1383] (*qui avait épousé autre Marie, en réalité Marguerite de Coubirac, fille de Charlotte de Biran, sœur de la testatrice.)* Charlotte de Biran avait épousé Mérigon de Coubirac, seigneur de Saint-Brès, coseigneur de Cadeilhan, dont elle était veuve en 1551, date d'un procès entre elle, mère de Bernard de Coubirac, et Guillaume de Preissac, aussi seigneur de Cadeillan, ledit de Preissac fut condamné à payer la moitié des amendes et autres devoirs, refaire les garennes et clapier, par lui détruits[1384].
Marguerite de Coubirac testa, veuve, le 10 janvier 1606, nommant Manieu, Pierre, Jean et Antoine de Ferragut, ses fils, ayant institué héritier Manieu[1385].
Ils eurent :

8.1 Amanieu dit **Manieu de FERRAGUT,** qui suit.

8.2 Pierre de FERRAGUT, auteur de la branche des seigneurs de Polimon.

8.3 Jean de FERRAGUT.

8.4 Antoine de FERRAGUT.

8.5 Isabeau de FERRAGUT.
Héritière de sa tante Marguerite de Biran par son testament ouvert le 3 août 1598.

VIII Amanieu (Manieu) de FERRAGUT, seigneur du Cos, de Cravencères.

[1382] M.N., 7 juin 1698, p.192, contrat passé devant Pierre Baquely, notaire royal de Roquelaure.
[1383] AD. Gers Vergès I 498, Lartigue, notaire.
[1384] AD. Gers B 3
[1385] M.N, 7 juin 1698, pp.191-192, testament retenu Lalanne, notaire de Manciet.

Le 10 février 1606, Manieu, Pierre et Jean et Antoine (alias Jean Antoine au lieu de Jean et d'Antoine) de Ferragut, frères, passèrent une transaction au sujet de la succession de Jean de Ferragut, leur père[1386].
Manieu de Ferragut assista son fils Jean, le 13 octobre 1629, lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Bourrouillan, il fut cité feu le 14 février 1665 (infra.)
Il avait épousé **Jeanne** alias **Françoise de LASSERAN,** tel que cela apparaît dans la transaction du 14 février 1665 entre ses fils Jean et Pierre, concernant les successions de leurs parents (infra.)
Ils eurent :

9.1 Jean de FERRAGUT, qui suit.

9.2 Pierre de FERRAGUT, seigneur de Lesquette[1387] (en Loubédat, à 3 km de Cravencères, Gers.)
M. de Ferragut, sieur de Lesquette, (son père ou lui), fut cité en 1639, dans le ban et l'arrière ban de la sénéchaussée de Lectoure, pour la directe de la métairie et tuilerie noble dudit lieu noble du Bédat, démembré de la seigneurie de Bourrouillan[1388].
Frère de Jean de Ferragut, seigneur du Cos et de Cravencères, il transigea avec ce dernier, le 14 février 1665, pour raison de la succession de Manieu de Ferragut et de Françoise de Lasseran, leurs père et mère[1389].
Il avait épousé **Suzanne de BOURROUILLAN,** qui est très probablement Suzanne de Bourrouillan, fille d'Arnaud de MONTBETON, seigneur de Bourrouillan, du chef de sa femme, et d'Isabeau de BOURROUILLAN, née le 18 mai 1608[1390]. Cette présomption d'ascendance est renforcée par le mariage de Jean de Ferragut, frère de Pierre, avec Jeanne de Bourrouillan, présumée sœur de Suzanne
Pierre de Ferragut et Suzanne de Bourrouillan eurent deux filles, Isabeau et Jeanne de Lesquette, qui entrèrent, en 1653, au couvent de Sainte-Claire de Castelnau-Magnoac[1391], où elles avaient été précédées par leur présumée tante, Marguerite de Bourrouillan.
Ils eurent les deux filles religieuses et :

Jacques de FERRAGUT, seigneur de Pascau (du chef de sa femme.)

[1386] M.N, 7 juin 1698, p.192, transaction passée devant Asclaf, notaire.
[1387] Les données le concernant ainsi que son fils Jacques de Ferragut, seigneur de Pascau, proviennent de J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugements de maintenue de noblesse, (M.N, 5 juillet 1698, dans ce qui suit), p.335.
[1388] *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1911, p. 83.
[1389] M.N, 5 juillet 1698, p.335
[1390] Abbé Cazauran, *Baronnie de Bourrouillan,* nomme cette fille, sans indiquer son mariage.
[1391] Gustave Baudens, *Revue de Comminges, 1896,* Notice historique du couvent de Sainte-Claire de Castelnau-Magnoac, p.357, nommant Pierre de Ferragut, seigneur de Lesquette, sa femme Suzanne de Bourrouillan, et leurs filles.

Jacques de Ferragut, seigneur de Pascau, assista le 18 juillet 1688 Pierre de Baulat, seigneur et baron de Préneron, lors de son contrat de mariage, à Manciet, avec Catherine de Pardaillan[1392].
Il fut maintenu noble, à Montauban, le 5 juillet 1698**.**
Il avait épousé, par contrat du 18 juillet 1674, **Marguerite de BOULOUIX,** dame de Pascau[1393].

IX Jean de FERRAGUT, seigneur du Cos et de Cravencères.
Jean de Ferragut, seigneur du Cos et de Tudelle, en Fezensac, et de Cravencèress, en Bas-Armagnac, fut cité, en 1639, dans le ban et l'arrière-ban de la sénéchaussée de Lectoure[1394].
Comme dit supra il transigea, le 14 février 1665, avec son frère Pierre.
Il avait épousé, étant assisté de Manieu de Ferragut, son père, par contrat du 13 octobre 1629, **Jeanne (de MONTBETON) de BOURROUILLAN**[1395], fille d'Arnaud de MONTBETON et d'Isabeau de BOURROUILLAN, elle avait été baptisée le 16 mars 1606, portée sur les fonts par les deux premiers pauvres qui se présentèrent, ce jour-là, à la porte du château (de Bourrouillan)[1396].
Elle testa le 26 avril 1672, nommant son mari, et leurs trois fils, Emmanieu (alias Emmanuel), Pierre et Antoine de Ferragut[1397]. Une saisie fut faite le 15 juin 1675, à la requête de Jeanne de Montbeton de Bourrouillan, sur Manieu de Ferragut, son fils[1398].
Ils eurent :

10.1 Emmanuel de FERRAGUT, qui suit.

10.2 Pierre de FERRAGUT.

10.3 Antoine de FERRAGUT.

10.4 Isabeau de FERRAGUT.
Elle épousa, en 1660, **Guy de MEDRANO,** fils d'Henri de MEDRANO, seigneur de Camicas, et de Jeanne de FOUERT, épousés par contrat du 20 décembre 1620[1399].

X Emmanuel (dit parfois **Amanieu** ou **Manieu) de FERRAGUT,** seigneur du Cos.
Emmanuel de Ferragut, seigneur du Cos, testa le 7 octobre 1689, nommant sa femme Jeanne de Latreille, instituant Jean de Ferragut, son fils, son héritier[1400] et mourut avant le 20 juin 1690 (date de la demande d'entrée au couvent de sa fille Ursule, infra.)

[1392] J. Noulens, *Maisons de Gascogne,* Justrabo, notaire à Lupiac.
[1393] M.N, 5 juillet 1698, p.335, Justrabo, notaire de Castelnavet.
[1394] *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1910, p.299.
[1395] M.N, 7 juin 1698, p.192, contrat passé devant Daniel Dupin, notaire.
[1396] Abbé Cazauran, *Baronnie de Bourrouillan,* produisant les preuves.
[1397] M.N, 7 juin 1698, p.191, Ferraguieux, notaire royal.
[1398] M.N, 7 juin 1698, p.191.
[1399] AD. Gers Vergès I 2301, Inventaire des actes de Pierre de Médrano, seigneur de Verlus, et de ses ascendants.
[1400] M.N, 7 juin 1698, p.191, Lalanne, notaire de Vic-Fezensac.

Il aqvait épousé **Jeanne de LA TREILLE.**
Ils eurent :

11.1 Jean de FERRAGUT, qui suit.

11.2 Ursule de FERRAGUT.
Ursule du Cos de Ferragut, fille de feu Amanieu de Ferragut, seigneur du Cos et de Cravencères, et de Jeanne de La Treilhe, supplia, le 20 juin 1690, les dames de Gondrin de la recevoir en leur couvent (des ursulines de Gondrin), ce qu'elles firent avec empressement[1401].

XI Jean de FERRAGUT, seigneur du Cos, de Cravencères.
A partir de ce degré la plupart des dates de naissance et parfois de mariage indiquées par Woelmont de Brumagne, sont erronées (elles sont mentionnées en italiques dans ce qui suit), mais l'ordre des personnes est prouvé par les maintenues de noblesse.
Jean de Ferragut, fils d'Emmanuel et de Jeanne de Latreille, fut baptisé (à Roquelaure), le 3 février 1668, tenu par Jean de Ferragut et Jeanne de Bourrouillan[1402].
Il fut maintenu noble le 7 juin 1698[1403], sur preuves depuis 1535[1404].
Il mourut le 24 octobre 1726 et fut inhumé dans l'église Saint-Frix-de-Préneron[1405].
Il avait épousé, *en 1701*, **Marie de PARDAILLAN de Gondrin,** seigneuresse de Préneron Née en 1669, elle serait morte le 17 octobre 1714, âgée de 45 ans[1406]. Cette date de mariage paraît anachronique sauf s'il s'agit d'un contrat post nuptial, en effet leur petit-fils, Jean François de Ferragut, se maria par contrat, en 1716. Selon J. de Carsalade du Pont, Marie de Pardaillan de Gondrin était la première épouse de Jean de Ferragut, il ne nomme pas la seconde épouse.
Marie de Pardaillan apporta à son mari la terre de Préneron, dont elle avait héritée, selon ce qui suit. Pierre de Baulat (ou Baulac), seigneur et baron de Préneron, périt tragiquement sous le fer du seigneur de Castets. A sa mort la baronnie de Préneron fut absorbée par les reprises dotales de sa femme, Catherine de Pardaillan-Gondrin, qui ne lui avait point donné d'enfants. Elle légua cette terre à « sa nièce » Marie de Pardaillan, dame de Ferragut[1407]. Cette affirmation sur l'absence d'enfant de Pierre de Baulat et de Catherine de Pardaillan (épousée par contrat du 18 juillet 1688) est contredite par Jougla de Morenas qui dit qu'ils eurent un fils, Frix de Baulat, qui épousa, en 1701, Marie Henrie de *Bacqué* (probablement Vacques), d'où un fils Guillaume, etc.[1408], en réalité Frix de Baulat, qui se maria en 1701, vue la

[1401] Emile Castex, *Revue de Gascogne,* 1900, Le couvent des ursulines de Gondrin, p. 259
[1402] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugements de maintenue de noblesse, Jean de Ferragut, seigneur du Cos et de Cravencères, p.191, acte délivré par Sentets, curé de Roquelaure.
[1403] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugement de maintenues de noblesse, pp. 191-192, pour l'ascendance de Jean de Ferragut jusqu'à Pierre de Ferragut, époux de Madeleine de Chamborel, incluant des données sur la descendance du maintenu.
[1404] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises ou notables.*
[1405] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*
[1406] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*
[1407] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, p.191, note 2.
[1408] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* tome II, p.15

chronologie, doit être le frère de Paul, il assista au contrat de mariage de ce dernier et devait recevoir la moitié des biens de feu leur père[1409]. Catherine de Pardaillan était fille de Renaud de Pardaillan, marquis de La Mothe Gondrin, et de Catherine d'Audric, on ne leur connaît pas de fils, donc on ne connaît pas la raison de la qualification de nièce pour Marie de Pardaillan, on peut remarquer que Catherine et Marie de Pardaillan étaient d'un âge très voisin. La parenté venait peut-être du degré antérieur, en effet Blaise de Pardaillan, marquis de La Mothe Gondrin, père de Renaud, avait épousé Barbe de Pardaillan, des seigneurs de Panjas, vicomtes de Juliac.

Jean de Ferragut et Marie de Pardaillan eurent :

12.1 Jean François de FERRAGUT, qui suit.

12.2 Jeanne de FERRAGUT.
Elle épousa **Antoine II de FERRAGUT,** seigneur d'Estieux, Montus, Lasseran, (veuf de Marie de Saint-Pastou, fils d'Antoine de Ferragut et de Jacquette Odette de Montlezun), dont la postérité est reportée au chapitre III.

XII Jean François de FERRAGUT, seigneur du Cos, baron de Préneron (à 4 km de Vic-Fezensac, Gers.).
Il serait *né en 1676* et mourut le 30 janvier 1737, âgé d'environ 60 ans[1410]. La date de naissance est manifestement erronée.
Sans postérité, il institua héritier son neveu Jean François de Ferragut, fils de sa sœur Jeanne
Il avait épousé, à Saint-Lary, le 26 novembre 1716, **Marguerite de LA BAUNE,** le mariage fut béni par Pierre de La Baune, prébendier de l'église Sainte-Marie d'Auch. Signèrent l'acte, les époux ; du Cos de Ferragut ; plusieurs La Baune ; Marignan de Seissan, etc. Elle appartenait à une famille originaire de Mirande, enrichie dans la finance, semble-t-il, qui avait acquis la seigneurie de Saint-Lary dès 1700[1411].

II
Seigneurs de Polimon

L'auteur de cette branche, Pierre de Ferragut, était le fils de Jean de Ferragut, seigneur du Cros et de Cravencères, et de Marguerite de Coubirac. L'essentiel des données concernant cette branche proviennent de la maintenue de noblesse de Joseph de Ferragut, sieur de Polimon[1412].

VIII Pierre de FERRAGUT.

[1409] Noulens, *Maisons de Gascogne,* Justrabo, notaire de Lupiac
[1410] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*
[1411] Abbé Daugé, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1921, La seigneurie et les seigneurs de Saint-Lary, pp.140-141, produisant les preuves
[1412] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, Jugements de maintenue de noblesse (M.N, 23 septembre 1698, dans ce qui suit), pp.192-193 ; les données concernant Jean Antoine de Ferragut et son fils Pierre, proviennent de la même source.

Amanieu de Ferragut, seigneur du Cos, et Pierre et Jean Antoine de Ferragut, frères, fils de Jean de Ferragut, transigèrent le dernier octobre 1601, devant Bertrand Delangle, notaire de Manciet[1413].
Pierre de Ferragut épousa, par contrat du 20 février 1605, **Françoise de LA ROQUE**[1414], des seigneurs de Barbonvielle, en Lomagne, près d'Astaffort.
Ils eurent :

9.1 Manieu de FERRAGUT, seigneur de Laplaigne (dans la juridiction de Lupiac.)
Amanieu de Ferragut, seigneur de Laplaigne, fut cité en 1639, dans le ban et l'arrière-ban de la sénéchaussée de Lectoure[1415].
Il avait épousé, par contrat du 10 octobre 1632, **Anne de MARRENS.** Ce contrat mentionne que Jean Antoine de Ferragut était frère de Manieu de Ferragut, seigneur de Laplaigne et qu'ils étaient tous les deux fils de Pierre de Ferragut et de Françoise de La Roque[1416].

9.2 Jean Antoine de FERRAGUT, qui suit.

IX Jean Antoine de FERRAGUT, seigneur de Polimon (en Gazaupouy, Gers.)
Le jugement de M. Pellot du 13 février 1667, mentionna que Jean Antoine de Ferragut, seigneur de Polimon, père de Joseph de Ferragut, le produisant (en 1698), avait été condamné à 600 livres d'amende avec défense de prendre à l'avenir le titre de noble pour cause d'un contrat de ferme le 8 août 1654 et le 29 juin 1656[1417].
Il avait épousé, par contrat, en 1652, **Antoinette de LA PASCALIE.** Il habitait alors la salle noble de *Moumon* (Maumont), juridiction de Roquebrune[1418].
Ils eurent :

X Joseph de FERRAGUT, seigneur de Polimon et de Barbonvielle (à 4 km d'Astaffort, Lot-et-Garonne.)
Il fut baptisé le 7 février 1653, l'acte mentionna qu'il était fils de Jean Antoine de Ferragut, seigneur de Polimon, et de Toinette de La Pascalie[1419].
Il fut maintenu noble le 23 février 1698 par M. Le Pelletier de La Houssaye[1420].
Il avait épousé **Françoise de MONT de Lartigue,** citée en 1715 (infra), qui n'est pas rattachée.
Ils eurent :

11.1 Pierre de FERRAGUT, qui suit,

[1413] M.N, 23 février 1698.
[1414] M.N, 23 février 1698, Jacques Colom, notaire d'Astaffort.
[1415] *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1910, p.73
[1416] M.N, 23 septembre 1698, Guillaume de Croutbalance, notaire d'Ardens.
[1417] M.N, 23 septembre 1698.
[1418] M.N, 23 septembre 1698, p.193, note 3, se référant aux minutes de M. Matignon, notaire à Lupiac.
[1419] M.N, 23 septembre 1698, acte délivré par Branet, curé de Belmont, et légalisé par Arquier, juge de Vic-Fezensac, le 12 septembre 1698.
[1420] M.N., 23 septembre 1698

11.2 Marguerite de FERRAGUT, dame de Barbonvielle
Héritière de sa branche, elle épousa **Dominique de MARRENS** de Saint-Yors (en Bazian, Gers), d'où postérité[1421].

XI Pierre de FERRAGUT, seigneur de Barbonvielle.
Il fut cité en 1715, comme fils de Joseph de Ferragut, seigneur de Polimon, et de Françoise de Mont, habitant La Salle de *Moumon* (Maumont), taillable de Roquebrune[1422], on ignore sa destinée.

III
Seigneurs d'Estieux

Les données des premiers degrés de cette branche proviennent de la maintenue de noblesse de d'Antoine II de Ferragut, en 1698[1423]. Cette maintenue oublie, à notre avis, un degré entre Bertrand (degré VII) qui se maria par contrat en 1582, et son présumé fils Antoine qui se maria par contrat en 1650.

VII Bertrand de FERRAGUT
Fils de Pierre de Ferragut, seigneur du Cos, et de Madeleine de Chamborel (mariés par contrat du 31 mars 1535), il épousa, par contrat du 10 septembre 1582, **Jeanne de FERRAGUT**[1424], non rattachée. Selon la maintenue de noblesse d'Antoine II de Ferragut, seigneur d'Estieux, ils seraient les parents d'Antoine de Ferragut époux de Jacquette Odette de Montlezun, le très important écart entre les deux contrats de mariage du père et du prétendu fils (68 ans), suggère qu'il manque un degré.
Ils eurent :

VIII N… (degré oublié ?)

IX Antoine de FERRAGUT, seigneur d'Estieux (en Castelnavet, à 4 km de Lupiac, Gers.)
Il mourut avant le 5 avril 1679, date d'une procuration d'Odette de Montlezun, veuve d'Antoine de Ferragut, mentionnant son fils Antoine[1425].
Il épousa, par contrat du 2 février 1650, **Jacquette Odette de MONTLEZUN**[1426].
Ils eurent :

10.1 Antoine II de Ferragut, qui suit.

10.2 Marguerite de FERRAGUT.
Elle épousa **N…de TOUJOUSE**, seigneur de Laujuzan (Gers.)

[1421] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* première série, p.204, note 1.
[1422] M.N, 23 septembre 1698,, p. 193, note 4, se référant aux minutes de M. Matignon, notaire à Lupiac.
[1423] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, (M.N, 5 juillet 1698, avec le n° de page, dans ce qui suit), pp.45-46 ; les données qui ne sont pas référencées dans ce document proviennent de cette source.
[1424] M.N, 5 juillet 1698, p.45, Bernard Dumont, notaire de Lupiac.
[1425] M.N, 5 juillet 1698, Justrabo, notaire de Castelnavet.
[1426] M.N, 5 juillet 1698, pp.45-46, Bacarrère, notaire de Rivière-Basse.

Son mari était probablement Jean Hector de Toujouse, seigneur de Laujuzan, fils de Jean de Toujouse, et de Sylvie de Tarride, et petit-fils de Pierre de Toujouse, seigneur de Laujuzan, et de Jeanne Françoise du Lau. Jean Hector de Toujouse avait passé une transaction, le 20 aout 1665, ainsi que sa sœur Marguerite de Toujouse, avec son grand-père.[1427]
Pierre de Toujouse avait testé le 15 janvier 1634 ; il fut maintenu noble le 26 août 1698[1428].

10.3 Marie Anne de FERRAGUT.
Elle épousa **Annet de TAUZIA**, sieur du Baquieu (à 3 km d'Aignan, Gers)[1429].

X Antoine II de FERRAGUT, seigneur d'Estieux, Montus, Lasseran.
Le 7 juillet 1679, eut lieu une transaction entre Antoine de Boulouix, prêtre, et Antoine de Ferragut, seigneur d'Estieux, sur le procès pendant entre eux pour raison d'une obligation de 60 livres faite par ledit sieur de Boulouix, au profit de Jacquette Odette de Montlezun, mère dudit Antoine[1430].
Il fut maintenu noble, le 5 juillet 1698, à Montauban, par M. Le Pelletier de La Houssaye[1431].
Il signa, en 1704, Antoine de Ferragut-Monlezun, seigneur d'Estieux, paraissant avoir ajouté à son nom celui de sa mère, il avait deux sœurs, Marguerite, mariée à N. de Toujouse, seigneur de Lanjuzan, et Marie Anne, mariée, en 1688, à Annet de Tauzia, sieur du Baquieu[1432].
Antoine de Ferragut, seigneur d'Estieux, Montus, Lasseran, fit une vente en 1717[1433].
Il testa le 17 juin 1724[1434].
Il avait épousé, en premières noces **Marie de SAINT-PASTOU** de Boussas, fille de David de Saint-Pastou, seigneur de Boussas, Marseillan, Ricau, etc., et de Catherine de Soulancerre[1435].
Il épousa, en secondes noces **Jeanne de FERRAGUT** (12.2)**,** fille de Jean de Ferragut, seigneur du Cos et de Cravencères, et de Marie de Pardaillan, d'où Jean François ; Marguerite et Marie de Ferragut. Ce second mariage devait être très tardif pour Antoine II[1436].

11.1 Jean François de FERRAGUT, qui suit.

11.2 Marguerite de FERRAGUT.
Elle épousa **Frix de FERRAGUT,** chevalier, seigneur de Gignan, Pujos, fils de Jean Marie de Ferragut, seigneur de Gignan, Pujos, dont la postérité est reportée au chapitre IV.

[1427] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Toujouse,* produisant les preuves.
[1428] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, Jugements de maintenue de noblesse, pp.191-192.
[1429] M.N, 5 juillet 1698, p.46, note 1.
[1430] M.N, 5 juillet 1598, p.46, Justrabo, notaire de Castelnavet.
[1431] M.N, 5 juillet 1598, p.46
[1432] M.N, 5 juillet 1698, p.46, note 1.
[1433] M.N, 5 juillet, 1698, p.46, note 1.
[1434] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*
[1435] Maurice Vuilier, *Histoire de la famille de Saint-Pastou,* Janvier 2004 ; la preuve n'est pas fournie dans cette généalogie mais l'acte de baptême du 7 mai 1734 indique que cette ascendance est très probable.
[1436] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* pour tout ce qui concerne cette seconde union.

11.3 Marie de FERRAGUT.

Marie de Ferragut, fille du seigneur de Montus, et de Jeanne de Ferragut d'Estieux (par mariage), épousa, en 1728, **Antoine II de COUSSOL**, capitaine au régiment de la Marine, fils d'Antoine, capitaine au régiment d'Albigeois, et de Philiberte de Vergès (épousée en 1677), d'où postérité[1437].

XI Jean François de FERRAGUT, seigneur de Montus, de Bats.

En 1733, profitant du changement de seigneur, les consuls de Castillon-de-Bats (actuellement Castillon-Debats, à 5 km de Lupiac, Gers) refusèrent au baron de Ferragut qui avait acheté le domaine de Bats au baron de Marsan « le droit de porter le bâton le plus long du dais, le jour de la Fête-Dieu, de préférence à tous les autres. » Le baron se pourvut aussitôt devant le sénéchal d'Auch qui, par ordonnance du 2 juin 1733, lui donna satisfaction. Les consuls firent appel devant la souveraine cour du parlement de Toulouse. Pour éviter des frais plus considérables, un accord fut signé, reconnaissant au baron de Ferragut les honneurs dont ses prédécesseurs avaient toujours joui, dans les églises[1438].

M. de Ferragut de Montus, seigneur de Bats, fut le parrain, le 4 mai 1734, de François de Saint-Pastou, fils de Bernard de Saint-Pastou, seigneur de Boussas, et d'Andrée de Broca, la marraine fut *Marie* de Juillac, son épouse, représentée par Catherine de Soulancerre[1439].

En 1735, le sieur de Ferragut, seigneur de *Montluc* (Montus), en Rivière-Basse, légua son équipage pour être vendu et le prix devant être placé pour que le revenu serve à donner une mission à *Montluc* (Montus), Castelnau et Estieux, au gré des Pères[1440].

Il mourut au château de Bats le 3 avril 1773[1441].

Il avait épousé, le 8 janvier 1729, **Catherine du PUJOLET** (alias **de Pujolé) de Juillac.** La mariée était sœur de Joseph du Pujolet, vicomte de Juillac, et fille de Joseph du Pujolet, chevalier, vicomte de Juillac, grand-sénéchal de Lannes (des Landes)[1442], et de Marguerite de BELRIEU, sa première épouse, mariés par contrat du 5 mars 1712[1443].

Ils eurent :

12.1 Frix de FERRAGUT, qui suit.

12.2 Marie Joseph Mathias, chevalier de FERRAGUT, puis comte de Ferragut-Préneron.

Né en 1750, il mourut, à Bats, le 1er août 1831[1444]. Le chevalier de Ferragut avait émigré à l'armée des princes dans laquelle il servait, en août 1792, en qualité de fourrier du guet[1445].

[1437] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* 2, p.401.

[1438] J. Pandellé, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* Octobre 1965, Castillon-de-Bats, en Armagnac, p.539, se rérérant aux Archives municipales de Castillon, FF3 à FF 14.

[1439] Maurice Vuillier, se référant à Pierre Dejeanne.

[1440] L.C, *Revue de Gascogne,* 1900, Les missions des jésuites du collège d'Auch, p.312.

[1441] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*

[1442] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*

[1443] Baron de Cauna, *Armorial des Landes,* t.III, pp.412 et sq., qui ignore Catherine du Pujolet.

[1444] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*

XII Frix de FERRAGUT, chevalier, baron de Préneron, seigneur de Bats, *le Cros*[1446]
Né le 26 avril 1743, il mourut le 7 mai 1822 au château de Bats.
Le prix de la Société royale d'agriculture d'Auch fut remis, en 1780, à M. de Ferragut de Montus, propriétaire du château de Bats ; ce château appartenait, en juillet 1900, à son arrière-petite-fille, la vicomtesse de Villeneuve, née du Lyon[1447].
Les titres que le seigneur de Bats s'attribuait concernant la justice, jusqu'à la Révolution, étaient purement honorifiques. Ils lui donnaient le droit de nommer le greffier du tribunal. En 1789, le juge se nommait Joseph Ignace de La Baune. Il fut délégué par les consuls, pour juger tous les cas de Castillon et de Préneron, là où le sieur de Ferragut était aussi seigneur direct. Le greffier, nommé en 1777, par le baron de Ferragut, à la place du sieur Saint-Martin, décédé, était Bernard Dupuy, bourgeois de Castillon[1448].
Frix avait épousé, à Royan, le 6 février 1777, **Josèphe Thérèse de LA BARRE** de Vaissière de Larrivaux, née en 1757, elle mourut le 17 décembre 1817, à Bats.
Ils eurent 4 filles sans alliance et trois fils, dont Marie Joseph Louis Benoît, Bernard, qui suit, et Charles Décadi, né le 30 messidor an IV, qui fut baptisé sous l'arbre de la liberté, à Castillon-Debats. Il fut prêtre, curé de Castillon, chanoine honoraire, nommé évêque à Versailles et à Bayonne, il refusa par humilité et mourut le à Bats, le 3 février 1858.

XIII Marie **Joseph** Louis Bernard Benoît **de FERRAGUT,** chevalier, baron de Préneron.
Né le 5 mai 1783, il mourut à Préneron le 10 juin 1863, dernier mâle de son nom.
Il avait épousé en premières noces, le 25 février 1811, **Jeanne Josèphe Marie Louise Gabrielle BETBEZE de LA RUE de SAUVIAC.** Née le 25 janvier 1792, elle mourut le 11 juin 1814, fille unique de Jean François Betbezé de La Rue de Sauviac, écuyer, résidant à Bagnères-de-Bigorre, et d'Anne Vital d'Arqué.
Il avait épousé en secondes noces, en 1822, **Charlotte Blanche de RONCHEROLLES.**
Née en 1792, elle mourut à Paris le 15 mars 1862, fille unique de Charles Anne Eléonor, comte de Roncherolles, chevalier, seigneur de Daubeuf, député en 1825, et de Louise Elisabeth de Cocherel.
Enfants du premier lit :

> **14.1** Marie Anne Josèphe Frise **Laurence** dite Laure **de FERRAGUT.**
> Née le 7 août 1812, elle serait morte au château de Bats, le 21 avril 1825 (ce qui semble inexact), veuve **d'Amédée Hector Gaston du LYON**, 5ème marquis du Lyon de Campet.

[1445] Woelmont de Brumagne, *op.cit., IX, p.43*
[1446] Les données le concernant ainsi que sa descendance qui proviennent du baron de Woelmont de Brumagne, ne sont pas référencées dans ce qui suit. Les dates indiquées par cette source sont douteuses (l'âge indiqué pour le décès ne correspond pas aux dates de naissance et de décès ; une date de décès es contredite par une autre source.)
[1447] M. Lavergne, *Bulletin de la soci été archéologique du Gers,* Juillet 1900, pp.138-139.
[1448] J. Pandellé, *op.cit.,* p.541.

Laurence et Thérèse de Ferragut, demeurant à Préneron, furent héritières pour 1/24ème de Jeanne Rosalie de Laborde, morte à Auch, le 2 octobre 1830[1449].

14.2 Jeanne Françoise Marie Josèphe **Thérèse de FERRAGUT.**
Née le 5 mars 1814, elle mourut au château de Monpardiac (Gers), le 31 janvier 1885.
Elle avait épousé **Louis Xavier Paul de LA FITTE**, comte de Montagut, né le 27 juin 1805, d'où postérité.

Enfants du second lit :

14.3 Marie Louise Charlotte Félicie de FERRAGUT.
Née le 27 novembre 1827, elle mourut le 1er septembre 1881, au château d'Heucqueville (Eure).
Elle avait épousé, à Paris, le 12 avril 1865, le général de cavalerie **Armand, vicomte de NOUE,** d'où postérité.

14.4 Louise de FERRAGUT.
Née en 1828, elle mourut à Paris le 11 novembre 1916**,** sans postérité de son mariage avec le **comte de GANAY.**

. IV
Seigneurs de Gignan, Pujos

Un fragment de généalogie est indiqué par le baron de Woelmont de Brumagne qui commence au degré III (Jean dit Totblanc de Ferragut) et se termine au degré XI, avec Frix de Ferragut qui avait épousé Marguerite de Farragut d'Estieux.) Cette source indique une alliance Cézan, en 1483 ; une alliance Luppé (qui est avec Antoine, degré V); une alliance Biran, en 1534 (qui est avec Jeanne, degré VI); une alliance Batz (qui est l'épouse de Pierre de Ferragut, degré VII) ; une alliance Pardaillan, en 1589, qui est Jeanne de Pardaillan, degré VII) ; une alliance Bassabat, inconnue ; une alliance Armagnac de Termes, en 1648, inconnue ; une alliance Boulouix, nous en connaissons deux avec cette famille.

Les preuves de noblesse Jean Marie de Ferragut, sieur de Gignan, maintenu à Montauban le 11 septembre 1700[1450], permettent d'établir son ascendance jusqu'à Antoine de Ferragut (degré V), confirmant que le maintenu constituait le degré X et donc son fils Frix, le degré XI.

III Jean dit Totblanc de FERRAGUT.
Son frère aîné se mariant dès 1442, il pourrait s'être marié également à une date proche.

[1449] Yves Coustau, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* octobre 1968, La grande maison de Laborde, à Auch, son histoire, p.260.
[1450] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban, d'Auch et du pays de Foix,* t.I, pp.497-498, se référant à BnF Fr 32297, f°742 v° ; référencé M.N 1700, dans ce qui suit.

IV N…
Il doit être **Odet de FERRAGUT**, seigneur de Gignan, qui passa une transaction le 10 février 1476 avec Jean de Sérignac, seigneur de Belmont, au sujet de La Barthe[1451].
C'est peut-être lui qui épousa en 1483 N…de CEZAN.
Ils eurent :

5.1 Antoine de FERRAGUT, qui suit.

5.2 Jeanne de FERRAGUT.
Elle épousa, avant le 17 avril 1540, **Bertrand de *SIURAC,*** seigneur de Lamothe, selon une reconnaissance de dot donnée à cette date, à Antoine de Ferragut, frère de Jeanne[1452], le mariage dut avoir lieu bien avant 1540.

V Antoine de FERRAGUT, seigneur de Gignan et de Pujos (les deux en Lupiac, Gers.)
Il mourut avant le 8 mars 1556, date du contrat de mariage de son fils Bertrand avec Anne de Montlezun (infra.)
Il avait épousé **Anne de LUPPE,** tel que cela apparaît dans la transaction du 10 mai 1613[1453].
Ils eurent :

6.1 Bertrand de FERRAGUT, qui suit.

6.2 Jeanne de FERRAGUT.
Woelmont de Brumagne indique une alliance Biran, dans cette branche en 1534, qui est le mariage de cette Jeanne de Ferragut, indiqué par le même auteur dans la généalogie de la famille de Biran.
Jeanne de FERRAGUT épousa, par contrat du 15 avril 1534, **Bernard de BIRAN,** seigneur de Casteljaloux, fils de François de BIRAN, seigneur de Casteljaloux, et de Charlotte de LARY de La Tour, sa première épouse, ils eurent deux fils, François et Blaise de Biran, ce dernier continua la lignée[1454]. Bernard de Biran mourut avant le 30 avril 1547, date du contrat de mariage de sa demi-sœur Gabrielle de Biran, avec Jean de Montlezun, seigneur de la salle du Bosc[1455].

6.3 peut-être René de FERRAGUT, seigneur de Saint-Jeannet alias de Jeannet.
Il avait épousé Anne de MONTLEZUN, sœur de son homonyme, épouse de Bertrand de Ferragut, ils étaient parties au procès du 17 septembre 1596 (infra.)

VI Bertrand de FERRAGUT, seigneur de Gignan, Pujos.

[1451] AD. Gers Vergès I 3311 n°17239
[1452] M.N 1700
[1453] M.N, 1700.
[1454] Philippe Lauzun, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1915, *Le château de Carbon de Casteljaloux,* d'après les notes de Mgr de Carsalade du Pont, p.159 ; Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* 6ème série, pp.198-199.
[1455] Jean Vignau, *Héraldique et Généalogie,* n°137, p.382, se référant aux archives du château de Plagne, conservées aux AD. Gers.

Il mourut avant le 16 novembre 1569, date à laquelle Anne de Montlezun, demoiselle de Gignan, tutrice de son fils Pierre de Ferragut, passa un bail à métairie, au château de Gignan[1456].

Il avait épousé, par contrat du 8 mars 1556, nommant feu son père, **Anne de MONTLEZUN**, dotée de 2 000 livres, fille de Pierre de MONTLEZUN, seigneur de Béraut[1457], Castin, Meilhan, et de Jeanne de LUXE., tel que cela apparaît infra.

Anne de Montlezun épousa en secondes noces, Jean de/du Coussol, d'où un fils Bertrand de Coussol, seigneur de Mengon., tel que cela apparaît, infra.

Le 17 septembre 1596, il y avait un procès entre Pierre de Ferragut, sieur de Gignan et Bertrand de Coussol, sieur de Mengon, fils de feue Anne de Montlezun, et entre Anne de Montlezun, femme de René de Ferragut, sieur de *Saint*-Jeannet (alias Jeannet, qui paraît le plus probable), et noble Bernard de *Breissan,* sieur dudit lieu, père d'Anne, Jeanne, autre Anne, autre Jeanne de *Breissan,* et de feue Antonie de Montlezun, sa femme, sur la succession de feus Pierre de Montlezun, sieur de Béraut et de Meilhan, et de Jeanne de Luxe, sa femme ; on nomma Anne de Montlezun qui était mariée à *Bertrand* (Jean) du Coussol, autre Anne, mariée à René de Ferragut, Antonie, mariée à *Bertrand* (Béraud) *de Berdussan* (Bassabat), feu Joseph de Montlezun, leur frère germain, qui était marié à feue Jeanne de *Laberdat* (Lavardac), d'où une fille, feue Jeanne de Montlezun, et Pierre de Montlezun, leur frère naturel, contre Jean Antoine de Montlezun, sieur de Béraut et de Meilhan, parmi les arbitres, Jean de Lupiac, sieur de Moncassin, capitaine de 50 hommes d'armes.

L'acte nomme ensuite : Pierre de Ferragut, sieur de Gignan ; Bertrand de Coussol, fils et cohéritier de feue Anne de Montlezun, mariée en premières noces à feu Bertrand de Ferragut, seigneur de Gignan, et en secondes noces à Jean du Coussol, seigneur du Marsan ; René de Ferragut, sieur de *Saint*-Jeannet, mari d'Anne de Montlezun ; *René de Breissan,* et Anne, Jeanne et autre Anne de *Breissan,* ses filles et de feue Antonie de Montlezun, demandeurs en partage des biens de feue Jeanne de Montlezun, fille de feu Joseph de Montlezun et de feue Jeanne de *Laberdat* (Lavardac), et feue Jeanne de Montlezun, prétendue décédée ab intestat, et tous les droits de feus Pierre de Montlezun et de Jeanne de Luxe, sieur et dame de Béraut et de Meilhan, d'une part, et Jean Antoine de Montlezun, sieur de Béraut et de Meilhan, défendeur. L'acte cite ensuite d'autres pièces dont le testament de Pierre de Montlezun du 22 novembre 1574 (cité supra), le contrat de mariage de Pierre de Montlezun et de Jeanne de Luxe, du 3 janvier 1530.

Compte tenu du fait que Pierre de Montlezun et Jeanne de Luxe avaient eu 5 enfants (qui avaient vécu), Jean Antoine de Montlezun fut condamné le 23 septembre 1596 à payer 1 421 écus 1/3 à chacune des parties demanderesses[1458].

Bertrand de Ferragut et Anne de Montlezun eurent :

7.1 Pierre de FERRAGUT, qui suit.

7.2 Bertrand de FERRAGUT

[1456] AD. Gers Vergès I 2426 n°13379

[1457] AD. Gers Vergès I 2425 n°13390

[1458] AD. Gers I 2429 n°13419, Jean Tarengue, notaire de Sauvetat

Bertrand de Ferragut (qui avait épousé Françoise de Mérens, selon l'acte de 1613, infra), avait testé le 10 avril 1581, nommant son frère Pierre de Ferragut et leur mère Anne de Montlezun[1459].

7.3 peut-être Jeanne de FERRAGUT de Pujos.
Son ascendance est indiquée par Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie[1460].
Elle épousa, par contrat du 16 janvier 1589, **Jean de PARDAILLAN,** seigneur de Granchet et de Las, dit le capitaine de Granchet, fils de Bernard de PARDAILLAN, seigneur de Granchet, et de Miramonde de LA COSTE, dont elle était veuve en 1614, d'où postérité.

On cite à la même époque d'autres seigneurs de Gignan, dont l'un pourrait être issu de Bertrand et d'Anne de Montlezun, ou d'un frère de Bertrand, et un autre (Léonard, au degré suivant, qui pourrait être un petit-fils ou un petit-neveu des mêmes.)

7.4 peut-être N..de FERRAGUT, seigneur de Gignan.
Il épousa **Jeanne d'ARMAGNAC.**
Ils eurent une fille **Françoise de FERRAGUT** qui épousa, en 1602, **Bertrand de /du COUSSOL,** seigneur d'Esparsac, fils de Jacques de/du Coussol, et de sa première épouse (en 1556) Jeanne de Luppé, d'où Bertrand II de/du Coussol qui épousa, en 1635, Marguerite de Pins[1461].

VII Pierre de FERRAGUT, seigneur de Gignan.
Comme dit supra, Pierre de Ferragut, seigneur de Gignan, était en procès, le 17 septembre 1596, avec Anne de Montlezun, femme de René de Ferragut
Le 10 mai 1613, eut lieu une transaction entre Pierre de Ferragut, écuyer, sieur de Gignan, et Françoise de Mérens, veuve de Bertrand de Ferragut, par laquelle il paraît que ledit Pierre était fils d'autre Bertrand de Ferragut et que ledit Bertrand l'était dudit Antoine de Ferragut et d'Anne de Luppé[1462].
Pierre de Ferragut, seigneur de Gignan, fut témoin, en 1615, d'une transaction entre Adrien de Monluc, comte de Caraman, et Jean d'Aspremont, vicomte d'Orthe[1463].
Pierre de Ferragut testa le pénultième (29) avril 1624, nommant Madeleine de Batz, sa femme, et Frix de Ferragut, son fils aîné, marié avec Rose de Castex[1464].
Il avait épousé **Madeleine de BATZ.**
Ils eurent :

8.1 Frix de FERRAGUT, qui suit.

[1459] M.N 1700
[1460] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Pardaillan,* Novembre 2001.
[1461] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,*
[1462] M.N 1700.
[1463] AD.P.A E 2025.
[1464] M.N 1700.

8.2 Diane de FERRAGUT

Elle épousa, par contrat du 21 novembre 1605, **Charles Ogier de SERIGNAC**, chevalier, seigneur de Belmont (Gers), capitaine de 150 hommes d'armes, fils de Bertrand de SERIGNAC, seigneur de Belmont, et d'Anne de BRUYERES-CHALABRE, sa seconde épouse.

Charles Ogier de Sérignac, étant à Paris, rue Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, avait donné pouvoir, le 28 juillet 1594, à sa sœur, de procéder au partage, avec ses frères aînés, de la succession de ses père et mère. Le contrat de partage fut passé le 27 juillet 1596, devant le notaire de Belmont. Charles Ogier de Sérignac et sa sœur reçurent 866 écus sol et des immeubles ; Charles Ogier était alors lieutenant de la compagnie de M. de Marsan, capitaine des gardes du roi. Il devint ensuite capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de Chappes. Le roi Louis XIII lui donna, le 11 août 1615, commission de porter à cent cinquante le nombre des hommes de sa compagnie. Il fut blessé gravement, en 1620, au siège de Caen. Le roi Louis XIII croyant sa carrière militaire terminée lui donna une pension de 2 000 livres, le 20 juillet 1620. Malgré sa blessure Charles Ogier de Sérignac continua le service et fut nommé gouverneur de Clairac, le 2 février 1623. Il mourut le 30 novembre 1639, étant gouverneur de Clairac, laissant un fils, Antonin, qui prit sa suite et continua la lignée[1465].

Leur fils Antonin de Sérignac épousa, par contrat du 24 janvier 1635, Lucianne de Mont, fille de Pierre de Mont, seigneur de La Serrade, de Montpezat, et de Gabrielle d'Andoins, parmi les présents, Léonard de Ferragut, seigneur de Loubagnac, Charles de Ferragut, sieur de Pujos, Antoine de Ferragut, sieur dudit Pujos, Polimont de Ferragut[1466].

8.3 peut-être Léonard de FERRAGUT, seigneur de Gignan.

Il était proche de Diane de Ferragut qui avait épousé Charles Ogier de Sérignac, comme le montre sa présence, en 1635, au contrat de mariage de leur fils Antonin de Sérignac.

En 1633, la salle de Loubagnac était entre les mains de Léonard de Ferragut, seigneur de Gignan. En 1670, Loubagnac appartenait aux Marrens, seigneurs de Montgaillard, et aux Rivière-Lengros[1467]. Léonard de Ferragut, seigneur de Loubagnac, fut présent, le 18 décembre 1640, à un accord entre Antoinette d'Esparbès, faisant pour son mari Jean Hector du Lau, et Antonin de Sérignac[1468].

VIII Frix de FERRAGUT, seigneur de Gignan.

Frix de Ferragut, seigneur de Gignan, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, fut présent, le 30 janvier, 1611, au château de Ligardes, au contrat de mariage d'Antoine

---

[1465] Abbé Jean Dubois, *Revue de l'Agenais,* 1912, Charles Ogier de Sérignac, gouverneur de Clairac (1623-1639), pp.531-534, se référant aux archives du vicomte de Pontac, conservées au château de Belmont.

[1466] AD. Gers Vergès I 3313 n°17238, insinué à Toulouse le 11 mai 1635, Benoît Bousin, notaire.

[1467] Cyprien La Plagne-Barris, *Revue de Gascogne,* 1898, Seigneuries d'Angles, p.526 ; J. de Mastron, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1916, Une bastide du 13ème siècle, Riguepeu (Gers), p.38.

[1468] AD. Gers Vergès I 1998 n°11474.

Arnaud de Lavardac, seigneur de Meymes, avec Eléonore de Montlezun, fut également présent Pierre de Ferragut, seigneur de Saint-Jeannet[1469].
Il testa le 8 septembre 1637, étant premier capitaine au régiment de *Nérestain* (Nérestang), nommant son fils Jean de Ferragut, le testament fut reçu par Pierre David, greffier du prévôt des bandes françaises dans la ville de *Cazal*[1470](probablement Casal, en Italie.)
Il avait épousé, par contrat du 9 juillet 1636, **Rose de CASTEX**[1471] ; selon la même source, le 17 juin 1671, Jean François de Montlezun, seigneur de Meilhan, comme mari de Catherine de Ferragut, fille de Frix de Ferragut, passa une transaction avec Jean Marc de Ferragut.
Ils eurent :

9.1 Jean de FERRAGUT, qui suit.

9.2 probablement Raymond de FERRAGUT, seigneur de Pujos et de Gignan.
Il fut cité, en 1639, dans le ban et l'arrière-ban de Lectoure, pour une partie sur 6 de Gignan et le tiers de Pujos, comme héritier légitimaire.

9.3 Catherine de FERRAGUT de Gignan.
Elle épousa, par contrat du 9 juillet 1636, **Jean François de MONTLEZUN**, capitaine au régiment d'Anjou le 9 juillet 1647, fils de Jean Paul de MONTLEZUN, baron de Meilhan, et d'Aimée de MALVIN ; Jean François de Montlezun vendit, le 27 janvier 1675, la terre de Meilhan, citant son fils François, lequel vivait le 16 mai 1684[1472].
Jean François de Montlezun, mari de Catherine de Ferragut, fille de Frix de Ferragut (degré VIII), passa une transaction, le 17 juin 1671, avec Jean Marie de Ferragut, produisant (en 1700), montrant qu'il était fils de Jean de Ferragut (degré IX) et que ledit Jean l'était dudit Frix de Ferragut.

9.4 peut-être Antoine de FERRAGUT, seigneur de Gignan.
Il épousa, par contrat du 30 avril 1657, **Marguerite de BOULOUIX,** Michel d'Armagnac, abbé de Tasque, fut témoin de ce contrat[1473].

IX Jean de FERRAGUT, seigneur de Gignan et de Pujos.
Jean de Ferragut, seigneur de Gignan et de Pujos fut cité en 1639, dans le ban et arrière-ban de la sénéchaussée de Lectoure, pour 5 parties sur 6 de Gignan, et pour Pujos, un sixième de

[1469] AD. Gers Vergès I 2015 n°11546
[1470] M.N 1700
[1471] Maurice Vuillier, la preuve de la date n'est pas fournie, toutefois il est prouvé que Catherine de Ferragut, épouse de Jean François de Mintlezun, était fille de Frix de Ferragut et que l'épouse de Frix de Ferragut, Rose de Castex, était citée par Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch et du Pays de Foix,* t. I, p. 498, produisant BnF Fr 32297, f°742 v°.
[1472] Alphonse Branet, *Revue de Gascogne,* 1897, Le château de Meilhan en Fezensac, p.315, produisant les preuves ; AD. Gers Vergès I 2433 n°13404
[1473] L.C, *Revue de Gascogne,* 1869, Notice sur l'abbaye de Tasque, p.364

Gignan et le tiers de Pujos de Lupiac étant distraites pour Raymond de Ferragut, seigneur de Pujos et de Gignan[1474].
Il avait épousé **Germaine de PREISSAC,** tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de leur fille Marie. Germaine de Preissac fut probablement la mère de Jean Marie de Ferragut mais la mère de ce dernier n'est pas indiquée par sa maintenue de noblesse.
Ils eurent :

10.1 Jean Marie de FERRAGUT, qui suit.

10.2 Marie de FERRAGUT
Dite fille de Jean de Ferragut, seigneur de Pujos, et de Germaine de Preissac, elle épousa **Jean Jacques de BOULOUIX**, seigneur de Boulouix, fils de François Ogier de BOULOUIX et de Marie de MONTLEZUN. Jean Jacques de Boulouix épousa en secondes noces, en *1646*, Marie d'Armagnac, fille de Bertrand d'Armagnac, seigneur de Termes, elle testa le 18 novembre 1685[1475], la date de mariage (1646) est certainement inexacte, le mariage avec Marie de Ferragut étant certainement postérieure à 1650.

X Jean Marie de FERRAGUT, seigneur de Gignan.
Jean Marie de Ferragut, fils de Jean de Ferragut, ce dernier fils de Frix de Ferragut, passa une transaction le 17 juin 1671, avec Jean François de Montlezun, mari de Catherine de Ferragut, fille dudit Frix de Ferragut[1476].
Il fut maintenu noble le 11 septembre 1700.
D'une alliance inconnue il eut :

XI Frix de FERRAGUT, chevalier, seigneur de Gignan, Pujos.
Il épousa **Marguerite de FERRAGUT** d'Estieux (11.2), fille d'Antoine II de Ferragut, seigneur d'Estieux, Montus, Lasseran, et de Jeanne de Ferragut.
Ils eurent :

12.1 Jean Baptiste de FERRAGUT, seigneur de Gignan.
Il institua pour légataire universel le fils de sa sœur.
Il avait épousé, en 1765, C**laire de MAGEN (ou MAGENC),** sans postérité.
Claire de Magenc, habitant Lupiac, épousa, en secondes noces, en 1771, Armand de Saint-Félix, lieutenant au régiment d'Auvergne, dont elle eut deux enfants[1477].

12.2 Anne Marguerite (ou Marie Anne) de FERRAGUT.
Elle épousa, (par contrat) les 7 et 9 janvier 1769, **Joseph de PARDAILLAN (-GONDRIN),** seigneur de Pimbat, né le 9 octobre 1727, fils de Bertrand de PARDAILLAN, seigneur de Pimbat, et de Marie Anne de SAINT-PIERRE de Porté,

[1474] *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1910, pp.296 et 299
[1475] AD. Gers Vergès I sup 13
[1476] M.N, 1700.
[1477] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* IX, p.229.

la mariée apporta en dot à son mari les terres de Gignan et de Pujos, leur postérité qui conserva ces terres[1478].
Il vivait en 1810, d'où postérité.

V
Personnes isolées

Marie, sœur d'Aymar de Ferragut, épousa Arnaud de Livron, seigneur de Vars (Corrèze), qui testa en 1296, d'où postérité[1479], cette donnée est étonnante vu l'éloignement géographique des personnes.

Quinaut de Ferragut, lieutenant de Manaud de Barbazan, tua le sire de Carget et fut gracié par le comte d'Armagnac, le 12 novembre 1378, à cause de ses hauts faits[1480].

20 juillet 1521, testament de Jean de Montesquiou, coseigneur de Belmont, en Fezensac, léguant, 100 écus à sa femme Bertrande de Ferragut et une maison située dans l'enclos de Belmont, un moulin et tous les fruits des terres situés dans la juridiction de Belmont, instituant héritier universel Pierre de Montesquiou, son frère[1481].

Carbonneau (Carbonnel) de Ferragut, seigneur de La Salle et de La Terrade, épousa par contrat du 17 août 1535, avec une quittance de dot du 16 août 1539, Frise de Montesquiou, *spurcia* (bâtarde) de Jean de Montesquiou, seigneur et baron de Montesquiou, dotée de 500 écus petits[1482].
Le 26 janvier 1562, à Gondrin, Frise de Montesquiou, demoiselle de La Terrade, et Bernard de Ferragut, seigneur de La Terrade, mère et fils, habitant de la juridiction du lieu de Mouchan, vendirent une de leurs métairies[1483].

Du dépouillement des archives du château de Pellehaut, il résulte que Pey de Mercier, seigneur de Balarin, époux de Catherine de Ferragut, laissa deux filles, Louise, mariée à noble Pierre de Berrac, et Jeanne, qui épousa Pierre Fesquet, bourgeois de Condom….leur petite-fille Catherine de Berrac épousa Gaillard de Goualard (Galard), qui, après la mort de leur fille, Jeanne, réclama la moitié des droits délaissés par Pey de Mercier et Catherine de Ferragut, sa femme. Ces biens lui furent adjugés par arrêt de la cour le 7 avril 1574[1484].

[1478] O. Broca, *Revue de Gascogne,* 1884, Le dernier marquis de Pardaillan et la légende du château de Bonas, pp.48-49, se référant aux Archives du château de Gignan ; Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* qui indique la date de 1810.
[1479] Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* t.3, p.587.
[1480] M.N, 7 juin 1698, p.191, note 1.
[1481] AD. Gers Vergès I 2523 n°13905
[1482] AD. Gers Vergès I 2523 n°14015
[1483] E. Castex, *Revue de Gascogne,* 1909, Mœurs et conditions rurales au 16ème siècle, pp.437-438.
[1484] Ludovic Mazéret, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1902, Lettres de rémission pour Alexandre de Galard, seigneur de Balarin (1614), pp.276-277.

Françoise de Ferragut, veuve de Bertrand du Coussol, seigneur d'Esparsac, testa le 23 décembre 1657, nommant son fils Bertrand[1485], le mariage de Françoise de Ferragut et de Bertrand du Coussol avait eu lieu en 1602.

Marguerite de Ferragut épousa, en 1680, Jean François du Moulin, seigneur de Labarthète, fils d'Antoine du Moulin, baron de Mau, et de Marie du Rouzès, d'où postérité[1486].

Jean Samson de Mont, fils d'Arnaud Guillaume de Mont, seigneur de Mont, Lartigue, et de Tabista de Montaut-Bénac, sa première épouse, mourut en 1693, sans postérité de son mariage avec Marguerite de Ferrragut[1487].

Jean Charles de Ferragut, gendre d'Isabeau de Labatut, veuve, héritière de Jean de Cassagnet, fut nommé procureur de cette dernière, le 10 mars 1761, pour donner son consentement au mariage de son fils Louis de Cassagnet, avec Jacquette de Méritens[1488].

Douillac, révision le 12 juillet 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[1485] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugements de maintenue de noblesse, Antoine du Coussol, seigneur d'Esparsac, et Bertrand du Coussol, seigneur de La Pailhère, 1er juillet 1698
[1486] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables.*
[1487] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p. 59.
[1488] AD. Ariège 5 E 3998 Castillon

Famille de FONTAINES

I Seigneurs de Belflou, Airoux **p.244**

II Seigneurs de Milhas, Rustiques **p.253**

III Seigneurs de Fendeille **p.256**

IV Seigneurs de Lafage **p.264**

V Seigneurs de Plaigne **p.269**

VI Comtes de Logères **p.271**

VII Personnes isolées **p.272**

Carte **p.276**

Une généalogie de cette famille a été publiée par André Navelle[1489], le document qui suit la complète et la corrige par des actes trouvés par Maurice Vuillier et d'autres sources. André Navelle indique trois premiers degrés parfois hypothétiques alors que le marquis d'Aubais[1490] indique trois premiers degrés fondés sur les jugements de M. de Bezons et de ses successeurs, sur la noblesse de Languedoc, généralité de Toulouse, cette version est préférable, le marquis d'Aubais indique également la branche des seigneurs de Milhas et de Rustiques qui ne figure pas dans la généalogie publiée par André Navelle.
La Chesnaye-Desbois qui indique que cette famille, originaire de Normandie, alla en Languedoc à la suite de Simon de Montfort, fournit des données que nous reprenons partiellement, notamment concernant l'origine de la branche indiquée par le marquis d'Aubais.
Cette famille fut connue depuis le début du 13ème siècle, une filiation suivie commence au 14ème siècle.
Elle portait : « d'azur à trois bandes d'or, au chef d'argent chargé de trois heaumes de sable. »
Un inventaire, en 1690, des effets de dame Marguerite de Montfaucon de Rogles veuve d'Arnaud de Montfaucon, seigneur de La Barthe[1491], mentionne les premiers possesseurs des terres de Belflou et de La Barthe et fournit quelques données généalogiques, il est reporté en Annexe.
Plusieurs familles issues de cette famille de Fontaines ajoutèrent à leur nom celui de Fontaines : Gouzens, Hébrail, Montfaucon, Tersac, Vendômois, certains de leurs membres apparaissent parfois avec le nom de Fontaines, seul.
Nous reportons au chapitre VI des données sur des personnes isolées appartenant ou pouvant appartenir à cette famille, dont certaines au 14ème siècle.
Des membres d'une famille de Fontaines établie à Marignac (Haute-Garonne) apparaissent entre 1554 et 1744, qui ne semblent pas avoir de liens avec la famille des seigneurs de Belflou, Fendeille, apparaissent également d'autres personnes de ce nom en Comminges et en Lauragais qui ne semblent pas avoir de liens avec la famille des seigneurs de Belflou, Fendeille, etc.
Jules Villain[1492] indique également une famille de Fontaines, établie en Ardèche, dont nous indiquons quelques personnes car elle serait issue de celle des seigneurs de Belflou, Fendeille, etc.

I
Seigneurs de Belflou

I Pierre de FONTAINES
Il reçut une quittance, le 31 décembre 1349, de Pierre Arnaud de Châteauverdun, son beau-fils.[1493]
D'une alliance inconnue il eut[1494] :

[1489] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.IV, pp. 284-293
[1490] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t.II, p.62 des preuves.
[1491] AD. Aude B 2143, les données qui en sont tirées dans ce document sont référencées *Inventaire de 1690*
[1492] Jules Villain, *La France moderne, Drôme et Ardèche,* pp.596-598
[1493] Marquis d'Aubais, *op.cit.,*II, p. 62.
[1494] Marquis d'Aubais, *op.cit.,*II, p.62

II Philippe de FONTAINES, seigneur de Belflou (à 2 km au sud-est de Saint-Michel de Lanès, Aude).
Il épousa le 17 (mois manquant) 1354 (lire par contrat) **Jeanne de DURFORT**
Ils eurent[1495] :

III Bernard Raymond de FONTAINES, seigneur de Belflou, La Barthe (à 1 km de Belflou.)
Bernard Raymond de Fontaines dénombra, le 3 décembre 1389, la justice haute, moyenne et basse d'Airoux (à 8 km au nord-ouest de Castelnaudary, Aude) valant 20 sous tolzas, 15 setiers de froment, etc. ; une métairie à Castelnaudary ; Dreuille (à 4 km au sud-ouest de Revel, Haute-Garonne), à Fendeille, (à 6 km au sud de Castelnaudary, Aude), 10 setiers blé, orge et avoine ; La Barthe ; à Laurabuc (à 3 km de Fendeille), une métairie et 10 setiers de froment de rente annuelle ; Belflou ; Calmont et Fajac (en Pech-Luna, Aude) ; c'est peut-être le même qui dit Bernard de Fontaines dénombra, le 5 décembre 1389, Vaure (à 2 km au nord-ouest de Revel, Haute-Garonne) et Couffinal (à 4 km au nord-est de Revel)[1496]
Il testa en 1420 et eut deux enfants, Raymond et Pierre de Fontaines[1497] :
Il avait épousé (vers 1385-1390 ?) **Seguine de FOIX,** fille de Corbeyran de FOIX, le Brave, seigneur de Fornex (Ariège), Rabat (-les Trois seigneurs, Ariège), et de Mengarde de VILLAR
Corbeyran de Foix testa le 1er octobre 1402, malade, demandant que son épouse Mengarde de Villar soit maîtresse et gouverneresse de ses biens, léguant 15 florins d'or, en plus de sa dot, à Seguine, sa fille, épouse de Bernard Raymond de Fontaines, seigneur de Belflou, faisant des legs à ses filles, Jeanne, épouse d'Olivier de Roquefort, et Marguerite, épouse de François Isalguier, fils de Pons Isalguier, seigneur de Castelnau d'Estrétefonds, instituant héritier universel son fils Jean de Foix[1498]. Corbeyran de Foix ayant épousé Mengarde de Villlar vers 1370, le mariage de Seguine pourrait avoir eut lieu vers 1385-1390, même si ses sœurs sont estimées mariées plus tardivement. André Navelle, se référant à La Chesnaye-Desbois, écrit que Seguine de Foix épousa Raymond Arnaud de Fontaines, qu'il assimila à Raymond.
Ils eurent :

4.1 Raymond de FONTAINES, qui suit.

4.2 Pierre de FONTAINES.

[1495] *Marquis d'Aubais, op.cit.,* II, p.62, pour tout ce qui le concerne
[1496] B.M. Toulouse Mss 634
[1497] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.62
[1498] AD.HG E 118 n°47 ; André Navelle, *op.cit.,*IV, pp.284-285 dit que Seguine de Foix épousa Raymond Arnaud de Fontaines se référant à La Chesnaye-Desbois qui indique ce mariage dans la généalogie de la famille de Foix et ne le reprend pas dans ce qu'il écrit à propos des Fontaines ; ceci est contredit par le testament de Corbeyran de Foix , auquel se réfère La Chesnaye-Desbois, qui dit que Seguine épousa Bernard Raymond de Fontaines; le marquis d'Aubais ne mentionne pas de Raymond Arnaud, il semble qu'il y ait une interprétation sur le prénom du mari de Seguine de Foix ; André Moulis, *Si les comtes de Foix m'étaient contés…*écrit que Seguine de Foix épousa Raymond de Fontaines, seigneur de Belflou.

Cité par le marquis d'Aubais, celui-ci ne mentionne pas son mariage ce qui s'explique par le fait que cet auteur utilise les preuves de noblesse de descendants de Raymond.

D'après la chronologie, Pierre de Fontaines doit être le père de Guillaume, auteur de la branche des seigneurs de Fendeille et donc de Bertrand (frère de Pierre), auteur de la branche des seigneurs de Lafage et de Plaigne, que Navelle situe au degré suivant ce qui est anachronique (en effet son fils aîné Guillaume se maria par contrat en 1443)
Pierre de Fontaines fut cité seigneur de *Versilie,* Mayreville, coseigneur de Saint-Michel de Lanès (terre qui lui venait de son aïeule Mengarde de Villar[1499]). Les données généalogiques concernant sa descendance Fendeille proviennent en grande partie de l'arrêt qui suit.
Un arrêt du 12 mai 1533, dans un procès entre Hugues de Fontaines, seigneur de Fendeille, et Gabrielle d'Ornezan (belle-sœur d'Hugues) et sa fille Jeanne de Fontaines, dit que de Pierre de Fontaines sont nés, Guillaume, Bertrand, Jeanne et Catherine. Guillaume de Fontaines avait épousé, par contrat du 1er septembre 1443, Jeanne Saquet, fille de Philippe Saquet, lui-même fils de Raymond Saquet, seigneur de Fendeille, Peyre, Antioche, Mayreville, Pech-Luna, et de Jeanne Tournier. Jeanne Saquet avait 7 mois à la mort de son père et fut élevée par ses grands-parents. Au contrat de mariage en 1443, Pierre de Fontaines donna à son fils tous ses biens se réservant l'usufruit plus deux cents moutons d'or pour Bertrand et les dots de Jeanne et de Catherine. Les biens de Jeanne Tournier et de Jeanne Saquet devaient aller au fils aîné. Jeanne Tournier mourut en avril 1452, instituant héritière Jeanne Saquet, sa petite-fille, l'hérédité devant revenir à Paul de Fontaines, son filleul. De ce mariage naquirent 4 frères, Paul, Hugues, Denis et Philippe ; Jeanne Saquet mourut ab intestat. Les frères auraient dû lui succéder par parts égales mais, en vertu du contrat de mariage de son père, Paul garda tous les biens et une transaction du 11 juillet 1488 entre les frères précisa que Paul fut héritier de tous les biens maternels, ses frères recevant 1 000 livres pour leurs droits et devaient avoir aussi les lieux autres que ceux du Lauragais, soit L'Isle et Palaminy, à partager entre les 4 frères qui devaient être nourris jusqu'à leur mariage. Paul de Fontaines épousa, à Encausse, par contrat du 17 mars 1491, Gabrielle d'Ornezan. Guillaume de Fontaines confirma au contrat les donations antérieures ; de ce mariage naquirent Roger, Denis, Philippe, Jeanne et Françoise. Paul mourut avant son père, laissant sa femme et ses 5 enfants. Philippe, fils de Guillaume, mourut du vivant de son père ; par son testament du 7 septembre 1496, Guillaume de Fontaines avait institué Paul, alors vivant, avec substitution à ses enfants. Le procès avait commencé par Roger et Denis de Fontaines, fils de Paul, qui demandaient rescision de la transaction du 11 juillet 1488[1500].
Pierre de Fontaines, coseigneur de Saint-Michel de Lanès, mourut avant le 23 mai 1466, date à laquelle les consuls et les habitants de Saint-Michel de Lanès rendirent hommage aux coseigneurs, parmi lesquels Paul de Vacques ayant cause de feu Pierre

[1499] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.287
[1500] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 289, produisant AD.HG B 2027 (référencé *Arrêt du 12 mai 1533,* dans ce document.

de Fontaines, coseigneur de Saint-Michel de Lanès, parmi les témoins Guillaume de Fontaines, seigneur de Fendeille[1501].
D'une alliance inconnue Pierre de Fontaines eut :

Guillaume de FONTAINES, auteur de la branche des seigneurs de Fendeille

Bertrand de FONTAINES, auteur de la branche des seigneurs de Lafage, Plaigne

Jeanne de FONTAINES
Jeanne de Fontaines, veuve de Paul de Vacques, fit donation le 29 décembre 1479, à son fils Bernard de Vacques, du huitième de la juridiction haute, moyenne et basse de Saint-Michel de Lanès et de Gourvielle (à 2 km de Belflou et de Saint-Michel de Lanès, Aude), avec ses droits et revenus[1502].
Jeanne de Fontaines, veuve de Paul de Vacques, testa le 22 mars 1503, faisant des legs à ses enfants, instituant héritier universel son fils aîné Odon de Vacques, recteur de Saint-Julien.[1503]
Elle avait épousé **Paul de VACQUES,** coseigneur de Saint-Michel de Lanès (Aude), docteur ès lois, juge de Rieux, veuf de dame Gordine, laquelle mourut entre 1449 et 1460, fils de Paul de VACQUES[1504].
Paul de Vacques, docteur ès décrets, coseigneur de Saint-Michel de Lanès, gendre de Pierre de Fontaines, était le 28 mars 1466, en conflit avec Roger de Roquefort au sujet de la terre de Gourvieille[1505].
Leur fille Géraude de Vacques épousa, par contrat du 16 avril 1480, nommant ses parents, Paul Hunaud, parmi les présents Guillaume de Fontaines, seigneur de Fendeille[1506].

Catherine de FONTAINES, dont on ne connaît pas la destinée.

IV Raymond de FONTAINES, seigneur de Belflou.
Il est cité par le marquis d'Aubais comme fils de Bernard Raymond et père de Bertrand.
Ramonat de Fontaines apparaît feu dans un acte du 5 janvier 1478 (et vivait en 1440) dans un procès entre Catherine (nom de famille non mentionné) veuve d'Antoine de La Baillie, seigneur de Roumens, tutrice de ses enfants, d'une part, et Bertrand de Fontaines, seigneur de Belflou, fils et héritier de feu Ramonat de Fontaines, seigneur de Belflou[1507], Antoine de La

[1501] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 287, produisant AD.HG E 904
[1502] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 163, produisant AD.HG 3 E 3711, Eyguière, notaire
[1503] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.163-164, produisant AD.HG 3 E 6055 et 2964
[1504] André Navelle, *op.cit.,* X, p.163
[1505] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 163, produisant AD.HG 3 E 5979 G. de Naude, notaire
[1506] André Navelle, *op.cit.,* V, p.187, produisant AD.HG 3 E 5106, Leysac, notaire
[1507] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.286 produisant AD.HG 3 B 2004,

Baillie et Catherine furent les parents d'Hugues de La Baillie qui épousa Peyronne de Fontaines (Fendeille.)
Ramonat de Fontaines, seigneur de Belflou, qui vivait en 1440, selon André Navelle, mourut très probablement avant le 8 juillet 1463, date d'un dénombrement de Bertrand de Fontaines, son fils.
On cite par ailleurs, le 9 février 1435, Raymond Athon de Fontaines, seigneur de Belflou, agissant pour lui et comme procureur de noble Hugue, sa femme, selon une procuration du 29 novembre 1433[1508]. Raymond Athon pourrait être Raymond ou un frère homonyme. André Navelle situe Raymond Athon comme fils de Raymond, nous préférons suivre la généalogie établie selon les preuves de noblesse.
Ceci est corroboré par le fait que l'on compte généralement trois générations par siècle et qu'avec les données que nous connaissons, contrats de mariage de Philippe de Fontaines (1354) et de Bertrand de Fontaines (1466) qui sont une indication mais ne datent pas exactement les générations, soit environ 110 ans pour 3 générations, alors que si on intercalait Raymond Athon, on devrait avoir 130 ans (4 générations) on est alors loin du compte.
D'une alliance inconnue Raymond de Fontaines eut :

5.1 Bertrand de FONTAINES, qui suit

5.2 peut-être Anglésie de FONTAINES[1509].

Anglésie de Fontaines, femme de Jean d'Arnave de Gardouch, fit un achat le 18 février 1472, témoin Raymond de Castillon[1510], puis veuve de Jean d'Arnave, seigneur d'Ornolac, coseigneur de Gardouch, donna une procuration, à Gardouch, le 25 janvier 1477, à discret Pierre de *Montellero[1511],* elle donna une autre procuration, le 25 janvier 1480, étant en procès avec Blaise Bosquet, lieutenant du juge du Lauragais[1512].
Anglésie de Fontaines, veuve de Jean d'Arnave, seigneur d'Ornolac et coseigneur de Gardouch, fut citée le 17 juin 1484, avec son fils Gaillard d'Arnave de Gardouch[1513],
Elle avait épousé **Jean d'ARNAVE,** seigneur d'Ornolac, coseigneur de Gardouch, fils de Guilhem Bernard d'ARNAVE, chevalier, seigneur d'Ornolac, et de Bertrande de DURFORT, d'où postérité[1514]
Leur fille Guillerme d'Arnave avait épousé en premières noces noble Astorg Moysset, lequel testa le 19 janvier 1496, instituant héritière universelle sa femme, nommant exécuteur testamentaire Paul de Fontaines, elle épousa en secondes noces, Mathieu de Montesquiou (frère de Manaud époux de Jeannette alias Jacquette de Fontaines), et testa le 21 janvier 1498, en présence de Manaud de Montesquiou, seigneur de Salles,

[1508] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 285, produisant AD.HG SS 109, Larue, notaire
[1509] Elle est dite fille de Raymond Athon par André Navelle, ce qui n'apparaît pas dans les actes, André Navelle dit qu'elle serait mieux située dans la branche des seigneurs de Fendeille, mais qu'elle n'y est pas mentionnée.
[1510] AD.HG 3 E 10103 Montesquieu Lauragais
[1511] AD.HG 3 E 23193 Nailloux
[1512] AD.HG 3 E 23193
[1513] AD.HG 3 E 23193 Nailloux
[1514] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Arnave,* produisant la preuve.

et de Paul de Fontaines, fils du seigneur de Fendeille[1515], ce qui montre la proximité avec les Fontaines de Fendeille, mais par ailleurs on constate également des rapports entre les Fontaines et les Vacques (infra.)

V Bertrand de FONTAINES, seigneur de Belflou, La Barthe.

Bertrand de Fontaines, seigneur de La Barthe, Belflou, dénombra le 8 juillet 1463, pour Plaigne et Gajan, et le 20 juin 1464, pour Belflou Lauragais[1516], et passa, en 1470, un acte de bail à nouveau fief pour les terres de La Barthe et de Belflou[1517].

Le 22 mars 1486, eut lieu une transaction entre Bertrand de Fontaines, seigneur de Belflou, et Bernard de Vacques, juge de Rieux, agissant pour son frère Odon, pour reconnaître une dette de 200 livres, dues à feu Paul de Vacques pour ses travaux au cours du procès entre Bertrand de Fontaines et Hugues de La Baillie[1518]. Suite au procès, en 1478, entre Catherine, veuve d'Antoine de La Baillie, seigneur de Roumens, et Bertrand de Fontaines, seigneur de Belflou (supra), un arrêt du 3 février 1488, condamna Catherine à restituer le lieu d'Airoux contre remboursement de 500 livres[1519].

Bertrand de Fontaines, seigneur de Belflou, fut témoin le 24 janvier 1503, d'un acte concernant la donation du lieu de Salles à Jean de Montesquiou, fils de feu Manaud de Montesquiou, seigneur de Salles, et de Jacquette de Fontaines[1520].

Bertrand de FONTAINES avait épousé le 22 janvier 1466 (lire par contrat) Isabeau de **PADIES**[1521]

Ils eurent :

6.1 Jacques de FONTAINES

Jacques de Fontaines, époux de Françoise Isalguier, donna une quittance, le 21 décembre 1504, à Bernard de Seysses, seigneur de Seysses-Savès pour des bijoux[1522].

Il avait épousé, par contrat du 27 janvier 1499 (v.st, soit 27 janvier 1500 n.st), nommant son père, **Françoise ISALGUIER,** âgée de 14 à 20 ans, dotée de 1 200 livres, fille d'Odet ISALGUIER, seigneur de Clermont, et d'Anne de ROQUELAURE, la future était assistée de son frère Jacques Isalguier, chevalier, seigneur de Clermont, qui lui constitua un douaire de 200 écus que sa mère, Anne de Roquelaure avait portés dans la maison de Clermont, le futur reçut de son père les lieux de Belflou et de La Barthe[1523].

6.2 Jean de FONTAINES, Aîné, seigneur de Belflou, qui suit.

[1515] AD.HG 3 E 2805, (testament de 1496) et AD.HG E 228, Isaas Cornyard, notaire de Toulouse (testament de 1498)
[1516] B.M Toulouse Mss 634 ; Navelle
[1517] Inventaire de 1690
[1518] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.286, produisant AD.HG 3 E 3721 Eyguière, notaire
[1519] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.286, produisant AD.HG B 8
[1520] A.M. Toulouse II 170
[1521] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.62
[1522] André Navelle, *op.cit.,* V, p.201, produisant AD.HG 3 E 4555 Jouffrenet, notaire
[1523] AD.HG 3 10712, Vabres, notaire

6.3 Jean de FONTAINES, Jeune, auteur de la branche des seigneurs de Milhas, Rustiques

6.4 Antoine de FONTAINES.

Le 15 avril 1495, eut lieu la collation d'une place au collège de Saint-Raymond à Antoine de Fontaines, recteur de Belflou, sur résignation d'Arnaud Fabri, licencié ès lois[1524]. Antoine de Fontaines était le 23 novembre 1514 recteur de Launac, selon le procès à cette date avec son frère Jean, Aîné.

6.5 Jacquette de FONTAINES

Jacquette de Fontaines, épouse de Pierre de Nogaret, seigneur de Roqueserière, donna le 1er mars 1529, une quittance de 200 livres de sa dot à son frère Jean de Fontaines, seigneur de Belflou[1525]. Elle mourut avant 1541

Elle avait épousé, par contrat du 20 novembre 1503, **Pierre de NOGARET,** seigneur de Roquesière, fils de Jean de NOGARET seigneur de Gragnague, Roquesérière, et d'Antonie de LYE[1526].

Pierre de Nogaret testa le 2 septembre 1531, et mourut après juin 1532, d'où postérité[1527]

6.6 peut-être François de FONTAINES, auteur de la branche des comtes de Lorgères. La preuve de cette ascendance indiquée par Jules Villain[1528], n'est pas fournie.

VI Jean de FONTAINES, Aîné, seigneur de Belflou.

Jean de Fontaines, Aîné, héritier universel de feu Bertrand de Fontaines, seigneur de Belflou était en procès avec ses frères Jean de Fontaines et Antoine de Fontaines, recteur de Launac, au diocèse de Saint-Papoul, il dut payer le 23 novembre 1514 la somme de 300 livres à Antoine, pour un legs de son père, il lui vendit pour cela les oublies à Salles, au diocèse de Mirepoix, et donna 50 livres sur 100 à Jean de Fontaines, Jeune[1529].

La lignée fut continuée par un Jean de Fontaines, seigneur de Belflou, qui eut 6 enfant, l'aîné, Pierre, mourut avant 1597, s'étant marié, par contrat en 1551. André Navelle émet l'hypothèse que ce Jean de Fontaines, continuateur de la lignée, était fils de Jean de Fontaines au degré VI, nous pensons que le continuateur de la lignée fut Jean de Fontaines, Aîné, pour le distinguer de son frère homonyme ; Jean de Fontaines, Aîné, étant le frère cadet de Jacques, lequel se maria par contrat en 1500 et n'eut pas de descendance ; devenu le chef de famille avant le 23 novembre 1514, Jean de Fontaines se maria, peut-être vers 1510 et continua

---

[1524] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.286, produisant AD.HG 3 E 2709, Chavallon, notaire

[1525] AD.HG 3 E 1529

[1526] Père Anselme, *op.cit.*

[1527] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.41-42, se référant au Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* t.3, pp.859-860, pour ce qui concerne Pierre de Nogaret et Jacquette de Fontaines.

[1528] Jules Villain, *La France moderne, Drôme, Ardèche,* t.2, pp. 596-598

[1529] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.286, produisant AD.HG 3 E 2767, Clavelli, notaire

lignée. Cette chronologie correspond par ailleurs à celle des branches des seigneurs de Fendeille et de Lafage.
Jean de Fontaines dénombra en 1554 la seigneurie de Belflou[1530].
Il avait épousé **Antoinette *AUQUIERE*[1531]** (peut-être ALQUIER)
Ils eurent 6 enfants qui survécurent à Jean de Fontaines tel que cela apparaît dans l'arrêt du 24 mars 1603 concernant la succession de Pierre de Fontaines (infra.)

7.1 Pierre de FONTAINES, qui suit.

7.2 François de FONTAINES

7.3 Antonie de FONTAINES

7.4 à 7.6 trois enfants dont les prénoms ne sont pas indiqués.

VII Pierre de FONTAINES, seigneur de Belflou.
Pierre de Fontaines testa le 2 août 1573 et mourut bien avant le 20 avril 1597, selon une sentence à cette date, mentionnée dans un arrêt du 24 mars 1603 qui dit que :
Jean de Fontaines eut 6 enfants qui lui survécurent, Pierre, François, Antoinette, etc. Pierre de Fontaines épousa Miramonde d'Orbessan, d'où Jean ; Gabrielle qui épousa Blaise de Comminges, seigneur de *Saujas* (Sajas) ; Jeanne, épouse de Jean Marciani ; Eléonore, épouse de N…de Roquebrune ; Marthe, épouse de Guérin de Montfaucon ; Anne, épouse de Bernard de Montfaucon, seigneur de *Peredot* (Paredon, en Aunat, Aude). Jean mourut avant son père, Pierre désigna comme héritier le premier enfant mâle de Gabrielle, avec substitution aux enfants d'Anne, etc. Gabrielle mourut sans enfants et institua héritier son mari à qui a succédé son frère, le sieur de Pontéjac (Bernard de Comminges, époux de Raymonde de Benque). Jeanne et Eléonore moururent sans enfants. Marthe eut un fils, Tristan de Montfaucon qui survécut à sa mère, puis mourut. Guérin de Montfaucon fit un procès à Raymonde de Benque, veuve du seigneur de Pontéjac, pour revendiquer les biens des Fontaines. Anne de Fontaines, veuve su seigneur de *Peredot* (Paredon), se joignit au procès. Il y eut un arbitrage et une sentence, le 20 avril 1597, puis un accord le 13 mars 1599, passé devant Joterat, notaire de Saint-Michel-de-Lanès, par lequel il fut baillé à Anne, pour ses droits, le tiers des censives et seigneuries, avec justice haute, moyenne et basse de Belflou, plus à prendre sur la maison noble de La Barthe, 73 sétérées de terre noble et 51 sétérées, le reste des biens de Belflou allant à Guérin de Montfaucon. Maintenant Anne, jeune veuve du seigneur de *Peredon* (Paredon), s'est remariée à Pierre du Faur, seigneur d'en Cuns, d'où un fils, Pierre, le procès a été repris et un arrêt a maintenu Raymonde de Benque en la moitié des biens[1532].
Pierre de FONTAINES avait épousé, par contrat du 17 mars 1551, **Miramonde d'ORBESSAN,** dotée de 1 200 livres, fille de Jean d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard, coseigneur du Pouy de Touges, et d'Isabelle de MARTRES, la future était

[1530] B.M. Toulouse Mss 635
[1531] La Chesnaye-Desbois
[1532] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.286-287, produisant AD.HG 3 E 4540 f°69 à 87, Dujardin, notaire.

dotée de 1 200 livres, à payer, en juin prochain, plus 200 livres de vêtements payés le jour des noces[1533].
Ils eurent :

8.1 Jean de FONTAINES.
Il mourut avant son père (supra.)

8.2 Gabrielle de FONTAINES
Elle épousa **Blaise de COMMINGES,** seigneur de Sajas, frère de Bernard de COMMINGES, seigneur de Pontéjac, qui avait épousé Raymonde de BENQUE, tel que cela apparaît dans les pièces du procès concernant la succession de Pierre de Fontaines, seigneur de Belflou. L'ascendance de Blaise de Comminges est prouvée par un accord du 28 février 1563, au château d'Odet de Benque, entre Roger de Comminges, seigneur de Péguilhan, et Bernard de Comminges, seigneur de Pontéjac, et Blaise, Jacques, Madeleine et Balthazare de Comminges, leurs frères et sœurs[1534], sachant que Roger de Comminges était issu du premier mariage de Mathieu de Comminges, seigneur de Péguilhan, avec Marie d'Aure, et que Bernard et Blaise étaient issus du second mariage de Mathieu avec Françoise de Roquefort.
Blaise de Comminges, seigneur de Belflou et de Save, époux de Gabrielle de Fontaines, nomma procureur, en 1576, Dominique du Fauga, prêtre et recteur de Belflou[1535].

8.3 Jeanne de FONTAINES
Elle épousa **Jean MARCIANI**, sans postérité. (supra.)

8.4 Eléonore de FONTAINES
Elle épousa **N…de ROQUEBRUNE,** sans postérité (supra.)

8.5 Marthe de FONTAINES
Elle épousa **Guérin de MONTFAUCON,** fils de Guérin de MONTFAUCON, seigneur de Saint-Salvayre, et de Violande de SAINT-JEAN. Ils eurent un fils Tristan qui mourut bien avant 1603, et un fils Guérin de Montfaucon et de Fontaines, seigneur de Belflou (dans son contrat de mariage) qui épousa, par contrat du 10 février 1597, Suzanne de Lautrec, d'où postérité. Marthe de Fontaines mourut avant l'arrêt du 24 mars 1603[1536].
Un acte du 24 mars 1603, correspondant à l'arrêt cité supra dit qu'Anne de Fontaines et Pierre du Faur délaissèrent la terre de La Barthe à Guérin de Montfaucon[1537], le fils

[1533] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 287, produisant AD.HG 3 E 4069, G. Fossé, notaire
[1534] AD.HG 3 E 9453 Cazères.
[1535] AD.HG 3 E 16109 Francon
[1536] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Montfaucon,* produisant les preuves pour tout ce qui concerne ce paragraphe..
[1537] AD.HG 3 E 454

homonyme de ce dernier tint la terre de La Barthe ainsi que son fils Arnaud de Montfaucon[1538].

8.6 Anne de FONTAINES

Anne de Fontaines, veuve de Pierre du Faur, seigneur d'en Cuns, fut présente le 3 mars 1623 au baptême d'Anne du Faur (sa petite-fille), fille de Jean Paul du Faur, seigneur d'en Cuns, et de Gabrielle de Sabatéry[1539].

Elle avait épousé, en premières noces, **Bernard de MONTFAUCON,** seigneur de Paredon (en Aunat, Aude), qui mourut avant 1595, sans postérité[1540]

Elle avait épousé, en secondes noces, **Pierre du FAUR,** seigneur d'en Cuns (en Nailloux, Haute-Garonne), veuf de Claire de DURAND, sa première épouse, épousée par contrat du 23 mars 1584, fils de Reynier du FAUR, seigneur d'en Cuns, capitoul, et d'Anne de PADIES, ils eurent au moins trois fils Pierre du Faur, cité en 1603, qui mourut probablement sans postérité, René du Faur, et Jean Paul qui continua la lignée[1541], le contrat de mariage de Pierre du Faur et d'Anne de Fontaines, dame de Belesta et de La Barthe fut passé le 5 février 1602, à La Barthe, Anne de Fontaines fut dotée de 2 000 écus sols, Pierre du Faur lui légua, s'il décédait avant le mariage, la métairie de Mongey, dans la juridiction de Nailloux, Anne de Fontaines fut assistée d'Achille de Viguier, seigneur de Montesquieu, son oncle, et de Jeanne de Labouriasse, veuve du sieur Despuy, sa tante[1542]

On cite Anne de Fontaines, seigneuresse de Belflou, fille du feu seigneur de Belflou qui avait épousé par pactes du 6 février 1581 Antoine Bruny, écuyer[1543], elle pourrait être la même ou une sœur homonyme qui mourut avant son père.

L'*Inventaire de 1690* mentionne, en 1570, trois fils cadets de Pierre de FONTAINES, seigneur de Belflou, Guillaume, Pierre et Annibal de FONTAINES, ils durent mourir avant le procès concernant la succession de leur père, qui apparaît en 1597.

II
Seigneurs de Milhas, Rustiques

L'auteur de cette branche est dit par le marquis d'Aubais fils de Bertrand de Fontaines, seigneur de Belflou, et d'Isabeau de Padiès, ce qui est corroboré par La Chesnaye-Desbois.
Les données concernant les degrés VI à VIII, nommant les maintenues de noblesse des trois frères du degré IX, proviennent, sauf exceptions signalées dans le texte, du marquis d'Aubais, elles ne sont pas rappelées dans ce qui suit.

VI Jean de FONTAINES, Jeune, seigneur de Belflou

[1538] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montfaucon,* pour tout ce qui concerne cette branche.
[1539] RP. Naillloux
[1540] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 287, le seigneur de Paredon est cité dans l'arrêt du 24 mars 1603
[1541] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.239
[1542] AD. Aude B 1988, Germain Coste, notaire de Salles
[1543] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 287 se référant à AD.HG 3 E 11789

Il épousa **Jeanne de LAFON** alias **Blanche de LA FONT**[1544].
Ils eurent :

VII Paul de FONTAINES, seigneur de Belflou.
Il épousa, par contrat en janvier 1572, **Isabeau de CHAMBERT,** dame de Rustiques (à 2 km au nord-est de Trèbes, Aude). Elle doit être la fille de feu Antoine de CHAMBERT, seigneur de Viviers et de Rustiques, et de Juliane de NARBONNE, dont le testament fut ouvert le 2 mai 1569 (il y est dit feu), faisant des legs à son fils Jean de Chambert, à sa fille Hélène de Lézignan, à ses filles Isabeau et Géralde qui sont à marier, instituant héritier universel son fils Nicolas[1545], Isabeau de Chambert apporta la terre de Rustiques à sa belle famille[1546], son frère Nicolas n'ayant pas eu de postérité.
Ils eurent :

VIII François Paul de FONTAINES, écuyer, seigneur de Milhas (probablement le lieu à 5 km au sud-est de Belflou, Aude), Rustiques.
François Paul de Fontaines, seigneur de Milhas, assista le 24 mai 1617, Anne de Verniolles lors de son contrat de mariage avec Guillaume du Vivier, seigneur de Montsarrat[1547], il vendit la terre de Milhas, le 9 juillet 1620, à Bernard d'Armengaud[1548], cette vente était peut-être faite avec pacte de rachat car sa descendance s'en qualifia.
Il avait épousé, par contrat du 5 mars 1603, **Marguerite de BAILLE** (alias BAILE[1549], transcrit parfois *BAJOULY* dans des actes.)
Marguerite de Baille, veuve de François Paul de Fontaines, seigneur de Milhas, Rustiques, fit une donation de ses biens le 10 octobre 1631 à François de Fontaines, son fils aîné[1550].
Ils eurent :

9.1 François de FONTAINES, qui suit.

9.2 Louis de FONTAINES, seigneur de Canet.
Il épousa par contrat filiatif du 12 avril 1664 **Catherine de LASSET,** dotée de 9 000 livres, fille de feu Paul de LASSET, seigneur de Gaja, et d'Isabeau LE NOIR (de LA REDORTE), le futur fut assisté de Pierre de Fontaines, seigneur de Rustiques, son frère[1551]. Louis de Fontaines mourut avant 1691[1552].
Ils eurent :

[1544] Le marquis d'Aubais la nomme Jeanne de Lafon, La Chesnaye-Desbois la nomme Blanche de La Font.
[1545] AD. Aude B 19 ; on cite par ailleurs Géraude de Chambert, fille de Julienne de *Nan (?),* dame de Rustiques, qui épousa par contrat du 11 juin 1577 Blaise de Roquefort, capitaine de Son (AD. Aude, B 20)
[1546] Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne,* vol. I, p. 373.
[1547] AD. Aude B 27, Arnaud Campmas, notaire de Saint-Papoul
[1548] J. Ramière de Fortanier, *Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais,* p.342, Dumas, notaire à Trèbes
[1549] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* p.62
[1550] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.62 ; AD. Aude B 32
[1551] AD. Aude B 41, Jean Lacroix, notaire de Rustiquess
[1552] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, p.291

Pierre François de FONTAINES

Pierre François de Fontaines, seigneur de Rustiques, ancien capitaine de cavalerie dénombra le 24 avril 1752 la seigneurie de Rustiques[1553].

9.3 Pierre de FONTAINES

Il épousa, par contrat filiatif du 22 septembre 1646, **Françoise de LASSET,** dotée de 4 000 livres, fille de feu François de LASSET, seigneur de Gaja, et d'Isabeau LE NOIR (de LA REDORTE), la future fut assistée de son frère François de Lasset, seigneur de Gaja, et de M.Me Jean de Lasset, chanoine en l'église cathédrale[1554] (de Carcassonne)

Devenue veuve, Françoise de Lasset, épousa en secondes noces Paul de Pelletier, conseiller au présidial de Carcassonne, lequel mourut le 20 septembre 1673[1555].

Françoise de Lasset, veuve de Pierre de Fontaines donna tous ses biens, le 1er mars 1695, à son neveu Pierre François de Fontaines, chevalier, capitaine au régiment de dragons de (illisible), fils de Louis de Fontaines, seigneur de Canet, et de Catherine de Lasset.[1556]

9.4 Juliette de FONTAINES

Dite fille de feu (blanc) seigneur de Milhas et de Marguerite de Baille, elle épousa, par contrat du 22 novembre 1630, **Olivier de FERRIER,** seigneur du Villar, fils de Suzanne de *Thesar* (Thézan)*,* la future était assistée de Marguerite de Baille, veuve de François Paul de Fontaines, écuyer, seigneur de Milhas et de Rustiques, et de François de Fontaines, coseigneur de Rustiques, son fils[1557]. Olivier de FERRIER était fils d'Arnaud de FERRIER, seigneur du Villar, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, il testa le 10 août 1644, d'où postérité[1558]. Arnaud de FERRIER, père d'Olivier, avait épousé Suzanne de THEZAN, veuve de Claude de BLANZAC de VALFONS, elle était fille d'Antoine de Thézan, seigneur du Poujol, baron de Mourcayrol, et de Marquèse de Combret[1559].

IX François de FONTAINES, seigneur de Milhas et de Rustiques.

Il fut maintenu noble le 21 décembre 1668 avec ses frères Louis et Pierre de Fontaines[1560].

Il avait épousé, par contrat filiatif du 8 mars 1633, **Marie de ROGER,** dotée de 24 000 livres, fille du sieur Guillaume ROGER et d'Anne de VIVES[1561].

Jean de Fontaines, seigneur de Rustiques, rendit un hommage le 25 juin 1715[1562], peut-être est-il un descendant de François et de Marie de Roger.

[1553] AD. Aude B 57

[1554] AD. Aude B 39, Jean Laroze, notaire de la cité (de Carcassonne)

[1555] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, p.292

[1556] AD. Aude B 49

[1557] AD. Aude B 35, Arnaud Donna, notaire

[1558] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, pp.60-61

[1559] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.3, p.316

[1560] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.62

[1561] AD. Aude B 35, Marty Farenc, notaire ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.62, indique également ce mariage

III
Seigneurs de Fendeille

L'auteur de cette branche, Guillaume de Fontaiues, était le fils aîné de Pierre de Fontaines, coseigneur de Saint-Michel de Lanès.

V Guillaume de FONTAINES, écuyer, seigneur de Fendeille (à 6 km au sud de Castelnaudary, Aude.)
Guillaume de Fontaines et Jeanne Saquet, sa femme, rendirent hommage, le 8 juillet 1463, pour ce qu'ils tenaient à Castelnaudary, 25 setiers de froment de rente, des oublies, la métairie noble de La Terrade ; à Fendeille, la juridiction haute et basse, un moulin à pastel, 4 setiers de blé ou orge de rente, plus des rentes et oublies diverses ; au Barazil, la juridiction basse, maison, pré, herbages ; des oublies à Laforce ; une métairie ruinée à Laurabuc, 30 setiers et des oublies ; à Plaigne, 1 livre tournois d'oublies menues ; à Payra, un château avec justice haute, moyenne et basse ; à Antioche (La Tour d'Antioche à Fendeille), juridiction haute, moyenne et basse ; à Generville, juridiction haute et basse ; à Mayreville, le lieu avec Genesta et à Pech-Luna la juridiction haute, moyenne et basse[1563].
Guillaume de Fontaines, écuyer, seigneur de Fendeille, absent, son fils Paul faisant pour lui, reçut, le 3 mai 1481, une reconnaissance de dette de 25 écus, furent témoins Bertrand de Fontaines, seigneur de Belflou, et Hugues Guillot, seigneur du Faget[1564], il testa le 7 septembre 1496[1565].
Il avait épousé, par contrat du 1er septembre 1443, **Jeanne SAQUET,** fille de Philippe SAQUET, seigneur de Fendeille, elle lui apporta en dot la terre de Fendeille[1566]. Un acte du 19 juillet 1572, dans un procès concernant l'hérédité de la maison de Fendeille, cite le contrat de mariage du 9 juin 1395 de Raymond Saquet, seigneur de Fendeille et de *Pierrecave*, fils de Bernard Saquet, avec Jeanne Tournier, celle-ci fille de Gaillard, et le contrat de mariage du 1er septembre 1443, de Guillaume de Fontaines, fils de Pierre, avec Jeanne Saquet, petite-fille de Jeanne Tournier[1567].
Jeanne Saquet mourut, ab intestat, avant le 11 juillet 1488, date d'une transaction concernant ses biens[1568]
Ils eurent :

6.1 Paul de FONTAINES, qui suit.

[1562] A.M. Toulouse II 135
[1563] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 288, produisant B.M. Toulousez Mss 634
[1564] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 288, produisant AD.HG 3 E 3713, Eyguière, notaire.
[1565] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.288
[1566] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 288
[1567] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 291, produisant AD.HG B 67
[1568] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 291, produisant un acte du 12 mai 1533 (AD.HG B 2027) dont la transcription , légèrement différente de celle produite t.V, p.289, précise que Jeanne de Saquet mourut ab intestat et que ses biens firent l'objet d'une transaction le 11 juillet 1488.

6.2 Hugues de FONTAINES, écuyer, seigneur de Fendeille et de Palaminy (du chef de sa femme)

Hugues de Fontaines, seigneur de Palaminy (Haute-Garonne), était en procès, le 10 juillet 1526, contre Béatrix d'Hautpoul, veuve de Denis de Fontaines[1569].

Le 12 mai 1533, un arrêt adjugea à Hugues de Fontaines, seigneur de Fendeille, qui était en procès contre Gabrielle *d'Orbessan* (d'Ornezan) et Jeanne de Fontaines, mère et fille, tous les biens de la maison et place de Fendeille et autres lieux ayant appartenu à feus Guillaume de Fontaines et son épouse Jeanne de Saquet, ses père et mère, réservant à Gabrielle d'Ornezan son habitation au château de Fendeille et l'usufruit du tiers de l'hérédité en Lauragais, le tout sous la main du roi[1570].

Il testa le 29 décembre 1533, au lieu de Fendeille, au diocèse de Saint-Papoul, léguant 500 livres à sa femme Gabrielle de Tersac, instituant héritier universel son fils pupille Jean Jacques de Fontaines, lui substituant son neveu Jacques de Montesquiou, fils de Manaud de Montesquiou, seigneur de Salles, et de Jeanne de Fontaines, sa sœur, à qui il donna la baronnie de L'Isle, et Paul de Montesquiou, fils de Manaud de Montesquiou., faisant des legs à Jean de Margon, fils de Balthazar de Margon et de sa sœur, et à Pierre de La Baillie, fils d'Hugues de La Baillie, seigneur de Roumens, et de Peyronne de Fontaines, sa sœur, à Jean de Montesquiou, Paul de Montesquiou, Jean de Margon et Pierre de La Baillie, par parts égales. Il cita feu son feu frère Denis de Fontaines et nomma exécuteurs testamentaires noble Nicolas Hélie, professeur de droit, seigneur de Villarzel, Jean de Fontaines, seigneur de Belflou, et ladite Gabrielle de Tersac[1571].

Il fut assassiné peu après, par son cousin Germain de Fontaines, seigneur de Lafage, sa belle-sœur Gabrielle d'Ornezan (qui avait épousé Paul de Fontaines) étant complice. Il venait de gagner un procès contre Gabrielle d'Ornezan, qui lui accordait les biens de la maison de Fendeille, les fils de son frère Paul étant décédés. L'assassinat fut peut-être une conséquence de cet arrêt. Les plaidoyers relatifs à cet arrêt donnent de nombreux renseignements généalogiques sur les Fontaines et les Saquet[1572].

Il avait épousé **Gabrielle de TERSAC,** dame de Palaminy, fille de Gaspard de TERSAC, seigneur et baron de Montberaud, et de Béatrix de BENQUE[1573].

Gabrielle de Tersac, mère de Jean Jacques de Fontaines, seigneur et baron de Fendeille, Palaminy, fit en 1540 un arrentement[1574] ; le 14 septembre 1541, elle reconnut une dette à son frère Jean de Tersac, seigneur et baron de Montberaud[1575], puis, en 1546, Jeanne de Tersac, veuve de Jean de Martres, coseigneur du Plan reconnut une dette à Gabrielle de Tersac, veuve du seigneur de Fendeille[1576].

[1569] AD.HG B 21

[1570] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 288, produisant AD.HG B 26

[1571] AD. Aude HG 587, Arnaud Mazères, notaire de grand *Margesmaud ;* copie faite par François Maurelli, notaire, dans un procès contre César d'Hébrail et Jeanne du Cup, veuve

[1572] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.288-289

[1573] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tersac,* produisant les preuves.

[1574] AD.HG 3 E 15974 Cazères

[1575] AD.HG 15975 Cazères

[1576] AD.HG 9620 bis

Un arrêt du 19 juillet 1572, fait apparaître que Gabrielle de Tersac, veuve d'Hugues de Fontaines, seigneur de Palaminy, mère et héritière de feu Jean Jacques de Fontaines demandait l'hérédité de la maison de Fendeille contre Antoine Hébrail, seigneur de Dalou, tuteur de Catherine de Fontaines et Jeanne Boyer, dame de Roumens, en récision d'une transaction du 1er août 1558, et aussi François de Gayraud, seigneur de Blazens pour être joint à cause de la seigneurie de Blazens. Vu un arrêt du 7 septembre 1566, le contrat de mariage du 9 juin 1395 de Raymond Saquet, seigneur de Fendeille et de Payra, fils de Bernard, avec Jeanne Tournier, fille de Gaillard, le contrat de mariage du 1er septembre 1443 de Guillaume de Fontaines, fils de Pierre, avec Jeanne Saquet, la transaction partage du 11 juillet 1488 entre Paul, Denis, Hugues et Philippe de Fontaines, fils de Guillaume et de Jeanne Saquet, le contrat de mariage du 17 mars 1491 (v.st) de Paul de Fontaines, fils de Guillaume, avec Gabrielle d'Ornezan, fille de Canhard, le testament du 7 septembre 1496, de Guillaume de Fontaines, le contrat de mariage du 27 décembre 1522 (v.st) de Philippe de Fontaines et de Françoise de Roquefort, le testament de Philippe de Fontaines du 21 juin 1528 et le codicille à Rome du 15 février 1529 (v.st, inexact, il faut lire n.st), le testament d'Hugues de Fontaines du 29 décembre 1533, le testament de Jean Jacques de Fontaines, fils d'Hugues, le 20 mai 1549, la déclaration du 4 août 1529 d'Hugues acceptant l'héritage de son neveu Philippe, sous bénéfice d'inventaire, l'inventaire des biens de Philippe du 17 janvier 1530 (n.st). La réquisition de feue Gabrielle d'Ornezan du 14 juillet 1512 à Hugues de Fontaines, d'observer la transaction faite avec ses frères. La quittance du 9 janvier 1478 (v.st) de Jeanne de Fontaines, épouse de Montesquiou, la quittance du 11 juin 1490, de Jeanne de Fontaines, épouse de Bernard d'Antignac, seigneur de Margon, celle du 27 juin 1497, de Peyronne de Fontaines, fille de Guillaume, épouse d'Hugues de *La Baylie,* seigneur de Roumens, la transaction du 1er août 1558 ,entre Gabrielle de Tersac et Jean d'Hébrail, père de Catherine. Suit l'arrêt qui n'est pas transcrit[1577].

Gabrielle de Tersac, veuve d'Hugues de Fontaines, seigneur de Fendeille, testa le 30 septembre 1572, dans le château de Mayreville, diocèse de Mirepoix, mère et héritière de feu Jean Jacques de Fontaines, seigneur de Fendeille, son feu fils. Elle fit un legs de 3 000 livres à sa nièce Suzanne de Gayraud, fille de feu Etienne de Gayraud, voulant que des donations soient faites à Jean de Gayraud, seigneur de *Las Canes,* voulant faire célébrer des obits pour Denis de Fontaines, François Isalguier, Hugues de Fontaines et Jean Jacques de Fontaines, instituant héritier universel son neveu Jean de Tersac, fils de feu Jean de Tersac, seigneur de Montberaud, son frère, et de Jeanne de *Loubie* (Louvie), à charge de porter les nom, surnom et armes dudit Hugues de Fontaines et Jean Jacques de Fontaines, son mari et son fils[1578]. Le 24 novembre 1573, François de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, et Jean Joseph de Gayraud, seigneur de *Las Canes,* neveu de Gabrielle de Tersac, veuve du seigneur de Fontaines, et mère de feu Jean Jacques de Fontaines, se présentèrent pour demander l'ouverture du testament de ladite de Tersac, Michel Tolosan assigna Gabrielle de Martres, veuve

[1577] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.289, produisant AD.HG B 67.
[1578] AD. Aude H 587

de feu seigneur de Blazens, noble (blanc) de Martres, seigneur de Lafitte, Marguerite de Martres, femme du sieur de Canast, Michel Sébastien de Gayraud dit le chevalier de Blazens, et Françoise et Suzanne de Gayraud, filles dudit feu seigneur de Blazens et de ladite de Martres, pour procéder à l'ouverture du testament de Gabrielle de Tersac[1579] (le seigneur de Blazens était Etienne de Gayraud, seigneur de Blazens qui avait épousé Gabrielle de Martres, elle-même fille de Jean de Martres, seigneur de Lafitte et du Plan, et de Jeanne de Tersac de Montberaud, le seigneur de Canast est Alexandre d'Hébrail, second mari de Marguerite de Martres, sœur de Gabrielle de Martres.)
Ils eurent :

Jean Jacques de FONTAINES, seigneur et baron de Fendeille, coseigneur de la moitié de Palaminy.
Le 21 janvier 1534 eut lieu une requête des tuteurs de Jean Jacques de Fontaines, écuyer, fils pupille de feu Hugues, chevalier, seigneur de Fendeille, assassiné, contre la rébellion, les violences, meurtres et excès de Gabrielle d'Ornezan et ses complices , en haine de l'arrêt donné au profit de feu Hugues, et demanda l'exécution de cet arrêt[1580].
Jean Jacques de Fontaines, seigneur de Fendeille, fut présent, le 4 mai 1546, au contrat de mariage, au château de Montberaud, de Jacques de Castéras et de Jeanne d'Ustou[1581]
Il testa le 20 mai 1549, instituant héritière universelle sa mère Gabrielle de Tersac, qui disposera personnellement de 8 000 livres. Il cita Philippe de Fontaines, son cousin germain, et dit que son père avait été assassiné et ses meurtriers condamnés à payer 1 500 livres pour faire dire des messes[1582] ;
Cité le 20 août 1550 dans une lettre du Pape, concernant Jean de Tersac, Maurivat de Tersac et Gabrielle de Tersac[1583], il dénombra en 1554 la seigneurie de Fendeille, Mayreville, la moitié de la seigneurie de Palaminy, etc[1584].
Il mourut avant le 19 juillet 1572 (supra), son héritier fut son cousin-germain François de Tersac et de Fontaines qui, ainsi que sa descendance, porta le nom de Fontaines, tel que cela apparaît dans les actes.

6.3 Denis de FONTAINES, Aîné, seigneur de Fendeille, Canast (à 2 km de Fendeille), L'Isle d'Orbessan, Palaminy.
Il est confondu avec son neveu homonyme par André Navelle, comme le montre son testament du 22 août 1520.

[1579] AD.HG 3 E 9 453 Cazères
[1580] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 289, produisant AD.HG B 27
[1581] AD.HG 3 E 9620 bis
[1582] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 289, produisant AD.HG 3 E 1309, Bodon, notaire
[1583] AD. Gers Vergès I 3410
[1584] B.M. Toulouse Mss 635

Denis de Fontaines, Aîné, était en procès contre Hugues de Fontaines et Denis de Fontaines, Jeune, au sujet de biens, et aussi Gaillard de L'Isle pour lui et comme héritier de feu Antoine de L'Isle, son frère. La Cour adjugea, le 20 avril 1519, à Denis, Aîné, Hugues et Denis, Jeune, la moitié de tous les biens qui furent de feu Manaud de L'Isle, fils de Gaillard, plus les fruits perçus tant par Gaillard que feu Gaspard, son père, sur cette moitié de biens depuis le jour de la contestation devant le Sénéchal dans la cause entre Jeanne Saquet, mère desdits Fontaines et feu Gaspard ; le 17 mars 1521, suite à la demande d'Hugues et de Denis de Fontaines, oncle et neveu (ce qui doit signifier qu'il s'agit de Denis, Jeune, neveu de Denis, Aîné) concernant l' exécution de l'arrêt du 20 avril 1519 contre Gaillard de L'Isle, il fut décidé que l'arrêt serait exécuté sur la baronnie de L'Isle d'Orbessan, du lieu de Montbernard, et aussi sur Couladère et Montclar et que les demandeurs paieraient 100 écus[1585].

Denis de Fontaines mourut avant le 10 juillet 1526, date à laquelle Hugues de Fontaines, seigneur de Palaminy, était en procès contre Béatrix d'Hautpoul, sa veuve.[1586]

Denis de Fontaines avait testé le 22 août 1520, disant que sa première femme, Françoise Isalguier, était morte sans enfant mâle, fondant un obit gagé sur les biens de Canast pour elle et pour l'âme de Guillaume de Fontaines, son père, et de Jeanne Saquet, sa mère, faisant un legs de *50* livres à Béatrix d'Hautpoul, sa femme actuelle, pour les ornements et joyaux qu'elle avait eus dans ses pactes de mariage, léguant *100* livres à sa fille Jacobe et de ladite Béatrix, instituant héritier universel le posthume mâle de ladite Béatrix, lui substituant le deuxième (second) posthume à qui il donna 2 000 livres, lui substituant son frère Hugues, s'il n'avait pas de posthume mâle et lui substituant son neveu et filleul Philippe de Fontaines fils de feu Paul de Fontaines, son frère[1587].

Denis de Fontaines avait épousé, en premières noces **Françoise ISALGUIER**

Il avait épousé, en secondes noces, **Béatrix d'HAUTPOUL,** fille de Bernard d'HAUTPOUL, seigneur et baron d'Hautpoul, Rennes, et d'Isabelle de VOISINS[1588]

Denis de Fontaines et Béatrix d'Hautpoul eurent une fille :

Jacobe (Jacquette) de FONTAINES.

Citée le 22 août 1520 dans le testament de son père, elle n'apparaît plus ensuite.

6.4 Philippe de FONTAINES

Cité dans une transaction du 11 juillet 1488, avec ses frères, Paul, Hugues et Denis, il mourut avant son père (lequel testa le 7 septembre 1496, supra), tel que cela apparaît dans l'arrêt du 12 mai 1533 (supra)

6.5 Jeanne (alias Jacquette) de FONTAINES

[1585] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.290, produisant AD.HG B 27 (arrêt de 1519) et AD.HG B 17 (acte de 1521)

[1586] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.290, produisant AD.HG B 26

[1587] AD. Aude H 586 ; copie faite pour François de Fontaines, seigneur de Rustiques le 7 avril 1666

[1588] André Navelle, *op.cit.,* V, p.151

Elle mourut avant le 2 février 1495, date du paiement de 400 livres de dot à Blanche de Penne, fille de feu Jean (de Villemur) dit de Penne, et de Marguerite d'Estival, laquelle Blanche avait épousé Bertrand d'Antignac, écuyer[1589], second mari de Jeanne de Fontaines.

Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 29 juin 1478, **Manaud de MONTESQUIOU,** seigneur de Salles[1590], fils de Barthélemy de MONTESQUIOU, seigneur de Marsan, et d'Anne de GALARD[1591], d'où deux fils, dont Paul de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, coseigneur de Salles, qui continua la lignée.

Elle avait épousé en secondes noces, avant le 15 juin 1490, date d'une quittance de dot, **Bertrand d'ANTIGNAC** dit de MAULEON, seigneur de Caudeval et de Margon. Bertrand d'Antignac mourut ab intestat, en 1518[1592], laissant un fils Jean d'Antignac, qui fut dit Jean de Margon dans le testament d'Hugues de Fontaines du 29 décembre 1533, et une fille qui épousa noble Antoine de Labat., bourgeois de Montpellier, veuf de Margarida Sandra Manelly, d'où postérité[1593]. Bertrand d'Antignac était fils de Cécile d'Aulon, elle-même fille de Jean d'Aulon, chevalier, et d'Hélène de Mauléon[1594].

Jean d'Antignac, écuyer, était en procès, le 12 février 1530, contre Pierre Plantevit, écuyer. Feu Bertrand d'Antignac, seigneur de Caudeval et de Margon, était mort en 1518, ab intestat. En épousant Jeanne de Fontaines, fille de Guillaume de Fontaines, seigneur de Fendeille, il donna ses biens à son fils premier né et Guillaume de Fontaines promettait de faire héritier universel ce fils d'Antignac qui porterait son nom et ses armes. Ayant besoin d'argent, Bertrand d'Antignac vendit, le 5 janvier 1513, (n.st) à Pierre Plantevit le lieu de *Margoncio* au prix de 3 500 livres et Jean ratifia la vente, le 8 mai 1513. Il y eut une contestation sur la valeur du bien vendu. La Cour confirma le jugement du Sénéchal[1595].

6.6 Peyronne de FONTAINES

Elle épousa (avant le 27 juin 1497, date d'une quittance de dot) **Hugues de *LA BAYLIE* (LA BAILLIE),** seigneur de Roumens, fils d'Antoine de LA BAILLIE, seigneur de Roumens, Montgey, Airoux, Durfort, les Cassés, et de Catherine, d'où postérité[1596].

Jeanne Boyer, dame de Roumens (femme de Pierre de La Baillie, fils d'Hugues et de Peyronne de Fontaines), partie au procès sur la succession du seigneur de Fendeille,

---

[1589] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 93, produisant AD.HG B 9

[1590] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 290, quittance de dot du 9 janvier 1479 (n.st) ; AD. Gers Vergès I 2532 n°13998, du 7 mai 1783, Extrait des registres du Parlement indique de contrat

[1591] AD. Gers Vergès I 2520 n°14004 (testament de Barthélemy de Montesquiou du 8 mai 1479)

[1592] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.290

[1593] André Navelle, *op.cit, I,* p.93 et VI, p.7, produisant les preuves

[1594] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 92, produisant les preuves

[1595] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.290, produisant AD.HG B 2024 ; le terme héritier universel, avec transmission du nom et des armes, sans précision, est difficilement compréhensible, Guillaume de Fontaines ayant 4 fils. Il doit s'agir d'une clause de substitution au cas où ses fils n'auraient pas de descendance mâle

[1596] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp.1-2, produisant les preuves.

cita, le 19 juillet 1572, la quittance de dot du 27 juin 1497, de Peyronne de Fontaines, épouse d'Hugues de La Baillie[1597].

VI Paul de FONTAINES, seigneur de Fendeille, Palaminy, L'Islette.
Paul de Fontaines fut nommé exécuteur testamentaire, le 19 janvier 1496, par le testament d'Astorg Moysset, coseigneur du Vernet, époux de Guillemette d'Arnave[1598], puis, le 21 janvier 1498, dit fils du seigneur de Fendeille, il fut témoin au testament de Guillerme d'Arnave, femme de Mathieu de Montesquiou, fille d'Anglésie de Fontaines[1599]. Il fut cité dans un appel qu'il fit, le 11 juillet 1499, et serait mort avant son père[1600] (qui testa le 7 septembre 1496),
Il avait épousé, par contrat du 17 mars 1491 (n.st), à Encausse, **Gabrielle d'ORNEZAN,** fille de Canhard d'ORNEZAN[1601] et de Catherine de VILLEMUR. Le 29 janvier 1513, eut lieu un accord entre Seguine, Françoise, Gabrielle et Marguerite d'Ornezan, concernant la succession de leur père de Cagnard d'Ornezan, seigneur d'Encausse, mort ab intestat, mari de Catherine de Villemur, aussi trépassée[1602].
Ils eurent :

7.1 Roger de FONTAINES.
Il mourut certainement avant le 12 mai 1533, date de l'adjudication à Hugues de Fontaines, son oncle, de tous les biens de la maison de Fendeille (sinon c'est lui qui en aurait hérité.)

7.2 Denis de FONTAINES, Jeune.
Cité dans un procès, le 20 avril 1519, avec Hugues et Denis de Fontaines, Aîné (supra), il n'apparut plus ensuite.

7.3 Philippe de FONTAINES.
Partant en guerre, il testa le 28 juin 1528, fit un codicille, à Rome, le 15 février 1529 (*v.st,* inexact il faut lire n.st) et mourut avant le 4 aout suivant, date à laquelle son oncle, Hugues de Fontaines, accepta l'héritage de son neveu Philippe de Fontaines, sous bénéfice d'inventaire, l'inventaire de ses biens fut réalisé le 17 janvier 1530 (n.st)[1603],
Il avait épousé, par contrat du 27 janvier 1523 (n.st), **Françoise de ROQUEFORT,** dite fille de Pierre de ROQUEFORT, seigneur de Bouillas, et de Jeanne DOUX[1604].

[1597] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 2, produisant l'arrêt du 19 juillet 1572 (AD.HG B 67)
[1598] AD.HG 3 E 2805, Cornyard, notaire
[1599] AD. Ariège E 228, Isaac Cornyard, notaire de Toulouse
[1600] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.290, produisant AD.HG 3 E 1778, de Fonte, notaire ; la preuve du décès avant son père n'apparaît pas.
[1601] Contrat figurant dans l'arrêt du 19 juillet 1572 (AD.HG B 67)
[1602] AD. Gers 3 E 11379 L'Isle-Jourdain
[1603] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.288 se référant à l'arrêt du 19 juillet 1572 (AD.HG B 67)
[1604] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 290, la dit fille de Pierre de Roquefort, seigneur de Lacaugne, et de Jeanne Doux, sans en fournir la preuve et ne reprend pas cette donnée dans la généalogie de la famille de Roquefort

Françoise de Roquefort, veuve de Philippe de Fontaines, épousa, en secondes noces, Mathieu de Comminges, seigneur de Péguilhan, tel que cela apparaît dans un procès qu'elle fit, le 30 avril 1536 (infra), Mathieu de Comminges était fils d'Arnaud Guillaume de Comminges, seigneur de Péguilhan, et d'Isabeau de La Barthe, il avait épousé en premières noces, par contrat du 18 juillet 1519, Marie d'Aure, d'où postérité[1605].

Françoise de Roquefort, veuve de Philippe de Fontaines, seigneur de Fendeille, était en procès, le 11 juillet 1533, contre Hugues et Jeanne de Fontaines, il y eut une enquête sur le revenu de biens vendus à l'encan ; dans le même procès, il fut arrêté, le 27 août suivant, que le décret sur Mayreville et la métairie de Peyravel serait adjugé au plus offrant. Il fut donné 3 ans à Hugues de Fontaines ou à un autre opposant, héritier de feu Philippe de Fontaines, pour payer 4 500 livres à Françoise de Roquefort, dues pour son douaire et agencement[1606]. Suite à un procès de Françoise de Roquefort contre les tuteurs des héritiers de feu Hugues de Fontaines, seigneur de Palaminy, ceux-ci furent condamnés, le 12 septembre 1534, à lui payer 1 700 livres plus les dépens, le procès continuait le 30 avril 1536, au sujet des dépens, Françoise de Roquefort était alors femme de Mathieu de Comminges, seigneur de Péguilhan[1607].

7.4 Jeanne de FONTAINES

Nommée dans les contrats de mariage de ses fils Antoine d'Hébrail, seigneur baron de *Dalon* (Dalou, Ariège), de La Courtade, le 29 juillet 1555, avec Louise de Rabastens, et Alexandre d'Hébrail, seigneur de Canast, le 6 février 1558, avec Marguerite de Martres, puis dans le second contrat de mariage de sa fille Jeanne, le 21 mars 1561, avec Hugues de Comminges, vicomte de Couserans[1608], elle testa en mars 1575[1609]. Elle fut citée, le 28 juillet 1597, dans le contrat de mariage de sa petite fille, Anne d'Hébrail, avec Hugues de Mauléon, seigneur de Nébias, lui ayant fait une donation de 1 666 écus 2/3 pour sa dot[1610].

Elle avait épousé, par contrat du 12 août 1512, **Pons d'HEBRAIL,** chevalier, seigneur et baron de la Courtade, de *Dalon* (Dalou), fils de François HEBRAIL, seigneur de La Courtade, Rivière, Tonnac, et de Marguerite de MIGLOS, il transigea en 1524 avec ses frères Marquis et Pierre[1611].

Leur descendance apparaît parfois sous le nom de Fontaines, seul[1612], ainsi Jean (d'Hébrail) de Fontaines, seigneur de Fendeille, fils de Pons et de Jeanne de Fontaines,

---

(IX, p.118) ; Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Comminges,* Mai 2003, produit un acte avec une référence incomplète (AD.HG 35 J …indiquant les parents de Françoise de Roquefort et ses deux mariages.

[1605] André Navelle, *op.cit.,* III, pp.209-210

[1606] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.290-291, produisant AD.HG B 26

[1607] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.289 et 291, produisant AD.HG B 27 (acte de 1534) et AD.HG 3 E 419, Astorg, notaire (acte de 1536)

[1608] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, pp. 962-963,

[1609] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 291, Bayort, notaire de Pamiers, se référant à La Chesnaye-Desbois

[1610] AD. Aude B 22

[1611] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, pp. 961-962

[1612] Les données concernant cette descendance sont tirées de Jules Villain, *op.cit.,* I, p.961, complétées par d'autres sources (Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.3, p.92 ; Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vicmont,* corrigeant les données sur la famille de Bassabat.)

qui fut substitué aux nom et armes des Fontaines, épousa, par contrat du 4 mars 1559, Marie de Narbonne de Capendu, leur fille, Catherine de Fontaines, épousa, en premières noces, Guillaume de Narbonne, baron de Capendu, d'où une fille qui mourut jeune, fiancée.

Catherine de Fontaines épousa, en secondes noces, Bernard de Bassabat de Pordéac, lui apportant la terre de Fendeille, ils eurent un fils, Antoine Scipion de Bassabat, comte de Panjas, seigneur marquis de Pordéac, seigneur de Fendeille, qui épousa, par contrat du 6 janvier 1619, Louise de Lévis, le futur fut assisté de sa mère, Catherine de Fontaines, dame de Fendeille, douairière de Pordéac[1613]. Catherine de Fontaines, dame de Pordéc et de Fendeille, fit une donation, le 28 décembre 1620, à Germaine Lancelille, veuve de Bernard Deumier, qui avait servi le baron de Pordéc, son fils[1614].

On cite également Catherine de Fontaines, dame de Pordéac et de Fendeille, qui épousa noble Bernardin de Bay, de la ville de Chambéry, en Savoie, dont la fille, Françoise de Bay, épousa, par contrat du 2 septembre 1614, au château de Fendeille, Gabriel de Galinier, fils de Raymond Galinier, bourgeois de Maureville[1615], d'après la chronologie elle est probablement la même ayant épousé Bernardin de Bay en troisièmes noces

IV
Seigneurs de Lafage

L'auteur de cette branche, Bertrand de Fontaines, était le fils cadet de Pierre de Fontaines, coseigneur de Saint-Michel de Lanès.

V Bertrand de FONTAINES, seigneur de Lafage (à 4 km à l'est de Plaigne, Aude), Plaigne (à 5 km au sud-est de Belpech, Aude.)

Bertrand de Fontaines rendit hommage, le 8 juillet 1463, pour la justice haute, moyenne et basse à Bellecombe, et à Plaigne, pour le quart de la juridiction et basse justice, plus une métairie de 80 arpents de terre, plus 4 francs or et 6 gélines[1616].

La succession de feu Bertrand de Fontaines, mari de Raymonde de Dun, fut réglée par un arbitrage, le 18 décembre 1516, entre Jean Bernard de Fontaines, faisant pour lui et pour Jean, autre Jean et Pierre de Fontaines, prêtre, frères, et Denis de Fontaines, cotuteur des enfants héritiers de feu Antoine de Fontaines, seigneur de Lafage. Jean, Jeune, Pierre et Jean Bernard étaient en procès contre leur frère Jean, Aîné, et leurs nièces *Germaine* et Jeanne, filles d'Antoine[1617].

Il avait épousé, avant le 15 février 1459 (date d'un procès), **Raymonde de DUN,** fille de Pierre de DUN, qui apporta en dot à son mari la seigneurie de Lafage venant de son aïeule de CARLA. Le procès du 15 février 1459, entre Raymonde de Dun, épouse de Bertrand de Fontaines, qui continuait le 6 mars 1460, concernant la terre de Lafage, donnée à Raymonde,

---

[1613] AD. Aude B 31
[1614] AD. Aude B 1988
[1615] AD. Aude B 1987, Germain Coste, notaire de Salles
[1616] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 291, produisant B.M. Toulouse Mss 634
[1617] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.292, produisant AD.HG 3 E 7417, Tournier, notaire

revendiquée par Antoine de Roquefort et son fils Hugues, permet d'établir une généalogie simplifiée de la famille de Carla[1618].
Jean de Carla, seigneur de Lafage, avait un frère, Pierre, qui était le grand-père d'Antoine de Roquefort, seigneur de Garrevaques, partie au procès, nous y reviendrons,
Jean de Carla, seigneur de Lafage, eut une fille qui épousa Jean de Dun, ceux-ci eurent un fils Pierre de Dun, père de Raymonde de Dun qui épousa Bertrand de Fontaines.
Pierre de Carla, frère de Jean, épousa Roberte, d'une alliance inconnue, son fils eut une fille Jeanne, qui épousa Antoine de Roquefort, seigneur de Garrevaques, lequel eut un fils Hugues.
Bertrand de Fontaines et Raymonde de Dun eurent :

6.1 Antoine de FONTAINES, qui suit

6.2 Jean de FONTAINES, l'Aîné, auteur de la branche des seigneurs de Plaigne

6.3 Pierre de FONTAINES, il était recteur de Mérens en 1532.
Pierre de Fontaines, prêtre, et Jean de Fontaines, écuyer, étaient en procès, le 14 août 1531, contre Germain de Fontaines, écuyer, pour l'adjudication d'un décret, puis, le 25 juin 1532, Pierre de Fontaines, recteur de Mérens, abandonna contre 300 livres, à son frère Jean de Fontaines, coseigneur de Plaigne, les droits qu'il pouvait avoir sur les seigneuries de Plaigne, Blazens (à 2 km au nord-ouest de Plaigne) et Villautou, par la succession de feu Jean Bernard de Fontaines, leur frère[1619].

6.4 Jean Bernard de FONTAINES
Il mourut avant le 25 juin 1532, date d'un procès concernant sa succession.

6.5 Jean de FONTAINES, le Jeune
Il épousa, avant le 3 juin 1523 **Esclarmonde de VIGNES,** fille de Bernard de VIGNES, seigneur de Noueilles, et de Marie de PUYBUSQUE[1620].
Marie de Puybusque, veuve de Bernard de Vignes, seigneur de Noueilles, testa le 3 juin 1523, faisant un legs, entre autres, à sa fille Esclarmonde de Vignes, épouse de Jean de Fontaines, seigneur de Lafage[1621].
Esclarmonde de Vignes épousa, en secondes noces, par contrat du 8 avril 1524, Pierre Fauré (famille qui fut connue également comme du Faur), capitoul, seigneur de Castanet, d'en Cuns, fils de Jacques Fauré, capitoul, seigneur de Castanet, et de Paule, sa première épouse, il testa le 12 mars 1544, d'où postérité, dont Reynier qui épousa Anne de Padiès, d'où Pierre du Faur, seigneur d'en Cuns qui épousa Anne de Fontaines (Belflou), veuve de Bernard de Montfaucon[1622].
Jean de Fontaines et Esclarmonde de Vignes eurent un fils :

[1618] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.291, produisant AD.HG B 1987 (acte de 1459) et AD.HG B 1988, acte de 1460)
[1619] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 292 produisant AD.HG B 24 (acte de 1531) et AD.HG 3 E 2792, Clavelli, notaire
[1620] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vignes de Noueilles,* produisant la preuve.
[1621] AD.HG 3 E 2494
[1622] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.234-239

Jean Bernard de FONTAINES, écuyer, seigneur de Lafage
Peyrarnaud de Nantayre, écuyer, coseigneur de (illisible), fit, le 1er mars 1542, une donation à Jean Bernard de Fontaines, écuyer, seigneur de Lafage, fils de feu Jean de Fontaines et d'Esclarmonde de Vignes, il était son neveu et était marié à noble Jeanne Robert[1623].
Selon un acte du 24 février 1576, un Jean Bernard de Fontaines fut dit frère de Jean de Fontaines, coseigneur de Lafage, fils de Germain (degré VII), André Navelle donne pour fils à Germain, Tristan et Jean François, se fondant sur des actes, il est possible que dans l'acte du 24 février 1576 la transcription Jean Bernard soit inexacte et qu'il faille lire Jean François ou inversement que la transcription d'André Navelle soit inexacte.
Ce que nous indiquons au degré 8.2 pourrait donc se rapporter à Jean Bernard de Fontaines, fils de Jean de Fontaines, le Jeune, et d'Esclarmonde de Vignes.

VI Antoine de FONTAINES, seigneur de Lafage.
Antoine de Fontaines, seigneur de Lafage, reconnut le 28 juillet 1497, une dette à Barthélemy de Durfort de Deyme[1624]. Il mourut avant le 18 décembre 1516, date de l'arbitrage au sujet de la succession de Bernard de Fontaines, mari de Raymonde de Dun (supra.)
Il avait épousé, dès 1495, **Delphine de DURFORT,** dotée de 1 200 florins, fille de Pierre de DURFORT, seigneur de Bonac, coseigneur de Deyme (et de Germaine ISALGUIER, infra).
Par les pactes de mariage d'Antoine de Fontaines, seigneur de Lafage, et de Delphine de Durfort, fille de Pierre de Durfort, seigneur de Bonac, coseigneur de Deyne, le marié a eu 200 florins[1625], Antoine de Fontaines, seigneur de Lafage, mari de Delphine de Durfort, fille de feu Pierre, donna une nouvelle quittance de dot le 12 décembre 1501, à Raymond de Durfort, frère de Delphine. Pierre de Durfort avait constitué à sa fille 1 200 florins, restent dus 645 florins[1626].
Une quittance de Raymond de Durfort, entre 1503 et 1519, mentionna le contrat de mariage d'Antoine de Fontaines, seigneur de Lafage, sénéchaussée de Carcassonne, et de Delphinette de Durfort, fille de Pierre de Durfort, coseigneur de Bonac, sénéchaussée de Toulouse, dont Raymond de Durfort était le fils et héritier, la mariée avait eu 200 florins, elle était fille de Germaine Isalguier[1627].
Ils eurent :

7.1 Germain de FONTAINES, qui suit.

7.2 Gabrielle de FONTAINES
Suite à un procès pour un legs de 1 000 florins par feu Antoine de Fontaines à Gabrielle de Fontaines, sa fille, Isabelle de Saint-Gassien qui avait été condamnée à payer les 1 000 florins, dit, le 28 mai 1541, que Gabrielle avait reçu 400 florins de

[1623] AD.HG 3 E 10148
[1624] André Navelle, *op.cit.,*IV, p.292, produisant AD.HG 3 E 4304, Gipolon, notaire
[1625] AD.HG 3 E 10176
[1626] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 292, produisant AD.HG 3 E 10179, Vabres, notaire
[1627] AD.HG 3 E 10172

Germain lors de son mariage avec Gilles Cailhau, les témoins, Guillaume de Niort, économe du monastère de Lagrasse, Pierre de Lestandart, infirmier et prieur du monastère de Saint-Antoine de Toulouse, Jean de Fontaines, étaient tous procureurs d'Isabelle de Saint-Gassien qui dut payer 300 livres pour fin de paiement. Cet acte mentionne également que Gabrielle de Fontaines était entrée au monastère de Fabas et avait reçu certains biens. Isabelle de Saint-Gassien agit dans cet acte comme mère et tutrice de Jean François et Tristan de Fontaines, seigneur de Lafage[1628].
Elle avait épousé **Gilles CAILHAU.**

7.3 Jeanne de FONTAINE
Citée dans l'arbitrage du 18 décembre 1516.

VII Germain de FONTAINES, seigneur de Lafage.
Germain de Fontaines, seigneur de Lafage, fit un achat le 5 février 1524, fut témoin noble Pierre Babilée, seigneur de Cahuzac (à 2 km au nord-ouest de Lafage[1629])
Inculpé dans le meurtre de son cousin Hugues de Fontaines, seigneur de Fendeille et de Palaminy, une partie de ses biens fut confisquée par un arrêt du Parlement du 14 août 1537[1630].
Il fut dit mort avant le 27 février 1539 (peut-être v.st), date à laquelle dans un procès entre le connétable Anne de Montmorency, gouverneur de Languedoc, contre le Procureur général, Isabeau de Saint-Gassien, mère et tutrice de Jean François de Fontaines, fils de feu Germain de Fontaines, et Gabrielle de Tersac, dame de Fendeille, au sujet de l'hommage par Jean de Fontaines, de la seigneurie de Lafage. Gabrielle de Tersac dit que le seigneur de Fendeille, son mari avait été tué par ledit feu Germain de Fontaines et que certaine somme lui avait été adjugée sur les biens de Germain qui avaient été confisqués par le Roi., mais, le 23 août 1540, Germain de Fontaines, écuyer, seigneur de Lafage, qui était en procès contre Jean, Jean et Pierre de Fontaines, l'appel fut rejeté[1631], ce dernier acte doit être un rappel d'un acte antérieur. En tout état de cause Germain de Fontaines mourut avant le 28 mai 1541, date du procès (infra.)
Il avait épousé **Isabelle de SAINT-GASSIEN (alias SAINT-GASSIAN.)**
Ils eurent :

8.1 Tristan de FONTAINES, qui suit

8.2 Jean Bernard de FONTAINES, écuyer, seigneur de Lafage.
Jean Bernard de Fontaines, écuyer, seigneur de Lafage, fit un échange en 1563[1632], et reçut, en 1570, une quittance de Corbeyran de Plagnole dit d'Aymier, seigneur et baron de Rocques, Maure et Gardouch[1633].

[1628] André Navelle, *op.cit.,* IV ; p.293, produisant AD.HG 3 E 6774, Rolle, notaire
[1629] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 292, produisant AD.HG 3 E 7831 Trulhas, notaire
[1630] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.292
[1631] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp. 292-293, produisant AD.HG B 2036 (acte de 1539) et AD.HG B 33 (acte de 1540)
[1632] AD. Aude 5 E 4877 (76)

Jean Bernard de Fontaines fut dit, le 24 février 1576, frère de Jean (infra),
Il mourut avant le 7 avril 1592, date du testament de Marguerite de Carmaing, veuve ((infra.)
Il avait épousé **Marguerite de *CARMAING* (**devenu **CARAMAN)**
Paul Jacques d'Escorneboeuf, seigneur de La Garrigue, requit une donation en 1595, citant Suzanne de Fontaines, habitant Lafage, qui avait dit que Marguerite de Carmaing, veuve de Jean Bernard de Fontaines, seigneur de Lafage, par son testament du 7 avril 1592, reçu par Jean Rocquan, notaire, avait légué 200 écus à Marguerite d'Escorneboeuf, fille du requérant[1634].

8.3 Jean de FONTAINES, coseigneur de Lafage.
Jean de Fontaines, coseigneur de Lafage fut présent avec son frère Jean Bernard, le 24 février 1576, au contrat de mariage de Léon du Château, seigneur de Poy, avec Françoise de Fontaines (infra.)
D'une alliance inconnue il eut :

Suzanne de FONTAINES
Citée en 1595 (supra.)
Elle épousa **Jean d'ESCORNEBOEUF,** seigneur de Lanoux.
En 1600, Jean d'Escorneboeuf, seigneur de Lanoux, adressant ses paroles à Anne de Fontaines, a dit et remontré qu'il était redevable de 100 écus .à Suzanne de Fontaines, sa femme, héritière de feu Jean de Fontaines, coseigneur de Lafage, son père[1635].

Anne de FONTAINES, citée dans une requête en 1600 (supra.)

VIII Tristan de FONTAINES, écuyer, seigneur de Lafage.
Tristan de Fontaines, seigneur de Lafage, fit un échange, le 10 octobre 1563, et un achat la même année[1636]. Le 15 décembre 1588, il fut nommé, avec François de Saint-Gassian, seigneur de La Bastide de *Lourde,* administrateur (des biens) de Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, coseigneur du Fossat, par son testament, nommant ses enfants[1637].
En 1601, eut lieu un arbitrage entre Tristan de Fontaines, seigneur de Lafage, et Suzanne et Anne de Fontaines, coseigneuresses de Lafage, héritières de feu Jean de Fontaines, coseigneur de Lafage[1638]. Tristan de Fontaines, seigneur de Lafage, malade, donna tous ses biens, le 20 mars 1614, à François de Gouzens, fils aîné d'Antoine de Gouzens, seigneur de Coumelles, et de Marguerite du Château, sa nièce[1639](petite-fille.)

[1633] AD.HG 3 E 17981 Villefranche de Lauragais.
[1634] AD.HG 3 E 18016 Villefranche de Lauragais
[1635] AD.HG 3 E 17934 Villefranche de Lauragais
[1636] AD. Aude 5 E 4877 (29) et 5 E 4877 (34)
[1637] AD. Ariège 45 J 92
[1638] AD. Aude 5 E 5205 (65)
[1639] AD. Aude B 25

François de Gouzens, fils d'Antoine III de Gouzens et de Marguerite du Château, fille de Léon du Château et de Françoise de Fontaines, reçut la donation de la terre de Lafage (sans date) de Tristan de Fontaines[1640].
D'une alliance inconnue il eut :

Françoise de FONTAINES
Elle fut citée, le 16 février 1590, avec feu Léon du Château, son mari, au contrat de mariage de Marguerite du Château, leur fille, avec Antoine de Gouzens, seigneur de Comelles[1641].
Elle avait épousé, par contrat du 24 février 1576, nommant son père, dotée de 3 000 livres plus 500 livres pour les accoutrements, **Léon du CHÂTEAU,** seigneur du Poy, fils de Pierre du CHÂTEAU, seigneur de Labat, et de Marguerite de GLEON, la future fut assistée de Jean Bernard de Fontaines et Jean de Fontaines, coseigneurs de Lafage, frères[1642].
Leur descendance Gouzens apparaît avec le nom de Gouzens et de Fontaines[1643].
François de Gouzens et de Fontaines, seigneur de Lafage, eut une fille Marguerite de Gouzens et de Fontaines, qui épousa, en premières noces, François de Plaigne, seigneur de Plaigne, et en secondes noces, par contrat du 7 juillet 1649, Marquis de Baud, seigneur de Castelfort, Anne de Plaigne, fille du premier lit de Marguerite de Gouzens et de Fontaines, citée dans ce contrat comme Anne de Plaigne, dame de Pibrac[1644], avait épousé Guy du Faur, comte de Pibrac.
François de Gouzens et de Fontaines, seigneur de Lafage, et autre François de Gouzens et de Lafage, seigneur de Raissac, oncle et cousin de Philiberte de Lissac, fille de feu Jean de Lissac, seigneur de La Tour et de Saint-Quentin, et de feue Catherine de Cailhau, assistèrent Philiberte lors de son contrat de mariage du 20 avril 1659, avec Jean de Marquier, seigneur de Fajac, Philiberte fut également assistée de Gaspard de Cailhau, seigneur de La Graulet, son oncle[1645].

V
Seigneurs de Plaigne

L'auteur de cette branche, Jean de Fontaines, l'Aîné, seigneur de Plaigne, était fils de Bertrand de Fontaines, seigneur de Lafage, et de Raymonde de Dun.

VI Jean de FONTAINES, l'Aîné, coseigneur de Plaigne (à 5 km au sud-est de Belpech, Aude), seigneur de Blazens (à 2 km au nord-ouest de Plaigne), Villautou (à 2 km au sud-est de Plaigne)

[1640] La Chesnaye-Desbois, IX, p.571
[1641] AD. Aude B 21
[1642] AD. Aude B 19
[1643] Indiquée par La Chesnaye-Desbois
[1644] AD. Aude B 1995, Louis Fabry, notaire de Gajan
[1645] AD. Aude B 41, François Amiel, notaire de La Bastide de Boussignac

Jean de Fontaines dénombra Plaigne en 1540[1646], et mourut avant le 11 août 1542, date d'un procès repris par son fils Jean Bernard (infra.)
D'une alliance inconnue il eut :

7.1 Nicolas de FONTAINES, qui suit.

7.2 Jean Bernard de FONTAINES
Jean Bernard de Fontaines avait repris, le 11 août 1542, le procès de feus Jean, Jean Bernard et Pierre de Fontaines, son père et ses oncles, en adjudication de décret contre Isabeau de Saint-Gassien, mère et tutrice de Jean François de Fontaines, fils et héritier de feu Germain de Fontaines, dans la même cause il fut cité à comparaître, le 9 juin 1543, à cause d'excès et attentats[1647].

7.3 Jacques de FONTAINES, auteur de la branche établie à Sotteville, en Normandie (dont la généalogie n'est pas reportée dans ce document.)

VII Nicolas de FONTAINES, coseigneur de Plaigne.
Nicolas de Fontaines, coseigneur de Plaigne, donna une procuration le 29 octobre 1552 pour lever des droits seigneuriaux[1648].
Il épousa **Gabrielle de TERSAC,** fille de Maurivat de TERSAC, seigneur de La Hitère, et probablement de Belle de VOISINS, sa seconde épouse, Maurivat de TERSAC avait épousé en premières noces Violande de VOISINS[1649].
Gabrielle de Tersac, femme de feu François du Bourg, capitaine, fit une donation de 200 livres, le 29 avril 1592, à sa sœur germaine Gabrielle de Tersac, veuve de feu Nicolas de Fontaines, seigneur de Plaigne en Lauragais[1650].
Gabrielle de Tersac veuve de Nicolas de Fontaines, seigneur de Plaigne, nomma procureur en 1598, son neveu Jean François de Saint-Jean, seigneur de Baluze[1651].
Ils eurent une fille :

VIII Germaine de FONTAINES
Germaine de Fontaines, femme d'Antoine de Saint-Jean, seigneur de La Courtête, testa le 9 août 1596 instituant héritier Jean François de Saint-Jean, son fils[1652].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 13 février 1580, dotée de 3 333 écus 1/3, **Antoine de SAINT-JEAN,** seigneur de La Courtète, fils de Jean François de SAINT-JEAN, seigneur d'Hounoux, et de Françoise de THURIN, le père du futur avait donné en gage le fief,

---

[1646] B.M. Toulouse Mss 635
[1647] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.292, produisant AD.HG B 2045 (acte de 1542) et B 369 (acte de 1543)
[1648] André Navelle, *.cit.,* IV, p. 292, produisant AD.HG 3 E 6019, Pailhès, notaire
[1649] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tersac,* Maurivat de Tersac, veuf de Violande de Voisins, avait épousé avant 1537 Belle de Voisins, il eut du premier lit une fille, Gabrielle, qui épousa François du Bourg, et probablement du second lit, selon la chronologie, une autre fille, Gabrielle, qui épousa Nicolas de Fontaines.
[1650] AD.HG 3 E 9629 Rieux
[1651] AD. Ariège 5 E 5202 (193)
[1652] AD.HG 4 J 6 Recherches de noblesse

seigneurie et le moulin à vent de La Courtête[1653]. Antoine de Saint-Jean, seigneur de La Courtête, assista le 2 février 1625, sa nièce Françon Perrette de Saint-Jean lors de son contrat de mariage avec François d'Arsse, seigneur et baron de Belcastel[1654], et mourut avant le 21 septembre 1631, date à laquelle Jean François de Saint-Jean, donataire constitué de M. de La Courtête passa un bail[1655].

VI
Comtes de Logères

Comme dit supra l'auteur de cette famille, François de Fontaines, serait un fils cadet de Bertrand de Fontaines, seigneur de Belflou, qui avait épousé, par contrat du 22 janvier 1466 (Villain écrit 22 juin 1466) Isabeau de Padiès (Villain écrit Sades), et aurait testé le 4 mars 1506 (Villain, vraisemblable.) Les données non référencées proviennent de Jules Villain, *Drôme.*

VI François de FONTAINES, écuyer, seigneur de La Devèze.
Il aurait testé le 8 février *1584* (date certainement inexacte)
D'une alliance inconnue il eut :

7. Claude de FONTAINES, qui suit.

Par ailleurs, le 18 février 1635, fut passé le contrat de mariage de Pierre Manaud de Séverac, fils de feu Sébastien de Séverac, seigneur de *Suses,* assisté de Charles de Séverac et de Gabrielle de Fontaines, seigneuresse de La Devèze, et Gabriel de Cabaniel, fille de feu Gabriel de Cabaniel, seigneur de Cabaniel, et de Françoise de Pontaut[1656]. Gabrielle de Fontaines pourrait être une descendante de ce François de Fontaines, seigneur de La Devèze

On cite également François de Gouzens et de Fontaines, fils d'Antoine de Gouzens et de Catherine de Couderc, ayant épousé en premières noces Anne de Cabaniel et en secondes noces, Françoise de Lissac, Gabrielle de Fontaines pourrait être une Gouzens de Fontaines.

VII Claude de FONTAINES.
Il épousa, par contrat du 14 février 1559, **Marie de SEGUIN.**
Ils eurent :

VIII Guillaume de FONTAINES
Il fut bailli de Joannas (Ardèche), capitaine de 100 hommes d'armes au régiment d'Epernon (par commission (sic) du 22 février 1622.)
Il acheta, en 1582, la métairie de Logères et testa le 6 février 1649.

[1653] AD.HG 4 J 6 Recherches de noblesse ; Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc,* p.463 ; ce contrat est rappelé le 17 mars 1594 (AD. Aude B 1986, Bernard de Magain, notaire de Montréal)
[1654] AD. Aude B 30, Pierre Merege, notaire de Moussoiulens
[1655] AD. Aude 3 E 3103
[1656] AD.HG Reg Ins 24-2

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 29 novembre 1585 **Marie SABOUL-SANTON.**
Il avait épousé en secondes noces **Catherine de ROUVIERE**
Enfant du premier lit :

9.1 Jean de FONTAINES, qui suit.

IX Jean de FONTAINES, seigneur de Blaunac (probablement le lieu en Joannas, Ardèche.)
Capitaine d'une compagnie au régiment de Navarre par commission du 28 mars 1630.
Il avait épousé, par contrat du 17 septembre 1625, **Jeanne de LA TOUR de Choisinet,** fille de Gaspard et de Françoise de MEZERAC.
La famille de La Tour de Choisinet était issue de François de La Tour de Bains qui avait épousé Françoise de Bourbal, dame de Choisinet, près de Langogne, fille de Jean de Bourbal, seigneur de Choisinet, et de Louise de Chaste[1657]. Jean de Bourbal, seigneur de Choisinet, qui avait épousé, par contrat du 5 janvier 1578, Louise de Chaste, fut appelé (avait nommé ?) Gaspard de Choisinet dans le testament de Jean de Chaste, frère de sa femme[1658].
Ils eurent :

X Annet de FONTAINES, comte de Logères, seigneur de Mézerac.
Il testa le 14 avril 1689 et mourut le 18 juin suivant, âgé de *66* ans, d'où postérité.
Il avait épousé, par contrat du 24 juillet 1663, **Françoise de MARS de Liviers.**

XI François de FONTAINES, comte de Logères, seigneur de Mézérac
Il mourut le 30 novembre 1744.
Il avait épousé, par contrat du 15 novembre 1696, **Marie MARTIN.**

VII
Personnes isolées
Appartenant à cette famille ou pouvant appartenir à cette famille

11 février 1306, Ratification par Raymond de Fontaines, chevalier, seigneur de Couffinal, d'une vente d'oublies à Aymeric Fournier, marchand, pour lui et pour Arnaud de Castelnau, damoiseau de Goudourville[1659].

1306, Bertrand de Fontaines, chevalier, seigneur de Couffinal, cité[1660].

Juillet 1310, Philippe le Bel confirma à Philippe de Fontaines, seigneur de Belflou, Airoux, les biens et droits à Airoux et Belflou qui furent à Bernard de Guidonis[1661], il est dit par André

[1657] Vicomte de Lescure, *Armorial du Gévaudan,* p.784
[1658] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* t.1, p. 307
[1659] AD.HG E 119
[1660] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 284

Navelle probablement le grand-père de Bernard Raymond de Belflou, cité en 1389, ce qui est inexact, il confond deux Philippe de Fontaines, et dit probablement le père de Jean de Fontaines, damoiseau de Dreuille, faisant lauzime, le 20 mai 1346, pour une terre à Nogaret, lui-même de Bertrand de Fontaines, seigneur d'Airoux, témoin le 18 octobre 1369[1662].

1494, Jean de Fontaines, chanoine de Rieux[1663].

Vers 1500, une Hélix de Fontaines aurait épousé Jacques de Capriol**,** seigneur de Cuq, fils de Jean de Capriol, seigneur de Cuq, premier consul de Castres, et de Béatrix de Soubiran, d'où postérité*[1664]*.

1550, Jeanne de Fontaines, professe du monastère de …[1665]

Guillaume d'Arnave, seigneur d'Ornolac, acheta, le 16 août 1554, une pièce de terre labourable dans la juridiction de Salles, dans la seigneurie directe d'Antoine de Fontaines, recteur de *Ceyssac[1666]*.

Louis de Fontaines, coseigneur de Saint-Léon, fut présent, le 26 juillet 1587, au contrat de mariage d'Achille de Roux, coseigneur d'Issus, et de Jeanne de Gavarret[1667].
1591, testament de Françoise de Soubiran, épouse de Louis de Fontaines, seigneur del Cauze[1668].

Gabrielle de Fontaines fut citée en 1597 avec son mari Christophe de Roux, seigneur de *Laduig[1669]*.

Jeanne de Fontaines, du pays de Lauragais acheta un bien, le 28 avril 1594, à Gabriel de La Salle, seigneur de Buros[1670].

François de Lévis, seigneur de *Barta…,* fils d'Antoine de Lévis, seigneur de Ventaloille, et de Marie de Fontaines, épousa, par contrat du 16 octobre 1601, Claire de Grave, fille de François de Grave, seigneur de Lanet, et de Jeanne du Château[1671]..Maurice Vuillier (*Histoire de la*

[1661] André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.284-285, se référant à Archives du château de Castelnau ; plusieurs autres sources mentionnent cet acte
[1662] André Navelle, *op. cit.,* IV, pp.284-285, produisant AD.HG 2 J 10 (acte de 1346) et AD.HG 3 E 7413 Tournier, notaire.
[1663] AD.HG 3 E 17708 Rieux
[1664] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Capriol,* inédit, la preuve n'est pas fournie. Hélix de Fontaines ne figure pas dans la généalogie Capriol publiée par André Navelle
[1665] AD.HG 3 E 18790 Saint-Félix de Lauragais
[1666] AD. Aude B 1983
[1667] AD.HG 3 E 11789
[1668] Maurice Vuillier se référant à André Navelle, X, p.85, mentionnant J. Rodier, notaire de Nailloux
[1669] AD. Ariège 5 E 5201(11)
[1670] AD. Gers I sup 60
[1671] AD. Aude B 23

famille de Lévis) dit, sans preuve, cette Marie de Fontaines, fille de Jean de Fontaines, seigneur de Belflou.

Bertrand Alexandre de Saint-Martin, seigneur de Saint-Martin, fils de Marquis de Saint-Martin, seigneur de Saint-Martin, et de Claude (alias Paule) de Fontaines, épousa par contrat en 1614 Gabrielle de Cabrol[1672].

12 mars 1621, contrat de mariage de noble Jean Alby, écuyer, sieur de Combelles, et Isabeau du Pont, fille de feu noble Pierre du Pont, sieur de *Rustiles* (Rusiques ?), gentilhomme ordinaire du roi, et de Juliette de Fontaines[1673].

18 février 1635, Contrat de mariage de Pierre Manaud de Séverac, fils de feu Sébastien de Séverac, seigneur de *Suses,* assisté de Charles de Séverac et de Gabrielle de Fontaines, seigneuresse de La Devèze, et Gabriel de Cabaniel, fille de feu Gabriel de Cabaniel, seigneur de Cabaniel, et de Françoise de Pontaut[1674].
François de Gouzens et de Fontaines, fils d'Antoine de Gouzens et de Catherine de Couderc, ayant épousé en premières noces Anne de Cabaniel et en secondes noces, Françoise de Lissac, Gabrielle de Fontaines pourrait être une Gouzens de Fontaines.

Annexe
Inventaire de 1690

Inventaire des biens de Marguerite de Montfaucon de Rogles, veuve d'Arnaud de Montfaucon, seigneur de La Barthe, instituant héritier son neveu Odet de Montfaucon de Rogles de Sainte-Croix.
1° Acte d'acquisition des droits seigneuriaux sur Ermengarde, femme de Pierre Avila, sur La Barthe, reçu Ramon, notaire de Saint-Michel de Lanès, le 10 novembre 1299.
2° Acquisition de la terre de Belflou et de celle de La Barthe faite au comte de *Peyraguers* (Peyraguère ?, Haute-Garonne)*,* le 10 décembre 1304, devant Me Pagezy, notaire de Toulouse
3°Acte de prise de possession de la seigneurie de La Barthe et de Belflou par Philippe de Fontaines au mois de décembre 1310, reçu par Me Bernard, notaire de Castelnaudary.
4°Pactes de mariage de *Bernard* (Bertrand) de Fontaines et d'Isabeau de Padiès, l'an *1470*.
5°Acte de bail à nouveau fief des terres de La Barthe et de Belflou fait par Bertrand de Fontaines, seigneur desdits lieux en l'année 1470.
6°Divers actes de donation en sa faveur présentés en 1540 par Guérin de Montfaucon et demoiselle Violande de Saint-Jean, reçus par Me Bouchet, notaire de Fanjeaux, le 27 mai *1519*.
7°Acte de partage fait devant Me Hugonnet, notaire de *Gaignac* (Caignac), le 2 septembre 1570 entre Guillaume, Pierre et Annibal de Fontaines, fils de Pierre de Fontaines des 3 métairies que ce dernier leur avait assignées pour leurs droits de légitimes et de prélégat.

[1672] AD. Aude B 25
[1673] AD. Aude B 30 Philippr Mercier, notaire de Lagrasse
[1674] AD.HG Reg Ins 24-2

8° Testament de Pierre de Fontaines, seigneur de Belflou, du 2 août 1573.
9° Pactes de mariage de Guérin de Montfaucon et de Fontaines et de Suzanne de Lautrec du 10 février 1597, reçus par Me Reynier, notaire de Belpech Gragnagois
10° Acte d'achat de la terre et seigneurie de Belflou par Raymond de Comminges, seigneur de Pontéjac et Antoine de Puymirol, seigneur de Saint-Martin, à Guérin de Montfaucon le 5 octobre 1605, devant Me Glandier, notaire de L'Isle-Jourdain
11° Délaissement de la terre de La Barthe Fontaulie fait par Pierre du Faur, seigneur d'en Cuns, et Anne de Fontaines, sa femme, à Guérin de Montfaucon, le 24 mars 1603, devant Corte, notaire de Salles-sur-L'Hers

Douillac, révision le 12 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

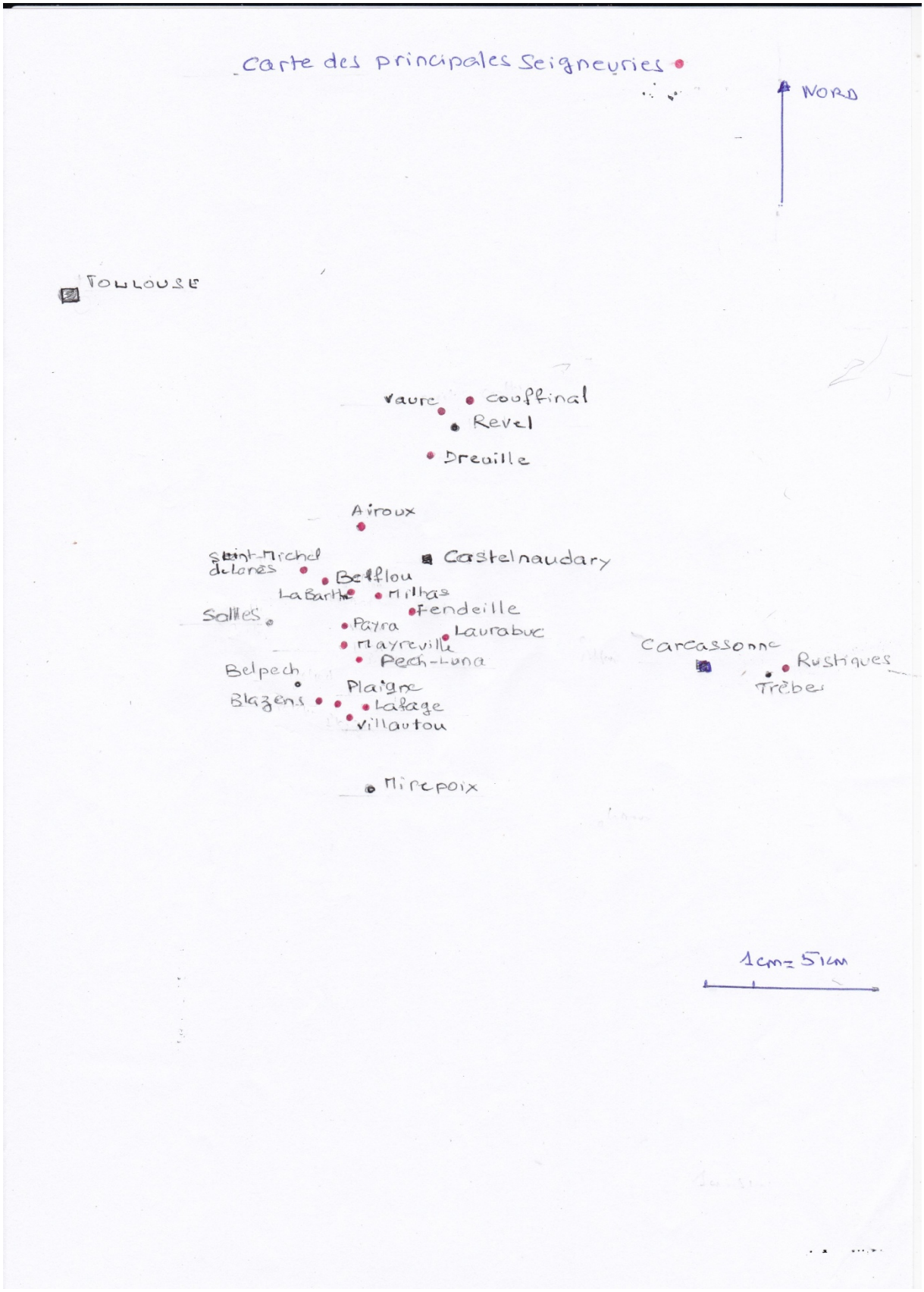
Carte des principales Seigneuries
NORD
TOULOUSE
Vaure
Couffinal
Revel
Dreuille
Airoux
Saint-Michel de Lanes
Castelnaudary
Belflou
La Barthe
Villas
Fendeille
Salles
Payra
Laurabuc
Mayreville
Pech-Luna
Carcassonne
Rustiques
Belpech
Plaigne
Blazens
Lafage
Villautou
Trèbes
Mirepoix
1cm = 5km

Famille de MONDENARD

I Première race **p.279**

II Seigneurs de Mondenard **p.281**

III Seigneurs de Saint-Amans, de Belle-Isle **p.292**

IV Seigneurs de Belle-Isle **p.296**

V Seigneurs d'Estillac, de Moncaut **p.298**

VI Seigneurs de Roquelaure **p.302**

VII Branche établie en Bordelais **p.313**

VII-1 Seigneurs de La Passonne **p.317**

VII-2 Seigneurs de La Joussière ou Jovissière **p.320**

VII-3 Seigneurs de Renouard, Pézelin **p.321**

VII-4 Seigneurs de La Force **p.325**

VIII Personnes isolées **p.325**

Arbre généalogique **p.327**

Une première famille de Mondenard fut connue depuis le 12ème siècle, elle tenait son nom du castrum de Montlanard devenu Mondenard (actuellement Cazes-Mondenard, Tarn-et-Garonne), sa probable descendante, Ermengarde de Mondenard, épousa Vital de Montagut (alias Montaigut alias Montagu orthographe selon La Chesnaye-Desbois, ce qui a prévalu), ils auraient eu deux fils, Arnaud, qui tint la terre de Montagut, et Sicard, qui fut évêque de Cahors et reçut la terre de Mondenard qu'il légua, le 12 janvier 1295, à son neveu Bertrand, fils cadet d'Arnaud, ce dernier aurait épousé, en 1270, Esclarmonde de Lomagne. Ledit Bertrand est l'auteur de la seconde race des seigneurs de Mondenard, tandis que l'aîné continua la lignée Montaigut, ces premiers degrés sont en partie inexacts.
La généalogie établie par La Chesnaye-Desbois qui la dit fondée sur des mémoires certifiés sur des titres originaux, comporte de nombreuses erreurs, dont des anachronismes, et omet de nombreuses personnes. Henri Jougla de Morenas[1675], en ce qui concerne la famille de Montagut, dit que cette famille remontait à Bernard de Montagut, en 1270 et que la filiation était prouvée depuis Auger de Montagut, chevalier, qui vivait à la fin du 14ème siècle, qui épousa Jeanne de Lomagne, d'où Raymond de Montagut, damoiseau, seigneur de Montagut, ce qui indique que la filiation Mondenard est certainement hypothétique avant cette date.
Le document qui suit a été établi grâce à des données concernant les premiers degrés, la branche des seigneurs de Saint-Amans et de Belle-Isle, celles établies en Bordelais et une partie de celle des seigneurs de Bière, provenant de Michel de Mondenard de la branche de Monié[1676] ; grâce à des documents provenant d'historiens de la région concernée, dont François Moulenq[1677] ; un acte essentiel produit par l'abbé Taillefer.[1678] ; des données généalogiques figurant dans un ouvrage de Maurice Onfroy[1679], et un *Arbre généalogique*[1680].
Cette famille porte : « Ecartelé d'argent et d'azur » alias « écartelé aux 1 et 4 de gueules à une croix d'argent ; aux 2 et 3 , de gueules à un monde d'argent croisé du même » alias « écartelé aux 1 et 4 d'azur à un monde d'argent croisé du même ; aux 2 et 3, d'azur à une croix d'or[1681].»

[1675] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* t.V, p. 81, se référant à Nouveau d'Hozier 241 et à Chérin 138.

[1676] Michel de Mondenard, Villecresnes, Décembre 1995, et blog en décembre 2011, pour la branche des seigneurs de Saint-Amans et de Belle-Isle, blog, en en novembre 2010, pour la branche établie en Bordelais, un blog en 2013, concernant les premiers degrés, les preuves de ces données sont produites dans les documents cités ; référencé Mondenard de Monié dans ce document. Les lecteurs trouveront d'autres données intéressantes dans les résumés figurants dans ce document.

[1677] François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques,* Réédition 2005 Le Livre d'histoire

[1678] Abbé Taillefer, *Bulletin archéologique, historique et artistique de la société archéologique du Tarn-et-Garonne (Bulletin du T&G,* dans ce qui suit*),* 1930), Communauté de Lauture en Cazillac, pp. 122-129, produisant les minutes de Jacques Maurety, notaire de Lauzerte (Tarn-et-Garonne) B n°26, 1462-1467, f°137 à f°154, partie en latin, partie en roman.

[1679] Maurice Onfroy, *Montaigu-de-Quercy, devant l'Histoire, sous le signe de la fidélité,* II, 1994.

[1680] Figurant dans le *Bulletin du T&G,* 1888, article : La reddition du château de Montesquieu et Bertrand de Montégut.

[1681] Roger Bourse/Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*

I
Première race

Nous citons des personnes et un fragment de généalogie.

Cenabrun de MONDENARD et d'autres donnèrent, en 1144, les dîmes du vin et la troisième partie des moissons de Meauzac à l'abbé de Moissac[1682].

Arnaud de MONDENARD et Arnaud de MONTAIGUT, chevalier, firent une donation en 1166 au prieuré de Saint-Etienne de Grandmont du lieu de Francou[1683].

Une généalogie succincte est indiquée par Didier Panfili[1684], concernant des descendantes de la famille vicomtale (de Bruniquel) parmi les Parfaites, elle est complétée par des données venant de François Moulenq.

I N. de MONDENARD
Il épousa **Peironella, vicomtesse (de BRUNIQUEL)** citée en 1160 et en 1175.
Ils eurent :

2.1 Arnaud Bernard de MONDENARD, qui suit.

2.2 Braida.
Citée en 1163 (infra.)

II Arnaud Bernard de MONDENARD.
Cité en 1160, 1175 et 1184.
Arnaud Bernard de Mondenard et sa sœur Braide, donnèrent, en 1163, l'honneur de *Vacarescas* aux moines de l'abbaye de Saint-Marcel[1685]
Il épousa **Aiglina,** fille d'Amiel Audiguier de PENNE, cité en 1143 et en 1176, qui mourut avant 1180, et d'Esclarmonde, citée en 1182.
Ils eurent (entre autres) :

3.1 Honors, citée en 1184.
Elle épousa **Bertrand de DURFORT,** cité en 1177 et 1184.

3.2 Esclarmonde, citée en 1184 et en 1193.
Elle épousa **Raymond de LAVAUR,** cité en 1184 et en 1193.

[1682] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 79, se référant à AD. Tarn-et-Garonne G 570
[1683] François Moulenq, *op.cit.,* I, p.439, se référant Raphaël Périé, *Histoire du Quercy*
[1684] Didier Panfili, *Aristocraties méridionales, Toulousain-Quercy, XIéme-XIIème siècles,* Presses universitaires de Rennes, 2010. Les données non référencées dans ce chapitre proviennent de lui qui les référence dans son ouvrage.
[1685] François Moulenq, *op.cit.,* t.I, se référant *Gallia Christiana,* I. col.182

3.3 probablement Braida.
Elle fut mère avant 1200, elle était parfaite
Elle avait épousé **N. de RABASTENS.**
Ils eurent :

Pelfort de RABASTENS, chevalier, seigneur de Rabastens.
Cité avant 1200 et en 1245, il mourut avant 1249.
Il épousa **Orbria de L'ISLE (-JOURDAIN).**

Esclarmonda.
Parfaite, elle mourut avant 1244.

Gaillarda.
Parfaite.

Fina.
Citée avant 1200 et en 1245.
Elle épousa, en premières noces, vers 1210, **Aymeric Sicard de LAUTREC.**
Il mourut avant en 1220.
Elle épousa, en secondes noces, **Isarn de TAURIAC,** seigneur dudit lieu.

Les données qui suivent proviennent de François Moulenq, qui cite notamment deux frères : Armand et Bertrand de Mondenard :
Armand de MONDENARD.
Il avait hérité de son père, au cours du premier tiers du 13ème siècle, un dix-huitième du castrum éponyme. Il avait débuté la croisade (des Albigeois) dans les rangs de Montfort.

Bertrand de MONDENARD, châtelain, chevalier de Lolmie.
Le 17 février 1214, le castrum de Lolmie, occupé par Baudouin de Toulouse, demi-frère du comte Raymond VI, fut occupé de nuit par Bertrand de Mondenard, Ratier de Castelnau ainsi que par l'ancien seigneur du lieu.

La seigneurie de Mondenard était très divisée au 13ème siècle, on y voit établis simultanément les Durfort, les Gourdon , les Montaigut, les Luzech et les Mondenard.
Bertrand, Tonditus et Arnaud de MONDENARD prêtèrent serment de fidélité au comte Raymond VII, le premier, le 27 mars 1222, les deux autres, le 13 décembre 1249, à Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse. Ces Mondenard avaient eu pour prédécesseurs Arnaud Bernard de Mondenard, en 1164, frère d'Arnaud de Montaigut en 1166.Vital de MONTAIGUT accrut les possessions qu'il avait à Mondenard par son mariage, vers 1230, avec **Hermengarde de MONDENARD.**
Le vendredi 20 avril 1246, **Pons de MONDENARD, Raymond de MONDENARD, Bernard de MONDENARD** et d'autres seigneurs dudit lieu, convinrent de choisir et d'établir pour leurs fondés de pouvoir et procureurs spéciaux, Vital de MONTAGUT et Tondut de MONDENARD. Ils leur donnèrent mission d'aller trouver le comte de Toulouse et

de lui transférer, en leur nom, la seigneurie et juridiction de Mondenard et de ses dépendances. La charte de coutumes de Mondenard, article XXX, dit Vital de Montagut et Tondut de Mondenard, sont établis procureurs du seigneur de Mondenard, de Pons de Mondenard et de leur frère Raymond de Mondenard, et de Raymond de Mondenard et de ses frères, et de Bernard de Mondenard, et de Pons de Mondenard, et de Tondut, qui sont les fils d'Arnaud de Mondenard, etc[1686] ; on constate que nombre de Mondenard, dont certains fils d'Arnaud, et Vital de Montagut tiennent le château de Mondenard.
Le 3 mai 1246, **Pons, R. et Bernard de MONDENARD** donnèrent et transportèrent la seigneurie et juridiction de Mondenard à Raymond VII, comte de Toulouse, qui concéda le même jour des coutumes aux habitants dudit lieu.
Le 9 mai 1259, prêtèrent serment de fidélité au comte Alphonse de Poitiers, pour le lieu de Mondenard, Armand de MONDENARD, fils de feu Arnaud de MONTAIGUT, propriétaire d'un sixième de la seigneurie ; Pons, Thoardus, B. et Raymond, son frère, tous de l'ancienne famille de Mondenard ; *Armand* (Arnaud) de MONTAIGUT dit de MONDENARD, propriétaire d'un sixième du chef d'Hermengarde de MONDENARD, sa mère, et d'un dix-huitième de son père ledit Vital de MONTAIGUT.

Dès le début du siècle suivant l'ancienne famille de Mondenard, les Gourdon et tous les autres seigneurs cités précédemment disparurent pour faire place aux successeurs de Vital de MONTAIGUT et d'Hermengarde de MONDENARD qui prirent tantôt le nom de MONTAIGUT tantôt le nom de MONDENARD ou les deux à la fois
Le château de Mondenard, dont la garnison avait aidé, en 1213 (probablement v.st.), le seigneur de Lolmie à s'emparer de Baudouin, frère de Raymond VI, comte de Toulouse, fut détruit l'année suivante par Simon de Montfort. Bientôt rétabli il fut érigé en baylie avec le château de Sauveterre, par Alphonse de Poitiers[1687].

II
Seigneurs de Mondenard

L'orthographe du patronyme figurant dans les actes, Montaigut ou Montaigu et même parfois Montégut a été uniformisée, dans ce document, en Montagu, forme qui a prévalue mais le lieu dont cette famille tient son nom est nommé Montaigu, tel qu'il apparaît actuellement (Montaigu-de-Quercy, dans le Tarn-et-Garonne). De même l'orthographe de Montlanard, qui était celle du lieu d'où la famille de Mondenard a tiré son nom a été uniformisée en Mondenard, qui a été celle qui a prévalue.
La seigneurie de Montaigu confrontait, d'une part avec le ruisseau de Feyde qui la séparait de celles de Roquecor et de Coyssel, et d'autre part avec la juridiction de Lauzerte et le chemin de Valprionde et de Touffailles, qui servait de division entre le Quercy et l'Agenais[1688].

[1686] Abbé Taillefer, *Bulletin archéologique, historique et artistique de la société archéologique du Tarn-et-Garonne (Bulletin du T&G),* 1895, Charte de coutumes donnée par Raymond, comte de Toulouse, aux habitants de Mondenard (3 mai 1249), pp.209-218
[1687] François Moulenq, *op.cit.,* III, pp. 19-22, pour tout ce qui précède depuis « La seigneurie de Mondenard était divisée… », fournissant les preuves.
[1688] François Moulenq, *op.cit.,* III, pp.279-280

Les premiers membres de cette famille ont été :

I Arnaud de MONTAGU.
Pour mémoire Arnaud de Montagu était fils de Vital de Montagu et d'Ermengarde de Mondenard (supra.)
Le 21 mars 1248, Raymond VII, comte de Toulouse, donna à son fidèle Arnaud de Montagu et à ses descendants le château de Montaigu, avec ses appartenances et dépendances, tel qu'il l'avait reçu en 1230, de Guiraud de Gourdon, son parent[1689]. Arnaud de Montagu mourut avant le 9 mai 1259, date de la prestation de serment d'Armand de Montagu, fils de feu Arnaud de Montagu (supra.)
Arnaud de MONTAGU aurait épousé, en 1270, Esclarmonde de LOMAGNE, par contrat reçu Alboyne, notaire royal. Cette donnée venant de La Chesnaye-Desbois doit être prise avec une grande réserve, comme tout ce que cet auteur a écrit dans cette généalogie.
Il eut :

Arnaud de MONTAGU, auteur de la famille des seigneurs de la baronnie Montaigu-de-Quercy.

Armand de MONTAGU, auteur de la famille de Mondenard, qui suit.

Sicard de MONTAGU, évêque de Cahors (1294-1300), seigneur de la baronnie de Mondenard, mentionné avec son frère Armand, dans ce qui suit.

Bertrand de MONTAGU, abbé de Moissac (1260-1295)

Peut-être Gaillard de MONTAGU, abbé de Figeac (1260 -1288), prieur de Layrac (en Bruilhois), succédant, à Figeac, à Bertrand de Montagu.

II Armand I de MONTAGU, seigneur de Mondenard.
En 1262, Armand de Montagu, assisté de son frère Sicard, qui conduisait une armée composée de seigneurs des environs, attaqua l'évêque de Cahors, Barthélemy de Roux, qui se rendait à Moissac, accompagné d'une petite troupe et escorté d'un sergent du roi de France.
L'attaque à main armée mit le prélat en déroute avec son équipage. Armand de Montagu, bénéficiait de l'aide de l'abbé de Moissac, son frère, et savait que le comte de Toulouse (Alphonse de Poitiers, frère de Saint Louis), avait à se plaindre de l'évêque de Cahors. L'affaire se retourna contre Armand de Montagu car le sergent du roi de France avait été également molesté. Le roi ordonna, en mars 1264, de faire prisonnier les coupables, de les « dégrader » de chevalerie et de confisquer leurs biens. En juillet 1266, le roi rendit ses terres à Armand de Montagu, afin qu'il puisse rembourser les dommages et payer les amendes[1690].
Armand de Montagu qui n'avait pas été emprisonné, accensa, le 14 août 1265, une terre à Moissac et, le 3 avril 1267, acheta un ayral près de l'hôpital de Moissac[1691].

[1689] Mondenard de Monié, se référant au Trésor des Chartes
[1690] Mondenard de Monié, se référant au Trésor des Chartes J 307, n°55, et à BnF mss. lat. n°10918.

En juillet 1281, assisté de son frère Sicard, il fut présent à la reddition du château de Montesquieu, qui fut remis à leur frère Bertrand, abbé de Moissac, par le chevalier Esclamal de Fumel[1692].
Armand de Montagu prit part, en 1285, à la « croisade d'Aragon » entreprise par le roi Philippe le Hardi, au cours de laquelle périrent le roi (à Perpignan, le 5 octobre 1285), et son neveu, Arnaud de Montagu[1693].
Armand de Montaigu eut un fils Gaillard, mais ni lui ni son fils n'apparaissent dans la liste des hommages lors du *Saisimentum* de 1271, alors que Bertrand de Montagu prêta serment à Lauzerte, et Bertrand de Mondenard apparaît à Mondenard, en l'absence du seigneur de la baronnie.
En janvier 1296 Philippe le Bel rétablit Sicard de Montagu comme seigneur de la baronnie de Mondenard, donnant à Armand de Montagu, chevalier, et à Sicard, évêque de Cahors, son frère, la propriété du château et de la seigneurie de Mondenard, avec justice, haute, moyenne et basse, fiefs, et autres droits et appartenances, savoir, à Sicard, l'usufruit, et à Armanrd la propriété[1694].
Sicard de Montagu mourut à l'automne 1300, son frère Armand mourut avant le 7 décembre 1310, date à laquelle Gaillard est dit fils de feu Armand (infra.)
D'une alliance inconnue, il eut :

III Gaillard I de MONTAGU, damoiseau, seigneur de Mondenard.
Il est omis par La Chesnaye-Desbois.
C'est peut-être lui qui, nommé Gaillard de Mondenard, rendit hommage, le 15 mars 1302 (n.st.) à l'évêque de Cahors, pour sa terre de Montbel[1695].
Le 28 janvier 1309, Gaillard de Montagu fut condamné par le parlement de Paris à payer 1 000 livres d'amendes, 2 000 livres de dommages et intérêts, et à garder la prison tant qu'il plaira au roi, pour avoir attaqué Gaillard de Narcès dans son repaire de Lauture, malgré la présence des gens du roi, avec l'étendard royal, détruit des arbres fruitiers et brûlé un moulin[1696].
Pour payer les intérêts et amendes, il vendit, le 7 décembre 1310, à Pierre et Bernard de Lacourt, pour le prix de 1 300 livres, le lieu de La Bastide-de-Saint-Vincent, dans l'honneur du château d'Almont, avec toutes ses dépendances sises dans ledit honneur ou dans celui d'Antéjac, entre les rivières de Lembous et de la Lère ; dans cet acte il est nommé Gaillard de Montagu, damoiseau, seigneur du château de Mondenard, fils de feu Armand de Montagu, chevalier, seigneur dudit château[1697].
En même temps que Gaillard I de Montagu, Michel de Mondenard cite plusieurs Mondenard dont on ne connaît pas les liens familiaux (certains appartenaient peut-être à la première race,

---

[1691] Mondenard de Monié, se référant aux Archives hosp. De Moissac, B 32 f°33 et 35.
[1692] Mondenard de Monié, se référant à AD. T&G G 652.
[1693] Mondenard de Monié, se référant à R. Fawtier et F. Maillard, *Comptes royaux,* II, n°14327, 14573 et 14574.
[1694] Mondenard de Monié, se référant à BnF Fr 31701, 2863 f°6.
[1695] Mondenard de Monié, se référant à Guillaume Lacoste, *Histoire générale de la province de Quercy,* t.2, p.409, qui date l'hommage de 1301 (donc en début d'année, ce qui correspond à 1302 n.st.)
[1696] Mondenard de Monié, se référant à A .N. Oli. X 1 A, 4 f°103 r°.
[1697] Mondenard de Monié, se référant au Trésor des Chartes JJ 46 n°70 f°54 v°.

comme le suppose Michel de Mondenard ; comme Gaillard, qui rendit hommage en 1302, pouvait l'être),
On ne sait si Gaillard de Montagu, seigneur de Mondenard, eut une descendance, une filiation suivie est établie à partir de Bertrand de Montagu, seigneur de Mondenard.

Filiation suivie

I Bertrand I de MONTAGU, seigneur de Mondenard.
Le 24 mai 1350, on cita le seigneur de Mondenard, qui avait emprunté 50 deniers à Guiraud del Garric, de Lauzerte, et lui avait laissé en gage un cheval, à cette date Guiraud del Garric reconnut avoir été payé et lui rendit le cheval[1698]. Le même jour, Alays de Saint-Geniès, femme de Bertrand de Montagu, seigneur de Mondenard, vendit les revenus hérités de son père, pour 50 deniers[1699].
Le Quercy étant devenu terre anglaise, Bertrand de Montagu, seigneur de Mondenard, rendit hommage, le 10 août 1363, en l'église Saint-Front de Périgueux, à Edouard III[1700]. Il vivait le 4 mars 1364, date du contrat mariage d'Alays de Mondenard infra.)
Il avait été cité, en 1344, comme époux d'**Alays (Alauzie) de SAINT-GENIES** fille et héritière de feu Gaillard de Saint-Geniès, seigneur de Sainte-Alauzie[1701]. On retrouve cette ascendance citée pour Bernard de Mondenard (degré IV, infra.)
Ils eurent :

2.1 Armand II de MONDENARD,

2.2 Alays de MONDENARD (fille mieux que sœur de Bertrand I, selon la date de son mariage), fut mariée par Bertrand de Montagu, seigneur de Mondenard, par contrat du 4 mars 1364 à **Raymond de SEDILLAC,** seigneur de Saint-Léonard., parmi les témoins figure François de Mondenard alias de Montbel, damoiseau[1702].

II Armand II de MONDENARD, chevalier, seigneur de Mondenard.
G. del Garric fut pris, le 15 janvier 1351, par Tholet de Madua, Monat de Serat, et G. Delsprats, « anglais » et ennemis du roi, notre sire, et mené à Montfort, et obligé, de jurer de leur donner « servica » et demander licence à Armand de Mondenard, chevalier, lieutenant de noble baron R.B. de Durfort, seigneur de La Chapelle et capitaine de Lauzerte, pour leur transmettre ce qu'il avait juré et tenir son serment. Le 23 janvier 1351, Armand de Mondenard lui défendit de rien oser sur ce point[1703]. Le 24 janvier 1351, fut cité « Mossen N'Arman de

[1698] Mondenard de Monié, se référant à AD. T&G VE 5619 f°45, acte fourni par Jean Lartigaut.
[1699] Mondenard de Monié, se référant à AD. T&G VE 5619 f°73, fournit par Jean Lartigaut.
[1700] Mondenard de Monié, se référant Jules Delpit, *Collection générale de documents français se trouvant en Angleterre,* J.B. Dumoulin Paris, 1847, t.I, p.103.
[1701] Mondenard de Monié, se référant au Trésor des Chartes JJ 66 f°643 v°.
[1702] Mondenard de Monié, se référant à BnF Carré d'Hozier 442, f°158-159 v°.
[1703] Abbé Taillefer, *Bulletin du T&G,* Lauzerte au 14ème siècle, p.129

Mondanart, chevalier, lieutenant de noble baron Bertran de Durfort, seigneur de La Capela, et capitaine de Lauzerte pour le roi de France[1704]. »
Armand de Mondenard fut dit, le 23 mai 1359, tuteur de Gaillarde de Narcès, pupille, fille de feu R. de Narcès[1705].
Il mourut avant le 27 novembre 1366 (date de lause, infra.). Le 11 juillet 1367, fut citée noble Gaillarde de Narcès, jadis pupille de feu Armand de Mondenard, chevalier[1706].
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Jean de MONDENARD, qui suit

3.2 probablement Gaillard II de MONDENARD, qui suivra (pour expliquer la transmission de la seigneurie de Mondenard.)

III Jean I de MONDENARD, chevalier, seigneur de Mondenard.
Jean de Mondenard « lausa », le 27 novembre 1366, une maison avec four, à Mondenard, paroisse de Cazes, confrontant avec la roque du château de Mondenard, puis, le 28 janvier 1358, il reconnut une dette à Guillaume del Bosquet de Lauzerte, pour l'achat d'une jument de poil maurel[1707].
Le 16 décembre 1370, à Puymirol, les consuls du lieu reçurent la montre de Bertrand de Durfort, seigneur de La Chapelle, dont le lieutenant était Jean de Mondenard, écuyer, avec une cavale (jument) morel[1708].
Le 3 avril 1401 (alias 1411), Jean de Mondenard, fils et héritier d'Armand de Mondenard et neveu (petit-fils) de Bertrand de Montagu, considérant plusieurs marques d'affection, services, amitiés, parentés et autres à lui témoignées autrefois par Raymond de Narcès, seigneur direct de Lauture, lui avait donné, cédé le lieu de Mondenard avec toute juridiction haute, moyenne et basse, suivant acte public reçu par Blaise de Jordan, notaire de Lauzerte. En vertu de cette donation Raymond de Narcès devint donc vrai seigneur de Mondenard et vrai possesseur de la juridiction et d'autres biens de Bertrand de Montaigu et d'Herman (Arman selon le texte en langue romane) de Mondenard. Raymond mourut bientôt après, laissant sa fille, Comtesse, sous la tutelle de son épouse noble Comtesse *d'Ante*. Cette dernière fut dépouillée des biens de sa pupille par Gaillard de Mondenard, mais la prescription ne lui était pas acquise quand Jean d'Orgueil épousa Comtesse de Narcès. Pour éviter de grands frais Jean d'Orgueil et Bernard de Mondenard, fils de Gaillard s'adressèrent à des arbitres pour faire un compromis. Le 10 février 1430, les compositeurs jugèrent que Comtesse de Narcès devait avoir, en raison de la donation de Jean de Mondenard, la quarte partie, *ratione trabellinace,* des biens de Bertrand de Montagut dont Jean de Mondenard était héritier, et restituer l'hérédité de *fidei commis* à Bernard de Mondenard qui la revendiquait. Comtesse de Narcès devait avoir la troisième partie des biens d'Herman (Arman) de

[1704] Mondenard de Monié, se référant à AD. T&G VE 5619 f°10, fourni par Jean Lartigaut.
[1705] Mondenard de Monié, se référant à AD.T&G VE 5619 f°135, fourni par Jean Lartigaut.
[1706] Mondenard de Monié, se référant à AD.T&G VE 5620 f°112 v°, fourni par Jean Lartigaut
[1707] Mondenard de Monié, se référant à AD.T&G VE 5618 f°47 v°, (acte de 1366), et AD.T&G VE 5620 f°210 v° (acte de 1368, fournis par Jean Lartigaut.
[1708] Mondenard de Monié, se référant à BnF coll. Clairambault, vol.158 n°70.

Mondenard, père de Jean, et la quatrième partie de l'hérédité dudit Herman. Cette sentence n'était pas du goût de Bernard qui en appela au sénéchal de Quercy, etc., d'où arbitrage, etc.
Le 16 avril 1464, suite à un accord entre Bernard de Mondenard et Jean d'Orgueil, seigneur de Lauture, la quatrième partie de la juridiction de Mondenard fut démembrée pour constituer une seigneurie et communauté distinctes qui prit le nom de communauté de Lauture et fut composée de la paroisse de Cazillac et d'une portion de la paroisse de Tissac[1709].
Ces données permettent d'établir la filiation depuis Bertrand de Montaigu (qui épousa Alpays ou Alauzie de Saint-Geniès) jusqu'à Jean de Mondenard, puis cite Gaillard de Mondenard qui avait des droits importants sur Mondenard, et doit être probablement le frère de Jean, et qui est le père de Bernard qui continua la lignée.
L'accord du 16 avril 1464 date la donation de Jean de Mondenard du 3 avril 1401, Michel de Mondena
Gaillard de Mondenard étant cité le 20 janvier 1419 comme seigneur de Mondenard, Jean de Mondenard mourut dès cette date.
Jean de Mondenard n'ayant certainement pas de postérité mâle (et ne semblant pas avoir de fille) comme le montre la donation qu'il fit en 1401(1411), ne figure pas dans l'*Arbre généalogique,*

***

III bis Gaillard de MONDENARD, damoiseau, seigneur de Mondenard, après son présumé frère.
C'est probablement lui qui, dit Gaillard de Mondenard, damoiseau, habitant Saint-Amans de Pellagal, fut témoin, le 14 août 1397, à Moncuq, d'une vente de cens[1710].
Le 20 janvier 1419, le noble baron Gaillard, seigneur de Mondenard, déclara donner à noble Raymond d'Escayrac, habitant son hôtel de La Peyrière, en Quercy, 300 florins d'or pour la dot constituée à la noble Jeanne de Mondenard, sa fille, et fiancée audit Escayrac[1711].
Il mourut très probablement avant le 10 février 1430, date d'un projet de compromis entre son fils Bernard de Mondenard et Jean d'Orgueil.
Il avait épousé (probablement en secondes noces) **Brunette du BOUZET**, fille d'Ayssieu (Ayssin) du BOUZET, lequel testa, le 1er décembre 1424, à La Chapelle, près Mansonville.
Ayssin du Bouzet, coseigneur du Bouzet, qui tenait la terre de La Chapelle, était fils de Barrau du Bouzet, chevalier seigneur du Castéra-Bouzet (cité de 1340 à 1393), et de *Brême* (Brune) de Preissac. Par son testament du le 1er décembre 1424, il nomma sa fille Béliette et son gendre Odet de Got, à propos d'une cohabitation de ceux-ci avec sa femme, Comtesse de Villebeuf, dit avoir eu trois fils, tous trois décédés, Guillaume, Jeannot et Raimond Bernard, fit un legs à Jeannette, fille du même Jeannot du Bouzet, à Brunette du Bouzet, sa fille, dame

[1709] Abbé Taillefer, *Bulletin du T&G,* 1930, Communauté de Lauture en Cazillac, pp. 122-129, produisant les minutes de Jacques Maurety, notaire de Lauzerte (Tarn-et-Garonne) B n°26, 1462-1467, f°137 à f°154, partie en latin, partie en roman.
[1710] Mondenard de Monié, se référant à AD. Lot, Parch.épars sous boîtes F
[1711] Mondenard de Monié, se référant aux AD. Lot F 396, Forcade, notaire.

de Mondenard, à Gassion de Manas, son filleul et neveu, et à Jeannon, Gaission et Gaillard de Mondenard, ses autres neveux[1712] (petits-fils).
Beliette du Bouzet avait épousé en premières noces, par contrat en 1407, Sanche Garcie de Manas, seigneur d'Avezan, qui testa le 3 mai 1417, et mourut avant le 28 novembre 1420, date du second contrat de mariage de sa femme. Cette dernière, qui avait reçu la donation des biens de ses parents, sauf l'usufruit, par son second contrat de mariage, devait être l'aînée des filles, sa sœur Brunette, compte tenu de la chronologie que l'on connaît (notamment le testament de son père, mentionnant ses trois fils) pourrait s'être mariée vers 1410-1415.
Ayssin du Bouzet, fut cité pour la dernière fois le 22 janvier 1427. Mambilie dite Beliette du Bouzet, avait épousé (par contrat) le 28 novembre 1420, Odet *du Gout* (en réalité de Got ou de Goth, famille du pape Clément V), damoiseau, troisième fils de Raymond Arnaud de Got, seigneur de Rouillac, et de Rouge d'Astarac (sa seconde épouse, épousée en 1395[1713].)
Gaillard de Mondenard était, comme dit supra, père de Bernard de Mondenard, qui continua la lignée, il n'est pas cité dans le testament d'Ayssin de Mondenard, et était très probablement majeur le 14 février 1430, date du compromis, cité supra, ce qui implique qu'il était probablement issu d'une première union de Gaillard
Gaillard de Mondenard eut, probablement d'un premier lit :

4.1 Bernard de MONDENARD, qui suit.

4.2 Jeanne de MONDENARD.
Elle n'est pas citée dans le testament d'Ayssin du Bouzet, en 1424, et avait épousé, par contrat du 20 janvier 1419, **Raymond d'ESCAYRAC**, seigneur de La Peyrière (supra), ce qui indique qu'elle était probablement issue du premier mariage de son père.
Raymond d'Escayrac, seigneur de La Peyrière était fils de Bernard IV d'Escayrac, damoiseau[1714].

Gaillard de Mondenard eut de son union avec Brunette du Bouzet :

4.3 Jeannon de MONDENARD, cité le 1er décembre 1424.

4.4 Gaission de MONDENARD, qui est probablement l'auteur de la branche des seigneurs d'Estillac.

4.5 Gaillard de MONDENARD, cité le 1er décembre 1424.

IV Bernard de MONDENARD, seigneur de Mondenard.

[1712] Chevalier de Courcelles, *Histoire héraldique et généalogique des pairs de France,* t.VI, pp. 63-64, note 4, de la généalogie Goth ; J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* Notice du Bouzet, pp.12-16.
[1713] J. Noulens, *op.cit.,* p.16 et p.181.
[1714] La Chesnaye-Desbois, Généalogie d'Escayrac

Comme dit supra, Bernard de Mondenard, n'acceptant pas le projet de compromis du 10 février 1430, fit un accord, le 16 avril 1464, avec Jean d'Orgueil, à qui il céda la quatrième partie de la juridiction de Mondenard.
Le 20 décembre 1451, Bernard de Mondenard, baron de Mondenard, « lausa » des biens situés dans la paroisse de Saint-Georges des Cabannes, et accensa une pièce de terre dans la même paroisse[1715].
Bernard de Mondenard, un des descendants d'Alauzie de Saint-Geniès, elle-même femme de Bertrand de Montaigut, seigneur de Mondenard, ayant déclaré que ses ancêtres avaient acquis des droits seigneuriaux dans la juridiction de Lafrançaise, fit la vente, le 6 mars 1452, à Raymond de Parazols de tous les cens, rentes, droits seigneuriaux, fiefs vacants ou non vacants qu'il pouvait avoir dans la ville de Lafrançaise ou dans ses dépendances[1716]. Le 7 novembre de la même année, il fit une accense, au capmas de Burgan, paroisse de Tissac[1717].
Le noble baron de Mondenard, seigneur dudit lieu et du château et de toute la châtellenie de Mondenard, fit une ratification, le 2 mars 1463, au château de Mondenard[1718]. Le 2 mai de la même année, en compagnie de son fils Bertrand, il fut témoin d'un compromis entre les seigneurs de La Vernède et de Garnel[1719]. Le 18 janvier 1469, Bernard de Mondenard fut nommé avec son fils Bertrand[1720]. Bernard de Mondenard, reconnut, le 21 novembre 1471, à Lauzerte, devoir à J. de Negraro, de Tournon, un écu et un mouton d'or pour l'achat d'une brigandine, d'une salade et d'une gorgerette, et promit de le payer d'ici la fête de Sainte-Luce, son fils Bertrand était témoin[1721]. Il mourut avant le 25 février 1480, date à laquelle les consuls et des habitants de la paroisse de Montmayou, juridiction de Mondenard, supplièrent Bertrand de Mondenard, seigneur de Mondenard (son fils), assis sur un banc, sous l'orme dans la paroisse de Cazes, de les autoriser à élire un bayle, qui sera présenté audit seigneur, pour approbation, ce qui fut accordé[1722].
D'une alliance inconnue, Bernard de Mondenard eut au moins un fils :

5. Bertrand de MONDENARD, qui suit.

.

V Bertrand de MONDENARD, seigneur de Mondenard.
Comme dit supra il est cité avec son père en 1463, 1469 et 1471, et seul, à partir du 25 février 1480.
Bertrand de Mondenard, tel que cela apparaît dans l'*Arbre généalogique*, dénombra, en 1504, la baronnie de Mondenard avec toutes juridictions, la maison noble de Mondenard, 85 journaux de vignes et 15 journaux de terres, et à Saint-Amans de Pellagal, juridiction de

[1715] Mondenard de Monié, se référant à AD. T&G VE 5990 f°69, 70, foirni par Jean Lartigaut.
[1716] Louis Boscus/Firmin Galabert, *Bulletin du T&G,* 1912, La fondation de la bastide royale de Lafrançaise (11 mai 1274), p.56
[1717] Mondenard de Monié, se référant aux AD. T&G, Archives de Bruniquel D III, n°21.
[1718] Mondenard de Monié, se référant aux AD. T&G VE 5623 f°52 v°, fourni par Jean Lartigaut.
[1719] Mondenard de Monié, se référant aux AD. µT&G VE 5623 f°53, fourni par Jean Lartigaut.
[1720] Mondenard de Monié, se référant aux AD. T&G VE 5628 f°58, fourni par Jean Lartigaut.
[1721] Mondenard de Monié, se référant aux AD. T&G VE 5628 f°120.
[1722] Mondenard de Monié, se référant aux AD. T&G VE 5629 f°395 v°, fourni par Jean Lartigaut.

Lauzerte, une maison noble ruinée, (des rentes) : 50 setiers de froment, 25 setiers d'avoine, 40 paires de gélines, 2 charges de vin et 5 livres[1723].
Bertrand de MONDENARD, seigneur de Mondenard, avait épousé **Claude de *COLOMBER*** de *Rhunes*, fille de Bertrand de *COLIOMBER*, seigneur de *Rhunes,* et de demoiselle de COLOMBIER, tel que cela apparaît dans les preuves et quartiers des chevaliers de Malte de Languedoc, pour leur petit-fils Antoine, au diocèse de Cahors, en 1549[1724].
Ils eurent deux fils :

6.1 Jean de MONDENARD, qui suit.

6.2 François de MONDENARD, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Amans, et de celle des seigneurs de Belle-Isle.

VI Jean de MONDENARD, seigneur et baron de Mondenard.
Jean de Mondenard épousa **Fine de LUZECH**., tel que cela apparaît infra. Ceci est également indiqué par Maurice Onfroy qui précise que Fine de Luzech était fille de Bertrand, baron de Luzech, et d'Anne du Pouget[1725] (en réalité le chevalier de Courcelles n'indique pas le prénom de l'épouse de Jean de Mondenard.) Cette alliance est prouvée par les preuves de noblesse et quartiers des chevaliers de Malte de Languedoc, de leur fils Antoine, comme dit supra.
Maurice Onfroy cite Jean de Mondenard, baron de Mondenard, qui, après son père Bertrand, portait ce titre en 1539, lors du mariage de sa fille Philippa.
Ils eurent :

7.1 Antoine de MONDENARD, qui suit.

7.2 Emeric de MONDENARD, seigneur de La Peyrière et de Montannac (entre Cazes-Mondenard et Vazerac.) Il apparaît sur l'*Arbre généalogique.*
Il fut témoin, dans le contrat de mariage de sa nièce Suzanne de Mondenard, le 25 février 1600, et participa à la constitution de la dot[1726].

7.3 Marguerite de MONDENARD, dame de Roquecor.
Elle épousa **Jean d'ASPREMONT**, d'où au moins une fille, Finette d'Aspremont, qui eut de son mariage Pierre et Jacques de Gourgues, et vivait en 1608[1727].
Jean d'Aspremont, baron de Roquecor, mari de Marguerite de Mondenard, testa le 19 mars ou mai 1586[1728], leur fille Fine d'Aspremont était alors veuve de Jacques de

[1723] Mondenard de Monié, se référant à la Bibliothèque de Cahors, Fonds Greil n°138 f°95 v°.
[1724] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 169.
[1725] Maurice Onfroy, *op.cit.,* se référant au chevalier de Courcelles, *op.cit.,* X, p.9 de la généalogie Luzech.
[1726] Maurice Onfroy, *op.cit.*
[1727] Maurice Onfroy, *op.cit.*
[1728] François Moulenq, *op.cit.,* t.3, p . 233, se référant à AD. T&G, Molinier, notaire de Roquecor

Pontac, greffier en chef du parlement de Bordeaux[1729], ce qui indique que Fine d'Aspremont se maria deux fois.

7.4 Philippa de MONDENARD.

Elle épousa, par contrat du 29 avril 1539, **Hugues d'ESCAYRAC,** seigneur d'Escayrac et de Cayrech[1730]. Sans postérité de cette union Hugues d'Escayrac, fils de Raymond Barthélemy d'Escayrac, seigneur d'Escayrac, coseigneur de Cayrech, et d'*Aldrete* de Busset, épousa, en secondes noces, par contrat du 3 juillet 1545, Françoise de Beaumont, d'où un fils, Charles d'Escayrac, qui continua la lignée[1731].

VII Antoine de MONDENARD, seigneur et baron de Mondenard.

Ses preuves de noblesse pour être reçu chevalier de Malte sont datées de 1549, comme dit supra. Comme il se maria peu après il est douteux qu'il entra dans cet ordre.

Le registre de la confrérie Notre-Dame de la Chandeleur de Cazes-Mondenard, du premier janvier 1555, rend compte de l'assemblée du 24 mars 1554, faisant apparaître *Mossieur de Mondenard et Mademoiselle, Mossieur lou baro et sa molye,* que le rédacteur de l'article traduit en Jean de Mondenard, seigneur de Mondenard, et Fine de Luzech, sa femme, noble Antoine de Mondenard et son épouse, noble Marguerite du Castéra[1732] ; Jean de Mondenard et Fine de Luzech étaient, comme dit supra, les parents d'Antoine.

Il dut abandonner son château, en 1562, aux troupes de Duras. En 1577, il faisait partie des troupes de la Ligue qui se mobilisèrent pour empêcher le regroupement des protestants à Villefranche, et intervint, en avril 1579, après une attaque avortée de Lauzerte, pour en réorganiser la défense[1733]. Après la mort de son fils, Jean de Mondenard, il institua héritière universelle sa troisième fille Hélène, Il mourut entre le 25 février 1600, date du mariage de sa fille Suzanne, et le 21 avril 1605, date du testament de Marguerite du Bouzet, veuve, passé devant Maître Douat, notaire de Mondenard[1734].

Il avait épousé (vers 1550 ?) **Marguerite du BOUZET** *du Castéra,* dont l'ascendance n'est pas connue.

Ils eurent un fils et cinq filles[1735] :

8 .1 Jean de MONDENARD, baron de Mondenard.

Il fit partie de l'armée de Condé, et aurait été tué en 1589 au cours d'un combat entre Toulouse et Balma, ce qui, à la date près (1590), correspond à ce qui est dit pour le baron de Mondenard, ligueur. Ce doit donc être lui et non son père à qui se rapporte ce qui suit.

[1729] François Moulenq, *op.cit.,* t.3, p.288, qui indique qu'elle vivait en 1608 (p.295)

[1730] La Chesnaye-Desbois ; Maurice Onfroy, *op.cit.*

[1731] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France.*

[1732] Abbé Taillefer, *Bulletin du T&G,* 1917, Confrérie de Notre-Dame de la Chandeleur de Cazes-Mondenard, p.101

[1733] Maurice Onfroy, *op.cit.,* se référant aux AD. Lot, Archives de Saint-Sulpice

[1734] Maurice Onfroy, *op.cit.*

[1735] Abbé Taillefer, *Bulletin du T&G,* 1939, Monographie de Saint-Vinant de Tissac, pp. 14-15 ; Maurice Onfroy, oo.cit.

Le baron de Mondenard, ligueur, fut lieutenant d'Urbain de Saint-Gelais, évêque de Comminges, que la chronique représente comme le Turpin de cette époque, dans l'armée d'Emmanuel de Savoie, marquis de Villars, lieutenant du roi en Guyenne puis lieutenant général pour la Ligue en Gascogne.
Mondenard et d'autres capitaines s'établirent à Sainte-Christie, le dimanche 6 septembre 1590, les troupes se logèrent dans l'église et Sainte-Christie fut traitée en ville conquise. Deux jours après, Mondenard laissa pénétrer quelques gens de guerre dans le château de Sainte-Christie, s'emparèrent de Léaumont (seigneur du lieu), l'enfermèrent pendant trois jours dans une chambre et pillèrent le château, puis il exigea une rançon du seigneur de Sainte-Christie[1736].
Le baron de Mondenard fut tué peu après, à la porte du château de Balma, au cours de l'attaque de ce château (situé aux portes de Toulouse) par Urbain de Saint-Gelais, évêque de Comminges, dont il était le lieutenant[1737].
Il avait assisté, le 25 juin 1589, au contrat de mariage de son cousin issu de germain, Charles de Mondenard-Saint-Amans[1738]

8.2 Hélène de MONDENARD
Elle épousa **François de MONTRATIER de Favols,** seigneur de Caudié, fils d'Antoine de MONTRATIER, capitaine d'infanterie, et d'Alviasse de L'ISLE, par contrat du 2 février 1574[1739]. Elle était veuve en 1593, ayant eu deux fils et trois filles[1740].

8.3 Marie de MONDENARD
Elle épousa, le 27 janvier 1590, noble **Antoine de COURTOIS,** seigneur de Caix.
Cette alliance est confirmée par un article de l'*Armorial général de France,* par d'Hozier, disant à propos de Géraud le Franc, seigneur de Caix, qui avait épousé en secondes noces, en 1640, Hélène de Courtois, dame de Caix, que la famille de Courtois possédait la seigneurie de Caix depuis Antoine de Courtois qui avait épousé vers 1560 Louise de Couderc qui lui avait apporté la seigneurie de Caix, et que cette famille de Courtois avait contracté de belles alliances, entre autres avec la famille de Mondenard[1741].

8.4 Hélène de MONDENARD, dame de Mondenard.
Elle épousa, en premières noces le 7 juin 1590, **Antoine de TOUCHEBOEUF de CLERMONT,** seigneur de Vertilhac, qui fut tué en juillet 1591, au siège de Puylaroque, sans postérité.

[1736] Ch. Palanque, *Revue de Gascogne,* janvier 1894, Un épisode de la ligue en Gascogne, Le pillage du château de Sainte-Christie en 1590, produisant la déposition d'Edme Bolepin, prêtre, prébendier de Sainte-Marie d'Auch, et celle de Dominique Chaubeyre, vicaire de Mirepoix
[1737] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, Le capitaine Caravelle, p.249
[1738] Maurice Onfroy, *op.cit.*
[1739] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p .288, le contrat du 2 février 1574, fut reçu Aubuisson, notaire royal.
[1740] Maurice Onfroy, *op.cit.*
[1741] D'Hozier, *Armorial général de France,* VII, pp.173-174, note h.

Elle épousa en secondes noces (par contrat) le 2 octobre 1593 **Jean (de VERNEDE) de CORNEILLAN,** chevalier de l'ordre du roi, lui apportant la terre de Mondenard.
Jean de CORNEILLAN, gouverneur de Rodez, mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre du roi était fils de Jean III de VERNEDE, vicomte de Corneillan, et de sa seconde épouse Jeanne de GALARD de Brassac[1742], d'où au moins deux fils Aymeric et François qui fut évêque de Rodez et au moins une fille.

8.5 Anne de MONDENARD.
Elle épousa, le 2 octobre 1584, noble **Antoine de VEZINS,** seigneur du Rodier et de Senfron
Leur fils Antoine de LEVEZOU de VEZINS, seigneur de Charry épousa, par contrat du 12 août 1631, Gabrielle de DURFORT[1743].

8.6 Suzanne de MONDENARD
Elle épousa, par contrat du 25 février 1600, étant dotée de 7 900 livres, noble **François de GAUTIER de Savignac,** seigneur de Léribosc (Tarn-et-Garonne), fils de François de GAUTIER de Savignac et d'Antoinette de BALSAC, d'où postérité.

III
Seigneurs de Saint-Amans de Pellagal, de Belle-Isle

L'auteur de cette branche, François de Mondenard, était le fils cadet de Bertrand (de Montagu) de Mondenard, baron de Mondenard.
Les données concernant cette branche proviennent essentiellement de Michel de Mondenard, elles ne sont pas référencées dans ce qui suit.

VI François de MONDENARD, seigneur de Saint-Amans de Pellargal (Tarn-et-Garonne.)
Il reçut de son père la seigneurie de Saint-Amans de Pellargal que son père avait dénombrée en 1504.
D'une alliance inconnue il eut :

7.1 Jean de MONDENARD, qui suit.

7.2 Philippa de MONDENARD.

VII Jean de MONDENARD, seigneur de Saint-Amans.
Il participa aux guerres de religion comme catholique et hébergea à Saint-Amans, en 1576, les troupes de M. de Fontenilles venues déloger les protestants de Lauzerte. Il mourut probablement en 1582 quand François de Gaulejac, seigneur de Piac, seigneur de Piac, attaqua et pilla le château de Saint-Amans forçant la dame de Saint-Amans à aller se réfugier chez le seigneur de Montaigut, son beau-frère (?)

[1742] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques du Rouergue,* t.3, pp.86-87
[1743] BnF Fr 32295, Jean Guitard, notaire du Boulvé en Quercy

Il avait épousé **Catherine d'ASPREMONT.**
Catherine d'Aspremont, devenue veuve, épousa, en secondes noces, Renaud de GISCARD (GUISCARD), seigneur de Giscard, à Montjoi, et de Lafon, à Castelsagrat, gouverneur pour le roi Henri IV à Tournon le 17 mars 1595.
Charles de Mondenard et Catherine d'Aspremont eurent.

8.1 Charles de MONDENARD, qui suit.

8.2 Philippa de MONDENARD.

VIII Charles I de MONDENARD, seigneur de Saint-Amans.
Il laissa un livre de rentes foncières de Saint-Amans, pour la période 1585-1594, et des notes sur sa famille jusqu'en 1640. Il testa une première fois en 1653 et une seconde fois en 1659, mourut le 14 août 1659 et fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Amans de Pellargal. Il eut une longévité exceptionnelle.
Ses papiers contiennent entre autres un arbre généalogique de sa famille avec les portraits de différents membres, faisant apparaître Jean de Mondenard, baron de Mondenard, dernier membre de cette branche, mort *fin 1589* (inexact, en 1590), dans un combat entre Toulouse et Balma, et l'ancêtre commun des branches des barons de Mondenard, et de Saint-Amans, Bertrand de Mondenard. Dans la branche des seigneurs de Saint-Amans (partie droite de l'arbre) apparaissent François de Mondenard, son fils Jean, puis Charles fils de ce dernier, et Jean Louis de Mondenard.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 25 juin 1589, **Cyprienne d'ARNALDY**, fille de Jean Léonard d'ARNALDY, docteur et avocat, habitant Lauzerte, et de Jeanne de CADIOT, cette dernière fonda le couvent de …en 1624, avec Jeanne de Mondenard Corneillan. Antoine de Mondenard, son fils (degrés X et XI de la branche des seigneurs de Mondenard) furent témoins au mariage. Cyprienne d'Arnaldy mourut en mars 1619.
Charles de Mondenard avait épousé, en deuxièmes noces, le 22 décembre 1620, **Françoise de LA FABERIE,** fille du seigneur de La Cassagnie, elle mourut le 12 décembre 1636.
Il avait épousé, en troisièmes noces, **Jeanne de HOMPS** (alias DEHOM), qui mourut le 2 octobre 1652.
Enfants du premier lit :

9.1 Philippa (alias Jeanne) **de MONDENARD.**
Née en 1592, elle épousa (par contrat, nommant ses parents) le 4 septembre 1606, **Pons François de GAULEJAC,** seigneur de Montégut de la Molayrette, alias seigneur de Saint-Germain dit M. de Saint-Germain[1744], fils de Sébastien de GAULEJAC, seigneur d'Espanel, et de Marguerite de VABRES, il mourut en 1628, d'où une fille, Geneviève, qui épousa Honoré de Jougla.

9.2 Antoinette Jeanne de MONDENARD.

[1744] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 529, pour tout ce qui le concerne.

Née en 1596, elle épousa, en premières noces **Pierre d'HEBRARD,** seigneur de la Blanquerie, qui mourut en 1621, d'où une fille Catherine d'Hébrard.
Devenue veuve, Antoinette Jeanne de MONDENARD épousa, en secondes noces, vers 1625, **Pierre de RAYMOND,** seigneur d'Auty, d'où 2 fils et une fille.

9.3 Anne de MONDENARD.
Née en 1600, elle épousa, par contrat du 11 janvier 1625, **François de CASTAIGNER** (alias CHASTEIGNER), seigneur d'Autrec, fils cadet d'Arnaud de CASTAIGNER, seigneur de Sainte-Foy, et de Marie de GOUDAL, d'où un fils Arnaud de Castaigner qui épousa, par contrat du 11 juin 1646, Jeanne de Rozet, et une fille.

9.4 Hélène de MONDENARD.
Née en 1602, elle mourut âgée de 19 ans, sans alliance.

9.5 Philippe *Martre* de MONDENARD.
Née en 1604, elle épousa **Etienne *d'AUTOUN*** ou ***DANTON*** ou ***DANTHON,*** conseiller de Lauzerte, d'où postérité.

9.6 Jeanne Françoise de MONDENARD.
Née en 1614, elle mourut âgée de 38 ans, sans alliance.

Enfants du deuxième lit :

9.7 Antoine de MONDENARD.
Il fut probablement d'église, il n'est pas cité dans le testament de son père en 1653.

9.8 Jean Louis de MONDENARD, qui suit.

9.9 Méric (Emeric) Melchior de MONDENARD, seigneur de Belle-Isle, près de Moissac.
Né en 1624, il hérita de son père la seigneurie de Belle-Isle créée à partir de biens à Moissac, Lauzerte et Saint-Amans de Pellargal, il serait mort *dès 1644,* selon un acte concernant Marie du Frère, veuve, cette date semble erronée car il paraît douteux que Méric de Mondenard se soit marié deux fois avant l'âge de 20 ans.
Il aurait épousé, en premières noces, **Marie de LA ROCHE,** si celle-ci est différente de Marie du Frère.
Il épousa **Marie du FRERE,** qui signait Hordosse, peut-être fille de Jean Pierre du Frère, seigneur de Cologne, de la descendance d'Anne de Salluste fille de Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas.

Marie du Frère, veuve de Méric Melchior de Mondenard, seigneur de *Bellile*, habitait en *1644,* la terre et juridiction de Terride[1745].
Marie du Frère de Hordosse, veuve de Méric Melchior de Mondenard, seigneur de Belle-Isle, habita en 1654, 1666 et 1670 sa maison du Garrapiat[1746].
Enfant du premier lit si Marie de La Roche est différente de Marie du Frère.

Charles de MONDENARD, seigneur de Belle-Isle.
Cité dans le testament de son grand-père, Charles de Mondenard, en 1659, il vivait en 1671, sans postérité. La seigneurie de Belle-Isle fut transmise à son cousin-germain François de Mondenard, fils de Jean-Louis de Mondenard.

9.10 François de MONDENARD.
Né en 1625, il mourut avant 1653, date du premier testament de son père.

9.11 Marguerite de MONDENARD.
Née en 1628, elle fut émancipée par son père étant âgée de 27 ans.

9.12 Anne de MONDENARD.
Née en 1630.

Enfant du troisième lit :

9.13 Charles de MONDENARD.
Né en 1640, il mourut probablement avant 1653 date du premier testament de son père.

IX Jean Louis de MONDENARD, seigneur de Fraissinet.
Né en 1622, il mourut avant son père et n'hérita donc pas de la seigneurie de Saint-Amans.
Il épousa **Françoise de ALIS** ou ***de HALIS,*** qui appartenait probablement à la famille connue initialement comme **DEALIS** dont une branche écrivit plus tard son nom avec l'orthographe de ALIS. Françoise de Alis mourut le 12 octobre 1674.
Une généalogie de cette famille de parlementaires de Bordeaux a été écrite par Michel Smaniotto.
Ils eurent :

10.1 Charles II de MONDENARD, qui suit.

10.2 François de MONDENARD, auteur de la branche des seigneurs de Belle-Isle, qui suivra.

[1745] Philippe Tamizey de Larroque, *Revue de Gascogne,* 1869, Quelques renseignements nouveaux sur du Bartas, p.225, note 3, se référant à des documents de la comtesse de Raymond
[1746] Abbé Laffont, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers*, juillet 1958, Les descendants de Guillaume Salluste du Bartas, p.421

10.3 Angélique de MONDENARD.
Citée dans le testament de son grand-père en 1653 elle ne l'est pas dans celui de 1659.

X Charles II de MONDENARD, seigneur de Saint-Amans
Il aurait rendu hommage pour Saint-Amans le 22 mars 1657, âgé de 19 ans, ce qui paraît anachronique.
Charles de Mondenard, seigneur de Saint-Amans de Pellagal, dénombra en 1669, devant les trésoriers de France à Montauban, des biens nobles qu'il possédait dans la juridiction de Lauzerte[1747] et vendit un moulin le 24 avril 1688 (infra.)
Il épousa **Isabelle de LACASSAGNE**
Ils eurent :

11.1 Jeanne de MONDENARD.
Née en 1670, elle mourut en 1728.
En 1717, Jeanne et Françoise de Mondenard, célibataires, habitaient au moulin de Philippe dépendant de la seigneurie de Saint-Amans.

11.2 Charles III de MONDENARD, qui suit.

11.3 Françoise de MONDENARD.
Elle possédait des terres à Saint-Hilaire en 1743.

XII Charles III de MONDENARD, seigneur de Saint-Amans.
Il rendit hommage pour Saint-Amans en 1726 et en 1732 et mourut avant 1754.
Il avait épousé, avant 1728, **Jeanne *de DANTHON,*** qui veuve habitait en 1768 sa maison de Lauzerte.
Ils eurent :

XIII Hélène de MONDENARD SAINT-AMANS
Elle épousa, le 8 janvier 1758, **Pierre Louis de COMBARIEU du Grès,** dont la famille possédait le château du Grès, près de Moissac., elle mourut sans postérité, Pierre Louis de Combarieu eut une postérité de sa seconde union dont le fils aîné continua la lignée, et une fille Gabrielle Pétronille qui épousa M. de Bonnefous de Caminel.,

IV
Seigneurs de Belle-Isle

L'auteur de cette branche, François de Mondenard, était fils de Jean Louis de Mondenard et de Françoise de Alis, il hérita de la seigneurie de Belle-Isle tenue auparavant par son cousin-germain Charles de Mondenard.

X François de MONDENARD, seigneur de Belle-Isle.

[1747] François Moulenq, t.3, pp. 127-128, produisant les AD. T&G , *Dénombrements* (à classer)

Dans l'acte de vente d'un moulin du 24 avril 1688, François de Mondenard, seigneur de Belle-Isle, est dit frère de Charles de Mondenard, seigneur de Saint-Amans.
Il obtint un règlement de ses armes de Charles d'Hozier, selon un brevet de 1701. Il mourut le 25 mars 1725 à Moissac.
Il avait épousé le 3 mai 1680 **Jeanne de BARRIERE.**
Ils eurent :

XI Charles de MONDENARD, seigneur de Belle-Isle.
Né en 1687, d'une alliance inconnue il eut :

XII François de MONDENARD, seigneur de Belle-Isle.
Il fut témoin à un baptême à Saint-Amans en 1739.
Il épousa **Hélène d'AURIMONT,** qui, veuve, habitait Moissac avant la crue du Tarn en 1772 et la Révolution.

V
Seigneurs d'Estillac et de Moncaut

L'auteur de cette branche, Garcie de Mondenard, est dit par Maurice Onfroy, et par Michel de Mondenard, fils d'Armand Gaillard de Montaigut et de Brunette du Bouzet, la preuve n'étant pas fournie, nous considérons cette ascendance comme probable, mais vue la récurrence du prénom Garcie et de ses formes dérivées, ce n'est pas une certitude. Nous numérotons les degrés à partir de Garcie, si l'on veut remonter à Bertrand de Montagu, époux d'Alays (Alauzie) de Saint-Geniès, ce qui n'est pas prouvé, il faut ajouter trois degrés.

I Garcie (Gaixiot) de MONTAGU de MONDENARD, seigneur en partie de Montjoy.
Il acheta la seigneurie d'Estillac, en 1447, à Jean de Galard, seigneur d'Aubiac, Lécussan, Beaulens (époux de Jeanne de Séailles) qui avait donné précédemment cette seigneurie à son fils Odet, par son contrat de mariage, ce dernier eut un fils, Jean de Galard, qui mourut avant son père (ce qui explique probablement la vente d'Estillac en 1447). Odet de Galard, fils du vendeur, fit opposition à cette vente, laquelle fut déclarée valable par un arrêt du parlement de Toulouse du 23 février 1492. Dans l'intervalle, Gaixiot de Mondenard passa un grand nombre d'actes en qualité de seigneur d'Estillac[1748]. Garcie de Mondenard avait donné, le 30 novembre 1488, à son fils Jean, des terres dont la seigneurie de Roquelaure, à l'occasion de son mariage avec Jeanne de Bilhères (infra.)
Le château d'Estillac (Lot-et-Garonne) fut construit au 13ème siècle et fut agrandi au 16ème siècle par Blaise de Monluc.
Garcie de Mondenard avait épousé **Miramonde d'ALBRET**, dame d'Estillac, de Roquelaure, fille de Garcie Arnaud d'ALBRET et de Mathe de ROVIGNAN, dame de Moncaut (Lot-et-Garonne), laquelle donna, le 25 février 1422 (v.st.), avec le consentement de son mari Garcie

[1748] Jules de Bourrousse de Laffore, *Revue de l'Agenais,* 1879, Notes historiques sur les monuments féodaux ou religieux du département du Lot-et-Garonne, p.55 ; Michel Smaniotto, *Féodales,* Famille de Galard, inédit.

Arnaud d'Albret, l'investiture de biens à Moncaut et à Montagnac[1749]. Miramonde d'Albret testa le 8 juillet 1473, faisant des legs à ses enfants, laissant ses autres biens à son mari Garcie de Mondenard qui testa le 7 avril 1487[1750], et semblait vivant, le 23 février 1492, date de l'arrêt du parlement de Toulouse (supra.)
Ils eurent :

2.1 Jean de MONDENARD, qui suit.

2.2 Jean de MONDENARD, seigneur d'Estillac.
Jean de MONDENARD épousa **Marguerite de GALARD de Brassac,** fille aînée de Jean de GALARD, seigneur de Brassac, et de Miracle de VALETTE (alias LA VALETTE, mariés par contrat du 19 septembre 1454). Jean de Galard, seigneur de Brassac, testa le 26 mars 1490, nommant entre autres, sa fille aînée femme de Jean de Mondenard, seigneur d'Estillac, et sa femme Miracle de Valette[1751].
Ils eurent :

2.2.1 Gaixiot ou Gassiot de MONDENARD, seigneur d'Estillac.
Gaixiot et François de Mondenard, seigneurs d'Estillac, rejoignirent, à Milan, en 1521, leur neveu, Blaise de Monluc, alors âgé de 17 ans. Gaixiot de Mondenard fut condamné, par un arrêt rendu à Lyon, le 7 octobre 1524, comme complice du capitaine Franget et de Bertrand de Martres dans la reddition de Fontarabie[1752].
Il fut nommé, en 1533, héritier substitué de François de Galard, seigneur de Brassac, son oncle, et reçut vers la même époque une reconnaissance d'Hugues Lafon, religieux augustin de Montauban, puis dénombra, en 1535, la seigneurie d'Estillac[1753].
D'une alliance inconnue (peut-être Catherine de Bilhères, citée dans la transaction du 18 décembre 1545, infra), il eut :

2.2.1.1 Pierre de MONDENARD.
Il mourut avant 1544, sans postérité (comme cela est montré par les transactions des 14 mars 1544 et 18 décembre 1545, infra), ce qui explique que Blaise de Monluc, auteur des *Commentaires,* cousin-germain dudit Pierre, devint seigneur d'Estillac, du chef de sa mère[1754].

[1749] Michel Smaniotto, *Féodales,* Famille d'Albret, se référant à J. de Bourrousse de Laffore, *Notes historiques sur l'Agenais,* 1879, indique les parents de Marguerite d'Albret et nomme son mari Garcie alias Gassiot de Montagu de Mondenard seigneur en partie de Montjoy. Jules de Bourrousse de Laffore se réfère aux minutes de Pierre de Span, notaire, faisant partie de ses archives (Revue de l'Agenais, 1879, p.130)
[1750] La Chesnaye-Desbois
[1751] J. Noulens, *Maison de Galard ;* d'Hozier, *Armorial général de France,* VII, p.122
[1752] Blaise de Monluc, *Commentaires,* La Pléiade, Edition critique établie et annotée par Paul Courteault, p.861, note 5, se référant à BnF ms Fr 17525 f° et f°3, en ce qui concerne la condamnation de 1524
[1753] François Moulenq, *op.cit,* t.3, p. 232, se référant à AD. Lot-et-Garonne B 28
[1754] Jules de Bourrousse de Laffore, *Revue de l'Agenais,* 1879, Notes historiques sur les monuments féodaux ou religieux du Lot-et-Garonne, p.55

2.2.2 François de MONDENARD, seigneur d'Estillac.
Cité à Milan, en 1521, comme son frère Gaixiot, il mourut sans descendance.

2.2.3 Françoise de MONDENARD[1755].
Elle épousa, vers 1495, **François de LASSERAN de MASSENCOME,** seigneur de Monluc, veuf, sans enfant, d'Ameline de TRAIS, épousée en 1493, fils d'Amanieu de LASSERAN, seigneur de Monluc, et de Marie de PARDAILLAN, mariés en 1469[1756].
François de Massencome, seigneur de Monluc, testa le 14 janvier 1530, nommant ses parents, sa femme, Françoise (de Mondenard) d'Estillac, ses sœurs Florette et Jeanne, son frère Pierre, chevalier de Rhodes, voulant que sa femme, Françoise de Mondenard, soit maitresse usufruitière de tous ses biens et instituant héritier universel Blaise de Monluc, son fils aîné, qu'il avait marié à Antoinette Isalguier[1757].
Blaise (de Massencome) de Monluc transigea le 14 mars 1544, avec sa sœur Anne de Massencome, laquelle lui abandonna tous ses droits sur Estillac, puis, le 18 décembre 1545, Joachim de Massencomme, seigneur de Monluc et d'Estillac, transigea avec son frère, Blaise de Massencome, au sujet des droits qu'ils avaient sur Estillac, Joachim de Massencomme céda à son frère Blaise les droits sur les biens de Gaixiot, François et Pierre de Mondenard ; le même jour, Jean de Verduzan transigea avec Blaise de Massencome relativement aux droits et prétentions successifs (successorales) sur la seigneurie d'Estillac appartenant audit Blaise par le décès de Gaixiot de Mondenard, Catherine de Bilhères, et Pierre de Mondenard, son cousin-germain[1758].
Le maréchal Blaise de Monluc, seigneur d'Estillac dès 1554 (en réalité dès 1544), comme héritier de son oncle Gassiot de Mondenard, fit sa demeure ordinaire en son château d'Estillac à partir de 1560[1759]. C'est du château d'Estillac que partirent pendant plus de douze ans la plupart des lettres, ordonnances, commissions remontrances, qu'il adressa aussi bien au roi et à la reine mère qu'à ses égaux et à ses inférieurs. Leurs dates montrent que le vieux capitaine y séjournait de préférence pendant la belle saison, rentrant l'hiver à Agen dans son hôtel de la rue des Juifs[1760].

[1755] Dite par La Chesnaye-Desbois fille de Garcie de Mondenard et de Miramonde d'Albret, ce qui est contredit par des preuves.
[1756] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* t.VII, pp.290-291
[1757] Jules de Bourrousse de Laffore, *Revue de l'Agenais,* 1879, Notes historiques sur les monuments féodaux ou religieux du département du Lot-et-Garonne, p.56, se référant à la publication de Paul Laplagne Barris, *Revue de Gascogne,* t.XVIII, pp.425-434 ; AD. Gers Vergès I sup 411 n°13976
[1758] Jules de Bourrousse de Lafforre, *Revue de l'Agenais,* 1879, Notes historiques…, p.57, note 1
[1759] *Revue de Gascogne,* 1896, p.229, Publications concernant le Bordelais, le Bazadais et l'Agenais, Monluc à Estillac, ses démêlés avec les seigneurs du Buscon, se référant à l'ouvrage de P. Tierny, archiviste du département du Gers, Agen, imprimerie Veuve Lamy, 1875
[1760] G. Tholin/Ph. Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1898, Le château d'Estillac en Agenais, p.264, qui disent que Blaise de Monluc ne paraît avoir habité Estillac qu'après la mort de sa mère en 1571.

2.2.4 Catherine de MONDENARD.

Elle épousa **M. de VERDUZAN.** Ils eurent un fils, Jean de Verduzan, qui transigea le 18 décembre 1545 avec son cousin germain, Blaise de Monluc[1761].

2.3 Pierre de MONDENARD, il fut d'Église et recteur de Sainte-Colombe.

2.4 Jean de MONDENARD, auteur de la branche des seigneurs de Roquelaure.

2.5 peut-être Odette de MONDENARD.

Elle est dite *Henriette* de Mondenard, fille de Garcie de Mondenard et de Miramonde d'Albret, par La Chesnaye-Desbois, ce qui serait anachronique si ceux-ci s'étaient mariés au début du 15ème siècle mais est possible avec les données que nous indiquons.
Maurice Vuillier la dit, sans en fournir la preuve, fille de Jean de Mondenard, seigneur d'Estillac, et de Marguerite de Galard[1762], ce qui ne paraît pas possible par la chronologie.
Elle épousa **Jean de GROSSOLLES,** seigneur de Saint-Martin, fils de Bernard de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin, ce dernier testa le 23 février 1472 (v.st., soit 1473 n.st.), instituant héritier universel Jean de Grossolles,
Jean de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, testa le 20 avril 1478, faisant un legs à Odette de Mondenard, sa femme, et instituant héritier universel Blaise de Grossolles, leur fils[1763].
Antonie de Grossolles, fille de feu Jean de Grossolles (âgée de 15 à 25 ans), dotée de 1 000 livres, sœur de Blaise de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, au diocèse de Lectoure, épousa, par contrat du 22 janvier 1502, noble Arnaud Guillaume Azémar, seigneur de Montbrun, fils de noble Barthélemy Azémar, seigneur de Montbrun Lauragais, et de Jeanne de Léaumont, sa première épouse, Arnaud Guillaume Azémar mourut avant le 27 juillet 1517, laissant un fils Antoine Azémar qui vivait en 1545[1764].

2.6 peut-être Jeanne de MONDENARD de Moncaut.

Elle épousa **Jean de COURS,** seigneur de La Salle, fils d'Arnaud de COURS, donzel, et de Jeanne de PRAYSSAS, épousée le 28 août 1435, leur fils Pierre de Cours, seigneur de La Salle, épousa, le 15 août 1521, Jeanne de Preissac[1765].

II Jean de MONDENARD, seigneur baron de Moncaut et en partie de Sainte-Colombe (en 1492.)

[1761] Jules de Bourrousse de Laffore, *Revue de l'Agenais,* 1879, Notes historiques sur les monuments féodaux ou religieux du département du Lot et Garonne, pp.55, 57

[1762] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Grossolles,* Mars 2007

[1763] BnF Fr 32297, Pierre Pomarède, notaire de Saint-Clar (testament de 1472), Jean Testery, notaire de Verdun (testament de 1478)

[1764] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.I, pp.137-138, produisant le contrat de mariage AD.HG 3 E 10179, Vabres, notaire, et d'autres actes ; t.V, pp.115-116, généalogie Grossolles, produisant les preuves

[1765] J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* Notice du Bouzet, Généalogie de la famille de Cours, pp.24-25, produisant les preuves

D'une alliance inconnue il eut :

3 François de MONDENARD, qui suit.

III François de MONDENARD, baron de Moncaut et de Sainte-Colombe.
Le 27 mars 1527, à Agen, François de Mondenard, sieur de *Moncaup*, reconnut et confessa avoir pris et reçu…[1766] Il fut institué héritier de sa fille Antoinette par le testament de celle-ci, en 1532 (infra), il mourut laissant au moins sa fille Anne, mineure, telle que cela apparaît dans un procès le 5 avril 1560 (infra.)
Il avait épousé, en premières noces, **Catherine de FAUDOAS** (et non FOUDRAS comme indiqué par La Chesnaye-Desbois), en effet la famille de Foudras n'était pas implantée dans cette région.
Il avait épousé, en secondes noces, **Madeleine de SAINTE-COLOMBE,** veuve d'Imbert de Montesquiou, seigneur de Gélas, épousé vers 1520, qui fit un codicille le 23 septembre 1532, fille et héritière de François de SAINTE-COLOMBE, seigneur dudit lieu, d'Aydie et d'Uzeste, elle donna un dénombrement de ses biens nobles en 1538[1767].
Enfants du premier lit :

4.1 Anne de MONDENARD.
Anne de Mondenard fut sous la tutelle de Bertrand de Laurière, seigneur d'Andas, selon une réquisition du 5 avril 1560 d'Antoine de Montesquiou Gélas, seigneur de Sainte-Colombe, près le château de Moncaut, en la vicomté de Bruilhois, près d'Agen, contre Bertrand de Laurière, seigneur d'Andas, père et administrateur de Blaise de Laurière, seigneur de Moncaut[1768].
Anne de Montlanard (Mondenard), comme mère de Joseph de Montesquiou, seigneur de Sainte-Colombe, Morlane, Riumayou, accorda, en 1574, à Arnaud de Crabos le bail des revenus de Riumayou[1769].
Elle testa le 25 juillet 1585, instituant héritier universel son fils aîné Joseph François de Montesquiou[1770].
Elle avait épousé, par contrat du 9 août 1541 (alias 1555), nommant son père, étant dotée de 7 500 livres, **Antoine de MONTESQUIOU,** seigneur de Sainte-Colombe, Gélas[1771], dit le capitaine Sainte-Colombe, fils d'Imbert de MONTESQUIOU, seigneur de Sainte-Colombe, de Gélas, et de Madeleine de SAINTE-COLOMBE.
Antoine de Montesquiou serait mort poignardé le 21 août 1579, à Navarrens, d'où postérité

[1766] A. Claudin, *Revue de l'Agenais,* 1894, Le premier livre imprimé à Agen, Recherches sur la vie et les travaux du premier imprimeur agenais, p.297, pour expliquer que l'on écrivait Agen pour à Agen
[1767] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montesquiou,* Janvier 2002, se référant à J. de Jaurgain*, Deux comtes de Comminges*
[1768] AD. Gers Vergès I 2427 n°13395
[1769] AD.PA E 1276
[1770] La Chesnaye-Desbois
[1771] AD. Lot-et-Garonne E supp 2884, J. Bacquoy, notaire, la transcription de l'acte dit Antoine de Montesquiou fils de Gailhardon.(inconnu), et nomme le futur Antoine de Sainte-Colombe de Montesquiou ce qui le situe bien comme fils de Madeleine de Sainte-Colombe

4.2 Antoinette de MONDENARD.

Antoinette de Mondenard, dame de Moncaut, testa le 17 août *1532,* en faveur de François de Mondenard, seigneur dudit Moncaut, faisant divers legs pieux, fondant une chapellenie dans l'église de Moncaut et donnant pour l'entretien du chapelain une métairie au lieu appelé le *Camp des Arabes*[1772].

Selon un acte nommant ses parents elle épousa, en 1550, **Bertrand de LAURIERE,** seigneur d'Andas (à 2 km de Saint-Maurin, Lot-et-Garonne), veuf, sans enfant d'Antoinette de LOMAGNE[1773], ce dernier n'appartient pas à la famille de Pompadour, comme prétendu par des auteurs locaux. Ils eurent au moins un fils Blaise de Laurière, seigneur de Moncaut dont son père Bertrand de Laurière était administrateur le 5 avril 1560 (supra.)

VI
Seigneurs de Roquelaure

Les données concernant cette branche, qui ne sont pas référencées, proviennent de La Chesnaye-Desbois. Son auteur Jean de Mondenard, seigneur de Roquelaure, était fils de Garcie de Mondenard et de Miramonde d'Albret. Nous numérotons les degrés à partir de Garcie, si l'on veut remonter les degrés à partir de Bertrand de Montagu, époux d'Alays (Alauzie) de Saint-Geniès, ce qui n'est pas prouvé, il faut ajouter trois degrés.

II Jean II de MONDENARD, seigneur de Roquelaure (ce lieu est celui en Pouy-Roquelaure, Gers.)

A l'occasion de son mariage il reçut de son père, le 30 novembre 1488, la seigneurie et le château de Roquelaure, avec les droits de haute, moyenne et basse justice, les cens et rentes qu'il possédait dans la juridiction de Laplume, ceux de la paroisse de Sainte-Radegonde exceptés, les droits féodaux et tous les domaines qu'il possédait dans la terre de Lamontjoie, les cens et rentes qu'il possédait à Pergain, à Ligardes et à Carrégelard[1774].

Il épousa, par contrat du 30 *octobre* 1488, **Jeanne de BILHERES**[1775], fille de feu *Arnaud* de BILHERES, seigneur de Camicas[1776]. Jeanne de Bilhères avait servi de modèle à Michel-Ange pour la Pieta à Saint-Pierre de Rome. Son oncle, évêque de Lombez, fut ambassadeur des rois Louis XI et Charles VIII, il avait été créé cardinal de Saint-Denis par le pape Sixte IV et avait financé la commande de la Pieta, il mourut en 1499.

Le cardinal Jean de Bilhères était fils de Manaud de Bilhères, seigneur de Lagraulas, et de sa première épouse Marguerite de Séailles, épousée, vers 1420, Manaud de Bilhères avait un frère Jean de Bilhères, seigneur de Camicas, qui eut un fils Manaud de Bilhères, seigneur de Camicas, qui pourrait être le père de Jeanne de Bilhères (Arnaud pouvant être confondu avec Manaud.)

[1772] Jules de Bourrousse de Lafforre, *Revue de l'Agenais,* 1879, Notes historiques…,p. 131

[1773] BnF Fr 32297

[1774] J. Dubois, *Revue de l'Agenais,* 1910, Etude sur la famille du physicien J. de Romas, p. 97

[1775] La Chesnaye-Desbois, qui nomme Jeanne de Villiers l'épouse de Jean de Mondenard

[1776] J. Dubois, *Revue de l'Agenais,* 1910, Etude critique sur la famille du physicien J. de Romas, p. 97 indique le père de Jeanne qu'il nomme Villiers

Ils eurent :

3.1 Jean III de MONDENARD, qui suit.

3.2 peut-être Miramonde de MONDENARD[1777] dite **de ROQUELAURE.**
Elle épousa Jean de CASSAGNET, seigneur de Tilladet.

III Jean III de MONDENARD, seigneur de Roquelaure.
Blaise de Monluc écrivit que pendant la guerre qui dura vingt-deux mois (entre le roi François et l'Empereur, en 1521 et 1522) « il vit de très belles choses pour son apprentissage …aussi fut-il tué sous moi cinq chevaux, et en dix jours deux que monsieur de Roquelaure, cousin germain de ma mère me donna[1778]. »
Il mourut avant le 4 janvier 1566, date d'une quittance de dot de sa fille Anne (infra.)
Il épousa **Anne de BARRAU,** de la famille des seigneurs de Parron et d'Andiran.
Ils eurent :

4.1 François de MONDENARD, qui suit.

4.2 Antoine de ROQUELAURE.

4.3 Jean de MONDENARD, auteur de la branche établie en Bordelais.

4.4 Jeanne de MONDENARD..
Elle épousa, par contrat du 22 juillet 1551, nommant ses parents, **Jean (*de PUJOLLE*) du PUJOLET,** coseigneur de Fieux[1779], fils de Seignoret du PUJOLET, écuyer, coseigneur de Fieux (à 3 km de Francescas, Lot-et-Garonne), et de Bertrande de PREISSAC[1780], d'où postérité.
Ils moururent avant le 12 octobre 1603, date du mariage de leur fille Antoinette du Pujolet avec Alexandre de Faudoas, seigneur de Saint-Aubin, fils de Gilles de Faudoas, écuyer, et de Catherine du Lion[1781].

4.5 Anne de MONDENARD.
Elle assista, le 5 mai 1592, son fils Jean de Montlezun, capitaine Busca, lors de son contrat de mariage, au château de Soulens, avec Isabeau de Gensac, veuve d'Antoine de Got, seigneur de Saint-Mézart, le futur fut assisté de François du Pujolet, seigneur de Fieux, son cousin-germain, et de Pierre de Sarrau, seigneur de Soulens, son beau-frère, la mère du futur lui donna tous ses biens[1782] . Le 15 octobre 1612, dans la

[1777] Mondenard de Monié indique cette Miramonde qui paraît être Miramonde de Roquelaure et non une Mondenard.
[1778] Blaise de Monluc, *op.cit.,* p.31
[1779] BnF Fr 32298, Jean Dupuy, notaire de Francescas
[1780] Baron de Cauna, *Armorial des Landes,* t.III, p. 412, cette famille est nommée de Pujolé ou du Pujolet, nous avons adopté cette dernière orthographe.
[1781] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p. 1422,
[1782] AD. Gers Vergès I 2429 n°9317, de Molins, notaire

maison de Gaude, dans la paroisse de Gazaugran, juridiction de Mézin, Isabeau de Gensac, veuve de Jean de Montlezun, capitaine, sieur du Busca, mort il y a peu de temps, mère d'Anne de Montlezun, leur fille et héritière universelle, dont elle désirait conserver l'hérédité, demanda l'inventaire des biens, parmi les pièces produites figura le contrat de mariage dudit feu sieur du Busca avec ladite de Gensac, du 4 juillet 1592, retenu par Molins, notaire, et une obligation d'Anne de Mondenard en faveur de ladite de Gensac du 10 février 1592, du montant de 66 écus[1783].

Fille de feu Jean de Mondenard, seigneur de Roquelaure, et sœur de François de Mondenard, elle avait épousé, avant le 4 janvier 1566, date d'une quittance de dot, **Amanieu de MONTLEZUN,** fils de Martin de MONTLEZUN, seigneur du Busca, coseigneur du Pouy Carregelard et Anne du LAU dite de FAGET, la mariée avait eu 1 050 livres de dot et un lit, des couettes, draps, etc., le marié reçut de son père une métairie appelée la salle d'Antras, à Marseillan, pour le prix de 900 livres, dont le surplus fut payé sur la moitié de la seigneurie et maison du Busca, François de Mondenard et Anne de Mondenard, étaient frère et sœur, Jean du Pujolet , coseigneur de Fieux, fut présent[1784]. Leur fils, Antoine de Montlezun, épousa, par contrat du 22 décembre 1582, nommant ses parents, Hélène de Montlezun, fille de feu Bernard de Montlezun, seigneur de Mérens (et de Claire de Troncens), le marié fut assisté de François du Pujolet, seigneur de Fieux, de François de Mondenard, seigneur de Roquelaure, la mariée fut assisté de son frère Martin de Montlezun, seigneur de Mérens[1785].

4.6 peut-être Françoise de MONDENARD d'Estillac.

La qualification Estillac est étonnante car si cette Françoise de Mondenard appartenait à la branche des seigneurs d'Estillac, elle devrait être, selon la chronologie, la petite-fille d'un fils de Garcie de Mondenard et de Miramonde d'Albret, ce que rien ne laisse supposer par la transmission d'Estillac, il est donc possible que cette qualification soit une interprétation.

Maurice Vuillier la dit, sans preuve, fille de Jean III de Mondenard, seigneur de Roquelaure, et d'Anne de Barrau,; c'est effectivement possible si on compare la date de son mariage à celle de ses présumés frère et ses sœurs.

Le 29 mars 1584, Françoise de Mondenard d'Estillac, demoiselle de La Rivière, habitant Sempuy était fermière du domaine et de la seigneurie de Lauraët. En cette qualité elle donna à ferme la boucherie du lieu, appartenant au seigneur (Blaise de Monluc, seigneur de Pompignan, petit-fils du maréchal), suivant la coutume, pour 23 écus. Elle afferma également la taverne et la boucherie de Marrast, pour 7 écus 6 sols, puis, le 11 juin 1592, Jean du Chemin, évêque de Condom, curateur de Blaise de Monluc, seigneur de Pompignan, passa un accord avec Françoise de Mondenard d'Estillac, femme de Thibaut de Béon, seigneur de Bière, laquelle ayant été fermière de la seigneurie de Lauraët étant redevable de la somme de 1 200 écus sol, de 60 sous

[1783] AD. Gers Vergès I 2430 n°13400
[1784] AD. Gers Vergès I 2427 n°13395, Jean Dupuy, notaire de Francescas
[1785] AD. Gers Vergès I 2428 n°13426

par écu et ne pouvant compter cette somme, donna en paiement sa métairie de Lagrangette, située au territoire de Sempuy, du labourage de deux paires de bœufs[1786].
Elle avait épousé **Thibaut de BEON,** seigneur de Bière, fils de Jean IV de BEON dit le cadet de Bière, seigneur et baron de La Barthe, et de Catherine de SIEURAS alias Catherine de LA ROQUE de Scieurac[1787].
Thibaut de Béon, seigneur de Bière, mari de Françoise de Mondenard, donna à sa femme, le 6 juillet 1587, une reconnaissance de dot et testa le 26 juillet 1587 instituant héritier son fils Gabriel de Béon[1788].

IV François de MONDENARD, seigneur de Roquelaure.
Il épousa, par contrat du 4 mai 1559, nommant ses parents, **Antoinette de GOT**[1789] **(GOTH)**
Ils eurent :

5.1 François II de MONDENARD, qui suit.

5.2 Etienne de MONDENARD.
Chevalier de Malte
Il épousa, le 15 mai 1604, **Hyacinthe de FAUDOAS,** fille d'Adrien de FAUDOAS, seigneur d'Augé, sans postérité.

5.3 Angélique de MONDENARD.
Elle épousa **François d'ESPARBES de LUSSAN.**

5.4 Hélène de MONDENARD.
Elle épousa, le 15 février 1597, **Vidal de MONTLEZUN,** fils de Jean de MONTLEZUN, seigneur de Ligardes, Caussens, et d'Hélène de TRONCENS.

V François II de MONDENARD, seigneur de Roquelaure.
Fils d'autre François, il transigea, le 29 avril 1595, avec Jean de Mondenard, fils de son frère Jean , pour la succession de leur aïeul Jean de Mondenard.
Il testa le 15 octobre 1628, nommant sa femme Claire de Carbonneau dont il avait eu Charles, Pons, Anne, autre Anne de Mondenard[1790].
Il avait épousé, le 2 janvier 1595, **Claire de CARBONNEAU,** fille de feu Pierre de CARBONNEAU, seigneur de La Mothe-Goulens, et de Jeanne de GAULEJAC, cette dernière remariée à François d'ESPARBES de LUSSAN, veuf d'Anne du VERDIER
Ils eurent :

6.1 Charles de MONDENARD, qui suit.

[1786] Cyprien Laplagne-Barris, *Revue de Gascogne,* Janvier 1902, Lauraët, pp.161-162
[1787] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Béon,* produisant les sources.
[1788] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3327 (6 juillet) n°3328 (26 juillet)
[1789] BnF Fr 32298
[1790] BnF Fr 32297

6.2 Pons de MONDENARD, qui suivra.

6.3 Anne de MONDENARD.
Elle épousa le docteur Jean Pierre BOUSQUET[1791].

6.4 autre Anne de MONDENARD.
Elle fut religieuse au couvent de Notre-Dame de Nérac.

VI Charles de MONDENARD, seigneur de Lagrave, lors de son mariage, puis de Roquelaure.
Charles de Mondenard céda, le 21 juin 1662, la seigneurie de Roquelaure à Gilles du Bouzet, marquis de Roquepine, lieutenant-général des armées du roi, qui lui donna en échange le château et le domaine de Bière, situé dans la paroisse de Notre-Dame de Roussère, juridiction de Laplume[1792], la valeur de Bière étant moindre, l'échange se fit avec une soulte de 9 000 livres qui servit à rembourser les dettes de Charles de Mondenard et à payer la dot de sa sœur Anne qui avait épousé le docteur Jean Pierre Bousquet[1793].
Il serait mort le 25 novembre 1665.
On cite, par ailleurs, Charles de Mondenard, écuyer, sieur de Roquelaure, qui fut inhumé à Loupiac le 23 novembre 1665[1794], il paraît douteux que ce soit le seigneur de Bière qui soit inhumé à Loupiac, ceci se rapporte mieux à un membre de la famille établie en Bordelais.
Il avait épousé, par contrat du 15 octobre 1628, nommant ses parents, **Jeanne Louise de GROSSOLLES**[1795], fille de Jean de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin, et de Jeanne de LAUTREC[1796]
Ils eurent :

7.1 Michel de MONDENARD, qui suit.

7.2 Charles de MONDENARD.
Lieutenant de vaisseau dans l'escadre commandée par l'amiral de Tourville, il fut tué à la bataille de la Hague, en 1692.

7.3 Jean-François de MONDENARD
Mousquetaire du roi, il fut tué en Flandre en 1677.

7.4 Dominique de MONDENARD
Lieutenant au régiment de Candale, il fut tué à la bataille de Rethel en 1650.

[1791] Mondenard de Monié
[1792] J. Dubois, *Revue de l'Agenais,* 1910, Etude sur la famille du physicien J. de Romas, pp.97-98 ; J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne, Notice du Bouzet,* pp.169-170
[1793] Mondenard de Monié
[1794] AD. Gironde GG 1 Loupiac
[1795] BnF Fr 32297
[1796] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Grossolles,* Mars 2007, la preuve n'est pas fournie ; la date de décès de Charles de Mondenard provient de la même source

7.5 Paule de MONDENARD.

Elle épousa, en 1677, **Antoine de ROMAS,** fil de Mathias de ROMAS, capitaine, et de Madeleine de CAUMONT, épousée en 1649 ; Mathias de Romas possédait des biens à Tandillon et dix-huit hectares de terre dans la paroisse de Ligardes, il portait l'épée et sa famille s'acheminait vers la noblesse, il mourut en mars 1688, à Tandillon, dans sa demeure, une gentilhommière.

Antoine de Romas vivait en gentilhomme campagnard, portant l'épée et conduisant la charrue, habitant tantôt Pouy (-Roquelaure, Gers) et tantôt à Ligardes (à 2 km de Pouy), puis à Lamontjoie (Lot-et-Garonne), il mourut le 8 août 1713 à Tandillon (à 1 km de Pouy-Roquelaure, Gers)

Antoine de Romas et Paule de Mondenard eurent trois fils et trois filles, les trois fils furent Mathias père du physicien Jacques de Romas, Jacques de Romas qui fut capitaine dans le régiment d'Auvergne et Joseph qui épousa Bernarde de Buyer, d'où postérité, les trois filles sont Anne ; Madeleine qui épousa, le 7 novembre 1722, Charles de Touton, seigneur de Bax ; autre Anne.[1797]

8.6 Anne de MONDENARD.

Elle épousa, le 30 avril 1664, **Philippe de LA ROCHE**, seigneur de *Dieux-Ayres* (Dieuzeyre, en Lamontjoie, Lot-et-Garonne.)

VII Michel de MONDENARD, seigneur de Bière.

A partir de ce degré (et pour quelques données antérieures) une grande partie des données figure dans un document réalisé par Michel de Mondenard, de la branche de Monié[1798], disponible sur internet.

Fils de Charles de Mondenard, seigneur de Bière et de demoiselle de Grossolles, il épousa, par contrat du 8 juin 1673 (nom de son épouse omis)[1799], **Catherine du BERNAT (du BERNARD** selon Maurice Onfroy.)

Ils eurent :

8.1 Michel II de MONDENARD.

Il fut capitaine au régiment du Laonnois et fut blessé grièvement au siège de Bouchain en 1710, il servit ensuite au régiment de Piémont, en 1714, et mourut des suites de ses blessures, en 1715, au château de Bière, sans descendance.

Il avait épousé, le 14 février 1708, la demoiselle de Pompéjac de Montpezat.

8.2 Charles II de MONDENARD, qui suit.

[1797] J. Dubois, *Revue de l'Agenais,* 1910, Etude sur la famille du physicien J. de Romas, pp. 97-99, produisant les preuves dont le terrier de 1673 conservé à la mairie de Ligardes ; le RP de Pouy-Carrégelard pour le décès d'Antoine de Romas ; le contrat de mariage de Madeleine de Romas avec Charles de Touton et d'une manière générale la généalogie de la famille de Romas parue dans le *Journal de Nérac*

[1798] Michel de Mondenard, Villecresnes, Décembre 1995 ; produisant également les preuves détaillées pour ce qui concerne Joseph Arnaud de Mondenard qui épousa Marie Thérèse Dumirat et leur descendance ; référencé Mondenard de Monié.

[1799] BnF Fr 32297, Ducoueres, notaire de La Plume ; *Mondenard de Monié* nomme bien Catherine du Bernat l'épouse de Michel de Mondenard.

8.3 Marie de MONDENARD.
Elle épousa, le 21 septembre 1729, **Jean François *DEMPT,*** seigneur de La Cassagne.

8.4 Paule de MONDENARD.
Sans alliance, comme sa sœur Anne, elles vécurent plus de 80 ans.

8.5 Anne de MONDENARD.

8.6 Marguerite de MONDENARD
Sans alliance, elle vivait en 1769, âgée de 90 ans.

VIII Charles II de MONDENARD, seigneur de Bière.
Il servit dans l'artillerie avec son grand-père maternel, M. de Saint-Pol, fut blessé au siège de Suze, et se retira étant commissaire général de l'Artillerie. Il mourut le 21 février 1764 en son château de Bière, âgé de 89 ans.
Suite à la naissance, le 8 mars 1722, de son fils Joseph, qu'il avait eu de **Marguerite DESESBATS,** d'une famille d'artisans charpentiers de Laplume, il épousa cette dernière par contrat du 22 avril 1722, le mariage fut célébré le 11 mai suivant[1800].
Ils eurent :

9.1 Joseph I de MONDENARD, seigneur de Bière.
Selon La Chesnaye-Desbois, *il naquit 8 décembre 1724* (en réalité il naquit le 8 mars 1722), il fut lieutenant au régiment de Piémont en 1742, capitaine le 8 janvier 1746, chevalier de Saint-Louis en 1758, capitaine de grenadiers au régiment de Piémont Infanterie en 1759, major par brevet en 1765, puis lieutenant-colonel en 1772. Il participa à douze campagnes, neuf sièges et huit batailles et fut blessé à la bataille de Rosbach le 5 novembre 1757.
Il fut nommé maréchal des camps et armées du roi, le 1er janvier 1784[1801], et s'installa à Bière la même année, étant âgé de 62 ans. Les membres de l'élection de Lomagne, désignés par l'autorité royale, se réunirent à Lectoure, le 24 septembre 1787, dans l'ordre de la noblesse figurait M. de Mondenard, seigneur de Bière, maréchal de camp des armées du roi[1802].
Il mourut en 1800[1803]. Il avait repris le nom de Montagu de Mondenard[1804].
Il avait épousé, vers 1794, étant âgé de 72 ans, sa nièce **Marie Anne de MONDENARD de Bière**, âgée de 23 ans, fille de Joseph II et de Thècle d'ALESPEE.

[1800] Mondenard de Monié
[1801] Jules de Bourrousse de Laffore, *Revue de l'Agenais,* 1879, Notes historiques…, p.120
[1802] A. Irissou, *Bulletin de la société archéologique et historiqu du Gers,* Juiillet 1939, Un conflit entre Lectoure et Fleurance, p.258.
[1803] Jules Andrieu, *Revue de Gascogne,* 1886, Les oubliés, quelques soldats agenais du XVIIème au XIXème siècle, p.99
[1804] Mondenard de Moniié pour ce qui suit concernant Joseph I de Mondenard, Joseph II de Mondenard et sa descendance.

Marie Anne de MONDENARD, épousa en secondes noces en 1806, Paulin du BERNARD de Lécussan.
Joseph et Marie Anne de Mondenard eurent :

9.1..1 Cyprien de MONDENARD.
Né le 26 mars 1795, il mourut le même jour.

9.1.2 Séraphine Thècle Zoé de MONDENARD.
Née le 1er mai 1797, elle épousa **Joseph de FONTARGET,** d'où une descendance qui subsiste.

9.2 Philippe de MONDENARD
Né le 4 octobre 1726, lieutenant au régiment de Piémont, il fut tué à la bataille de Rosbach, le 5 novembre 1757.

9.3 Jean François de MONDENARD
Né le 6 août 1730, il était célibataire en 1775.

9.4 Joseph II de MONDENARD de Bière, qui suit.

9.5 Catherine de MONDENARD.
Née le 28 décembre 1725 ; sans alliance.

9.6 Paule de MONDENARD.
Née le 1er novembre 1727 ; sans alliance.

9.7 Foy de MONDENARD.
Née le 5 août 1736 ; sans alliance.

IX Joseph II de MONDENARD.
Né le 10 juillet 1734, il fut clerc tonsuré puis se maria. Il mourut à Bruch le 29 avril 1810.
Il avait épousé par contrat du 16 août 1769 (mariage célébré le 13 novembre suivant) **Thècle d'ALESPEE**, fille de Joseph d'ALESPEE, capitaine de cavalerie, d'une famille célèbre de Nérac, et de Jeanne de SAUBUSSE, laquelle hérita de terres et de la maison forte de Roques, à Bruch.
Ils eurent :

10.1 Thérèse de MONDENARD.
Née le 7 août 1770, elle mourut probablement jeune.

10. 2 Marie Anne de MONDENARD.
Née le 9 novembre 1771, elle épousa, en premières noces, vers 1794, son oncle Joseph I de Mondenard, seigneur de Bière (supra.)

10.3 Joseph Gilles de MONDENARD.
Né le 25 janvier 1775, il fut porté sur les fonts par son cousin Gilles de Mondenard, de la branche de Gaichot, Lamontjoie (qui doit être un des deux Gilles fils de Jean et de Marie Jeanne Dutour.)

10.4 Marie de MONDENARD.
Née infirme le 12 septembre 1776, elle mourut célibataire âgée de 28 ans.

10.5 Joseph Romain Bonaventure de MONDENARD, qui suit.

X Joseph Romain Bonaventure de MONDENARD.
Fils de Joseph de Mondenard de Bière, neveu de Joseph de Mondenard, seigneur de Bière, maréchal des camps et armées du roi le 1er janvier 1784, il naquit en 1778, il fut élève de l'ancien collège de Sorèze. Il avait pour huitièmes aïeul et aïeule Garcie de Mondenard, baron de Moncaut seigneur d'Estillac, et Miramonde d'Albret, dame de Moncaut. Il mourut le 19 avril 1857, dans son château d'Autièges, propriété actuelle (1879) de sa veuve et de ses enfants[1805]. Il fut institué héritier, par l'abbé de Monié, à condition d'ajouter à son nom celui de Monié, ce dernier mourut le 11 novembre 1809, lui laissant le château d'Autièges (en Fieux, Lot-et-Garonne.)
Il fut maire d'Autièges, en 1816, puis de Fieux en1841, après la fusion entre Autièges et Fieux.
Il avait épousé, en premières noces le 20 novembre 1798 **Anne MARTIN,** d'une famille de magistrats de Laplume.
Après avoir divorcé il épousa en secondes noces, le 25 février 1810, **Anne Nancy BERTIN,** qui avait été élevée par son oncle Jacques Duthil de Nérac.
Ils eurent :

11.1 Marthe, Amélie de MONDENARD, née à Bruch au château de Roques, le 6 janvier 1811.

11.2 Joseph Ernest de MONDENARD, né le 19 juin 1813 à Autièges.
Il se maria le 11 octobre 1848 et eut au moins un fils **Adolphe de MONDENARD** qui fut député du Lot-et-Garonne, dans sa descendance Michel de Mondenard, rédacteur de la notice concernant cette famille a pour trisaïeul le fils aîné de Joseph Romain Bonaventure de Mondenard et d'Anne Nancy Bertin[1806].

***

VIbis Pons de MONDENARD.
Étant capitaine dans le régiment de Curton, en 1661, quand il se maria, il fut blessé le 12 juin 1672, au passage du Rhin à Tolhuis, et mourut de ses blessures le 21 avril 1673. Il avait reçu de son frère aîné Charles, le 21 juin 1662, ce qui lui revenait de la succession de leurs parents.

[1805] Jules de Bourrousse de Laffore, *Revue de l'Agenais,* 1879, *Notes historiques…,* p.152
[1806] Mondenard de Monié.

Il avait épousé, à *Montjoie,* le 3 octobre 1661, Françoise **de LA ROCHE** de *Dieux-Ayres* (Dieuzeyres, en Lamontjoie, Lot-et-Garonne).
Ils eurent :

7.1 un enfant mort né le 31 mars 1663.

7.2 Joseph de MONDENARD, mort le 18 novembre 1668.

7.3 Charles François de MONDENARD, qui suit.

VII Charles François de MONDENARD.
Né vers 1664, il résida, comme son père, en la ville de Lamontjoie, et donna à ferme, avec son père, le 30 avril 1724, leur métairie de Barrière, paroisse de Monbran (en Foulayronnes, Lot-et-Garonne.) Il mourut le 5 avril 1741, âgé de 77 ans.
Il avait épousé, en premières noces à Agen, le 2 février 1693, **Catherine de BARRIERE,** qui mourut le 1er juillet 1694, âgée de 24 ans, ayant eu un fils Jean Pierre de Mondenard, né le 12 décembre 1693.
Il avait épousé, en secondes noces, **Marie de VIDAL, des seigneurs de La Tuque,** fille de Jeanne de CAPTAN.
Elle mourut à Lamontjoie le 14 avril 1726, âgée de 62 ans, elle avait apporté la terre de Gaichot, paroisse de Saint-Vincent de Lamontjoie qui lui venait de sa mère.
Enfant du premier lit :

8.1 Jean Pierre de MONDENARD.
Né le 12 décembre 1693, il épousa, le 20 janvier 1724, **Marie GARDERE,** baptisée à Lamontjoie le 18 juillet 1692, fille de Daniel Gardère, procureur d'office, et de Marguerite Montus..
Il mourut à Lamontjoie, le 14 novembre 1761, et y fut enseveli le lendemain dans l'église Saint-Vincent, sans postérité.

Enfants du second lit :

8.2 Françoise de MONDENARD.
Née le 16 novembre 1696, elle fut baptisée à Lamontjoie le 23 novembre, le parrain fut Jean Vidal de Sarros, la marraine Françoise de La Roche.
Jean de Mondenard, seigneur de Saint-André vendit, le 18 août 1742, à sa sœur Jeanne de Gaichot, damoiselle de Gaichot, le tiers d'une maison.
Elle épousa **Barthélemy de GOT (GOTH,** l'acte comme la plupart concernant cette famille dit du Gout, il s'agit de la famille de Got ou de Goth**),** seigneur du Brun, et mourut en 1759, sans postérité.

8.3 Jean Philippe de MONDENARD, écuyer.
Né le 17 mars 1708, il se maria 3 fois, sans postérité, il laissa la maison de Lamontjoie à sa mère, la seigneurie de Gaichot, à son jeune frère et s'établit à Laplume où il

acheta, en février 1744, la maison de ses cousins de Bière. Dit chevalier, il testa le 15 novembre 1756, en présence de Joseph de Mondenard de Bière, le Jeune, et de noble François de Jean, mourut le 18 janvier 1766, et fut enseveli le lendemain en l'église de Cazaux.
Il avait épousé, en premières noces à Laplume, le 24 octobre 1730, **Julienne d'AMBLARD de Las Mastres**
Il avait épousé, en deuxièmes noces, **Marie de PEDESCLAUX de Montégut,** qui habitant Laplume fit une donation, le 11 septembre 1746, à Pierre de Pédesclaux, écuyer, sieur du Bournac, son cousin, de tous les droits qu'elle avait sur la succession de n. Paul de Pédesclaux.
Il avait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 26 novembre 1753, reçu Me Descoutures, notaire à Laplume, **Marie 1ère de BOUDON de Lacombe,** fille de feu noble François de BOUDON, seigneur de Lacombe, et de Jeanne de BOUDON, le mariage eut lieu en l'église Saint-Barthélemy de Laplume le 8 janvier 1754.

8.3 Charles de MONDENARD.
Né le 12 avril 1711, il fut religieux profès de Saint-Dominique.

8.4 Jean de MONDENARD, qui suit.

VIII Jean de MONDENARD, dit le chevalier de Mondenard, seigneur de Gaichot[1807].
Il fut officier de santé et demeurait à Lialores (à 5 km de Condom.)
Il épousa, le 1er mars 1748, **Marie Jeanne DUTOUR** (alias **du TOUR),** elle mourut le 17 germinal an V.
Ils eurent :

9.1 Gilles de MONDENARD, l'Aîné.
Né en 1748, il obtint des preuves de noblesse en 1772.Il fut consul de Lamontjoie puis maire de Caumont-sur-Garonne, en 1786, et y signa le cahier de doléances le 6 mars 1789. On ne connaît pas sa destinée.

9.2 Jean de MONDENARD,
Né le 3 juin 1753, il épousa **Rose BESSE,** qui mourut, sans postérité, à Lamontjoie, le 19 juillet 1831, âgée de 81 ans, Jean de Mondenard mourut à Gaichot (Saint-Vincent de Lamontjoie), le 22 juillet 1833, âgé de 83 ans.

9.3 Gilles de MONDENARD, le Jeune.
Né le 17 mai 1763, il s'engagea le 6 mai 1781, devint adjudant avec rang de sous-lieutenant le 28 juillet 1792, puis sous-lieutenant le 1er octobre 1793 et lieutenant à la 34ème demi-brigade de ligne le 7 floréal an III, sa carrière ensuite est imprécise.

Parmi les descendants de la branche de Bière figure un rameau dit de Bordevieille.

[1807] Mondenard de Monié, pour ce qui le concerne et sa descendance

IX Antoine (de MONDENARD) dit BORDEVIEILLE
Pharmacien à La Réole, on ne sait pourquoi il amputa le nom de son père, sa descendance reprit le nom de Mondenard de Bordevieille.
Il épousa, en janvier 1815, du consentement de son père, **Louise Thérèse REYNARD,** fille d'un pharmacien de La Réole
Ils eurent :

10.1 Catherine Elvina MONDENARD de BORDEVIEILLE (1815-1868)
Elle épousa, en 1835, Jean Paul Aristide GAUTHIER, juge de paix à La Réole, ils furent les arrière-grands-parents du cardinal Jean Guyot, archevêque de Toulouse (1966-1978.)

10.2 Jean Marie **Henri MONDENARD de BORDEVIEILLE**
Il aurait épousé Euphémie FAURE, le 21 juin 1853, et continué la tradition familiale (Pharmacie Mondenard à La Réole), dans leur descendance figure le créateur du sirop de Mondenard. Cette descendance était représentée à la fin du 20ème siècle par Jean de Mondenard, pasteur à Toulouse, qui y retrouva le cardinal Jean Guyot.

VII
Branche établie en Bordelais

Les données concernant cette branche (et celles qui en sont issues) proviennent en partie de La Chesnaye-Desbois, qui modifie souvent les noms des épouses, d'autres sources, référencées, et essentiellement de Michel de Mondenard, qui produit ses sources, les données, résumées, non référencées dans ce document proviennent de ce dernier auteur.
L'auteur de cette branche, Jean de Mondenard, était fils de Jean III de Mondenard, seigneur de Roquelaure, et d'Anne de Barrau. Pour ne pas surcharger le texte nous indiquons les degrés à partir de Garcie de Mondenard qui épousa Miramonde d'Albret, si l'on veut remonter à Bertrand de Montaigu, époux d'Alays (Alauzie) de Saint-Geniès, ce qui n'est pas prouvé, il faut ajouter trois degrés.

IV Jean de MONDENARD de ROQUELAURE, écuyer, coseigneur de Roquelaure.
Il alla en Bordelais avec le duc d'Epernon et épousa, le 26 juillet 1566, **Marie GAUSSEM,** héritière de biens au Clapa en Loupiac et fit sa résidence à Loupiac, juridiction de Cadillac et de biens à Cadillac (cette installation est confirmée par quelques actes venant des registres paroissiaux de Loupiac et de Cadillac.)
Jean de Mondenard était homme d'armes de la compagnie du prince de Nevers au moment de son mariage.
Ils eurent :

5.1 Jean V de MONDENARD, qui suit.

5.2 Catherine de ROQUELAURE MONDENARD.
Elle épousa, en 1595, **Pierre MERCIER,** sieur de Fechinet, bourgeois de Cadillac.
Ils s'établirent à Soulignac et eurent une nombreuse descendance que l'on suit jusqu'à l'époque actuelle, dont Marie et Jeanne Mercier de Fechinet, héritières, en 1674, chacune de 200 livres de leur cousine issue de germain Jeanne de Mondenard.

V Jean V de MONDENARD, écuyer, coseigneur de Roquelaure.
Fils de Jean de Mondenard, il transigea, le 29 avril 1595, avec François de Mondenard, fils de François au sujet de la succession de leur aïeul Jean de Mondenard[1808] (Jean II de Mondenard, seigneur de Roquelaure.)
Il testa le 6 janvier 1641, citant son épouse, ses biens furent partagés le 21 juin 1655, par acte passé devant Me Fourtens.
Il avait épousé, le 23 avril 1606, **Jeanne de RENOUARD,** fille de Pierre (de) RENOUARD, sieur de La Jovissière, capitaine de Saint-Macaire, en 1595, puis gouverneur de la ville & du château de Cadillac, pour le duc d'Epernon, en 1610, et de Jeanne de COMMARQUE. Jeanne de Renouard et sa sœur Isabeau, épouse de Jean du Bois du Fresne, héritèrent des biens importants de la famille de Renouard, dont le château de La Passonne et partiellement de la famille de Commarque.
Jeanne de Renouard testa le 29 janvier 1664, demandant son inhumation dans l'église Saint-Blaise de Cadillac, au tombeau de ses ancêtres.
Jeanne de Renouard, veuve de M. de Mondenard, mourut à Saint-Martin de Cadillac, en 1666 âgée de 80 ans[1809].
Ils eurent 5 fils et 2 filles en vie lors du testament de leur père :

6.1 Pierre de MONDENARD, qui suit.

6.2 Arnaud de MONDENARD.
Cité dans le testament de son père, en 1641, il reçut, en 1655, la maison de Loupiac appelée de Roquelaure. Il fut maintenu noble le 18 février 1667, testa le 30 septembre 1693 et fut inhumé à Loupiac le 7 novembre suivant, âgé d'environ 80 ans.

6.3 Charles de MONDENARD, auteur de la branche de *La Jovissière.*

6.4 François de MONDENARD, qui suivra.

6.5 Louis de MONDENARD.
Il mourut avant le 26 juin 1655, date du partage.

6.6 Jeanne de MONDENARD,
C'est probablement elle qui fut marraine en 1661
Elle testa le 5 juillet 1674, célibataire.

[1808] BnF Fr 32297
[1809] AD. Gironde GG 10

6.7 Isabeau de MONDENARD.
Elle fut baptisée à Loupiac le 16 novembre 1610[1810]
Elle testa le 28 février 1673, instituant héritière sa sœur Jeanne.

VI Pierre de MONDENARD, écuyer, dit Aîné.
Par le partage du 21 juin 1655, il reçut des biens à Monprimblanc et à Loupiac, il fut maintenu noble le 18 février 1667.
Il testa le 14 décembre 1678, devant Me Belso, conjointement avec sa seconde épouse, Jeanne de Lauvergnac, enceinte (de Bernard), nommant Arnaud, Charles, Jean-Baptiste, Arnaud Joseph, Isabeau et mourut le 10 novembre 1685.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 18 mai 165. ,**Simone BERTRAND.**
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 13 (alias 30) juin 1662, passé devant Me L'Héritier, notaire royal et tabellion à Bordeaux ; **Jeanne de LAUVERGNAC (ou LAUVERGNAT),** fille de Jean de LAUVERGNAC, écuyer, sieur de Taudias, jurat de Bordeaux et de Marguerite CHAUFFOUR.
Elle fut inhumée le 26 mars 1679, à Loupiac[1811], peu après la naissance de son fils Bernard.
Enfants du premier lit :

7.1 Arnaud de MONDENARD de ROQUELAURE, écuyer.
Né et baptisé à Rions, le 5 mars 1654, il fut maintenu noble le 29 juillet 1697, fut nommé premier jurat pour la noblesse à Bordeaux le 1et août 1697, et y fut reçu le 29 novembre 1698.
Il avait épousé, par contrat du 13 juin 1679, reçu Me Belso, notaire à Cadillac, **Jacquette de SAINT-MARCQ,** fille d'Arnaud de SAINT-MARCQ, conseiller du roi, trésorier général de France, et de feue Isabeau de MIRAMBET, le mariage fut célébré le 3 mars 1680, à Bordeaux Sainte-Eulalie, sans postérité.

7.2 Isabeau de MONDENARD.
Elle fut baptisée à Podensac le 28 février 1656 et mourut probablement jeune.

Enfants du second lit :

7.3 Charles de MONDENARD, écuyer..
Baptisé le 25 mai 1664, il est cité comme gardien des capucins de Langon.

7.4 Jean Baptiste de MONDENARD, écuyer, cité en 1689.

7.5 Arnaud Joseph de MONDENARD, qui suit.

[1810] AD. Gironde GG 1 Loupiac
[1811] AD. Gironde GG 1 Loupiac

7.6 Bernard de MONDENARD, **auteur de la branche des seigneurs de La Passonne,** qui suivra.

7.7 autre Isabeau de MONDENARD.
Baptisée à Loupiac le 23 novembre 1665, elle épousa, le 1er février 1684, **Bernard BELSO,** lieutenant d'infanterie, fils de Bernard BELSO et de Bertrande VIMENEY.
Bernard Belso, capitaine garde côte mourut le 23 décembre 1756.
Isabeau de Mondenard mourut le 14 juillet 1759, laissant une fille et deux fils, dont Arnaud dit Belso de Mondenard, d'où une descendance Mondenard.

VII Arnaud Joseph de MONDENARD de ROQUELAURE.
Il naquit en 1674, au château de La Passonne, et était lieutenant au régiment de Champagne en 1716.
Il épousa, le 20 juin 1716, **Marie Anne DULUC,** fille su sieur Guillaume DULUC, conseiller secrétaire du roi, Maison et Couronne de France et d'Anne de RUFZ de Lavison.
Marie Anne Duluc testa le 20 novembre 1756 et le 26 novembre 1758, veuve.
Ils eurent :

8.1 Marie de MONDENARD.
Née le 15 septembre 1719, elle se maria en 1739, sans postérité.

8.2 Pierre de MONDENARD de ROQUELAURE
Né le 15 août 1720, il fut baptisé à Loupiac deux jours après, il fut nommé, le 1er mars 1738, lieutenant au régiment de Piémont, il fut promu capitaine en 1746, puis capitaine de grenadiers en 1759 et major en 1765. Il mourut de ses blessures le 30 septembre 1768, 24 jours après son mariage avec **Monique MARTIN de MONSEC**, sans postérité, le mariage avait été célébré le 6 septembre 1768, en l'église Saint-Michel de Bordeaux. Monique Martin de Monsec était veuve de messire Cazenave, secrétaire en la Chancellerie près le Parlement, elle était fille d'Arnaud Martin de Monsec et de Jeanne Souchet.

8.3 Guillaume de MONDENARD de ROQUELAURE.
Né à Loupiac le 9 septembre 1726, il fut lieutenant au régiment de Piémont. Il fut sommé, le 24 juillet 1769, par le curé de Loupiac, d'exhiber ses titres de propriété sur des terres au pont de Loupiac, au Claus et à Laparia. Guillaume de Mondenard fut arrêté pendant la Révolution et mourut en 1806.
Il avait épousé, le 12 novembre 1758, **Jeanne Angélique de LAVAU**, fille de Philippe et de Jeanne PORCHER.
Ils eurent :

8.3..1 Jeanne Marie de MONDENARD, née le 10 février 1761, elle fut baptisée le lendemain et mourut le 22 septembre 1766.

8.3..2 Alexis de MONDENARD, né le 13 mars 1761, il mourut probablement jeune.

8.3.3 Elisabeth Angélique de MONDENARD de ROQUELAURE.
Née le 6 janvier 1766, elle fut baptisée à Loupiac le lendemain, elle mourut le 26 mai 1807.
Elle avait épousé, le 10 janvier 1785, à Loupiac (contrat du 9 novembre 1784), **Bertrand d'ANTIN de Saint-Pée,** marquis d'Antin, lieutenant-colonel de marine.
Bertrand d'Antin, de la maison d'Antin en Bigorre, major de vaisseau, lieutenant-colonel de marine avait épousé Elisabeth Angélique de Mondenard de Roquelaure, selon une lettre de leur arrière-petit-fils le docteur d'Antin du 4 juillet 1889, à Laplume[1812].
Bertrand d'Antin mourut le 20 décembre 1812, laissant deux fils et une fille.

8.4 Elisabeth de MONDENARD.
Elle fut reçue le 23 août 1742, au couvent à Sainte-Ursule de Bazas et mourut le 1er avril 1807.

8.5 Marie Elisabeth de MONDENARD.
Elle épousa, le 31 mai 1743, dans l'église de Loupiac, **Philippe de ROGIER,** écuyer, sieur de Canet, fils d'Honoré de ROGIER et de Jeanne de MINVIELLE. Il mourut le 26 mars 1722, à Montarrouch, sa femme y mourut le 3 mars 1788, âgée d'environ 69 ans, sans postérité connue.

VII-1
Seigneurs de La Passonne

L'auteur de cette branche, Bernard de Mondenard de Roquelaure, était fils de Pierre de Mondenard et de Jeanne de Lauvergnac.

VII bis Bernard de MONDENARD de ROQUELAURE, écuyer, seigneur de La Passonne (en Cadillac, Gironde.)
Cité le 26 mars 1679 avec ses parents[1813], il participa à l'assemblée du bureau de secours de Cadillac le 9 avril 1748.
Il avait épousé, par contrat du 10 juillet 1712, passé devant Me Bouan, notaire de Cadillac, **Anne de NUAUD,** issue de la maison de Castéja, fille du sieur NUAUD, bourgeois de Bordeaux et de Catherine des ARNAULDS, le mariage eut lieu en 1713.
Ils eurent :

[1812] Docteur d'Antin, *Revue de l'Agenais,* 1889, Lettre de M. le docteur d'Antin à l'éditeur du Livre de raison de la famille de Fontainemarie.
[1813] AD. Gironde GG 10 Saint-Martin de Cadillac

8.1 Arnaud de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suit.

8.2 Joseph Arnaud de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suivra.

8.3 François de MONDENARD de ROQUELAURE.
Il fut tonsuré en 1748, et était chanoine de l'église de Saint-Blaise de Cadillac le 13 août 1754.

8.4 Anne de MONDENARD..
Elle testa en 1785, 1789 et 1793.

8.5 Jacquette de MONDENARD.
Elle mourut avant le 27 juillet 1789.

VIII Arnaud de MONDENARD de ROQUELAURE, écuyer, seigneur de La Passonne puis seigneur de Lalesque.
Cité comme bourgeois de Bordeaux, le 5 décembre 1770, il mourut probablement le 4 mars 1785, à Cadillac, et fut inhumé le lendemain à Loupiac.
Il avait épousé, le 15 janvier 1755, en l'église Saint-Martin de Cadillac, par contrat du 13 janvier, reçu par Me Duluc, notaire à Cadillac, **Marie Rose de LABORDE,** fille Pierre LABORDE, procureur au Parlement, et de Jeanne de VILLARS. La mariée, née à Bordeaux le 26 novembre 1727, avait été baptisée le lendemain, elle reçut de sa mère la maison noble de Villars, en 1757. .En 1789, veuve, elle autorisa le tracé de la rue Mondenard, à Bordeaux, sur des terrains de sa famille, dans le prolongement de la rue de la Trésorerie.
Ils eurent :

9.1 Arnaud de MONDENARD, il mourut le 21 septembre 1761, âgé de 7 ans.

9.2 Jeanne Rose de MONDENARD, née le 17 novembre 175(dernier chiffre manquant.)

9.3 Pierre de MONDENARD de ROQUELAURE, l'Aîné.
Habitant Bordeaux il fut soupçonné de menées contrerévolutionnaires et interrogé le 30 thermidor an VII.
Il avait épousé **Marie DULORD ou DELORME.**
Ils eurent 5 fils dont deux jumeaux, et 3 filles nés entre le 12 décembre 1788 et le 3 janvier 1798.

9.4 Guillaume de MONDENARD de ROQUELAURE, dit le chevalier de ROQUELAURE.
Né vers 1760, il fut lieutenant au 5ème bataillon du Bec d'Ambès.
Il avait épousé, le 12 mai *1789,* **Anne BONGRAND,** fille de feu Jean BONGRAND, bourgeois, elle mourut à Bordeaux le 3ème jour complémentaire an XI.

Ils auraient eu deux fils et une fille Claude né *1787,* Marie Anne née *1789* et Joseph né en 1790.
Marie Anne de MONDENARD, née à Bordeaux le 27 juin 1789, baptisée le 30, épousa le chef de bataillon retraité Valentin Léonard LABORDE, elle mourut, veuve, le 23 décembre 1865.

9.2 Claude de MONDENARD, auteur de la branche de VILLARS MONDENARD, qui suit.

9.3 Pierre de MONDENARD, né en février 1766, il mourut le 29 octobre 1766, âgé de 8 mois.

9.4 Elisabeth de MONDENARD.
Elle fut inhumée le 12 décembre 1760, âgée de 2 ans.

IX Claude de MONDENARD dit **de VILLARS de MONDENARD.**
Il hérita de Pierre de Villars, écuyer, seigneur de la Jalle.
Capitaine au 3ème bataillon du Bec d'Ambès, dès son engagement, le 8 septembre 1791, ce bataillon fut un des constituants de la 65ème demi-brigade, où il continua de servir jusqu'à l'an III.
Il épousa peut-être **Dorothée DUFAU,** dont il eut un fils.
Il épousa **Marie Rose Victoire PROVIN,** fille de Robert Joseph dit Lambert PROVIN et de Marie ROBERT, ils reconnurent leur fils après leur mariage.
Ils eurent :

10.1 Guillaume de MONDENARD dit VILLARS de MONDENARD.
Né le 29 septembre 1790, à Bordeaux (avec le qualificatif né de parents inconnus.)
Il épousa **Jeanne dite Désirée de MONDENARD,** fille de Blaise de MONDENARD de Pézelin, elle mourut le 15 novembre 1868.

10.2 Charles Marie Claude de MONDENARD alias VILLARS de MONDENARD.
Né à Grenoble le 10 octobre 1793, il serait mort en 1850.

***

VIII bis Joseph Arnaud de MONDENARD de ROQUELAURE, écuyer, seigneur de La Passonne.
Il était fils de Bernard de Mondenard et d'Anne de Nuaud
Il fut baptisé le 22 mai 1714 (alias 22 mars1715), à Saint-Martin de Cadillac, testa le 17 mars 1776, devant Me Duluc, notaire à Cadillac, disant avoir deux fils prénommés Arnaud, et mourut à La Passonne le 29 du même mois et fut inhumé à Loupiac.
Il avait épousé, par contrat du 25 mai 1766, reçu Me Bireton, **Marie Thérèse DUMIRAT (alias du MYRAT),** habitant Bordeaux, fille de Pierre Luc DUMIRAT, sieur de Colomb, et de Marie Françoise BARRET.

Ils eurent deux fils prénommés Arnaud :

9.1 Arnaud de MONDENARD de ROQUELAURE, seigneur de La Passonne.
Né à Barsac le 10 juillet 1767, il fut admis le 28 juillet 1777, pour être élevé dans les écoles royales, il commença une carrière dans la Marine comme aspirant dès le 1er mai 1782, puis garde de marine le 1er juillet 1783, enseigne de vaisseau en janvier 1792. Il émigra en Angleterre où il servit dans le régiment d'infanterie de la Marine, puis rentra en France et fut tardivement nommé capitaine de vaisseau. Il testa en 1829, au profit d'Elisabeth Portes
Il avait épousé **Rose-Marie BATBEDAT,** fille de François et de Marie BRUNO-LARUE, sans postérité.
Il eut deux filles naturelles d'Elisabeth Portes.

9.2 autre Arnaud de MONDENARD.
Cité dans le testament de son père, en 1776, il ne vivait plus en 1785.

VII-2
Seigneurs de La Joussière

L'auteur de cette branche, Charles de Mondenard de Roquelaure, était le troisième fils de Jean V de Mondenard et de Jeanne de Renouard.

VI bis Charles de MONDENARD de ROQUELAURE, écuyer, seigneur de La Joussière.
Il hérita de la terre de La Joussière (ou La Jovissière), à Soulignac et Cardan, qui avait appartenu à son grand-père Pierre de Renouard, et mourut le 23 novembre 1665, âgé de 40 ans.
Il avait épousé **Jeanne de MIRAN ou de MIZAN** (un lieu de ce nom existe en Gironde), qui, veuve, eut en procès avec son beau-frère François de Mondenard, qu'il perdit, fit appel et fut débouté le 19 août 1677.
Ils eurent :

7.1 Pierre de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suit.

7.2 peut-être Jeanne de MONDENARD.
Dite fille de *François* de Mondenard, écuyer, seigneur de Roquelaure, et de Jeanne *Miezan* elle fut baptisée en 1661, à Saint-Martin de Cadillac, le parrain fut Etienne Sauvage, sieur de Lamothe, la marraine Jeanne de Mondenard au nom de Jeanne de Renouard[1814]

VII Pierre de MONDENARD de ROQUELAURE, sieur de La Joussière.
Il naquit le 1er août 1663 et fut baptisé le 11 décembre suivant en l'église Saint-Blaise de Cadillac, son parrain fut son oncle Pierre de Mondenard, la marraine Pétronille de Mizan.

[1814] AD. Gironde GG 1 Saint-Martin de Cadillac

Il mourut à Soulignac le 20 octobre 1726, veuf de Jeanne de Lompuy de Molères.
Il avait épousé, en 1688, en l'église Saint-Blaise de Cadillac **Jeanne de LOMPUY** de MOLERES, qui testa le 11 décembre 1692 et fut inhumée à Loupiac.
Ils eurent :

VIII Arnaud de MONDENARD de ROQUELAURE, sieur de La Joussière.
Né à la fin de 1691 ou au début de 1692, il mourut à Soulignac le 1er février 1754, âgé de 62 ans.

VII-3
Seigneurs de Renouard, Pézelin

L'auteur de cette branche, François de Mondenard de Roquelaure, était le quatrième fils de Jean V de Mondenard et de Jeanne de Renouard.

VI ter François de MONDENARD de ROQUELAURE , écuyer, seigneur de Renouard.
Il épousa **Isabeau de PRIEUR,** issue de la maison de Ségur.
Ils eurent :

7.1 Arnaud de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suit.

7.2 Pierre de MONDENARD de ROQUELAURE, seigneur de Renouard.
D'une alliance inconnue il eut un fils, Pierre de MONDENARD, qui mourut à Monprimblanc le 11 octobre 1739, âgé de 16 ans, lui-même mourut le 24 mars 1748.

VII Arnaud de MONDENARD de ROQUELAURE, seigneur de Renouard, Pézelin.
Il habitait Cadillac.
Il épousa, le 15 janvier 1715, (contrat du 17), **Marie Thérèse de VOISIN,** fille de Louis de VOISIN, écuyer, sieur du Mas, et de Marie de GASQ de La Tour Blanche.
Leurs enfants partagèrent la succession de leur oncle, Pierre de Mondenard, et celle de leur aïeule, Marie de Gasq, le 16 juillet 1750, par contrat reçu Me Duluc, notaire de Cadillac.
Ils eurent :

8.1 Pierre de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suit.

8.2 Louis Joseph de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suivra.

8.3 Marie Agnès de MONDENARD.
Elle reçut, par le partage du 16 juillet 1750, une maison, rue du Hâ, à Bordeaux et des terres, dont des vignes, à Cadillac.

Elle épousa, le 13 juillet 1764, en l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux, noble **Jean VILLOTTE,** sieur de Lhage, demeurant en la paroisse de Lagupie, diocèse de Bazas, fils de Jean VILLOTTE et de feue Anne de GALINEAU.

8.4 Jeanne Thérèse de MONDENARD.
Elle reçut par le partage du 16 juillet 1750, une maison rue du Hâ à Bordeaux et des biens à Loupiac.
Elle épousa, le 16 septembre 1753, **François Louis LAMARQUE de PLAISANCE,** écuyer, sieur de Pauzaille, fils de feu Pierre (alias Jean) LAMARQUE de PLAISANCE, conseiller du roi, lieutenant-général au sénéchal de Bazas, et de Thérèse de PAUZENS, d'où postérité.

VIII Pierre de MONDENARD de ROQUELAURE, seigneur de Renouard, Pézelin.
Il fut baptisé, en 1715, à Saint-Martin de Cadillac, sa marraine fut Marie de Gasq de Voisin, son aïeule, il mourut à Pézelin le 20 décembre 1787, âgé de 72 ans.
Il reçut, du partage du 16 juillet 1750, le château du Mas (ou du Mass), à Saint-Gervais, et la terre de Pézelin à Monprimblanc (Gironde.)
Il épousa, le 14 février 1754, en l'église Saint-Martin de Cadillac (contrat du 9 janvier précédent, reçu Pierre Duluc, notaire à Cadillac), **Catherine BANOS,** fille de Jean BANOS et de feue Marie MONNERIE, elle mourut le 20 octobre 1783 à Monprimbanc.
Ils eurent 3 fils et 3 filles:

9.1 Louise de MONDENARD, née en 1755..

9.2 Jeanne Thérèse de MONDENARD.
Née le 14 septembre 1756, elle épousa, le 2 avril 1788, le sieur LA GREZERE de FORCADE, écuyer, demeurant à Saint-Loubert, fils de Bernard de FORCADE et de Jeanne DUBERNET.

9.3 Louis de MONDENARD de ROQUELAURE, écuyer.
Baptisé le 12 octobre 1758, il fut vicaire de Monprimblanc, puis prêtre et curé de Rions.
Louis de Mondenard, écuyer, prêtre et vicaire de la ville et paroisse de Rions en Bazadais, partagea avec ses frères et sœur, le 14 juin 1788, les biens laissés par ses père et mère, Pierre de Mondenard et Catherine Banos. Il était cousin de Pierre Lamarque de Plaisance et c'est à ce titre qu'il écrivit d'Espagne à l'administrateur du conseil départemental du Lot-et-Garonne[1815].
Il avait été déporté comme prêtre réfractaire, sa maison rue du Hâ, à Bordeaux fut vendue comme bien national, il était curé de Saint-André de Cubzac en 1803 et y mourut en 1843.

[1815] J. Dubois, *Revue de l'Agenais,* 1908, Les détenus de Marmande sous la Terreur, p.551, se référant aux Archives du château de Marcellus.

9.4 Blaise de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suit.

9.5 Louise Marie de MONDENARD.
Baptisée le 20 octobre 1763, elle épousa **Jean Etienne BARDI des ESSARTS,** avocat, ancien capitaine d'infanterie, fils de Jean Bernard BARDI des ESSARTS et de Marie Thérèse DUVERGIER, ils eurent au moins une fille.

9.6 Louis de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suivra.

IX Blaise de MONDENARD de ROQUELAURE, écuyer, seigneur de Pézelin dit le chevalier de Mondenard.
Baptisé le 5 juin 1760, il fut convoqué, le 19 février 1789, à l'assemblée de la noblesse à Bazas.
Il fut détenu, pendant la Révolution, à l'abbaye de la *Grande Sauve* (Sauve Majeure), et prêta le serment de fidélité à la royauté le 15 septembre 1815.
Il avait épousé, le 1er avril 1788, **Elisabeth CASTERA,** fille de Jean Dominique CASTERA, bourgeois de Bordeaux, et de Marie COLINEAU.
Ils eurent :

10.1 Marie de MONDENARD, baptisée le 25 juin 1789 à Saint-Sylvestre de Sadirac.

10.2 Jeanne de MONDENARD, baptisée le 24 février (ou avril) 1791 à Monprimblanc, elle aurait épousé son cousin Guillaume.

10.3 Etienne de MONDENARD de MONDENARD, qui suit.

X Etienne de MONDENARD de ROQUELAURE.
Né le 30 décembre 1792 à Monprimblanc, il y mourut le 25 janvier 1858.
Il avait épousé **Jeanne Antonine de VERTEUIL,** née fin 1815 ou début 1816, fille de Jean Philippe de VERTEUIL, capitaine au régiment de Piémont infanterie, (mort…), et de Jeanne Marguerite de COLAS de MAGNET.
Ils eurent :

11.1 Blaise Théophile de MONDENARD de ROQUELAURE, né le 22 novembre 1816, il mourut jeune.

11.2 Marie Mathilde de MONDENARD.
Née vers 1821, elle épousa, en 1844, **Prosper GRAGNON LACOSTE,** notaire à Sainte-Croix-du-Mont, érudit bordelais, consul honoraire d'Haïti, fils de Jean GRAGNON et de Guillemette TALLERET de LACOSTE, sans postérité.

11.3 Jean Baptiste Théophile de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suit.

XI Jean Baptiste Théophile de MONDENARD de ROQUELAURE.

Il naquit à Monprimblanc le12 mai 1818.
Il épousa **Jeanne Marie** dite **Eugénie de GUISERIS,** née le 20 septembre 1821, elle mourut le 8 février 1889.
Ils eurent un fils :

XII Alcide Thomas Raoul de MONDENARD de ROQUELAURE.
Né à Bordeaux le 20 août 1849, il épousa, le 11 février 1875, **Marie DUTERTRE.**

***

IX bis Louis de MONDENARD de ROQUELAURE
Fils de Pierre de Mondenard de Roquelaure et de Catherine Banos.
Né en 1767, il mourut le 15 décembre 1833, au château du Mas ou Mass (en Saint-Gervais.)
Le château du Mass venait de son aïeule Gasq.
Il avait épousé, en premières noces, le 12 ventôse an II (3 mars 1794), **Thérèse JAY,** baptisée à Bordeaux le 19 mars 1766, fille de Jean Baptiste JAY et de Geneviève DOYZAN, sans postérité.
Il avait épousé, en secondes noces, le 17 pluviôse an XII (7 février 1804), **Anne Marie Françoise d'AUBRY,** âgée de 27 ans, fille de feu Jean d'AUBRY, écuyer, seigneur de Geneau, et de Jeanne Dorothée d'AUBRY de PUYMORIN (mariés le 26 août 1761.)
Enfants du second lit :

10.1 Jeanne Dorothée Louise Ismène de MONDENARD.
Née le 8 brumaire an XIII (30 décembre 1804), elle épousa, le 5 septembre 1831, à Saint-Gervais, **Noël de BONNEFONT,** (des seigneurs de Boismartin)**,** né le 8 avril 1790, fils de Jean Baptiste de BONNEFONT, seigneur de Boismartin, et de Jeanne de BONNEFONT.

10.2 Pierre Henri de MONDENARD de ROQUELAURE, qui suit.

10.3 Jeanne Thérèse dite **Thérèzia de MONDENARD.**
Née le 11 octobre 1809, elle épousa, le 30 août 1834, à Saint-Gervais, **Pierre Joseph Edouard d'ALESME de Meycourby,** né le 1er octobre 1806, à Saint-Sulpice de Roumagne (Dordogne), fils de Jean Baptiste d'ALESME de Meycourby, et de Marie Olympe DUBUT de SAINT-PAUL, il mourut au château de Geneau le 1er août 1880.

X Pierre Henri, comte de MONDENARD de ROQUELAURE.
Il naquit le 1er mars 1807 au château du Mass.
Il épousa, le 12 octobre 1830, à Marthon (Charente), **Anne Marie Louise GRANT de Nauchapt,** fille de Jean GRANT et de Marie Anne du MAS de Latouche.
Ils eurent :

11.1 Anne Marie de MONDENARD de ROQUELAURE.
Née le 17 mars 1839, elle épousa, à Bordeaux, **Pierre Eugène Léopold LACAZE.**

11.2 Alice Marie de MONDENARD de ROQUELAURE.
Née le 30 décembre 1845, à Angoulême, elle épousa, le septembre 1867, le comte **Georges de FORNEL de Limérac** (1845-1917), fils de Frédéric et de Louise DESMIER de CHENON, d'où une postérité.

VII-4
Seigneurs de La Force

L'auteur de cette branche, Louis Joseph de Mondenard, était le second fils d'Arnaud de Mondenard et de Thérèse de Voisin.

VIII bis Louis Joseph de MONDENARD, seigneur de La Force.
Il mourut le 18 février 1782, à Mourens.
Il avait épousé, le 25 septembre 1751, en l'église de Mourens, **Marie COSTES,** fille de Jean COSTES, bourgeois de Bordeaux, capitaine garde côte, et de Jeanne BRUGE.
Ils eurent :

9.1 Pierre de MONDENARD de La Force.
Né le 4 août 1752, il fut prêtre et mourut le 8 janvier 1812.

9.2 Catherine de MONDENARD.
Née et baptisée le 7 février 1763, à Mourens en Benauges, elle mourut à Targon, le 20 décembre 1828.
Elle avait épousé, le 2 septembre 1788, à Loupiac, **François du BOIS du FRESNE,** garde du corps du roi, né le 25 février 1767 à Blagnac, fils d'Eymeric du BOIS du FRESNE et de Louise Marie de FISSON de Monaveau. Il mourut le 20 avril 1774.

VIII
Personnes isolées

Mihel de Mondenard indique, notamment dans son blog de 2013, nombre de Mondenard qui ne sont pas rattachés, nous ne les mentionnons pas dans ce qui suit.

Le 16 avril 1392, Raymond Bagas de Gininiargues reconnut avoir reçu à gazaille de Jean de Mondenard, de Cazes : 2 anesses, 1 truie, 6 porcs, moyennant 1 florin de 12 sous tournois[1816].

Le 13 juillet 1394, le juge ordinaire de la baronnie de Caussade fut arbitre pour un différend entre noble Jean de Mondenard, de Vazerac et Arnaud de Mondenard, prêtre, puis le 11 mai 1395, auprès de l'église de Vazerac, eut lieu le (contrat de) mariage entre Bernard de

[1816] Abbé Oulès, *Bulletin du T&G,* 1908, Notes pour servir à l'histoire du département (registres de notaires), p.230

Mondenard, fils de Jean de Mondenard, Vazerac, et Arnal de Loubéjac, fille de Bernard de Martisson, autrefois habitant Saint-Laurent près de Lolmie, Bertrand donne 25 livres à sa fille, témoins : Bertrand de Guarnel, donzel, Raymond de Narcès, seigneur de Lauture[1817].

5 décembre 1533, Bertrand de Lolmie, écuyer, seigneur de Lapenche, mari de Marguerite du Rozet, était en procès contre Fine de Mondenard et les tuteurs d'Aymeric d'Espiamont[1818]

Première moitié du 16ème siècle : Gilles de Faudoas, seigneur de Cordé, fils d'Héliot de Faudoas, coseigneur de Gariès, seigneur de la Mothe, et de Clairette de Revignan (épousée par contrat du 16 mai 1493) épousa, en premières noces, Isabeau de Montauban et en secondes noces Jeanne de L'Isle fille d'Imbert de L'Isle, seigneur d'Ampelle, et de Françoise de Mondenard, d'où postérité[1819].

1564, Mathurin de Bonnefoux, seigneur de Caminel, veuf de Finette de La Borie, épousa, en secondes noces, Anne de Mondenard, il épousa en 3èmes noces, en 1583, Charlotte de Pechpeyrou[1820]

11 janvier 1574, Françoise de Mondenard, veuve de Philippe de Baratte, homme d'armes de la compagnie de Monsieur de Monluc, échangea sa métairie de Lauzit, juridiction de Maignaut avec celle de La Grangette, près de Sempuy appartenant à l'abbaye de Flaran[1821], Philippe Baratte est cité par ailleurs en 1570, par Blaise de Monluc, comme son maître d'hôtel[1822].

Vers 1580 Jean François du Lion, seigneur de Gasques, Colonges, épousa, en secondes noces, Jeanne de Mondenard[1823]

1598, Hélène de Mondenard, citée dans un accord entre Paul de Sabatier et Louise de Rigaud, sa femme, concernant les biens de Françoise de Rigaud, veuve de Bertrand de L'Isle, seigneur dudit lieu[1824]. Elle est peut-être l'épouse de Vidal de Montlezun.

1621, Testament de Balthazar de Rouzet (Rozet, seigneur de Rouzet, fils de Jean de Rozet, seigneur de Cayrel, Rouzet, Ginolhac[1825], fils de Guillaume de Rozet, damoiseau, seigneur de

[1817] Abbé Oulès, *Bulletin du T&G,* 1908, Notes pour servir à l'histoire du département (registres de notaires), pp.230-235
[1818] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.274, produisant AD.HG B 20
[1819] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1422
[1820] Preuves de noblesse de Pierre de Bonnefoux, seigneur de Caminel in *Nobiliaire des généralités de Montauban et Auch,* Mémoire et Documents, t.I, p. 325
[1821] P. Bénouville et Ph. Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1889, L'abbaye de Flaran , p.418
[1822] Blaise de Monluc, *op.cit.,* p.780
[1823] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.268
[1824] AD.HG 3 E 19447 Revel
[1825] François Moulenq, *op.cit.,* t.3, pp. 35-36, Besse, notaire de Bouloc

Rozet, Ginolhac et de Marguerite de Baynac (fille de Bernard, seigneur de Florensac, Escayrac), épousa Anne de Mondenard, fille de François, d'où postérité[1826].

1624, Antoinette Jeanne de Mondenard avait fondé le couvent de Lauzerte[1827]

1644 Marie du Frère était veuve de Méric Melchior de Mondenard, seigneur de Bellile, habitait la terre et juridiction de Terride[1828].
1654 ; 1666 ; 1670 Marie du Frère de Hordosse, veuve de Méric Melchior de Mondenard, seigneur de Belle-Isle, habite sa maison du Garrapiat[1829]

Charles de Mondenard, seigneur de Saint-Amans de Pellagal (Tarn-et-Garonne), dénombra en 1669, devant les trésoriers de France à Montauban, des biens nobles qu'il possédait dans la juridiction de Lauzerte[1830].

Arbre généalogique

Cette lignée correspond en grande partie à un arbre généalogique des *Montégut* alias Mondenard figurant dans le terrier de la seigneurie de Saint-Amans de Pellagal en 1595[1831] (chapitre III, Seigneurs de Saint-Amans de Pellagal.)
Cet arbre généalogique faisant apparaître les portraits des personnages cités dans des médaillons dont l'un correspond à un portrait que l'on connaît par ailleurs, fait apparaître :
A la base de l'arbre : Jean de Mondenard qui est le fils d'Antoine, mort en *1589* (1590).

[1826] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 193
[1827] Abbé Camille Daux, *Bulletin du T&G,* 1904, L'ordre franciscain dans le Montalbanais, p.134, note 1 ; Marcel Gausseran, *Bulletin du T&G,* 1963, Enquête sur l'état des monastères des religieuses du diocèse de Cahors, 1668, p.16
[1828] Philippe Tamizey de Larroque, *Revue de Gascogne,* 1869, Quelques renseignements nouveaux sur du Bartas, p.225, note 3, se référant à des documents de la comtesse de Raymond
[1829] Abbé Laffont, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers, juillet 1958, Les descendants de Guillaume Salluste du Bartas, p.421*
[1830] François Moulenq, t.3, pp. 127-128, produisant les AD. T&G , *Dénombrements* (à classer)
[1831] Charles Dumas de Rauly, *Bulletin du T&G*, 1888, La reddition du château de Montesquieu et Bertrand de Montégut (Montaigut, Montagu)

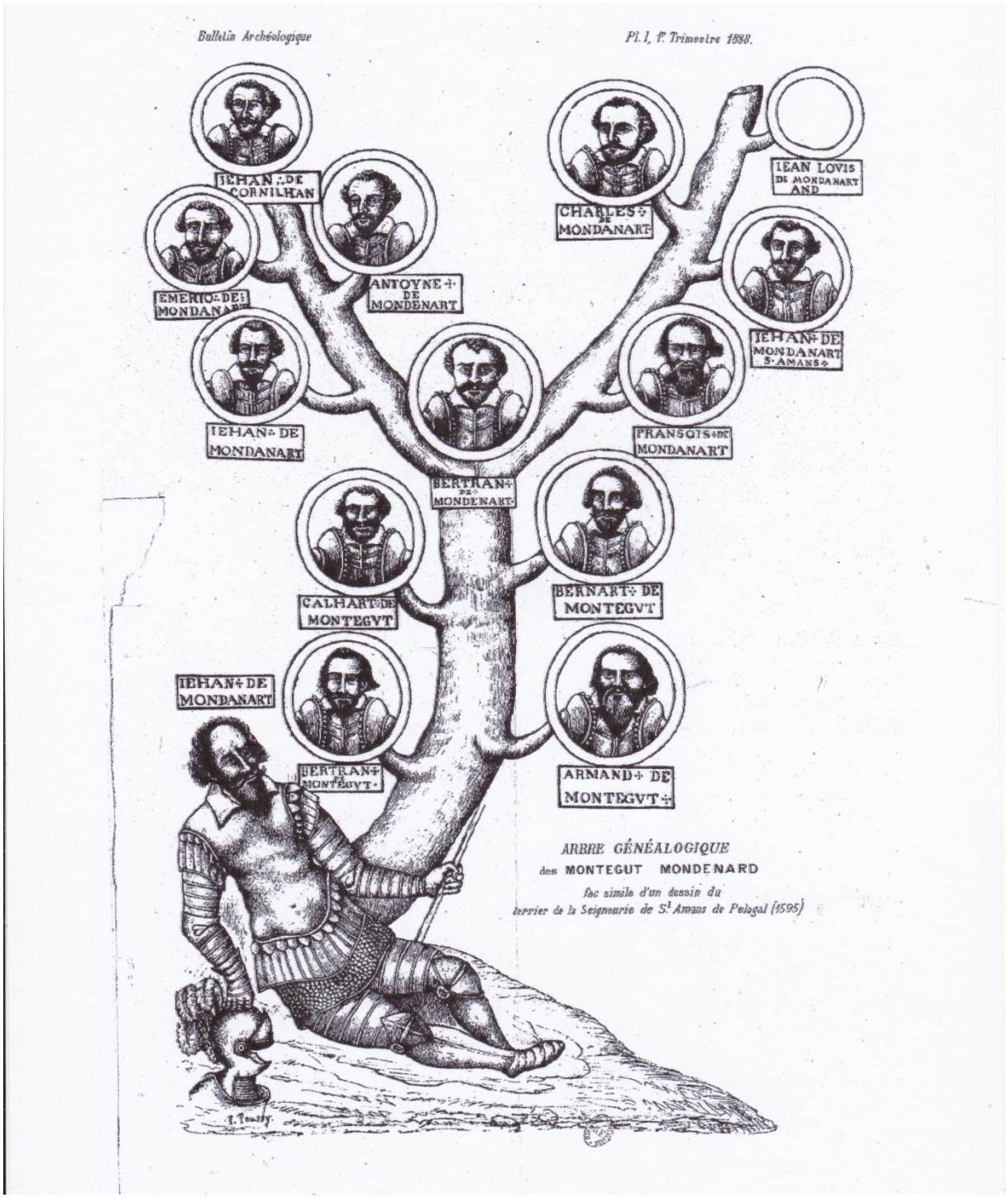

I Bertrand de Montégut.

II Armand de Montégut.

III Gaillard de Montégut.

IV Bernard de Montégut.

V Bertrand de Mondenard, dont la descendance se partagea en deux branches, celle des seigneurs de Mondenard (partie gauche de l'arbre) et celle des seigneurs de Saint-Amans de Pellagal (partie droite.)
En continuant la lignée des barons de Mondenard

VI Jean de Mondenard.

VII Antoine de Mondenard.

VIII Jean de Mondenard , suivi de Jean de Corneillan.

VIII bis Emeric de Mondenard qui d'après l'arbre généalogique serait un fils d'Antoine,. donc un frère de Jean.

Cet arbre omet Jean entre Armand et Gaillard, probablement car il n'eut pas de descendance, ce qui suggère que Gaillard lui aurait succédé étant son frère.

Douillac, révision le 13 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

Famille de RIVIERE

I Seigneurs de Labatut **p.331**

II Seigneurs de Lengros **p.346**

III Seigneurs de Listo. **P.353**

IV Seigneurs de Baziet **p.355**

V Seigneurs de Saint-Aunix **p.355**

VI Personnes isolées **p.357**

Carte **p.359**

Les sources utilisées pour établir cette généalogie ont été Paul Laplagne Barris, *Sceaux gascons du Moyen Age,* pour les premiers degrés ; J. de Carsalade du Pont, Maintenue de noblesse d'Olivier de Rivière ; Danelle Huc[1832] ; André Navelle[1833], *Familles nobles et notables du Midi toulousain,,* tome IX ; Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* pour quelques personnes ; La Chesnaye-Desbois pour quelques personnes ; et de nombreux actes provenant de Maurice Vuillier, et d'autres sources citées dans le texte.

Cette famille connue dès la fin du 13ème siècle, est dite issue des vicomtes de Rivière-Basse. Elle était originaire du pays de Rivière-Basse, s'étendant partiellement dans le nord du département des Hautes-Pyrénées et partiellement dans le sud-ouest du département du Gers. Elle portait : « d'argent à trois épées de sable, rangées en fasce, la pointe en haut » alias « d'or, à trois épées de gueules en pal, les pointes en haut, soutenant une couronne », avec des variantes pour la couronne et les émaux. Le sceau figurait trois épées posées en pal, la pointe vers le bas.

Plusieurs autres familles de Rivière existaient dans cette région, elles ne figurent pas dans ce document.

Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* tome 2, indique une famille de Rivière, établie en Vivarais et bas Languedoc, portant les mêmes armes que celle des seigneurs de Labatut (avec la couronne). Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* tome VI, p. 15, indique l'origine de cette famille qui est différente de celle des seigneurs de Labatut.

I
Seigneurs de Labatut

La filiation suivie commence à Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, qui vivait à la fin du 14ème siècle. Avant lui sont cités sur les comptes des trésoriers de guerres jusqu'à 1342, Bernard, *vicomte* de Rivière, Guillaume, Odet et Arnaud de Rivière, employés aux guerres de Gascogne[1834]. Bernard, *vicomte* de Rivière, sire de Labatut, figure avec 14 écuyers, et Odet de Rivière, avec 7 écuyers, parmi les gens d'armes qui vinrent en Agenais, au mandement de M. de Valentinois, à la saint Jean 1341[1835]. Gaillard de Rivière, dont le sceau montre qu'il appartenait à cette famille, donna une quittance, le 26 décembre 1342, à Villefranche-de-Rouergue, d'une indemnité reçue pour la perte d'un cheval, pendant les guerres de Gascogne..

I Bernard I de RIVIERE, seigneur de Labatut (-Rivière, Hautes-Pyrénées.)

[1832] Danielle Huc, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1924, Recherches sur la Rivière-Basse, Les vicomtes de Rivière-Labatut (1350-1776), pp.121-130. Cette généalogie de la branche aînée comporte des erreurs pour les derniers degrés y figurant (Jean de Rivière qui épousa Henrie de Rivière est dit sans postérité, ce qui est inexact ; il y eut deux sœurs Aimée de Rivière, contrairement à ce qu'elle écrit ; Jeanne de Rivière qui épousa Bertrand d'Antras, était fille de Jean de Rivière et de Philippe d'Espagne, sa première épouse, et non de Catherine de Vesc ,qu'elle nomme Vise, sa seconde épouse .)

[1833] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.IX, pp.93-94.

[1834] Paul Laplagne Barris, *Sceaux gascons du Moyen Age,* abrégé en *Sceaux gascons,* dans ce qui suit, p.478, pour ce qui concerne Bernard, Guillaume, Odet et Arnaud, se référant à Ms.20648, p., 264, et pour Gaillard, se référant à T.sc., reg.95, p.7417.

[1835] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugements de maintenue de noblesse, Olivier de Rivière, seigneur et baron de Lengros et Baziet, pp.92-93, note 2.

Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, servait en1369 contre les Anglais[1836].
Le 22 juillet 1371, étant au Port-Sainte-Marie, il fut qualifié sénéchal de Bigorre et donna une quittance scellée pour ses gages[1837]. Il signa, le 8 octobre de la même année, la capitulation de Tarbes[1838]. Le 23 juillet 1372, il reçut un acompte de 50 livres sur ce qui lui était dû, et donna une quittance avec le même sceau que ci-dessus[1839].
D'une alliance inconnue il eut[1840] :

2.1 Bernard II de RIVIERE, qui suit

II Bernard II de RIVIERE, seigneur de Labatut.
Bernard de Rivière fut nommé sénéchal d'Armagnac, en 1377, après la mort de Géraud d'Armagnac, seigneur de Termes. Le 27 janvier 1377, il fut présent au traité de paix conclu entre les comtes d'Armagnac et de Foix[1841].
Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, rendit hommage, le 28 septembre 1392, à Bernard, comte d'Armagnac, Fezensac, Rodez, Bruilhois, vicomte de Lomagne et d'Aurillac, seigneur de Rivière-Basse, pour Labatut, *Saubagna,* Auriébat et Castets[1842].
Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, fut présent le 13 novembre 1393, à l'hommage rendu à Lectoure par Arsieu, chevalier, seigneur de Montesquiou, à Bernard, comte d'Armagnac et Fezensaguet, pour sa baronnie des Angles[1843]. Il reçut, en 1398, du comte d'Armagnac, la terre d'Auriébat[1844] (probablement le lieu à 5 km de Labatut-Rivière, Gers)
Il avait épousé **Agnès, dame de SAINT-OURS,** en Magnoac[1845].
Ils eurent :

3.1 Bernard III de RIVIERE

3.2 Esclarmonde de RIVIERE
Fille de Bernard de Rivière, chevalier, seigneur de Labatut, elle épousa par contrat du 9 avril 1423 (n.st.), **Jean de LA BARTHE,** chevalier, seigneur de Montcorneil (actuellement Moncorneil-Grazan, à 6 km au nord-est de Masseube, Gers), d'Arné (dans la vallée de Magnoac, actuellement dans les Hautes-Pyrénées) et de Guizerix (Hautes-Pyrénées), fils d'Arnaud Guillaume de LA BARTHE, seigneur d'Arné[1846] (et

[1836] *Sceaux gascons*, p.479, se référant à Monlezun, *Histoire de la Gascogne,* t.III, p.410, note.
[1837] *Sceaux gascons,* p.479, se référant à T. sc., reg.191, p.704.
[1838] *Sceaux gascons,* p.479, se référant à Larcher, *Glanages,* Archives de Tarbes.
[1839] *Sceaux gascons,* p.479, se référent à T.sc.
[1840] *Sceaux gascons,* p.479.
[1841] *Sceaux gascons, p.479,* se référant à Doat, 194, 1-3, lettre du sénéchal au comte d'Armagnac.
[1842] Antoine Duffourc, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1921, p.164, se référant Archives du Tarn-et-Garonne f°597, n°6, acte retenu par Giraud de *Calvarupe*, clerc.
[1843] AD. Gers Vergès I 2516 n°4047.
[1844] M.Branet, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* Juillet 1900, Les sénéchaux de Fezensac et d'Armagnac, p.122.
[1845] *Sceaux gascons,* p.479, qui indique également leur fils Bernard III. Le lieu de Saint-Ours, en Magnoac, n'a pas été identifié.
[1846] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne ;* André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.VI, p.3.

de Bourguine de BENQUE[1847].) Jean de La Barthe était sénéchal d'Aure en 1453, il testa le 17 janvier 1495 (n.st.[1848]), d'où postérité.

3.3 Catherine de RIVIERE

Fille de Bernard de RIVIERE sénéchal d'Armagnac, seigneur de Labatut au pays de Rivière, elle épousa, par contrat en 1400, dotée 2 000 francs d'or au coin de France, **Pons de CASTILLON,** seigneur de Castillon, en Médoc, Lamarque, coseigneur de Castelnau et de Gondrin, fils de Pons de CASTILLON, chevalier, seigneur de Castillon, en Médoc, Lamarque, coseigneur de Gondrin et de Castelnau, et de Thomasse de PONS[1849].

Devenu veuf, Pons de Castillon épousa en secondes noces, dès 1408, Marguerite Stratton, veuve d'Arnaud Bernard de Preyssac, soudan de Latrau, fille de Jean Stratton, chevalier anglais, et d'Isabeau de Saint-Symphorien. Le 10 août 1414, le roi (d'Angleterre) confirma à Pons de Castillon, que les hommes de Lamarque lui devaient le guet et d'autres droits au château de Lamarque, et lui céda ses droits sur Castillon et Lamarque. Pons de Castillon mourut avant le 1er juillet 1415, ayant eu de sa première union une fille, Jeanne de Castillon, qui épousa Fortaner de Lescun, seigneur de Lescun et d'Escout, d'où postérité.

Marguerite Stratton, qui avait eu de sa première union une fille, Isabelle de Preyssac, est citée vivante pour la dernière fois en 1429[1850].

3.4 probablement Odet de RIVIERE de Labatut.

Odet de Rivière-Labatut, fils du sénéchal d'Armagnac, ainsi que Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, furent cités parmi les chevaliers qui connurent et admirèrent Jeanne d'Arc[1851]. Odet de Rivière, capitaine d'Armagnac, avait été un de ceux que Charles VII envoya au secours d'Orléans, sous Jeanne d'Arc[1852].

III Bernard III de RIVIERE, chevalier, seigneur de Labatut.

Il fut sénéchal d'Armagnac de 1401 à 1432 ; étant installé à Auch, il prêta serment aux consuls le 6 décembre 1401[1853]. Bernard de Rivière, sénéchal d'Armagnac, fut chargé, le 26 mai 1408, d'instruire un procès[1854].

« Bernard III de Rivière, chevalier, seigneur de Labatut, et sénéchal d'Armagnac, fut l'un des plus fidèles compagnons d'armes du sire de Barbazan, et l'un des procureurs que ce célèbre

---

[1847] Constitution de dot de Bourguine de Benque, épouse d'Arnaud Guilhem de La Barthe, le 10 novembre 1388 {AD. Gers Vergès I 427 (8)}

[1848] O'Gilvy, *op.cit.*

[1849] AD. Gers Vergès I 2745 n°15198 ; Michel Smaniotto, *Féodales,* Les seigneurs de Castillon en Médoc, produisant les preuves.

[1850] Michel Smaniotto, *Féodales,* Les seigneurs de Castillon en Médoc, pour tout ce qui concerne Pons de Castillon, sa seconde union, ce qui concerne sa fille Jeanne, et Isabelle de Preyssac.

[1851] Abbé Breuils, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* Une des « voix » de Jeanne d'Arc ; Sainte Catherine, dans le diocèse d'Auch, p.35.

[1852] *Sceaux gascons,* p.479

[1853] *Sceaux gascons,* p.479

[1854] Noulens, *Maisons de Gascogne.*

capitaine chargea de trouver de l'argent pour payer sa rançon. Il se trouva dans des expéditions militaires en 1413, 1424 et 1428[1855]. »
Le 4 mai 1428, Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, fut présent à la confirmation, par Arsieu de Galard, de prérogatives féodales octroyées le 6 janvier 1361, par Bernard d'Armagnac[1856].
Bernard de Rivière de Labatut passa une transaction, le 11 septembre 1439, avec Aissin de Montesquiou, fils d'Aissin de Montesquiou, chevalier, seigneur de Montesquiou, baron des Angles[1857]. Lui ou son fils homonyme donna une quittance, le 23 décembre 1444, à Jean de Pardeilhan (devenu Pardaillan), seigneur de Pardeilhan[1858].
Il avait épousé avant le 26 août 1422, date du testament du père de la future, **Galiane de LAVEDAN**, fille d'Arnaud IV de LAVEDAN, seigneur de Lavedan, Castelloubon, Beaucens, et de Cébélie de COARRAZE[1859].
Ils eurent :

4.1 Bernard IV de RIVIERE, qui suit.

4.2 N…de RIVIERE, dont on connaît l'existence car Poncet de Rivière était le troisième fils de Bernard de Rivière et de Galiane de Lavedan.
Il doit être **Odon de RIVIERE**, fils de *Bertrand* de Rivière, seigneur de Labatut, et de dame Galiane de *La Borde* (erreur de lecture pour Labedan, donc Lavedan), qui fut cité en 1472, comme abbé de Tasque (en Rivière-Basse, Gers), et fut ensuite abbé de Buzay et de Redon, prieur de Maubourguet[1860].

4.3 Poncet (Pons) de RIVIERE, chevalier, seigneur de Château-Larcher (Vienne.)
Il était le troisième fils de Bernard de Rivière, IIIème du nom, et de Galiane de Lavedan[1861].
A son avènement, le roi Louis XI, s'attacha des hommes nouveaux, dont Poncet de Rivière. Celui-ci fut seigneur de Château-Larcher, en Poitou, conseiller et chambellan du roi et capitaine d'une compagnie de cent lances. A la bataille de Montlhéry (en 1464), Poncet de Rivière eut le commandement des archers qui formaient une des avant-gardes retranchées dans le faubourg de la ville. Le 28 avril 1467, Poncet de Rivière donna quittance, scellée de son sceau, pour ses gages de bailli de Montferrand. Louis XI qui n'avait pu vaincre la *Ligue du Bien public,* la dissipa par des négociations. Il semble que ses chambellans, du Lau, Rivière et d'Urfé, y furent employés et trahirent les intérêts du roi, car, vers la fin de juillet 1467, du Lau et d'Urfé furent arrêtés et conduits dans des prisons éloignées. Rivière s échappa et alla

[1855] *Sceaux gascons,* p.479.
[1856] Noulens, *La maison de Galard.*
[1857] AD. Gers Vergès I 2518 n°13953
[1858] AD. Gers Vergès I 2745 n°10481
[1859]Jean de Jaurgain, *La Vasconie,* Pyré Monde, 2007, livre 2-B, pp. 96-98, se référant aux AD. Pyrénées-Atlantiques, E, dossier de Rivière.
[1860] L.C, se référant à des notes de l'abbé Monlezun, *Revue de Gascogne,* 1869, Notice sur l'abbaye de Tasque, p.362
[1861] *Sceaux gascons,* p.484

chercher l'asile à la cour de Charles le Téméraire. Louis XI lui ôta sa compagnie et toutes ses charges. Louis XI fit la paix avec Charles le Téméraire mais refusa d'accorder son pardon à ses trois chambellans. Le roi accorda des lettres de rémission à Poncet de Rivière, le 24 novembre 1477, comme accusé de complicité dans un complot formé par Jean Hardy, contre la vie du roi.
Ses biens furent partagés entre son frère Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, et sa sœur Marie de Rivière, femme de Jean de Pardaillan, seigneur de Gondrin[1862].

4.4 Marie de RIVIERE.
Elle fut héritière, à une date non précisée, mais après novembre 1477, avec son frère Bernard, de leur frère Poncet de Rivière.
Elle avait épousé, (vers 1465 ?), **Jean de PARDAILLAN,** seigneur de Gondrin, fils de Pons de PARDAILLAN, vicomte de Castillon, seigneur de Gondrin, et d'Isabeau de LOMAGNE.
Jean de Pardaillan, seigneur de Gondrin, testa le 28 août 1485, faisant un legs pour le repos de l'âme de Marie de Rivière, son épouse, décédée le 24 juillet 1475, nommant son père Pons de Pardaillan et sa mère Isabelle de Lomagne, qu'il institua son héritière particulière, nommant sa seconde épouse Marie d'Aspremont, ses enfants légitimes et ses enfants naturels[1863].
Jean de Pardaillan épousa, en secondes noces, Marie d'Aspremont, fille de Louis d'Aspremont, vicomte d'Orthe, et d'Annette de Béarn[1864].
Le 24 janvier 1492, Jean II de Pardaillan, fils de Jean I et de Marie de Rivière, fit donation de tous les droits qu'il avait en la châtellenie de Château-Larcher, venant de Pons de Rivière, à Bertrand de Rivière, seigneur de Labatut, à cause des services qu'il avait reçus de lui[1865].

4.5 Blanche de RIVIERE.
Fille de Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, sénéchal d'Armagnac, et de Galiane de Lavedan, elle épousa, en 1455, **Bernard d'ARMAGNAC**, seigneur de Termes, fils de Géraud d'ARMAGNAC, seigneur de Termes[1866]. Par ailleurs, Blanche de Rivière, sœur germaine de Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, épousa par contrat du 16 avril 1470, Bernard d'Armagnac, seigneur de Termes, fils de Guirand (Géraud) d'Armagnac, coseigneur de Termes[1867]. On ne sait quelle date il faut retenir car les deux sont compatibles avec les mariages de leurs enfants (toutefois leur fils Jean d'Armagnac épousa Catherine de Lescun par contrat du 19 janvier 1484, ce qui rend la date de 1470 peu probable sauf s'il s'agit d'un contrat prénuptial.)
Bernard d'Armagnac, seigneur de Termes, mourut en 1498[1868], d'où postérité.

[1862] *Sceaux gascons,* pp.481-484, pour tout ce qui le concerne, produisant les preuves.
[1863] AD. Gers Vergès I 2746 n°9480, Pierre Mathey, notaire.
[1864] Michel Smaniotto, *Féodales, Vicomtes d'Orthe,* inédit.
[1865] *Sceaux gascons,* p.484, produisant les Archives du séminaire d'Auch, n°20968.
[1866] *Sceaux gascons,* pp.133-134
[1867] AD. Gers Vergès I 2990
[1868] *Sceaux gascons,* p.134

IV Bernard IV de RIVIERE, seigneur de Labatut, *Villefranche* (probablement Villefranque, à 4 km de Labatut), de Caussade (probablement Caussade-Rivière, à 1 km de Labatut) et d'Auriébat.
Il fut cité parmi les nobles du pays d'Armagnac qui protesta contre l'union du comté de Comminges à la Couronne, dans une procuration du comte Jean V, le 5 janvier 1453[1869]. En 1460, le même comte le chargea de traiter son mariage avec Jeanne, fille de Gaston, comte de Foix[1870].
Il prêta serment, à Auch, le 4 mai 1466, comme sénéchal d'Armagnac[1871], l'exercice de sa charge fut sans doute interrompu à la chute de la maison d'Armagnac, car il fut nommé, le 3 février 1474, gouverneur et sénéchal d'Armagnac[1872]. Après la chute du dernier comte d'Armagnac, il fut employé par Louis XI, qui se l'attacha par des faveurs constantes et récompensa sa fidélité et ses talents par des charges importantes.
Les comptes du roi Louis XI montrent qu'en 1473 il reçut un don de 100 livres, « pour entretenir son état,», plus une pension de 1 200 livres. Le 22 juillet 1475, il donna une quittance, au trésorier de Languedoc, de ces 1 200 livres tournois, pour sa pension de la présente année, le sceau, empreinte papier, y est attaché. Le roi lui donna les revenus de la seigneurie de Buzet, qui étaient de 1 315 livres tournois 5 sous 10 deniers, et le nomma sénéchal de Toulouse, tel que cela résulte d'une quittance qu'il donna qu'il donna le 20 juillet 1483, avec le même sceau et la même signature[1873].
Le testament d'Etienne Maurand de Rouaix, chevalier, seigneur de Beaupuy, du 11 octobre 1480, figure sur une copie du 25 mai 1483, de Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, sénéchal de Toulouse, Albi et Armagnac[1874]. Il mourut en septembre 1484[1875].
Il avait épousé, en 1448, **Jeanne d'ARMAGNAC de Termes,** fille de Géraud d'ARMAGNAC, seigneur de Termes[1876].
Ils eurent :

5.1 Bertrand de RIVIERE, qui suit.

5.2 Alix de RIVIERE
Fille de Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, conseiller et chambellan du roi, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois, elle épousa, par contrat du 10 janvier 1467 (v.st., soit 1468 n.st.), **Roger de COMMINGES,** seigneur de Roquefort, Campels, Guitaut, fils de Roger de COMMINGES, seigneur de Roquefort, Cologne, Guiitaut, et de Mzscarose d'ORNEZAN[1877], d'où postérité.

[1869] Danielle Huc, *op.cit.,* p.122, se référant à *Histoire générale de Languedoc.*
[1870] *Sceaux gascons,* p.480, se référant à AD. Pyrénées-Atlantiques E 444
[1871] M. Branet, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* Juillet 1900, Les sénéchaux de Fezsensac et d'Armagnac, p. 123, se référant au Livre vert d'Auch.
[1872] AD.HG B 2001
[1873] Danielle Huc, *op.cit.,* p.122, pour les deux paragraphes.
[1874] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.168, produisant AD.HG 6 J 130.
[1875] *Sceaux gascons,* p.481
[1876] *Sceaux gascons,* p.132
[1877] AD.HG 35 J ; Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* t. VIII, pp. 358-359.

5.3 Galienne (ou Galiane) de RIVIERE de Labatut.

Galiane de Rivière, fille de Bernard d'Arribère (de Rivière), vicomte de Rivière, seigneur de Labatut, conseiller, chambellan du roi, sénéchal de Toulouse, gouverneur et sénéchal d'Armagnac, et de Jeanne d'Armagnac, épousa (en premières noces), par contrat du 18 juillet 1483, **Bernard de SAINT-LANNE** dit **de TUZAGUET,** seigneur de Saint-Lanne (Hautes-Pyrénées), fils de Raymond Bernard de SAINT-LANNE dit de TUZAGUET, seigneur de Saint-Lanne, et d'Annette de LARREE, dame de Larrée. La future épouse était dotée de 2 350 livres. Bernard de Saint-Lanne, vivait le 8 avril 1484 et mourut peu après, sans postérité. Son frère, Géraud de Saint-Lanne, lui succéda[1878]. Bernard de Saint-Lanne descendait de Thibaut de Saint-Lanne qui avait épousé Audine de Tuzaguet, fille de Guillaume Garcie de Tuzaguet, seigneur de Tuzaguet, Lahitte-Toupière, lequel avait substitué sa fille Audine à son fils Boson, à charge de porter les noms et armes de Tuzaguet, cette alliance eut lieu à la fin du 13ème siècle[1879].

Galienne de Rivière, fille de monseigneur de Labatut, ancien sénéchal de Toulouse et d'Armagnac, dotée de 2 000 livres par son frère Bertrand, épousa (en secondes noces), par contrat du 15 juillet 1485, **Bertrand de GALARD,** seigneur de L'Isle-Bozon, fils de Béraud de GALARD, seigneur de L'Isle-Bozon, et d'Isabeau ISALGUIER, il testa le 21 avril 1518[1880], d'où postérité.

5.4 Marie de RIVIERE

Elle épousa, par contrat passé en 1495, à Maubourguet, en Bigorre, **Jean Baptiste d'ESTORNEZ** (alias d'Estorné) **d'ANGOSSE**[1881], fils de François d'ESTORNEZ d'ANGOSSE, lequel fut blessé au siège de Lectoure en 1465, et mourut quelques années après des suites de ses blessures, d'où postérité[1882].

5.5 Clarmontine de RIVIERE

D'une reconnaissance de dette de Bernard de Rivière, père de Bertrand de Rivière (infra), on peut déduire que Clarmontine de Rivière était la sœur de Bertrand, elle mourut le 20 juillet 1498 (infra.)

Elle avait épousé dès 1478, **Bertrand de PARDAILLAN,** seigneur de Mirepeil et de Vianne, fils de Jean de PARDAILLAN vicomte de Juliac, et de Jeanne de FAUDOAS[1883], d'où Jean de Pardaillan, seigneur de Panjas, Mirepeil.

V Bertrand de RIVIERE, seigneur de Labatut, vicomte de Rivière.

[1878] Antoine Duffourc, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées, Les châtellenies de Rivière-Basse, La seigneurie de Saint-Lanne,* 1924, pp.12-20, produisant les preuves, le contrat de mariage du 18 juillet 1483 fut passé devant Dargelos, notaire de Cahuzac (Larcher, *Glanage,* XII,143.

[1879] Antoine Duffourc, *op.cit.,* p.8, se référant à *L'enquête sur le Bigorre en l'année 1300,* III, 68.

[1880] Noulens, *Maison de Galard ;* André Navelle, *op.cit.,* V, p.16.

[1881] J.L. Dega, *Héraldique et Généalogie,* 1988, p.347.

[1882] Chevalier de Courcelles, *Histoire généalogique des pairs de France,* t.III, qui dit que Marie de Rivière appartenait à la famille des vicomtes de Labatut.

[1883] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* t. VIII, p. 358

Une transaction, le 4 août 1638, entre Henrie de Rivière, épouse de Philippe de Barbotan, vicomte de Labatut, et Hector de Luppé, seigneur et baron de Sensac, et dame d'Ornano, sa fille, à propos des successions de Bernard de Rivière, de son fils Bernard, de ses petits-fils Jean et Bernard, etc., fournit des indications généalogiques qui seront indiquées dans ce document avec la référence de *Transaction de 1638*[1884].

Fils aîné de Bernard IV, il donna, le 22 septembre 1488, une quittance de 100 livres tournois, revêtue de son sceau, pour ses gages de châtelain et capitaine de Montoussé[1885].

Le 18 juillet 149,1 nobles Nicolas et Dominique d'Antras, fils et héritiers de Colas d'Antras, marchand d'Antras, qui avait acheté à Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, le lieu de Caumont, confrontant les territoires de Marciac, Samazan, etc., revendirent ce lieu à Bertrand de Rivière, vicomte de la terre de Rivière, fils de Bernard, moyennant le même prix de 45 écus[1886].

Feu Bernard de Rivière, chevalier, seigneur de Labatut, s'était obligé envers Raymond Garcie de Lavedan, de 600 livres et 50 florins, au nom de Jean de Pardaillan, coseigneur de Pardaillan. Bertrand de Rivière fils et héritier dudit Bernard de Rivière, reconnut avoir reçu 50 florins de Jean de Pardaillan, son neveu, père de Bernard de Pardaillan, lui-même procureur de Clarmontine de Rivière, dame de Peyrens, décédée le 20 juillet 1498[1887].

Bertrand de Rivière, seigneur de Labatut, vicomte de Rivière, et Pierre de Béarn, seigneur de Bonnegarde, furent dits, le 18 août 1501, manquants au rendez-vous des tuteurs de Catherine de Béarn, le jour précédent[1888]. Le 3 septembre 1501, Bertrand de Rivière, seigneur de Labatut , et Raymond Bernard de *Senlane* (Saint-Lanne), seigneur de Hagedet, coseigneur de Lahitte, baillèrent en fief le bois de Culascou, Jean Cordonelli, notaire de Labatut, en Rivière-Basse, retint l'acte, en présence de Senhoret de Ponsan, et de Pierre de *Sancto Urso,* habitants de Galan. Un acte du 27 avril 1501, retenu par Jean de Juston, notaire apostolique à Hagedet, fait apparaître que lesdits seigneurs de Labatut et de Hagedet étaient coseigneurs par indivis de Lahitte, avec Auger de Jussan, seigneur de Thieste[1889].

Le 16 septembre 1508, Arnaud d'Antin, seigneur et baron d'Antin, Bonnefont, Bonrepaux, demanda de faire condamner les consuls et habitants de Bonrepaux et aussi Bertrand de Rivière, seigneur et baron de Labatut, Raymond et Guillaume de Varède, frères, parties adverses[1890].

Bertrand de Rivière testa en 1515[1891].

Il avait épousé, par contrat du 18 septembre 1485, **Isabeau d'ANTIN.** Par ce contrat Bertrand de Rivière avait fait donation de tous ses biens au premier mâle descendant de ce mariage, et à défaut à la première fille, ceci fut confirmé lors du contrat de mariage de son fils Berrnard avec Jeanne de Durfort, en 1526. Isabeau d'ANTIN, dotée de 4 000 francs du roi, était fille

---

[1884] AD. Gers Vergès I 2159 n°10484, Ducos, notaire (acte daté 1485-1638.)
[1885] *Sceaux gascons,* p.481
[1886] AD. Gers Vergès, Chastenet, notaire de Nogaro.
[1887] AD. Gers Vergès I 2748 n°10485 (acte daté de 1488)
[1888] C. Dauge, *Revue de Gascogne,* 1935, Minutes du notaire Capartigau de Grenade-sur-l'Adour, pp.86-87.
[1889] Dr. J.Labougle, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1942, Monographie de Lahitte-Toupière, p.90.
[1890] AD. Gers Vergès I 67
[1891] *Sceaux gascons,* p.481

d'Arnaud d'ANTIN, seigneur d'Antin et de Bonnefont, et de Catherine de FOIX[1892]. Bertrand de Rivière, seigneur de Labatut, donna, le 10 mars 1486, quittance de la dot d'Isabelle d'Antin, son épouse, fille de Jean d'Antin, seigneur d'Antin, Bonnefont, Ponsan, et de Catherine de Foix Carmaing, et une autre quittance le 12 décembre 1498[1893].
Ils eurent :

6.1 Bernard de RIVIERE, qui suit.

6.2 Catherine de RIVIERE
Fille de Bertrand de Rivière, vicomte de Labatut, et d'Isabeau d'Antin, elle épousa **Bernard de BOURROUILLAN,** seigneur de Bourrouillan, selon le contrat de mariage de leur fille Barthélemie de Bourrouillan, le 26 mai 1545, avec Hugues de Lavardac[1894].

VI Bernard de RIVIERE, seigneur de Labatut.
Il mourut avant le 11 février 1534 (infra.)
Il avait épousé par contrat du 11 mars 1511 **Jeanne de DURFORT de Duras,** fille de Jean de DURFORT, seigneur de Duras et de Jeanne ANGEVIN[1895].
Jeanne de Durfort de Duras, veuve de Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, mère de Jean et de Bertrand de Rivière, était en procès, le 11 février 1534, contre Bertrand de Saint-Lanne[1896].
Ils eurent :

7.1 Jean de RIVIERE, qui suit.

7.2 Bernard de RIVIERE, **auteur de la branche des seigneurs de Lengros.**

7.3 Raymond de RIVIERE, seigneur de Lahitte-Toupière (à 4 km de Maubourguet, Gers.)
Le 8 juillet 1545, fut prononcée une sentence arbitrale entre Jean de Rivière, vicomte de Rivière, seigneur de Labatut, et Raymond de Rivière, son frère[1897], le procès se poursuivit, mentionnant, dans une plaidoirie du 28 janvier 1546, ce qu'avait reçu Raymond de Rivière sur la succession de son frère Jean Jacques de Rivière et sur les biens de Jeanne de Durfort, leur mère, la sentence du 26 août 1546, qui devait être exécutée, n'est pas connue[1898].
Les données concernant son mariage et celui de sa fille, Françoise de Rivière, apparaissent dans un procès, en 1600, entre François de Lavedan, seigneur et baron de

[1892] AD. Gers Vergès I 2995
[1893] André Navelle, *op.cit.,* I, p.45
[1894] Maurice Vuillier, se référant à *Noulens,* sans précision.
[1895] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 162
[1896] AD.HG B 27
[1897] AD.HG B 38
[1898] AD.HG B 39

Sauveterre, père et héritier d'Henrique de Lavedan et de feue Françoise de Rivière, sa femme, opposant et défendeur contre Annet de Rivière, vicomte de Labatut, suppliant et demandeur.
Feu Ramondin de Rivière et *Jeanne* de Sadirac, mariés, avaient possédé les places de Laffite-Toupière, Lanne, Soubiran, Lanux, par 10, 20, 30 40 et 50 ans, sans contredit, et par leur contrat de mariage avaient fait don de tous leurs biens au premier enfant mâle et à défaut aux filles. Ils eurent une fille unique, Françoise. En mai 1572, le défendeur, au service du roi comme page, avait contracté mariage avec Françoise de Rivière, fille de Ramondin de Rivière et de Françoise de Sadirac, ce mariage avait été traité par feu Antoine de Rivière, vicomte de Labatut, sénéchal de Bigorre. Après la solennisation du mariage, les mariés avaient tété mariés pendant 14 ans jusqu'au trépas de Françoise de Sadirac, laissant survivant de leur mariage Henrique, leur fille unique, depuis décédée, son père lui survivant étant son vrai héritier[1899].
Ramondin de RIVIERE, seigneur de Lahitte-Toupière, Lanne, Soubiran, Lanux avait épousé **Françoise de SADIRAC.**
Ils eurent :

Françoise de RIVIERE
Elle mourut vers 1586 selon le procès (supra), qui indique son contrat de mariage.
Elle avait épousé, par contrat en mai 1572, **François de LAVEDAN,** seigneur et baron de Sauveterre.
Ils eurent :

Henrique de LAVEDAN, qui mourut dès 1600.

7.4 Jean Jacques de RIVIERE.
Il mourut avant 1546, sa succession était revenue à son frère Raymond, selon la plaidoirie du 28 janvier 1546 (supra.)

7.5 Isabeau de RIVIERE.
Elle épousa en premières noces, par contrat du 18 août 1542, **Jean d'AURE,** vicomte de Larboust, dont elle était la troisième épouse[1900]. Veuve de Jean d'Aure, sénéchal de Nébouzan, seigneur de Larboust, mère de Jean d'Aure et d'un posthume à naître, elle était en procès, le 8 juin 1545, contre Gaillard d'Aure, sénéchal de Nébouzan[1901].
Isabeau de Rivière, veuve du sieur de Larboust épousa (en secondes noces) par contrat du 22 août 1547, **Jean de BENQUE,** seigneur d'Espujos (en Ordan-Larroque, Gers), fils de Bernard de BENQUE, seigneur d'Espujos[1902], d'où postérité

7.6 Catherine de RIVIERE.

[1899] AD. Gers Vergès I 2019, n°11607.
[1900] Bourdette, *Maison d'Aure.*
[1901] André Navelle, *op.cit.,* I, p.94, produisant AD.HG 3 E 5208, Lobeyrie, notaire.
[1902] BnF, Fr 32298.

Elle épousa, avant septembre 1528, **Jean de VERDUZAN**, seigneur de Miran[1903], qui mourut avant le 16 décembre 1550, d'où postérité

Leur fils Jean de Verduzan, seigneur de Miran, fut cité en 1552 avec Jean de Rivière, vicomte de Labatut, fils de feu Bertrand de Rivière[1904].

VII Jean de RIVIERE, écuyer, seigneur vicomte de Labatut, seigneur d'Auriébat.

Jean de Rivière, fils de Bernard, lui-même fils de Bertrand, de son mariage avec Philippe d'Espagne, eut : Antoine, Annet, Aimée première, Aimée seconde et Jeanne[1905].

Il fut cité en 1552 avec Jean de Verduzan, écuyer, seigneur de Miran[1906]. En 1556, eut lieu un procès entre Anne de Luppé, veuve de Bernard de Rivière, seigneur de Lahitte-Toupière et de Lengros, en Rivière-Basse, d'une part, et Jean de Rivière, seigneur vicomte de Labatut, Barthélemy de Bourrouillan, seigneur dudit lieu, et Jean de Verduzan, seigneur de Miran, d'autre part[1907].

Jean de Rivière, vicomte de Labatut, fut nommé tuteur de Jeanne Germaine d'Espagne et de Jeanne d'Espagne, filles de Jacques Mathieu d'Espagne, chevalier, seigneur de Panassac, Seysses, Launaguet, par le testament de ce dernier du 25 avril 1556. Le testateur nomma sa sœur, Philippe Paule d'Espagne, vicomtesse de Labatut ; sa nièce, Aimée de Rivière et son neveu Antoine de Rivière[1908]. Il fut présent, le 8 décembre 1561, au contrat de mariage d'Hector de Pardeilhan (devenu Pardaillan), fils d'Antoine de Pardeilhan, chevalier, seigneur et baron de Gondrin, et de Paule d'Espagne, avec Jeanne d'Antin, fille aînée d'Arnaud d'Antin, chevalier, seigneur et baron des baronnies d'Antin, de Bonnefont, des Affites, et d'Anne d'Andouins[1909].

Jean de Rivière fut tué à Tarbes, en 1576, faisant la revue des troupes qu'il commandait[1910], inaugurant une série de morts tragiques (ses fils Antoine et Annet moururent tragiquement.)

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 9 février 1538, **Philippe Paule d'ESPAGNE,** fille de Jean Claude d'ESPAGNE, seigneur de Panassac, et d'Aimée de FOIX[1911].

Jacques Mathieu d'Espagne, chevalier, seigneur de Panassac, de Seysses, etc., testa le 25 avril 1556, faisant des legs à, entre autres, sa sœur Paule d'Espagne, vicomtesse de Labatut, sa nièce Aimée de Rivière, son neveu Antoine d'Espagne, nommant Jean de Rivière, vicomte de Labatut, tuteur de sa fille, Jeanne Germaine d'Espagne[1912]

[1903] AD. Gers série BE 1,3,6,9,13.

[1904] AD. Gers B 3.

[1905] AD. Gers I 2159 n°10484, cet acte mentionnant des faits entre 1485 et le 4 août 1638, apparaîtra dans ce qui suit comme *Transaction de 1638.*

[1906] AD. Gers B 3.

[1907] AD. Gers B 6.

[1908] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.195, produisant AD.HG 3 E 6023, A. Pailhès, notaire.

[1909] AD. Gers Vergès I 2750 n°15217

[1910] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan,* Sauveterre-de-Guyenne, 1880, p.141

[1911] Saint-Allais, *op.cit.,* t.8, p.359 ; André Navelle, *op.cit.,* IV, pp.194-195.

[1912] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.IV, p. 195, produisant AD.HG 3 E 6023, A. Pailhès, notaire

Jean de Rivière épousa en secondes noces, en juin 1557, **Catherine de VESC,** veuve de Roger IV d'ESPAGNE, seigneur de Montespan. Catherine de VESC était fille de Charles de VESC, seigneur de Grimaud, et d'Antoinette de CLERMONT[1913] (-LODEVE.)
Enfants du premier lit :

8.1 Antoine de RIVIERE, vicomte de Labatut.
Antoine de Rivière, vicomte de Labatut, servit sous Monluc, en août 1569, à Aire, lequel le laissa ensuite à Marciac avec deux compagnies, il fut blessé à la jambe, le 23 juillet 1570, au siège de Rabastens[1914]. Il était en 1573, guidon de la compagnie de M. de Gramont, et lieutenant le 27 octobre 1575[1915].
Françoise de La Violette, fille unique de Lancelot de La Violette, seigneur de Cornac, et de Frise de Baudéan d'Aux, étant orpheline, avait été placée sous la tutelle d'Antoine de Rivière, vicomte de Labatut, sénéchal de Bigorre. Elle épousa, le 26 octobre 1574, Jean d'Antras, seigneur de Pallane et de Cornac[1916].
Antoine de Rivière était, le 31 mai 1579, sénéchal de Bigorre et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Antoine de Rivière, vicomte de Labatut, et le seigneur de Saint-Lanne s'entretuèrent tous les deux sans mettre l'épée à la main[1917].
Par son testament Antoine de Rivière avait institué héritier son frère Annet, qui fut marié, par contrat du 29 août 1581, avec Marthe d'Ossun.
Il avait épousé, par contrat du 15 octobre 1568, **Henrie d'OSSUN,** fille de Pierre I d'OSSUN, chevalier, seigneur d'Ossun, Hèches, Saint-Luc, et de Jeanne de ROQUEFEUIL[1918].
Henrie d'Ossun, veuve d'Antoine de Rivière, chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de Bigorre, seigneur vicomte de Labatut, nomma, le 11 juillet 1586, un procureur pour aller à Paris acheter la seigneurie de Saint-Martin en Armagnac[1919]. Elle épousa en secondes noces Roger de Montesquiou, vicomte de Sadirac[1920].

8.2 Annet de RIVIERE, qui suit.

8.3 Aimée de RIVIERE[1921].
Fille aînée de Jean de Rivière, vicomte de Rivière, seigneur de Labatut, et de feue Paule d'Espagne, elle épousa, par contrat du 14 juin 1565, **Jean de LONS,** seigneur dudit lieu, fils de Raymond Arnaud de LONS, seigneur dudit lieu, et de Catherine de BEGOLE.

[1913] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* t.II, p.651.
[1914] Blaise de Monliuc, *Commentaires,* La Pléiade, 1964, pp.701, 704, 481.
[1915] *Sceaux gascons,* p.481
[1916] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1876, Trois lettres adressées au chevalier d'Antras et à un de ses frères, p.454, se référant aux Archives du comte Frédéric d'Antras, pour le contrat de mariage.
[1917] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan,* p.141
[1918] La Chesnaye-Desbois.
[1919] AD.HG 3 E 2625, Celey, notaire à Toulouse
[1920] La Chesnaye-Desbois.
[1921] Baron de Cauna, *Armorial des Landes,* pp.315 et sq., pour ce qui concerne le mariage d'Aimée, son mari, et les mariages de ses enfants.

Elle fut nommée, le 17 février 1595, au contrat de mariage de leur fille Marguerite avec Pierre de Navailles, seigneur de Saint-Saudens, et à celui de leur fils Jean, le 16 février 1612, avec Françoise de Saint-Cricq.

8.4 Aimée de RIVIERE

Elle épousa **Guy de LAVARDAC** dit **de MEYMES,** seigneur de Meymes (actuellement Margouët-Meymes, à 3 km d'Aignan, Gers), qui est le premier degré de cette branche de la famille de Lavardac, mentionné dans les preuves de noblesse de Jean Baptiste de Lavardac, seigneur de Meymes, son descendant, maintenu noble le 24 décembre 1715, à Montauban[1922]. Il était fils de Pierre de LAVARDAC, seigneur de Meymes, et de Seguine de GOT (GOTH.) Pierre de Lavardac avait testé le 23 mars 1532, faisant des legs à Guinot et Carbon, ses fils, et instituant héritier universel Amanieu de Lavardac, son premier fils[1923]. Il avait épousé Seguine du Gout (de Got ou Goth), selon le testament du 23 février 1574, d'Antoine du Gout, protonotaire du Saint-Siège apostolique, de la maison de La Mothe Bardigues, gouverneur pour le Roi en la ville de… en la vicomté d'Armagnac, instituant héritier universel Guiot de Lavardac dit le capitaine Meymes, son neveu, fils de feue Seguine du Gout, sa sœur[1924].

Guy de Meymes, seigneur dudit lieu en Gascogne et Aimée de Rivière, sa femme, achetèrent en 1572, un bien non mentionné, à Anne de Fabrica, femme de M. André Le Rouge, avec les deniers dotaux d'Aimée de Rivière, se montant à 1 400 écus sol, qu'elle avait eus d'Antoine de Rivière, seigneur et vicomte de Labatut, sénéchal de Bigorre[1925].

Antoine Arnaud de Lavardac, seigneur de Meymes, fils de Guy de Lavardac et d'Aimée de Rivière, épousa, par contrat du 30 janvier 1611 Eléonore de Montlezun[1926], d'où postérité.

8.5 Jeanne de RIVIERE

Elle épousa (en premières noces) par contrat du 28 octobre 1563, **Bernard V d'ANTRAS**, seigneur de Samazan, Ricourt, Louslitges, fils de Sans d'ANTRAS, seigneur du Pouton, et de Sérène de CANET. Bernard d'Antras testa le 11 octobre 1568, disant laisser de son mariage avec Jeanne de Rivière, une fille Jeanne d'Antras, lui donnant pour tuteur Antoine de Rivière, vicomte de Labatut, son beau-frère.

Leur fille unique Jeanne d'Antras, dame de Samazan, épousa en premières noces par contrat du 6 juillet 1578, Sébastien de Montlezun, et en secondes noces, par contrat du 27 mai 1600, Marguerin de Montlezun.

Devenue veuve, Jeanne de Rivière épousa en secondes noces, **Pierre du LAU,** seigneur de Mauhic, qui fut tué au château de Lassalle, au cours d'un festin de

---

[1922] AD. Gers Vergès I 2015 n°10360.
[1923] BnF Fr 32297, de Lafon, notaire
[1924] AD. Gers Vergès I 2015 n°10936, Jean Mercadier, notaire de Toulouse
[1925] AD.HG 3 E 9465
[1926] BnF Fr 32297

noce[1927], ceci correspond au mariage au cours duquel Annet de Rivière fut égorgé, donc au début de février 1588.

Jeanne de Rivière, veuve de Pierre de Laur (du Lau), seigneur de Mauhic, testa le 23 septembre 1601, instituant héritier universel son premier fils Jean Jacques de Laur et faisant un legs à Antoine de Laur, son second fils[1928].

VIII Annet de RIVIERE, vicomte de Labatut.

Annet de Rivière reçut, par des arrêts de mai à novembre 1581, l'obligation de laisser la jouissance des places de Sentous et de Libaros à Henrie d'Ossun, veuve d'Antoine de Rivière, jusqu'à ce qu'il lui ait payé 13 500 livres pour sa dot et 6 500 livres pour l'augment. De novembre 1582 à avril 1583, eut lieu la confirmation d'un jugement des requêtes concernant François de Lavedan, seigneur de Sauveterre, et Annet de Rivière, vicomte de Labatut, grand chambellan du roi de Navarre ; pendant la même période Henrie d'Ossun, veuve d'Antoine de Rivière, reçut l'autorisation de passer un accord avec Annet de Rivière, vicomte de Labatut, son beau-frère[1929].

De son mariage avec Marthe d'Ossun, Annet de Rivière laissa deux filles en bas-âge, Henrie de Rivière, fille aînée, vicomtesse de Labatut, et Marthe de Rivière, à cause de quoi feu Henri de Rivière, seigneur de Lengros (chapitre II), avait demandé la substitution de la vicomté de Labatut.

Jean de Rivière, fils d'Henri continua la même instance et se saisit, en 1591, de la vicomté de Labatut en vertu d'un prétendu codicille de Bertrand de Rivière du 29 juin 1515. Cet acte fut contesté par Marthe d'Ossun qui s'était inscrite en faux. Jean de Rivière, baron de Lengros, lequel avait soutenu qu'Annet de Rivière s'était emparé de l'original et avait eu un reçu du notaire Casamajour, de Labatut, à la suite de quoi il y eut un procès devant le parlement de Toulouse. Ce parlement rendit un arrêt le 30 août 1594, dans lequel ne furent pas produits le contrat de mariage de 1485 ni celui de 1511. Par cet arrêt, Jean de Rivière, baron de Lengros, devait jouir de la maison et place de Labatut, et les sœurs Henrie et Marthe de Rivière devaient avoir tout le surplus des biens de la vicomté de Labatut, et Marthe d'Ossun devait avoir ses droits dotaux. Après l'arrêt, Marthe d'Ossun, tutrice de ses filles Henrie et Marthe, convola avec le marquis de Castelbajac, et quelques années après, en 1599, Jean de Rivière se saisit des autres biens de la vicomté, et d'Henrie de Rivière, fille aînée d'Annet. Il contracta mariage avec elle, se qualifia vicomte de Labatut et fit instituer un enfant mâle. La suite du procès est relatée à l'article relatif à Henri de Rivière (chapitre II.)

Annet de Rivière, vicomte de Labatut, étant à un festin de noce, à Lassalle, près d'Aignan, au début de février 1588, fut égorgé par les protestants avec l'époux et l'épouse et les seigneurs de Mauhic et de Meymes[1930].

[1927] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan,* Sauveterre-de-Guyenne, 1880, Annexe II, Généalogie de la famille d'Antras, pp.196-199, pour tout ce qui concerne la famille d'Antras. Cette source dit que Jeanne de Rivière était issue du second mariage de Jean de Rivière avec Catherine de Vesc (qu'il nomme Catherine de Vise), ce qui paraît très difficile à admettre. En effet ce second mariage eut lieu en juin 1557 alors que le mariage de Jeanne de Rivière avec Bernard d'Antras eut lieu par contrat du 28 octobre 1563. Par ailleurs, selon la *Transaction de 1638,* Jean de Rivière et Philippe d'Espagne sont cités comme les parents de Jeanne.

[1928] AD. Tarn-et-Garonne C 91, Ducandau, notaire.

[1929] Danielle Huc, *op.cit.,* pp.125-126, produisant les preuves.

[1930] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan,* p.142

Annet de Rivière avait épousé en 1581 **Marthe d'OSSUN,** sœur d'Henrie d'OSSUN
Marthe d'Ossun, veuve d'Annet de Rivière fit faire, le 5 mars 1588, l'inventaire des biens délaissés par son mari[1931].
Marthe d'Ossun épousa en secondes noces, vers 1592, Charles de Durfort, seigneur et baron de Castelbajac, seigneur de Montastruc., d'où postérité de cette première union pour lui. Il épousa en secondes noces, Constance de Montaut, fille de Bernard de Montaut, baron de Bénac, Navailles, et de Tabitha de Gabaston, d'où postérité de cette seconde union pour lui.
Charles de Durfort et Marthe d'Ossun, eurent un différend avec Jean de Rivière, époux d'Henrie de Rivière, à propos de la dot de Marthe d'Ossun qui avait reçu 33 000 livres plus un augment de 16 000 livres. Ce différend fut réglé par une transaction le 10 octobre 1604, dans laquelle apparurent Marthe de Rivière, sœur d'Henrie, et Adrien de Rivière, seigneur de Listo (qui était le frère de Jean de Rivière, époux d'Henrie de Rivière), Marthe d'Ossun remit à chacune de ses filles 16 500 livres, parmi les présents, fut cité, André d'Espéron, seigneur de La Bartasse[1932].
Annet de Rivière et Marthe d'Ossun eurent deux filles :

9.1 Henrie (Henriette) de RIVIERE, vicomtesse de Labatut
Elle épousa en premières noces, par contrat en 1599, **Jean de RIVIERE,** baron de Lengros, puis devenue veuve elle épousa en secondes noces **Philippe de BARBOTAN**. Ce qui concerne son premier mariage et les enfants qui en sont issus est reporté au chapitre II.
De sa seconde union avec Philippe de Barbotan sont issus Louis Bompart de Barbotan, Marc Henri et Isabeau.
Henrie de Rivière-Labatut, en considération du mariage de son fils Louis Bompart de Barbotan, par contrat du 5 novembre 1635, avec Anne de Malard, fille de messire François de Malard, gouverneur de la ville et du château de Penne, en Agenais, et de dame Isabeau de Voisins, dame baronne de Blagnac, lui fit don de tous ses biens, terres et seigneuries, avec la vicomté de Rivière-Basse, à charge de porter le nom et les armes de la maison de Rivière-Labatut.[1933], d'ou postérité qui apparut soit sous le nom de Rivière de Labatut soit sous le nom de Barbotan, se qualifiant de vicomte de Rivière de Labatut.

9.2 Marthe de RIVIERE
Elle épousa le baron de *Sensous,* que Danielle Huc identifie comme **Geoffroy de CARDAILLAC**, épousé le 10 août 1610, la preuve n'est pas fournie.
La *Transaction de 1638* (infra) mentionne les droits de Marthe de Rivière qui fut mariée avec le sieur baron de Sensous, adjugés par arrêt du 3 septembre 1627, ce qui indique que celle-ci mourut sans descendance.

[1931] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan,* se référant à Larcher, *Glanages*
[1932] AD. Gers Vergès I 1228 n°5752, Pergin Dubourdieu, notaire de La Devèze, Mathieu Casamajour, notaire.
[1933] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, Jugements de maintenue de noblesse, pp.574 et sq., concernant la famille de Barbotan, se fondant sur des actes authentiques conservés dans ses archives, pour tout ce qui concerne cette famille.

II
Seigneur de Lengros

L'auteur de cette branche, Bernard de Rivière, était fils de Bernard de Rivière, seigneur de Labatut, et de Jeanne de Durfort.

VII Bernard de RIVIERE, baron de Labatut, seigneur de Lengros (actuellement Saint-Aunix-Lengros, Gers), de Lahitte-Toupière (Hautes-Pyrénées), Sabarros.
Bernard de Rivière, baron de Labatut, seigneur de Lengros, reconnut, le 15 mars 1553, avoir reçu 300 livres de sa femme Anne de Luppé[1934]. Il testa une première fois, le 13 avril 1553, voulant que sa femme, Anne de Luppé, jouisse de l'usufruit de ses biens, et instituant héritier universel Henri de Rivière, son fils aîné[1935].
Une sentence du 15 septembre 1553, cassant la vente de la seigneurie de Fachan, condamna Bernard de Rivière, baron de Labatut, à délaisser cette seigneurie à Jean de Goyrans moyennant le remboursement de certains sommes[1936].
Bernard de Rivière, seigneur et baron de Lengros, testa une seconde fois, le 13 avril 1555, instituant héritier universel son fils aîné[1937], il semble bien qu'il y ait eu deux testaments car ces deux contrats, datés tous les deux d'un 13 avril, furent reçus par des notaires différents. Il mourut dès 1556, date à laquelle apparurent dans un procès Anne de Luppé, veuve de Bernard de Rivière, seigneur de Lahitte-Toupière, d'une part, et Jean de Rivière, seigneur et vicomte de Labatut, Barthélemy de Bourrouillan, seigneur dudit lieu, et Jean de Verduzan, seigneur de Miran, d'autre part[1938].
Il avait épousé en premières noces **Jeanne de LOUVIE** (infra.)
Il avait épousé (en secondes noces, tel que cela apparaît dans le procès en 1559), par contrat du 16 décembre 1550, au château de Devèze, **Anne de LUPPE**, de la maison de Gensac, dotée de 1 200 livres[1939], dite sans preuve fille de Jean de LUPPE, seigneur de Gensac, d'Hautmont, et de Marguerite de LESCOUT[1940].
En 1559, Anne de Luppé, veuve de Bernard de Rivière, seigneur de Lengros, était en procès contre Henri de Rivière, fils et héritier de feu Bernard, et Barthélemy de Bourouillan, cotuteur d'Henri, à propos de la saisie de la place et seigneurie de Lengros, cette saisie fut déclarée avoir été légitimement faite, attendu que par le contrat de son premier mariage, ledit de Rivière avait dit que ses enfants lui succéderaient dans tous ses biens[1941]. Les contestations entre Anne de Luppé et Henri de Rivière, au sujet des places de Lengros et de Sabarros, furent

---

[1934] *Maintenue de Noblesse de 1697,* Dominique Navailly, notaire de Puydarrieux
[1935] *Maintenue de noblesse de 1697,* Jean Nicolas, notaire royal de Rivière-Basse.
[1936] AD.HG B 46
[1937] *Maintenue de Noblesse de 1697,* Dominique de Lassalle, notaire de Bonrepaux
[1938] AD. Gers B 6
[1939] AD. Gers, Vergès I 2161, n°12256, Pierre de La Duguie, notaire de Montléon ; J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, Jugement de maintenue de noblesse, Olivier de Rivière, seigneur baron de Lengros et de Baziet, pp. 92-94. *Maintenue de noblesse de 1697,* dans ce qui suit ; BnF Fr 32297
[1940] Jean de Luppé, seigneur de Hautmont, fils de Jean de Luppé, seigneur de Gensac, épousa, par contrat du 4 septembre 1529, Marguerite de Lescout (BnF Fr 32295), ils eurent, entre autres, selon Maurice Vuillier (*Histoire de la famille de Luppé,* Septembre 1999), une fille Anne, qui pourrait être l'épouse de Bernard de Rivière.
[1941] AD. Gers B 9

réglées le 21 juin 1563. La place de Sabarros fut attribuée à Henri de Rivière, et celle de Lengros à Anne de Luppé[1942]. Anne de Luppé fit un accord le 11 juillet 1564 avec le curateur d'Henri de Rivière[1943].
Bernard de Rivière eut de sa première épouse Jeanne de Louvie :

8.1 Henri de RIVIERE, fils aîné, qui suit.

8.2 Suzanne de RIVIERE
Son ascendance est prouvée par une transaction passée le 21 janvier 1564, entre Carbon de Luppé, son mari, et Henri de Rivière, seigneur de Lengros, beau-frère de celui-ci, au sujet du paiement de sa dot[1944]. Compte tenu de la date de son mariage Suzanne de Rivière est plus probablement issue du premier mariage de Bernard de Luppé avec Jeanne de Louvie, que du second avec Anne de Luppé.
Elle épousa, avant le 21 janvier 1564, **Carbon IV de LUPPE,** écuyer, seigneur de Maravat, coseigneur de Casteljaloux, La Lanne, Lauret, Miremont, veuf, avec postérité, d'Anne de Pins Montbrun, épousée par contrat du 6 avril 1644, fils de Pierre de LUPPE, seigneur de Maravat, coseigneur de Casteljaloux, Lauret, Miremont, et d'Anne d'ARZAC. Carbonnel de Luppé mourut avant le 4 octobre 1574[1945].
On ne sait si on doit identifier Suzanne de Rivière, veuve de Carbon de Luppé, avec une homonyme qui épousa Géraud de Gossolles. Ceci serait possible si Carbonnel de Luppé mourut vers 1570 et si Suzanne de Rivière se remaria peu après avec Géraud de Grossolles. Cette homonyme pourrait également être issue du second mariage de Bernard de Rivière avec Anne de Luppé.

Si Suzanne de Rivière, veuve de Carbon de Luppé, est différente de l'épouse de Géraud de Grossolles, Bernard de Rivière pourrait avoir eu d'une des ses épouses :

8.3 Suzanne de RIVIERE de Labatut[1946].
Elle épousa **Géraud de GROSSOLLES,** seigneur de Saint-Martin, veuf de Marguerite d'ARBIEU, fils de Blaise de GROSSOLLES, seigneur de Castéron, Saint-Martin, et de Marthe de PREISSAC, sa seconde épouse. Blaise de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, testa le 5 mars 1534, disant avoir eu de sa première épouse, Jeanne de Marsan, un fils Géraud, qu'il déshérita. Il est marié avec Marie de Preissac, sa seconde épouse (mariage le 25 septembre 1536), dont il a eu deux enfants, Géraud et Senhoret. Il institua héritier universel Géraud, son fils, du second mariage[1947].

[1942] AD.HG B 56
[1943] AD.HG B 56
[1944] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* t.IV, p.45 de la généalogie Luppé.
[1945] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* t.IV, p.45 pour tout ce qui le concerne.
[1946] André Navelle, *op.cit.,* IX,p. 94, l'identifie à la famille des seigneurs de Labatut, sans indiquer ses parents ; Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* t.IX, p.167,la dit appartenant à la maison de Labatut. Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Grossolles,* Mars 2007, la dit sans preuve, fille de Bernard de Rivière et d'Anne de Luppé, ce qui, d'après la chronologie, est possible, mais ne repose pas sur une quelconque donnée.
[1947] BnF Fr 32297, Pierre de Santis, notaire de Saint-Clar.

Géraud de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, testa le 10 octobre 1599, disant avoir été marié en premières noces avec Antoinette d'Arbieu, et en secondes noces avec Suzanne de Rivière, de laquelle il a eu Jean, Joseph et Suzanne de Gossolles[1948].

Bernard de Rivière eut peut-être d'autres enfants, car Henri est dit fils aîné dans plusieurs actes.

VIII Henri de RIVIERE, seigneur Sabarros puis seigneur de Lengros.
« Cousin germain d'Antoine et d'Annet de Rivière, vicomte de Labatut, il était le fils de Bernard de Rivière-Labatut et de Jeanne de Louvie, sa première femme. Il avait épousé, le 10 mai 1561, Françoise de Bégole, fille de Jean de Bégole, seigneur de Bégole, et sœur de Roger de Bégole, capitaine, fils aîné de Jean. Il eut de son mariage : Pierre, Adrien, François, auteur des seigneurs de Baziet, et Jean, l'aîné, qui fut vicomte de Labatut parce qu'il enleva, à main armée, Henriette de Rivière, sa cousine, héritière de Labatut. Au sujet de cet enlèvement, Henri IV écrivit à La Force, gouverneur de Béarn, lui ordonnant de la reprendre à la maison de M. de Sauveterre (François de Lavedan, seigneur de Sauveterre, tuteur, en 1602, des trois frères de Jean), d'arrêter le cours des querelles et assemblées qui se sont faites pour ce sujet » puis « malgré l'intervention royale, Jean de Rivière épousa sa cousine et en eut quatre enfants morts en bas âge (inexact), Henriette se remaria avec Philippe de Barbotan.[1949] »
Comme dit supra, après le décès d'Annet de Rivière, laissant deux filles mineures, Henri de Rivière demanda l'ouverture de la substitution de la vicomté de Labatut. Jean de Rivière, fils d'Henri, continua la même instance et se saisit en 1591 de la vicomté de Labatut en vertu d'un prétendu codicille de Bertrand de Rivière du 29 juin 1515. Cet acte fut contesté par Marthe d'Ossun qui s'était inscrite en faux. Jean de Rivière, baron de Lengros, lequel avait soutenu qu'Annet de Rivière s'était emparé de l'original et avait eu un reçu du notaire Casamajour, de Labatut, à la suite de quoi il y eut un procès devant le parlement de Toulouse. Ce parlement rendit un arrêt le 30 août 1594, dans lequel ne furent pas produits le contrat de mariage de 1485 ni celui de 1511. Par cet arrêt, Jean de Rivière, baron de Lengros, devait jouir de la maison et place de Labatut, et les sœurs Henrie et Marthe de Rivière devaient avoir tout le surplus des biens de la vicomté de Labatut, et Marthe d'Ossun devait avoir ses droits dotaux. Après l'arrêt, Marthe d'Ossun, tutrice de ses filles Henrie et Marthe, convola avec le marquis de Castelbajac et quelques années après, en 1599, Jean de Rivière se saisit des autres biens de la vicomté et d'Henrie de Rivière, fille aînée d'Annet, contracta mariage avec elle, se qualifia vicomte de Labatut et fit instituer un enfant mâle.
Il avait épousé, par contrat du 10 mai 1561, **Françoise de BEGOLE,** fille de Jean de BEGOLE, seigneur de Bégole, et de Quitterie d'OSSUN[1950].
Ils eurent :

9.1 Jean de RIVIERE, qui suit.

[1948] BnF Fr 3297, Antoine Paney, notaire de Montgaillard.
[1949] Danielle Huc, *op.cit.,* p.127, se référant à *Mémoires de La Force,* t. I, p.313, 24 juin 1599, pour la première parenthèse, et à Larcher, *Glanage*, pour les enfants (de Jean de Rivière.)
[1950] Bourdette, G. Balencie, notaire; AD. Gers Vergès I sup 64 n°2980

9.2 Pierre de RIVIERE, qui suivra.

9.3 Adrien de RIVIERE, auteur de la branche des seigneurs de Listo.

9.4 François de RIVIERE, auteur de la branche des seigneurs de Baziet.

9.5 Henri de RIVIERE, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Aunix.

9.6 Henrie de RIVIERE, dame de Sauveterre (Hautes-Pyrénées), en Rivière-Basse.
Son ascendance est prouvée par le fait que son mari François d'Antin, seigneur de Boucosse et de Sauveterre, avait pour beaux-frères Adrien de Rivière, seigneur de Listo, et Henri de Rivière, seigneur de Saint-Aunix, et par d'autres relations familiales.
Henrie de Rivière testa le 8 février 1620, instituant héritier François d'Antin, seigneur de Boucosse[1951] (son mari.)
Elle avait épousé **François d'ANTIN,** seigneur de Sauveterre, (du chef de sa femme) et de Boucosse, fils de Nicolas d'ANTIN, seigneur de Boucosse (du chef de sa femme), et de Marguerite de BOUCOSSE, dame de la caverie de Boucosse[1952].
François d'Antin, seigneur de Sauveterre et de Boucosse, testa le 21 avril 1625, dans la maison seigneuriale de Sauveterre, en Rivière-Basse, léguant 500 livres à l'église paroissiale de Sauveterre pour le repos de son âme et de celle de feue sa femme, Henrie de Rivière, disant avoir reçu 6 000 livres de sa femme qui lui donna Sauveterre qui était en mauvais état et qu'elle avait fait réparer, qui vaut avec le moulin 9 000 livres ou plus. Il reconnut qu'Adrien de Rivière, seigneur de Listo, l'avait substitué à la charge que ledit sieur de Listo serait tenu de payer 6 000 à son héritier, et en outre de payer 500 livres à son beau-frère Henri de Rivière, seigneur de Saint-Aunix, et 500 livres à Henrie de Rivière, vicomtesse de Labatut, cousine de sa femme, et 500 livres à Charles de Rivière, vicomte de Labatut, comme fils de ladite vicomtesse. Il institua héritier universel son frère Jean d'Antin, seigneur de Boucosse, et laissant les 6 000 livres léguées par sa femme à Raymond d'Antin, seigneur de Saint-Pé, le contrat fut reçu par Nicolas Lafosse, notaire de Maubourguet.
François d'Antin fit un codicille, le 25 avril 1625, par lequel il légua 2 000 livres, au lieu de 500, à Henrie de Rivière, vicomtesse de Labatut, et 1 000 livres à François de Rivière, seigneur de Baziet, disant n'avoir pas d'enfant de son mariage[1953].
Un différend s'éleva entre François d'Antin, seigneur de Sauveterre et de Boucosse, d'une part, et Jacques de Rivière, seigneur de *Laste* (Listo), d'autre part, pour raison des droits et prétentions sur les biens de feue Henrie de Rivière, femme dudit sieur d'Antin, sa tante. François d'Antin et Jacques de Rivière s'accordèrent le 24 septembre 1628, dans la maison seigneuriale de Lengros. Selon cet accord fut

[1951] AD. Tarn-et-Garonne, Lacoste, notaire de Montfaucon.
[1952] Jacques de Cauna, *op.cit.,* Livre IV, p. 212.
[1953] AD. Gers Vergès I 74 n°715 (testament et codicille)

reconnue une dette de 2 400 livres envers le sieur de *Laste*, à payer le 4 juin 1630, avec les intérêts[1954].

IX Jean de RIVIERE, seigneur de Labatut.
Le 14 mai 1602, eut lieu une transaction entre Jean de Rivière, seigneur de *Trante,* et de Labatut, Pierre, Adrien et François de Rivière, les deux derniers mineurs car sous l'autorité de François de Lavedan, seigneur de Sauveterre, et de Pierre Béraud de Lavedan, leurs curateurs, pour raison des droits de légitime et partage des biens provenant de la succession d'Henri de Rivière, seigneur de Lengros, et de Françoise de Bégole, leurs père et mère[1955].
Ce qui le concerne ensuite est relaté par la *Transaction de 1638.*
De son mariage avec Henrie de Rivière il eut 5 enfants, Charles premier, Charles second, Marc Antoine, Suzanne et Henrie de Rivière. Charles premier épousa, par contrat du 19 janvier 1621, Angelique de Luppé, dotée de 6 000 livres par son père Hector de Luppé, seigneur et baron de Sensac (ou Sansac), et de 12 000 livres par sa mère Catherine de Sensac (ou Sansac) et de Montlezun, dame de Sensac (ou Sansac), de ce mariage sont descendus Hector et Hilaire de Rivière.
Après son mariage, en 1621, Charles de Rivière sortit sa mère de force et avec violence de la maison et vicomté de Labatut, ce dont la Cour fit état dans un arrêt du 30 août 1621, disant que les parties procèderaient selon l'arrêt du 30 août 1594. Henrie de Rivière transigea avec son fils Charles, second, et par un accord du 25 mai 1622, lui donna tous ses biens, moyennant la somme de 24 000 livres. La suite est reportée au degré suivant.
Jean de Rivière avait épousé, par contrat en 1599, **Henrie (Henriette) de RIVIERE,** fille d'Annet de RIVIERE, vicomte de Labatut, et de Marthe d'OSSUN. Comme dit supra Jean de Rivière avait enlevé sa cousine, à main armée, et l'avait épousée malgré l'intervention du roi Henri IV.
Henrie de RIVIERE devenue veuve épousa, en secondes noces, **Philippe de BARBOTAN,** fils de Louis de BARBOTAN, seigneur de Barbotan, et de Rose de BENQUET, sa seconde épouse, mariés le 4 mars 1574, d'où postérité, qui porta le nom de Rivière de Labatut, ou celui de Barbotan.
Jean de Rivière et Henrie de Rivière eurent :

10.1 Charles de RIVIERE, premier, qui suit

1**0.2 Charles de RIVIERE,** second
Il testa le 26 janvier 1630 en faveur de son frère homonyme, dernier vicomte de Labatut, et mourut avant le 26 août 1633[1956].

10.3 Marc Antoine de RIVIERE
Il testa le 27 janvier 1630 en faveur de son frère Charles, dernier vicomte de Labatut, et mourut avant le 26 août 1633[1957].

[1954] AD. Gers Vergès I 74 n°17385, Tursan, notaire.
[1955] BnF Fr 32297 ; *Maintenue de noblesse de 1697,* Dubourdieu, notaire royal
[1956] *Transaction de 1638*
[1957] *Transaction de 1638*

10.4 Suzanne de RIVIERE
Elle mourut avant le 26 août 1633[1958]

10.5 Henrie de RIVIERE, dame de Caussade, Lascazères.
Compte tenu de son lien avec Labatut-Rivirèe, indiqué par son second mari, c'est probablement elle qui épousa en premières noces Pierre de Caussade et en secondes noces Philippe de Polastron.
Henrie de RIVIERE avait épousé en premières noces **Pierre de CAUSSADE,** seigneur de Caussade, fils de Pierre de LA TORTE, seigneur de Caussade, et de Françoise (alias Marie) de CARDAILLAC Sarlabous[1959].
Dite veuve de Pierre de Caussade, elle épousa en secondes noces, par contrat du 23 décembre 1630, dans la maison seigneuriale de Lascazères, au pays de Rivière-Basse, **Philippe de POLASTRON,** sieur de Labatut-de-Rivière, fils de Carbon Gabriel de POLASTRON, seigneur dudit lieu, (et d'Hélène de MANAS[1960]). La mariée se constitua 18 000 livres sur les biens de feu Pierre de Caussade, son mari, le futur reçut la moitié des biens de son père conformément à son contrat de mariage[1961].
Le 23 février 1637, Paul Béraud de Sadirac, seigneur de La Hitte, reçut, au lieu de Lascazères, 6 000 livres de Philippe de Polastron, sieur de Labatut, et d'Henrie de Rivière, sa femme[1962].

X Charles de RIVIERE, vicomte de Labatut.
Il épousa, par contrat du 19 janvier 1621, **Angélique de LUPPE,** fille d'Hector de LUPPE, seigneur et baron de Sensac (ou Sensac), et de Catherine de SENSAC (ou SANSAC) et de MONTLEZUN**,** dame de Sensac[1963] (ou Sansac). Cette Catherine n'est pas rattachée à la famille de Montlezun mais semble bien appartenir à cette famille.
Angélique de Luppé fit son testament, le 14 mars 1632, instituant héritière universelle sa fille Hilaire de Rivière, lui substituant Hilaire de Luppé, sa sœur, dame d'Ornano. Hilaire de Rivière étant morte, cette disposition provoqua un différend entre Henrie de Rivière, son aïeule maternelle, et Hector de Luppé, son aïeul paternel, qui disait devoir succéder à sa petite-fille Hilaire sur les biens de Labatut et de Lengros. La dame d'Ornano, héritière substituée par le testament de sa sœur disait avoir des droits sur la vicomté de Labatut et sur la légitime de feue Aimée de Rivière, épouse du seigneur de Lons (degré 8.3), de feus Jean de Rivière et de Philippe d'Espagne, mariés, selon une transaction du 26 août 1633, avec le sieur baron de Lons, héritier d'Aimée, et sur les légitimes de Charles, second, Suzanne et Marc Antoine de Rivière prédécédés. Cet acte mentionne les droits de Marthe de Rivière (9.2) qui fut mariée avec le sieur baron de Sensous qui furent adjugés par un arrêt du 3 septembre 1627.

[1958] *Transaction de 1638*
[1959] *Antoine Duffourc, Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1912, Notice généalogique sur les seigneurs de Hagedet-Lascazères, en Rivière-Basse, p.59.
[1960] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Polastron,* Mars 2005, produisant la preuve.
[1961] AD. Gers Vergès I 2585 n°15883, Rozès, notaire de Lascazères.
[1962] AD. Gers Vergès I 25885 n°10782, Labadens, notaire
[1963] *Transaction de 1638*

Une transaction intervint le 4 août 1638, à Plaisance, entre Henrie de Rivière, vicomtesse de Labatut, autorisée de son mari Philippe de Barbotan, vicomte de Labatut, tant pour elle que pour Louis Bompart de Barbotan, vicomte de Rivière, son fils, et Hector de Luppé, seigneur et baron de Sensac, et la dame d'Ornano, sa fille, qui renoncèrent au procès. La vicomtesse de Labatut et son fils délivrèrent la place de Lengros comme paiement des constitutions dotales du sieur baron de Lengros, frère de Jean. Cet acte mentionne la demoiselle de Montastruc (Castelbajac), comme héritière de feu Jean Antoine de Rivière, son aïeul, et les droits du seigneur de Poyferré, héritier de Jeanne de Rivière, sa mère la somme de 3 000 livres due au seigneur baron de Campagne, suivant la transaction de feu Jean (de Rivière) mari de la vicomtesse de Labatut[1964].
Ils eurent :

11.1 Hector de RIVIERE.
Il mourut jeune, avant le testament de sa mère.

11.2 Hilaire de RIVIERE
Elle fut sous la tutelle du seigneur de Sensac (son grand-père), son frère Hector de Rivière étant décédé. Elle mourut, jeune, sans alliance.

****

IX bis Pierre de RIVIERE
Il épousa, en 1595, **Isabeau de FERRABOUC,** fille de Bernardin de FERRABOUC, et de Gabrielle de MONTLEZUN. Leur fille, Françoise, épousa Massé de Brémond, sieur de Bessières, habitant la salle des Barats, en Vic-Fezensac[1965].
Ils eurent :

10. Françoise de RIVIERE.
Elle épousa **Massé de BREMOND,** sieur de Bessières.

On cite ensuite Pierre de Rivière, baron de Lengros, qui épousa Eléonore de La Roque d'Ordan. On ne sait si l'époux d'Eléonore de La Roque était le même que celui qui avait épousé Isabeau de Ferrabouc. Danielle Huc dit que l'époux d'Eléonore de La Roque était fils d'Henri de Rivière et de Françoise de Bégole, ce qui est possible.
Leur fille Angélique de Rivière épousa, en 1649, François de La Marque, seigneur de Tilladet[1966].

Jacques de Rivière, seigneur baron de Lengros, épousa Anne de Gast, d'où Anne de Rivière qui épousa, par contrat du 29 janvier 1689, Michel de Saint-Pierre, fils de feu François de Saint-Pierre et de Jeanne d'Armau[1967].

[1964] *Transaction de 1638* (AD. Gers Vergès I 2159 n° 10484, Ducos, notaire ; classé 1485 à 1638.)
[1965] Abbé Tournier, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1909, Histoire d'Antras, p.83
[1966] BnF, Cabinet d'Hozier
[1967] AD. Tarn-et-Garonne

III
Seigneurs de Listo

L'auteur de cette branche, Adrien de Rivière, était le fils d'Henri de Rivière, seigneur de Lengros, et de Françoise de Bégole.

IX Adrien de RIVIERE, seigneur de Listo (en Estirac, Hautes-Pyrénées.)
Il fut cité, le 10 octobre 1604, dans la transaction entre Marthe d'Ossun, ses filles et son gendre Jean de Rivière (supra.)
Il épousa **Marthe de PUJO.**
Ils eurent :

10.1 Henrie de RIVIERE.
Dite fille d'Adrien de Rivière, seigneur de Listo, et de Marthe de Pujo, elle épousa, par contrat du 3 mai 1637, dans la maison de Listo, paroisse d'Estirac, **Bernard de BEOST** dit **de MONDEGOURAT,** seigneur de Mondégourat (en Villefranque, Hautes-Pyrénées), assisté d'Anne de Priellé, sa mère, de Pierre de Priellé, seigneur de Sault, son oncle, la future fut assistée de ses parents et de François de Rivière, seigneur de Baziet, son oncle paternel, une partie de la dot devait servir à payer la légitime de Sans Charles de Béost, seigneur du Castéret, et de Marthe de Béost, femme de Bernard Terrade, frère et sœur de l'époux. Bernard de BEOST était fils de Jean de BEOST, seigneur de Mondégourat, et d'Anne de PRIELLE, lequel Jean de Béost avait testé le 25 février 1618, ayant institué héritier universel son fils aîné Bernard de Béost, avec une clause de substitution.
Henrie de Rivière mourut peu après son mariage, sans enfant. Bernard de Béost épousa en secondes noces, le 27 février 1639, Catherine d'Arricau. Ils eurent 5 enfants. Bernard de Béost testa le 12 février 1651, Catherine le 23 avril 1683[1968].

10.2 probablement Jacques de RIVIERE, seigneur de *Laste* (erreur de transcription pour Listo.)
Il fut cité le 24 septembre 1628 comme neveu de feue Henrie de Rivière, femme de François d'Antin (supra.)
Le même Jacques de Rivière, seigneur de *Laste,* avait reçu un mandement, le 23 juillet 1627, de payer 40 écus sol, à François d'Antin, seigneur de Sauveterre[1969].

On cite également Charles de Rivière, sieur de Listo (mort avant le 12 janvier 1682), qui avait épousé Jeanne de Prialle, à qui François (de Barbotan) de Rivière, vicomte de Labatut, céda le 12 janvier 1682, le revenu du moulin de l'Armentieu, sur l'Arros, évalué à 950 livres[1970].

[1968] Antoine Duffourc, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1921, t.3, Les seigneuries de Rivière-Basse, Mondégourat, pp. 179-185, produisant les preuves (essentiellement Larcher, *Glanages.)*
[1969] AD. Gers Vergès I 74 n°432
[1970] BnF Fr 32282

On trouve ensuite[1971] :

X ? N…de RIVIERE, qui est peut-être Jacques ou Charles, d'après la chronologie.
D'une alliance inconnue il eut :

11. 1 ? **N…de RIVIERE,** qui suit.

11.2 ? Gratien de RIVIERE.
Il fut tué à la tête du régiment de Navarre, vers la fin de 1673, à la bataille de Woerden.
D'une alliance inconnue il eut :

12.1 un fils tué au service.

12.2 une fille mariée au comte de Ligondès-Rochefort, en Auvergne.
Elle est donc **Françoise de RIVIERE.**
Elle épousa, le 21 octobre 1691, **François de/du LIGONDES,** baron de Rochefort, fils de Louis de/du LIGONDES, chevalier, seigneur du Ligondès, baron de Rochefort, et de Madeleine de LA ROUERE de GUEDON, d'où postérité[1972].

XI ? N…de RIVIERE.
D'une alliance inconnue il eut :

12.1 N…de RIVIERE, baron de Rivière.
Ayant un brevet de colonel, il fut tué en 1702, à la bataille de Friedlingen, étant à la tête du régiment Royal cavalerie, en qualité de lieutenant-colonel, laissant une fille en bas âge.

12.2 autre N…de RIVIERE, chevalier de Rivière.
Lieutenant-colonel d'infanterie, commandant au col dit Port d'Espagne, puis commandant des troupes françaises à Jaca, en Aragon.

[1971] Saint-Allais, *op.cit.,* t.8, p.362

[1972] Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* t.3, p.563 ; A. de Remacle, *Dictionnaire généalogique, Familles d'Auvergne,* t.2, p.483 nomme la mariée Françoise de La Battu de Riviers, fille de Gratien de La Battu, chevalier, seigneur de Riviers, colonel du régiment de Navarre infanterie, et de Catherine de Cast. L'orthographe fantaisiste de Remacle ne permet pas d'identifier la mère de Françoise de Rivière.

IV
Seigneurs de Baziet

L'auteur de cette branche, François de Rivière, était fils d'Henri de Rivière, seigneur de Lengros, et de Françoise de Bégole.

IX François de RIVIERE, seigneur de Baziet.
Il testa le 29 mai 1653, laissant l'usufruit de ses biens à sa femme Catherine du Colomé, instituant héritier universel son fils Olivier de Rivière[1973].
Il avait épousé par contrat du 30 juin 1642 **Catherine du COLOME**[1974]. Peut-être faut-il lire Catherine de Séignac du Colomé, car Augier de Sérignac, seigneur du Colomé, fut un des experts qui intervint pour aboutir à la *Transaction de 1638* et fut présent lors de cette transaction.
Ils eurent :

X Olivier de RIVIERE, seigneur et baron de Lengros et Baziet.
Il épousa, par contrat du 16 juin 1689, **Jeanne de VALENS**[1975], parfois dite de Valent. Une famille de Valent, parente de la famille de Béost, est citée à Madiran (Hautes-Pyrénées.)
Ils eurent :

11. Catherine de RIVIERE.
Fille d'Olivier de Rivière et de Jeanne de Valens, elle épousa, le 26 octobre 1709, **François de RESSEGUIER,** seigneur de Juillac, né le 22 janvier 1687, fils de Jean de RESSEGUIER, seigneur de Juillac et de Coutens, et de Louise de SAINT-JEAN de FAJAC de MASSAGUEL, sa troisième épouse. François de Rességuier mourut le 14 octobre 1743, d'où postérité[1976].

V
Seigneurs de Saint-Aunix

L'auteur de cette branche, Henri de Rivière, était fils d'Henri de Rivière, seigneur de Lengros, et de Françoise de Bégole.

IX Henri de RIVIERE, seigneur de Saint-Aunix (maintenant Saint-Aunix-Lengros, Gers), Moulas.
Henri de Rivière, seigneur de Saint-Aunix, et sa femme, Anne de Fonclarin de Roquesserre, furent cités en 1617, avec François de Bertrand, seigneur de Quatorze, et Isabeau de Fonclarin

---

[1973] *Maintenue de noblesse de 1697,* Louis Bouges, notaire royal ; BnF Fr 32297
[1974] BnF Fr 32297 Joucaret ou Soucaret, notaire de Castelnau
[1975] BnF Fr 32297 ; *Maintenue de noblesse de 1697*
[1976] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.83.

d'Aure de Roqueserre, sa femme[1977]. Henri de Rivière, seigneur de Saint-Aunix, fit un achat en 1623[1978]. Lui, ou son probable fils homonyme, donna une procuration, en 1633 pour se faire représenter en la Cour[1979].
Il avait épousé, le 1er mai 1607, à Toulouse (La Dalbade) **Anne de FONCLARIN (ou FONGLARIN ou FLOGARIN) de Roqueserre,** furent présents, Jean de Rivière, vicomte de Labatut, frère d'Henri, Jean de Boyer, seigneur de *Puyferré*, beau-frère d'Henri, Jean de Rivière, habitant Maubourguet[1980]. La transaction de 1638 fait apparaître le seigneur de *Poyferré* héritier de Jeanne de Rivière, sa mère. Le contrat de mariage avait été passé le 30 (alias 24) avril 1607, la mariée étant dotée de 3 000 livres. En considération de ce mariage, Paule de Lafon et de Fénayrols, alors femme d'Adrien d'Aure, vicomte de Larboust, lui avait donné, le 20 avril 1607, tous ses biens, puis, le 26 juin 1612, Paule de Lafon et de Fénayrols, veuve, donna à sa nièce Anne de Fonclarin de Roquesserre , la seigneurie de Moulas[1981]. Suite à cette donation Tristan de Verdelin, écuyer de la garde du roi, fit une requête, le 20 août 1612, auprès du Palais, à Toulouse, contre la dame Paule de Lafon de Fenayrols, vicomtesse de Larboust, qui fut condamnée à payer 570 livres. Cette dernière était morte, Tristan de Verdelin se retourna vers Henri de Rivière, seigneur de Saint-Aunix et de Moulas, dont elle était la créditrice pour 1 800 livres[1982].
Anne de Fonclarin fut citée, en 1621, avec son mari[1983].
Madeleine *Flogarin*, veuve de noble Pierre d'Amadou, testa le 31 décembre 1647, faisant un legs aux petits-enfants de feue Anne de Flogarin d'Aure et d'Henri de Rivière, instituant héritière universelle Isabeau de Flogarin d'Aure, dame de Roquefort, sa sœur[1984].
C'est très probablement son fils homonyme (Henri de Rivière) qui épousa Catherine d'Agut, tel que cela peut-être déduit du testament de Madeleine Foglarin, faisant des legs aux petits-enfants de feue sa sœur, femme d'Henri de Rivière (supra.)

X Henri de RIVIERE, seigneur de Saint-Aunix, Moulas, Labastide.
Il épousa, dès 1632, **Catherine d'AGUT,** fille de Bertrand (alias Bernard) d'AGUT, seigneur de Saint-Lary, et de Marie de MONTSERIE, tel que cela apparaît infra.
En 1632, noble Jean d'Agut, seigneur de Trébons, promit à Henri de Rivière, seigneur de Saint-Aunix, Moulas, de lui payer 1.000 livres, à lui cédées par Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, son beau-père, par acte du 2 novembre 1632, reçu par Descadeilhas, notaire de Fabas[1985].

[1977] AD.HG 3 E 25185 L'Isle-en-Dodon ; François de Bertrand, seigneur de Quatorze, fils Jean de Bertrand, seigneur de Quint et de Quatorze, et de Marie de Castelnau avait épousé Isabeau d'Aure selon Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, pp. 805-806.
[1978] AD.HG 3 E 25443 L'Isle-en-Dodon.
[1979] AD.HG 3 E 25279 L'Isle-en-Dodon.
[1980] RP. La Dalbade, GG 3.
[1981] AD.HG Reg. Ins 17 et AD.HG 3 E 957 A. Bessier, notaire de Toulouse, pour la donation de 1612 ; contrat de mariage du 24 ou 30 avril 1607, reçu Godail, notaire de Toulouse.
[1982] AD.HG 3E 960, Antoine Bessier, notaire de Toulouse
[1983] AD.HG 3 E 25190
[1984] AD.HG 3 E 16696 Noé.
[1985] AD.HG 3 E 25279 L'Isle-en-Dodon.

Marie de Montsérié, veuve de Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, donna une procuration en 1641[1986]. Marie de Montsérié, veuve, testa le 11 avril 1642, nommant les enfants issus de son mariage avec Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary : Gabrielle d'Agut, veuve de Jean de Saint-Jean, seigneur du Maine ; Catherine d'Agut, femme du seigneur de Saint-Aunix ; instituant héritière universelle Marguerite de Benque, fille du seigneur de Peyrelongue (Corbeyran de Benque), et de feue Marie d'Agut, sa fille[1987].
Henri de Rivire et Catherine d'Agut eurent :

XI François de RIVIERE, seigneur de Saint-Aunix
Il fut cité en 1657 et en 1658 avec Catherine d'Agut, sa mère, veuve d'Henri de Rivière, seigneur de Saint-Aunix, à cette dernière date, il vendit la terre et seigneurie de Moulas[1988].
Il fut cité en 1658 avec sa femme Anne de Noé de Samazan[1989].
En 1680, furent citées Anne de Noé, veuve de François de Rivière, seigneur de Saint-Aunix, et Jeanne de Rivière, sa fille, femme de noble de Betbézé, seigneur d'Ariès, héritière de son père[1990].
François de Rivière avait épousé, dès 1658, **Anne de NOE de Samazan,** dont l'ascendance n'est pas connue.
Ils eurent une fille :

XII Jeanne de RIVIERE .
Elle épousa **N…de BETBEZE,** seigneur d'Ariès.

***

La Chesnaye-Desbois cite une branche Rivière-Madiran, seigneurs de Narrieux. Il n'a pas été trouvé de mention de cette famille dans les documents examinés.

VI

Personnes isolées, appartenant ou pouvant appartenir à cette famille.

Avant 1361 (date de son décès), Bernard V de Castelbajac, chevalier, épousa Jeanne de Panassac, fille de Galaubie et de Solimane de Rivière-Labatut, d'où postérité[1991].

Avant 1420, Bernard V de Castelbajac, peut-être veuf de Bertrande d'Aure, épousa Miramonde de Rivière, qui vivait en 1447 ; le 13 juillet 1447, Bernard de Castelbajac, seigneur de Castelbajac, Jussan, Feysses, Cardeilhac, époux de Miramonde de Rivière, lesquels, par leur contrat de mariage, avaient donné au premier enfant la baronnie de Jussan et

[1986] AD.HG 3 E 25600 Cassagnabère.
[1987] AD.HG 3 E 25600 (207)
[1988] AD.HG 3 E 25447 à 25452 (actes de 1647); AD.HG 3 E 254169 Forgues
[1989] AD.HG 3 E 25416 Forgues
[1990] AD.HG 3 E 25306 L'Isle-en-Dodon.
[1991] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 62 ; p.65

les seigneuries de Cardeilhac et de Feysses. Miramonde était sans doute la seconde femme de Bernard V et le décès de celui-ci remontait au moins à une vingtaine d'années.[1992] .

Pothon de Rivière, capitaine armagnac, envoyé par Charles VII en Lorraine et en Alsace fut tué au siège de Saint-Hippolyte, en 1444, et enterré à Issenheim (Haut-Rhin.)
Ses armes ainsi que celles de Géraud de Rivière qui servit fidèlement Jean IV, comte d'Armagnac, qui lui fit don, en 1443, d'un droit de péage, sont sculptées sur deux chapiteaux du cloître des Augustins de Marciac (Gers[1993].)

Avant 1470, date probable du décès de Bertrand de Saint-Pierre, capitoul, juge ordinaire de Comminges, époux de Ramonde de Rivière, sœur de Bernard[1994].

Avant le 22 novembre 1483 (date d'une quittance de dot), Jean de Luppé, seigneur de Luppé, épousa Cécile de Sadirac, fille de Bertrand et d'Agnète de Rivière de Labatut[1995].

Vers 1595 mariage de Bernat des Tournes, abbé lay d'Angosse, fils de Guillaume des Tournes et de Jeanne d'Antras avec Françoise de Rivière de Lengros[1996].

Douillac, révision le 13 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1992] André Navelle, *op.cit.,* III, p.63, 67, produisant AD.HG B 479
[1993] *Sceaux gascons,* p.480
[1994] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.275
[1995] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.309
[1996] Bourdette

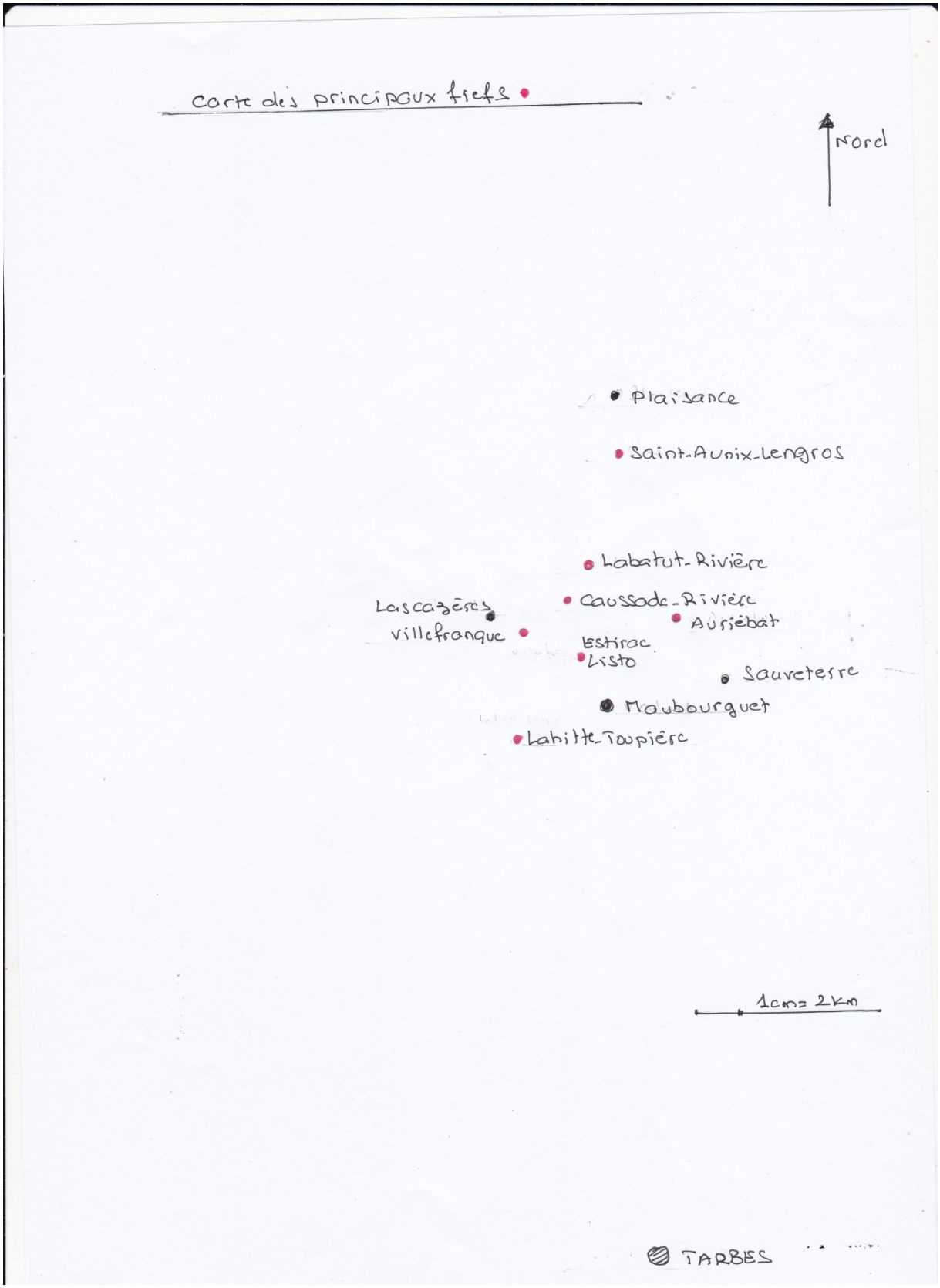
Carte des principaux fiefs
Nord
Plaisance
Saint-Aunix-Lengros
Labatut-Rivière
Lascazères
Caussade-Rivière
Aurièbat
Villefranque
Estirac
Listo
Sauveterre
Maubourguet
Labitte-Toupière
1cm = 2km
TARBES

Famille de SAMAN

I Origine, premiers degrés **p.361**

II Seigneurs de Saman et de Samouillan **p.362**

III Seigneurs de Maure et de Caujac **p.376**

IV Seigneurs de Salleneuve **p.382**

V Les canonniers **p.387**

VI Personnes isolées **p.388**

La généalogie de cette famille a été publiée par Jules Villain[1997] puis complétée et corrigée par André Navelle[1998], le document qui suit la complète et la corrige grâce à des actes trouvés par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille qui tient son nom du lieu de Saman en Comminges est connue depuis le 12ème siècle, elle s'éteignit au 17ème siècle. La famille Le Comte qui avait hérité d'Hector de Saman, seigneur de Maure et de Caujac, prit le nom de Le Comte de Saman. Certains membres de la famille de La Tour de Landorthe, suite à l'achat de la terre de Saman, le 26 juin 1640, par Jean Louis de La Tour, seigneur de Landorthe[1999], apparaissent avec le nom de Saman.
La famille de Saman portait : « d'azur à une dextre apaumée d'or, les quatrième et cinquième doigts abaissée, la dite main soutenant une fleur de lys d'or » alias « d'azur à une dextre apaumée d'or, les quatrième et cinquième drois abaissés, la dite ainsoutenant une fleur de lys d'or et accostée à hauteur du pouce de deux étoiles d'or », Géraud de Saman (1425-1477, chapitre V), portait ces dernières armes.

I
Origine, premiers degrés

Vital était seigneur de Saman le 13 mars 1190[2000].
Vital de Saman, en mémoire de son frère Lauzic, fit don, le 13 mars 1191, de tous ses droits et ceux de son frère Lauzic sur les territoires de L'Isle et de Saint-Sernin, à l'exception du château de L'Isle, et de toutes leurs possessions entre la Bernesse et la Gesse. Vital se donna lui-même à l'abbaye de Bonnefont. Le même jour, en mémoire de son frère Lauzic, il fit don de tous ses droits et ceux de son frère sur les herbages de Saman, il se donna à l'abbaye[2001].

Vital de Saman donna à l'abbaye de Bonnefont (Haute-Garonne) et à celle de La Bénisson-Dieu, vers 1191, tous ses biens sauf les terres cultivées entre la Gimone et la Save, ainsi que, sur le conseil de ses neveux Raimond et Charles et en exécution des dernières volontés de son frère Lauzic, du droit de passage et de dépaissance, sur toute ses terres, Vital se donna lui-même à l'abbaye[2002].
Vital de Saman fut témoin, en 1196-1197, du don du droit de dépaissance par Sanche de Larroque dans toute sa terre[2003]

[1997] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, pp.1163-1165, se référant aux Archives de M. Barrière-Flavy, et au fonds Larcher. Les données non référencées proviennent de cette source.
[1998] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.IX, pp. 284-286
[1999] AD. Gers Vergès I 1979 (11429), Inventaire de dénombrements en 1668, Jean Bertrand de La Tour, sieur de Landorthe et seigneur de Saman, assigné
[2000] Jean-François Bascans, *Revue de Comminges,* Janvier 1987, p.11, Regard sur Saman
[2001] Charles Samaran et Charles Higounet, *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont en Comminges (Cartulaire de Bonnefont,* dans ce qui suit) chartes 174 et 175, pp.98-99
[2002] *Cartulaire de Bonnefont*, charte 176, pp.99-100
[2003] *Cartulaire de Bonnefont,* charte 193, pp.104-105

Forton Arnaud de Saman fut témoin, en 1235-1236, du don fait par Arnaud de Cardeilhac, de la dépaissance dans tous ses pâturages jusqu'à ce qu'il ait pu payer aux religieux de Bonnefont 185 sous qu'il leur doit[2004].
Bernard de Saman figure dans le compte des dons et paiements effectués avant 1249 par l'abbaye de Bonnefont[2005].

B. de Saman figure dans le compte des paiements effectués en avril 1249, par l'abbaye de Bonnefont[2006]

Arnaud de Saman fut témoin au contrat de mariage, le 26 août entre 1263 et 1270, de Bonnefemme , sœur de Bernard de Panassac, et Guilhem Garsie de Paumés[2007]
Arnaud de Saman, chevalier, Bertrand de Saman, chevalier, et Bertrand de Saman, damoiseau, furent présents, le 15 janvier 1274, aux coutumes données aux habitants de Saint-Lary, le même Arnaud fut témoin, le lundi avant la fête de saint Grégoire 1283, à la confirmation des coutumes d'Escanecrabe faite par Bernard, comte de Comminges[2008].
La charte des coutumes de Saman rédigée le 4 février 1290 fut octroyée aux habitants par les frères Arnaud et Bertrand de Saman[2009].

Bernard Sans de Saman, fils de Bernard et d'Agnès de Saint-Geniez, vendit, en 1327 les châteaux de Saman, d'Escanecrabe, de Ciadoux et d'Ysiclanis, à Ramond, fils de Gérard (Girard) de Saman[2010].

Pierre, seigneur de Saman, en 1390, puis ses descendants furent les bienfaiteurs de l'abbaye de Nizors[2011], le même qui vivait en 1395, eut une fille Hélène de Saman mariée à Octave de *La Palse*[2012].

II
Seigneurs de Saman

La filiation suivie commence à Ramond de Saman.

I Ramond de SAMAN
D'une alliance inconnue il eut :

[2004] *Cartulaire de Bonnefont,* charte 302, p.138
[2005] *Cartulaire de Bonnefont,* charte 353, pp.153-154
[2006] *Cartulaire de Bonnefont,* charte 356, pp.356-358
[2007] Charles Samaran et Charles Higounet, *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont en Comminges,* charte 595, p. 267
[2008] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1163, se référant à Larcher
[2009] Jean-François Bascans, *op.cit.,* p.11
[2010] Jean-François Blascans, *op.cit.,* p.11 ; Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1163, se référant aux archives de M. Barrière-Flavy
[2011] Jean-François Bascans, *op.cit.,* p.11
[2012] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1164

2.1 Gaillard de SAMAN, seigneur de Samouillan (à 7 km au nord-est d'Aurignac, Haute-Garonne.)
Il testa en faveur de son petit-neveu, Bertrand de Saman, avec la clause que la seigneurie de Samouillan serait unie à celle de Saman.
C'est peut-être lui qui fut cité en 1456, dans le registre des hommages des nobles de la sénéchaussée de Toulouse[2013].

2.2 Jean de SAMAN, qui suit.

II Jean de SAMAN, seigneur de Saman (entre Mongaillard-sur-Save et Charlas, Haute-Garonne.)
Jean de Saman confirma, en 1418, les coutumes de Saman, il était le frère de Gaillard qui testa en faveur de son neveu Bertrand[2014].
Il avait épousé une demoiselle **de FOIX-RABAT**
Ils eurent :

3.1 Fabien de SAMAN, qui suit.

3.2 Bertrand de SAMAN, dit auteur de la branche des seigneurs de Salleneuve., ayant trois fils Raymond, Charles et Bertrand, ce dernier continuant la filiation.
Cette origine de la branche des seigneurs de Salleneuve semble inexacte ou il y eut un premier rameau qui s'éteignit rapidement puis une nouvelle branche (chapitre IV)

3.3 Esclarmonde de SAMAN
Elle épousa, par contrat du 8 juillet 1443, **Gaillard de PINS,** damoiseau, seigneur de Pins et de Muret, fils de Bertrand de PINS, chevalier, seigneur de Pins, coseigneur de Muret ; devenu veuf Gaillard de Pins épousa, en secondes noces, Charlotte Vidal, et testa le 4 octobre 1483, d'où postérité de ses deux unions[2015], dont on retrouvera certains membres dans le chapitre V.

III Fabien de SAMAN, seigneur de Saman.
Fabien de Saman, filleul de Marguerite d'Izaut, femme de Roger de Saint-Jean, seigneur de Saint-Ignan, reçut un legs de 10 florins de ladite marraine, par son testament du 19 septembre 1432, ouvert le 23 septembre 1432, cette dernière avait également fait un legs de 10 florins d'argent à la noble dame de Saman, dame de Saint-Lary, femme de feu Odet de Saint-Lary, parmi les témoins cités dans le testament, figurait Guillaume de Samouillan[2016], la dame de Saman, suivant la chronologie pourrait être une tante de Fabien, la généalogie de la famille de Saint-Lary ne permet pas d'éclaircir ce point, Guillaume de Samouillan pourrait être un Saman.

[2013] Maurice Vuillier, se référant à Higounet, sans précision.
[2014] Jean-François Bascans, *op.cit.,* p.12
[2015] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 375
[2016] AD.HG 13 J 108

Fabien de Saman fut présent, le 28 avril 1457, au contrat de mariage d'Aymeric de Comminges, seigneur de Péguilhan, avec Clariane d'Espagne[2017], puis, le 12 avril 1465, il signa une charte d'inféodation accordant aux habitants de Saman une partie de la forêt du village qui devint bien commun[2018].
Le 1er août 1476, il fut témoin du paiement d'une partie de la dot de Cécile de Voisins, fille de Guillaume de Voisins, qui avait épousé Jean de La Roche, fils de Bernard de La Roche, seigneur de Fontenilles[2019].
Fabien de Saman, seigneur de Saman, fut témoin le 20 juin 1491, d'une quittance de Sibylle d'Ornezan, femme de Jean de Saint-Lary, fils de Jean de Saint-Lary, seigneur de Montblanc, donnée à Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, son père[2020]. Il testa le 28 août 1497[2021].
Il avait épousé **Jeanne de LAGORSAN,** sœur de Pierre de LAGORSAN, seigneur de Bellegarde[2022]. Elle testa le 6 septembre 1519[2023].
Ils eurent :

4.1 Bertrand de SAMAN, qui suit

4.2 Aymeric de SAMAN.

4.3 Jean de SAMAN, qui suivra.

4.4 Arnaud Guillaume de SAMAN.

4.5 Fabien de SAMAN.
Il était religieux de Lezat en 1528.

4.6 autre Jean de SAMAN
Jean de Saman, recteur d'Encausse et de Boussan, vendit, le 16 mars 1528, à son neveu Jean de Saman, seigneur de Samouillan, un moulin à eau à Montbernard, sur la Save, au prix de 200 livres. Il donna une procuration à Fabien de Saman, religieux de Lezat. Jean de Saman, fils de feu Bertrand, revendit à Bertrand de Martres des biens à *Queille*(Coueilles), Bouillac, vendus 260 écus par Jean de Martres, seigneur de Polastron (frère de Bertrand[2024]) et fut présent, le 22 octobre 1531, à Aurignac, à l'accord entre Raymond de La Tour, fils de Jean de La Tour, seigneur de Lieux, et

[2017] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1164
[2018] Jean-François Bascans, *op.cit.,* p.12
[2019] AD. Gers Vergès I 1935 n°11160, Rubelia, notaire
[2020] AD. Gers Vergès I 2703, Pierre Redonchat, notaire de Samatan
[2021] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1164
[2022] Jean d'Elne, *Revue de Comminges,* 1924, pp.40-58, indiquant l'ascendance commune d'Esclarmonde de Saman et celle du duc d'Epernon.
[2023] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1164
[2024] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 284, produisant AD.HG 3 E 5147, Lobeyrie, notaire pour l'ensemble du paragraphe.

Vézian de La Tour, fils de feu Savaric de La Tour, Jean de Saman, seigneur de Samouillan fut également présent[2025].

4.7 Jeannot de SAMAN, seigneur de Salleneuve**.**
Son existence est prouvée par le contrat de mariage de sa nièce, Jeanne de Saman, avec Espagnolet de La Tour, fille de Bertrand et d'Anne de Martres (infra), il est probablement **l'auteur de la branche des seigneurs de Salleneuve.**

4.8 Esclarmonde de SAMAN.
Elle épousa **Jean d'USTOU** alias d'ENCAUSSE, ils eurent au moins 3 fils dont Jean et Bernard d'Ustou qui continuèrent la lignée, et Raymond Jean d'Ustou, seigneur d'Estampes, dont le fils Jean d'Ustou, seigneur d'Estampes, capitaine, fut massacré à Aix, en 1589, par Jean de Castellane, seigneur de Bezaudun, ennemi personnel du duc d'Epernon dont Jean d'Ustou était le cousin par une ascendance commune Lagorsan[2026].

IV Bertrand de SAMAN, seigneur de Saman, coseigneur de Samouillan.
Il fut présent, le 27 février 1511, au contrat de mariage de Roger de Saint-Jean, seigneur de Saint-Ignan, et d'Anne de Noé, fut également présent Jean de Saman, seigneur de Samouillan, Pierre de Lagorsan, seigneur de Bellegarde[2027].
Bertrand de Saman, seigneur de Saman, ayant pour arbitres Pierre de Lagorsan, seigneur de Bellegarde, Jean de Saint-Lary, seigneur de Montblanc, Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, et d'autres, fut cité le 8 juin 1514, avec Jean de La Tour, seigneur de Lieux dans un arbitrage concernant la restitution de 400 écus petits, par Jean de Saman, son fils, et Jeanne de Saman, veuve de Savaric de La Tour, veuve du seigneur de Lieux[2028].
Bertrand de Saman, fils de Fabien, testa les 5 mai 1509[2029] et 14 février 1517[2030].
Il mourut avant le 16 mars 1528, date à laquelle Jean de Saman, fils et héritier de feu Bertrand de Saman, seigneur de Saman et de Samouillan, revendit à Jean de Martres, seigneur de Polastron, les biens que ce dernier possédait avec son frère Bertrand de Martres, à Coueilles, Bouillac, *La Salade,* qu'il avait vendus à Bertrand de Saman[2031].
Il avait épousé **Agnette** (**Anne) de MARTRES**[2032] ou *Agnette de SAINT-LARY*[2033].

[2025] AD. Gers Vergès I 1983 n°11356
[2026] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ustou,* se référant à J. d'Elne, *Revue de Comminges,* 1924, pp.40-58, Jean d'Ustou, seigneur d'Estampes, indiquant l'ascendance de Jean d'Ustou père de Raymond Jean et celle d'Esclarmonde de Saman
[2027] AD.HG 13 J 108
[2028] AD. Gers Vergès I 1982 n°11376, Bernard Desteil, notaire
[2029] AD. Gers Vergès I 3218, André de *Carbonerio,* notaire.
[2030] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1164
[2031] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.73, produisant AD.HG 3 E 5147, Lobeyrie, notaire
[2032] BnF Dossiers bleus la disent Agnette de Martres dans le contrat de mariage du 19 mars 1515 avec Espagnolet de Mauléon ; Larcher, *Glanages,* la dit Anne de Martres.
[2033] Maurice Vuillier, *Généalogie de la Famille de Saman,* inédit, la preuve n'est pas fournie non plus que celle des parents d'Agnette de Saint-Lary qu'il indique : Jean de Saint-Lary et Jeanne de Béon, sa seconde épouse, ce qui impliquerait que les époux soient cousins-germains, leur mères étant demi sœurs ; Jules Villain indique

Ils eurent :

5.1 Jean de SAMAN, sans postérité.

5.2 Jeanne de SAMAN

Elle épousa en premières noces, par contrat du 28 février 1506, nommant ses parents, **Savaric (Savary) de LA TOUR,** seigneur de Lieux (devenu Liéoux, Haute-Garonne), Latour[2034], fils de Jean de LA TOUR, seigneur de Lieux, Latour, et de Jeanne de SAINT-LARY[2035]. Il serait mort en 1515 à Marignan[2036].

Elle épousa en secondes noces, par contrat du 19 mars 1515 (très probablement v.st, soit 1516 n.st), **Espagnolet de MAULEON,** seigneur de Gourdan, frère de Géraud de Mauléon, la future fut dite femme en premières noces de Savaric de La Tour et fille de Bertrand de Saman et d'Agnette de Martres, sœur de Jean de Saman et nièce de Jeannot de Saman, seigneur de Salleneuve[2037], la future fut assistée de Janot de Saman, seigneur de Salleneuve, près d'Aurignac, en Comminges, frère de Bertrand de Saman, père de la future, et de Jean de Saman, fils dudit Bertrand, seigneur de Saman, cet acte nomme le premier mari de Jeanne de Saman et leur fils Vézian de La Tour[2038], cet acte remet en cause la généalogie de la branche des seigneurs de Salleneuve indiquée par Jules Villain.

Espagnolet de Mauléon était fils de Savary de Mauléon, seigneur de Gourdan, et de Bertrande de Vize[2039].

Espagnolet de Mauléon, seigneur de Gourdan, capitaine de Bramevaque, testa le 20 octobre 1548, instituant héritier universel son fils Géraud de Mauléon, lui substituant des petits-neveux, fils de ses filles, puis testa une autre fois le 19 décembre 1556[2040].

****

IV bis Jean de SAMAN, seigneur de Saman et de Samouillan

Il fut gouverneur et châtelain d'Aurignac

Jean de Saman fut présent, à Aulon, le 19 avril 1532, dans un accord entre Vézian de La Tour, fils de feu Savaric de La Tour, d'une part, et Jean de La Tour, seigneur de Lieux, et son fils Raymond de La Tour[2041].

N…de Bellegarde de Termes comme épouse de Bertrand de Saman, ce qui correspond probablement à une Saint-Lary de Bellegarde car cette famille tînt Termes ultérieurement.

[2034] AD. Gers Vergès I 1979 (11416)

[2035] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour,* se référant aux preuves de noblesse de Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux, juillet 1666 (AD. Gers Vergès I 1989 n°11335)

[2036] André Navelle, *op.cit.,* t.VI, p.147 ; donnée indiquée par d'autres auteurs (par exemple AD. Gers Vergès I 1985 n°11370, sans date, vers 1560 ?); on trouve cependant un acte du 18 juin 1514 disant que Jeanne de Saman était veuve de Savaric de La Tour, cette date pourrait être mal transcrite (AD.Gers Vergès I 1982 n°11376)

[2037] BnF Dossiers bleus qui indique Jeannot de Saman, seigneur de Salleneuve, oncle de Jeanne de Saman; BnF Cab. d'Hozier n°431

[2038] AD. Gers Vergès I 3218

[2039] André Navelle, *op.cit.,* VII, pp.97-99

[2040] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.99, produisant AD Gers I 2277 pour le testament de 1548

[2041] AD. Gers Vergès I 1982 n°11382, Jean Galthery, notaire

Jean de Saman, écuyer, dénombra en 1540 et en 1554, la seigneurie de Saman[2042]. Il figura le 5 juin 1553, dans l'enquête pour la recherche des biens dans la châtellenie d'Aurignac, comme seigneur juridictionnel de Saman et coseigneur juridictionnel de Samouillan[2043]. Il testa les 10 juillet 1561 et 31 août 1571[2044].
Il avait épousé, par contrat du 24 juin 1520, **Anne (ou Agnès) d'ORBESSAN[2045],** fille de Bernard d'ORBESSAN, seigneur et baron de La Bastide (-Paumès), et de d'Anne de SEYSSES, tel que cela est déduit du contrat de mariage d'Anne de Saman, leur petite-fille (infra.), cette ascendance est également indiquée par André Navelle[2046].
Ils eurent :

5.1 Jean de SAMAN, qui suit.

5.2 Gaillard de SAMAN.

5.3 Philippe de SAMAN, auteur de la branche des seigneurs de Maure.

5.4 Anne de SAMAN
Elle épousa, par contrat du 15 septembre 1541, nommant son père, **Firminet de SIEURAS,** écuyer, seigneur de Sieuras, la future fut dotée de 3 000 livres plus des robes, dont 1 300 livres devaient être payées à Isabeau de Martres, femme de Jean d'Orbessan et 1 500 livres à sa sœur Jeanne de Martres, dame de Polastron, dues sur les biens du seigneur de Sieuras, témoins Bernard d'Orbessan, aïeul maternel d'Anne, Gaillard d'Orbessan, baron de La Bastide, oncle maternel d'Anne[2047]. Firminet de Sieuras était fils d'Hugues de Sieuras, seigneur de Sieuras (à 6 km à l'ouest du Fossat, Ariège, mais le château de Sieuras était en Caujac), coseigneur de Caujac (à 5 km au sud d'Auterive, Haute-Garonne), et de Miramonde de Roquelaure, il testa le 27 avril 1545, nommant son épouse Anne de Saman qui aura l'usufruit de ses biens et un legs de 3 000 livres, instituant héritiers universels et généraux, Arnaud de Sieuras, seigneur du Solier, et Pierre de Sieuras, capitaine de gens de pied, ses cousin et oncle, nommant exécuteur testamentaire Raymond de Bégole, seigneur de Maure[2048].

5.5 Catherine de SAMAN.

[2042] AD. Gers Vergès I 1979 (11429)
[2043] *Revue de Comminges,* 1934, pp.59 et 61, Extrait fait sur original dans les archives de Muret, par Bonnet, secrétaire, garde archives nommé par le roi, à Muret, le 1er juillet 1779
[2044] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.118-119
[2045] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1164
[2046] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.118
[2047] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 284 produisant AD.HG 3 E 11785 Contrats de mariage et AD.HG 3 E 5193 Lobeyrie, notaire
[2048] André Navelle, *op.cit.,* pp.68-69 produisant AD.HG 3 E 4072, G. Fossé, notaire (testament de Firminet de Sieuras)

Le 13 septembre 1581, eut lieu une confirmation d'ordonnance du conseiller Catel concernant Catherine de Saman et Jean d'Espagne, seigneur de Ramefort, son fils d'une part, et Catherine de Narbonne, femme de Géraud de Noé, d'autre part[2049].

Elle avait épousé, par contrat filiatif du14 janvier 1555, **Onuffre d'ESPAGNE,** chevalier, seigneur et baron de Ramefort, fils de Charles d'Espagne, seigneur de Ramefort, et de Marie (d'AURE) d'ASTER (devenu d'Asté), parmi les présents, Jean de Foix, seigneur de Rabat, Gaillard d'Aure, seigneur et baron de Larboust, Gaillard d'Orbessan, seigneur de La Bastide, Jean d'Orbessan, seigneur de Lisle[2050]. La date de décès d'Onuffre d'Espagne est douteuse, il mourut le 15 août 1589, selon le Père Anselme mais il est cité feu le 4 août *1584* (?) date du contrat de mariage de leur fille Jeanne d'Espagne avec Guy de La Tour, seigneur de Lieux, fils de feu Jean Bertrand de La Tour, écuyer, seigneur de Lieux, et de Jeanne de Faudoas, furent présents Jean de Saman, seigneur de Saman, Jacques de Martres, seigneur de Gensac, Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve[2051], par ailleurs l'acte du 13 septembre 1581 suggère qu'il pourrait être mort avant cette date.

Leur fils Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, épousa Jeanne de Sieuras, fille de Marguerite de Villemur, il mourut avant 1612, laissant des enfants sous la tutelle de Jean de Saman. Il y eut un procès entre Marguerite de Villemur, belle-mère de feu Pierre d'Espagne, Jeanne de Sieuras, femme de feu ce dernier, et Jean de Saman, tuteur des enfants Espagne-Sieuras, d'une part, et Hector de Saman, seigneur de Maure et de Caujac, d'autre part. Le 8 juillet 1614, il y eut un accord entre noble Jean de Lapeyrère, procureur de feue Marguerite de Villemur et de Jeanne de Sieuras, sa belle-fille, qui reconnut devoir payer 500 livres au seigneur de Saman, suivant un accord du 2 octobre 1612[2052]. Jean de Saman, tuteur des enfants Espagne-Sieuras doit être l'époux de Rose de Comminges (degré VI.) Cet acte remet en cause la généalogie de la branche des seigneurs d'Aulon publiée par Maurice Vuillier qui dit que Pierre d'Espagne épousa en premières noces, vers 1592, Jeanne de Sieuras et en *secondes noces* vers 1600 Jeanne de Verdalle, (ce qui est inexact comme nous le montrerons au degré VI, il n'y eut pas de seconde union) alors que visiblement Jeanne de Sieuras survécut à son mari et tous les enfants étaient issus de cette union.

5.6 Françoise de SAMAN

Françoise de Saman, veuve de Jean François de Montsérié, fit une transaction, à Nestier, le 22 janvier 1625 avec Charles de Montsérié, seigneur dudit lieu, son fils[2053].

Elle avait épousé, en premières noces, **Antoine ROGER de COMMINGES**[2054], seigneur de Serviès (à 5 km à l'ouest de Cuq, Tarn), coseigneur de Gaujac, fils de Raymond ROGER de COMMINGES, seigneur de Serviès, et de Jeanne de VIDAL,

---

[2049] AD.HG B 84

[2050] AD.HG Reg. Ins 37, Géraud Duvoin, notaire de Samouillan dit janvier 1555 ; Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* II, p.652 date le mariage du 14 janvier 1555

[2051] AD.HG Reg. Ins 1

[2052] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 71, produisant AD.HG 3 E 23046, Mallevigne, notaire à Caujac.

[2053] AD. Gers Vergès I 3218

[2054] Cette branche de la famille de Comminges utilisa pendant quelques degrés le patronyme Roger.

dame de Serviès, il mourut avant 1577, laissant une fille, Anne de Comminges, qui épousa Alexandre de Capriol[2055].

Leur fille, Anne de Comminges de Serviès, épousa, par contrat du 12 janvier 1577, Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, témoin Philippe de Saman, seigneur de Maure, coseigneur de Caujac, la future donna à sa mère, le même jour, quittance de l'administration de ses biens[2056], d'où postérité.

Françoise de Saman épousa, en secondes noces, **Jean François de MONTSERIE,** fils de Guiraud de MONTSERIE, gentilhomme de la vallée de la Neste[2057], Jean François de Montsérié fut, avec son frère cadet Bernard, un des quarante-cinq qui assassinèrent, le 23 décembre 1588, le duc de Guise, Jean François de Montsérié et Françoise de Saman, sont cités mariés le 5 mai 1596[2058].

5.7 Cécile de SAMAN

Cécile de Saman, demoiselle de Frontignac, fut citée dans un acte du 3 mars 1565, fut présent Bernard de Lamezan, seigneur dudit lieu[2059].

V Jean de SAMAN, seigneur de Saman, Vidaussan (en Labroquère, Haute-Garonne), Samouillan

Il fut gouverneur et châtelain d'Aurignac

Jean de Saman, seigneur de Saman, fit un échange, le 12 novembre 1578, avec Paul de Benque[2060].

Il mourut avant le 10 avril 1599, tel que cela est déduit d'un accord à cette date mentionné dans l'accord du 10 juin 1609 (infra.)

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 21 novembre 1562, **Catherine de BEGOLE**[2061], peut-être fille de Raymond de BEGOLE et d'Isabeau de SERRES qui eurent une fille Catherine dont la sœur Françoise épousa Philippe de Saman.

Jean de Saman, seigneur de Saman, avait épousé, en deuxièmes noces, **Anne ISALGUIER,** sœur de Bertrand Isalguier, seigneur de Montfaucon, qui avait payé sa dot, citée dans un acte du 11 août 1607, comme femme de feu Jean de Saman, seigneur dudit lieu, avec Jean de Montsérié, seigneur dudit lieu, oncle maternel d'Alexandre, Catherine et Françoise de Saman, héritiers des biens. Cet acte mentionne Jean de Saman, fils aîné, du premier lit, dudit feu seigneur de Saman. Cet acte, mentionne également les héritiers de Bertrand Isalguier,

---

[2055] André Navelle, *op.cit.,* III, p.192 ; à cette époque certains membres de la famille de Comminges utilisaient Roger comme patronyme.

[2056] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.285, produisant AD.HG 3 E 2353, G. Castanet, notaire

[2057] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 285 indique ce mariage.

[2058] Philippe de Latour, *Revue de Comminges,* 2000, p.206, Meurtre d'un notable à Saint-Gaudens au début du 17ème siècle, Le passage de la justice, Philippe de Latour indique Jean François de Montsérié époux de Françoise de Saman en mai 1596

[2059] AD. Gers Vergès I 3218

[2060] AD.Gers Vergès I 431 (6), Darien, notaire de Samouillan

[2061] AD.HG Reg. Ins 3, le contrat de mariage de Jean de Saman avec Marie de Montsérié indique le premier contrat de mariage de Jean de Saman avec Catherine de Bégole.

seigneur de Montfaucon, qui avait épousé Françoise de Villemur, qui furent Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, Achille de Martres, seigneur de Bouillac, et d'autres[2062].
Cette Anne Isalguier est inconnue de la généalogie de la famille Isalguier, mais cet acte du 11 août 1607, qui rappelle des données connues par ailleurs, ne peut être mis en doute quant à l'existence d'Anne Isalguier, son mari correspond à Jean de Saman, seigneur de Saman (degré V) d'après les données généalogiques et la chronologie. Le père de Bertrand Isalguier, Manaud Isalguier, seigneur de Montfaucon, dont les parents s'étaient mariés par contrat en 1496, qui avait épousé dès 1537 Quitterie de Rochefort, et était mort entre décembre 1547 et juillet 1550, lui-même mourut entre mai et octobre 1593, sa femme peu de jours avant le 17 octobre 1597[2063], sa sœur, Anne Isalguier, épouse de Jean de Saman, dut mourir avant son frère Bertrand, sinon ce serait elle qui aurait hérité de son frère et non les personnes citées.

Suite à un accord du 10 juin 1609, entre Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, et Jean de Martres, seigneur de Las Murailles, et Marié de Montsérié, mère de ses enfants, Alexandre, Françoise et Catherine de Saman, et de feu Jean de Saman, les héritiers de Bertrand Isalguier, seigneur de Montfaucon, qui demandaient la restitution de la dot constituée à Anne Isalguier, sa sœur, femme de feu Jean de Saman, seigneur dudit lieu, morte ab instestat, transportèrent 400 livres, à Jean de Martres, seigneur de Las Murailles, à prendre sur la maison et les biens des héritiers de feu Jean de Saman, suivant un accord du 10 avril 1599, reçu par Manaud Claverie, notaire de Saint-Frajou, Jean de Montsérié était curateur des enfants Saman[2064].
Ce mariage de Jean de Saman avec Anne Isalguier, sa deuxième épouse, est mentionné dans un extrait généalogique, nommant Catherine de Bégole, première épouse de Jean de Saman, d'où Jean, la sœur du sieur de Montfaucon, deuxième épouse, dont il n'eut pas d'enfant, Marie de Montsérié, troisième épouse, d'où Jean Alexandre, décédé à Montauban, Catherine et Françoise, femme du sieur de La Mothe[2065].
Il avait épousé, donc en troisièmes noces (le 28 juillet 1582 ?, par contrat du 28 juin 1588 ?) **Marie de MONTSERIE,** dotée de 1 000 écus sols, assistée de Bertrand de Montsérié, son frère, cet acte rappelle le premier mariage de Jean de Saman avec Catherine de Bégole, par contrat du 21 novembre 1562, retenu Géraud du Rieu, notaire de Samouillan, d'où naquit Jean de Saman[2066].
Marie de Montsérié, veuve de Jean de Saman, seigneur dudit lieu, vivait le 17 septembre 1612, date à laquelle Achille de Martres, seigneur de Bouillac, demanda, contre elle, 411 livres pour sa quote-part de l'héritage, soit la 9ème partie, des biens de Bertrand Isalguier, seigneur de Montfaucon[2067]. Marie de Montsérié, veuve de Jean de Saman, seigneur de Saman, testa le 17 décembre 1625, nommant Françoise de Saman, sa fille, mariée avec Balthazar d'Astarac, seigneur de La Mothe Challan, qui avait eu *400* livres de dot par son contrat de mariage, faisant un legs de 500 livres à sa sœur Marie de Montsérié, femme de

[2062] AD.HG 3 E 23994
[2063] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.206-207
[2064] AD.HG 23892
[2065] AD.HG E 1410 (sans date)
[2066] Jules Villain, *op.cit,* II, p. 1164 dit mariage le 28 juillet 1582 ; Maurice Vuillier a transcrit un contrat qui dit 28 juin 1588 (peut-être une erreur de transcription (AD.HG Reg. Ins 3 dit contrat du 28
[2067] AD.HG 3 E 23994

noble Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, faisant un legs de 50 livres à Françoise de Saman, fille de feu Samson de Saman, capitaine, un legs de 200 livres à son neveu, Antoine de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, instituant héritière universelle Catherine de Saman, non mariée[2068].

Enfant du premier lit :

6.1 Jean de SAMAN, qui suit.

Enfants troisième lit :

6.2 Jean Alexandre de SAMAN, seigneur de Saman**.**
Alexandre de Saman et sa mère, Marie de Montsérié, seigneur et dame de Saman, arrentèrent, en 1614, le moulin de Saman, sur la rivière Save[2069].
Jean Alexandre de Saman, seigneur de Saman, fut cité le 27 septembre 1616, avec Jean d'Agut, seigneur de Trébons, à propos du contrat de vente passé par noble (blanc, en réalité Jean) de Mauléon, seigneur de Samouillan, à messire (blanc, en réalité Alexandre) de Mun, de la place et seigneurie d'Anères, furent présents Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, et son fils Charles[2070]. Alexandre de Saman, seigneur dudit lieu, s'obligea, en 1620, de 504 livres envers François d'Ustou, seigneur de Montgaillard, comme cessionnaire de 600 livres Guy d'Encausse, seigneur de La Bastide[2071].
Compte tenu de cet acte, c'est très probablement lui, mieux que son neveu homonyme, qui fut cité en 1645, par Guy d'Encausse, seigneur et baron d'Encausse et de La Bastide, comme feu Alexandre de Saman, ayant une dette envers lui[2072]. Alexandre de Saman mourut à Montauban comme indiqué supra.

6.3 Catherine de SAMAN
N'étant pas mariée, elle fut instituée héritière de sa mère, par son testament du 17 décembre 1625. C'est peut-être elle qui dite dame de Saman, religieuse à Longages, fut citée morte dans l'accord du 1er octobre 1639, entre Hector de Saman et Jeanne Rose de Mauléon de Saint-Paul de Saman (infra.)

6.4 Françoise de SAMAN
Dite fille de feu Jean de Saman, et de Marie de Montsérié, assistée de son frère Alexandre de Saman, étant dotée de 7 000 livres, elle épousa, par contrat du 21 août 1620, **Balthazar d'ASTARAC,** seigneur de La Mothe (- Challan, devenu Chélan, Gers, à 6 km au nord de Castelnau-Magnoac, Hautes-Pyrénées), furent présents Corbeyran d'Aure, seigneur et baron de Larboust, Bernard de Binos, seigneur dudit

[2068] AD.HG 3 E 25620 Escanecrabe
[2069] AD.HG 3 E 22041 Boulogne
[2070] AD.HG 3 E 25994 Cassagnabère
[2071] AD.HG 3 E 25140 Saint-Gaudens
[2072] AD.HG 3 E 24879 Saint-Gaudens

lieu, Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, et Jean d'Agut, seigneur des Bencas[2073].
Le même jour, Alexandre de Saman, seigneur dudit lieu, donna une procuration à Balthazar d'Astarac, seigneur de La Mothe pour aller trouver le seigneur de Samouillan ou le seigneur d'Anères (Mauléon) au sujet de leur différend en la cour de parlement de Toulouse[2074].
Balthazar d'Astarac appartenait à une branche quasi inconnue de la famille d'Astarac, on cite avant lui Philippe d'Astarac, seigneur de Challan, fils de Jeanne de Montiès, laquelle fit une transaction, le 19 janvier 1537, avec Jean de Castelbajac, seigneur du Bernet[2075].
Balthazar d'Astarac, seigneur de La Mothe, mourut dès 1637, date à laquelle Jean et Catherine d'Astarac, frère et sœur furent dits enfants de feu Balthazar d'Astrac et de Françoise de Saman dans une requête d'Hector de Saman, leur oncle, sur les biens et seigneurie de Saman[2076].
Jean d'Astarac, cité en 1637, doit être le même que celui qui dit neveu de Hector de Saman, fut institué son héritier par son second testament en 1643, ce testament mentionna Pierre d'Astarac, frère de Jean, qui lui était substitué, Jean d'Astarac mourut avant le 8 juillet 1670, sans postérité, sa femme Claire (de La Tour) de Landorthe, non rattachée, s'était emparée des biens, Pierre d'Astarac devait être mort sans postérité car Hector Le Comte, petit-neveu d'Hector de Saman, qui était substitué à Pierre d'Astarac faisait une requête à cette date pour recueillir la succession (infra.)

Enfant qui ne doit pas être du 3ème lit car il n'est jamais nommé par Marie de Montsérié :
Samson de Saman, capitaine, qui fut toujours qualifié noble, on ne mentionne pas de légitimation, il doit donc être issu du premier lit.

6.5 Samson de SAMAN, capitaine.
Son ascendance paternelle est prouvée par deux actes qui le disent frère d'Alexandre, dont l'un, en 1620, précise reconnaissance reçue par Alexandre de Saman, seigneur dudit lieu, qui avait payé 2 000 livres à noble Samson de Saman, capitaine, son frère, sur les biens de feu leur père[2077]. Par ailleurs Samson de Saman, fut dit cousin germain d'Hector de Saman, seigneur de Maure, dans le contrat de mariage du 15 février 1607, de Catherine de Saman, fille de Philippe et de Françoise de Bégole, avec Antoine de Gyvès[2078]
Jean de Mauléon, seigneur de Francon, bailla le 26 août 1607, à Samson de Saman, capitaine, la place et seigneurie de Francon, pour 3 ans, pour 3 000 livres par an[2079].
Samson de Saman était en 1607 lieutenant du seigneur de Ramefort, gouverneur pour le roi de la cité de Sisteron (Charles d'Espagne, mari de Jeanne de Saman de

[2073] AD.HG 3 E 22041
[2074] AD.HG 3 E 22042 Boulogne
[2075] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 72, produisant AD.HG 3 E 1353, Bolaroti, notaire
[2076] AD.HG 3 E 25599 Cassagnabère
[2077] AD.HG 3 E 22042 Boulogne
[2078] AD.HG E 1410
[2079] AD.HG 3 E 23995 Samouillan

Salleneuve), il présenta à Jean Roger de Martres, seigneur du Plan, un contrat du 8 décembre 1603, reçu par Nestier, notaire, montrant qu'il lui devait 200 livres[2080].

En 1608, Geneviève de Martres, dame d'Estancarbon, avait pour procureur Samson de Saman, lieutenant pour le roi de la cité de Sisteron, celui-ci était le frère d'Alexandre de Saman[2081].

La même année, Geneviève de Martres, dame de Francon et d'Estancarbon, et Samson de Saman, capitaine, faisant pour Jean Louis de Mauléon, seigneur des mêmes lieux (fils de Jean de Mauléon et de Geneviève de Martres) vendirent la moitié de la seigneurie de Ganties à Nicolas d'Encausse, seigneur du Pouy de Touges, pour 10 835 livres[2082].

Sanson de Saman avait été nommé, en 1610, exécuteur testamentaire de Gabrielle d'Orbessan, veuve de Louis d'Arcizas, seigneur d'Estansan, puis, en 1619, il nomma procureur Bertrand de Montsérié, capitaine de la baronnie de Ramefort, pour prendre 1 350 livres dues par la communauté de Clamens[2083].

Samson de Saman, capitaine, testa à Saman, le 18 février 1625, nommant sa femme Jeanne de Ribes ,léguant 700 livres à sa fille Françoise, non mariée, 700 livres à son fils Jacques, instituant héritier universel son fils Alexandre de Saman[2084], et mourut dès 1626, date à laquelle Jeanne de Ribes, veuve de Samson de Saman, mère de ses enfants, céda 247 livres à André Reymond, capitaine, habitant Sisteron, que noble Antoine de *Calmier,* seigneur de *Tholouse* et du Caylus, en Quercy, devait à feu Samson de Saman, par acte du 10 avril 1597, reçu par Levesque, notaire de Sisteron[2085].

Noble **Samson de SAMAN**, capitaine, après avoir eu des enfants naturels de **Jeannette de RIBES**, fille de Bertrand RIBES, de Saman, l'épousa, par contrat du 20 août 1620, pour rendre leurs enfants légitimes, nommant Françoise, Alexandre et Jacques de Saman[2086].

Ils eurent :

Françoise de SAMAN

Charles d'Espagne testa le 1er octobre 1628, faisant un legs à Françoise de Saman, fille de feu le capitaine de Saman (infra.). Ce dernier devait être Samson de Saman et Françoise de Saman, sa fille

Françoise de Saman, femme de Me Pierre Durand, notaire de Saman, reçut en 1644, une reconnaissance de dette[2087].

Elle fut citée en 1648, comme héritière de Samson de Saman et de Jeannette Ribes[2088].

[2080] AD.HG 3 E 23890
[2081] AD.HG 3 E 23981
[2082] AD.HG 3 E 24859 Saint-Gaudens
[2083] AD.HG 3 E 25595 Cassagnabère
[2084] AD.HG 3 E 25597 Cassagnabère
[2085] AD.HG 3 E 25597 Cassagnabère
[2086] AD.HG 3 E 22042 Boulogne
[2087] AD.HG 3 E 22044 Boulogne
[2088] AD.HG 3 E 25601 Cassagnabère

Elle avait épousé, par contrat du 7 février 1642, étant dotée de 700 livres léguées par son père, et de 250 livres données par sa mère, Me **Pierre DURAND,** notaire royal de Saman[2089].

Alexandre de SAMAN
Il fut institué héritier universel de son père par son testament du 18 février 1625.

Jacques de SAMAN
Il fut légataire de son père par son testament du 18 février 1625.

6.6 peut-être autre Jean de SAMAN.
Cité comme autre Jean, feu, avec Jean et Alexandre de Saman, dans l'accord du 1er octobre 1639 (infra), mais il n'est pas dit frère de Jean et Alexandre.

VI Jean de SAMAN, seigneur de Samouillan,
Au château de Saman, Jean de Saman, seigneur dudit lieu, nomma, le 19 décembre 1609, un procureur, dans un différend avec Odet de La Tour, seigneur de La Coutère, Lartigue, comme ayant droit de François de Fajuille, seigneur de La Coutère, et Marie de Montsérié, mère de ses enfants et de feu Jean de Saman, père du constituant[2090].
Jean de Saman, seigneur de Samouillan, était en 1612, tuteur, des enfants de Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, et de Jeanne *Dusolle* (transcription erronée, il s'agit de Jeanne de Sieuras dite du Solier, fille de Marguerite de Villemur, dame du Solier) cet acte mentionne Hector de Saman, seigneur de Maure[2091]. Le 8 juillet 1614, furent cités feu Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, sa belle-mère Marguerite de Villemur et Jeanne de Sieuras, fille de celle-ci et Jean de Saman qui étaient tuteurs des enfants dudit sieur d'Espagne et de ladite de Sieuras, Hector de Saman, seigneur de Caujac et de Maure, étant présent, et Jean de La Peyrère, procureur de Marguerite de Villemur, dame du *Solle* (Solier), et de Jeanne de Sieuras, sa fille, suivant procuration du 27 septembre 1612 et 20 septembre 1615, par Dominique Bonnet, notaire de Lherm[2092].
Jean de Saman mourut avant le 23 septembre 1630 date d'une reconnaissance de dette de Rose de Comminges (infra.)
Dit fils aîné de Jean de Saman, seigneur de Saman et de Samouillan, il avait épousé, par contrat du 16 juillet 1592, **Rose de COMMINGES,** fille de Roger de COMMINGES, chevalier de l'ordre du roi, baron de Péguilhan, et de feue Jeanne de SAINT-ETIENNE, et petite-fille de Françoise de DEYME, dame de Camparnaud, son aïeule maternelle. Jean de

[2089] AD.HG 3 E 25600 Cassagnabère
[2090] AD.HG 3 E 34692, Savy, notaire d'Aurignac.
[2091] AD.HG 3 E 23895 Francon. Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* Mai 2003 (seconde édition) nomme par erreur Jeanne de Verdalle une prétendue seconde épouse de Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, ce qui est inexact, une Jeanne de Verdalle épousa un Pierre Espagne, qui n'est pas qualifié noble, cette Jeanne de Verdalle est citée, le 14 novembre 1610, dans le testament de Jeanne de Binos, sa tante (AD.HG Reg. Ins. 15) . En réalité Pierre d'Espagne eut une seule épouse, Jeanne de Sieuras, fille de Pierre de Sieuras, seigneur du Solier et de Marguerite de Villemur, elle apparaît parfois comme Jeanne du Solier, mal transcrit en du Solle.
[2092] AD.HG 3 E 23046 Caujac

Saman devait prendre 4 000 livres de la dot pour restituer 3 500 livres de la dot reçue lors de son second mariage dans la maison de Montsérié, il avait contacté un premier mariage avec Catherine de Bégole[2093].
Rose de Comminges, seigneuresse de Samouillan, veuve de Jean de Saman, bailla, en 1633, la métairie de Narbonne et celle de Samouillan[2094]. Elle vendit du bétail, en 1635, conjointement avec Jeanne Rose de Mauléon, fille et héritière de Jean de Mauléon, seigneur d'Anères[2095], sa petite-fille.
Ils eurent :

VII Jeanne Françoise de SAMAN, seigneuresse de Saman.
Elle est peut-être Françoise de Saman, seigneuresse dudit lieu, qui arrenta, le 3 avril 1628, le moulin de Saman[2096].
Jeanne Françoise de Saman, seigneuresse de Samouiillan, veuve de Jean Mauléon, fut citée, le 17 novembre 1633, au château de Samouillan[2097].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 7 septembre 1609, dans la maison seigneuriale de Saman, au lieu de Saman, étant assistée de noble Jean de Pomarède, procureur de sa mère, **Jean de MAULEON,** seigneur d'Ambiac, d'Anères, fils de feu Antoine de MAULEON, seigneur de Gensac, et de Madeleine de SAINT-PAUL, la future reçut tous les biens de son père avec l'usufruit universel, Rose de Comminges donna à sa fille la moitié de ses biens conformément au contrat de mariage passé entre elle et le sieur de Saman[2098]. Madeleine de Saint-Paul, veuve d'Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac, avait donné une procuration, le 20 août 1609, à noble Jean de Pomarède, pour assister à la passation du contrat de mariage entre Jean de Mauléon, seigneur d'Anères, son fils et dudit feu seigneur de Gensac, son mari, et Jeanne Françoise de Saman, fille de Jean de Saman, seigneur dudit lieu, et de Rose de Comminges, et pour lui donner 15 000 livres[2099].
Jean de Mauléon, seigneur d'Anères en Comminges, vendit, le 26 mai 1615, à Alexandre de Mun, seigneur de Belmont, la seigneurie d'Anères, consistant en justice haute, moyenne et basse, fiefs, lods et ventes et autres droits, ainsi qu'un moulin bladier sur la Neste, conformément au contrat de mariage dudit sieur de Mauléon, et de demoiselle Françoise de Saman, du 7 septembre 1609, reçu par Savy, notaire d'Aurignac[2100]. Jean de Mauléon, seigneur d'Anères, mourut avant le 23 septembre 1630, date à laquelle, à Samouillan, au château seigneurial, Rose de Comminges, veuve de Jean de Saman, seigneur de Samouilllan, et Jeanne Françoise de Saman, veuve de Jean de Mauléon, seigneur d'Anères, reconnurent une dette à Jean du Pouy, coseigneur de Marignac[2101].

[2093] AD.HG Reg. Ins 5
[2094] AD.HG 3 E 24012 Samouillan
[2095] AD.HG 3 E 2414 Samouillan
[2096] AD.HG 3 E 22043 Boulogne
[2097] AD.HG 3 E 24012 Samouillan
[2098] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 111, indique les parents de Jean de Mauléon, sa descendance et le mariage de sa fille Jeanne Rose.
[2099] AD.HG 3 E 34659 Aurignac, Guillaume Sarrivatel, notaire de la vallée d'Oueil
[2100] AD.HG 3 E 960, Antoine Bessier, notaire de Toulouse
[2101] AD.HG 3 E 23906 Francon

Jean de Mauléon et Jeanne Françoise de Saman eurent une fille, Jeanne Rose de Mauléon de Saint-Paul de Saman, qui épousa, par contrat du 22 février 1637, Timoléon de Mauléon, baron de Mauléon (infra.)
Un accord du 1er octobre 1639, entre Hector de Saman, seigneur de Maure, et Jeanne Rose de Mauléon de Saint-Paul de Saman, dame de la vallée d'Oueil, faisant pour son mari Timoléon de Mauléon, baron de Castelnau et de Durban, absent, au service du roi dans son armée du Roussillon, concernait la succession de Jean de Saman, seigneur de Saman et de Samouillan, (degré V), il faisait apparaître Balthazar d'Astarac, seigneur de La Mothe Challan, père de ses enfants et de feue Françoise de Saman, son épouse, et défuntes Rose de Comminges et Jeanne Françoise de Saman, mère et fille, Jean, autre Jean et Jean Alexandre de Saman, et une dame de Saman, religieuse au couvent de Longages, décédée, (qui doit être Catherine de Saman, sœur de Jean, autre Jean et Jean Alexandre de Saman, seigneurs dudit lieu), dans cet acte, Rose de Comminges fut dite donatrice et aïeule de Jeanne Rose de Mauléon de Saint-Paul de Saman[2102].
Timoléon de Mauléon, seigneur et baron de Durban, administrateur de ses enfants et des biens de feue Jeanne Rose de Mauléon Saint-Jean et Saman, son épouse, héritière contractuelle de Jean de Saman et sous bénéfice d'inventaire de Rose de Comminges, ses aïeux maternels, fit requérir, en 1650, les héritiers qui étaient Françoise de Saman, (blanc) son mari, ledit Duran de Saman avait saisi 2 vaches[2103], Françoise de Saman étaitt la fille de Samson de Saman, elle avait épousé Me Pierre Durand, notaire de Saman.

III
Seigneurs de Maure

L'auteur de cette branche, Philippe de Saman, était fils de Jean de Saman, seigneur de Saman et de Samouillan, et d'Anne d'Orbessan.

V Philippe de SAMAN, seigneur de Maure, en Béarn (Pyrénées Atlantiques, à 10 km à l'ouest de Vic-en-Bigorre, Hautes-Pyrénées), coseigneur de Caujac (à 5 km au sud d'Auterive, Haute-Garonne), dit le capitaine Maure. Cette donnée sur la seigneurie de Maure, si elle est exacte, implique que cette famille, après la vente de 1566, acquit ou donna ce nom à une autre terre dans le diocèse de Rieux, telle qu'elle apparaît le 11 décembre 1622, dans le contrat de mariage entre sa fille Catherine et Jean de Gach[2104], cette terre pourrait être le château de Maure à Caujac, dans lequel Catherine de Saman, fille de Philippe, fit une donation, le 4 octobre 1645, à Antoine Le Comte (infra.)
Philippe de Saman vendit, le 15 janvier 1566, au nom de sa femme, la moitié de seigneurie de Maure, à Arnaud de *Cazauporc,* recteur de Villepinte, pour 10 000 livres[2105]. Arnulphe de Montesquiou fut condamné, le 5 septembre 1566, à payer certaine rente à Philippe de Saman

[2102] AD.HG 3 E 24018 Samouillan
[2103] AD.HG 3 E 16018 Cazères
[2104] AD.HG Reg. Ins 22
[2105] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.284, produisant AD.HG E 1410

et à Françoise de Bégole, mariés, ou à racheter cette rente au prix de 1 000 florins[2106]. En 1567, une ordonnance du Parlement manda à Philippe de Saman de recruter en la ville d'Aspet et lieux circonvoisins 200 soldats et de les amener à Toulouse pour le service du roi[2107]. Il fut tué en 1582 au siège de Pamiers[2108].
Il avait épousé, par contrat du 1er juillet 1560, **Françoise de BEGOLE,** fille de Raymond Garcie de BEGOLE, seigneur de Maure, de Caujac, et d'Catherine d'OSSUN[2109], dite par erreur fille et héritière de Raymond de Bégole, seigneur de Maure, et d'Isabeau de Serres, cette dernière fille unique de Jean Aymeric de Serres, seigneur de Maure, tel que cela apparaît dans une quittance, du 15 janvier 1566, de Guillhelm de La Mothe et de Miramonde de Maure, sa femme[2110] ; en réalité Raymond Garcie de Bégole était le fils unique de Garcie Arnaud de Bégole, écuyer, abbé lay de Lorde, décédé avant 1516, et d'Isabeau de Serres. Françoise de Bégole mourut en 1584[2111].
Ils eurent :

6.1 Hector de SAMAN, qui suit.

6.2 François de SAMAN, chevalier de Malte.
Il fit une donation, le 17 septembre 1602, à Jean Jacques de Saman, fils d'Hector de Saman, seigneur de Maure[2112], puis, le 22 septembre de la même année, devant aller à Malte il donna une métairie à Jean Jacques de Saman, son neveu, fils d'Hector de Saman, seigneur de Maure, 333 écus à sa sœur Marguerite de Saman, 150 écus au capitaine Saman, son cousin, et fit une donation à son frère (à lui) *Guy* (Jean ?) de Saman[2113]. Cette donation fut rappelée ou complétée, le 28 septembre 1602, il fit une donation à Hector de Saman, son frère, à Jean Jacques de Saman, fils de celui-ci, à Guy de Saman, son frère et à Marguerite de Saman, sa sœur, veuve de noble Jean Le Comte[2114].

6.3 Jean de SAMAN.

6.4 Marie de SAMAN, religieuse.
C'est peut-être elle qui étant prieure (d'un couvent non nommé), ayant pour députée Rose de Saman, reçut le 23 août 1626, Jeanne de Médrano, âgée de 25 ans, fille de feu

---

[2106] AD.HG 3 E B 86
[2107] P.E. Ousset, *Revue de Comminges,* Janvier 1974, p.23, Les députés d'Aspet aux Etats du Comminges.
[2108] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1164
[2109] André Navelle, *op.cit,* X, pp.43-44, indiquant les parents et grands-parents de Françoise de Serres, et au-delà pour l'ascendance Serres.
[2110] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1164, se référant à Sanson de Manauton, notaire de Pontac pour la quittance du 5 janvier 1566, et à Larcher, *Glanages ;* André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 285 reprenant la donnée de Jules Villain.
[2111] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1164
[2112] AD.HG 3 E 9460 Caujac
[2113] AD.HG 3 E 9472 Caujac
[2114] AD.HG Reg. Ins 11

François de Médrano, seigneur de Layan, et de Suprême de Batac, pour entrer en religion[2115].

6.5 Anne de SAMAN, religieuse.

6.6 Marguerite de SAMAN.

Jean Jacques de Tersac et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud, reconnut le 4 juillet 1615, une dette de 400 livres à Marguerite de Saman, veuve de feu noble Jean Le Comte, capitaine et enseigne des gardes du corps du roi, mère de noble Antoine Le Comte, leur fils[2116]. Marguerite de Saman, veuve du capitaine pour le roi au château de Foix, reçut en 1616, une quittance de Jean Jacques de Tersac et de Fontaines et de Jeanne de Goyrans sa femme[2117].

Elle avait épousé, peut-être par contrat du 3 janvier 1594, noble **Jean LE COMTE,** gouverneur du château de Foix[2118].

Jean Le comte, enseigne des gardes du roi de Navarre en 1580, capitaine d'une compagnie de gens de pied entretenue à Montségur en Bazadais, gouverneur de Lectoure en 1582, devint gouverneur du château de Foix en 1584, il avait épousé en premières noces Marguerite Le Bel, femme de chambre de la reine de Navarre, sans postérité, il était fils de noble Jean Le Comte et d'Elips Taulamesse (peut-être Taularesse), il mourut à Pamiers, le 9 avril 1600, ayant eu de son union avec Marguerite de Saman un fils, Antoine Le Comte de Saman, seigneur du Vernet, de Maure, coseigneur de Caujac, qui, après avoir hérité de son oncle Hector de Saman échangea les seigneuries de Maure et de Saman avec la coseigneurie de Caujac que Jean de Gyvès lui céda en contre échange[2119]. Sa descendance fut connue sous le nom de Le Comte de Saman.

6.7 Catherine de SAMAN.

Catherine de Saman, veuve de Jean de Gach, seigneur de Larlenque, fille de Philippe de Saman, seigneur de Maure, et de Françoise de Bégole, sœur de feu Hector de Saman, seigneur de Maure et de Caujac, fit une donation le 4 octobre 1645, au château de *Maure* à Caujac, à son neveu Antoine Le Comte, seigneur du Vernet[2120].

Elle fit le 9 août 1656, résidant à Auterive, une donation aux religieuses d'Auterive[2121] (elle ou sa sœur) fut citée, en 1663, comme sœur de feu Hector de Saman, seigneur de Maure[2122].

Catherine de Saman, fille de feu Philippe de Saman, seigneur de Maure au diocèse de Rieux, assistée d'Hector de Saman, seigneur de Maure et de Caujac, son frère, avait épousé, par contrat du 11 décembre 1622, **Jean de GACH**, seigneur de Larlenque, fils

[2115] AD.HG 3 E 16691 Noé
[2116] AD.HG 3 E 960, Antoine Bessier, notaire de Toulouse
[2117] AD.HG 3 E 28929 Cazères
[2118] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1165..
[2119] Jules Villain, *op .cit.,* II, p. 1315
[2120] AD.HG Reg. Ins. 27
[2121] AD.HG Reg. Ins 29 bis, Nicolas Bouzera, notaire de Toulouse.
[2122] AD.HG 3 E 24564 Caujac

de Germain de GACH, seigneur de Larlenque, et de Marguerite de MARQUEFAVE, Jean de Gach qui était veuf de Jacqueline Isalguier, aurait testé le 27 avril *1627* (probablement pour 1621), nommant sa femme Jacqueline Isalguier, sans postérité légitime, instituant héritière sa fille naturelle Marie de Gach, épouse de noble François de Bourges, écuyer[2123].

L'ordre des mariages de Jean de Gach, qui, selon le testament de 1627 est contradictoire, montre qu'il ne peut qu'avoir épousé en premier mariage Jacqueline Isalguier et en second mariage Catherine de Saman, car il donna, le 5 juin 1530, une procuration à sa femme Catherine de Saman[2124] et que cette dernière fut citée sa veuve en 1645 (supra), en 1646[2125] et en 1656 (supra.)

6.8 Rose de SAMAN

C'est peut-être elle qui, religieuse, fut citée, le 23 août 1626, avec sa sœur Marie (6.4.)

6.9 autre Catherine de SAMAN

Catherine de Saman, veuve du seigneur de La Pigerie, fit une donation, le 30 septembre 1632, à son fils Jean de Gyvès[2126].

Elle avait épousé, par contrat du 15 février 1607, nommant ses parents, noble **Antoine de GYVES,** seigneur de La Pigerie, en Orléanais, elle était assistée de son frère Hector de Saman, seigneur de Maure, fut présent Samson de Saman, cousin germain d'Hector[2127].

Antoine de Gyvès[2128], originaire de l'Orléanais, attiré dans le Comminges par son mariage avec Catherine de Saman, acheta la baronnie d'Eoux (à 6 km au nord d'Aurignac, Haute-Garonne) à Adrien de Monluc, prince de Chabanais, comte de Carmaing (devenu Caraman), petit-fils de Blaise de Monluc ; en 1686, le titulaire de la baronnie était Antoine de Mont, époux de Marguerite de Gyvès[2129] ; cette dernière était la fille de Jean de Gyvès, seigneur d'Eoux, fils d'Antoine de Gyvès, seigneur d'Eoux, et de Catherine de Saman, qui avait épousé, par contrat du 5 mai 1639, Louise d'Astorg (infra.)

Jean de Gyvès, seigneur d'Eoux, mourut le 23 avril 1665, selon un dénombrement du 9 mai 1665, de Louise d'Astorg, sa veuve. Par son testament du 20 avril 1665, il avait laissé celle-ci maîtresse et usufruitière de ses biens, nommant ses enfants, Louis et Jean de Gyvès, et Marguerite, Françoise et Jeannette de Gyvès. Ce dénombrement fait

---

[2123] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 5, produisant les actes (Mallevigne, notaire pour le contrat de mariage du 11 décembre 1622 ; J. Gaureil, notaire d'Auterive 1621 f°102 ; le contrat de mariage du 11 décembre 1622 est confirmé par AD.HG Reg.Ins 22.

[2124] B. Gerlan, notaire d'Auterive, f°142 ; AD.HG Reg. Ins 22 dit que Catherine de Saman, fille de feu Philippe de Saman, seigneur de Maure, au diocèse de Rieux, épousa par contrat du 11 décembre 1622 Jean de Gach, seigneur de Larlenque

[2125] AD.HG 3 E 24562 Caujac

[2126] AD.HG E 1410,de Cabestang, notaire

[2127] AD.HG E 1410

[2128] Les actes disent Gibès ou Givès, l'orthographe indiquée par le colonel Arnaud indique Gyvès, comme le lieu de Gyvés.

[2129] Baron d'Encausse de Labatut, *Revue de Comminges,* 1978, p.219, Notice relative au château d'Eoux

apparaître que Catherine de Saman, veuve d'Antoine de Gyvès, seigneur de La Pigerie, avait racheté la métairie de La Bastide, par acte du 12 juillet 1623, reçu par Destrally, notaire *d'Anizan,* pour 1 060 livres, que son contrat de mariage du 15 mai 1607, avec Antoine de Gyvès, avait été reçu par François Poisson, notaire de Toulouse, que Catherine de Saman, veuve, avait fait une donation, le 30 décembre 1632, à son fils Jean de Gyvès, acte reçu par Cabestang. Le contrat de mariage de Jean de Gyvès, seigneur d'Eoux, et Louise d'Astorg de Montbartier avait été reçu, le 5 mai 1639, par Fayolle, notaire de Blajan[2130].

VI Hector de SAMAN, seigneur de Maure et de Caujac.

Hector de Saman, seigneur de Maure, fut cité le 14 septembre 1594, comme cousin de feue Françoise d'Espagne, dame de Lissac, épouse de feu Bernard d'Arros, dans le contrat de mariage de la fille de ces derniers, Françoise d'Arros, seigneuresse de Labatut et de Lissac, avec François d'Orbessan, seigneur de Goutevernisse[2131].

Hector de Saman, seigneur de Maure, fut témoin d'un accord, le 20 mars 1599, entre Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, et Pierre d'Espagne, seigneur de Belloc, avec leur beau-frère le sieur de Sarrecave[2132](Pierre de Sarrecave, seigneur de Saint-Pé qui avait épousé Charlotte d'Espagne.)

Il assista, le 16 mars 1619, son neveu (à la mode de Bretagne), Jean de Capriol, seigneur de Bosquillon, fils aîné de feu Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, et d'Anne de Comminges, lors de son contrat de mariage avec Anne de Noé[2133].

Hector de Saman, seigneur de Maure, arrenta, le 30 mai 1623, le moulin de Saman, comme ayant droit et cause de la substitution obtenue en sa faveur, ouverte des biens que feu Fabien de Saman possédait, selon l'arrêt du 13 février dernier[2134]. Hector de Saman, seigneur de Maure, et Jean Jacques de Saman, seigneur de Caujac, père et fils, cédèrent 7 000 livres, le 16 septembre 1626, à Antoine Le Comte, sur Jean de Vize, seigneur de Couladère, pour la dot de Marguerite de Vize, femme dudit seigneur de Caujac[2135].

Hector de Saman testa une première fois, le 31 mai 1638, instituant héritier Antoine Le Comte, seigneur du Vernet, à charge de porter son nom et ses armes[2136]. Cette succession dut avoir lieu, au moins en partie car Antoine Le Comte prit le nom d'Antoine Le Comte de Saman et échangea les seigneuries de Maure et de Saman avec la coseigneurie de Caujac que Jean de Gyvès lui céda en contre échange, il serait mort en 1659, ayant eu 7 fils et 2 filles[2137], l'aîné des fils, Hector Le Comte de Saman, seigneur du Vernet et de Caujac, fit une requête en 1670, pour recueillir la succession d'Hector de Saman, conformément à son second testament (infra.)

Hector de Saman, seigneur dudit Saman et de Maure, faisant pour lui et pour Catherine de Saman, sa sœur, mère du seigneur d'Eoux assista, le 5 mai 1639, son neveu Jean de *Gibes*

[2130] AD.HG E 1410
[2131] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 124, produisant AD.HG Reg. Ins 6 f°374
[2132] AD.HG 3 E 23929 473
[2133] AD.HG Reg. Ins 21
[2134] AD.HG 3 E 25596 Cassagnabère
[2135] AD.HG 3 E 15759 Auterive
[2136] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1165
[2137] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 1315-1316

(Gyvès), seigneur d'Eoux, avec Louise d'Astorg, fille de Corbeyran d'Astorg, seigneur et baron de Montbartier, Lodes, etc., et de Marguerite de Gélas[2138].
Hector de Saman fit un nouveau testament, le *3 novembre* 1643, en faveur de son neveu Jean d'Astarac, avec clause de substitution en faveur d'Henri Le Comte, son petit-neveu[2139], ceci fut rappelé le 8 juillet 1670, dans une demande d'Hector Le Comte, sieur du Vernet et de Caujac, cette demande précisa que par son testament du 2 septembre 1643 Hector de Saman, seigneur de Maure, avait institué en tous ses biens feu Jean d'Astarac et qu'au cas où Jean d'Astarac viendrait à décéder sans en enfant, il lui substituait son frère Pierre d'Astarac et à lui Hector Le Comte, et que Claire de (La Tour) Landorthe, veuve de Jean d'Astarac s'était emparée des biens[2140].
Hector de Saman, seigneur de Maure et de Caujac, fit le 12 mai 1644, une donation à sa sœur Catherine de Saman, veuve de n. Jean de Gach, seigneur de Larlengue[2141].
Il mourut avant le 4 octobre 1645, date d'une (donation de sa sœur Catherine (6.7), ses biens furent inventoriés en octobre 1645, par Sénarens, notaire du Fossat en Foix[2142].
Il avait épousé (vers 1590) **Catherine de LORDAT de Castagnac,** fille de Jacques de LORDAT, seigneur d'Unzent (Ariège), de Castagnac (Haute-Garonne, à 2 km au sud-ouest de Saint-Ybars, Ariège), et de Misende DANGEREUX[2143], elle mourut avant le 8 février 1624, date du contrat de mariage de son fils Jean Jacques de Saman avec Marguerite de Vize (infra.)
Ils eurent :

VII Jean Jacques de SAMAN

Jean Jacques de Saman, fils d'Hector, époux de Marie de Roquette, donna à Guillaume de Roquette, seigneur de Roques et de Magrens, des reconnaissances de dot de 100 livres ,les 17 mars 1620 et 28 mai 1620, à cette date restaient 1 400 livres à payer[2144].
Jean Jacques de Saman, seigneur de Caujac, donna une procuration, en 1628, à sa femme Marguerite de Vize, dans la maison de Bertrand de Vize de Boulp[2145].
Il mourut avant le 21 août 1629, date du testament de Marguerite de Villemur, seigneuresse de Justiniac et du Fossat, n'ayant pas eu d'enfant de son mariage avec noble Guillaume de La Couture, seigneur de Justiniac, léguant à ses neveux et nièce, enfants de sa feue sœur, faisant un legs à Marguerite de Vize, fille de Bertrand de Vize de Boulp et de Marie de Villemur, sa sœur, qui avait été mariée à feu Jean Jacques de Saman, seigneur de Caujac, instituant héritier universel Laurent de Vize, son neveu fils de Bertrand de Vize de Boulp, et de feue de Villemur, sa sœur germaine (Marie), lui substituant son frère Guillaume de Vize et à lui Marguerite de Vize, femme du seigneur de Caujac[2146].
Jean Jacques de Saman avait épousé en premières noces, le 28 juillet 1619, **Marie de ROQUETTE,** née le 20 mai 1597, fille de Guillaume de ROQUETTE, seigneur de Magrens,

---

[2138] AD.HG 3 E 22185 Larroque
[2139] Jules Villain, *op.cit., II, p. 1165*
[2140] AD.HG E 1410
[2141] AD.HG Reg. Ins 27
[2142] AD. Gers Vergès I 3218
[2143] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp.286-287
[2144] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.285, produisant AD.HG 3 E 23052, Mallevigne, notaire
[2145] AD.HG 3 E 9386 Cazères
[2146] AD.HG E 1610, Faure, notaire

Roques et Auzielle, conseiller du roi au sénéchal et présidial de Toulouse, et de Marguerite de VARES, sa deuxième épouse, Guillaume de Roquette fut tenu de payer une somme non précisée à Antoine de Gyvès, seigneur de La Pigerie et d'Eoux et à Antoinette de Saman, sa femme, et à Marguerite de Saman, veuve de noble Jean Le Comte, gouverneur du château de Foix et de la Ville de Mazères[2147].

Il avait épousé en secondes noces, par contrat filiatif du 8 (ou 20) février 1624, **Marguerite de VIZE,** dotée de 10 000 livres, fille de Bertrand de VIZE de BOULP, seigneur de Couladère, et de Marie de VILLEMUR, la future était assistée de Guillaume de La Couture et de Marguerite de Villemur, seigneur et dame de Justiniac, et du Fossat, son oncle et sa tante, mariés[2148].

Marguerite de Vize épousa en secondes noces, par contrat du 17 mais 1643, François de Fauré, seigneur de Massabrac, fils de Géraud de Fauré, seigneur de Massabrac, cobaron de Marquefave, et de Gabrielle de Bazon, d'où postérité[2149].

IV
Seigneurs de Salleneuve

Les actes disent Sallenave ou Salleneuve, l'un précise près d'Aurignac, il s'agit de Salleneuve, en Boussan (à 2 km d'Aurignac). Le château de Salleneuve est mentionné dans un article concernant Boussan, comme appartenant à Hector de Saman, dont la famille possédait également Samouillan et des biens dans la commune de Saint-André. Les Espagne de Ramefort étaient propriétaires des lieux au 18ème siècle[2150].

Jules Villain donne pour auteur à cette branche Bertrand de Saman, fils de Jean de Saman et de demoiselle de Foix-Rabat (ceux-ci degré II), père d'autre Bertrand, lui-même père de Jean, d'où Hugues, père de Bertrand lui-même père de Jeanne qui épousa Charles d'Espagne. Cette généalogie est reprise par André Navelle. Elle est manifestement erronée, il y a au moins une génération de trop. Par ailleurs deux actes font apparaître Jeannot de Saman, seigneur de Salleneuve, oncle de Jeanne de Saman, fille de Bertrand de Saman et d'Anne de Martres (ceux-ci au degré IV) :

Le contrat de mariage de cette Jeanne de Saman, qui avait épousé en secondes noces, par contrat du 19 mars 1515, Espagnolet de Mauléon**,** seigneur de Gourdan, frère de Géraud de Mauléon, dit que la future était femme en premières noces de Savaric de La Tour et fille de Bertrand de Saman et d'Agnette de Martres, sœur de Jean de Saman et nièce de Jeannot de Saman, seigneur de Salleneuve[2151], la future était assistée de Janot de Saman, seigneur de Salleneuve, près d'Aurignac, en Comminges, frère de Bertrand de Saman, père de la future, et de Jean de Saman, fils dudit Bertrand, seigneur de Saman, cet acte nomme le premier mari de Jeanne de Saman et leur fils Vézian de La Tour [2152].

[2147] AD.HG Reg. Ins 21, François Mallevigne, notaire de Caujac ; Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.462-463 indique cette date pour le décès de Marie de Roquette.

[2148] AD.HG Reg. Ins 23

[2149] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp.1310-1311

[2150] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 2002, t.I, p.133

[2151] BnF Dossiers bleus qui indique Jeannot de Saman, seigneur de Salleneuve, oncle de Jeanne de Saman; BnF Cab. d'Hozier n°431

[2152] AD. Gers Vergès I 3218

On pourrait avoir au moins deux possibilités à l'origine de cette branche :
Bertrand de Saman, fils de Jean de Saman et de demoiselle de Foix-Rabat, père de Jeannot de Saman, seigneur de Salleneuve, oncle à la mode de Bretagne de Jeanne de Saman, fille de Bertrand et d'Anne de Martres.
Jeannot de Saman, seigneur de Salleneuve, fils inconnu de Fabien de Saman et de Françoise de Lagorsan (qui aurait donc deux frères prénommés Jean), oncle direct de Jeanne de Saman, fille de Bertrand et d'Anne de Martres. Un des actes dit Jeannot de Saman frère de Bertrand, c'est peut-être une interprétation de l'abbé de Vergès mais en tout état de cause il était oncle de Jeanne, fille de Bertrand et d'Anne de Martres.
Quoiqu'il en soit nous avons une filiation suivie depuis Hugues de Saman.

IV Jeannot de SAMAN, seigneur de Salleneuve.
Il fut présent le 19 mars 1515, au contrat de mariage de sa nièce Jeanne de Saman, fille de Bertrand de Saman, seigneur de Saman, et d'Anne de Martres, avec son second époux, Espagnolet de Mauléon[2153]. D'une alliance inconnue il pourrait être le père d'Hugues de Saman, qui suit.

V Hugues de SAMAN, seigneur de Salleneuve.
Hugues de Saman, seigneur de Salleneuve, fut témoin le 21 mars 1532, au contrat de mariage entre Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix, et Catherine de Saint-Pastou[2154]. Il fut nommé exécuteur testamentaire, avec Jean de Polastron, seigneur de La Hillère, et Bertrand de Vize, recteur d'Aulon, de Bourguine de Polastron, veuve de Jean de Mulatier, marchand d'Aurignac, par son testament du 9 avril 1540[2155]. Il fut cité, le 5 juin 1553, dans la recherche des biens ruraux du pays et comté de Comminges, comme ayant des biens à Aurignac[2156].
D'une alliance inconnue il eut Bertrand de Saman, qui suit.

VII Bertrand de SAMAN, seigneur de Salleneuve.
Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, reconnut le 13 juin 1595, une dette de 5 setiers blé froment[2157]. Le 23 juin 1607, Jean de Montsérié, seigneur dudit lieu, ayant la cause de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, nomma un procureur[2158]. Bertrand de Saman mourut avant le 8 août 1611, date d'une procuration de Marguerite d'Arcizas, veuve (infra), par un testament, que nous ne connaissons pas, il avait légué la place et seigneurie de Salleneuve à ses petits-fils Charles et Jacques d'Espagne, tel que cela apparaît dans un acte du 11 novembre 1637 (infra.)
Il avait épousé, le 3 avril 1555, **Marguerite d'ARCIZAS,** fille de François d'ARCIZAS, seigneur de Montcorneil, d'Estansan (et de Catherine de SABAILLAN[2159])

[2153] BnF Dossiers bleus.
[2154] AD. Gers Vergès I 3168 n°16909
[2155] AD.HG 3 E 15974 Cazères, Bonet, notaire
[2156] *Revue de Comminges*, 1934, p. 59, Extrait fait sur original dans les archives de Muret par Bonnet, secrétaire, garde archives, nommé par le roi, le 1er juillet 1779
[2157] AD.HG 3 E 34662 Aurignac
[2158] AD.HG 3 E 34673, Dauzat, notaire d'Aurignac
[2159] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Arcizas,* produisant la preuve

Marguerite d'Arcizas, fille de François d'Arcizas, seigneur d'Estansan, reçut le 30 décembre 1555, un douaire de 2 000 livres de son mari Bertrand de Saman, fils d'Hugues de Saman, seigneur de Salleneuve[2160].
Marguerite d'Arcizas, femme de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, reçut le 21 avril 1593, une reconnaissance de dette[2161].
Marguerite d'Arcizas, veuve de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, dans le château noble de Salleneuve, nomma procureur, le 8 août 1611, Guy de La Tour, seigneur de Lieux, pour passer un arbitrage avec les sieurs de Bordères et de Bouillac, pour raison des droits auxquels ils prétendaient sur les biens de feu Louis d'Arcizas, seigneur d'Estansan, son frère[2162].
Marguerite d'Arcizas, veuve de Bertrand de Saman, sœur germaine de feu Louis d'Arcizas, seigneur d'Estansan était, le 20 mars 1614, partie d'un procès entre François de Martres, seigneur de Bouillac, Carbon d'Arroux, seigneur de Bordères, et Gabrielle d'Orbessan, veuve de Louis d'Arcizas, cohéritiers, elle demandait son supplément de légitime[2163].
Elle fit un codicille, le 16 septembre 1616, nommant feu Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, son mari, faisant un legs à Catherine de Saint-Paul, sa nièce (petite-fille), fille de Jean de Saint-Paul, seigneur de Nestier, et d'Anne de Saman, sa fille, lui donnant en plus un lit garni, dans la maison de Salleneuve[2164].
Ils eurent :

8.1 Jeanne de SAMAN, qui suit.

8.2 Françoise de SAMAN
Françoise et Anne de Saman, fille de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve reçurent (ou donnèrent) le 10 mars 1597 une reconnaissance de dette[2165].
Françoise de SAMAN épousa **Jean de MONTSERIE,** seigneur de Montsérié, lequel reçut, le 19 décembre 1612, de sa belle-mère Marguerite d'Arcizas, veuve de Bertrand de Saman, la donation entre vifs de tous ses droits sur la maison seigneuriale d'Estansan et ses appartenances[2166].

8.3 Anne de SAMAN
Elle épousa **Jean de SAINT-PAUL,** seigneur de Nestier, ils eurent au moins une fille Catherine de Saint-Paul, légataire de sa grand-mère Marguerite d'Arcizas, par son codicille du 16 septembre 1616 (supra.)

VIII Jeanne de SAMAN

[2160] AD. Gers Vergès I 101
[2161] AD.HG 3 E 34660 Aurignac
[2162] AD.HG 3 E 34677, Dauzat, notaire d'Aurignac
[2163] AD.HG 3 E 24861 Saint-Gaudens ; AD. Gers Vergès I 101
[2164] AD.HG 3 E 34682, Dauzat, notaire d'Aurignac
[2165] AD.HG 3 E 34664 Aurignac
[2166] AD.HG 3 E 34678, Dauzat, notaire d'Aurignac

Dite fille de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, et de Marguerite d'Arcizas, elle avait épousé, par contrat du 30 mai 1590, **Charles d'ESPAGNE,** baron de Ramefort, le contrat dit que les parents de Jeanne de Saman la nommèrent héritière universelle et qu'ils avaient encore deux filles à marier, furent présents, Jean de Saman, seigneur de Saman et de Samouillan, Louis d'Arcizas, seigneur d'Estansan, Guy de La Tour, seigneur de Lieux, François d'Arcizas, seigneur de Labroquère et Blaise de Montsérié[2167], le futur était fils d'Onuffre d'ESPAGNE, et de Catherine de SAMAN[2168].

Charles d'Espagne, et son épouse, Jeanne de Saman, probablement également, mourut avant le 3 février 1618, date à laquelle Charles d'Espagne et son frère Jacques d'Espagne (leurs fils), vendirent la place et seigneurie de Salleneuve, à Hector de Saint-Pastou, seigneur de Vivès, pour la somme de 4 000 livres, cette vente provoqua un procès, le baron de Ramefort ayant invoqué sa minorité d'âge, tel que cela apparaît, le 11 novembre 1637, dans un acte relatant le procès[2169]. Cette même année 1618, Jean de Montsérié, curateur des biens de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, et de Jacques d'Espagne, frères, héritiers de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, nomma un procureur[2170].

Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux, était le 5 août 1635, tuteur de Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Lieux[2171] (petit-fils de Jeanne de Saman), puis Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux, Sajas, tuteur des enfants de feu Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, était en procès, le 12 mai 1636, avec noble Jean de *Lavernie,* pour raison de la place de Salleneuve, cet acte rappela les biens de feu *Jean* de Saman, seigneur de Salleneuve, bisaïeul des pupilles, lequel avait vendu à Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, la terre de Saint-Martin qu'il s'était réservée par le contrat de mariage entre le feu Charles d'Espagne, baron de Ramefort et aïeul des pupilles, et Jeanne de Saman, fille dudit seigneur de Salleneuve, la terre de Saint-Martin avait été acquise il y a 35 ans dudit seigneur de Salleneuve[2172]. Ces actes remettent en cause la généalogie de la branche des seigneurs de Salleneuve de la famille de Saman et celle de la branche des seigneurs de Ramefort de la famille d'Espagne. En effet les enfants pupilles qui ne sont pas nommés dans l'acte, sont les enfants de Charles d'Espagne fils de Charles d'Espagne et de Jeanne de Saman, fille de Bertrand de Saman, disant que *Jean* de Saman, seigneur de Salleneuve, était le bisaïeul des pupilles, ce qui est inexact (il y a peut-être une erreur de transcription du prénom.)

Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, avait testé le 1er octobre 1628, nommant Onuffre d'Espagne, son aïeul, sa femme, Marie Sarraute, et ses 3 enfants, Charles d'Espagne, fils aîné, qu'il institua héritier universel, Melchior et Marguerite d'Espagne, nommant tuteur de ses enfants Charles de La Tour, seigneur de Sajas, faisant un legs à Françoise de Saman, fille de feu le capitaine de Saman[2173]. La généalogie de la famille d'Espagne

---

[2167] AD.HG Reg. Ins 4

[2168] Père Anselme, *op.cit.,* II, p.654 donnée reprise par André Navelle, Maurice Vuillier et d'autres.

[2169] AD.HG 3 E 25599

[2170] AD.HG 3 E 25595 Cassagnabère

[2171] AD.HG 3 E 25599 Cassagnabère

[2172] AD.HG 3 E 25599 Cassagnabère

[2173] AD.HG Reg. Ins 37 ; mais Maurice Vuillier indique que ce Charles d'Espagne épousa le 16 janvier 1622 Marguerite de Saint-Pastou, fille de Savaric de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, et de Marguerite de Lauzières, sa seconde épouse, sans produire la preuve correspondante quant à la date et à la mère de Marguerite de Saint-Pastou. Le mariage de Charles d'Espagne avec Marguerite de Saint-Pastou, en 1622, sans

publiée[2174],confond Charles d'Espagne père et fils, disant que le père, veuf de Jeanne de Saman, avait épousé en secondes noces Marie Sarraute et avait testé le 1er octobre 1628, alors que l'on constate que c'est Charles d'Espagne, fils, qui avait épousé Marie Sarraute, qui testa le 1er octobre 1628, et que les pupilles sont certainement de la descendance Saman. On peut également remarquer que parmi les enfants de Charles d'Espagne et de Jeanne de Saman sont nommés François d'Espagne et de Saman, qui figure avec cette appellation en 1652 (infra), et Jacques d'Espagne et de Saman (selon Maurice Vuillier, dit par ailleurs en 1618 frère de Charles, tous deux héritiers de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve[2175]) qui ne peuvent évidemment pas être fils de Marie Sarraute, mais bien de Jeanne de Saman. En réalité Charles d'Espagne, père, époux de Jeanne de Saman était mort avant le 3 février 1618, on cite ensuite, en 1625, son fils Charles d'Espagne donataire de feu Charles d'Espagne, son père, et substitué de feu Onuffre d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, son aïeul, dans un différend avec son frère François d'Espagne, sieur de Séglan[2176].
Quoique qu'il en soit Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort (arrière-petit-fils de Charles d'Espagne et de Jeanne de Saman), comparut le 10 novembre 1733, disant que par le contrat de mariage passé le *20 avril* 1590, entre Charles d'Espagne et de Jeanne de Saman, il n'y avait pas eu de charge portant substitution pour le domaine de Salleneuve en faveur d'un enfant mâle qui serait procréé de son mariage avec dame Marguerite de Sapte, Joseph André d'Espagne (son fils aîné) a accepté la nomination et a remercié son père[2177].
Charles d'Espagne, seigneur de Ramefort et Jeanne de Saman eurent :

> Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort qui épousa Marguerite de Saint-Pastou et Marie Sarraute et continua la lignée.

---

préciser le jour et le mois, est indiqué par le Père Anselme (*op.cit*., II, p.674), la preuve n'est pas fournie, cet auteur n'indique pas les parents de Marguerite de Saint-Pastou, non plus qu'André Navelle qui reprend cette donnée et formule une hypothèse quant au père de cette Marguerite, sans indiquer la justification correspondante (nommant Jean ou Guy, l'un et l'autre fils de Savaric et de Marguerite de Lauzières, ces derniers indiqués par Maurice Vuillier comme parents de Marguerite, femme de Charles d'Espagne.) Charles d'Espagne aurait pu épouser, dans un ordre qui n'est pas défini, Marie Sarraute et Marguerite de Saint-Pastou,. Par ailleurs Maurice Vuillier indique la date du 3 octobre 1628 pour le testament de Charles d'Espagne, qu'il dit époux de Marguerite de Saint-Pastou (*Histoire de la famille d'Espagne,* Mai 2003), cette date est celle du testament de l'époux de Marie Sarraute et mentionne les enfants de cette dernière, Charles, Melchior et Marguerite d'Espagne. Maurice Vuillier indique également la date du 19 novembre 1656 pour le testament de ce même Charles d'Espagne époux de Marguerite de Saint-Pastou, sans en fournir la preuve (*Histoire de la famille de Saint-Pastou,* Janvier 2004, qui contient de nombreuses erreurs), en réalité ce testament du 19 novembre 1656 est celui d'Antoine de Péguilhan, seigneur et baron de Belbèze, et de Marguerite d'Espagne, sa femme, sœur de Charles qui testa le 3 octobre 1628. Charles d'Espagne qui testa le 3 octobre 1628 mourut avant le 5 août 1635 date à laquelle Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux était tuteur de Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort. Les contrats de mariage de Melchior et de Marguerite d'Espagne, enfants de Charles qui testa en 1628 indiquent les oncles maternels des mariés, Melchior, Jean Louis et Jean de Pastou, frères, respectivement seigneurs de Bonrepos, Hygos et Mane, Marguerite de Saint-Pastou, leur sœur est donc fille de Savaric de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, et probablement de Marguerite de Lauzières, sa seconde épouse, selon la chronologie.

[2174] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Espagne,* seconde édition, Mai 2003

[2175] AD.HG 3 E 25595 Cassagnabère, à cette date Jean de Montsérié qui était curateur des biens de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort et de Jacques d'Espagne, frères, héritiers de Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve, nomma un procureur.

[2176] AD.HG 3 E 25597 Cassagnabère

[2177] AD.HG 3 E 22349 Sarramezan

Jacques d'Espagne et de Saman

François d'Espagne et de Saman
Il fut cité, en 1652,, en présence d'Antoine de Péguilhan, seigneur et baron de Belbèze, comme ayant nommé procureur François de Montsérié, seigneur d'Argelès, par acte de Donnaut, notaire de Sisteron, du 12 janvier 1651, pour engager la terre de Salleneuve[2178].

Marguerite d'Espagne.
Elle épousa, par contrat du 14 août 1623, Antoine de Péguilhan, seigneur et baron de Belbèze, d'où postérité

V
Les canonniers

Une branche (?) qui n'est pas rattachée a été illustrée par Géraud de Saman, canonnier de Charles VII et de Louis XI, dont l'œuvre fut poursuivie par d'autres membres de cette famille (fils et petits-fils ou neveux et petits-neveux de Géraud). Ces canonniers furent rejoints par leurs présumés cousins fils de Gaillardet de Pins et d'Esclarmonde de Saman (degré III).
Les données relatives à ces personnes sont tirées de deux articles de Philippe de Latour[2179].

Géraud de SAMAN (1425 -1477 ?)
Sa proximité avec les enfants de Gaillard de Pins et d'Esclarmonde de Saman suggère une proche parenté avec Esclarmonde de Saman.
Nommé par Louis XI, Géraud ou maître Géraud, ses exploits débutèrent au cours de la campagne de Normandie, à la prise de Formigny (15 avril 1450) où il était l'un des maîtres des machines royales, se poursuivirent en août 1450 par la prise de Cherbourg. Maître Géraud établit une bombarde sur un rocher au niveau de la grève pour battre les murs les moins forts de ce côté, l'abritant par des tonneaux liés ensemble. Quand la mer allait monter il couvrait la bouche de la bombarde d'un cuir de bœuf entouré d'un cercle de fer. Il se signala ensuite au siège de Castillon dans les derniers temps de la campagne de Guyenne (17 juillet 1453), où il fut décrit pointant les pièces contre les Anglais. En 1462, il commandait 12 canons à Saint-Jean d'Angély. A Montlhéry, le 16 juillet 1465, il commandait toute l'artillerie qui escortait le roi, il fut capturé par les Bourguignons avec une dizaine de ses machines. Il reconstitua l'artillerie en 1467, récupéra ses anciennes pièces et en fabriqua d'autres, et embaucha du personnel qui était toujours à ses côtés dix ans après, établissant ainsi une armée de métier. En 1469, il ouvrit des routes en Roussillon, permettant le passage d'engins tractés par des chevaux, tels que couleuvrines et bombardes. Louis XI le demanda, le 24 juin 1472, pour

[2178] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère
[2179] Philippe de Latour, *Revue de Comminges,* Janvier 1981, pp.157-174, Hommage à Géraud de Saman spécialiste de l'artillerie et du génie des rois Charles VII et Louis XI, Contribution à l'histoire de l'armement ; *Revue de Comminges,* pp.73-77, Géraud de Saman et sa famille : Bertrand, Jeannot et René à la tête de l'artillerie de Louis XII et quelques questions…

répondre aux besoins du siège de Champtocé, puis il accompagna le roi en Nivernais, à l'automne 1474, et participa en 1477 à la campagne d'Artois au cours de laquelle Louis XI dut ses succès, surtout à l'artillerie. Géraud de Saman fut touché à mort au cours de cette campagne, peut-être le 11 juin 1477, à Avesnes, il semble qu'il mourut avant le 17 août 1477.
Un de ses proches parents (Barthélemy de Pins) avait le commandement de sa bande en juin 1477. A noter un Géraud de Saman, seigneur de Saman en 1490 (Chapitre VI.)

Bertrand de SAMAN
Canonnier du roi, il reçut 96 livres de gages annuels, le 23 décembre 1461, de Jean Bureau, puis Géraud et Bertrand de Saman, et Barthélemy de Pins reçurent 420 livres en 1465.
Bertrand de Saman était, le 16 décembre 1470, capitaine-châtelain du Fousseret, trois ans plus tard il était échanson du roi et commandait l'artillerie qui réduisit Lectoure, la capitale de Jean V, comte d'Armagnac, révolté, ce qui lui valut un don du roi de 400 livres. En août 1477, pendant la campagne d'Artois, il commanda au moins une partie de la bande de Géraud.

Barthélemy de PINS
Il fut pourvu, en mars 1484, de l'office de capitaine-châtelain du Fousseret, il apparaît en 1491, comme maître de l'artillerie du roi en ses pays et duché de Normandie. Il devint ensuite viguier de Toulouse et chambellan de Louis XIII et poussera ses frères plus jeunes.

Bertrand de SAMAN
Il apparaît, en 1491, parmi les 24 fondeurs et canonniers aux gages de 180 livres par an et paraît avoir commandé l'artillerie de Louis XII, en 1502, à Naples. L'armée alla ensuite à Rome, Jeannot de SAMAN avait la charge de l'artillerie composée de 9 gros canons, 2 grandes couleuvrines, 8 moyennes et 10 faucons, avec 36 bons canonniers. Dans ces comptes de 1491 apparaissent Antoine de PINS et Jeannot de SAMAN parmi les 32 canonniers ayant des gages de 90 livres.
Apparaissent ensuite autre Bertrand de Saman, Jaspar de Saman (en l'honneur de Jaspar Bureau) et René de Saman (en l'honneur de René d'Anjou)
Jeannot de Pins, un autre frère cadet de Barthélemy, est commissaire de l'artillerie aux gages de 300 livres, il fut capitaine de Muret et de Saint-Béat, viguier de Toulouse et maître d'hôtel de Louis XII.

VI
Personnes isolées

Géraud de Saman, seigneur de Saman, fut nommé exécuteur testamentaire de Fortaner de Gémit, seigneur de Luscan, par son testament du 6 mars 1490[2180].

22 juillet 1490, vente par Raulet de Grandmont, seigneur de Montastruc, époux de Françoise de Saman, d'une borde, à Pierre Delfau, pour 130 écus[2181].

[2180] AD. Gers Vergès I 1522 n°9232
[2181] AD.HG 3 E 2738, Clavelli, notaire de Toulouse

Vers 1500, Raymond de Méritens, fils de Roger de Méritens, seigneur de Rozès, et de Catherine de Martres, sa seconde femme, épouse Madeleine de Saman[2182].

Jean de La Mothe, seigneur d'Izaut et de Campels, épousa, en 1501, Jeanne de Saman[2183], il testa le 21 octobre 1516, voulant que sa femme, Jeanne de Saman, et son fils Manaud de La Mothe, jouissent de l'usufruit de tous ses biens et institua héritier universel Roger de La Mothe, aussi son fils[2184].

Un acte du 30 mars 1518 nomme Bernard d'Arroux, fils de feue Jeanne de Lamezan, dame de Bordères, et Antoine de Saman, seigneur de *Nessan*[2185] (peut-être Nizan)

Douillac, révision le 13 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[2182] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.169
[2183] Maurice Vuillier se référant à Revue historique de Toulouse, 1937
[2184] bnF Fr 32298, Bertrand Destault, notaire.
[2185] AD. Gers Vergès I 132 (8)

Famille de SEYSSES

I Premiers degrés **p.391**

II Seigneurs de Seysses-Savès **p.392**

III Seigneurs de Rantin **p.400**

IV Seigneurs de Sirac **p.404**

V Personnes isolées **p.410**

Cette famille qui tient son nom du lieu de Seysses-Savès (à 9 km de Samatan, Gers) fut connue puis le 12ème siècle, la filiation suivie depuis le 15ème siècle a été publiée par André Navelle[2186], le document qui suit la complète et la corrige grâce à des documents provenant de Maurice Vuillier et d'autres sources.
Marie de Seysses portait : « d'azur à une colonne torse d'or posée en bande », Albert de Seysses, des seigneurs de Rantin, portait : « écartelé aux 1 et 4 d'or, aux 2 et 2 d'azur à quatre losanges de l'une en l'autre », Jean de Seysses, seigneur de Sirac portait : « d'argent à trois chênes de sinople rangés en fasce, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or[2187]. »

I
Premiers degrés

Plusieurs membres de la famille de Seysses, seigneurs de Seysses-Savès ou habitant Seysses furent cités à la fin du 14ème siècle et au début du 15ème siècle, non reliés entre eux, auxquels on ne peut pas rattacher formellement la branche des seigneurs de Seysses-Savès.

Odon de SEYSSES, chevalier, seigneur de Seysses-Savès et de Lahage, fit le serment, en 1360, de garder les trêves entre les comtes de Foix et d'Armagnac, puis acheta, le 8 septembre 1398, de Raymond Athon du Falgar, coseigneur du Fauga, la huitième partie du moulin de Noailhan, sur la Save, au prix de 10 francs[2188], c'est probablement le même qui, dit coseigneur de Seysses-Savès, fut cité, le 16 décembre1399, mais Odet de Seysses, coseigneur de Seysses-Savès, fut cité le 22 mars 1412[2189].

Guillaume de SEYSSES, damoiseau, seigneur du quart de Gargas, passa le 1er mai 1380, un contrat de lauzime d'une maison à Gargas, puis Guillaume de Seysses, coseigneur de Seysses-Savès et de Peyrigué, testa le 5 décembre 1388, léguant l'usufruit de tous ses biens à sa femme Nepsom, instituant héritière universelle sa fille dame Canaye, épouse de Pierre de Rue (alias La Rue) de Seysses, jadis de Gargas, dont le premier fils devait porter les nom et armes de Seysse sinon il y aurait substitution à noble Arnaud Raymond de Pentens, son cousin, puis à Arnaud de Bonnefont, coseigneur de Saint-Avit, en Lomagne[2190]. Ensuite, noble Guinot LA RUE passa un contrat de lauzime, à Gargas, le 30 juin 1430, puis noble Guy LARUE, damoiseau et dame Canaye, veuve de noble Pierre LA RUE, sa mère, vendit un pré à Gargas[2191].

Plusieurs actes permettent d'établir la famille de Bernard de SEYSSES, habitant Seysses, Azimont, au diocèse de Lombez, qui mourut avant le 5 avril 1385, ayant épousé dame Etienne, qui fut citée veuve le 22 janvier 1387, ayant eu pour enfants Lancelot de SEYSSES,

---

[2186] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* X, pp.62-67
[2187] Roger Bourse/Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersois,* p.373
[2188] André Navelle, *op.cit.,* X, p.63 produisant AD. Pyrénées Atlantiques E 238 (acte de 1360) er AD.HG E 228, acte reçu à Muret, Berrnard Danesio, notaire de Toulouse (acte de 1398)
[2189] André Navelle, *op.cit.,* X, p.63 produisant AD.HG Barravi 601 (acte de 1399) et AD.HG 602, Faurges (acte de 1412)
[2190] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.63-64, produisant AD.HG Alleyrac 103 (acte de 1380) et AD.HG SS 113, Faure (acte de 1388)
[2191] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 64, produisant AD.HG 3 E 7399, de Thèse, notaire, pour les deux actes.

habitant Seysses, Navarre de SEYSSES qui avait épousé noble Jean de *BARRAS*, d'Auradé, Magne de SEYSSES qui avait épousé n. Philippe de LA RIVIERE, seigneur d'Honnoux[2192].

D'autres actes permettent d'établir la famille de Jean de SEYSSES, seigneur de Seysses, qui mourut avant le 19 janvier 1456, ayant épousé Agnès d'ESTAING[2193], et était frère d'Adhémar de SEYSSES, qui fut, avec sa belle-sœur Agnès d'Estaing, tuteur de Jean de SEYSSES, fils et héritier de feu Jean, et d'autre Jean de Seysses ; le 20 avril 1456, on rappela le mariage d'Arnaud Guillaume de SEYSSES, fils de feu Jean avec Marguerite de PANASSAC, sœur de Galaubie[2194], on peut en déduire qu'Arnaud Guillaume de Seysses qui devait être l'aîné était mort sans descendance mâle[2195]. On cita, le 10 février 1444, Jean de Seysses, seigneur de Seysses, qui doit être l'époux d'Agnès d'Estaing[2196].
Galaubie de Panassac, chevalier, sénéchal de Toulouse, avait épousé, avant 1446 Marie de Rabastens[2197].

II
Seigneurs de Seysses-Savès

La filiation suivie commence à Jean de Seysses, seigneur de Seysses, qui épousa avant le 23 janvier 1464, Agnès de Roquelaure, il avait une sœur, Catherine de Seysses, qui épousa par contrat du 27 mai 1473 (alias 1463), François de Roquelaure, frère d'Agnès.
En suivant la chronologie, Jean de Seysses époux d'Agnès de Roquelaure, pourrait être l'un des deux Jean, fils de Jean de Seysses et d'Agnès d'Estaing, hypothèse que ne formule pas André Navelle. Si l'objection vient du fait que Catherine de Seysses, qui épousa François de Roquelaure, ne figure pas parmi les enfants sous tutelle en 1456, elle ne peut être retenue car les actes ne nomment pas toujours l'ensemble des enfants. André Navelle écrit, sans l'expliquer, que Bernard de Seysses, fils de Jean et d'Agnès de Roquelaure, naquit entre 1455 et 1466, s'il naquit en 1455, son père ne peut être le fils d'Agnès d'Estaing qui ne paraît pas être marié en 1456, si sa naissance eut lieu après il n'y a pas d'objection.

I Jean de SEYSSES, seigneur de Seysses.
Peut-être fils de Jean de SEYSSES, seigneur de Seysses, et d'Agnès d'ESTAING, il était le frère de Catherine de SEYSSES, tel que cela figure dans le contrat de mariage de celle-ci du 27 mars 1473, avec François de ROQUELAURE, seigneur de Saint-Aubin[2198], frère d'Agnès de Roquelaure, épouse de Jean de Seysses, ce contrat fut produit, le 23 janvier 1529, par

[2192] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 64 produisant AD.HG SS 97, B. Larue, notaire, acte de 1385, AD.HG SS 106, B. Larue, notaire, acte de 1387.
[2193] Elle appartenait probablement à une famille qui tenait le lieu d'Estaing en Bigorre.
[2194] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.62-63, produisant AD.HG 3 E 4469, Duchemin, notaire pour les deux actes.
[2195] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Preissac,* Janvier 2007, dit, sans preuve, qu'ils eurent une fille Marguerite qui épousa Seignoret de Preissac, seigneur de La Salle
[2196] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 64, produisant AD.HG 3 E 1991, Bussière, notaire.
[2197] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.175
[2198] BnF Fr Fr 32297

Raymond de Roquelaure, fils de François et de Catherine de Seysses, à la demande de François de Seysses, chevalier (petit-fils de Jean et d'Agnès de Roquelaure[2199].
Il avait épousé, avant le 23 janvier 1464, date d'une quittance de dot, **Agnès de ROQUELAURE,** fille de Jean II de ROQUELAURE, seigneur de Roquelaure, Gaudoux, Longard, et de Jeanne de SEDILLAC (SERILLAC), et mourut avant 1475[2200].
Agnès de Roquelaure, épousa en secondes noces, avant 1484, Odet Isalguier, chevalier, seigneur de Clermont, Pompiac, veuf en premières noces de Marguerite de Coarraze, et en deuxièmes noces d'Aubiette (Blanche) d'Espagne, épousée par contrat du 7 février 1473, fils de Pierre II Isalguier, seigneur de Clermont, Odars, et de Bellegarde de Montaut, d'où postérité de ses trois unions.
Agnès de Roquelaure testa le 11 juillet 1493, faisant des legs, entre autres, à Jean de *Saxis* (Seysses), chevalier de Rhodes, et Bernard de *Saxis,* seigneur de *Saxis*[2201], et mourut avant mars 1494[2202].
Jean de Seysses et Agnès de Roquelaure eurent:

2.1 Bernard de SEYSSES, qui suit.

2.2 Jean de SEYSSES, chevalier de Rhodes.
Légataire de sa mère Agnès de Roquelaure, par son testament du 11 juillet 1493.

II Bernard de SEYSSES, chevalier, seigneur de Seysses-Savès.
Né entre 1455 et 1466 (probablement selon un acte disant qu'il avait entre 14 et 25 ans, qui n'est pas produit), il reconnut une dette, le 14 juin 1494 et mourut avant le 8 janvier 1511, date à laquelle son fils François, vendit la coseigneurie de Peyrigué, à 2 lieues de Seysses-Savès, avec tous ses droits, à Jean de Ver, seigneur de Toutens, pour 700 écus petits avec pacte de revente[2203]. Agnès de Roquelaure, épouse d'Odet Isalguier, avait reconnu une dette le 14 février 1487, à Bernard de Seysses, seigneur de Seysses-Savès (son fils) pour l'achat d'une borde[2204], il est probable que Bernard de Seysses était majeur de 25 ans à cette date.
Il avait épousé, avant le 25 juillet 1495, **Alix de GOYRANS,** fille de Bernard de GOYRANS, chevalier, seigneur de Goyrans, et d'Antonie (de LA JUGIE) de PUYDEVAL, sa troisième femme, épousée par contrat en 1464, cette dernière fille de Jean de La Jugie dit de Puydeval (et de Marguerite de Thurin), à la date du 25 juillet 1595, Alix de Goyrans fut dite dame de Seysses-Savès, épouse de Seysses[2205].
Ils eurent :

[2199] André Navelle, *op.cit.,* X, p.64 produisant AD.HG B 22, Laurent Bandinelli, notaire à Lombez.
[2200] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* t.VII, pp.404-405 pour le mariage de Jean de Seysses et d'Agnès de Roquelaure, et t.VII, p. 408 pour le contrat de mariage de François de Roquelaure et de Catherine de Seysses.
[2201] AD.HG 3 E 10176 (page 20)
[2202] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 64, se référant à AD.HG 3 E 10176, Vabres, notaire (testament de 1493).
[2203] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.64-65 produisant AD.HG 3 E 8419, Paragio, notaire (acte de 1494) et AD.HG 3 E 7110, Seguin, notaire (acte de 1511)
[2204] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 202, produisant AD.HG 3 E 5722, Mercier, notaire
[2205] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.90-94, produisant AD.HG 3 E 8419 de Paragio, notaire.

3.1 François de SEYSSES, qui suit.

3.2 Pierre de SEYSSES, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.
Né entre 1488 et 1499 car il avait entre 14 et 25 ans le 18 juillet 1513, quand dit fils de feu Bernard de Seysses, seigneur de Seysses-Savès, allant entrer à Saint-Jean de Jérusalem, il donna quittance à son frère François pour tous les biens paternels et maternels moyennant 1 500 livres[2206].

3.3 Madeleine de SEYSSES
Madeleine de Seysses, femme d'Arnaud Roger de Comminges, usufruitière de la moitié des fruits de Pointis, dénombra Pointis le 30 mars 1540[2207].
Elle avait épousé, en premières noces, **Jean de SIEURAS,** fils de Jean de SIEURAS, coseigneur de Sieuras, seigneur de Caujac et de Jeanne de SERRES[2208], selon cette source Madeleine de Seysses veuve de Jean de Sieuras avait épousé en secondes noces Arnaud Roger de COMMINGES, vicomte de Couserans, seigneur de Pointis, qui avait testé le 21 mai 1517, nommant feus son père Raymond Roger de Comminges, chevailer, seigneur de Soulan, et Violande de *Torralh* (pour Taurignaan), sa mère, faisant un legs à sa femme Madeleine de Seysses, sœur de François de Seysses, seigneur de Seysses-Savès, et mourut après le 27 février 1527, date à laquelle il était en procès contre Raymond Roger de Mauléon, seigneur de Soulan[2209]. Arnaud Roger de COMMINGES était fils de Raymond Roger de COMMINGES, seigneur de Soulan, Alos, Erp, et de Violande de TAURIGNAN (supra), sa deuxième épouse.
Le premier mariage de Madeleine de Seysses avec Jean de Sieuras est prouvé par un acte du 16 août 1608 concernant une donation de 4 600 livres de feu Antoine de Mauléon, à sa fille Anne de Mauléon, à présent épouse de Bertrand de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, sur la succession de Madeleine de Seysses, son aïeule[2210] (en réalité bisaïeule, Antoine de Mauléon était fils d'Isabeau de Sieuras, elle-même fille de Jean de Sieuras et de Madeleine de Seysses)

3.4 Marie (alias Marguerite) **de SEYSSES**
Elle testa le 10 mars 1534[2211].
Elle avait épousé, par contrat du 15 janvier 1516, **Gaspard de NOE,** seigneur de Montesquieu[2212], fils de Manaud de NOE, seigneur de Noé, Savères, Montesquieu, et de Jeanne de VOISINS[2213]. Gaspard de Noé, époux de Marie de Seysses, fit un

[2206] André Navelle, *op.cit.,* X, p.64, produisant AD.HG 3 E 6107, Pegurier, notaire.
[2207] AD.HG 13 J 109
[2208] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.63-64
[2209] André Navelle, *op.cit.,* III, p.195 produisant AD.HG 3 E 6108, Pegurier, notaire (testament de 1517), AD.HG B 21 (procès de 1527)
[2210] AD. Gers Vergès I 2279
[2211] André Navelle, *op.cit.,* X, p.64
[2212] BnF Fr 32298
[2213] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, pp.1573

compromis, le 24 septembre 1523, avec François de Seysses et testa le 2 juillet 1527, d'où postérité[2214].

III François de SEYSSES, seigneur de Seysses-Savès, Bragayrac (Haute-Garonne, à 3 km de Seysses-Savès), coseigneur de/du Peyrigué (à 2 km de Seysses-Savès.)
Arnaud Bernard de Marrast, par un arrêt du 1er fevrier 1519, dans un procès contre François de Seysses, écuyer, fils et héritier de feu Bernard de Seysses, dut rendre 5 tasses d'argent plus un anneau d'or[2215]
Comme dit supra, Raymond de Roquelaure, seigneur de Roquelaure (fils de François de Roquelaure et de Catherine de Seysses) dut donner, le 23 janvier 1529, à François de Seysses le contrat de mariage de François de Roquelaure et de Catherine de Seysses.
François de Seysses fut tué à Toulouse, avant le 7 mai 1530, date à laquelle Arnaud Guillaume Dangereux, seigneur de Puylausic, fut condamné, sur requête de Marguerite Isalguier, pour le meurtre de François de Seysses, seigneur de Seysses, son mari, à faire le tour des rues sur un tombereau, devant la maison de Bernard Doze, où le meurtre avait été commis. Il aura le poing droit coupé sur un pal qui sera marqué à cet endroit, puis mené place Saint-Georges où il aura la tête tranchée, son corps sera coupé en 4 morceaux. Sa tête sera mise sur un pal place du Salin, ses 4 membres seront mis aux portes principales de la ville, son corps au gibet. Ses biens seront confisqués, 1 000 livres pour la réparation du palais, 3 000 livres à Marguerite Isalguier et à ses enfants, 1 000 livres pour la fondation de 2 obits pour l'âme de François de Seysses, les complices seront emprisonnés et leurs biens saisis[2216].
François de Sysses avait épousé, par contrat du 11 juillet 1518, **Marguerite ISALGUIER,** fille de Jacques ISALGUIER, chevalier, seigneur de Clermont, et de Miramonde de MONTAUT, François de Seysses donna, le 13 juillet 1520, une quittance de la dot de sa femme, nommant ses beaux-parents et ses beaux-frères, Bertrand Isalguier, seigneur de Clermont, et Nicolas Isalguier, seigneur de Pompiac[2217].
Devenue veuve, Marguerite Isalguier, épousa en deuxièmes noces, Jean de Castelbajac, puis en troisièmes noces Jean de Béon, vicomte de Sère, et mourut en 1563, d'où postérité de sa première et de sa troisième union[2218].
Ils eurent :

4.1 Bernard de SEYSSES, qui suit.

4.2, 4.3, etc. probablement d'autres enfants car le procès de 1530 mentionne les enfants de François de Seysses et de Marguerite Isalguier.

IV Bernard de SEYSSES, seigneur de Seysses-Savès, Lagarde, Bragayrac, Sabonnères, coseigneur de Lahage.

[2214] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 64, produisant AD.HG 3 E 2967, Cupellis, notaire, pour l'acte de 1523
[2215] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 65 produisant AD.HG B 17
[2216] AD.HG B 2
[2217] André Navelle, *op.cit.,* X, p.65, produisant B.M Toulouse Ms 1300 pour la quittance de 1520, et ADHG 3 E 7316, Tabustelli, notaire pour le contrat de 1518 (*op.cit.,* t.V, p. 204)
[2218] André Navelle, *op.cit., V, p. 204.*

Il avait été fiancé à Marguerite de Lambès, fille du seigneur de Savignac, le père de la fiancée ayant appris qu'ils étaient parents s'opposa au mariage avant qu'il y ait eu dispense en cour de Rome. Bernard de Seysses avait donné son accord par lettre de mars 1540 (n.st), d'où procès devant l'official, tenu par Jeanne de Saint-Etienne, puis, le 18 janvier 1546, Bernard de Seysses, était en procès contre Jean de Saint-Etienne, seigneur de Camparnaud[2219], Jeanne de Saint-Etienne devait être la seconde épouse de Bertrand Isalguier, seigneur de Clermont, frère de Marguerite, mère de Bernard de Seysses. Cette assertion concernant le mariage de Bernard de Seysses avec Marguerite de Lambès qui n'aurait pas eu lieu, est contredite par ailleurs (voir également infra Jeanne Françoise de Seysses), il semble qu'en réalité Marguerite de Lambès, fille d'Arnaud Guillaume de Lambès, seigneur de Savignac, et de Paule de Roquefort ait bien épousé Bernard de Seysses, (donc veuf de Marie de Noé) et que devenue veuve de Bernard de Seysses, Marguerite de Lambès ait épousé, en secondes noces par contrat du 25 juin 1560, Frédéric Alain d'Ornezan, seigneur baron d'Auradé, ce mariage réunit sous une même domination les seigneuries d'Auradé et de Seysses-Savès, voisines. Frédéric Alain d'Ornezan mourut de maladie à Limoges, le 3 juillet 1569, laissant trois enfants. Durant la minorité de ses enfants Marguerite de Lambès eut à administrer les seigneuries d'Auradé et de Seysses. Elle testa le 16 janvier 1611, nommant héritière universelle sa fille Marguerite d'Ornezan, épouse d'Amalric de Narbonne et de Lomagne, marquis de Fimarcon, sa fille aînée Jeanne Françoise d'Ornezan étant atteinte d'aliénation mentale. Marguerite de Lambès mourut à Auradé le 28 novembre 1614, âgée de 87 ans[2220].
Bernard de Seysses, seigneur de Seysses-Savès fut cité le 19 juillet 1543[2221]. M. de *Seyches* de Savès fut convoqué, le 22 mai 1544, aux Etats de Comminges[2222]. Bernard de Seysses, seigneur de Seysses-Savès, Lagarde, Bragayrac, Sabonnères, coseigneur de Lahage, décida de réformer ses livres de seigneurie. Il en résulta deux documents, un livre terrier de sa seigneurie de Seysses et de Lagarde et un livre des fiefs correspondant aux mêmes terroirs. Il possédait dans son village 72 hectares de terres nobles mais n'avait conservé dans sa directe immédiate qu'un petit nombre de parcelles[2223].
Il avait épousé **Marie de NOE** fille de Jean de NOE, seigneur de Bonrepos, Razengues, et de Jeanne de GALARD[2224], à noter qu'Isabeau de Noé, sœur de Marie, épousa, par contrat du 13 mars 1524, Odet d'Arros, seigneur de Beaupuy, qui devenu veuf, épousa en secondes noces Jeanne de Montboyer, d'où Jacques Philippe d'Arros, seigneur de Beaupuy, qui épousa Jeanne de Seysses fille de Savary de Seysses, seigneur de L'Arsène (4.4, branche des seigneurs de Sirac), et de Jacquette de Gramont.
Bernard de Seysses et Marie de Noé eurent :

5.1 Arnulphe de SEYSSES, qui suit.

[2219] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 65, produisant AD.HG 3 E 4060 G. Fossé, notaire (acte de 1541), AD.HG B 49 (acte de 1546)
[2220] P. Laporte, *Bulletin de la société historique et archéologique du Gers,* Janvier 1916, Monographie de la comune d'Auradé, pp. 99-101 pour ce concerne Marguerite de Lambès.
[2221] André Navelle, **op.cit.,** X, p.65, produisant AD.HG 3 E 5203 Lobeyrie, notaire.
[2222] René Souriac, *Revue de Comminges,* Janvier 1978, p.217, se référant aux AD. HG C 3415
[2223] René Souriac, *Revue de Comminges,* Janvier 1975, La querelle fiscale au milieu du 16ème siècle, p.158
[2224] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.21-22, se référant à la généalogie établie par du Rozoy (Annales de Toulouse)

5.2 Antoine de SEYSSES.

Il fut cité dans le procès avec Antoinette de Noé, les 17 août 1563 et 14 août 1565 (infra.)

5.3 Bernard de SEYSSES, auteur de la branche des seigneurs de Rantin

Nous avons un problème avec Jeanne Françoise de Seysses qui paraît être la fille de Marguerite de Lambès.

5.4 Jeanne Françoise de SEYSSES

Jeanne Françoise de Seysses, fille de feu Bernard de Seysses et petite fille de feue Marguerite Isalguier, sous la tutelle de Jean de Lambès, seigneur de Savignac, était en procès, le 14 janvier 1567, contre Jean de Béon, seigneur de Baillebats, qui fut maintenu en la métairie d'*Engefin* et la quote-part des biens de sa grand-mère[2225], cet acte est troublant car il est d'usage que le tuteur soit un membre proche de la famille de la pupille, Jean de Lambès, seigneur de Savignac, devait être le frère de Marguerite, *fiancée* de Bernard de Seysses en 1540. Pour que Jeanne Françoise de Seysses soit pupille en 1567 il faut qu'elle soit probablement née après 1542. Il faut noter que Marguerite de Lambès, dame d'Auradé, Seysses-Savès, Bragayrac, rendit hommage en 1609, au nom de sa fille Jeanne Françoise d'Ornezan et de Frédéric d'Ornezan, seigneur d'Auradé[2226], et qu'Arnulphe de Seysses qui paraît être le fils aîné de Bernard de Seysses et de Marie de Noé n'hérita pas de la terre de Seysses-Savès.

Jean Castaing, recteur de Lautignac, procureur de feu Marc Antoine de Touges, seigneur de Lahage, reconnut le 23 juin 1584, avoir emprunté 80 sacs de blé à Jeanne Fançoise de Seysses, seigneuresse de Seysses[2227].

Jeanne Françoise de Seysses, dame d'Auradé, nomma un procureur, le 2 février 1587, au château d'Auradé, pour recueillir 2 200 livres de sire Jean Segla, bourgeois de Toulouse[2228].

Jeanne Françoise *des SEICHES* (de SEYSSES), dame dudit lieu, avait épousé le seigneur de SAINTE-COLOMBE, selon le contrat de mariage du 29 octobre 1592 d'Amalric de Narbonne, baron de Fimarcon, et de Marguerite d'Ornezan, 2ème fille du baron d'Auradé et de Marguerite de Lambès, laquelle nommait sa fille issue de son 1er lit[2229].

La situation de Jeanne Françoise de Seysses est développée par ailleurs[2230]

V Arnulphe de SEYSSES, écuyer, seigneur du Peyrigué.

[2225] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 65, produisant AD.HG B 69

[2226] AD. Gers Vergès I 2704

[2227] Noël Descadeillas, *Revue de Comminges,* Janvier 1982, Le minutier de Maître Dubarat, notaire de Forgues (1583-1584), p.216

[2228] AD. Gers 3 E 6273 L'Isle-Jourdain

[2229] AD.HG E 438 ; AD. Gers 3 E 2974 L'Isle, Cazanove, notaire

[2230] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lambès*

Arnulphe de Seysses, seigneur du Peyrigué, et Arnulphe de Montesquiou, seigneur du Vernat étaient en procès, le 17 août 1563, contre Antoinette de Noé, dame de Bonrepos (sœur de Marie, mère d'Arnulphe de Seysses), Antoinette de Noé fut maintenue en tous les biens de feu François, son frère, sauf au profit d'Antoine de Seysses, la légitime ayant appartenu à feu François, fils de feu Jean de Noé, son père, puis, le 14 août 1565, Antoinette de Noé était en procès contre Arnulphe de Seysses, seigneur de Peyrigué, et son frère Antoine de Seysses, héritiers de feue Marie de Noé[2231].

Selon une sentence arbitrale du 23 mai 1572, entre François de Polastron, tuteur d'Hector et de Jean de Serres, fils de feu Jean et de feue Jeanne de Touges, et Arnulphe de Seysses, seigneur de Peyrigué, époux de feue Jeanne de Touges, Arnulphe de Seysses dut rendre 1 000 livres pour l'augment reçu de Jeanne de Touges. Arnulphe devra avoir 300 livres pour les frais de funérailles, 425 livres iront à Hector et Jean de Serres, enfants du premier mariage et le reste à A. de Seysses pour la part des 5 enfants (garçons) ou filles qu'il a eu de Jeanne de Touges ur les 2 000 livres de la dot de Jeanne de Touges, Arnulphe de Seysses donna une quittance de 120 livres le 8 avril 1574[2232].

Arnulphe de Seysses mourut avant le 4 août 1605, date d'une donation de Jeanne de Gameville, veuve, à sa nièce, Isabeau d'Arbieu et de Poupas, épouse de Jean de Lamyre[2233], Isabeau d'Arbieu était fille d'Isabeau de Gameville qui avait épousé Antoine d'Arbieu, seigneur de Poupas[2234].

Arnulphe de Seysses avait épousé en premières noces, par contrat du 20 octobre 1562, **Jeanne de TOUGES** veuve avec deux fils, de Jean de SERRES, seigneur de Lamasquère (à 6 km de Lherm, Haute-Garonne), fille d'Odet de TOUGES, seigneur de Lahage, et de Catherine de GOYRANS[2235].

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 22 mars 1572, **Jeanne de GAMEVILLE, (**peut être) veuve en premières noces de François de LA ROQUE, veuve en deuxièmes noces de Pierre DUPUY, seigneur de Montcuquet, en troisièmes noces de Bernard de CABRIOL, fille de Pierre de GAMEVILLE, ; seigneur de Monpapou, et de Marguerite de VOISINS.[2236]

Un rappel le 30 janvier 1609 d'un arrêt du parlement de 26 juin 1607, entre Jeanne de Gameville, veuve d'Arnulphe de Seysses, seigneur du Peyrigué, contre Antoine de Seysses, fils du premier lit d'Arnulphe et héritier sous bénéfice d'inventaire, Jeanne de Seysses, épouse de Bernard de Massas, seigneur d'Arlens, Arnulphe de Bugan et Jeanne de Vezian (alias Vezin, probablement pour Voisins), *enfants* de feue Jeanne de Touges, et Catherine de Serres épouse de Jean de Vendômois, mentionna que l'arrêt ordonnait le partage de la moitié des biens d'Arnulphe de Seysses pour être vendus[2237], Arnulphe de *Bugan* et Jeanne de Vesian enfants (alias petits-enfants ce qui est plus vraisemblable) de Jeanne de Touges étaient probablement des enfants de filles issues de son mariage avec Arnulphe de Seysses, Catherine

---

[2231] André Navelle, *op.cit.,* X, p.66 produisant AD.HG B 56 (acte de 1563) et AD.HG B 58 (acte de 1565)

[2232] André Navelle, *op.cit.,* X, p.66 produisant AD.HG 3 E 4504, Dujarric, notaire (acte de 1572) et AD.HG 3 E 4506, Dujarric, notaire (acte de 1574)

[2233] André Navelle, *op.cit.,* X, p.66 produisant AD.HG Reg. Ins 12 f°70

[2234] André Navelle, *op.cit.* V, p. 26.

[2235] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Touges,* produisant la preuve, et la preuve du second mariage avec Jeanne de Galmeville, et les mariages de celle-ci.

[2236] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 26.

[2237] André Navelle, *op.cit.,* X, p.66, produisant AD.HG 3 E 3172, de Ortis, notaire

de Serres était la fille d'Hector de Serres, fils de Jeanne de Touges et de son premier mari Jean de Serres.
Enfants du premier lit :

6.1 Antoine de SEYSSES, seigneur et baron de Peyrigué.
Héritier de son père sous bénéfice d'inventaire tel que cela apparaît le 30 janvier 1609, le 9 avril 1612, au lieu de Peyrigué Antoine de Seysses, seigneur et baron de Peyrigué, nomma procureur noble Bernard *Ader,* écuyer, son cousin, pour une vente[2238].
Selon un acte du 25 juin 1615, rapportant un accord antérieur, Jeanne de Gameville, veuve d'Arnulphe de Seysses, seigneur de Peyrigué, d'une part, et Antoine de Seysses, fils du premier lit d'Arnulphe et son héritier sous bénéfice d'inventaire, Jeanne de Seysses, femme de Bernard de Massas, Arnulphe de Bugan, et Jeanne de Vezin, petits-enfants de Jeanne de Touges, et Catherine de Serres, femme de Jean Antoine de Vendômois, seigneur de Lamasquère, avaient dit que le partage de la moitié des biens laissés à Antoine de Seysses par feu Arnulphe, suivant son contrat de mariage du 20 octobre 1562, serait fait à charge de payer aux dits Jeanne de Seysses, de Bugan et Vezin et à ladite de Serres la moitié des sommes de 2 000 livres de feue Jeanne de Touges, constituée à Jean de Serres, son premier mari et depuis audit Arnulphe, et de 1 000 livres d'augment constituées à Arnulphe de Bugan, son neveu (petit-fils), et Jeanne de Seysses, sa *sœur*, femme de Bernard de Massas, seigneur d'Arlens[2239].
Jean Antoine de Vendômois reçut, le 12 octobre 1615, de noble Arnulphe de Bugan, sieur de Peyrigué, *Margarros,* faisant tant pour lui que pour Jeanne de Seysses, femme de Bertrand de Massas, seigneur d'Arlens, tous deux héritiers de feu Antoine de Seysses, seigneur de Peyrigué, la somme de 1 335 livres plus les intérêts depuis le 11 mai 1613[2240].

6.2 à 6.5 quatre garçons et filles, mentionnés le 23 mai 1572.
Parmi les filles, l'une d'elles dut épouse N…de BUGAN, d'où Arnulphe de BUGAN, seigneur de Mangarros, ou Margarros ou Maugarros., héritier de Jeanne de Touges, une autre dut épouse N…de *VEZIN* (probablement pour VOISINS), d'où une fille Jeanne, héritière de Jeanne de Touges
Arnulphe de BUGAN, seigneur de Mangarros avait épousé Isabeau de SERAC (ou SERAT), fille de Jean de SERAC, seigneur de Mont, il mourut avant le 12 avril 1619 date à laquelle Isabeau de Sérac, veuve d'Arnulphe de Bugan, donna par les mains de son père la somme de 1 228 livres, à Catherine de Serres, en présence de son mari le sieur de Lamasquère (Vendômois) dont le feu sieur de Mangarros et Jeanne de Seysses, femme de Bertrand de Massas, seigneur d'Arlens s'étaient obligé par contrat du 12 octobre 1615[2241].

Enfant du second lit :

[2238] AD. Gers 3 E 6573 L'Isle-Jourdain
[2239] AD.HG 3 E 37073 Muret
[2240] AD.HG 3 E 37075 Muret
[2241] AD.HG 3 E 37073 Muret

6.6 Jeanne de SEYSSES

En 1606, Catherine de Touges, femme du feu sieur de Merviel, fut obligée de payer l'augment à Catherine de Serres, femme de Jean Antoine de Vendômois, et à Jeanne de Seysses[2242].

Jeanne de Seysses avait épousé **Bernard (alias Bertrand) de MASSAS,** seigneur d'Arlens, selon l'acte du 30 janvier 1609 (supra.)

III
Seigneurs de Rantin

L'auteur de cette branche, Bernard de Seysses, seigneur de Rantin, était fils de Bernard de Seysses, seigneur de Seysses-Savès, Peyrigué, et de Marie de Noé.

Cette famille tenait le lieu de Rantin, écrit avec cette orthographe selon la plupart des actes, ou de Rentin, les deux sont possibles car Bernard de Seysses habitait le château de Saint-Thomas (Haute-Garonne) et Rentin était à 1 km de Saint-Thomas et à 3 km de Seysses-Savès, et que Rantin était en Bragayrac (Haute-Garonne), tenu par la branche des seigneurs de Seysses-Savès, à 1 km de Sabonnères (Haute-Garonne) lieu également tenu par cette branche, à 3 km au sud-est de Seysses-Savès et à 4 km de Saint-Thomas.

Une partie des données concernant cette branche provient de l'abbé Nadaud[2243] qui situe en Saintonge la terre de Rentin, ce qui est inexact, sauf si cette famille nomma Rentin une de ses possessions en Saintonge.

V Bernard de SEYSSES, seigneur de Rantin ou Rentin

Il testa 25 octobre 1566[2244], fut présent 10 février 1567, au contrat de mariage de Jean de Gramont, seigneur de Saubens, et d'Anne de Polastron[2245], il mourut en 1581[2246].

Il avait épousé par contrat du 11 février 1552 **Bernarde de MARTRES**[2247], peut-être fille de Jean de MARTRES, seigneur de Bouillac, et de Marie d'ORBESSAN, car Bernarde de Martres était proche de Jean Achille de Martres, seigneur de Bouillac, et de François de Martres, seigneur des Murailles (frères, fils de Jean de Martres et de Marie d'Orbessan) comme on peut le déduire de la procuration du 31 mars 1605 (infra) et d'un accord, en 1609, entre François de Martres, seigneur des Murailles, et Marie de Montsérié, veuve de Jean de Saman, François de Martres avait reçu les droits de Jean de Seysses, sieur de Rentin, et de feue Bernarde de Martres[2248] .

[2242] AD.HG 3 E 3169, Deortis, notaire de Toulouse

[2243] Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* t.4, p.163 qui dit que Jean de Seysses tenait Rentin, paroisse de Lonzac (Charente-Maritime), élection de Saintes, et qu'il portait : « parti,au 1er écartelé d'argent et de gueules, au second d'azur, chargé de 3 larmes d'argent, renversées, 2 et 1.

[2244] Nadaud, *op.cit., t.4, p. 163*

[2245] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond, Pierre Bedane, notaire de Samatan.

[2246] Noël Descadeillas, *Revue de Gascogne,* Janvier 1921, Une vocation forcée : Le chevalier de Seysses (1577), p.140

[2247] Abbé Nadaud, *op.cit.,* t.4, p.163

[2248] AD.HG 3 E 23892 Francon

Le 25 mai 1584, à Saint-Thomas, maison du seigneur de Rentin, Bernarde de Martres, veuve de Bernard de Seysses, seigneur de Rentin, et son fils Jean de Seysses, nommèrent comme leur procureur Me Guilhem Dujolz, procureur en la cour de parlement de Toulouse, pour les représenter au procès criminel qu'ils avaient pendant, à l'encontre du syndic, des consuls, manants et habitants de Saint-Thomas[2249].
Le 31 mars 1605, Jean Achille de Martres, seigneur de Bouillac, et Jean de Seysses, seigneur de Rentin, fils de Bernarde de Martres, donnèrent une procuration concernant le procès de Marguerite de Gramont, femme de Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard[2250].
Ils eurent :

6.1 Jean de SEYSSES, seigneur de Rentin.
Jean Achille de Martres, seigneur de Bouillac, donna une procuration, le 31 mars 1605 à Jean de Seysses, seigneur de Rantin, fils de Bernarde de Martres, concernant un procès[2251]. Jean de Seysses, seigneur de Rentin, apparut dans une transaction du 10 juin 1609, suite à une cession qu'il avait faite à feue Bernarde de Martres[2252].
Il avait épousé **Jeanne de *BOUCHOUNEAU*[2253] .**
Ils eurent un fils :

Jean de SEYSSES, qui épousa par contrat 10 janvier 1642, **Claude GEORGE.**

6.2 Marc Antoine de SEYSSES, qui suit

VI Marc Antoine de SEYSSES, seigneur de Rantin.
Quand il eut atteint l'âge de 11 ans son père lui signifia son intention de lui faire embrasser l'état monastique et pour cela l'envoyer prochainement à l'abbaye de Saint-Pierre de Moissac, l'enfant opposa une résistance énergique à la volonté de son père. Un jour de la même année 1577, au cours d'une réunion de famille et d'amis à Rantin, Bernard de Seysses fit part de sa résolution, les participants à la réunion, dont Arnulphe de Seysses, frère de Bernard, essayèrent de dissuader en vain ce dernier d'envoyer son fils au monastère, Marc Antoine n'ayant aucun penchant pour cet état. Marc Antoine, interrogé par son oncle répondit qu'il n'avait affaire d'être moine et qu'il voulait faire profession des armes comme son père. Son père se précipita sur l'enfant et le roua de coups manquant de peu le tuer. Les scènes se répétant sa mère et ses parents persuadèrent Marc Antoine d'aller au monastère de Moissac. Bernard de Seysses mourut en 1581, Mac Antoine, conseillé par sa mère et ses proches jeta alors son froc aux orties (acte supra.)
Marc Antoine de Seysses, fils et héritier de Bernarde de Martres fit un accord, en 1609, avec Marie de Montsérié, mère d'Alexandre de Saman[2254].

[2249] Noël Descadeillas, *op.cit.,* p.212
[2250] AD. HG Reg. Ins 17
[2251] AD.HG 3 E 6038 Toulouse
[2252] AD.HG 3 E 23892
[2253] Abbé Nadaud, *op.cit.,* t.4, p. 163, indique ce mariage et celui de leur fils.
[2254] AD.HG 3 E 23893

Il avait épousé, par contrat filiatif du 14 juin 1585, **Jeanne de TERSAC,** fille de feu Jean de TERSAC, seigneur de Goutevernisse, et de Jeanne de GAVARRET, la future, dotée de 3 500 livres plus 1 500 livres, était sœur de Gabrielle de Tersac, le futur était neveu d'Arnulphe de Seysses, seigneur du Peyrigué, le contrat fut ratifié le 11 septembre 1585, après le mariage, par Bernarde de Martres[2255]. Selon C. Barrière-Flavy Jeanne de Tersac mourut peu après son mariage sans lui donner d'héritier, ce qui est contredit par André Navelle.
Après le décès de sa femme, Marc Antoine de Seysses décida de faire les démarches nécessaires pour avoir l'entière absolution et pardon de Notre Saint-Père le Pape, pour avoir, sans autorisation, abandonné la vie monastique, et fit rédiger une requête à l'évêque de Lombez. Une enquête eut lieu le 5 janvier 1594, au lieu de Saint-Thomas, plusieurs témoins furent entendus, dont Bernarde de Martres, mère de Marc Antoine âgée de 52 ans et Arnulphe de Seysses, âgé de 55 ans, on ne connaît pas la suite donnée à cette requête.
Dans leur descendance[2256] :

Pierre de SEYSSES, seigneur de Rantin
Il testa le 8 octobre 1675.
Il avait épousé **Marie de BOUE** (peut-être Boé)
Ils eurent :

Albert de SEYSSES, seigneur de Rantin, habitant Saint-Thomas.
Il portait : « écartelé aux premier et au quatrième d'or, aux deuxième et troisième d'azur à quatre losanges de l'un sur l'autre. »
Albert de Seysses, seigneur de Rantin, fut témoin le 22 juin 1704, au mariage, à Escorneboeuf, de Jean Guillaume de Seysses, seigneur de Rantin, de la paroisse de Saint-Thomas, avec Hippolyte Dupuy, de la paroisse d'Escorneboeuf, un autre témoin fut Simon Isalguier, seigneur de Merenvielle[2257].
On ne connaît pas le lien entre Albert de Seysses et Jean Guillaume de Seysses, l'auteur de l'article juge qu'ils n'étaient pas frères ni père et fils car cela n'est pas mentionné dans le registre paroissial, mais pourraient être cousins ; comme nous n'avons pas d'autre donnée datée concernant Albert, Jean Guillaume pourrait être également son neveu.
Simon Isalguier, seigneur de Mérenvielle, et sa femme Jeanne de Chambon, épousée par contrat du 26 novembre 1663, furent parrain et marraine de Simon de Seysses, issu du mariage de Jean Guillaume de Seysses et d'Hippolyte Dupuy, leurs filles Hippolyte et Anne Isalguier, furent les marraines de Jean Pierre Hippolyte et d'Anne de Seysses, enfants issus de ce même mariage, ce qui indique une proche parenté probable.

Antoine Isalguier, fils de Simon et de Jeanne de Chambon, épousa Thérèse du Puy, fille de Bernard du Puy, seigneur de Saint-Amand, et de Jeanne Elisabeth

[2255] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 66, produisant AD.HG Reg. Ins 1 f°623
[2256] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 66 se référant aux preuves de noblesse AD. Tarn-et-Garonne C 96 indique Pierre de Seysses et son fils Albert.
[2257] A. Clergeac, *Les Seysses de Rantin à Escorneboeuf,* se référant aux RP. d'Escorneboeuf, 1704

d'*Uzéré*[2258], Hippolyte Dupuy pourrait être une proche parente de Thérèse du Puy.

Ces données permettent d'établir deux degrés d'un rameau de seigneurs de Rantin, dont les données proviennent d'A. Clergeac.

Jean Guillaume de SEYSSES, écuyer, seigneur de Rantin.
Il mourut le 2 juin 1734 et fut inhumé le lendemain, en l'église d'Escorneboeuf (à 4 km de Gimont, Gers)
Il avait épousé à Escorneboeuf, le 22 juin 1704, demoiselle **Hippolyte DUPUY.**
Hippolyte Dupuy fit donation, le 26 avril 1752, de la moitié de ses biens à son fils aîné, François, par acte reçu Me Biane, notaire à Gimont, puis le 22 février suivant, dans sa maison de Rentin, compléta cette donation par une clause de substitution à Antoine de Seysses, sieur de Rantin, son fils cadet, lui faisant également donation du restant de ses biens, s'en réservant la jouissance sa vie durant, cet acte détaille ces biens, évaluant les biens meubles et effets à cent livres et les biens immeubles à onze cent quatre vingt dix livres (ce qui est un faible montant.) Elle mourut le 25 février 1753, âgée d'environ soixante-quinze ans et fut inhumée le lendemain en l'église paroissiale d'Escorneboeuf[2259].
Les registres paroissiaux d'Escorneboeuf ne font plus apparaître de Seysses habitant Rantin après 1755, la maison de Rantin dans laquelle les Seysses vécurent fut habitée par Joseph Bérard qui y mourut le 22 avril 1775. Augustin Bérard qui avait épousé en secondes noces Jeanne Monlon eut un fils Jean Baptiste Victor, né le 6 octobre 1779 dans la maison de Rantin, qui fut baptisé le lendemain à Escorbeboeuf, l'acte de baptême porte la signature de noble Rantin de Seysses, habitant Vignaux.
Jean Guillaume de Seysses et Hippolyte Dupuy eurent cinq enfants:

François de SEYSSES

Antoine de SEYSSES

Il épousa, par contrat du 17 avril 1753, **Antoinette FRANC** fille de feu Jean FRANC, notaire, et de feue demoiselle Madeleine REBOUIL, née à Lévignac, au diocèse de Toulouse, pensionnaire au couvent des dames religieuses de Sainte-Ursule, de Gimont, le futur fut assisté de ses frères Jean Pierre et Simon, la future de son curateur Me Jean Baptiste Lebé, avocat en parlement, les deux futurs se constituèrent en dot chacun 1 500 livres. Le mariage fut célébré le 4 juin suivant, en présence de Jean Pierre de Seysses, sieur de Rantin, frère de l'époux, de messire Jean Baptiste de Lebé, avocat en parlement, curateur de l'épouse, de Louis Serein, docteur en médecine, de M. le chevalier de Laville, etc.

[2258] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* indique II, p.368, indique le mariage de 2 filles de Bernard du Puy, seigneur de Saint-Amand et dit que la 3ème n'eut pas d'alliance.
[2259] A. Clergeac, *op.cit.,* pp.131-132, se référant à *Minutes Cabarin,* 1753, (étude de Me Lubeit, à Gimont) pour l'inventaire des biens.

Simon de SEYSSES.
Né le 12 octobre 1712, il fut baptisé le lendemain, parrain Simon Isalguier de Mérenvielle, marraine Jeanne de Chambon.

Jean Pierre Hippolyte de SEYSSES.
Né le 16 mars 1715, il fut baptisé le 18, parrain Jean Pierre d'Olivier d'Estartès, avocat, marraine Hippolyte Isalguier de Lartigue (femme d'Antoine du Puy du Grès)

Anne de SEYSSES
Née le 10 juin 1722, elle fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Jacques d'Estartès, la marraine Anne Isalguier de Mérenvielle (épouse de Jean Baptiste d'Olivier, seigneur d'Estartès)

***

A cette branche appartenait Dorothée de RANTIN de SEYSSES, épouse de noble Bernard d'ASSOLENT qui fut marraine le 3 juin 1711[2260].

IV
Seigneurs de Sirac

Cette famille n'est pas rattachée à celle des seigneurs de Seysses-Savès.
Son auteur pourrait être Roger de Seysses, seigneur de Sirac en Fezensaguet (qui doit être Sirac, à 2 km de Cologne, Gers, où furent passés plusieurs contrats ou testaments) dont la fille Bertrande fut légataire de sa marraine, Bertrande de Faudoas, par son testament du 10 février 1426, reçu Vital Sentolli, notaire[2261]. La filiation suivie commence au 16ème siècle[2262], selon l'abbé Nadaud un rameau qui en est issu se serait fixé en Angoumois ce qui semble une confusion fondée sur une homonymie de lieux car il mentionne que cette famille tenait le lieu de Sirac, paroisse de Saint-Quentin, élection d'Angoulême.

I Pierre de SEYSSES
Il mourut dès 1549 date à laquelle son fils Fabien de Seysses, seigneur de Sirac, fut cité avec Jeanne de Troncens, veuve de Jean de Luppé, seigneur de Lalanne[2263].

II Fabien de SEYSSES, seigneur de Sirac, vivait en 1549
Il est probablement le père de François de Seysses, seigneur de Sirac.

III François de SEYSSES, seigneur de Sirac
Il est probablement François de Seysses, capitaine d'Aygues-Mortes, qui fut présent, le 8 juin 1545, au contrat de mariage de Bernard de Lescout, seigneur de Romégas, avec Françoise de

---

[2260] André Navelle, *op.cit.,* X, p.67, se référant à AD.HG GG 712
[2261] Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas,* I, p.128
[2262] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 67, indique cette filiation se référant à quelques actes, mentionnés dans ce document et aux AD. Tarn-et-Garonne C 96 pour le reste.
[2263] AD. Gers B 2

Coubirac[2264]. En 1552, François de Seysses, seigneur d'Aygues-Mortes, était un des tuteurs de feu Mathelin de Coubirac, seigneur de Saint-Brès[2265], en effet cette braznche tenait la terre d'Aygues-Mortes comme on le verra avec Jean Jacques de Seysses (degré V.)
Il mourut avant le 15 juin 1585, date du testament de son fils François.
Il avait épousé par contrat du 30 avril 1542 **Domenge de PATRAS**[2266].
La famille de Patras fut connue depuis 1157 par le cartulaire de l'abbaye de Gimont[2267], la filiation suivie commence en 1390[2268].
Ils eurent :

4.1 François de SEYSSES, écuyer, seigneur de Sirac.
Il testa le 15 juin 1585, partant pour la guerre avec M. de La Valette, léguant à Bernard de Seysses, son frère, les dettes léguées par feu son père, léguant 5 sols à chacune de ses sœurs Anne, Jeanne, Suzanne, Olympe, Marguerite et Paulette, instituant héritiers universels ses frères Fabien, Savary et Bernard[2269].

4.2 Fabien de SEYSSES, qui suit.

4.3 Bernard de SEYSSES.
Légataire de son frère François par son testament du 15 juin 1585, il mourut avant 1591.

4.4 Savary de SEYSSES
C'est sans doute lui qui, dit seigneur de *Laserne*[2270] (L'Arsène, à 4 km de Thil, Haute-Garonne), passa un contrat de gazaille le 5 mars 1596, fut présent, en 1599, au contrat de mariage de Jean François de La Fite, seigneur de Pelleport, avec Marie de Belleforêt, vendit le 9 juillet 1606 une métairie, avec pacte de rachat, à Gabrielle de Gramont veuve d'Arnaud Guilhem de Belleforêt et fut présent le 22 janvier 1609 au contrat de mariage de Jean Hector de Saint-Pastou avec Gabrielle de Gramont, veuve d'Arnaud Guilhem de Belleforêt[2271]. Il fut présent, le 29 septembre 1610, au contrat de mariage de Marguerite d'Arros, sa petite-fille) avec Jean de La Barthe, capitaine Lassegan (infra.)
Il avait épousé **Jacquette de GRAMONT,** sœur de Gabrielle de GRAMONT, fille de feu Mathieu de GRAMONT, seigneur de La Roque, et de Françoise de LEAUMONT, selon le contrat de mariage de cette Gabrielle, le 27 janvier 1577, avec Jean Pierre de La Fite, seigneur de Pelleport. Gabrielle de Gramont épousa en deuxièmes noces

[2264] AM. Toulouse II 136, Arnaud de Baynen, notaire de Montfort
[2265] AD. Gers B 4.
[2266] André Navelle, *op.cit,* X, p.67, se référant au notaire Adhémar de Mazenc, à Mauvaisin
[2267] R. Dubord, curé d'Aubiet, *Revue de Gascogne,* 1873, Essai historique sur l'abbaye de Gimont, pp.69-73
[2268] Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* t.V, p.225
[2269] André Navelle, *op.cit.,* X, p.67 produisant AD.HG Reg. Ins 2 f°202, du 4 mai 1586, Fr. Bessier, notaire
[2270] Hypothèse de C. Barrière Flavy, *Revue de Gascogne,* Janvier 1921, Une vocation forcée : Le chevalier de Seysses (1577) pp.138-141, que nous suivons.
[2271] AD. Gers 3 E 13116 Garac (acte de 1596) ; AD. Gers 3 E 6394, Dutouilh, notaire de L'Isle ; AD. Gers 3 E 6917 L'Isle-Jourdain (acte de 1606)

Arnaud Guillaume de Belleforêt, elle était assistée de sa sœur Jacquette de Gramont, épouse de Savary de Seysses, seigneur de *Larsene*[2272].
Ceci est rappelé dans un accord, en 1610, entre Savary de Seysses et Jean Hector de Saint-Pastou, seigneur de Vivès, marié à Gabrielle de Gramont, au sujet de la maison de La Briffe qu'il lui avait vendue et en la possession de laquelle il était troublé par les Frères prêcheurs de Mauvezin[2273]. Gabrielle de Gramont avait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 22 janvier 1609, Jean Hector de Saint-Pastou, seigneur de Vivès, qui avait apporté ses droits sur la maison seigneuriale de Lunax, reçus de son frère germain Béraud de Saint-Pastou, seigneur de Lunax[2274].
Ils eurent[2275] :

Bernard de SEYSSES, seigneur de L'Arsène
Bernard de Seysses, seigneur de *Larsene,* habitant le village du Thil, reconnut le 20 mars 1623 devoir 120 livres à Catherine de Clavet[2276].

autre Bernard de SEYSSES.

François de SEYSSES.

Jeanne (alias Louise) de SEYSSES.
Elle épousa **Jacques Philippe d'ARROS, s**eigneur de Beaupuy.
Jacques Philippe d'Arros, seigneur de Beaupuy, testa le 6 août 1629, disant avoir été marié à Jeanne de Seysses, Louis d'Arros était l'un de ses fils[2277].
Jacques Philippe d'ARROS, seigneur de Beaupuy, était fils d'Odet d'ARROS, seigneur de Beaupuy, au diocèse de Lombez, et de sa seconde épouse Jeanne de MONTBOYER, selon le second contrat de mariage, du 8 mai 1578, de sa demi-sœur Marguerite d'Arros, dame d'Arné, dont la mère était Isabeau de Noé, avec Jean de La Barthe, capitaine *Clanet*, fils du seigneur de Giscaro[2278].
Marguerite d'Arros, fille de Jacques Philippe d'Arros, seigneur de Beaupuy, et de Jeanne de Seysses, épousa, par contrat du 29 septembre 1610, Jean de La Barthe, capitaine Lassegan, la future fut dotée de 4 000 livres dont 300 livres reçues de feue sa tante Marguerite d'Arros, femme du sieur d'Arné,, parmi les présents Savaric de Seysses, seigneur *de Laserne* (L'Aserne), Bertrand de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin[2279].

[2272] AD.HG, Chamault, notaire de Lherm
[2273] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.138, produisant Decazenove, notaire de L'Isle-Jourdain, 1610, f°653
[2274] AD. Gers 3 E 5993,Cazenove, notaire de L'Isle-Jourdain
[2275] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.138, nomme Bernard, autre Bernard, François et Louise, femme de Jacques Philippe d'Arros, seigneur de Beaupuy.
[2276] AD.HG 3 E 33454 Bellegarde
[2277] BnF Fr 32296, Guillaume Colin, notaire de L'Isle-Jourdain
[2278] AD. Gers Vergès I 1732 n°10412
[2279] AD. Gers Vergès I 1733 n°10419

4.5 et 4.6 Anne et **Jeanne de SEYSSES,** citées dans le testament de leur frère François du 15 juin 1585

4.7 Suzanne de SEYSSES.
Citée le 15 juin 1585 dans le testament de son frère François, c'est probablement elle qui épousa **René de SAINT-PASTOU**, seigneur de La Serrette, fils de Bernard de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette, et de Jeanne de LARROQUAN[2280], comme le montre la reconnaissance de dette du 24 octobre 1630 (infra.)
Suzanne de Seysses, veuve de M. de La Serrette, fut citée le 9 octobre 1623 dans un contrat de gazaille[2281].
Bertrand et Jean de Saint-Pastou, frères, fils de feu René de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, et de Suzanne de Seysses, donnèrent, le 16 février 1630, la moitié des biens présents et à venir, à Savaric de Saint-Pastou, leur frère, et l'autre moitié à Louise, Marguerite et Françoise de Saint-Pastou, leurs sœurs, puis, le 24 octobre suivant, dans la maison de feu René de Saint-Pastou, Jean Bernard de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, et Suzanne de Seysses, veuve dudit feu de Saint-Pastou reconnurent une dette de blé froment envers Jean Jacques d'Arros, seigneur de Larroque, Beaupuy[2282].

4.8 Olympe de SEYSSES.

4.9 Marguerite de SEYSSES.

4.10 Paule de SEYSSES
Dite sœur de Fabien et de Savary de Seysses, fille de feu François de Seysses, seigneur de Sirac, Saint-Orens, et de Domenge de Patras, dotée de 6 000 livres dont un legs de 1 000 livres de feu Bernard de Seysses, son frère, elle épousa, par contrat du 24 octobre 1591, noble **Mathieu de MESCUR,** seigneur de Laspasses (ou Lasplanes)[2283].
Leur fils, Philippe de Mescur, seigneur de La Palu, épousa par contrat filiatif du 31 janvier 1627, dans la salle de Lasplanes (ou Lasplasses), Suzanne de Carbonnel, fille de Jean François de Carbonnel, écuyer, habitant Lévignac, et de feue Jeanne de Barry[2284].

IV Fabien de SEYSSES, seigneur de Sirac.
Il testa le 22 avril 1600[2285].
Il avait épousé par contrat du 1er janvier 1575 **Louise d'ESPARBES**[2286].
Ils eurent :

[2280] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou*
[2281] AD. Gers 3 E 2547 Lombez
[2282] AD. Gers 3 E 2550, Gaston, notaire de Lombez
[2283] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 67, produisant AD.HG Reg. Ins 5 f°304
[2284] AD.HG 3 E 13020 Castéra
[2285] André Navelle, *op.cit.,* X, p.67, se référant à B. de Chabanac, notaire à Cologne
[2286] André Navelle, *op.cit.,* X, p.67, se référant à J. Destarac, notaire de Pessan

5.1 Jean Jacques de SEYSSES, qui suit.

5.2 Jean François de SEYSSES[2287]**.**
Il donna une procuration, le 27 décembre 1666, à son fils Léon.
Il avait épousé, par contrat du 11 janvier 1632, **Anne de BERTHELOT**
Ils eurent :

Léon de SEYSSES.

V Jean Jacques de SEYSSES, seigneur de Sirac.
Jean Jacques de Seysses, seigneur de Sirac, assisté de Jean de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, donna à ferme, le 5 juillet 1609, pour 217 livres par an la terre et seigneurie d'Aygues-Mortes (en Taybosc, Gers) et pour 400 livres la maison noble de Sirac avec métairies et droits seigneuriaux et pour 130 sacs de blé le moulin d'en Savardan[2288] (en Saint-Orens, Gers)
Il testa le 30 mai 1633[2289].
Il avait épousé **Rose DOMEIN**
Ils eurent :

6.1 Bertrand de SEYSSES.

6.2 Jean de SEYSSES, qui d'après la chronologie doit être celui qui assura la descendance.

6.3 Jeanne de SEYSSES.

6.4 Suzanne de SEYSSES.

6.5 Marguerite de SEYSSES.

6.6 autre Jeanne de SEYSSES.

VI Jean de SEYSSES, seigneur de Sirac[2290]
Il avait épousé **Isabeau d'ARROS**

[2287] Abbé Nadaud, *op.cit.,* t.4 ,p .163, indique Jean François de Seysses, ce qui le concerne, ses parents et ses grands-parents, sa femme et leur fils Léon. Il dit que Sirac était situé paroisse de Saint-Quentin, élection d'Angoulême.
[2288] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Saint-Pastou,* Janvier 2004 (se référant à André Navelle qui ne mentionne pas cet acte ni dans la généalogie de la famille de Saint-Pastou, ni dans celle de la famille de Seysses)
[2289] André Navelle, *op.cit.,* X, p.67, se référant à B. Guillaumède, notaire à Cologne
[2290] La Chesnaye-Desbois indique Jean de Seysses, seigneur de Sirac, sa femme Isabeau d'Arros, leur fille Marie qui épousa Jean Aimery de Roquelaure, l'ascendance et la descendance de celui-ci, reprenant des données du Père Anselme, les données non référencées proviennent de cette source.

Ils eurent ::

Marie de SEYSSES

Marie de Seysses, veuve de Jean Aymeric de Roquelaure, donna une procuration, le 29 mai 1708, à Jean de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, son fils, et à Joseph de La Queille, époux de Marie de Roquelaure de Saint-Aubin[2291](sa fille). Marie de Seysses, veuve de Jean Aymeric de Roquelaure, donna 4 000 livres, le 8 janvier 1717, à son fils Aymeric de Roquelaure en faveur de son mariage avec Marie Abolin, fille du sieur Laurent Abolin[2292]. Elle mourut en novembre 1724.

Elle avait épousé, par contrat du 8 septembre 1669, **Jean Aimery de ROQUELAURE,** seigneur de La Lambe, Saint-Aubin, assisté de sa mère Jeanne du FAUR, veuve de Gilles Charles de ROQUELAURE, seigneur d'en *Couston*[2293].

Jean Aimery de Roquelaure testa le 8 avril 1702 et était mort le 22 juin suivant.

Anne Sérène de SEYSSES

En 1698 mourut Jean François de Verduzan, seigneur de Saint-Cricq, époux d'Anne Sérène de Seysses de Sirac, ils avaient eu un fils, Louis Thomas de Verduzan, chanoine d'Auch, qui testa le 39 octobre 1743, faisant un legs de 10 000 livres à son cousin Joseph Géraud de Seysses, capitaine au régiment de la Couronne, et une rente viagère de 100 livres à Sérène de Seysses, ursuline à Gimont, et une pension viagère de 60 livres à son cousin Jean François de Roquelaure de Saint-Aubin, cordelier[2294].

Jean Aimery de Roquelaure et Marie de Seysses ayant eu un fils Jean François, religieux on peut déduire du testament de Louis Thomas de Verduzan qu'Anne Sérène de Seysses de Sirac était la sœur de Marie de Seysses, que celles-ci avait un frère qaui était le père de Joseph Géraud de Seysses, capitaine au régiment de la Couronne.

Anne Sérène de SEYSSES avait épousé **Jean François de VERDUZAN**, seigneur de Saint-Cricq, fils de Jean Jacques de VERDUZAN, seigneur de Saint-Cricq, et de Philippe de VOISINS, mariés par contrat du 17 novembre 1616 (ce qui implique que Jean François de Verduzan se soit marié tardivement pour avoir des fils décédés en 1740 et 1744.)

Ils eurent deux fils Louis Thomas de Verduzan, chanoine, mort le 2 mars 1744 et Joseph de Verduzan, prêtre mort en 1740[2295].

N…de SEYSSES

D'une alliance inconnue il eut au moins un fils :

Joseph Géraud de SEYSSES, capitaine au régiment de la Couronne en 1743.

On cite ensuite :

[2291] AD. Gers E 1259

[2292] AD.HG 3 E 15488 Montesquieu-Volvestre

[2293] BnF Fr 32407, Benard Guillaumède, notaire de Cologne

[2294] A. Branet, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1905, Le Manoir de Saint-Cricq, pp.15-23

[2295] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Verduzan,* produisant les preuves.

Fabien de SEYSSES, écuyer, seigneur de Sirac, qui épousa le 11 juillet 1698 **Gabrielle d'ALDEGUIER,** née le 29 juin 1675, fille de François Gabriel d'ALDEGUIER, baron de Blagnac, président trésorier de France à Toulouse, et de Jacquette de LOMBRAIL[2296].
Fabien de Seysses pourrait être un petit-fils de Jean de Seysses et d'Isabeau d'Arros, sinon il pourrait être un petit fils de Bertrand de Seysses frère de Jean.

V
Personnes isolées

Jean de Seysses, juge d'appeaux des causes civiles en la sénéchaussée de Toulouse, puis chevalier, professeur ès lois, seigneur de Paulhac (à 3 km au nord-ouest de Montastruc-la-Conseillère, Haute-Garonne) du chef de sa femme.
Jean de Seysses, licencié ès lois, procureur de sa femme Jeanne de Cazaux, bailla à nouveau fief, le 25 avril 1421, la moitié d'un fief, l'autre moitié était tenue par Jeanne, épouse de Jean de Varagne, Jeanne, épouse de Jean de Marignac, et Martin de *Bonasegna*[2297] (Jean de Varagne qui avait épousé Jeanne est Jean de Varagne, coseigneur de Gardouch, qui avait épousé, vers 1412, Jeanne Embrin, Jeanne épouse Jean de Marignac est Jeanne de Francon), Jean de Seysses fut cité comme juge d'appeaux à Toulouse de 1422 à 1436, puis en 1438-1439[2298].
Le 14 avril 1434, le chapitre de Saint-Etienne prit possession de la seigneurie de Paulhac. Il aurait reçu cette seigneurie de Charles de *Renen*, maître en la cour de Poitiers, seigneur de Paulhac, l'usufruit était resté à sa femme, Jeanne Hugot, qui venaitt de mourir, puis le 24 août 1437, eut lieu une transaction entre le Chapitre de Saint-Etienne et Jean de Seysses, qui comme héritier de feue Jeanne de Cazaux, sa femme, prétendait à la haute, moyenne et basse justice de Paulhac, qui lui venait de Jeanne Hugot, sa mère (ou marâtre), le chapitre abandonna toute la juridiction sur Paulhac pour 440 livres tournois[2299].
Jean de Seysses est cité dans plusieurs actes jusqu'au 18 avril 1470, produits par André Navelle
Peyronne de Seysses, dame de Paulhac, épouse de Raymond de Puybusque, testa le 25 juin 1471, demandant son inhumation au couvent des Carmélites, chapelle de Saint-Paul, tombe de ses père et mère. Elle institua héritier universel son fils Raymond de Puybusque alias de Seysses, avec l'usufruit à son mari, puis, le 29 juillet suivant, Raymond de Puybusque, père de Raymond de Puybusque, héritier de Jean de Seysses, par le moyen de Peyrone, femme de Raymond et mère de Raymond de Puybusque, héritier, nomma à l'obit à l'église Saint-Barthélemy, fondé par noble Jeanne Hugote, seigneuresse dudit lieu[2300].

[2296] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.5
[2297] André Navelle, *op.cit.,* X, p.62, produisant AD.HG 3 E 6760, Rivière, notaire
[2298] André Navelle, *op.cit.,* X, p.62, produisant Gallia Regia
[2299] André Navelle, *op.cit.* X, p.62 produisant AD.HG 536, Barbet, notaire.
[2300] André Navelle, *op.cit.,* X, p.62 produisant AD.HG 3 E 12046/249, Sapientis, livre de Puybusque (acte du 25 juin 1471) et AD.HG 3 E 14498, Sapientis, livre particulier Puybusque (acte du 29 juillet 1471)

Jean de Seysses, chancelier d'Armagnac, eut une fille qui épousa, après 1427, Bertrand d'Astugue, seigneur de Cépet, lequel épousa en secondes noces, vers 1440, Gausserande de Pauquerote[2301]. Le 12 juillet 1459, Bertrand d'Astugue dit avoir acquis les biens de Guiraud Daurens, changeur, mort après 1427, dont la seigneurie de Cépet, lors de leur mise à l'encan pour 1 500 livres ; à ce moment Jean de Seysses, chancelier d'Armagnac, n'était pas encore son beau-père[2302].

Vers 1490, Mariage de Jean de Preissac, fils de Jean de Preissac, seigneur de Cadeilhan, et de Marthe de Sédillac (Sérillac) avec Marguerite de Seysses[2303].

20 avril 1506, Anne de Seysses épousa par contrat Bernard d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, d'où postérité[2304].

3 septembre 1609, Jacques Dufaur (alias Fauré) et Bernarde de Seysses, sa femme s'obligèrent envers Catherine et Jeanne de Seysses, sœurs[2305]
En 1621, furent cités Jacques Dufaur, seigneur de Castanet, Bernarde de Seysses, sa femme, fille de feu Antoine de Seysses, Jeanne et Catherine de Seysses, sœurs de Bernarde[2306].

Mars 1621, François de Seysses, seigneur de *Vérone,* fut présent à un accord concernant 500 livres dues par Anne Isalguier, femme de Charles de Clavet[2307]

Le 24 août 1643, Géraud de Noir (Le Noir ?, alias de Niort) et sa femme, Anne de Seysses, furent présents au contrat de mariage de Jean de Couderc avec leur fille Suzanne, Jean de Couderc était fils de feu Jean (alias Jacques) de Couderc et de Françoise de Nègre (Le Noir ?)[2308].

Le 3 novembre 1648, Jeanne de Seysses, veuve de Samuel de L'Isle, seigneur de Labarigue ou Labartigue, nomma procureur Savaric de Saint-Pastou, seigneur de La Peyrade, pour s'accorder avec Antoine de L'Isle, lieutenant pour le roi…, elle reçut 93 livres, le 24 septembre 1650[2309].

Douillac, révision le 13 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[2301] André Navelle, *op.cit.,* I, p.80
[2302] André Navelle, *op.cit.,* X, produisant AD.HG B 1987 pour l'acte de 1459
[2303] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Preissac,* Janvier 2007, la preuve n'est pas fournie.
[2304] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.118-119
[2305] AD.HG 3172, Deortis, notaire de Toulouse
[2306] AD.HG 3 E 962, Antoine Bessier, notaire de Toulouse
[2307] AD.HG 3 E 13015 Castéra
[2308] AD. Aude B 38
[2309] AD.HG 3 E 33457 Bellegarde

Famille de SIEURAS

La généalogie de cette famille, connue depuis le 15ème siècle, a été publiée par André Navelle, le document qui suit la complète et la corrige grâce à des actes trouvés par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille tenait son nom du lieu de Sieuras (à 5 km à l'ouest du Fossat, Ariège), son nom est parfois écrit Cieurans et Ciurans ou Sieurans et Siurans, elle est parfois confondue avec une famille de La Roque qui tenait le lieu de Scieurac (Gers), dont les membres étaient parfois nommés Scieurac avec des variantes, Cieurac, Sieurac, etc. On cite également d'autres personnes nommées Sieurac.
Cette famille portait : « d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lys d'argent[2310]. »

I
Seigneurs de Sieuras

I Jean de SIEURAS, seigneur de Sieuras.
Son existence est prouvée par une donation, le 25 février 1458, de son fils Raymond de Sieuras[2311] .
C'est très probablement lui qui avait été nommé tuteur des enfants de Raymond de Tersac, habitant la cité de Rieux, époux de Cécile de Solan, par le testament de celui-ci du 20 juillet 1441[2312], en effet Hugues de Tersac, seigneur de Montberaud, fils de Raymond, époux de Marguerite Hunaud de Lanta, par son testament du 24 février 1491 institua héritier universel son fils Gaspard de Tersac, lui substituant entre autres Jean de Sieuras, seigneur de Sieuras[2313] (fils du tuteur).
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Jean de SIEURAS, qui suit.

2.2 Raymond de SIEURAS
C'est probablement lui qui dit chevalier de Saverdun, reconnut une dette, le 15 mars 1475[2314].
Il mourut avant le 27 février 1481, date d'un procès de Jean de Sieuras, écuyer, contre Catherine de Durfort alias de Bonac, veuve de Raymond de Sieuras, écuyer, et Antoinette, sa fille, qui réclamait une garantie sur la gestion des biens de feu Raymond, en particulier la borie de Baulias[2315].

[2310] Roger Bourse/Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise,* p.373
[2311] André Navelle, *op.cit.,* X, p.67, produisant AD.HG 3 E 22924, Gaubert, notaire
[2312] AD. Gers Vergès I 347
[2313] AD. Gers Vergès I 3409, Guillaume Arros, notaire de Cazères
[2314] AD.HG 3 E 17480 Montgeard
[2315] André Navelle, *op.cit.,* X, p.68, produisant AD.HG B 1994

Il avait épousé **Catherine de DURFORT** dite de BONAC, fille de Jean de DURFORT, seigneur de Bonac, coseigneur de Deyme, et de Jeanne de MAULEON[2316].
Ils eurent une fille:

Antonie de SIEURAS
Antonie de Sieuras, fille et héritière universelle de feu Raymond de Sieuras, était en procès, le 13 mars 1527, contre Isabeau de Sieuras, Jacques de Sieuras, seigneur du Solier, Bernard de Roquelaure et Miramonde de Roquelaure, tuteurs de Firmin de Sieuras ; le 17 avril suivant, Isabeau de Sieuras était en procès contre Jacques de Sieuras, et Bertrand et Miramonde de Roquelaure, tuteurs de Firmin de Sieuras, fils de feu Hugues. Antonie de Sieuras, fille de feu Raymond, demanda à être au procès. Par provision la Cour attribua à Isabeau de Sieuras le quart des biens de feu Jean de Sieuras, père de Jean Aymeric, Jean et Hugues, aïeul d'Isabeau et de Firmin, puis le 12 février 1528, deux mois avant le procès, la Cour attribua, par provision, à Antonie de Sieuras le tiers des biens de feu Raymond de Sieuras, son père, sauf à déduire ce qui aurait été perçu de la somme de 1 500 moutons d'or, douaire d'Antonie, donné par feu Jean de Sieuras, son oncle, au contrat de mariage avec Jean de Martres, seigneur de Polastron[2317].
Antonie de Sieuras mourut avant le 8 février 1543, date d'un accord entre ses filles Jeanne et Isabeau de Martres, Isabeau de Sieuras, d'une part, et Firmin de Sieuras, seigneur de Sieuras, d'autre part (infra.)
Elle avait épousé **Jean de MARTRES,** écuyer, seigneur de Polastron, qui doit être le fils de Roger de MARTRES, seigneur de Polastron et d'une demoiselle de SIEURAS[2318]
Ils eurent deux filles Jeanne de Martres, qui épousa Bernard de Goyrans, seigneur de Montégut-Savès, et Isabeau de Martres, qui épousa par contrat du 20 avril 1525, Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, coseigneur du Pouy-de-Touges[2319].

II Jean de SIEURAS, seigneur de Sieuras, coseigneur de Caujac (à 5 km au sud d'Auterive, Haute-Garonne.)
Jean de Sieuras, seigneur de Caujac, reconnut une dette, le 11 avril 1475[2320], puis étant dit seigneur de Sieuras, il fit un arrentement le 9 juin 1478[2321].

[2316] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.
[2317] André Navelle, *op.cit.,* X, p.69, produisant AD.HG B 21 pour les deux actes de 1527 et AD.HG B 28 pour l'acte de 1528
[2318] André Navelle, *op.cit.,* VII, pp.72-73 nomme Roger de Martres fils d'Arnaud Bernard de Martres, seigneur de Polastron, et de Jeanne de Faissan, mari d'une demoiselle de Sieuras dans un procès continué par Jean de Martres, seigneur de Polastron, qui par déduction (ce que n'écrit pas mais suggère André Navelle) doit être son fils, les frères de Roger étant décédés avant 1465
[2319] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Martres,* produisant les preuves.
[2320] AD.HG 3 E 17480 Montgeard
[2321] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 69, produisant AD.HG 3 E 17481, Geule, notaire

Jean de Sieuras acheta, le le 4 septembre 1481, à noble Bertrand de *La Brossano,* licencié ès lois de Pamiers, et à noble Carole de Planhe (probablement Plaigne), leur quote-part de la juridiction à Sieuras, La *Comanette* de Serres, *Mescaris, Carlaria, Castello* et Fossat, au prix de 45 écus d'or, furent témoins Raymond de Lordat, seigneur de Roudeille, et Jean de Lissac, seigneur de Lissac[2322].

Le 12 août 1491, fut passé un contrat de lauzime par Bernard de Vacques, coseigneur d'un tiers de Caujac, Jean Aymeric de Serres, coseigneur d'un tiers de Caujac, et Jean de Sieuras, coseigneur d'un tiers de Caujac[2323].

Jean de Sieuras testa le 4 avril 1496 (infra.)

Dit fils de Jean de Sieuras, il avait épousé en premières noces, avant le 30 juin 1481, date d'une quittance de dot de 600 moutons d'or, **Catherine de LISSAC,** sœur de Jean de LISSAC, seigneur de Lissac , fut témoin Arnaud de Lissac, seigneur de La Tour**[2324]**.

Il avait épousé en secondes noces, avant le 1er novembre 1492, date d'une reconnaissance dotale donnée à Jean Aymeric de Serres, seigneur de Maure, par Jean de Sieuras, dudit lieu, habitant Caujac, **Jeanne de SERRES,** sa femme, et sœur de Jean Aymeric[2325], puis, le 2 novembre 1494, fut donnée une nouvelle reconnaissance de dot de Jeanne de Serres, sœur de Jean Aymeric de Serres, seigneur de Serres, coseigneur de Caujac, qui devait payer la dot, selon un contrat de mariage reçu Jean Grels, notaire de Gaillac[2326].

Jeanne de SERRES était fille de Fortanier de SERRES, chevalier, seigneur de Serres, Belloc, Nizan, coseigneur de Caujac, et d'Isabelle de SADIRAC, sa seconde épouse[2327].

Jeanne de Serres, veuve de Jean de Sieuras, coseigneur de Sieuras et de Caujac, testa une première fois, le 30 mai 1523, dans la maison de Jacques de Durfort, seigneur de Deyme, faisant des legs à Françoise et Jeanne de Sieuras, ses petites filles, filles d'Hugues de Sieuras, son fils ; à Isabelle de Sieuras, sa petite fille, fille de Jean de Sieuras, son fils ; à Isabelle de Durfort, sa petite-fille et filleule, fille de Jacques de Durfort et de Catherine de Sieuras ; à François de Durfort, son petit-fils, fils desdits Jacques de Durfort et Catherine de Sieuras ; léguant 100 écus et 50 moutons d'or à Catherine de Sieuras, sa fille, femme de Jacques de Durfort, coseigneur de Deyme, que lui avait légués Raymond de Sieuras, son fils, par son testament ; faisant des legs à Miramonde de Roquelaure, à Jeanne de Martres (sa cognate), femme de Jacques de Sieuras, seigneur du Solier, instituant héritiers universels Firmin de Sieuras, son petit-fils et Raymond de Sieuras, son fils (contradiction car il était mort), leur substituant Catherine de Sieuras, sa fille, femme de Jacques de Durfort, et Françoise et Jeanne de Sieuras, sœurs de Firmin, nommant exécuteurs testamentaires Jacques de Durfort, son gendre et Audinet de Marquefave, seigneur de Latrape[2328].

Jeanne de Serres testa une autre fois, le 2 octobre 1527, faisant des legs à Françoise et Jeanne de Sieuras, ses petites-filles filles de son fils Hugues de Sieuras ; à Isabelle de Sieuras, sa petite-fille, fille de son fils Jean de Sieuras ; à *Jacqueline* de Durfort, sa petite-fille ; à

[2322] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 69, produisant AD.HG 3 E 17481, Geule, notaire
[2323] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 165, produisant AD.HG 3 E 22929, de Ponte, notaire
[2324] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.68-69, produisant AD.HG 17481, Geule, notaire
[2325] AD.HG 3 E 22929
[2326] André Navelle, *op.cit.,* X, p.69, produisant AD.HG 3 E 22927, Dupont, notaire
[2327] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, pp.685-686
[2328] AD.HG 3 E 10145

François de Durfort, son filleul, plus ce que lui avait donné Raymond de Sieuras dans son dernier testament ; léguant 100 écus à Firmin de Sieuras, son petit-fils, plus ce que lui avait donné feu Jean de Sieuras ; faisant des legs à *Hélène* de Sieuras, sa petite-fille ; à Miramonde de Roquelaure, femme de feu Hugues de Sieuras, son fils ; instituant héritière universelle Catherine de Sieuras, sa fille, femme de Jacques de Durfort, coseigneur de Deyme[2329]. On peut remarquer que Jeanne de Seysses faisait un legs à *Hélène* de Sieuras, sa petite-fille, transcription peut-être inexacte ; la seule Hélène de Sieuras que l'on connaisse qui puisse convenir est la fille de Jacques de Sieuras, seigneur du Solier, que Jeanne de Serres nommerait sans dire qu'il était son fils, au contraire d'Hugues, Jean et Raymond de Sieuras, ce qui serait étonnant..

Selon un arrêt du 28 août 1528, Jeanne de Serres devait jouir de l'usufruit des biens de feu Jean de Sieuras, son mari suivant le testament de celui-ci du 9 décembre 1496, et Isabelle (sa petite fille) devait avoir le profit des biens de feu Jean de Sieuras[2330].

Enfants du premier lit :

3.1 Jean Aymeric de SIEURAS

Il fut nommé le 17 avril 1527, dans le procès entre Isabeau de Sieuras et les tuteurs de Firmin de Sieuras[2331].

3.2 Jeanne de SIEURAS.

Nommant Jeanne de Serres, sa marâtre, dans son testament du 30 novembre 1540, elle est identifiée comment étant issue du premier lit de Jean de Sieuras.

Jeanne de Sieuras, épouse d'Audinet de Marquefave, testa une première fois, le 14 octobre 1534 ou 1535, puis une autre fois, le 30 novembre 1540, nommant ses enfants, Jeanne de Serres, sa marâtre, instituant héritier universel son mari, nommant exécuteur testamentaire Firminet de Sieuras, seigneur de Sieuras, son neveu[2332].

Elle mourut avant le 12 février 1543 (n.st), date du testament de son mari, Audinet de Marquefave, seigneur de Latrape, baron de Marquefave, disant avoir fondé 4 obits dans le couvent des Augustins de Marquefave, pour lui et pour feue Jeanne de Sieuras, sa femme[2333]

Elle avait épousé, par contrat du 13 novembre 1490, nommant son père, **Audinet de MARQUEFAVE,** coseigneur de Latrape, puis baron de Marquefave, fils de Jean de MARQUEFAVE, seigneur de Bazardens, coseigneur de Latrape[2334], d'où postérité dont Marguerite de Marquefave qui épousa, par contrat du 22 avril 1533, nommant ses parents, Jean de Lordat, seigneur de Saint-Amans[2335].

[2329] AD.HG 3 E 10145

[2330] André Navelle, *op.cit.,* X, p.69, produisant AD.HG B 22

[2331] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 69, produisant AD.HG B 21.

[2332] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.59 produisant AD.HG 3 E 9569, Lebret, notaire (testament de 1534 ou 1535), AD.HG 3 E 9570, Lebret, notaire, testament de 1540

[2333] André Navelle, *op.cit.,* VII, pp.59-60, se référant à Barrière-Flavy, carton 51, Lebret, notaire

[2334] AD.HG 3 E 17482

[2335] AD.HG 3 E 9571

3.3 probablement Jacques de SIEURAS, auteur de la branche des seigneurs du Solier

3.4 probablement Pierre de SIEURAS, capitaine de gens de pied.
Il fut institué héritier universel, le 27 avril 1545, par le testament de son neveu Firmin de Sieuras.

Enfants du second lit :

3.5 Hugues de SIEURAS, qui suit.

3.6 Raymond de SIEURAS, écuyer.
Raymond de Sieuras, écuyer, originaire de Caujac, testa le 17 mai 1519, nommant Jeanne de Serres, sa cousine, Hugues de Sieuras, chevalier, coseigneur de Caujac, son frère, Isabelle, sa nièce, fille de feu Jean de Sieuras, son frère, Jeanne de Serres, sa mère, instituant héritière universelle Catherine de Sieuras, sa sœur, épouse de Jacques de Durfort, seigneur de Deyme[2336].

3.7 Jean de SIEURAS
Il fut cité le 30 mai 1523, lors du premier testament de sa mère, et le 2 octobre 1527 lors du testament suivant ne le disant pas feu, ces testaments nomment sa fille Isabeau.
Il avait épousé **Madeleine de SEYSSES**, fille de Bernard de SEYSSES, seigneur de Seysses, Savès, et d'Alix de GOYRANS[2337] ; selon cette source, Madeleine de Seysses veuve de Jean de Sieuras avait épousé en secondes noces Arnaud Roger de Comminges, vicomte de Couserans, seigneur de Pointis, qui avait testé le 21 mai 1517 et mourut après 1527, ce qui concerne Arnaud Roger de Comminges, époux de Madeleine de Seysses est exact, mais en ce qui concerne Jean de Sieuras, premier mari de Madeleine de Seysses, fils d'autre Jean de Sieuras et de Jeanne de Serres, il faudrait qu'il soit mort avant 1517, il est probable que par oubli il ne soit pas dit feu dans les testaments de 1523 et de 1527 de sa mère (comme c'est le cas pour son présumé frère Raymond de Sieuras.)
En effet le premier mariage de Madeleine de Seysses avec Jean de Sieuras est prouvé par un acte du 16 août 1608 concernant une donation de 4 600 livres de feu Antoine de Mauléon, à sa fille Anne de Mauléon, à présent épouse de Bertrand de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, sur la succession de Madeleine de Seysses, son aïeule[2338] (en réalité bisaïeule, Antoine de Mauléon était fils d'Isabeau de Sieuras, elle-même fille de Jean de Sieuras et de Madeleine de Seysses.)

[2336] André Navelle, *op.cit.,* X, p.70, produisant AD.HG 3 E 10143, de Clauso, notaire
[2337] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.63-64
[2338] AD. Gers Vergès I 2279

Madeleine de Seysses, femme d'Arnaud Roger de Comminges, usufruitière de la moitié des fruits de Pointis, dénombra Pointis le 30 mars 1540[2339].
Jean de Sieuras eut une fille, nommée dans le testament de sa grand-mère Jeanne de Serres :

Isabeau (transcrit en Isabelle) **de SIEURAS**
C'est très probablement elle qui, en 1527, avait pour aïeul Jean de Sieuras, père de Jean Aymeric, Jean et Hugues de Sieuras, citée avec Antonie de Sieuras, fille de Raymond (2.2)
La même Isabeau de Sieuras, avec Jeanne et Isabeau de Martres, filles de feue Antoinette de Sieuras, passa un accord, le 8 février 1543, avec Firmin de Sieuras, seigneur de Sieuras[2340].
Selon André Navelle ce serait la fille de Jean de Sieuras et de Madeleine de Seysses qui aurait épousé **Jean de MAULEON,** seigneur de Gensac, fils de Bernard de MAULEON, seigneur de Gensac, (et d'Isabelle de BENQUE, sa première épouse, ou de Louise de SAINT-FELIX, qui fut peut-être sa seconde épouse). Jean de Mauléon mourut avant le 22 décembre 1537, date à laquelle Jean de Péguilhan était en procès contre Isabeau de Sieuras, veuve de Jean de Mauléon, écuyer, mère et tutrice de ses enfants[2341].
Comme dit supra ceci est corroboré par le premier mariage de Madeleine de Seysses avec Jean de Sieuras qui est prouvé par un acte du 16 août 1608 concernant une donation de 4 600 livres de feu Antoine de Mauléon, à sa fille Anne de Mauléon, à présent épouse de Bertrand de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, sur la succession de Madeleine de Seysses, son aïeule[2342] (en réalité bisaïeule, Antoine de Mauléon était fils d'Isabeau de Sieuras, elle-même fille de Jean de Sieuras et de Madeleine de Seysses.)

3.8 Catherine de SIEURAS
Elle épousa, par contrat du 28 février 1510, **Jacques de DURFORT,** coseigneur de Deyme, fils de Pierre de DURFORT, seigneur de Bonac, Deyme, coseigneur de Baziège, et de Germaine ISALGUIER[2343], Jacques de Durfort était veuf de noble Esclarmonde Bastier, il mourut avant le 1er mai 1539, date à laquelle son fils François fut dit héritier de feu Jacques de Durfort.[2344]

III Hugues de SIEURAS, chevalier, seigneur de Sieuras, coseigneur de Caujac.

[2339] AD.HG 13 J 109
[2340] AD.HG B 36
[2341] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.111 produisant AD.HG B 31 ; les deux mariages de Bernard de Mauléon sont indiqués par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Mauléon,* Janvier 2000, le second avec Louise de Saint-Félix n'est pas prouvé et paraît douteux.
[2342] AD. Gers Vergès I 2279
[2343] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1803, qui écrit Catherine de Siran pour Catherine de Sieuras (parfois écrit Sieurans)
[2344] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.172, produisant AD.HG 3 E 8057, Noravilla, notaire

André Navelle le dit issu du premier lit, le testament de Jeanne de Serres prouve qu'il était son fils, donc du second lit de Jean de Sieuras.
Hugues de Sieuras, seigneur de Sieuras, donna une procuration, le 19 février 1519, à Jacques de Sieuras, seigneur du Solier, pour payer 337 livres à Béatrix de Tournemire, veuve de Bernard de Deyme, coseigneur de Labruyère (-Dorsa), pour la vente de la borie de Caujac[2345].
Il vivait le 30 mai 1523, lors du premier testament de sa mère, et mourut avant le 17 avril 1527, date à laquelle Antonie de Sieuras, fille de feu Raymond était en procès contre les tuteurs de Firmin de Sieuras, fils de feu Hugues de Sieuras[2346].
Il avait épousé **Miramonde de ROQUELAURE,** fille de Jean III de ROQUELAURE, seigneur de Roquelaure, Gaudoux, et d'Antoinette de MONTLEZUN[2347].
Miramonde de Roquelaure, dame de Sieuras, veuve d'Hugues de Sieuras, chevalier, seigneur de Sieuras, coseigneur de Caujac, donna une procuration le 26 décembre 1542[2348].
Ils eurent :

4.1Firmin de SIEURAS, qui suit.

4.2 Françoise de SIEURAS, citée avec sa sœur Jeanne dans les testaments de sa grand-mère Jeanne de Serres en 1523 et en 1527, on ignore sa destinée comme celle de sa sœur Jeanne.

4.3 Jeanne de SIEURAS.

IV Firmin (Firminet) de SIEURAS, écuyer, seigneur de Sieuras et de Caujac.
Il était, les 14 février et 13 mars 1527, sous la tutelle de Jacques de Sieuras, seigneur du Solier, de Bernard de Roquelaure, chanoine, et de Miramonde de Roquelaure[2349].
Il testa le 27 avril 1545, voulant que sa femme Anne de Saman, ait l'usufruit de ses biens, plus 3 000 livres, instituant héritiers universels Arnaud de Sieuras, seigneur du Solier, et Pierre de Sieuras, capitaine de gens de pied, ses cousin et oncle, nommant exécuteurs testamentaires sa femme et Raymond de Bégole, seigneur de Maure[2350]. Il fut témoin, le 5 juillet 1556, au contrat de mariage de Pierre de Sers, seigneur de Castéras, et de Peyronne de Sers d'Aulix[2351].
Il avait épousé, par contrat du 15 septembre 1541, **Anne de SAMAN,** fille de Jean de SAMAN, seigneur de Saman, dotée de 3 000 livres, sur lesquelles devaient être payées 1 300 livres à Isabelle de Martres, femme de Jean d'Orbessan, seigneur du Pouy-de-Touges, avaient été témoins Bernard d'Orbessan, aïeul maternel d'Anne, Pierre de Marquefave, seigneur de Boursaquet, cousin-germain de Firmin de Sieuras, Gabriel d'Orbessan, baron de Labastide,

[2345] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 69, produisant AD.HG 3 E 2806, Cornyard, notaire, acte complété par Maurice Vuillier.
[2346] André Navelle, *op.cit.,* X, p.69, produisant AD.HG B 21
[2347] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* t.VII, p.405
[2348] AD.HG 3 E 36350 Gaillac
[2349] André Navelle, *op.cit.,* X, p.69, produisant AD.HG 3 E 2794, Cledon, notaire (acte du 14 février 1527 ; AD.HG B 21 (acte du 13 mars 1527)
[2350] André Navelle, *op.cit.,* X, p.69, produisant AD.HG 3 E 4072, G. Fossé, notaire
[2351] AD. Ariège 34 J 53

oncle maternel d'Anne[2352], Pierre de Marquefave, seigneur de Boursaquet, cousin-germain de Firmin de Sieuras, lequel Pierre était le fils d'Audinet de Marquefave et de Jeanne de Sieuras, cette dernière fille de Jean de Sieuras, seigneur de Sieuras et de Catherine de Lissac, sa première épouse (supra.)

II
Seigneurs du Solier

André Navelle suppose que l'auteur de cette branche, Jacques de Sieuras, seigneur du Solier, était fils de Jean Aymeric de Sieuras, lui-même fils de Jean de Sieuras et de Catherine de Lissac, ce qui est anachronique et contredit par le testament de Firminet de Sieuras qui institua héritiers universels Arnaud de Sieuras (fils de Jacques) et Pierre de Sieuras, capitaine de gens de pied, ses cousin et oncle.
Jacques de Sieuras, seigneur du Solier, qui fut tuteur de Firmin, était de la même génération qu'Hugues de Sieuras, père de Firmin, il était très probablement un frère de celui-ci, peut-être issu du premier mariage de Jean de Sieuras avec Catherine de Lissac, car il n'est pas nommé comme son fils dans le testament de Jeanne de Serres, seconde épouse de Jean de Sieuras, s'il n'était pas un frère d'Hugues il devait être un cousin-germain.
Par ailleurs André Navelle émet l'hypothèse que la lignée issue de Jacques de Sieuras fut continuée par son petit-fils Pierre de Sieuras, fils d'Arnaud et de Paule de Vize, disant toutefois que Pierre de Sieuras pouvait être un frère d'Arnaud, cette descendance étant constituée de Jean, époux de Marguerite de Villemur, Pierre, Hélène, épouse de Claude de Castet[2353], Jeanne, épouse de Nicolas de Comminges, Anne, épouse de Jean Bertrand de Fauré de Massabrac. Ceci est contredit par des actes, il reste toutefois une incertitude entre deux Pierre de Sieuras, oncle et neveu, comme nous le verrons.

III bis Jacques de SIEURAS, seigneur du Solier (à 1 km au sud de Saint-Hilaire, Haute-Garonne), de Saint-Hilaire (à 6 km au sud-ouest de Muret, Haute-Garonne), la terre du Solier apparaît parfois dans les actes avec le nom du Solle ou du Soulé.
Cité le 7 février 1517, comme seigneur du Solier près de Muret[2354], Jacques de Sieuras était en 1527, tuteur, avec Bernard de Roquelaure, chanoine, et Miramonde de Roquelaure, de Firmin de Sieuras (supra.) Jacques de Sieuras, seigneur de Saint-Hilaire, nomma un procureur le 14 décembre 1539, et mourut avant le 9 octobre 1544, date à laquelle son fils et héritier Arnaud de Sieuras, donna 100 écus pour l'achat d'une vigne à Saint-Hilaire[2355].
Il avait épousé **Jeanne de MARTRES,** nommée le 30 mai 1523 dans le testament de Jeanne de Serres (seconde épouse de Jean de Sieuras), comme sa cognate (parente), supra.
Ils eurent :

[2352] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 69, produisant AD.HG 3 E 5193, Lobeyrie, notaire
[2353] Hélène de Sieuras qui épousa Claude de Castet était famille d'Arnaud et de Paule de Vize, selon le testament de Jean de Sieuras, seigneur du Soulier, son frère, mais Maurice Vuillier cite M. Haag, *La France protestante,* 1847, vol.3, qui la dit seconde fille de Pierre de Soules, seigneur de Sieuras, gouverneur du comté de Foix et chambellan du roi de Navarre
[2354] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 70, produisant Jouffrenet II 227
[2355] AD.HG 3 E 37563 Lherm

4.1 Arnaud de SIEURAS, qui suit.

4.2 Pierre de SIEURAS, seigneur du Solier.
Arnaud et Pierre de Sieuras, frères, seigneurs du Solier, émirent une protestation, le 26 septembre 1540[2356]. Arnaud et Pierre de Sieuras, seigneurs du Solier et de Saint-Hilaire, furent présents le 21 janvier 1554, au contrat de mariage de Barthélemy d'Orbessan, seigneur de Pont-de-Jottes, et de Françoise Dormyère[2357].

Un Pierre de Sieuras, seigneur de Sieuras, fut cité à partir de 1579, demandant la terre du Solier, dont avait hérité Jeanne de Sieuras, fille de Jean de Sieuras et de Marguerite de Villemur, il fut le père de deux filles qui se marièrent par contrat en 1580 et en 1582, il pourrait être le frère d'Arnaud, et également le fils d'Arnaud qui se serait marié avant son frère Jean.

4.3 Hélène de SIEURAS
Dite fille de Jacques de Sieuras, seigneur du Solier, elle épousa en premières noces, avant le 22 janvier 1524, date d'une quittance de dot, **Guillaume de BOYSSONNE,** licencié en droit, en présence de Jeanne de Sieuras (Martres ?), dame de Polastron, d'autres quittances furent données par les mêmes à Jacques de Sieuras les 12 décembre 1531 et 25 janvier 1533[2358].
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 27 novembre 1547, dans la maison de feu Guillaume de Boyssonné, son premier mari, noble **Bernard Jean de MALET,** de Seysses Tolosane (actuellement Seysses , Haute-Garonne)[2359].

4.4 Jeanne de SIEURAS
Jeanne de Sieuras, veuve de noble Pierre Girard, testa le 19 novembre 1557, faisant des legs à ses filles, instituant héritier universel Pierre de Girard, bachelier ès droit, son fils unique (seul fils), nommant exécuteur testamentaire Arnaud de Sieuras, seigneur de Saint-Hilaire et du Solier, son frère[2360].
Dite fille de Jacques de Sieuras, seigneur du Solier, elle avait épousé, par contrat du 5 août 1532, noble sieur **Pierre GIRARD,** bourgeois de Toulouse, la future, dotée de 800 livres, avait été assistée d'Arnaud de Sieuras[2361].

IV Arnaud de SIEURAS, seigneur du Solier.

[2356] AD.HG 3 E 37559 Lherm
[2357] AD.HG 3 E 37571
[2358] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.70-71, produisant AD.HG 3 E 2806, Cornyard, notaire, acte de 1524 ; AD.HG 3 E 3878, Folquier Dumas, acte de 1531 ; AD.HG 3 E 5156, Lobeyrie, notaire, acte de 1533
[2359] André Navelle, *op.cit.,* X, p.71, produisant AD.HG 3 E 4067, Guyon Fossé, notaire
[2360] AD.HG 3 E 10148
[2361] AD.HG 3 E 11783, Astorg, notaire.

Arnaud de Sieuras, seigneur du Solier, bailla une terre, le 22 novembre 1542, puis, le 28 septembre 1543, il bailla une métairie[2362]. Le 8 novembre 1551, Suzanne d'Espagne, fille et héritière de Jean d'Espagne, seigneur et baron de Durfort, fut citée à propos de la vente, le 1er novembre 1532, de la juridiction haute, moyenne et basse du Fauga et de Saint-Hilaire, pour 300 livres, à Arnaud de Sieuras, seigneur du Solier[2363].
Arnaud de Sieuras, seigneur du Solier, fut présent en 1557, à une réquisition de François du Pac, seigneur de Bellegarde, envers Jean d'Orbessan, seigneur du Pouy-de-Touges, qui lui devait 138 livres[2364], le 19 novembre de la même année il fut nommé exécuteur testamentaire par le testament de sa sœur Jeanne, veuve de Pierre Girard[2365].
Il mourut avant le 25 mai 1558, date d'un acte passé dans la maison noble du Solier de feu Arnaud de Sieuras, rappelant le testament (non daté) de ce dernier par lequel il avait nommé tuteurs des biens et de la personne de Jean de Sieuras, son fils et héritier universel, M. Me Jean Coignard, conseiller du roi en sa cour de parlement de Toulouse, et Savaric de Vize, seigneur de Sajas[2366].
Il avait épousé, par contrat (et reconnaissance de dot) du 28 septembre 1531, nommant son père, **Paule de VIZE,** fille de Jean de VIZE, dotée de 1 500 livres dont 1 000 livres payées le même jour par son cousin Raymond de Vize, capitaine de Castillon[2367]
Ils eurent :

5.1Jean de SIEURAS, qui suit.

5.2 Pierre de SIEURAS.
C'est peut-être lui qui dit seigneur de Sieuras, fut le père de deux filles Jeanne et Anne de Sieuras, infra.

5.3 Hélène de SIEURAS.
Dite sœur de Jean de Sieuras, seigneur du Solier, par le testament de celui-ci du 23 décembre 1572, elle avait épousé avant cette date **Claude de CASTET,** seigneur de Miramont, fils d'Azémar de CASTET, seigneur de Miramont, Castillon, et de Jeanne de MARSOLIER. Claude de Castet, seigneur de Miramont, testa le 21 novembre 1583, nommant sa femme Hélène de Sieuras et ses trois fils Jean, Jacques et Pierre de Castet[2368].

5.4 Jeanne de SIEURAS.
Son ascendance est déduite du fait que son mari, Jacques du Faur, seigneur de Ribonnet, était le beau-frère de Jean de Sieuras, seigneur du Solier (infra.)

[2362] AD.HG 3 E 37561 Lherm (acte de 1542), AD.HG 3 E 37562 Lherm (acte de 1543)
[2363] AD.HG 3 E 37569 Lherm
[2364] AD.HG 3 E 4488
[2365] AD.HG 3 E 10148
[2366] AD.HG 3 E 35574 Lherm
[2367] André Navelle, *op.cit.,* X, p.71, produisant AD.HG 3 E 5727, Mercadier, notaire
[2368] BnF Fr 32298, Mathieu Ribairan, notaire de Saint-Lizier

Jeanne de Sieuras, veuve de Jacques du Faur, seigneur de Ribonnet, testa le 6 avril 1593, nommant ses enfants[2369].

Elle avait épousé **Jacques du FAUR,** seigneur de Ribonnet, fils de Guillaume FAURE, capitoul, seigneur de Ribonnet, coseigneur de Beaumont de Lézat, et de Jeanne de GAMEVILLE[2370], d'où postérité, dont Jeanne du Faur qui épousa, par contrat du 24 mai 1573, Bernard de Noé, seigneur de Montesquieu[2371]

V Jean de SIEURAS, seigneur du Solier.

Jean de Sieuras, seigneur du Solier, reconnut, le 5 décembre 1560, devoir 250 écus sols de 50 sous à Philippe de Bardechin, sur les biens de la succession et hérédité advenus par la succession de feu son père ou de demoiselle de Saman, sa mère, veuve du feu sieur de Sieuras[2372], transcription incompréhensible de cet acte.

Jean de Sieuras, seigneur du Solier, époux de Marguerite de Villemur, testa le 23 décembre 1572, faisant un legs à son frère Pierre de Sieuras, à sa sœur Hélène, épouse de M. de Castet, à Jeanne de Marsolier, demoiselle de sa femme, à sa deuxième cousine Jeanne de Sieuras, instituant héritière sa fille Jeanne de Sieuras, nommant tuteurs Jean de Saint-Lary, seigneur de Termes et Jacques du Faur, seigneur de R…(Ribonnet) ses beaux-frères[2373]. Jean de Saint-Lary, seigneur de Termes avait épousé Anne de Villemur, sœur de Marguerite, épouse de Jean de Sieuras, Jacques du Faur, seigneur de Ribonnet, avait épousé Jeanne de Sieuras, qui était donc la sœur de Jean. On ignore qui était Jeanne de Sieuras deuxième cousine (cousine issue de germain) du testateur, il faudrait qu'elle soit issue d'un cousin germain d'Arnaud père de Jean.

Jean de Sieuras avait épousé (par contrat du 24 décembre 1567[2374]) **Marguerite de VILLEMUR,** fille de François de VILLEMUR, baron de Saint-Paul (-de-Jarrat, Ariège), et d'Anne de CARAMAN (olim CARMAING[2375]). Bertrand de Villemur, seigneur de Saint-Paul, blessé d'une arquebusade à la cuisse gauche, testa le 20 mai 1570, faisant des legs entre autres à Anne de Villemur, sa sœur, femme de Jean de Saint-Lary, seigneur de Montastruc, et à Marguerite de Villemur, épouse de Jean de Sieuras, seigneur du Solier[2376].

Nommée dans plusieurs actes entre 1581 et 1605, le 7 mai 1605, elle nomma procureur Henri de Sarrieu, seigneur et baron de Saint-Paul, pour recevoir 4 000 livres de noble Jean André, marchand, bourgeois de Toulouse[2377], puis le 8 juillet 1614, elle était tutrice de ses petits-enfants, enfants de Pierre d'Espagne et de Jeanne de Sieuras (infra.)

Ils eurent :

VI Jeanne de SIEURAS

[2369] AD.HG 3 E 37070 Muret

[2370] André Navelle, *op.cit*., IV, pp.234-240 indique l'ascendance de Jacques du Faur, seigneur de Ribonnet, mais ignore le mariage avec Jeanne de Sieuras, celle famille fut connue sous le nom de Fauré puis celui de du Faur.

[2371] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 24

[2372] AD.HG 3 E 37576 Lherm

[2373] André Navelle, *op.cit.,* X, p.71, produisant AD.HG 3 E 9433, Dupuy, notaire de Cazères

[2374] AD. Gers Vergès I 3411, selon un acte du 24 mars 1582

[2375] André Navelle, *op.cit.,* X, p.264

[2376] AD. Gers Vergès I 3618

[2377] AD.HG 3 E 37618 Lherm

Elle était, le 17 décembre 1581, sous la tutelle de Jean de Saint-Lary, seigneur de Termes, mari d'Anne de Villemur, et de Marguerite de Villemur[2378].

.Jeanne de Sieuras, dame du Solier, de Montastruc, reconnut, le 1er septembre 1613, devoir 600 livres à M. Me Pierre de Garros qu'elle avait reçues pour équiper Pierre *Jassend* d'Espagne, seigneur du Solier, d'Aulon, son fils, pour l'envoyer à Monsieur le Grand, son cousin, à la Cour, pour le mettre page à la grande *chambre* (écurie) du roi ; à la même date, elle reconnut devoir 1 000 livres au sieur Jean de La Peyrère qui avait géré ses affaires et celles de sa mère, Marguerite de Villemur, dame du Solier jusqu'à son *décès*[2379].

Elle fut citée, le 27 juillet 1614, pour un boriage de sa métairie de Belloc, remplacée par Jean de La Peyrère, écuyer[2380]. Elle reçut, le 7 juillet 1615, de César de Tersac, seigneur et baron de Montastruc, suivant la procuration donnée à Jean de La Peyrère, la somme de 21 000 livres pour fin de paiement de 36 000 livres, prix de la vente de la terre et seigneurie de Montastruc, les 15 000 livres restantes avaient été retenues par le sieur de Montastruc en paiement de pareille somme, montant de la dot d'Anne d'Espagne, fille de Jeanne de Sieuras et femme dudit sieur de Montastruc, la somme de 21 000 livres devait être employée au rachat de la terre de Montastruc vendue à Gaston de Foix, seigneur de Villefranche[2381].

Jeanne de Sieuras, dame et seigneuresse du *Solle,* nomma un procureur, le 11 août 1617, pour recevoir 300 livres de Lizette de Gestes[2382].

Elle avait épousé **Pierre d'ESPAGNE,** seigneur d'Aulon, fils d'Onuffre d'ESPAGNE, seigneur de Ramefortet de Catherine de SAMAN[2383].

Le 8 juillet 1614, furent cités (feu) Pierre d'Espagne, seigneur d'Aulon, sa belle-mère Marguerite de Villemur, et Jeanne de Sieuras, fille de celle-ci, et Jean de Saman qui étaient tuteurs des enfants dudit sieur d'Espagne et de ladite de Sieuras, Hector de Saman, seigneur de Caujac et de Maure, étant présent, et Jean de La Peyrère, procureur de Marguerite de Villemur, dame du *Solle* (Solier)*,* et de Jeanne de Sieuras, sa fille, suivant procuration du 27 septembre 1612 par Dominique Bonnet, notaire de Lherm[2384].

****

IV bis ou V bis Pierre de SIEURAS, écuyer, seigneur de Sieuras.

Il fut gouverneur du comté de Foix et chambellan du roi de Navarre.

Pierre de Sieuras, écuyer, seigneur de Sieuras, demandait les biens de la maison du Solier appartenant à Jeanne de Sieuras, fille pupille et héritière de feu Jean de Sieuras, seigneur du Solier, il fit un accord, le 11 juin 1579, avec Jean (de Saint-Lary) de Bellegarde, chevalier, seigneur et baron de Termes, tuteur testamentaire de Jeanne de Sieuras, pour nommer des arbitres[2385], un accord fut cité la même année entre Pierre de Sieuras, seigneur de Sieuras, et Jeanne de Sieuras, fille pupille de feu Jean de Sieuras, seigneur du Solier, en présence de

[2378] AD. Gers Vergès I 3414
[2379] AD.HG 3 E 37624 Lherm
[2380] AD.HG 3 E 34680, Dauzat, notaire d'Aurignac
[2381]AD.HG 3 E 37626 Lherm
[2382] AD.HG 3 E 34684, Dauzat, notaire d'Aurignac.
[2383] Père Anselme, *op.cit.,* pp.648 et sq.
[2384] AD.HG 3 E 23046 Caujac
[2385] André Navelle, *op.cit.,* X, p.71, produisant AD.HG 3 E 15301, B. Seglane, notaire

Nicolas de Comminges, vicomte de Péguilhan, François de Sers, seigneur d'Aulix et Claude de Castet, seigneur de Miramont[2386].
D'une alliance inconnue il eut :

5.1 Jeanne de SIEURAS.

Fille aînée de Pierre de Sieuras, seigneur de Sieuras, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Navarre, elle épousa par contrat du 18 avril 1580 **Nicolas de COMMINGES,** vicomte de Péguilhan, fils de Roger de COMMINGES, baron de Péguilhan, et de Jeanne de SAINT-ETIENNE[2387].

Nicolas de Comminges, vicomte de Péguilhan et de Saint-Etienne, testa le 26 décembre 1595, léguant l'usufruit de ses biens à Jeanne de Sieuras, sa femme, instituant héritier universel son fils aîné, Nicolas de Comminges[2388].

Nicolas de Comminges, seigneur de Sieuras, fils de feu Nicolas de Comminges, vicomte de Péguilhan, et de Jeanne de Sieuras, épousa par contrat du 21 septembre 1620 (alias 1627) Claire de La Roque[2389]. Sa descendance tînt la terre de Sieuras.

Hélène de Comminges Sieuras, fille de feus Nicolas et de Jeanne de Sieuras, cette dernière fille de feu Pierre de Sieuras, seigneur du Solier, épousa par contrat du 25 janvier 1613, dotée de 5 000 livres, Charles de Baluze, seigneur de Mauzac[2390].

5.2 Anne de SIEURAS.

Anne de Sieuras, veuve de Bertrand de Fauré, seigneur de Massabrac, fut citée en 1636, avec son petit-fils, François de Fauré, et avec Henry de Baluze, seigneur de Mauzac, fils et héritier de feu Charles de Baluze, seigneur de Mauzac, et d'Hélène de Comminges[2391], puis, assista, le 20 février 1643, son petit-fils François de Fauré, seigneur de Massabrac, lors de son contrat de mariage avec Marguerite de Vize[2392].

Elle avait épousé, par contrat du 24 juin 1582, **Jean Bertrand de FAURE,** seigneur de Massabrac, co-baron de Marquefave, fils de Gaillard de (FAURE) de MASSABRAC, seigneur de Massabrac, co-baron de Marquefave, et de Violande de LA TOUR, d'où postérité[2393].

III
Rameau isolé

Plusieurs personnes, dont deux frères et deux sœurs, dont l'un des fils, lié avec la famille d'Espagne, furent cités en 1500, et une fille mariée avec un Martres, sont cités par André Navelle[2394].

[2386] AD.HG 3 E 15301 Montesquieu-Volvestre
[2387] Maurice Vuillier produisant AD.HG 35 J …, référence incomplète.
[2388] AD.HG 35 J 24, Cubos, notaire ; BnF Fr 32297
[2389] BnF Fr 32297 ; AD.HG 35 J 24
[2390] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.70-72, produisant AD.HG Reg. Ins 17, f° 630, Géraud de Camps, notaire de Labastide Besplas
[2391] AD. Ariège 5 E 5294 (263)
[2392] AD.HG Reg. Ins 26
[2393] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp.1310-1311
[2394] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 72, produisant AD.HG 3 E 17708, de Fonte, notaire, acte du 30 septembre 1500, codicille du 1er octobre 1500 et nomination du 22 octobre 1500

Antoine d'Espagne, sous diacre, recteur de Plan-Volvestre, et Roger d'Espagne, chanoine de Rieux (âgé de 14 à 25 ans), donnèrent une quittance, le 30 septembre 1500, à Pierre Raymond de Sieuras, chanoine de Rieux, pour des robes. Antoine et Roger d'Espagne appartenaient à la branche des seigneurs de Durfort, ils étaient fils d'Arnaud II d'Espagne, seigneur de Durfort, et de Marguerite de Comminges, sa première épouse.
Pierre Raymond d'Espagne, chanoine, fit un codicille le 1er octobre 1500, citant son frère Adhémar de Sieuras et Jeanne de Sieuras, veuve de Blaise Tournier, de Rieux, faisant des legs à sa nièce Madeleine de Gramont, à sa nièce Jeanne de Sieuras, à son neveu Pierre de Martres, clerc, prébendier de la cathédrale de Rieux et mourut avant le 1er octobre 1510, date de la nomination d'un chanoine après le décès de Pierre Raymond de Roquefort.
Adhémar de Sieuras pourrait être celui qui, étant châtelain de Mazères, reconnut une dette en 1479 (infra.)
Pierre de Martres, clerc, pourrait être le fils de Roger de Martres, seigneur de Polastron, et d'une demoiselle de Sieuras, ceux-ci eurent entre autres un fils Pierre, dont on ne sait rien, si ce n'est qu'il vivait en 1512, leur fils aîné Jean de Martres, seigneur de Polastron, avait épousé Antonie de Sieuras, fille de Raymond de Sieuras (2.1) et de Catherine de Durfort.

IV
Personnes isolées

1401-1402, Ramon de Siuras rendit hommage à Archambaud (de Grailly) et Isabelle, comte et comtesse de Foix[2395].

1469, Mariage de Sibylle de Sieuras et de Sicard de Sers, fils de Bernard de Sers et de Vidale d'Escorneboeuf , d'où Pierre de Sers[2396].

1479, Reconnaissance de dette d'Adhémar de Sieuras, châtelain de Mazères[2397].

1489, Michel Hunaud, seigneur de Lanta, coseigneur de Bonac, fit un achat à Marguerite de Sieuras, veuve de Jean de Nogaret, seigneur de Miremont[2398].

7 janvier 1491, Jacques de Sieuras fut témoin du contrat de mariage de noble Catalina, fille de Sicard de Sers ,avec prudent homme Jean Acoquat[2399].

20 octobre 1498, Aimery de Sieuras et Jacques de Sieuras, seigneur de *Saban,* furent présents au contrat de mariage de Gabrielle de Sers, fille de Sicard de Sers, châtelain du château de Foix, et de Jean Saurine, de Foix[2400]. Aimery de Sieuras était probablement Jean Aymeric

[2395] AD. P.A E 422
[2396] AD. Ariège 34 J 5 et 13 J 5
[2397] AD. Ariège 5 E 5002
[2398] AD.HG 3 E 10003 Lanta
[2399] AD. Ariège 13 J 2, Bernard de Bernis, notaire.
[2400] AD. Ariège 3 J 2

(3.1) et Jacques de Sieuras, seigneur de *Saban,* était probablement Jacques de Sieuras, seigneur du Solier

1499, Mariage de Pierre de Sers, fils de Sicard de Sers et de Sibylle de Sieuras, avec Guillerme d'Arnave[2401].

Avant 1531, Mort de noble Salvat de Salajussan (fils d'Antoine et de Jeanne d'Abbadie) mari de Jeanne de Sieuras[2402].

31 décembre 1531, Isabelle Henrique de La Roque, veuve de Michel Hunaud, seigneur de Lanta, par son testament fit un legs à Jeanne de Sieuras[2403].

27 juin 1536, testament de Jean de Varagne, seigneur de Fajac, époux en premières noces d'Isabelle de Sieuras et en secondes noces de Louise de La Tonche[2404]. André Navelle dit Isabelle de Sieuras, sans l'expliquer, probablement fille de Jean Aymeric de Sieuras, (3.1) cette hypothèse n'est pas étayée par un acte.

En 1548, Vésiade de Sieuras, fille de feu Barthélemy, épousa par contrat Etienne Bouffartigue, chirurgien de Salies[2405].

13 octobre 1596, donation de Catherine de *Seureac,* veuve de feu Jean d'Espagne, fit une donation à Françoise d'Espagne, dame d'Ornezan, sa fille
1er novembre 1596, contrat de mariage de Jacques de Labay et de Françoise d'Espagne, fille de feu Jean d'Espagne, seigneur de Lissac, et de Catherine de Sieuras[2406].

Douillac, révision le 13 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[2401] AD. Ariège 34 J 55
[2402] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 91
[2403] André Navelle, *op.cit.,* V, p.181, produisant AD.HG 3 E 9993 , Auzelli, notaire
[2404] AD.HG 3 E 11810
[2405] AD.HG 3 E 15280 Montesquieu-Volvestre
[2406] AD.HG Reg. Ins 7, pour les deux actes

Index onomastique.
Les patronymes en lettres grasses sont ceux des familles dont la généalogie figure dans ce tome.

Dans la région toulousaine les registres paroissiaux concernant les dames et demoiselles, issues de familles nobles ou bourgeoises, ajoutaient une particule à leur patronyme même si elle ne figurait pas dans le patronyme de leur père, ce qui peut amener des confusions dans l'index onomastique.

Index, t. VIII

Abadie(d'), 199

Abbadie(d'), 38,128

Abescat(d'), 172

Adoue, 167

Agut(d'), 356

Albret(d'), 297

Aldeguier(d'), 410

Alesme(d'), 324

Alespée(d'), 308,309

Amblard(d'), 312

Angevin, 339

Antignac(d'),261

Antin(d'), 9,51,52,121,317,338, 339,349

Antist(d') ,167

Antras(d'), 343

Arbas(d'), 41

Arbieu(d'), 64,347

Arcizas(d'), 127,383

Argelos(d'), 17

Armagnac(d'), 237,240,335, 336

Arnaldy(d'), 293

Arnaulds(des), 317

Arnave(d'), 143,248

Arros(d'), 132,157,406

Arroux(d'), 56

Artiguelouve(d'), 15

Arzac(d'), 65,347

Aspet(d'), 100

Aspremont(d'), 289,293

Assolent(d'), 403

Astarac(d'), 371

Aster(d'), 109

Astorg(d'), 143

Astugue(d'), 213

Athos(d'), 8

Aubry(d'), 324

Aulon(d'), 155

Aure(d'), 105,116,117,123,149,340,368

Aurimont(d'), 297

Aux(d'), 64

Auxion(d'), 216

Averon(d'), 26,49,50

Aydie('), 54

Baille(Baile), de, 254

Balsac(de), 292

Banos, 322

Bar(de), 114,216

Barat(de), 22

Barbotan(de), 223,345,350

Bardi des Essarts,323

Barrau(de), 303

Barret, 319

Barrière(de), 297,311

Barry(de), 407

Barzun(de), 17

Batac(de), 201

Batbedat, 320

Batz(de), 237

Baulac (ou Baulat), de,49,92,221

Bazon(de), 40

Bazus(de), 163

Béarn(de), 13,18,157

Beaumont(de), 290

Begole(de), 342,348,369,377

Belcier(de), 53

Bellissen(de), 134

Belrieu(de), 232

Belso, 316

Bénévent(de), 24

Benque(de), 51,216,252,257,333,340,350

Béon(de), 199,211,305,395

Beost(de), 353

Bergh(de), 23

Bergougnan(de), 51

Bernat(Bernard), de, 307

Berthelot(de), 408

Bertin, 310

Bertrand, 315

Besse, 312

Betbèze, 233

Betbèzé(de), 357

Beuste(de), 16

Bezolles(de), 52,213

Bilhères(de), 302

Biran(de), 54,224,235

Blair(de), 23

Blanzac(de), 255

Bodin ou Bordin, 136

Bois de Fresne(du), 325

Bongrand, 318

Bonnay(de), 115

Bonnefont(de), 324

Borie(de), 28

Bossost(de), 37,56

Boucosse(de), 349

Boudon(de), 312

Boué(Boé), de, 402

Boulouix(de) , 226,239,240

Bourrouillan(de), 225,226,339

Boutet(de/du), 37,211

Bouzet(du), 286,290

Boyrie(de), 24

Boyssonne(de), 420

Brachet, 90

Brémond(de), 352

Bruno-Larue, 320

Bruyères(de), 238

Bugan(de), 399

Busca(du), 69

Busset(de), 290

Cabalby(de) , 134

Cabriol(de), 398

Cadiot(de), 293

Cailhau, 267

Calomes, 125

Calvignac(de), 85

Came(de), 107

Canals(de), 198

Canet(de), 50,343

Captan(de), 72,311

Caraman(Carmaing), de, 115,268,422

Carbonneau(de), 305

Carbonnel(de), 407

Cardaillac(de), 89,92,94,114,116

Cardeihac(Cardaillac), de,351

Carla(de), 264

Casamajor(de), 16,39

Cassagnet(de), 209,210,303

Castaigner(de), 294

Castelbajac(de), 108,137,208,395

Castelnau(de),89,139

Casteltroupat, 177

Castera, 323

Castéras(de), 119

Castet(de), 421

Castetpugon(de), 46

Castets(de), 221

Castex, 36

Castex(de), 239

Castillon(de), 333

Caubet, 186

Caumont(de), 32,307

Caupenne(de), 211

Caussade(de), 114,351

Chambert(de), 254

Chamborel(de), 222

Champrond(de), 136

Chastenet(de), 126

Château(du), 269

Châteauverdun(de) 157,164

Chauffour, 315

Clermont-Lodève(de), 89,119,342

Coarraze(de),104,110,120,145,150,334

Cocherel(de), 333

Colas(de), 323

Colineau, 323

Colombier(de),289

Colomiès(de), 37

Commarque(de), 314

Combarieu(de), 296

Comborn(de), 86

Comère(de), 210

Comminges(de),
34,87,101,103,110,112,132,141,142,145,146,147,164,202,252,336,368,374,394,424

Coret(de), 186

Cortête(de), 29

Cornil(de), 150

Coubirac(de), 224

Couderc(de), 174

Cours(de), ;300

Coussol(de/du), 232,237

Dampierre(de), 167

Dangereux, 381

Davancen,, 7

Dealis ou Alis(de), 295

Desesbats, 308

Desmier de Chenon, 325

Devèze(de), 148

Deyme(de), 374

Domecq(de), , 16

Domein, 408

Doumy(de), 8

Doux, 262

Doyzan, 324

Dubernet, 322

Dubut, 324

Duhart, 12,156

Duluc, 316

Dumirat alias Mirat(du), 319

Dun(de), 264

Dupuy, 398,403

Durand(de), 253

Durfort(de), 107,138,151,153,245,249,266,279,339,345,413,417

Dutertre, 324

Dutour, 312

Duvergier, 323

Escayrac(d'), 287,290

Escorneboeuf(d') 174,180,268

Espagne(d'), 12,14,35,341,368,385,386,423

Esparbès(d'), 27,305

Esperon(d'), 216

Espert(d'), 30

Espoey(d'), 18

Estaing(d'), 48,392

Estornez(d'), 337

Estuer(d'), 91

Fargues(de), 13

Faudoas(de), 126,161,301,337

Faur(du), 19,187,212,253,409,422

Fauré, 313

Fauré(de), 424

Faye(de), 86

Ferand, 133

Ferbeaux(de), 212

Ferrabouc(de),352

Ferragut(de), 68

Ferran, 123

Ferrier(de), 255

Ferrières(de), 152

Fisson(de), 325

Foix(de), 51,80,104,112,113,114,138,142,151,157,202,245,339,341,363

Fonclarin(Fonglarin), de, 356

Fontaines(de), 162

Fontarget(de), 309

Forcade(de), 322

Fornel(de), 325

Fouert(de), 69

Franc, 403

Franchasses(de) 178

Frère(du), 294

Frézals(de), 132

Gabarret(de), 41

Gabaston(de), 19,345

Gach(de), 29,378,379

Galard(de), 143,147,261,292,298,396

Galauba(de), 199

Galineau(de), 322

Galtier, 171

Gameville(de), 398,422

Ganay(de), 234

Gardère, 311

Garravet(de), 174,180

Garros(de), 56

Gasq(de), 321

Gaulejac(de), 293,305

Gaussem, 313

Gauthier, 313

Gautier(de),292

Gavarret(de), 402

Gay(de), 179

Gélas(de), 54,60

George, 401

Géraud, 62

Géraud(de), 209

Geyres(de), 16

Girard, 419

Gléon(de), 269

Gontaut(de), 15,140

Got(de) ou Goth(de), 114,142,164,305,343

Goudal(de), 294

Goudin(de), 73

Gourdon(de), 87

Goux(de), 29

Gouzens(de) 177

Goyrans(de), 393,398,416

Gozon(de), 32

Gragnon, 323

Gramont(de), 30,46,107,139,405

Grant, 324

Grossolles(de), 300,306,347

Guilhem(de), 177.178

Guiscard(de), 293

Guiscos(de), 58

Guiseris(de), 324

Guvès(de), 379

Hallez, 23

Hautpoul(d'), 154,260

Hébrard(d'), 263,294

Hespel(d'), 22

Homps(de), 293

Hunaud et Hunaud(de), 37,134

Isalguier, 104,145,249,260,266,369,395,417

Issandon, 175

Itillie et Itillie(d'), 183

Jobal, 21

Julianis(Juliany), de, 190

La Baillie(de), 261

Labarrière(de), 61

La Barthe(de), 31,105,332

La Baune(de), 228

Labay(de)k 158

Laborde(de), 318

La Cassagner(de), 296

Lacaze, 324

Lacomme(de), 24

La Coste(de), 237

Laffargue(de), 60,62

La Fitte(de) ou La Fite(de), 133,234

Lafon(de), 143

Lagorsan(de), 364

La Grezere, 322

La Jugie(de), 393

Lahaye(de), 25

La Marque(de), 34

La Mazère(de), 160

Lambès(de), 160

La Mothe(de) 189,223

Langelier(de), 212

Lannoy(de), 20

La Pascalie(de), 229

Lapasse(de), 182

La Personne(de), 37

Lapeyrie(de), 52

Larée(de), 48,337

La Rivière(de), 392

La Roche(de), 294,307,311

La Roque(de), 152,216,229

La Rouère(de), 354

Larroquan(de),26,407

Lartigue, 37

La Ruelle(de), 164

Lary(de), 235

Las(de), 54

Lasseran(de), 19,63,68,225,299

Lasset(de), 254,255

Lastic(de), 122

La Tour(de), 15,126,272,366,424

Lau(du), 49,72,304,343

Laur(de), 38

Laurière(de), 302

Lautrec(de), 62,252,280,306

Lauvergnac(Lauvergnat), de, 315

Lavardac(de), 51,52,343

Lavau(de), 316

Lavaur(de), 279

Lavedan(de), 109,334,340

La Violette(de), 13

Léaumont(de), 405

Le Bachelle, 20

Le Blanc, 72

Le Comte, 378

Le Goullon, 22

Le Noir, 254,255

Lescout(de) ; 346

Lévis(de), 101,137

Ligondès(de/du), 354

L'Isle-Jourdain(de), 80,105,280

Lissac(de, 153,414

Lomagne(de), 302,335

Lombrail(de), 410

Lompuy(de), 321

Lons(de), 342

Lordat(de), 12,149,381

Louvie(de), 7,8,45,346

Luppé(de), 125,130,131,235,237,346,347,351

Lusignan(de), 53

Luxe(de), 236

Luzech(de), 289

Lye(de), 250

Lyon(Lion) , du ,233

Magen(Magens), de, 240

Maignaut(de), 55,67

Maigné, 34

Malet(de), 420

Malvin(de), 239

Manas(de), 147,351

Marquefave(de), 37,415

Marrens(de), 64,65,229,230

Mars(de), 272

Marsolier(de), 421

Martin, 272,310,316

Martin(de), 186

Martres(de), 40,251,400,413,419

Massas(de), 399

Masson, 21

Maubec(de), 122

Mauléon(de), 111,148,164,366,375,413,417

Mayssens(de), 188

Medrano(de), 201

Mercier, 314

Méritens(de), 40

Mescur(de), 407

Mezerac(de), 272

Miglos(de), 263

Minvielle(de), 317

Mirambel(de), 315

Miramont(de), 106

Miran(de) ou Mizan(de), 320

Moncaut(de), 51

Monein(de), 45

Monnerie, 322

Mont ,36

Mont(de), 221,229,238

Montagu(de), 284

Montaut(de), 19,32,117,145,149,345,395

Montbeton(de), 33,55,225,226

Montboyer(de), 28,30,406

Montclar(de), 143

Montesquieu(de), 193

Montesquiou(de), 108,123,143,148,162,261,301,342

Montfaucon(de), 252,253

Montlezun(de), 137,209,210,215,220,228,230,235,236,239,240,304,305,351,352,418

Montratier(de), 291

Montreal(de), 33

Monts(des(, 28

Montsérié(de), 356,369,370,384

Moret(de), 212

Moreuil(de), 39

Moysset(Moisset), 248

Murat(de), 143

Narbonne(de), 254,397

Navailles(de), 39,140

Nays(de), 17,18

Noé(de), 28,357,394,396

Nogaret(de), 250

Noue(de), 234

Nuaud(de), 317

Orbessan(d'), 13,124,130,131,133,184,208,251,367

Ornezan(d'), 53,109,145,151,153,262,336,397

Ossun(d'), 141,187,342,345,348,350,377

Pac(du), 134

Padiès(de), 253

Pailhès, 175

Panassac(de), 115,136,392

Pardaillan(de), 54,68,120,121,150,161,223,227,231,237,240,299,335,337

Parseval(de), 23

Patornay(de), 22

Patras(de), 405

Pedesclaux(de), 312

Péguilhan(de), 128

Pellissier, 33

Penne(de), 102,116,279

Peyrer(Peyre ?), du, 15

Pierre(de), 90

Pierrefort(de), 90

Pillerment(de), 21

Pins(de), 126,237,363

Pitain, 23

Polastron(de), 30,32,351

Pomiers(de), 49

Pomiés(de), 171

Pons(de), 333

Pont(du), 13

Porcher, 316

Poudenx(de), 19,39

Pouy(de/du), 58,70,214

Prayssas(de), 300

Preissac(de), 33,240,286,300,303,347

Prielle(de), 353

Pujo(de), 353

Pujolet(de/du), 232,303

Puybusque(de), 265

Rabastens(de), 115,136,280

Rames(de), 125

Raymond(de), 294

Reboul, 403

Redoubte, 21

Reede(de), 20

Renault, 21

Renouard, 314

Reynard, 312

Ribes(de), 373

Rigaud(de), 9,15

Rivière(de), 29,52,53,138,216

Rochechouart(de), 202

Rollat(de), 94

Roger(de), 255

Rogier(de), 317

Romas(de), 307

Roncherolles(de), 233

Roquefeuil(de), 141,342

Roquefort(de), 149,172 et 198(Rochefort), de, 262

Roquelaure(de), 31,87,249,392,393,409,418

Roquemaurel(de), 194

Roquette(de), 381

Rosières(de), 22

Rouvière(de), 272

Rovignan(de), 297

Rufz(de), 316

Sabaillan(de), 384

Saboul Santon, 272

Sadirac(de), 340,414

Sagey(de), 22

Saint-Etienne(de), 374,424

Saint-Félix(de), 417

Saint-Gassien(Saint-Gassian), de, 267

Saint-Geniès(de),284

Saint-Gresse(de), 209

Saint-Jean(de), 252,270,355

Saint-Lanne(de), 51,337

Saint-Lary(de), 125,126,163,366

Saint-Marcq(de), 315

Saint-Ours(de), 332

Saint-Pastou(de), 29,130,163,178,182,228,231,386,407

Saint-Paul(de), 375,384

Saint-Pierre(de), 240

Sainte-Colombe(de), 176,301,355,397

Salin(de), 119

Sallejussan(Sallegussan ?), de, 421

Saman(de), 124,127,418,423

Sapte(de), 132

Saquet, 256

Sariac(de), 214

Sarraute, 130

Sarrecave(de), 35,126,131

Saubusse(de), 309

Saunhac(de), 93

Sédillac(Sérillac),, de, 50,284,393

Seguin(de), 271

Séméac-Bénac(de), 99

Sengès, 36

Sérac(de), 399

Sérignac(de), 238

Serres(de), 154,213,369,394,414

Serrières(de), 20

Sers(de), 70,221

Seysses(de), 30,367,416

Sieuras(de), 158,159,305,367,394

Siregand(de), 133

Soulancerre(de), 231

Sus(de), 157

Talleret, 323

Tauriac(de), 280

Taurignan ?(de), 103 ,394

Tauzia(de), 231

Tersac(de), 155,160,164,186,257,270,402

Thézan(de), 255

Thurin(de), 174,270,393

Tinières(de), 138

Toucheboeuf(de), 291

Touges(de), 398,399

Toujouse(de), 51,230

Tournel(du), 89

Trais(de), 299

Troncens(de), 305

Trousseau, 87

Usson(d'), 99

Ustou(d'), 194,365

Vabres(de), 137,293

Vacques(de), 247

Valens(de), 355

Valette(de), 298

Varès(de), 382

Vaux(de), 208

Vendomoîs(de), 157

Verdier(du), 305

Verduzan(de), 300,341,409

Vergès(de), 93,232

Vergnes(de), 104

Vernède(de), 292

Verteuil(de), 323

Vesc(de), 119,138,342

Vidal, 363

Vidal(de), 311,368

Vignau(de), 17

Vignaux(de), 170

Vignes(de), 29,265

Villar(de), 104,107,245

Villars(de), 318

Villemur(de), 102,109,148,159,202,262,382,422

Villeneuve(de), 125

Villotte, 322

Vimeney ,316

Vital, 233

Vivès(de), 255

Viviers(de), 55 ,67

Vize(de), 382

Voisin(de), 321

Voisins(de), 260,270,394,398,409

Xaintrailles(de), 222